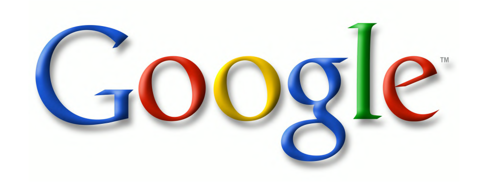



VE
RI
TAS
ET
CHRISTO
ECCLESIAE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1897

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Jean Berleux; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, Lauréat de l'Institut; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais; Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel; Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot, membre de l'Institut; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois; Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

Directeur : GEORGES VICAIRE

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. EUGÈNE ASSE, de la Bibliothèque de l'Arsenal; HENRI BÉRALDI, des Amis des livres: PAUL BONNEFON, de la Bibliothèque de l'Arsenal; HENRI BOUCHOT, de la Bibliothèque Nationale; A. CLAUDIN, Lauréat de l'Institut; Baron DE CLAYE (D'EYLAC), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. DE CONTADES; ERNEST COURBET; A. DECAUVILLE-LACHÊNÉE, de la Bibliothèque de Caen; LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; JOSEPH DENAIS; VICTOR DÉSÉGLISE; FÉLIX DESVERNAY, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; LÉON DOREZ, de la Bibliothèque Nationale; ÉMILE DROIT; JOSEPH DUMOULIN; GEORGES DUPLESSIS, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; ALFRED DUPRÉ, avocat à la Cour d'appel de Paris; DUPRÉ LASALE, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; CHARLES EPHRUSSI; GASTON DUVAL, de la Bibliothèque de l'Arsenal; PAUL D'ESTRÉE; ALFRED FRANKLIN, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; PIERRE GAUTHIEZ; TONY GENTY; Vicomte DE GROUCHY; LÉON GRUEL; PAUL LACOMBE, des Amis des livres; ABEL LEFRANC, secrétaire du Collège de France; CH. MALHERBE; MARAIS, de la Bibliothèque Mazarine; L. MARCHEIX, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; HENRY MARTIN, de la Bibliothèque de l'Arsenal; FERNAND MAZEROLLE, archiviste-paléographe; EDMOND MAIGNIEN, de la Bibliothèque de Grenoble; A. MOREL-FATIO, secrétaire de l'École des Chartes; LOUIS MORIN, typographe à Troyes; GASTON PARIS, membre de l'Académie française; LÉON-GABRIEL PÉLISSIER; ÉMILE PICOT; Baron ROGER PORTALIS, de la Société des Bibliophiles françois: BERNARD PROST, inspecteur général des bibliothèques; ERNEST QUENTIN-BAUCHART, de la Société des Bibliophiles françois; Duc DE RIVOLI, de la Société des Bibliophiles françois: NATALIS RONDOT, correspondant de l'Institut; Baron DE RUBLE, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois; Vicomte DE SAVIGNY DE MONCORPS, de la Société des Bibliophiles françois; GASTON SCHÉFER, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. SOMMERVOGEL; Vicomte DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL; HENRI STEIN, archiviste aux Archives nationales; P. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut: abbé TOUGARD; MAURICE TOURNEUX; abbé CH. URBAIN; GEORGES VICAIRE, de la Bibliothèque Mazarine; AIMÉ VINGTRINIER, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 JANVIER

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

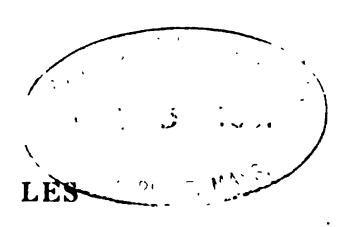
SOMMAIRE DU 15 JANVIER

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Et pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile*, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* rendra compte de tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que des publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*



LES PETITS ROMANTIQUES

JEAN POLONIUS

(Comte Xavier Labensky)

Le comte Xavier Xavierevitch Labensky, que nous continuerons à appeler Jean Polonius, d'après le pseudonyme littéraire qu'il s'était choisi, et sous lequel il est surtout connu, fut un solitaire dans le monde romantique. Tandis que les autres romantiques, petits ou grands, s'affiliaient à des cénacles ou en créaient eux-mêmes : cénacle de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, chez les Des-champs; de l'Arsenal, chez Nodier; de la place Royale, chez Hugo; de la rue du Doyenné, chez Théophile Gautier, Marilhat, etc.; lui n'apparaît dans aucun d'eux, ou n'y laisse aucune trace. Contrairement aussi à la pratique de ses frères en poésie, c'est par le livre qu'il débute, et non dans les recueils littéraires du temps, tels que le *Conservateur littéraire* (1819-1821), vrai berceau du romantisme, la *Muse Française* (1823-1824), le *Mercure du XIXe siècle* (1823-1830); les *Annales de la littérature et des arts* (1820-1829). Si son nom apparaît dans les *Annales romantiques,* c'est en 1831 seulement, alors qu'il avait

déjà publié ses deux premiers recueils de vers, et pour une pièce seulement. En cela il ressemble à Lamartine qui éclata tout entier dans ses *Méditations poétiques* de 1820, sans qu'aucune aube l'ait annoncé, et qui n'appartint à aucun groupe littéraire, pas plus qu'il n'en forma aucun. Nous pourrions le rapprocher également en cela d'Alfred de Vigny, qui de bonne heure se renferma dans sa tour d'ivoire et n'en sortit plus, si à ses débuts l'auteur d'*Éloa* n'avait fréquenté les réunions d'Émile Deschamps, de Nodier, de Victor Hugo, et écrit dans les recueils que ses amis patronaient. Ce n'est pas, nous le verrons, la seule ressemblance qu'il ait eue avec ces deux grands poètes.

Sa qualité d'étranger fut sans doute pour beaucoup dans cette sorte d'originalité. Né loin de la France, ne s'y montrant presque jamais qu'en passant, il n'eut guère le temps d'y former de longues liaisons littéraires, et ne semble pas en avoir eu le goût. Aussi sait-on peu de choses sur sa vie. Quand nous aurons dit qu'il naquit en Pologne vers 1790, d'une ancienne et noble famille, qu'entré dans la carrière de la diplomatie, il fut attaché quelque temps à l'ambassade de Russie à Londres, d'où il fut rappelé à Saint-Pétersbourg pour occuper d'importantes fonctions, d'abord à la Chancellerie impériale, puis au Conseil d'État; qu'il devint secrétaire en chef du comte de Nesselrode, le célèbre ministre des affaires étrangères, qui l'appréciait particulièrement; qu'il mourut sept ans avant celui-ci, en 1855, âgé de soixante-cinq ans : nous aurons rappelé de sa vie tout ce que l'on en connaît. Ce serait peut-être insuffisant pour le diplomate : c'est assez pour le poète, dont la vie, celle du moins de l'intelligence et du cœur, est tout entière dans ses œuvres.

Ses vers, en effet, paraissent avoir été ses seuls confidents. Les épanchements de l'amitié, qu'il avait connus

bien jeune, sur les bords de la Néva, il ne les retrouva plus dans ses divers séjours à l'étranger, où il n'éprouva que les troubles fiévreux et les désespoirs de l'amour. Plus encore que les circonstances, un fonds de misanthropie en avait fait un solitaire par nature autant que par choix. Sur ce trait de caractère qu'il faut noter, nous avons son aveu même, dans une de ses pièces les meilleures, intitulée : *Souvenirs du Nord,* et adressée à cet unique ami, M. G. P., perdu presque aussitôt qu'entrevu :

Chez des peuples nouveaux, sous un ciel moins sévère,
J'ai fui comme le cygne aux premiers vents du Nord ;
Mais, aux lieux inconnus où mon aile a pris terre,
Je n'ai pas retrouvé l'amitié sur le bord.

Trop timide ou trop fier pour demander au monde
Ce qu'on n'obtient de lui qu'en rampant sous sa loi,
Ruisseau mystérieux, j'ai peu mêlé mon onde
A l'océan troublé qui roule autour de moi.

Nous avons parlé de misanthropie : le mot n'est pas exagéré, et c'est bien ce sentiment qu'on retrouve dans ces autres vers, où il console à l'avance son ami des amertumes d'une solitude possible, par le spectacle des dégoûts que lui réserverait le monde :

Mais tu n'as pas connu cet odieux martyre
De suivre, par devoir, des plaisirs que tu hais ;
De plier, de forcer tes lèvres à sourire (1)
. . . .

Étranger à la France par la nationalité, le comte X. Labensky ne l'est ni par la langue, ni par l'esprit, ni par les sentiments. Dans ses vers on rencontre bien rarement une expression qui dénote que leur auteur ait jamais parlé une autre langue que le français : il en connaît toutes les finesses ; l'hésitation, l'effort de trouver le

(1) *Souvenirs du Nord.*

mot correspondant à l'idée ne se font pas sentir. En cela il ressemble à un autre Russe, le comte Shouwalof, qui, au XVIII[e] siècle, faisait les petits vers presque aussi bien que Voltaire, et, par son *Épître à Ninon* (1), fut, dans la poésie légère, non moins célèbre que les Gentil Bernard, les Dorat, les Pezay, les Cubières. Ainsi, de notre temps, un autre étranger, le prince Metscherski (2), s'était approprié si bien le style de Victor Hugo, que plus d'un critique s'y trompa alors. Phénomène encore plus remarquable que cette facilité, on pourrait dire cette perfection à manier la meilleure langue qui se parla en France de 1825 à 1840, Jean Polonius a les sentiments, la tournure d'esprit qui appartiennent aux Français de cette époque. Ce Russe, qui n'a passé par aucun des évènements glorieux ou terribles dont l'influence fut si grande sur les générations de 1815 et de 1820, a cependant ce qu'on appelle aujourd'hui leur état d'âme. Il en a l'amertume, la passion maladive, quelque peu de leur désespérance. Il a le *mal du siècle,* ainsi qu'on disait alors.

Il est vrai que c'était là comme un air que l'Europe entière respirait plus ou moins : Byron (1788-1824) l'avait respiré en Angleterre, Lenau (1802-1850) en Allemagne, Pouchkine (1799-1837) en Russie. Jean Polonius, qui avait presque leur âge, et avait pu les connaître en Italie, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, ne saurait nous surprendre par le romantisme de sa pensée ou de la forme de ses vers. Mais ce qu'il faut noter, c'est que son romantisme a surtout le caractère du romantisme français : tendre, amoureux comme dans Lamartine, philosophique comme dans Vigny; sans les accents sataniques de Byron, ou andalous de Musset.

Si l'amour, comme cela est arrivé si souvent, ouvrit

(1) Quand elle parut, en 1774, elle fut attribuée à Voltaire.

(2) Né en 1808, mort en novembre 1844, auteur des *Boréales*, 1838; des *Roses noires*, 1845, précédées d'une lettre de Victor Hugo.

dans son âme la source de poésie, cela n'est vrai que des sentiments, non de leur expression poétique. Chez lui, il ne fit même que retarder cette expression. Jean Polonius chanta seulement quand il eut à dire les regrets plus que les joies de l'amour. Il semble bien que la Sicile ait été le théâtre de ce premier amour déçu, si l'on en juge par ces vers, les premiers qu'il ait publiés :

J'ai quitté les écueils de cette île enchantée
Où l'amour si longtemps me retint sous sa loi;
Heureux ou malheureux de l'avoir désertée,
N'importe ! — Je suis libre et mes jours sont à moi.

Viens, mon luth ! sous mes doigts viens résonner encore !
Assez, dans mes ennuis, j'oubliai tes accents;
Assez tu reposas sur la plage sonore
Dont naguère l'écho répondait à mes chants.

Cet amour avait été plein de cruels déchirements, de péripéties douloureuses : la voix du poète avait presque été étouffée par ses larmes :

Quoi chanter, quand l'amour, quand la douleur déchire !
Chanter, la mort dans l'âme et les pleurs dans les yeux !
Pénible spectateur de son propre délire,
Mesurer froidement des mots harmonieux !

Non, ne vous vantez pas que l'amour vous enflamme,
S'il vous permet encor d'autres vœux, d'autres soins,
S'il vous laisse du temps pour épier votre âme,
Pour songer à la gloire et chercher des témoins.

Chez Jean Polonius, le poète ne se retrouva que dans la solitude de l'abandon, quand la Muse n'eut plus en son cœur de passion rivale :

Égaré dans le vide où notre âme retombe,
Quand de ses passions le feu s'est épuisé,
J'ai besoin de graver quelques mots sur leur tombe
De peupler le désert où l'amour m'a laissé. (1)

(1) *Retour aux Muses.*

Musset, parlant des poètes, dira plus tard, avec une amertume plus grandiose, et une plus saisissante image :

Quand ils parlent ainsi d'espérances trompées...
Leurs déclamations sont comme des épées.
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
Mais il y pend toujours quelques gouttes de sang. (1)

I

Jean Polonius avait trente-sept ans lorsqu'il se révéla comme poète au public français.

Son premier recueil de vers, annoncé, sous le n° 30, dans la *Bibliographie de la France* du 3 janvier 1827, parut sous ce titre :

Poésies, | par | Jean Polonius. | *Paris.* | *Aimé André, libraire* | *quai des Augustins, n° 59* | 1827. In-8. Prix : 3 fr.

2 ff. pour le faux-titre (qui porte au verso : *Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine, n. 14*) et le titre, et 115 pp., plus 2 ff. n. c. pour la table et l'errata. Couverture imprimée, vert d'eau, avec fleuron représentant une lyre et une étoile (2).

Ce premier recueil n'est précédé d'aucune préface. Il se compose de vingt-six pièces, dont deux seulement sont accompagnées d'épigraphes empruntées à Wordsworth, à Béranger. En voici les titres :

Retour aux Muses. Strophes de 4 vers, de 12 pieds.
Le Sourire. Strophes irrégulières, de 12 pieds.
Craintes et Vœux. Vers de 8 pieds.
Le Silence. Strophes de 4 vers, de 12 pieds.
Les Baisers. Strophes de 8 pieds.
Jalousie. Strophes de 8 vers, de 8 pieds.
Le Mystère. Vers irréguliers.

(1) *La Nuit de Mai*.
(2) Bibl. Nat., Inventaire, Ye, 30492.

Le Retour. Strophes de 10 vers, de 8 pieds.
Stances. Strophes de 5 vers, de 10 pieds.
Stances. Strophes de 4 vers, de 10 pieds.
Je la verrai. Strophes de 8 vers, de 8 pieds.
Souvenirs du Nord. A M. G. P. Strophes de 4 vers, de 12 pieds.
Le Pélerin. Barcarolle. Strophes de 8 vers, de 6 pieds.
L'Exil d'Apollon. Strophes de 4 vers, 3 de 12 pieds, le 4e de 6 pieds.
Le Progrès du Génie. Strophes de 4 vers, de 10 pieds.
A Adolphe, à son départ pour la Suisse. Strophes de 8 vers, de 8 pieds.
Stances. De 8 vers, de 12 pieds.
Stances. De 6 vers, 4 de 8 pieds, 2 de 12 pieds.
Marine. Strophes de 5 vers, de 8 pieds.
La Colombe égarée. Strophes de 4 vers, de 10 pieds.
Chanson Klephte. Strophes de 8 vers, de 8 pieds.
Adieux à Madame Pasta. Strophes de 4 vers, de 10 pieds.
Les Deux Astres. Vers de 8 pieds. Dialogue entre l'Étoile et la Comète.
Le Lai de l'Abeille. Vers de 4 pieds.
Rêverie. Strophes irrégulières de 12 pieds et de 6 pieds.
Le Soleil d'Automne. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Lorsque Jean Polonius publia ce volume de début, il avait le même âge que Lamartine, et était l'aîné de neuf ans de Vigny, avec lesquels nous aurons lieu de le comparer. Les premières *Méditations poétiques* avaient paru en 1820, les nouvelles en 1823 ; *Héléna* en 1822, les *Poèmes antiques et modernes* en 1826. Pour replacer l'auteur des *Poésies* dans son milieu poétique, nous dirons que cette année 1827 fut marquée par l'apparition des *Ballades Allemandes* (3 janvier), de Ferdinand Flocon, le futur député de 1848 ; de l'*Ode à la Colonne,* de Victor Hugo (19 février); des *Préludes poétiques* d'Amédée de Loy (17 mars); des *Poésies diverses* de Ch. Nodier (27 juin) ; de *Berthe et Robert,* d'Édouard d'Anglemont (4 juillet) ; des *Athéniennes,* de Boulay-Paty (14 juillet) ; des *Poésies* d'Élisa Mercœur ; des *Poésies Européennes,* de Léon

Halévy (8 août); de la *Barricade,* de Barthélemy et Méry; des stances sur le *Buste de Charles X,* de Soumet (10 novembre); du long poème d'*Ismalie,* du vicomte d'Arlincourt (15 décembre); du *Retour,* de Delphine Gay (19 décembre). Si l'on rapproche le volume de vers publié la même année par Jean Polonius de ceux que nous venons de citer, on trouve qu'il leur est très supérieur. La plupart des pièces qui le composent se lisent encore aujourd'hui avec plaisir, et il en est deux ou trois qui égalent les plus belles écrites à cette époque : l'une même est un vrai chef-d'œuvre qui ne doit pas périr.

Le caractère général du recueil est élégiaque, mais avec des nuances particulières, qui tantôt semblent d'un émule de Millevoye, et, plus en arrière encore, des poètes du XVIIIe siècle, de Bertin et de Parny; les autres, d'une touche plus moderne, rappellent Ulric Guttinguer dans son recueil de 1824. A la première manière appartiennent les pièces : *Le Baiser, Jalousie. Le Mystère, Retour, Je la verrai,* et *Craintes et Vœux,* où on lit :

Ris à ce monde qui t'encense :
La rose est faite pour briller.
Ah! puisses-tu ne pas, comme elle,
Quand du roc qui la vit fleurir
Une main avide et cruelle
Vient l'arracher et la flétrir,
Dire un jour avec un soupir :
« Malheur, malheur à qui naît belle! »

La barcarolle *Le Pélerin,* la *Chanson du Klephte,* le *Lai de l'Abeille,* sont même d'un goût tout à fait démodé. A la seconde manière, nous rapporterons les pièces pleines de passion, comme le *Sourire,* où apparaît déjà cet amour fatal qui est celui de Byron, de Guttinguer, après eux, de Musset :

Je sais que ton regard ne brille que pour plaire ;
Que sa flamme est pareille à la froide lumière
Qu'en nos climats glacés nous verse le soleil ;
Que c'est au prix des pleurs que tu vends ton sourire,
Et que tu fais payer une heure de délire
Par des jours d'amertume et des nuits sans sommeil,
Mais j'ai besoin d'aimer....

Et encore le *Silence,* qui débute par ces vers tout à fait romantiques :

Tu te plains que je garde un silence farouche,
Que toujours près de toi mon front semble attristé...

Surtout enfin ces *Stances* dans lesquelles le poète rappelle à sa maîtresse l'heure où il a su triompher de sa passion, de son délire, et respecter la femme malheureuse qui cherchait un refuge dans ses bras :

En vain tout s'unissait pour servir ma tendresse ;
En vain mes sens émus me criaient : « Sois heureux! »
Mon orgueil te sauva de ta propre faiblesse ;
J'arrêtai de mon sang l'impétueuse ivresse ;
J'étouffai sous ma main ses battements affreux.

Tu ne les as pas vus, tu n'as pu les connaître,
Ces combats, ces tourments, sans témoins, et sans bruit!
Ils sont morts dans mon sein, morts sans oser paraître,
Comme ces feux impurs qu'un air brûlant fait naître,
Et qui, fils de la nuit, expirent dans la nuit.

Nous n'avons cité ces vers que pour donner une juste idée du caractère de la poésie élégiaque de Jean Polonius : mais, s'il n'avait écrit que ceux-là, il ne se distinguerait guère de la foule des poètes qui ont publié des vers amoureux. Cependant, Sainte-Beuve, Asselineau, l'ont rapproché de Lamartine, ont vu en lui un disciple du poète du *Lac ;* disciple, il est vrai, *longe vestigia sequens,* mais enfin le rappelant quelquefois.

Tout au moins les critiques l'ont-ils considéré comme un des poètes qui, venus après Lamartine, se sont inspirés de lui et se rattachent à son école.

« Ce n'est pas, dit Sainte-Beuve, un précurseur de Lamartine, il l'a suivi, et peut servir très distinctement à représenter la quantité d'esprits distingués, d'âmes nobles et sensibles qui le rappellent avec pureté dans leurs accents... Ses premières poésies attirèrent l'attention dans le moment; un peu antérieures, par la date de leur publication, à l'éclat de la seconde école romantique de 1828, on les trouva pures, sensibles, élégantes; on ne les jugea pas d'abord trop pâles de style et de couleur. C'est l'amour qui inspire et remplit ces premiers chants de Polonius; ils rentrent presque tous dans l'élégie. Plus de Parny, plus même de Millevoye : les deux ou trois petites et adorables élégies de Lamartine : *Oui, l'Arno murmure encore,* etc.; *Lorsque seul avec toi pensive et recueillie,* etc., semblent ici donner le ton; mais, si le poète profite des nouvelles cordes toutes trouvées de cette lyre, il n'y fait entendre, on le sent, que les propres et vraies émotions de son cœur. Ce gracieux recueil se peut relire quand on aime la douce poésie et qu'on est en veine tendre. »

Voilà l'éloge : voici les réserves :

« Jean Polonius chante, comme un naturel, dans la dernière langue poétique courante, qui était alors celle de Lamartine, mais il ne la refrappe pas pour son compte; il ne la réinvente pas (1).

Il nous paraît difficile cependant de trouver, dans les vers élégiaques de ce premier recueil, rien qui rappelle la pureté d'expression, l'harmonie berceuse, la molle cadence des pièces de Lamartine citées par Sainte-Beuve. Il est d'ailleurs une profonde différence qui sépare les vers d'amour de Jean Polonius de ceux que le même

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1840, IVe série, t. XXII, p. 1029-1030. Cet article, paru à l'occasion du troisième volume poétique de J. Polonius, *Érostrate,* a été réimprimé dans les *Portraits contemporains,* Paris, 1889, III, 276.

sentiment a inspirés à Lamartine : c'est l'absence complète de l'idée religieuse ; tandis qu'elle est toujours présente chez le chantre d'Elvire. Lamartine, comme presque tous les premiers romantiques, reste chrétien, même dans les élans de la plus grande passion. Jean Polonius n'est d'aucune religion. Sur ce point, c'est un païen absolu. Non pas qu'il fasse profession d'irreligion, encore moins de matérialisme, d'athéisme. Ailleurs, on voit même qu'il avait des opinions spiritualistes très arrêtées : tout ce que nous voulons dire, c'est qu'il ne faisait pas intervenir la religion comme élément poétique dans ses vers, selon la pratique, plus décorative que sincère, des romantiques de 1820 à 1830, et en particulier de Victor Hugo, laissant à part Lamartine qui resta toujours fidèle à des sentiments dont il serait injurieux de mettre en doute la sincérité.

Lamartine arrive à l'inspiration philosophique par l'inspiration religieuse; Jean Polonius, au contraire, aborde directement le poème philosophique. Et c'est dans le poème philosophique qu'apparaît sa vraie supériorité. Dans ce genre, il fut un véritable initiateur : car, comme Lamartine, Vigny lui-même, le grand poète philosophique du XIXe siècle, commença par le poème religieux. *Éloa, Moïse,* qui datent de 1824 et de 1826, sont avant tout des poèmes religieux, au moins par la source biblique où ils sont puisés. Dans ce recueil de 1827, Jean Polonius, au contraire, nous apparaît avec le caractère bien tranché, exclusif, de poète philosophique, qui restera éminemment le sien. Telle est, en effet, la marque profonde imprimée à sa pièce *l'Exil d'Apollon,* la plus belle du recueil, et qui doit être considérée comme un chef-d'œuvre.

Notons encore que Jean Polonius fut, avec Alfred de Vigny, le premier qui, à la suite d'André Chénier, s'inspira de l'Antiquité païenne. Vigny, dès 1822, avait

composé *Symétha, la Dryade, le Somnambule,* tandis que Lamartine et Victor Hugo semblent en faire complètement abstraction, sauf ce dernier, pour la partie pittoresque, comme dans le *Chant de fête de Néron.*

Pour l'inspiration aussi bien que pour la forme, on trouverait difficilement dans toute l'école romantique quelque chose de plus beau que cet *Exil d'Apollon :*

Apollon dans l'exil végète sur la terre.
Dépouillé de sa gloire, il a fui loin du ciel,
Errant, comme l'aiglon qu'a rejeté son père,
Loin du toit paternel.

. . . .

Il est nuit....

Près des lieux où l'Ossa lève sa crête altière,
Morne, il va conduisant ses troupeaux vagabonds,
Réduit au pain grossier qu'on jette pour salaire
Aux pâtres de ces monts.

. . . .

Qu'il est doux, le parfum de ces forêts lointaines!
Qu'il est grand, le tableau de ce dôme étoilé !
Mais quels tableaux, hélas ! peuvent charmer les peines
De l'auguste exilé ?

Astres, soleils divins, peuplades vagabondes,
Yeux brillants de la nuit qui parsemez les cieux,
Qu'êtes-vous pour celui qui du père des mondes
A vu de près les yeux ?

Le front nu, le regard levé vers les étoiles.
Sous l'abri d'un laurier le dieu s'est étendu,
Et son œil enivré cherche à percer les voiles
Du ciel qu'il a perdu.

Le dieu accorde sa lyre et fait entendre ce chant de regrets, de douleur des bonheurs, des grandeurs disparus, chant vraiment sublime que nous ne pouvons malheureusement donner ici tout entier :

Que voulez-vous de moi, visions immortelles ?
Douloureux souvenirs, ineffables regrets !
Que voulez-vous? pourquoi m'emporter sur vos ailes
Aux célestes palais ?

J'entends encor le bruit de leurs fêtes brillantes;
Sous ces lambris d'azur d'où me voilà tombé,
Je sens, j'aspire encor les vapeurs enivrantes
De la coupe d'Hébé.

Je vois les dieux assis sous les pieds de mon père!
Je les vois, de son front contempler la splendeur,
L'œil fixé sur ses yeux, brillants de sa lumière,
Heureux de son bonheur.

Même vœu, même don, même esprit les anime.
Chacun d'eux, l'un de l'autre écho mélodieux,
Sait comprendre et parler cette langue sublime
Qu'on ne parle qu'aux cieux.

Mais moi, qui me comprend dans mes chagrins sans [nombre?

. . . .

Ces pâtres ignorants à qui mon sort me lie,
Bruts comme les troupeaux qu'ils chassent devant eux,
Peuvent-ils deviner d'une immortelle vie
Les besoins et les vœux?

Ont-ils vu les rayons dont brille mon visage?
Sauraient-ils distinguer mes lyriques accents
De ces cris imparfaits, de ce grossier langage
Qu'ils appellent des chants ?

Fixant sur mes regards un stupide sourire,
Ils s'étonnent des maux que nul d'eux n'a soufferts;
Cet étroit horizon où leur âme respire
Est pour eux l'univers.

J'ai vécu d'une vie et plus haute et plus fière!
Ma lèvre, humide encor du breuvage des dieux,
Rejette avec dégoût les flots mêlés de terre
Qu'il faut boire en ces lieux.

O mon père ! ô mon père ! à quelle mort vivante
L'enfant de ton amour est ici-bas livré !
Pourquoi le triple dard de ta flèche brûlante
Ne m'a-t-il qu'effleuré ? (1)

Si nous ne nous trompons, on peut sans désavantage rapprocher de cette pièce, l'*Exil d'Apollon,* celle de *Moïse,* d'Alfred de Vigny, composée dans un esprit très différent, mais qui s'en rapproche par l'amertume des sentiments que peut inspirer le spectacle de la terre.

Après elle, nous ne citerons plus du recueil de 1829 que ces derniers vers des *Deux Astres,* où la Comète, à la course vagabonde, s'adresse ainsi à l'Étoile, fixe dans sa marche régulière :

Vaut-il donc mieux, dans l'esclavage
Usant les siècles à vieillir,
Jour après jour, âge après âge
Pâlir, s'éteindre, dépérir.
Ah ! quand Dieu de sa main puissante,
Me jette encor toute brûlante
Dans les feux de l'astre du jour,
J'ai du moins rempli ma carrièrc ;
J'ai vécu libre, active et fière,
J'ai détruit, créé tour à tour.

(*A suivre*). EUGÈNE ASSE.

(1) L'*Exil d'Apollon* a été reproduit tout entier dans les *Souvenirs poétiques de l'École romantique,* d'Édouard Fournier. Paris, Laplace, Sanchez, 1880, in-12, p. 238.

GRAVEURS DE FERS ET RELIEURS

A LYON AU XVIe SIÈCLE

Dans une notice des relieurs de livres à Lyon du XIVe au XVIIe siècle, nous avons fait la remarque qu'il y avait eu dans cette ville, au XVIe siècle, quelques graveurs de « fers à imprimer ».

Le « graveur de fers à imprimer » gravait les *fers* destinés à imprimer les petits sujets propres à l'ornementation de la couverture du livre, ainsi que les écussons aux armes, la marque de l'imprimeur ou du libraire, les *histoires* (1) ou les médailles dont l'empreinte décorait les plats.

Nous avions constaté l'existence de ces graveurs, sans être arrivé à connaître leurs noms, et nous avions dès lors pensé qu'ils étaient des ouvriers attachés aux ateliers des relieurs ou des libraires.

Au cours de nos recherches dans les archives de Lyon, nous avons acquis la preuve que plusieurs de ces graveurs ont été, comme les doreurs sur cuir, indépendants des relieurs. Nous savons aujourd'hui que, au XVIe siècle, les graveurs sur bois ou en taille-douce qu'on appelait à Lyon tailleurs d'histoires ont été chargés en certaines occasions de graver des fers à imprimer.

Guillaume Cornet, « graveur de fers », demeurait en 1504 devant l'église Notre-Dame de Confort.

(1) On donnait, au commencement du XVIe siècle, le nom d'*histoire* comme synonyme de figure ou d'image à la représentation de personnages isolés. Plus tard l'histoire était toujours une scène figurée comportant la réunion de plusieurs personnages qui prenaient part à une action commune.

Le graveur Jacques de Belmont a travaillé pour Ennemond Fontanel, marchand libraire et maitre relieur de livres, et nous avons suivi celui-ci à Lyon de 1507 à 1545.

Un tailleur d'histoires du prénom d'Antoine a été employé par Sébastien Gryphe; celui-ci avait un atelier de reliure et a fait marquer d'un griffon des livres reliés chez lui.

Les relieurs se sont adressés plus d'une fois à des graveurs qui avaient quelque notoriété. Le mandement suivant le démontre.

« Paié à Jehan le fevre graveur la somme de cinq escuz d'or soleil pour avoir ledict le fevre faict et gravé en forme de marque les armoyries de ladicte ville pour marquer ou apposer en la couverture des missaulx qui ont esté faictz pour porter à Nostre dame de Lorette, à cause du vœu de ladicte ville (de Lyon) l'année passée y fit....

« Faict.... le dernier jour du mois de juillet l'an m v^c quatre vingt deux (1). »

Jean Le Febvre ou Le Fèvre, graveur, tailleur d'histoires, a travaillé à Lyon de 1573 à 1590. Il demeurait en cette ville « en Rue Thomassin à l'enseigne des troes croxant ». Il signait *Jehan le feure tailleur.* Il a gravé des estampes sur cuivre et d'autres sur bois. On a de lui une estampe en taille-douce, de 280 mill. de haut sur 310 mill. de large, intitulée : *Figvre de la Ville et Chasteau de Somières, sitvée av pays de Langvedoc à présent réduicte sovbz l'obéysance dv Roy.* Jean Le Febvre a « pourtraict et taillé.... (des) molles servans à imprimer » pour Antoine Volant, qui était à la fois imprimeur, libraire, dominotier, peintre et tailleur d'histoires à Lyon (1552-1581).

L'ornementation du livre fut, non pas plus élégante,

(1) Archives de la ville de Lyon, cc 1305, n° 40.

mais plus brillante, au XVIIe siècle. Nous ne connaissons le nom que de deux graveurs de ce temps, Jacques Gaillot et Nicolas Petit, qui aient fait alors des « fers à imprimer ».

François Leheudier, maître relieur et doreur dans ce siècle, a pris une fois, en 1642, la qualité de graveur.

Dans la notice dont nous avons parlé plus haut, nous avons donné les noms de 70 relieurs qui ont exercé à Lyon au XVIe siècle. Nous en signalerons trois autres :

Jean PILLEHOTTE, marchand libraire et maître relieur (1570-1603), qui avait un atelier de reliure de quelque importance et qui a fait des reliures pour le Consulat et l'Aumône générale ; ces reliures étaient souvent « de vélin à filets rubans de soye. »

Gabriel BRANY, relieur (1572-1574).

Antoine PILLEHOTTE, libraire et relieur (1575-1592).

Il est sorti au XVIe siècle des ateliers de Lyon des reliures d'une rare élégance, et l'on en connaît quelques-unes qui furent faites pour Henri II et Catherine de Médicis. Les livres destinés aux souverains n'étaient pas tous recouverts avec luxe. Ainsi un exemplaire de l'édition espagnole des *Quadrins historiques de la Bible* (Jean de Tournes, 1553), relié en peau d'un brun foncé, qui a appartenu à Charles-Quint, porte, sur les plats tout unis, au centre l'aigle impériale à deux têtes surmontée de la couronne impériale et à chaque angle un fleuron à peu près pareil à la fleur de lis dont le dessin est dans le goût lyonnais. Au dos, le petit ornement en feuille de lierre employé si souvent par Jean de Tournes.

NATALIS RONDOT.

LES

ALMANACHS DE MODES

1814-1830

Un jour la Nouveauté parut
Aux lieux où règne la folie ;
Chacun disait : qu'elle est jolie !
De toutes parts on accourut.
Demeurez dans notre patrie
O Madame la Nouveauté !
Plus que l'esprit et la beauté
Toujours vous y fûtes chérie.
Lors la déesse à tous ces fous
Répondit : Messieurs, j'y demeure
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.
Le lendemain on se montra
Aussi brillante que la veille ;
Le premier qui la rencontra
S'écria : Mon dieu ! qu'elle est vieille.

Pauvre Nouveauté ! pour ne pas mériter chaque jour pareille injure, il lui faut se régénérer dans la mode,

.... déesse inconstante, incommode
Bizarre en ses goûts, folle en ses ornements
Qui paraît, fuit, revient et naît en tous les temps.

(VOLTAIRE).

Bernis la traite de tyran, en tous les cas aimable tyran; mais c'est plutôt une souveraine, *une Royne et grande*

empirière, comme le disait Montaigne, dont le séjour de prédilection est la France. De Paris, elle date presque tous ses décrets qui ne vivent que « ce que vivent les roses, l'espace d'un matin »; sa devise est *tout lasse, tout passe;* aussi chaque jour de l'année voit paraître un ajustement nouveau dans la patrie de la légèreté et de l'inconstance qui est la nôtre.

Les changements de mode sont si fréquents que cela a donné naissance à un charmant conte en vers que voici :

LE MONARQUE ET LE PEINTRE

Un peintre voyageur fut pris par un corsaire
Et conduit au Roi de Salé;
Çà, dit-il fièrement au peintre désolé,
Bâtard du Titien, voyons ce que peut faire
Le pinceau dont tu t'es vanté;
Si tu réussis à me plaire,
Je te promets ta liberté.
Peins pour orner ma galerie,
Toutes les nations et que ton industrie
Fasse en sorte que l'œil, dès le premier moment,
En distingue chacune à l'air, au vêtement.
Le peintre, dans l'espoir de sortir d'esclavage,
Dresse son chevalet et pinceau d'imiter
Si bien qu'à n'en pouvoir douter
On les reconnaissait à l'habit, au visage.
Mais chaque peuple étant vêtu
Suivant sa diverse manière,
Le seul Français était tout nu,
Portant uniquement sur son bras qu'il replie
Une pièce d'étoffe. Où sont donc tes esprits ?
Dit le monarque au peintre et par quelle folie
Peins-tu le Français sans habits ?
Seigneur, lui répond-il, n'en soyez pas surpris.
Il change si souvent de mode
Que mon œil ne sachant où se déterminer
Lui donne de l'étoffe afin qu'il s'accommode
Comme il voudra l'imaginer.

Pour suivre la mode dans tous ses caprices, à travers les révolutions qu'elle amène dans les parures, d'innombrables publications se sont succédées, se succèdent encore et se succèderont toujours. Le Cabinet des modes, la Gallerie des costumes, les Courriers de la mode, les échos, les revues etc., etc., nous tiennent au courant des fantaisies éphémères, des créations fugitives de la souveraine. Pour en dresser une liste complète, il faudrait le travail de plusieurs bénédictins, et encore !! Que d'investigations dans le passé, que de recherches dans le présent, tout cela pour ne jamais finir !

Mais dans un vaste domaine, quelle que soit son étendue, l'on peut toujours explorer un petit coin, et c'est dans celui des almanachs de modes que je vais m'aventurer pour en décrire quelques-uns, le *dessus du panier,* ceux qui sont dignes de l'attention des bibliophiles.

Les éditeurs d'almanachs devaient naturellement en consacrer un certain nombre aux habillements et coiffures de leur temps.

A la fin du XVIIIe siècle, de 1775 à 1790, Valade, Desnos, Boulanger, Jubert, nous avaient donné : le *Manuel des toilettes,* l'*Almanach galant des Costumes Français,* le *Recueil général des modes et costumes,* les *Fantaisies aimables,* les *Lacets de Vénus,* les *Embûches de Cythère,* la *Toilette des Grâces,* les *Modes Parisiennes ou les Dons de la nature embellis par l'art,* les *Loisirs d'une jolie femme,* le *Gotha de 1777 avec les figures de Freudenberg,* pour le *Monument du costume,* etc., etc. (Plusieurs d'entr'eux ont été décrits dans le *Coup d'œil sur les Almanachs illustrés du XVIIIe siècle.*)

De 1790 à 1800, les nouvelles *Étrennes curieuses des incroyables, merveilleuses, inconcevables et des raisonnables de Paris,* nous mettent au fait des exagérations de la mode et des trente perruques nouvelles ; *Ah ! que*

c'est drôle ou *le Cabinet des modes,* contient la description des costumes nouveaux.

Tout à fait au commencement du XIXe siècle, le *Suprême bon ton* ou *Étrennes à la mode aux personnes curieuses de leur parure* (1801), *les Costumes des dames Parisiennes* et *l'Ami de la Mode,* l'*Almanach des Modes de la parure* sont conçus comme leurs aînés du XVIIIe siècle, même format in-24, même nombre de gravures.

Plus rien jusqu'en 1814, où l'Almanach de la Mode fait sa réapparition ; le format est in-18, les gravures sont généralement coloriées, la reliure n'est qu'un cartonnage. Ils donnent la description détaillée des toilettes, les adresses des bons faiseurs, passent en revue les théâtres, les promenades et divertissements de chaque saison.

C'est à Rosa, libraire, que revient l'honneur de la publication des neuf années consécutives de ces petits volumes devenus si rares aujourd'hui qu'il est fort difficile d'en avoir la collection complète. Le succès de Rosa excite l'émulation des éditeurs, et Janet, Le Fuel, Marcilly publient à leur tour des livres du même genre, fort recherchés en raison de leur intérêt documentaire pour la vie de 1814 à 1830.

1814

Annuaire des Modes de Paris, orné de douze figures. 1re année. A Paris, chez l'éditeur, rue Montmartre, n° 183, au bureau du Journal des dames, et chez Delaunay, libraire, galerie de bois, n° 244, au Palais-Royal.

In-18, 288 pages ; faux-titre, titre imprimé.

Douze figures : « Mode de Paris », très finement gravées et coloriées, non signées, mais que l'on peut attribuer à Horace Vernet. En regard de la gravure est son explication.

Janvier. Casque de velours plein orné d'aiguillettes de satin et de deux plumes d'autruche. Redingote de velours garnie en cygne. Souliers fourrés.

Février. Toque de gros de Naple garnie en gaze rayée. Bandeau de perles et grains d'or. Robe de gros de Naples garnie de gaze rayée.

Mars. Toque en corbeille. Robe en gros de Naples. Pardessus de reps.

Avril. Chapeau de tulle et gros de Naples garni de roses boiteuses. Bandeau de velours épinglé. Manches de tulle. Robe de levantine.

Mai. Chapeau de gros de Naples. Robe de perkale.

Juin. Coiffure à la Chinoise ornée d'un fichu de gaze. Camisole chinoise en perkale.

Juillet. Bonnet à la Chinoise en tulle. Robe de mousseline brodée.

Août. Chapeau de levantine. Robe de levantine.

Septembre. Bonnet paré en tulle, orné de marguerites. Robe de perkale.

Octobre. Chapeau de reps, fleurs de satin. Canezou de mousseline, Robe de perkale.

Novembre. Chapeau de velours à mouches orné de deux blondes. Tête de falbala en torsade. Balantine (du mot grec βαλαντιον), petite poche, remplaçant les gibecières qui avaient succédé aux ridicules.

Décembre. Chapeau de reps. Robes de mérinos garnie de franges de soie.

Le texe, divisé en douze parties, contient d'intéressantes notices sur les modes de chaque mois, sur tout ce qui doit composer un trousseau, une corbeille de mariage, une layette ; des renseignements relatifs au corail, aux diamants et autres pierres précieuses, aux bijoux, tabatières et breloques adoptés par les élégantes et les petits maitres. L'Amour dans une balançoire, l'Amour volage, l'Amour dans une rose, Une petite bascule en or formée

d'une flèche qui offre à l'une des extrémités l'Amour, et à l'autre, un papillon aux ailes azurées faisant pencher la bascule de son côté (ce qui rappelle l'idée ingénieuse : l'Amour est encore plus léger), voilà celles dont on raffole.

Très amusant, le tableau de Tortoni ! que l'on peut citer en entier :

« Il est un petit coin de Paris, où la foule abonde, non « point la foule en sabots, mais la foule en panaches.

« Est-ce un palais, une galerie de tableaux, un cabinet « d'antiquités, un jardin magnifique, un chef-d'œuvre « dramatique enfin, qui attire ?

« Ce n'est rien de tout cela.

« Il y a d'abord ce qu'on veut bien appeler une terrasse « avec une barrière en bois et des chaises de paille ; « puis quelques marches incommodes, une rampe de « fer brut, un salon étroit, un autre petit salon, un troi- « sième salon plus petit encore et même un quatrième « dans les infiniment petits.

« On monte par un escalier tortueux. On trouve des « salles un peu plus aérées ; plus un billard dans le demi « jour.

« Je ne vois rien là-dedans de si merveilleux !

« Patience, il n'est que sept heures encore.

« Huit heures sonnent, puis neuf. Alors il n'y a plus « de tabourets nulle part, toutes les tables sont prises, « les femmes sont rangées par files, attendant qu'il y ait « moyen de se placer. On se lorgne, on se salue, on se « dit des choses charmantes.

« Je vous quitte et j'y cours.

« Vous y courez ? où ?

« Chez Tortoni ».

A la fin de chaque partie se trouve la liste des fournisseurs en vogue avec leurs adresses : tailleurs, couturières, coiffeurs, lingères, parfumeurs, marchands de

cannes, fabricants de bronzes, orfèvres, joailliers, graveurs, opticiens, relieurs, etc., etc. (1)

1814

Almanach des Modes, 1re année. — A Paris, chez Rosa, libraire, gde cour du Palais-Royal.

Vol. in-18. 276 pages; faux-titre. Sur le titre, jolie petite composition très finement gravée et coloriée, représentant l'Amour apportant un chapeau du dernier goût à une jeune femme assise sur un siège pur style Empire; 1 feuillet pour les articles du calendrier, six pour le calendrier; table des matières et préface, 12 feuillets.

Ire PARTIE. — Modes nationales.

1re partie, 1re section : Les quatre Saisons.

Articles sur les modes de chaque saison, accompagnés de figures coloriées, dessinées et gravées par Blanchard ; charmantes compositions à deux ou trois personnages.

Hiver. — Les femmes en casque à la Clorinde et chapeau à la Jockey; dans le lointain, un patineur en dolman et toque rouges, pantalon bleu.

Printemps. — Chapeaux de paille d'Italie ou de tulle, ornés de fleurs. Pour les hommes, redingote verte, culotte et bottes à revers.

Été. — Le genre chinois domine dans la toilette des femmes. Les élégants portent le pantalon de nankin et le gilet blanc.

Automne. — Coiffure à la Chartreux, coqueluchon, calèches.

2e section. Notices sur le Salon, les enseignes, les passages, le boulevard du Temple, sociétés épicuriennes, la

(1) C'est grâce à l'extrême amabilité de M. le comte Alexis de Noailles que j'ai pu décrire *de visu* ce *très rare* petit volume. Il a bien voulu me le communiquer, mieux encore ! me l'offrir. Qu'il en reçoive ici mes plus sincères remerciements et l'expression de ma reconnaissnce.

nécrologie (Lagrange, Delille, Grétry, Mme d'Houdetot, Mlle Contat, Mme Fanny de Beauharnais), la littérature, la musique et les théâtres. Renseignements sur les *déjeuneurs* réunis tous les 15 jours aux Frères-Provençaux, parmi lesquels neuf membres de l'Académie cherchent à faire élire dans leur compagnie leurs collègues du déjeuner.

IIe PARTIE. — Toilette des dames; celle des hommes. Adresses des marchandes de modes, coiffeurs, couturiers, tailleurs, etc.

IIIe PARTIE. — Modes étrangères.

Deux gravures de costumes chinois.

Notice sur la Chine, divisée en IV chapitres passant en revue l'état de la Chine au XVe siècle. Costumes des femmes tartares et des Magao-tsés. Renseignements sur les maisons, mobiliers, jardins, politesse, jeux, festins, naissances, mariages, fêtes, spectacles, divertissements, beaux-arts et sciences, productions, manufactures, etc.

1815

L'*Annuaire des Modes* et l'*Almanach des Modes,* parus simultanément en 1814, ont été fondus en 1815 sous le titre : *Almanach des Modes et Annuaire des Modes réunis. 2e année. A Paris, chez l'éditeur, rue Montmartre, no 183, au bureau du Journal des Dames; et chez Rosa, libraire, grande cour du Palais-Royal.*

Vol. in-18. 288 pages.

En regard du titre, frontispice dessiné par H. Vernet, gravé par Gatine, intitulé *La Toilette.* Une femme de chambre met la dernière main à la coiffure de sa maîtresse assise devant une élégante psyché.

Ire PARTIE. — Modes nationales.

1re section. Les quatre parties du jour, avec quatre figures d'Horace Vernet.

Le Matin. Femme en négligé, chevelure enveloppée dans un bonnet de dentelle, longue camisole.

Midi. Promenade aux Tuileries. Le chapeau est à haute forme avec plumet de plumes de coq.

Le Soir. Toilette de Cour, robe à traine, coiffure en plumes. Le jeune homme porte l'habit à la française, la culotte courte, les bas de soie blancs.

La Nuit. Femme d'un âge mûr en négligé. Jeune fille en toilette de bal.

La fin de la première partie est consacrée au Marché aux fleurs, bouquetières, bains publics, Tivoli, Bagnolles, la littérature, les théâtres et la musique, la nécrologie (Bernardin de Saint-Pierre).

IIe PARTIE. — *Manuel des gens du monde.* Articles intéressants sur l'habitation, le mobilier, escaliers, antichambres, salons, salles à manger, billards, les appartements des femmes et ceux des hommes, la bibliothèque, les escaliers dérobés, les écuries et remises. Tout élégant de 1815 devait avoir berline, coupé, calèche, landau, voiture de voyage, carishs, boghay, guigue et phaéton. L'intérieur de ces voitures doublé de drap blanc, bleu ou bouton d'or, gris, bordé de galons de soie très beaux. Les caisses devaient être peintes en jonquille, gros bleu, vert d'eau ou vert olive; la couleur du train était différente de celle de la caisse.

IIIe PARTIE. — Modes étrangères. *Angleterre.*

Une fig. — Deux jeunes femmes en négligé sont à la promenade; elles se donnent le bras et se servent de leurs ombrelles en guise de cannes.

Notices sur les modes arrivant de Paris, les magasins d'objets de luxe à Londres, la Cité et le quartier ouest de la ville, la saison, la manière de vivre, les raouts, bals parés, Vauxhall, les paris, les courses, combats de coqs, maisons de campagne, jardins et parcs.

L'Almanach des modes de 1815 se termine par des

adresses et annonces parmi lesquelles celles des relieurs qui peuvent intéresser les bibliophiles d'aujourd'hui :

MM. Bozérian, rue de Tournon, n° 31;
Bozérian jeune, quai des Augustins, près la rue Git-le-Cœur;
Courteval, rue des Carmes, 5;
Simier, rue Saint-Honoré, 152;
Lefèvre, quai des Augustins, 27;
Doll, rue Mazarine, 16;
Thouvenin, rue de l'École-de-Médecine;
Rosa, grande cour du Palais-Royal;
Purgold, rue Dauphine, près celle Christine.

(*A suivre*).

V[te] DE SAVIGNY DE MONCORPS.

NOTE

SUR

LES ASTROLOGUES TROYENS

On sait que la ville de Troyes fut un centre important de production d'Almanachs, depuis la fin du XVe siècle jusqu'à ces derniers temps. M. Émile Socard a écrit l'histoire de cette intéressante industrie, il a décrit tous les livrets qui sont passés sous ses yeux pendant sa longue carrière de chercheur, et relevé une liste de trente astrologues, à laquelle manquent bien peu de noms (1). En attendant que nous donnions à son excellent travail le supplément que de nouvelles trouvailles nous permettront de rédiger un jour, nous croyons intéressant de mettre en lumière un certain nombre de contrats passés entre des astrologues troyens et les imprimeurs ou les éditeurs qui publiaient leurs prédictions. Ces actes proviennent de minutiers locaux explorés par nous, tâche laborieuse, mais que payait largement le résultat obtenu. Pourquoi faut-il que les exigences du labeur quotidien nous l'aient fait interrompre si tôt !

Le 13 mars 1616, PIERRE VARLET, « me escrivain juré à Troyes, professeur de mathématiques, géométrie et arithmétique », s'engage envers Jean Berthier, imprimeur, à fournir pendant huit ans, à partir de 1617 et à raison de 10 livres par an, la copie d'un almanach sous son nom, qu'il devra au préalable « faire veoir et faire permettre d'imprimer par messieurs d'églize et de la justice ». — *Minutes Tripault.*

(1) Émile Socard, *Étude sur les Almanachs et les Calendriers de Troyes (1497-1881), Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1881, et tirage à part formant 163 p. in-8, 1882. Nombreux bois gravés originaux.

Le 21 décembre 1618, Loys de la Gallère, imprimeur à Troyes (1), promet à Pierre Sourdet, imprimeur-libraire, pour dix ans à partir de 1620, une copie qu'il s'engage à ne communiquer à aucun autre qu'à Sourdet et que celui-ci ne pourra rétrocéder. Il est spécifié que le titre portera ces mots : « Composé et calculé par Me Loys de la Galere, astrologue champenois », avec la figure et portrait dudit de la Gallère, que Sourdet fera tailler et graver à ses frais. L'astrologue recevra 18 l. les cinq premières années et 20 l. les cinq autres. — *Min. Thevignon.*

A la même époque, florissait Pierre Patris, dit de Larrivey, compagnon imprimeur, neveu du chanoine troyen Pierre de Larrivey, auteur des *Comédies facétieuses,* qui l'aurait même précédé dans l'art des prédictions. En effet, le 24 juillet 1620, Pierre Patris cède à Jean Oudot l'aîné, imprimeur et libraire, moyennant 108 l., six années de copies d'almanachs, allant de 1621 à 1626, faites et composées, dit-il, par son oncle, nommé ci-devant Claude Morel, et trouvées chez lui. Ces almanachs devront être imprimés et distribués au nom du feu chanoine, et Patris s'engage à les faire approuver par l'autorité ecclésiastique. — *Min. Thevignon.*

Un peu plus tard (11 octobre 1621), Pierre Patris promet de livrer dans huit jours à Claude Briden, libraire, « une copie de centuries ou presages en vers composez par deffunct Me Pierre de La Rivey cy-devant nommé Me Claude Morel (2) et encor une coppie d'autres centuries ou presages

(1) Loys de la Gallère n'était sans doute que compagnon ; vers la même époque, existait un Antoine de la Gallère, qui paraît être son frère et dont, malgré son titre de me imprimeur, on n'a aucune preuve d'exercice. (Arch. de l'Aube.)

(2) Les biographes du chanoine Larrivey sont muets sur ses talents prophétiques. Peut-être l'attribution que lui fait son neveu de certaines *Centuries* n'était-elle qu'un moyen d'intéresser davantage le public et les éditeurs à ses propres élucubrations. — Remarquons toutefois que Grosley, dans ses *Mémoires historiques sur Troyes* (I, p. 419), dit avoir vu, peints de bonne main, les portraits des deux Pierre l'Arrivey, tenant chacun un compas et environnés de sphères, d'astrolabes et de quarts de cercle. Mais à cela on peut encore opposer une note de Simon de Troyes, conservée à la Bibliothèque de cette ville, n° 3169 des manuscrits, d'après laquelle Pierre Larrivey aurait eu non-seulement un neveu, mais aussi un arrière-neveu : l'un astrologue, l'autre tireur d'horoscopes.

Nous n'avons pas encore rencontré l'édition troyenne des *Centuries,*

en vers composez soubz le nom dudict de la Rivey le jeune », qui s'intitule alors mathématicien. — *Min. Tripault.* — Un contrat du 15 décembre 1621 stipule que Jean Oudot en sera l'imprimeur et que l'astrologue recevra 9 l. par an. — *Min. Thevignon.*

Pierre Patris semble avoir éprouvé quelques déboires dans le placement de ses œuvres ; divers imprimeurs se mêlaient de les publier sans son assentiment. Il dut solliciter pour elles l'obtention d'un privilège royal qu'il céda à Claude Briden par contrats des 9 janvier 1626 et 26 octobre 1628. Briden, à son tour, en céda le droit d'exploitation, pour le ressort du parlement de Rouen seulement, à un imprimeur de cette ville, Louis Dumesgnil, par contrat du 19 juin 1630, valable pour dix ans, moyennant 60 l. par an, payables en marchandises de librairie. — *Min. Tripault.*

Le 26 octobre 1652, CLAUDE TERNET, professeur de mathématiques et arpenteur juré pour le roi au bailliage de Chalon-sur-Saône, convient avec Denis Clément et Jean Blanchard, imprimeurs-libraires à Troyes, de leur fournir pendant cinq ans, à partir de 1656, à raison de 15 l. par an, une copie d'almanach de sa composition, qu'il ne pourra vendre à aucun autre dans le ressort du bailliage de Troyes. — Le 27 avril 1764, il demeure à Nyon, proche Chalon-sur-Saône, et a procuration de son gendre FRANÇOIS COMMELET, professeur de mathématiques à Chalon, « natif du Bassigny, au comté de Champagne », pour signer l'engagement, au nom de ce dernier, de fournir une copie d'almanach pour 1665 à 1669, à Nicolas Oudot et Jean Blanchard, au prix de 10 l. par an. La copie qu'il remet pour la première année est signée de lui, et au-dessus de la signature il y a : « *Astra regunt homines sed deus Astra Regit* ». — *Min. Thevignon.*

Le 2 mai 1666, PIERRE PROTAT, me mathématicien, promet à Eustache Regnault et Edme Nicot de leur donner une copie pendant douze années à partir de 1668 ; il touchera 6 l. les six premières années et 8 l. les autres. — *Min. Thevignon.*

dont il est question dans le contrat d'octobre 1621. Il en parut une à Lyon sous ce titre : *Six centuries de Prédictions* de feu Me Pierre de Larivey, cy devant nommé Claude Morel, trouvées au cabinet de l'autheur après son décèz. Lyon, Cl. Chastelard, 1623, pet. in-12. Brunet voudrait qu'on n'attribuât pas au chanoine les *Centuries* en question ; nos actes semblent lui donner tort sur ce point.

En 1654, Edme Nicot est possesseur de copies de Me Damien Lhomme, troyen, compagnon imprimeur. — Le 24 février 1662, Edme Adenet et Nicolas Oudot, imprimeurs, passent contrat avec Lhomme pour cinq ans, moyennant 16 l. par an et « un quarteron desdits almanachs brochez, qui est un demy cent (?) des premiers imprimez ». — A l'expiration de cet engagement, le 3 novembre 1667, l'astrologue en passe un autre avec Denis Regnault, imprimeur, pour lui fournir, durant cinq années à partir de 1669, une copie d'almanach diligemment calculé par lui, à raison de 18 l. par an et un demi-cent d'exemplaires. — *Min. Thevignon.*

C'est le dernier acte que nous ayons rencontré ; nous en donnons ci-dessous la copie intégrale.

Louis Morin.

Du troisiesme jour du mois de novembre mil six cens soixante sept, avant midy, en l'estude de Thevignon, n^re^ royal à Troyes.

Fut présent en sa personne Damien Lhomme, m^e^ mathematitien dem^t^ à Troyes, lequel recongneut avoir promis et promet à Denis Regnault, imprimeur et marchand libraire, dem^t^ audict Troyes, à ce présent, acceptant, de luy fournir et livrer durant cinq ans a commencé en mil six cens soixante neuf une coppie d'almanach diligemment calculée par ledict Damien Lhomme par chacun desd^s^ cinq ans, la première dans la pantecotte prochain venant de l'anné prochaine mil six cens soixante huict sera fournie audict jour de pantecoste prochain venant et ainsy continuee p^r^ les aultres quatre années. Lesdictes coppies seront signées dudict Damien Lhomme sans que pendant lesd^s^ cinq ans il en puisse vendre à aultres qu'ausd^t^ Denis Regnault, à peine de tous despens, dommages et interestz. Cette vendue faicte moien^t^ la somme de dix huict livres et un demy cent d'almanachz qu'iceluy Denis Regnault sera tenu et promer de paier audict Damien Lhomme par chacune desd^s^ cinq années, lequel paiem^t^ se fera lors de la fourniture desd^s^ coppies dalmanachz, ainsy que dessus est dict. Promett. de tenir entretenir ces presentes et y satisfaire au contenu d'icelles ; Oblig. biens et ....adverty du scelle et ont signé.

Damien Lhomme. Denis Regnault.

Cligny. Thevignon.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(SUITE)

ANONYMES

CHOIX DE MANUSCRITS CALLIGRAPHIÉS DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES, NON SIGNÉS

ALMANACH DE L'ANNÉE 1721. — In-4, maroq. vert, riches dent. doublé de maroq. citron, dent. argentée, tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de la Duchesse du Maine.*)

Manuscrit sur vélin de 7 ff. Le titre en capitales d'or et de couleur, ainsi que chaque mois. Vignettes et ornements peints.

Sur les plats de la reliure se trouve la ruche d'abeilles et la jolie devise de la Duchesse du Maine : *Piccola si, ma pur fa gravi le ferite.*

Vente F. Didot (1881), 1.700 fr.

Chez M. le Marquis de Trévise, au château de Sceaux.

A MONSIEUR LE VIDAME DE CHARTRES. S. l. n. d. — In-8 de 20 feuillets, mar. v. à compart., tr. dor. (*Anc. rel*).

Manuscrit orné d'une riche reliure aux armes du duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*. Il portait dans son enfance le nom de Vidame de Chartres et c'est alors que ces instructions sur les devoirs qu'il aurait à remplir un jour lui furent données par son précepteur à l'occasion de sa fête.

Vente du Bon J. Pichon, 405 fr.

Antiphonaire. — Très grand in-folio, maroq. violet, avec ornements de cuivre. (*Au chiffre du roi Charles X.*)

Beau manuscrit du XVII[e] siècle sur parchemin vélin de 228 pages, très richement décoré de 53 grandes miniatures et de 272 petites, formées de lettres initiales et de paniers de fleurs.

La première miniature représentant l'*Ensevelissement du Christ* « est un véritable tableau de maître, digne de Lebrun auquel ces peintures sont attribuées. »

Ce manuscrit était destiné au sacre de Charles X et son ornementation a quelque rapport avec celle du beau manuscrit de la Bibl. de Rouen (Graduel de Daniel d'Eaubonne).

Vente A. A. (Audenet), 2.000 fr.

Les Campagnes de Louis XIV (1690-1692). — In-4, maroq. rouge, dent. tr. dor. (*Aux armes du prince de Conti.*)

Manuscrit calligraphié orné d'un frontispice de Van der Meulen et contenant des plans de ville coloriés.

Brûlé dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.

D'autres volumes des *Campagnes de Louis XIV* sont conservés aux Archives Nationales.

Cérémonies de l'Église Catholique pour le Baptême, la Communion, la Bénédiction, l'Extrême-Onction et le Mariage. — In-8, maroq. rouge, compart., tr. dor. (*Le Gascon.*)

Manuscrit du XVII[e] siècle de 80 pages sur vélin, écrit en lettres romaines.

Superbe reliure à petits fers et au pointillé. Sur le dos et les plats un chiffre composé de deux C entrelacés couronnés de roses.

Vente Rob. Turner, 1.200 fr., Rouquette, pour M. Truelle Saint-Evron.

Cérémonial des Vestures et Professions à l'usage des Dames religieuses de la Présentation. — In-fol. de 96 pages, maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de Richelieu.*)

Très beau manuscrit sur vélin exécuté au moyen de modèles découpés. Le titre dans une guirlande de fleurs porte les armes d'Armande Du Plessis de Richelieu, prieure des Bénédictines, à Paris.

Vente de Lignerolles (n° 20), 3.750 fr.

LE COCHON MITRÉ, dialogue. 1689. — In-16, maroq. citron, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Joli manuscrit sur vélin de 30 feuillets écrit en lettres rondes et orné d'un dessin à la plume.

Cette satire contre C. M. Le Tellier, archevêque de Reims, frère de Louvois, est attribuée à F. de La Bretonnière, bénédictin de Saint-Denis.

Vente du Bon d'Heiss (1785).

DE LA CONVERSATION, *à Madame de Maintenon.* — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel. du XVIIe siècle.*)

Manuscrit sur papier de 87 pages d'une bonne écriture de la seconde moitié du XVIIe siècle. L'ouvrage est du chevalier de Méré et l'exemplaire est celui présenté à Mme de Maintenon.

Catalogue Fontaine (1870), 75 fr.

DEVISES POUR MONSEIGNEUR COLBERT. — In-4, v. br.

Manuscrit sur vélin du XVIIe siècle contenant 28 ff. et 50 emblêmes peints à la gouache.

Ces devises en vers sont l'œuvre du président de Silvecane.

Vente du Bon d'Heiss (1785).

DIURNAL POUR LES JOURS QUE MADAME DE SAINT NICOLAS OFFICIE. — In-4, vélin. (*Étui de maroq. vert.*)

Manuscrit du XVIIe siècle sur vélin, avec titre, têtes de page et culs-de-lampe peints.

Sur le premier feuillet les armes de Madame de La Motte Houdancourt, femme du maréchal de France de ce nom, pour laquelle ce mss. a été exécuté.

Vente Van der Helle, 50 fr.

EMBLÊMES ET DEVISES CHRÉTIENNES ET MORALES. — In-4, v. m.

Manuscrit sur papier du XVIIe siècle, de 62 ff. orné de 30 figures lavées au bistre. C'est le même ouvrage que le *Livre d'Emblêmes* attribué à Jarry et qui paraît en être l'esquisse.

Vente du duc de La Vallière, 14 liv. 19 s.

ÉPITRES ET LEÇONS DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE. — In-fol.

Manuscrit de la fin du XVIIe siècle, orné de 69 miniatures.

On suppose qu'il a été offert à l'église de Saint-Lazare par le duc de Bourgogne.

Vente Leber (1re partie), 491 fr.

Estat abrégé de la Marine du Roy, année 1691. — In-8, velours rouge.

Charmant manuscrit sur vélin de 118 pages, très bien écrit en bâtarde, avec titres en bleu.

Le frontispice aux chiffres du Roy avec ancres et couronnes en or et azur, est accompagné de cinq miniatures signées de *Martin*, dont trois représentant des vaisseaux.

Ce manuscrit provient du cabinet du Roy.

Bibl. publique de la ville de Rouen (Fonds Leber).

État abrégé de la Marine du Roi, au mois d'avril 1692. — In-8, maroq. rouge avec fermoirs.

Manuscrit sur vélin, d'une très belle écriture avec des initiales en or et en couleurs.

Vente Chardin.

Estat des Forests du Roi, 1693. — In-8, maroq. rouge, tr. dor. (*Anc. rel. avec fermoirs.*)

Manuscrit sur vélin d'une belle écriture, composé de 424 pages.

Le premier feuillet est orné d'une belle miniature de la grandeur de la page.

Vente Chardin (1823).

État des Vaisseaux et Officiers de la Marine Française, au premier Janvier 1723. — Pet. in-4, maroq. rouge, fil. doublé de maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin, calligraphié par un élève de Jarry et encadré de filets d'or.

Vente Yémeniz.

Évènements les plus mémorables du Règne de Louis XIV. — Pet. in-folio, maroq. bleu, fil. avec fleurs de lis, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Manuscrit exécuté sur vélin en 1691, dans lequel l'artiste que l'on suppose être Mlle Élisabeth-Sophie Chéron, s'est proposé de représenter par la miniature en 16 peintures les principaux faits de la vie du grand Roi. La signature de cette éminente artiste se trouve placée avec la date sur une des vignettes. Elle était la fille d'un peintre en émail, excellait dans tous les genres

de peinture comme aussi dans la poésie, la musique et la gravure sur pierre dure et les médailles.

Au bas de chaque miniature se trouve une description en vers dont l'écriture est digne d'un émule du célèbre Jarry.

Vente du Comte Le Hon (1854), retiré à 2.000 fr.

L'Exercice de Pénitence, *dédié à la Reine.* — In-12, maroq. vert, mosaïque de maroq. rouge, compart. aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, dent. de fleurs de lys et de flammes du S. E., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 116 feuillets, remarquable par sa calligraphie « qui peut être mise en parallèle avec celle des meilleurs calligraphes du XVIIe siècle ».

Il est orné de 60 miniatures, dont plusieurs en camaïeu et de nombreux fleurons, lettres ornées et initiales en couleur.

Toutes les bordures ont été découpées à jour, d'après des dessins très variés, dans lesquelles on retrouve constamment les chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche entrelacés.

Vente Duriez (1827), 1.131 fr. — Vente de la Duchesse de Berry, 2.250 fr. — Vente du Comte de Lignerolles, 2.385 fr.

Exercice du Chrestien. — Pet. in-12, maroq. orange à compart. mosaïqués bleu et rouge dorés à petits fers, doublé de vélin blanc avec chiffre orné de roses et de myosotis, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Joli manuscrit de la fin du XVIIe siècle de 54 ff. sur vélin exécuté en écriture cursive.

Le titre en lettres d'or est dans un frontispice ovale formé d'une couronne de laurier soutenue par des anges sous un dôme.

Les 9 miniatures dont il est orné sont des reproductions d'œuvres du Dominiquin, d'A. Carrache et d'autres artistes de l'École italienne.

Chaque feuillet est entouré d'un filet d'or, avec lettres ornées, riches encadrements, fleurons et vignettes.

Reliure d'une exécution parfaite, copie de l'*Office de la Toussaint* des ventes Pichon et Mosbourg.

Collection de M. Ernest Quentin-Bauchart.

Exercice durant la Sainte Messe. A Paris, 1723. — In-4, maroq. citron, compart. de mosaïque de mar. rouge, vert et citron, doublé de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin composé de 1 f. de titre et 79 pages, écrit en belles lettres rondes avec initiales dorées.

Curieuse reliure en mosaïque représentant un vase de fleurs.

Catalogue D. Morgand (1891), 2.500 fr.

Forme et Manière de donner l'habit de novice aux filles de l'ordre de S[t] Benoist, selon la coutume de la Royale Abbaye de Montmartre. Paris, 1661. — In-4, maroq. rouge, dent. doublé de maroq. rouge, dent., fermoirs en vermeil.

Manuscrit sur vélin écrit en lettres rondes. Il est orné de blasons et de lettres initiales en or et en couleurs.

Vente Chardin (1823).

Graduale et Antiphonale ad usum S. Ludovici domus Regiæ Versaliensis, pro solemnioribus totius anni festivitatibus A. D. 1686. — In-fol., max. veau fleurdelisé, tr. dor. coins en cuivre.

Superbe manuscrit sur parchemin de 276 pages écrites en caractères ronds avec musique notée.

Le titre est en lettres d'or, bleu et rouge dans un riche encadrement aux armes du Roi.

Nous avons compté en outre 16 grands en-têtes contenant des sujets en minature ; 20 grands culs-de-lampe formés de vases ou de gerbes de fleurs, de corbeilles de fruits, etc... ; 22 grandes lettres ornées sur fonds d'or ; 20 encadrements de pages le plus souvent en camaïeux, et un nombre infini de petites lettres ornées.

Ce manuscrit, d'une grande richesse d'exécution, rappelle le *Graduel* de Daniel d'Eaubonne, de Rouen.

Bibliothèque Nationale (f. lat. 8828).

Heures de Louis le Grand *faites en l'Hostel Royal des Invalides,* 1688. — Pet. in-fol. chagrin noir, tr. dor., fermoirs dorés.

Manuscrit sur vélin de 152 pages écrites en lettres rondes. Il est d'une richesse d'ornementation tout à fait exceptionnelle.

Au 1[er] feuillet, Louis XIV revêtu du manteau royal, à genoux en prières, dans un encadrement formé de fleurs, de bas-reliefs en camaïeu et de figures.

Le titre écrit dans un riche entourage formé d'enfants, de fleurs et de sujets en miniature. Toutes les pages, sauf celles du calen-

drier, sont entourées d'ornements d'une grande variété avec sujets en camaïeux et chiffres se détachant sur fonds d'or.

Belles lettres ornées et culs-de-lampe. Une des particularités de ce mss. est que les signes de ponctuation, les points et les accents sont en or.

Certes, on ne peut le donner à Jarry qui ne devait plus exister en 1688, sans compter que la calligraphie n'est pas aussi parfaite, mais nous devons signaler cette coïncidence que Jarry mourut aux Invalides et que ce manuscrit y a été exécuté.

Bibliothèque Nationale (f. lat. n° 9476. Réserve).

HEURES DE LOUIS LE GRAND, *faites dans l'Hostel Royal des Invalides,* 1693. — In-4, chagrin noir, tr. dor., fermoirs en vermeil.

Magnifique manuscrit de 132 feuillets de vélin remarquable par la richesse et la profusion de son ornementation. Il est écrit en caractères romains avec lettres d'or, d'azur et de pourpre. Chaque page est entourée d'un cadre formé d'ornements en or et en couleurs d'une grande variété de dessin, avec fleurs de lis, chiffres royaux, sujets religieux de l'Ancien et du Nouveau Testament au-dessus et paysages finement peints au bas.

Comme frontispice au 1er feuillet le portrait de *Louis XIV* à genoux, au pied d'un autel.

Le titre est dans un riche encadrement. Au 3e feuillet les armes du Roi et de la Reine peintes en or et en couleur. Au verso du 4e feuillet et aux fins de chapitres, de riches bouquets de fleurs très diverses, très bien exécutés, placés dans des vases, avec entourages de figures dorées en plein.

L'exécution de ce manuscrit est due aux mêmes artistes que le précédent.

Bibliothèque Nationale (Mss. lat. n° 9477).

HEURES DES PRINCIPALES FESTES DE L'ANNÉE. — Pet. in-12, relié en velours, 38 ff. de vélin dont 3 blancs.

Ce mss. exécuté au XVIIe siècle par l'un des émules de Jarry, est écrit en lettres rondes sur vélin avec encadrements d'or. Lettres ornées et culs-de-lampe composés de fleurs richement peintes en couleur.

Collection de feu M. le Baron James-Éd. de Rothschild.

HEURES (latin et espagnol). — In-12, maroq. vert, tr. dor. (*Rel. mod.*)

Manuscrit sur vélin de 100 feuillets encadrés de filets d'or, travail espagnol du XVIIe siècle. Il est écrit en bâtarde et en partie en lettres d'or.

Ce mss. est orné de 17 miniatures représentant la Vierge, saint Jean Baptiste, saint Jacques, saint Michel, saint Georges, etc...
Jolie écriture.
Bibliothèque Nationale (f. lat. 10565. Réserve).

HISTOIRE DES PREMIERS MARTYRS DE LYON ET DE VIENNE, tirée de l'Hist. Ecclésiastique d'Eusèbe, 1654. — Pet. in-4, maroq. noir, comp., tr. dor. (*Anc. rel. au chiffre de Marie de Gonzague.*)

Ce mss. sur papier de 4 ff. et 111 pages est exécuté en écriture bâtarde et orné de fleurons et vignettes à la plume, plus deux titres où sont dessinés saint Photin et sainte Blandine, avec les armoiries de Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne.
Vente Radziwill, 60 fr.

LA VIE DE SAINT IGNACE evesque d'Antioche et martyr. *A Port Royal des Champs,* 1655. — Pet. in-fol., maroq. noir, comp. de fil., tr. dor. (*Anc. rel. au chiffre de Marie de Gonzague.*)

Manuscrit sur papier exécuté pour Marie de Gonzague, reine de Pologne, dont les armes sont dessinées à la plume sur le frontispice.
Petite vue de *Port Royal* en tête de l'avant-propos et dessin à l'encre de Chine représentant le *Martyr de saint Ignace.*
Vente Radziwill, 50 fr.

LIBER EPISTOLARUM AD USUM ECCLESIÆ PAROCHIALIS AC REGIA VERSALIENSIS, 1725. — In-fol., maroq. rouge à comp., tr. dor. (*Thouvenin.*)

Manuscrit sur vélin, orné de grandes miniatures à mi-page, en-tête de chaque épitre, de culs-de-lampe et de lettres peintes et ornées.
Remarquable échantillon de l'art du XVIIIe siècle, comme écriture et comme peinture.
Exposition du Trocadéro (1889).
Collection de M. le Bon Edmond de Rothschild.

LA MADELEINE DES ROCHERS, poëme chrestien par Du Maistre de La Cour des Bois. — In-4, maroq. rouge, compart., coins fleurdelisés, tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de la reine Anne d'Autriche.*)

Manuscrit du XVII[e] siècle, dédié à la Reine. Il est orné d'une miniature représentant la Madeleine.

Exposition du Trocadéro (1879).

Collection de Madame de Mamony.

LE MARESCHAL DE BATAILLE, par de Lostelnau (1647). — In-fol., maroq. rouge à riches compart. à petits fers. (*Aux armes de Louis XIV.*)

Manuscrit sur papier de 206 feuillets. Il est orné d'un frontispice et de 45 figures de soldats faisant l'exercice du fusil et de la pique, dessinés à la plume.

Les explications sont calligraphiées au verso des feuilles.

Nombreux plans de stratégie.

Bibliothèque Nationale (f. fr. n° 142).

LES MAXIMES DE NOSTRE SALUT, *dédiées à Mademoiselle* par Monsieur de La Serre conseiller ordinaire du Roy en ses conseils et historiographe de France. — In-4, maroq. bleu, dent., tr. dor. (*Anc. reliure aux armes de Mademoiselle de Montpensier.*)

Manuscrit sur vélin de 66 pages, « remarquablement calligraphié en caractères romains ».

Le titre et la dédicace sont écrits en caractères d'or et d'azur ainsi que les titres des chapitres et les initiales. Texte encadré d'un filet bleu.

Il est en outre orné d'une belle miniature représentant *Mademoiselle de Montpensier*, à laquelle le mss. est dédié.

Vente Alcide Furby (Marseille, 1896), 1.300 fr.

Collection de M. le B[on] Vitta, de Lyon.

LE MESPRIS DU MONDE OU LES DEVOIRS D'UNE DAME CHRÉTIENNE, enseignés par les Saints-Pères. — In-4, maroq. rouge doublé de maroq. rouge à riches compart. à petits fers, réglé, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit exécuté pour Anne-Geneviève de Bourbon duchesse de Longueville et portant sur le titre les armes de la princesse.

Vente J.-J. de Bure, 70 fr.

MÉDAILLES, MONNOIES ET MONUMENS ANTIQUES D'IMPÉRATRICES ROMAINES *du S[r] Le Menestrier Dijonnois, contrôleur de l'artillerie au duché de Bourgongne, dédiées à la royne-mère du roy.* — In-4, vélin, fil., tr. dor.

Manuscrit sur vélin où sont finement dessinées à la plume 25

médailles des impératrices romaines avec leur revers; au-dessous les explications très bien écrites en bâtarde.

Ce manuscrit est celui présenté à la Reine-mère Marie de Médicis. Il porte au bas de la dédicace la signature de Le Ménestrier.

Vente Potier. — Catalogue Fontaine (1870), 100 fr.

MÉMOIRE TOUCHANT LA FONCTION DES INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS, par J. B. de Sainctot. — In-4, maroq. rouge avec tranches peintes en couleur et ornées de fleurs de lis.

Manuscrit sur papier présenté à Louis XIV par l'auteur qui était grand maître des cérémonies de France. Belle écriture.

Vente du Comte de Mac-Carthy, 21 fr.

MÉDAILLES SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS MÉMORABLES DU RÈGNE DE LOUIS XIV. — Pet. in-fol., maroq. bleu, fleurs de lis, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Beau manuscrit sur vélin composé de 16 feuillets où sont reproduites autant de médailles en or frappées de 1660 à 1679.

Chacune est accompagnée d'une miniature ayant trait à l'évènement rappelé par la médaille. Au bas sont des vers tantôt de Perrault, tantôt de Charpentier, d'une écriture qui annonce un des meilleurs calligraphes du temps.

Collection Cigongne.

Chez S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

MÉTAMORPHOSE DU CUL D'IRIS CHANGÉ EN ASTRE (par Etienne Pavillon). — In-4, parch.

Manuscrit sur papier de 89 feuillets.

(Iris serait Madame de Valossière).

Vente du Duc de La Vallière.

(*A suivre*). BARON ROGER PORTALIS,

CE QU'ON PEUT TROUVER

DANS UNE RELIURE

M. Léopold Delisle a communiqué à la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France* une série de documents parisiens trouvés par lui dans deux volumes de la Bibliothèque de Berne : 1° *Livre de raison de Jacques le Gros,* bourgeois de Paris du temps de François Ier, et 2° *Chronique latine,* ayant appartenu à l'historien Nicole Gilles.

Cette intéressante communication a été insérée dans le tome XXIII (1896) des *Mémoires* de la Société et ultérieurement tirée à part.

Au mois d'août dernier, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, en examinant, à Berne, la couverture de la *Chronique latine* (ms. 70, de Berne) avait soupçonné que les fragments d'anciennes éditions de livres français qu'elle contenait, fragments dont l'existence avait déjà été signalée par M. Hagen, dans sa description du manuscrit 70, en 1875, devaient offrir quelque intérêt. M. le Dr Bloesch voulut bien envoyer le manuscrit à Paris et autoriser M. Delisle à dégager et isoler les papiers qui formaient les cartons de la couverture. Cette opération délicate fut exécutée avec le plus grand soin dans les ateliers de la Bibliothèque nationale et comme l'écrit M. Delisle, « la bibliothèque de Berne n'aura pas à la regretter, car elle s'est par là enrichie de morceaux de neuf livres précieux, imprimés vers la fin du XVe siècle et d'un petit cahier manuscrit non moins curieux ».

Voici l'indication très sommaire des fragments trouvés dans cette couverture :

1° Les feuillets II, VII, CV, CVII, CXI et CXII d'un Psautier latin de 112 feuillets in-4, imprimé en gros caractères gothiques sous la date du 23 septembre 1486, par Pierre Levet, édition jusqu'ici inconnue et qui a servi de modèle à une autre édition du Psautier, exécutée avec les mêmes caractères par le même Pierre Levet, datée du 19 février 1488 et dont la Bibliothèque nationale (Réserve, B. 27962) possède un exemplaire.

2° Quatre feuillets (les deux premiers et les deux derniers) du premier cahier d'un livret intitulé : « L'Exposition pour quoy David fist || chascune

pseaulme du Psaultier », imprimés, à Paris, en gros caractères gothiques (25 lignes à la page).

3° Quatre feuillets (les deux premiers et les deux derniers) du cahier *d* d'un livre d'heures in-4, d'origine parisienne, en gros caractères gothiques (21 lignes à la page).

4° Deux feuillets (le troisième et l'antépénultième) d'un cahier signé *b* contenant la *Vie de Sainte Marguerite,* en vers français (20 vers à la page).

5° Huit feuillets du cahier *c* de l'édition du *Viandier de Taillevent,* considérée comme la première de ce traité de cuisine.

M. Léopold Delisle a vu très nettement sur deux doubles feuillets « deux marques de papier, savoir : 1° un pot à anse, avec couvercle surmonté d'une croix ; 2° un p ou un q dont la queue est fourchue ».

6° Une épreuve corrigée de deux feuillets (Cii et Cix) de la table mise en tête de l'édition intitulée : « La Fontaine de || toutes sciences || du philosophe || Sydrach », imprimée, à Paris, par Antoine Vérard, sous la date du 20 février 1486.

7° Deux épreuves, l'une d'un cahier de 8 feuillets, non signé, d'un *Livre d'heures* contenant un calendrier rédigé en français et dans lequel on a laissé en blanc les lignes qui devaient être imprimées en rouge, l'autre d'une autre feuille, très mutilée, du même livre (25 lignes à la page).

Les caractères de ce livre d'heures ont été reconnus par Mlle Pellechet pour ceux de Pierre Le Rouge, imprimeur parisien.

8° Un feuillet contenant en double exemplaire l'épreuve des 8 pages qui devaient former les folios 3-6 d'un cahier d'un livre d'heures parisien, en caractères gothiques (18 lignes à la page).

9° Un double feuillet du cahier *a* d'un volume in-4, imprimé en petits caractères gothiques (35 lignes à la page) et dont le papier est marqué à l'écu de la ville de Paris.

Et 10° Quatre feuillets de papier, en format d'agenda, sur lesquels un commis libraire de Paris a noté les opérations faites par lui du 15 septembre au 15 novembre (1491, 1496 ou 1502). Cette dernière date est celle que, pour des raisons qu'il expose longuement, propose d'adopter M. Léopold Delisle.

Les vieilles reliures réservent souvent de ces surprises ; mais, s'il est tentant d'aller à la recherche de cet inconnu plein d'attrait, il ne faut pas se dissimuler qu'une opération de ce genre est fort délicate, qu'elle nécessite les plus grandes précautions et que, pour y procéder, il est indispensable d'avoir recours à des gens d'une expérience consommée.

G. V.

A PROPOS DE RAMBERVILLER

Dans la notice consacrée à Alphonse de Ramberviller (1), j'exprimais le regret de n'avoir pu consulter ses *Epiniciorum pegmata sacra*. Or, peu de temps après, un exemplaire peut-être unique de cet opuscule anonyme, a figuré au *Catalogue des livres anciens et modernes* de la librairie Techener (novembre-décembre 1896, n° 10.024), où il est ainsi décrit :

Epiniciorum a populo christiano, post deletos acie Pragensi perduelles Deo, sanctis, Ferdinando Cœsari invictiss., Maximiliano Bavariœ duci fortiss. cœterisque piae militiae... exhibendorum pegmata sacra. S. l., 1621 ; in-4, fig., vél., filets. Prix, 40 francs.

« Poème héroïque, en vers latins, composé à l'occasion d'une victoire remportée le 8 novembre 1620, près de Prague, par les catholiques de l'Empire sur les protestants de Bavière.

Ce volume rare est orné de 15 belles figures sur cuivre tirées dans le texte ; elles représentent des arcs de triomphe et des médailles en l'honneur de Ferdinand et du duc de Bavière, une pyramide et des médailles pour perpétuer le souvenir de la fidélité du duc de Saxe, la statue équestre du marquis de Spinola, les figures allégoriques de la Bohême et de l'Allemagne, etc. »

Ce poème, dont l'auteur était inconnu, doit être restitué à Alphonse de Ramberviller, tant pour le texte que pour les gravures dont il est illustré.

CH. URBAIN.

(1) *Un Amateur lorrain, Alphonse de Ramberviller*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 15 mai 1896, p. 240, et p. 14 du tirage à part.

CHRONIQUE

La Bibliothèque d'Anatole de Montaiglon. — On sait que les RR. PP. Bénédictins ont acquis à l'amiable, quelque temps avant la mort d'Anatole de Montaiglon, la bibliothèque du savant professeur de l'École des Chartes. Une clause de la cession stipulait que le catalogue de cette bibliothèque considérable devait être publié dans un délai de cinq ans. *La Correspondance historique* nous apprend que le prieur de la congrégation, Dom de la Tremblaye, a chargé quelques anciens élèves de M. de Montaiglon de la rédaction détaillée de ce catalogue qui formera vraisemblablement deux volumes in-8.

Société française des collectionneurs d'Ex-libris. — Cette société, aujourd'hui en pleine prospérité, grâce à l'activité et au dévouement de son président, M. le Dr Ludovic Bouland, entre dans sa quatrième année d'existence. L'intéressante publication qu'elle fait paraître mensuellement forme donc déjà trois années complètes et contient des planches d'ex-libris fort curieuses. Le dernier numéro paru (décembre 1896) se termine par une « Table héraldique classée méthodiquement par pièces principales de l'écu », un « Index des noms contenus dans la table héraldique » et une « Table alphabétique des matières ».

Société des bibliophiles bretons. — Le premier fascicule de la *Bibliothèque d'Anjou,* publiée par les soins de M. Ballu, va prochainement être distribué aux sociétaires. La Société a également décidé de publier, pour l'année 1897, un *Itinéraire de Bretagne au XVIIe siècle* par Dubuisson-Aubenay, ainsi que les *Dernières œuvres* de Lesage, extraites de la *Valise trouvée* et le *Mélange.* Il a été également admis que, pour fêter en 1898 le cinquantenaire de la mort de Chateaubriand, les Bibliophiles bretons publieraient une édition soigneusement illustrée d'*Atala.*

Les Snobs. — Notre confrère M. Pierre Dauze, rédacteur en chef de la *Revue biblio-iconographique,* vient de faire imprimer pour lui à huit exemplaires le spirituel discours sur *les Snobs,* lu à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 24 octobre dernier, par M. Jules Lemaître.

Voilà une rareté bibliographique que vont fortement convoiter les bibliophiles modernes qui seraient heureux de placer cette

élégante plaquette du jeune maître sur les rayons de leur bibliothèque.

Une nouvelle revue numismatique. — Nous apprenons que notre collaborateur M. Fernand Mazerolle, l'un des directeurs de la *Correspondance historique et archéologique,* dont la compétence est très connue en matière de numismatique, va prendre, au mois de mars prochain, la direction d'une nouvelle revue, la *Gazette numismatique française.* Cette publication, éditée chez M. R. Serrure, sera trimestrielle et accordera une place importante à l'étude de la numismatique contemporaine.

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux. — A partir du 1er janvier dernier, M. Girard de Rialle, ministre plénipotentiaire, chef de la division des archives du Ministère des Affaires étrangères, a pris la direction littéraire de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.*

Lettres à Michel-Ange. — On annonce la prochaine publication par la bibliothèque Laurentienne de Florence de 600 lettres adressées à Michel-Ange par ses plus célèbres contemporains. Ces lettres seront publiées *in extenso* et par ordre chronologique. Quelques-unes d'entre elles ont été déjà utilisées partiellement ou simplement citées par MM. Eugène Muntz, Gaye, Bottari et Gotti.

Ventes de livres. — 22 et 23 février, *à l'Hôtel Drouot* (salle n° 7). Livres précieux composant le cabinet de feu M. le baron Lucien Double (livres de provenance, incunables, livres gothiques). Libraires-experts : MM. *Leclerc et Cornuau.*

Nécrologie. — Nous apprenons la mort d'un bibliographe distingué, M. Charles Mehl.

M. Charles Mehl avait publié, chez Rouquette, la 3e et la 4e éditions du *Guide de l'amateur de livres à figures et à vignettes du XVIIIe siècle,* d'Henry Cohen, dont la 5e édition a été donnée par M. le baron Roger Portalis.

—— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le comte de Mas-Latrie, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, décédé, à Paris, à l'âge de 81 ans.

M. de Mas-Latrie, ancien élève de l'École des chartes, y a professé le cours de diplomatique et fut, pendant longtemps, chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales.

Parmi les nombreux travaux qu'a laissés ce savant, nous citerons : *Chronologie historique des papes, des conciles généraux et des conciles des Gaules et de France* (Paris, 1837 ; 2e édition, en 1841) ; *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan* (Paris, 3 vol. gr. in-8, 1852-1861) ; *Traités de paix et de*

commerce et documents concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-Age (Paris, 2 vol. in-4°, 1865-1873) ; *Trésor de chronologie d'histoire et de géographie pour l'étude et l'emploi des documents du Moyen-Age* (Paris, in-fol., 1889), etc., etc.

Nouvelles de l'étranger. — Les conservateurs du *British Museum* viennent de découvrir, dans un lot de papyrus récemment acheté par eux, plusieurs poèmes de Bacchylides, le grand lyrique grec, contemporain et rival de Pindare, dont on ne possédait jusqu'ici que de très courts fragments. Le manuscrit, sur un papyrus très bien conservé et dont l'écriture paraît dater du 1er siècle avant J. C., se compose de plus de trente colonnes. Il contient des odes destinées à célébrer les vainqueurs des Jeux Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméens, tels que : Hieron de Syracuse, que Pindare a chanté dans sa 1re Olympique ; Lachon de Céos, Alexidamus de Métaponte, Tisias d'Argine, etc. ; et aussi quelques poèmes, intitulés : *Thésée, Io, Idaz,* dont on n'a pas bien encore déterminé le caractère. Les conservateurs du *British Museum* se proposent de les publier prochainement, lorsque tous les fragments auront été mis en ordre. Voilà une découverte qui va combler de joie le monde savant, et que nous devons envier aux Anglais.

— Jusqu'ici l'Angleterre ne possédait pas, comme notre Bibliothèque Nationale ou notre Palais des Archives, un musée des chartes et manuscrits les plus précieux. Aujourd'hui cela a cessé. M. Maxwel Lyte, profitant de la démolition du vieux Rolls Yard, et devançant la construction d'un Record *Building* projeté sur son emplacement, a organisé un Musée provisoire, où sont exposés chartes et manuscrits, depuis le fameux *Domesday Book* jusqu'aux autographes de Philippe Sidney et de lord Nelson.

— On annonce qu'une exposition de livres sera organisée à Athènes, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'École française de cette ville.

— La Bibliothèque du romancier Gustave Freytag, décédé l'année dernière, à Wiesbaden, vient d'être achetée par M. Sonnemann, directeur de la *Gazette de Francfort,* et offerte par ce dernier à la Bibliothèque municipale de Francfort.

La collection de Gustave Freytag comprend, d'après le *Mémorial de la librairie française,* 1060 publications modernes, 6305 livres, brochures et gravures anciennes, sur l'histoire de la civilisation depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Les Débuts de l'imprimerie à Montpellier, par ÉMILE BONNET, docteur en droit, avocat près la cour d'appel de Montpellier. *Montpellier, Gustave Firmin et Montane,* 1895, in-8 de 202 pp. et 3 ff.

S'il est plus que probable que des imprimeurs nomades ont exercé leur art à Montpellier avant l'année 1595, c'est à cette date que l'on peut fixer, avec preuves à l'appui, l'établissement, dans cette ville, d'un atelier typographique.

Jusqu'à présent, aucune étude spéciale n'avait été faite touchant l'histoire des origines de l'imprimerie à Montpellier; M. Émile Bonnet a profité du congrès bibliographique tenu au mois de février 1895 dans cette cité pour présenter les recherches auxquelles il s'est livré sur ce sujet. Avec une modestie par trop grande, l'auteur déclare dans la préface de son beau travail, que cette étude n'était pas destinée à faire l'objet d'une publication isolée. Il me permettra de ne point partager son avis et de savoir au contraire un gré très grand aux deux maîtres-imprimeurs, MM. Firmin et Montane, d'avoir, en quelque sorte, fait violence à sa modestie.

Le premier typographe qui vint se fixer à Montpellier, dont le nom soit connu, est Jean Gillet; arrivé dans cette ville dès 1594, il y demeura 27 ans. M. Émile Bonnet a pris soin de donner chronologiquement la bibliographie des ouvrages imprimés par lui, y compris les thèses de médecine, ainsi que de quelques autres volumes ou plaquettes dont l'impression lui est attribuée (en tout 82 numéros).

François Chouët, Antoine Blanc, les Pech, Pierre du Buisson, Pierre Claverie, les Martel, les Rochard, Jean-François Picot, les Tournel, chacun de ces imprimeurs a été étudié par M. Émile Bonnet qui, en dehors des monographies qu'il leur a consacrées, a écrit un intéressant chapitre sur l'histoire de l'imprimerie montpelliéraine pendant la période révolutionnaire.

Un grand nombre de documents et de pièces justificatives complètent ce travail traité avec beaucoup d'érudition et de conscience. Six planches ou gravures hors texte, ainsi que de très jolies vignettes tirées en couleurs dans le texte, ces dernières dues à M. Édouard Marsal, donnent à l'ouvrage un aspect véritablement coquet. Le soin minutieux avec lequel MM. Firmin et Montane ont

procédé à son exécution typographique, joint à l'agrément des illustrations dont il est orné, font de ce livre, utile pour les travailleurs, un livre de luxe qui se recommande également à l'attention des amateurs de belles impressions.

G. V.

— Paris-almanach. Texte par CHARLES MORICE. Illustrations dessinées et gravées sur bois par Auguste Lepère. *Paris, librairie Ed. Sagot, 39 bis, rue de Châteaudun.* 1897, in-16 de 86 pp. (1).

Paris-almanach paraît, cette année, pour la troisième fois. Les deux premiers volumes de cette publication ont été fort bien accueillis par le public; le sort réservé à celui-ci ne saurait manquer d'être aussi favorable, car il est, comme ses prédécesseurs, très coquettement illustré, et le texte, dû à la plume de M. Charles Morice, est plein de délicatesse et de parisienne gaîté.

En 1895 et en 1896, *Paris-almanach* était illustré de lithographies, en noir la première année, en couleurs la seconde. Aujourd'hui, c'est à la gravure sur bois, en noir et en couleurs à repérages, que M. Ed. Sagot fait appel, se promettant d'utiliser tour à tour à l'avenir d'autres procédés d'illustration, gravure au burin, eau-forte et gypsographie. Il a choisi comme illustrateur M. Auguste Lepère; c'est là un excellent choix que ratifieront les bibliophiles qui savent apprécier les œuvres, peintures, dessins, eaux-fortes ou bois, de cet artiste essentiellement parisien. On sait, du reste, le succès qu'ont obtenu, à leur apparition, les ouvrages qu'il a illustrés pour M. Henri Béraldi et qui, dans les ventes publiques, atteignent aujourd'hui des prix fabuleux.

Il ne faudrait pas croire que les illustrations soient le seul attrait de ce livret élégamment établi; M. Charles Morice les a accompagnées de quelques bien jolies pages entremêlées de poésies d'une originale saveur.

Ces sortes de publications ont, en plus du plaisir qu'elles offrent aux yeux, le mérite appréciable de constituer des documents utiles pour l'histoire de la mode, et que ceux qui seront, plus tard, tentés de l'écrire, seront bien heureux de trouver ainsi à leur disposition.

G. V.

(1) Tiré à 1000 ex. (dont 300 hors commerce), à 6 fr.; 25 ex. sur Japon, avec deux suites, à 25 fr.; 40 ex. sur Chine, avec deux suites, à 25 fr.; 10 ex. sur Chine, avec deux suites et les états successifs des bois en couleurs, à 50 fr.; et 10 ex. sur vélin de Hollande.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— Documents parisiens de la bibliothèque de Berne, par L. Delisle. *Paris*, in-8.

Extrait des Mémoires de la *Société de l'Histoire de Paris et de l'île de France*, t. XXIII (1896).
Non mis dans le commerce.

— Bibliographie générale de la guerre de 1870-1871. Répertoire alphabétique et raisonné des publications de toute nature concernant la guerre franco-allemande parues en France et à l'Étranger, par le commandant Palat, chef de bataillon breveté au 54e régiment d'infanterie, précédemment au 2e bureau d'État-major de l'armée. *Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie*, 1896, in-8 (15 fr.).

— Maxime Collignon. — Histoire de la sculpture grecque. Tome II (et dernier). *Paris, Firmin Didot et Cie*, in-4 (30 fr.).

Ce tome contient : *L'Influence des grands maîtres du Ve siècle. — Le Quatrième siècle. — L'Art hellénistique. — L'Art grec après la conquête romaine jusqu'au début de l'Empire.*

Publications diverses

— La Fontaine (J. de). — Fables, illustrées par Wimar. 19 planches hors texte en couleurs, 50 sujets en camaieu, 246 sujets dans le texte. *Tours, Alfred Mame et fils*, pet. in-fol. (15 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 14e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le « Bal du Moulin rouge » (Impr. Chaix). — Puvis de Chavannes : Affiche pour l'Union pour l'Action morale « L'Enfance de Sainte Geneviève » (Impr. Lemercier). — Lucien Lefèvre : Affiche pour « l'Electricine » (Impr. Chaix). — Hynaïs : Affiche tchèque pour « l'Exposition ethnographique tchéco-slave de Prague » (Prague, impr. V. Neubert).

La librairie Chaix vient de mettre en vente une couverture artistique, dessinée par M. Paul Berthon, et imprimée en cinq couleurs, avec fers

spéciaux, sur toile gaufrée, pour la reliure sur onglets des 12 livraisons de la première série (8 fr. pour Paris et 9 fr. pour les départements).

— ANATOLE FRANCE. — Discours de réception à l'Académie française. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (1 fr.).

— ANATOLE FRANCE. — L'Orme du mail, histoire contemporaine. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. du Japon (20 fr.) et 50 ex. sur pap. de Hollande *(souscrits par la librairie Conquet).*

— Mémoires du duc DE CROŸ sur les Cours de Louis XV et de Louis XVI, publiés par M. le Vicomte de Grouchy (Extraits de la « Nouvelle Revue rétrospective », années 1895-1896). *Paris, bureaux de la Nouvelle Revue rétrospective,* in-12 (20 fr.).

— RODOLPHE TOPFFER. — Histoire de Monsieur Cryptogame. Édition originale fac-simile. *Genève, J. Jullien,* album in-8 oblong (80 planches et couverture).

Publié à 10 fr. sur pap. ordinaire; il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— Journal du Maréchal de CASTELLANE. 1804-1862. Tome V (et dernier). *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8 (avec un portrait en héliogravure) (7 fr. 50).

— PAUL MARIÉTON. — Une histoire d'amour. George Sand et A. de Musset. Documents inédits — Lettre de Musset. *Paris, G. Havard fils,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

Publications de luxe

Chez Édouard Pelletan (Éditions d'art) :

— THÉOCRITE. — L'Oaristys, idylle. Texte grec et traduction nouvelle de M. André Bellessort, précédée d'une lettre de Sicile, par M. Anatole France, de l'Académie française. Illustrations de Georges Bellenger, gravées par E. Froment. In-4 et in-8.

Pour la justification du tirage et les prix, voir la livraison du *Bulletin du Bibliophile* du 15 décembre 1896, p. 659.

Publications sous presse

Librairie Alphonse Lemerre : MARCEL PRÉVOST. — Le Jardin secret, roman. In-18.

Il sera tiré 100 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.), 5 ex. sur pap. Whatman (10 fr.), 15 ex. sur pap. de Chine (15 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.). (Pour paraître le 19 janvier).

Librairie Nilsson (Per Lamm, succr) : **Catalogue annuel de la librairie française, rédigé par D. Jordell. 4e année. 1896. Gr. in-8 (10 fr.).**

(Pour paraître en février).

Librairie de l'édition d'art, H. Piazza et C. Masson : **Ilsée, princesse de Tripoli, légende du Moyen-Age, reconstituée par R. de Flers, lithographies en couleurs de A. Mucha.**

L'ouvrage sera tiré à 1 ex. sur parchemin, retouché complètement à la main et signé par l'artiste et comprenant un portrait de A. Mucha par lui-même (1000 fr.) ; 1 ex. sur satin, retouché complètement à la main et signé par l'artiste, avec un portrait de A. Mucha par lui-même (800 fr.) ; 10 ex. (nos 1 à 10) sur pap. du Japon, contenant chacun une aquarelle originale de M. A. Mucha, un état en couleurs, un état en noir de chaque planche sur pap. de Chine et une suite justificative de toutes les pierres rayées (600 fr.) ; 10 ex. (nos 11 à 20, souscrits par Mme Melet) sur pap. de Chine, avec un état en couleurs et un état en noir sur Chine (500 fr.) ; 25 ex. (nos 21 à 45, souscrits par M. Rondeau) sur pap. du Japon, avec un état en noir des planches sur Chine (450 fr.) ; 25 ex. (nos 46 à 70, souscrits par M. Rondeau), sur pap. de Chine avec un état en noir des planches (350 fr.) et 180 ex. (nos 71 à 250, souscrits par la librairie Lemercier) sur pap. de Hollande (200 fr.).

(Pour paraître vers avril).

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVI[e] SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures.

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — EDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquites, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; A. Claudin, Lauréat de l'Institut; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais; Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois; Bernard Prost, inspecteur général des bibliotheques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 FÉVRIER

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Et pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile*, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*



LES ALMANACHS DE MODES

1814-1830

(SUITE)

1816

Almanach des Modes, suivi de l'*Annuaire des Modes, 3e année. A Paris, chez Rosa, libraire, au Cabinet littéraire, grande cour du Palais-Royal et rue Montesquieu, no 7; et chez Madame Veuve Perronneau, quai des Augustins, no 39.*

Sur le titre-frontispice cette deuxième adresse n'est pas donnée, mais il est orné d'une petite vignette représentant l'Amour ayant sur les épaules une écharpe, assis à côté d'un beau vase garni d'une guirlande de fleurs.

2 feuillets de table et d'errata, 208 pages, enfin le calendrier de 1816.

Même division que dans les précédents volumes.

Modes. Hiver, printemps, été, automne, avec jolies figures non signées, mais très finement exécutées, à deux ou trois personnages vêtus suivant la saison; les couleurs claires dominent; les gants montent jusqu'aux épaules; les coiffures de ville et du soir sont ornées de plumes et aigrettes. Les hommes en pantalon et habit, col très haut.

A la suite de ces notices, petite revue des théâtres, tribunaux, journaux, littérature et promenades, peinture

de mœurs dans trois anecdotes : *L'Antichambre, Les Portraits de famille, Mémoires d'une blanchisseuse.*

II[e] PARTIE. — Modes étrangères. *Écosse.*

Deux très jolies figures de costumes.

Renseignements sur les costumes, manière de vivre, hospitalité, les clans, la poésie, sur l'aspect du pays dans la plaine, Édimbourg, les châteaux, la manière de vivre des seigneurs écossais.

Enfin, de la page 181 à 208, annuaire des modes pour chaque mois et liste des fournisseurs.

1817

Almanach des Modes, suivi de l'*Annuaire des Modes. 4e année. A Paris, chez Rosa, grande cour du Palais-Royal, et au Cabinet littéraire, rue Montesquieu, n° 7.*

1 vol. in-18. 216 pages. Faux-titre et titre imprimé, autre titre gravé, avec une jolie vignette : deux cygnes attelés à un traîneau, font voguer la déesse de la Mode.

Le texte se compose d'un article « Modes nationales » appliquées aux âges de la vie : enfance, jeunesse, âge mûr, vieillesse. Quatre figures dessinées et gravées par Blanchard, représentent des personnages de ces différents âges, habillés à la mode du jour.

Puis des notices sur les usages : étrennes, baptêmes, mariages, enterrements, deuils, billets de faire-part, cartes de visite, conversations, repas, affaires d'honneur.

Enfin plusieurs chapitres ornés de deux gravures de costumes sont consacrés aux mœurs étrangères des Hindous, bijoux, pêche des perles, ablutions, barbiers, fards et parfums, habitations, nourriture (carry, betel, houka), mariages, naissances, jongleurs, bayadères, industrie (mousseline, madras, cachemires).

De la page 193 à la page 216, annuaire des modes, adresses et annonces.

1818

Almanach des Modes et Mœurs Parisiennes, suivi d'une description des caractères, des mœurs, des costumes et des danses espagnoles. 5e *année. Paris, chez Rosa, gde cour du Palais-Royal.*

1 vol. in-18. Faux-titre, titre imprimé, 215 pages, et à la fin le calendrier pour 1818.

De la page 195 à la page 215, table et adresses.

6 fig. de Blanchard dont les quatre premières servent à illustrer les nouvelles ou petites études de mœurs, publiées dans ce volume ; elles sont intitulées : *Toilette du matin d'une femme à la mode, Une Soirée d'été, La Journée de chasse, Un Bal paré ;* les deux dernières figures représentent des costumes catalans et une danse andalouse, peut-être la *Magualena y torrero.*

Quelques mots sur les modes anciennes, sur l'art de coiffer les femmes, le luxe, l'amour dans le mariage, complètent le texte de l'almanach de 1818.

1819

Almanach des Modes et Mœurs Parisiennes, suivi d'un coup d'œil général sur la Sicile, d'un abrégé de son histoire, des mœurs et costumes de ses habitants, de leur industrie et d'une anecdote sicilienne. 6e *année. A Paris, chez Rosa, etc...*

Vol. in-18. Faux-titre, titre imprimé, calendrier pour 1819, 211 pages. De 187 à 211, annuaire des modes de Paris.

6 figures non signées : *Promenade à Longchamps.*

L'usage en remontait déjà loin ; ainsi en 1801, il était adopté, et d'après une chanson du temps, un merveilleux

reprochait à sa compagne d'avoir changé l'ébène de sa chevelure contre un ornement étranger :

C'est ce qu'en courant à long-champ
Ces jours derniers dans la prairie,
Monté sur un char élégant,
Disait Dorèlas à Zélie.
. . . .
. . . .

2e figure, illustrant le 2e chapitre, *les Draisiennes à Tivoli,* dans lequel il est intéressant de trouver le très amusant passage que voici : « Les *Draisiennes* ont été annoncées après la *Canne à naviguer,* et les curieux n'ont pas été moins dupes. Au reste, il est fâcheux que ces deux découvertes n'aient rien valu ; car on aurait pu faire le tour du monde son vaisseau sous le bras et sa voiture sur l'épaule ». Les draisiennes s'appelaient aussi *vélocipèdes,* et si l'auteur de l'article précité revenait au monde, quelle ne serait pas sa stupéfaction de voir courir des milliers de cyclistes, hommes et femmes, sillonnant les boulevards, les Champs-Élysées, les avenues, le bois de Boulogne, et en province, donc ! dans les campagnes, dans les villes, aux bains de mer, aux stations thermales, partout en un mot, partout. Racine passera comme le café, écrivait Mme de Sévigné ; on lit encore *Athalie* et *Les Plaideurs,* plus que jamais on prend du café ! et plus que jamais le succès des vélocipèdes est assuré ! *Errare humanum est !* N'en déplaise aux mânes de ceux qui se riaient des Draisiennes en 1818.

Fig. et chapitre III. *Un Concert.*

Fig. et chapitre IV. *Une Soirée à Rhanelagh.* C'est la fin du petit roman ébauché dans les premiers chapitres. Puis viennent une revue des pièces nouvelles, un article sur la mode, un autre sur son origine, un poème en deux chants par L. Ernoult, enfin la Petite Poste et Jadis et aujourd'hui.

Deux figures, *Costumes siciliens* de la société élégante et des campagnards, accompagnent la notice sur la Sicile.

1820

Almanach des Modes et Mœurs Parisiennes, suivi d'une description des caractères, des mœurs et des costumes portugais. 7e *année. A Paris, chez Rosa, etc., etc.*

In-18. 196 pages et le calendrier; faux-titre et titre imprimé en regard duquel une gravure de chapeaux et coiffures.

Texte. — Les quatre saisons avec des figures de costumes pour chacune d'elles.

Pendant le printemps, on assiste beaucoup aux *jeux chevaleresques.* « Ces jeux ont quelque chose de noble et d'élégant qui doit plaire aux Français. Le boulevard qui entoure l'arène est un salon qui se compose de deux mille personnes, l'élite de toutes les sociétés. Les femmes y font assaut d'équipages, de voitures, enfin de tout ce que la richesse et le bon goût offrent de plus nouveau. C'est là que le *Journal des Modes* devrait dorénavant être rédigé, etc., etc... » et c'est là aussi que l'on peut se faire une idée juste de la véritable élégance des voitures et des chevaux, etc., etc.

L'été, l'on va au jardin de Tivoli, l'automne se passe dans les châteaux.

Parmi les beaux tableaux, dont le salon de 1819 est enrichi, citons : La duchesse d'Angoulême s'embarquant à Pauillac le 1er avril 1815 (de M. Gros) ; le Massacre des Mamelucks au château du Caire, avec seize autres compositions ; un Portrait de la duchesse d'Orléans, par Gérard ; le Naufrage de la Méduse, de Géricault ; Scène de la Guerre d'Espagne, par le général Lejeune ; Portrait de la Csse d'Osmond, par Robert Lefèvre ; la Galatée, de Girodet.

Les produits de l'industrie ont aussi leur exposition au Louvre.

IIe PARTIE. — Notice sur les Portugais, 2 fig. de costumes, gens de la ville et gens de la campagne.

Table des adresses et table des matières de la page 168 à la page 196. Calendrier de 1820.

1821

Almanach des Modes et Mœurs Parisiennes, suivi d'une description des mœurs, des costumes et des usages russes au commencement du XIXe siècle. *Huitième année. A Paris, chez Rosa*, etc.

In-18, 212 pages. Faux-titre, titre imprimé en regard duquel une gravure de modes (chapeaux et bonnets). Le texte se compose de cinq parties. Dans la première, revue critique de l'année 1820. — Les quatre saisons avec une figure pour chacune d'elles.

Hiver, grande toilette; — *Printemps*, négligé de ville; — *Été*, négligé de campagne; — *Automne*, un laquais annonce les personnes qui entrent dans un salon.

L'année 1821 voit apparaître à la promenade de Longchamp une *Voiture à voiles*, et en été à la fête de Tivoli, les lunettes du Bon de Drais appelées *survoyantes* et faisant découvrir 22° 1/2.

Dans la deuxième partie, il est question de concerts, théâtres, procès, de Walter Scott et Byron, de Ch. Nodier.

Dans la troisième partie : mœurs parisiennes racontées dans de petites nouvelles, entr'autres : La journée d'une petite maîtresse, dont la fin est celle-ci : « L'aube commence à paraître, tout Paris s'éveille, Amélie s'endort ».

La quatrième partie est intitulée *Macédoine*. On y parle ainsi de la lithographie (1) : « Elle a commencé par

(1) Importée en France au commencement du siècle par André et Senefelder.

des batailles, elle continue par des portraits et elle finira par des modèles de dessin, arbres, chevaux et têtes académiques. C'est là notre prédiction ; qui vivra verra. » L'on a vécu et l'on a vu.

Philippon, Grandville, Raffet, Daumier, Charlet, Gavarni, Célestin Nanteuil, ont porté au plus haut degré l'art de la lithographie un peu négligé du reste aujourd'hui. Reviendra-t-elle à la mode ? Dans tous les cas, l'aimable et trés intelligent éditeur bibliophile L. Conquet, vient de faire une heureuse tentative en faisant illustrer un *Cas de jalousie* par douze lithographies de A. Lunois.

On trouve encore dans cette macédoine le récit d'un voyage au Mont-Blanc et de la catastrophe où trois guides, Pierre Balmat, Aug. Ferraz et Pierre Carrier ont perdu la vie. Les excursionnistes étaient Hamel et Selligue.

Cinquième partie. Notice sur les Russes avec une fig. de costumes. Petites tablettes des gens du Monde. La table des adresses de la page 209 à la page 212.

La sixième figure de l'almanach de 1821 est une toilette de mariée.

1822

Almanach des Modes et Mœurs Parisiennes, suivi d'un coup d'œil général sur la Grèce, de la description des mœurs de ses habitants, de leurs costumes, de leurs usages et de leur industrie. *Neuvième année. A Paris, chez Rosa,* etc.

In-18 ; faux-titre, titre imprimé en regard duquel une planche de coiffures et chapeaux. 198 pages et le calendrier pour 1822. Table des adresses de 195 à 198.

1re partie. Réunions publiques. — Longchamp, avec une figure : femme assise et jeune homme lorgnant chevaux de selle et voitures passant au deuxième plan.

Bals de société. — Fig. : grande toilette et négligé.

Fête du Baptême. — Fig. représentant le nouvel habit des chambellans et une toilette de cour pour une grande dame. — C'est du baptême de Mgr le duc de Bordeaux qu'il s'agit et il est fort intéressant d'en lire le cérémonial.

Jardins publics. — La vogue est à Tivoli et Beaujon. L'on trouve cependant Tivoli un peu guinguette.

Deuxième partie. — Variétés, pièces nouvelles, débuts, les enfants célèbres, avec figure : petite fille coiffée à la Léontine, sautant à la corde à côté de ses parents.

Nouvelles inventions avec fig. représentant une petite-maîtresse en pelisse et un élégant en manteau andalou. Littérature et voyages.

Troisième partie. — Mœurs parisiennes. Le jargon des coulisses. Le bal de l'Opéra.

Enfin notice sur la Grèce. — Gravure dont le sujet est une scène de brigands. Prisonnier décapité; deux autres s'enfuient.

En résumé, les neuf années de l'almanach Rosa sont fort intéressantes; leurs jolies gravures et la façon dont le texte est composé les rendent précieuses pour tous ceux qui aiment à revivre dans le passé et à savoir comment s'habillaient nos grand-mères et quel était le genre d'existence de la société élégante de 1814 à 1822.

1817

L'Empire de la Mode. Paris, chez Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59.

Vol. in-24 de 48 pages, orné de six ravissantes figures dessinées par Horace Vernet et très finement gravées par F. Janet. Elles servent à illustrer les anecdotes intitulées : la Toilette, la Promenade, l'Équitation, la Marchande de modes, la Danse, l'Offre d'une rose.

Sur le titre gravé, une petite vignette représente une élégante à chapeau empanaché se regardant dans un miroir.

En regard du titre se trouve une dédicace également gravée :

AUX DAMES.

AIR : *Aimé de la belle Ninon.*

Mesdames, c'est trop peu d'aimer.
Un tel sentiment est vulgaire...
Par vos grâces il faut charmer
Et par vos attraits il faut plaire.
Appelez à votre secours
L'art des toilettes si commode...
Car pour briller, femme toujours
Cède à l'empire de la mode.

Le texte est alternativement composé de prose et de vers. On y trouve de charmantes poésies légères, parmi lesquelles : l'Origine de l'éventail, le Miroir, l'Éloge de la toilette, le Bonnet rond (de Béranger), les Cheveux, la Mode d'aujourd'hui, le Jupon court, l'Épingle, les Gants, les Plumes, les Mœurs du XIXe siècle, la Toilette de Vénus, l'Inutilité de la parure.

Il y a à la fin de ce petit volume, l'un des plus jolis de la série des almanachs de modes, le *Petit souvenir des dames* avec un titre gravé, entouré d'un cadre style Empire, et 4 feuillets blancs pour les jours, 6 pour les mois, 6 pour le calendrier, entourés du même encadrement.

1819

Le Petit Modiste Français, dédié aux dames. *A Paris, chez Le Fuel, libraire-relieur, rue St-Jacques, no 54, près celle du Foin, et Delaunay, Palais-Royal.*

In-18. 241 pages. Faux-titre, titre-frontispice gravé.

Une draperie relevée par une flèche des extrémités de laquelle tombe en plis gracieux une écharpe à franges, semble servir d'entrée à un magasin sur le comptoir duquel se trouvent chapeaux à plumes, guirlandes de roses, ombrelle garnie de dentelles, etc.

Titre imprimé.

Introduction dans laquelle l'éditeur expose la façon dont son petit livre est conçu :

« Notre Petit Modiste Français, dit-il, destiné à devenir le livre classique des boudoirs et à se trouver sur toutes les toilettes, comprendra mois par mois tout ce que les dames désirent connaître. Il leur montrera la forme des coiffures les plus nouvelles et l'étoffe employée pour les vêtements du dernier goût en lui désignant les marchands et les magasins où elles doivent faire leurs emplettes ; il mentionnera honorablement toutes les découvertes utiles au beau sexe en n'admettant que les innovations les plus favorables à la beauté. Enfin il indiquera les spectacles les plus en vogue, les promenades que la mode doit faire adopter et les jardins publics où l'inconstante déesse réunit la partie la plus brillante de sa cour. Des anecdotes du jour, des chansons et de petites pièces de vers contribueront à jeter de la variété dans ce volume et compléteront le cadre que nous nous proposons de remplir. Nous allons parcourir l'année 1818 en offrant aux dames une esquisse légère des variations que les modes ont subies pendant le cours des dernières saisons. »

Douze gravures, une pour chaque mois, très joliment dessinées, très finement gravées et délicatement coloriées. Elles sont tout à fait charmantes et les meilleures à coup sûr de toutes celles qui ont illustré les almanachs de la Restauration.

Janvier 1818. — Une jeune mère tient par la main son petit garçon qui porte un polichinelle, cadeau du jour

de l'an. Le chapeau est en peluche, surmonté de marabouts blancs et roses. Pardessus garni en cygne.

Février. — Jeune femme appuyant le bras droit sur le dos d'un fauteuil, en redingote de velours épinglé garnie de chinchilla. Toque en velours plein ornée d'une plume blanche.

Mars. — Toilette pour la promenade de Longchamp. Corsage de velours noir, garni de deux petits rangs de boutons en or. Jupe en percale, au bas de laquelle se trouvent une vingtaine de plis. Capote blanche. A droite dans le fond du tableau, au loin, une amazone passe au grand galop.

Avril. — Jeune femme en robe de levantine bleue, garnie de trois volants pareils. Chapeau de crêpe orné d'un bouquet en fleurs des champs. Au deuxième plan, un élégant fait courir sa *Draisienne,* dont l'apparition est l'évènement de l'année.

Mai. — Robe de percale au bas de laquelle quatre rangs de gances et de crevés. Chapeau de tulle orné d'un cordon de roses. La petite maîtresse qui porte cette toilette regarde dans un kaléidoscope, la nouveauté du jour, le joujou le plus en vogue.

Juin. — Jeune femme à la promenade, ombrelle à la main. Elle est en robe de toile imprimée avec bandes brodées de la même étoffe qui forment des volants. Chapeau de paille, orné d'un jet en marabouts au pied duquel est adaptée une grosse rose. Dans le lointain passe un ballon monté par un aéronaute.

Juillet. — Jeune femme en robe blanche de percale garnie de tulle. Chapeau de gaze bouillonné. Sur le bras un shall *Ternaux* rayé bleu et jaune. Elle revient des montagnes russes qui fonctionnent en arrière.

Août. — Jeune fille en robe plus courte que le dessous. Gants vert clair montant au-dessus du coude. Écharpe appelée *bayadère.*

Septembre. — De jeunes élégantes jouent dans un parc à la bague volante ou jeu de la créole. Leurs robes sont de perkale blanche garnies de bouillons avec ceinture en ruban écossais. Capotes écrues doublées de taffetas.

Octobre. — Aux jeux chevaleresques, une élégante, portant chapeau de satin jaune garni d'une ruche de tulle. Robe de soie à côtes, garnie de satin et de tulle.

Novembre. — Petite maîtresse coiffée avec un chaperon. Spencer de couleur pensée, avec brandebourgs. Jupe en mérinos blanc.

Décembre. — Toilette de bal. Robe de gaze à raies de satin entourée d'une guirlande de roses. Fleurs dans les cheveux. Collier et pendants d'oreilles en turquoises.

L'année 1818 est fertile en inventions ; le kaléidoscope, la Draisienne, les montagnes russes, les jeux chevaleresques sont les distractions à la mode.

Dans le texte divisé par mois, Le Fuel a tenu sa promesse : son almanach est intéressant et fourmille de jolies anecdotes.

Janvier. — En prose et en vers, on célèbre le jour de l'an et les étrennes. On signale aux dames l'agence générale des visites qui se charge depuis déjà deux ans de distribuer moyennant cinq centimes pour chaque, des billets et des cartes que l'on nomme cartes d'honnêteté.

Février. — Description d'un bal masqué, la conscription à Cythère et un article sur la danse, sa naissance et ses progrès.

Mars. — Modes pour Longchamp. Compte-rendu des concerts.

Avril. — « C'est aujourd'hui 5 que M. Garcin chez lequel est établi le dépôt de vélocipèdes ou *Draisiennes* et le chasseur du Bon de Drais, leur inventeur, devaient parcourir à l'aide de ces machines trois cents toises en trois minutes. L'annonce de cette expérience avait attiré beaucoup de monde au Luxembourg. Le vélocipède est bon

tout au plus pour faire jouer des enfants. Cette machine ne saurait être d'une utilité réelle. On ne peut s'en servir que dans les allées d'un jardin ; c'est un *bâton à roues* sur lequel on peut monter, sans cesser cependant d'avoir les pieds à terre ; car c'est en marchant très vite qu'on fait rouler son dada. Enfin le vélocipède du B[on] de Drais mérite de prendre sa place entre la *Mnémonique* de M. de Fenaigle et les ailes de M. Deghen. » Voici un couplet fait après l'expérience :

Air : *du Fandango.*

Cela doit réussir. Tout l'assure
On court risque d'être estropié ;
Mais on a l'honneur d'être en voiture,
Et l'on peut croire qu'on est à pié.
L'inventeur ira sans aucun doute
A l'immortalité quelque jour,
Si l'on peut en applanir la route
Comme le jardin du Luxembourg.

Mai. — Le kaléidoscope, policonoscope, métamorphysiscope fait oublier le casse-tête chinois. Il est à fleurs, à ornements et même à portraits. Ce joujou à la mode vient, dit-on, d'Angleterre, mais il a été perfectionné par MM. Robertson, Chevalier et Jecker, opticiens français.

Ce joujou fils de la surprise
Et par le génie adopté,
Semble avoir choisi pour devise
Inconstance et diversité.
Jaloux et fier du succès qu'il nous donne
Nous le voyons accroître ses succès :
Il change, il plaît, il enchante, il étonne.
C'est vous dire qu'il est Français.

Juin. — Notes sur les belles limonadières et les *montagnes* qui sont devenues indispensables à Paris. Il est à la mode de *dégringoler ;* on ne voit partout que culbutes. A toute heure on peut se faire ramasser aux montagnes Russes, aux Montagnes Aériennes, aux Montagnes Suisses,

aux Montagnes Égyptiennes, à celles de Tivoli, de Belleville et aux Lilliputiennes. C'est à Tivoli qu'elles sont le plus fréquentées. On a donné une fête extraordinaire où tous les plaisirs étaient réunis dans ces magnifiques Jardins ; balançoire russe, kaléidoscope géant, vélocipèdes, chanteurs allemands, les grotesques, le physicien Fondart, la cour d'Éole, une ascension de Madame Blanchard, tout cela avec un excellent orchestre. Une illumination brillante et un beau feu d'artifice semblaient transporter dans un palais de fées les plus grands personnages et les plus jolies femmes de Paris qui honoraient cette fête de leur présence.

« On se promène beaucoup cet été de 1818 au boulevard des Italiens de neuf heurs à minuit et l'on prend des rafraîchissements aux cafés Tortoni, Hardy, Riche, Français et Anglais. » Selon un dicton du temps, il fallait être hardi pour aller chez Riche, et riche pour aller chez Hardy.

Juillet. — 28° de chaleur. Grande affluence à toutes les montagnes ; les ascensions de Madame Blanchard sont très suivies à Tivoli, où se rencontre la société la plus brillante de Paris. Le kaléidoscope est toujours à lamode.

Dans une pièce intitulée le Kaléïdoscope théâtral, M. *Optïco*, juif, chante sur l'air de Marcellin :

D'un amant ou bien d'un mari
Mettez l'portrait dans ma lunette
Aussitôt de l'objet chéri
L'image cinq fois se répète.
Le kaléidoscope entre nous,
Mesdam's doit vous plaire et pour cause.
Quand on est curieuse il est doux
De voir cinq fois la même chose.

Août. — Les jardins publics ont toujours une grande vogue et on y donne chaque jour des *fêtes extraordinaires.* Toujours grand succès ponr Madame Blanchard.

L'AMOUR PRIS A LA PIPÉE.

AIR : *Au soin que j'ai pris de ma gloire.*

L'amour un soir dans un bocage
Descend pour prendre du repos ;
En voltigeant sur le feuillage
Il est pris par mille gluaux ;
Il se débat, se désespère,
Tombe, de rameaux en rameaux
Aux pieds d'une jeune bergère
Qui guettait là d'autres oiseaux.

Sortant de sa cachette, Lise
Accourt en l'entendant crier ;
Mais, dieux ! qu'elle fut sa surprise
A l'aspect de son prisonnier !
Quels jolis traits ! quel beau plumage !
Dit-elle, approchant pas à pas ;
Si c'est un oiseau de passage,
Tâchons qu'il ne m'échappe pas.

Lise aussitôt dans sa volière
L'enferme avec rapidité ;
L'amour déguise sa colère
Sous un air de timidité.
Ah ! lui dit-il, point d'esclavage
Pour me ravir ma liberté,
Vous n'avez pas besoin de cage ;
Car je suis partout la beauté.

Déjà par sa douce éloquence,
Lise se sentait attendrir,
Lorsque sa mère avec prudence,
Lui dit : prends garde, il va s'enfuir ;
Ne perds point de temps à l'entendre ;
Coupe ses ailes sans tarder ;
Il est facile de le prendre
Et malaisé de le garder.

Par ce conseil, Lise enhardie
Conserva le volage oiseau ;
Elle excita la jalousie
Des jeunes filles du hameau :

Les voilà toutes occupées
A guetter cet oiseau charmant ;
Mais on prétend qu'à ces pipées
C'est toujours l'amour qui les prend.

Septembre. — Les Jeux chevaleresques établis avenue de Neuilly consistent en courses de chars et de chevaux où l'on court la bague avec la lance, soit avec ses propres chevaux, soit avec ceux qui appartiennent à l'administration. Les courses commencent à deux heures et se finissent très tard.

On joue à la bague volante, mais les faveurs de la mode sont pour les pygmées dansants que l'on place sur les pianos, pendant que l'on fait de la musique.

Octobre. — L'établissement des Jeux chevaleresques est devenu tout à fait à la mode. Il joint l'utile à l'agréable. Le dimanche et le jeudi, on y exécute de grandes courses de chevaux à l'instar de Newmarket.

Novembre. — Les jardins publics deviennent déserts ; cependant par le soleil quand il parait, on fréquente encore les montagnes. Nos belles rivalisent d'adresse et d'audace aux Jeux chevaleresques. Les spectacles *font fureur* et les nouveautés s'y succèdent avec rapidité.

Décembre. — Retour de l'hiver. Ce n'est plus qu'à l'intérieur que l'on trouve plaisirs et divertissements. On vient d'inventer le *jeu des fables ;* les fables de La Fontaine sont mises en action avec des figures coloriées et découpées que l'on arrange avec plus ou moins de patience pour composer le tableau. Les deux premiers cahiers viennent de paraître chez l'auteur M. Lambert aîné et chez Le Fuel.

De la page 191 à la page 211 adresses des marchands chez lesquels les dames doivent se fournir, modistes, fleuristes, plumassières, marchands d'étoffes, de rubans, couturières, tailleurs, lingères, coiffeurs, cordonniers, parfumeurs, et annonces de parfumerie, depuis l'*Eau de*

Ninon de Lenclos jusqu'à l'*Eau miraculeuse qui rend aux visages les plus échauffés l'éclat et la fraicheur du bel âge.*

En 1818 comme aujourd'hui, les parfums jouaient un grand rôle dans la toilette et changeaient de mode tout comme autre chose. Seule ne changeait pas la méthode de les fabriquer. Dans un petit volume fort rare, le *Parfumeur François,* qui enseigne toutes les manières de tirer les odeurs des fleurs et à faire toutes sortes de compositions de parfums avec le *Secret de purger le tabac en poudre et le parfumer de toutes sortes d'odeurs* pour le divertissement de la noblesse, l'utilité des personnes religieuses et nécessaire aux baigneurs et perruquiers, par le S[r] BARBE, parfumeur. *A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercier, au Mercure galant, et se vend aussi par l'auteur, demeurant chez le S[r] Lecoq, rue Ferrandière, vis-à-vis l'image S[t] Claude, MDCXCIII, avec permission.* L'on trouve de curieux renseignements et l'on peut se rendre compte qu'aujourd'hui comme autrefois les procédés sont les mêmes pour fabriquer les matières premières de parfumerie, huiles, essences et pommades. Les fleurs employées jadis étaient les *roses communes, les roses musquées, les roses de Provin, les jacintes, les violettes, les jonquilles, les narcisses, les fleurs d'orange, les fleurs de jassemin, les tubéreuses, les cacies ;* comme aujourd'hui !

« Les parfums ont toujours joué un grand rôle. Ceux qui sont versés dans la lecture de l'écriture sainte sçavent que dans l'ancien testament, il y avait un autel qu'on appelait l'autel desThimiame qui était celuy où on ne brulait que des parfums et sur lequel on ne sacrifiait que des odeurs. Il est même expressément marqué en plusieurs endroits que le Seigneur s'est plu dans les odeurs ; les encensements qui étoient si régulièrement observez et prescrits par la loy en sont des preuves suffisantes et l'on n'ignore pas non plus que Salomon, ce

Roy si sage et si éclairé avait quantité de filles qui lui préparoient des parfums. La Reyne de Saba le venant voir lui en fit présent de plusieurs sortes. Les présents qui furent faits au Sauveur par les trois Rois dans l'hommage qu'ils luy rendirent furent pour la plupart des parfums; Magdeleine ne lui exprime pas son amour qu'en épanchant une liqueur prétieuse sur ses pieds ».

« S'il m'est permis de passer de l'histoire sainte à celle de nos jours, le plus grand des monarques qui ait jamais été sur le trône s'est pleu à voir souvent le Sr Martial composer dans son cabinet les odeurs qu'il portoit sur sa sacrée personne. Monsieur le prince de Condé dont la mémoire sera toujours en vénération à la France, faisoit parfumer devant luy par le Sr Charles le tabac et plusieurs choses de cette nature dont il se servait. Le nom de poudre à la Maréchalle n'a été donné que parce que madame la Maréchalle d'Aumont se divertissait à la faire », etc., etc.

De nos jours, une aimable et charmante marquise a fait mieux encore. Elle n'a pas voulu se contenter de faire elle-même des parfums à son usage, et par son intelligente activité elle a su créer dans le Var une admirable culture de jasmins, tubéreuses et violettes. Dans une usine construite au milieu de la plantation, l'on fabrique sous ses yeux les matières premières extraites des fleurs. Son nom? il est vénéré et sur les lèvres de tous ceux qui, ruinés par le phyloxéra et la maladie des oliviers de la région ont retrouvé une nouvelle aisance en se livrant à la culture des fleurs de parfumerie qu'ils viennent vendre à la fabrique de Seillans.

(A suivre). Vte DE SAVIGNY DE MONCORPS.

UN

RARISSIME AMERICANUM

I

Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, à l'occasion de l'avénement d'Alexandre VI au pontificat, lui envoyèrent une ambassade d'Obédience. C'est-à-dire une mission spéciale à l'effet d'assurer le pape de l'obéissance filiale du prince qui l'envoie, selon la coutume constante pendant bien des siècles. Cette ambassade était composée de Diego Lopez de Haro, vice-roi de Galice, principal ambassadeur, et de Gonzalve Fernandez de Heredia, archevêque de Tarragone.

L'ambassade fit son entrée à Rome, le samedi 25 mai 1493 (1), avec le cérémonial accoutumé. Le 12 juin suivant, elle se rendit directement au Champ de Flore, en grand appareil, prêta serment, et ensuite Lopez de Haro fit, dans un consistoire, une allocution où, au nom de ses souverains, il adressa de sévères admonestations à Alexandre VI et en sa présence.

L'ambassadeur reprocha au pontife les guerres qui désolaient l'Italie, et la conduite de Sa Sainteté, laquelle tendait à diminuer la foi; de recevoir dans les États de l'Église les Maures expulsés d'Espagne et lui demanda de les chasser. Il se plaignit enfin, avec véhémence, de la vénalité des charges et de la distribution scandaleuse des bénéfices accordés aux plus offrants (2). Par contre, on a lieu de supposer que dans

(1) Burchard, *Diarium*, édition de Thuasne, t. II, p. 74.

(2) Infessura, *apud* Eccard, *Corpus histor.*, t. II, col. 2012, et Burchard, *op. cit.*, t. II, pp. 81 et 681. Voir aussi quelques détails supplémentaires emprun-

ce discours il était fait mention des pays merveilleux que Christophe Colomb venait de découvrir, et de l'hommage que Ferdinand et Isabelle en faisaient au pape, selon la coutume. Malheureusement le texte même de l'oration ne nous est pas parvenu.

Bernardin de Carvajal, alors évêque de Carthagène, mais ambassadeur des Rois Catholiques à Rome depuis plusieurs années et destiné à devenir, quelques mois après, cardinal-prêtre des Saints Marcellin et Pierre, puis à être excommunié par Jules II, prononça au sujet de cette ambassade, la semaine suivante, un sermon qui fut immédiatement imprimé.

II

Ce sermon est, non le plus important, mais le plus rare des *americana* (1). Qu'il nous soit permis de le décrire en détail.

L'importance capitale de cette pièce vient de ce qu'elle renferme une des premières mentions qui nous soient parvenues de la découverte du Nouveau-Monde. Aussi est-elle recherchée avec une ardeur singulière par les collectionneurs de livres sur l'Amérique. Malheureusement, c'est presque toujours en vain; car à l'heure présente nous ne connaissons que deux bibliothèques privées qui la possèdent (2).

tés au manuscrit original de Burchard, conservé au Vatican. — Piper, *Ein unedirtes Stürts aus dem Tagebuche Burchard's*, dans la *Romische Quartalschrift*, Rome, 1894, pp. 210-212.

D'après Zuñiga (*apud* Clemencin, *Elogio de la Reina Isabel*, p. 377, note), les Rois-Catholiques continuèrent à admonester Alexandre VI. En 1498, ils lui envoyèrent Iñigo de Cordóba et le Dr Felipe Ponce, « pour le supplier, entre autres choses, d'éloigner de Rome sa bru et ses enfants, de mener une existence honorable, de réformer sa maison, et de ne pas permettre qu'on vendit les bénéfices et les dignités ecclésiastiques ».

(1) Fernand Colomb en acheta un exemplaire à Rome en juin 1513: « costó 2 cuatrines ». *Registrum B* (un des catalogues de sa bibliothèque), n° 2902. Il a disparu de la Biblioteca Colombina.

(2) L'exemplaire de M. Thomas Grenville est passé au British Museum; celui de M. James Lenox, à la bibliothèque fondée par lui à New-York, et celui de M. Peter Force, dans la bibliothèque du Congrès, à Washington. M. le duc d'Aumale en possède un exemplaire, lequel, avec le nôtre, sont les seuls, à notre connaissance, qui se trouvent dans des bibliothèques particulières.

Nous n'avons vu passer en vente cette précieuse plaquette que deux fois :

Le titre, que nous reproduisons en fac-simile, se peut traduire de la façon suivante :

Sermon à l'occasion de l'assurance solennelle d'Obédience des très chrétiens souverains Ferdinand et Isabelle, roi et reine des Espagnes, à notre très saint seigneur le pape Alexandre VI; prononcé à Rome dans un consistoire public, par le révérend père le seigneur Bernardin Carvajal, évêque de Carthagène, le mercredi 19 juin, A. D. 1493, la première année du pontifical dudit seigneur Alexandre. Furent présents, quatre célèbres ambassadeurs (1) *: le très noble seigneur Diégo Lopez de Haro, vice-roi de Galice, le révérend Gonzalve Fernandez de Heredia, archevêque de Tarragone, ledit seigneur Bernardin Carvajal, évêque de Carthagène, et Juan de Medina, évêque de Badajoz.*

Le lion et le petit veau demeureront ensemble et un petit enfant les conduira.
ISAIE, XI.

C'est une plaquette de 20 centimètres de hauteur par 13 centimètres 1/2 de largeur; de huit feuillets non chiffrés, les pontuseaux en travers, et, conséquemment, du format in-4, malgré les signatures a, aii, aiii et aiiii, suivis de quatre feuillets non signaturés (2). Elle est imprimée en caractères romains, avec titre de départ seulement. Le texte commence par une jolie lettre ornée et gravée, contenant des fleurs qui se détachent sur un fond noir. On n'y voit ni date, ni nom, ni marque d'imprimeur, ni lieu d'impression, ni colophon. Pour filigrane une oie isolée.

Hain (3) attribue l'impression de cette plaquette à Étienne Planck. Audiffredi (4), Panzer (5) et Denis (6) disent, au contraire et avec raison, qu'elle est sortie des presses d'Eucharius Silber. En effet, l'oie isolée est une des marques de

à Paris, Bachelin, 16 août 1877, achetée par la Bibliothèque nationale de Paris (Oc, 1581), et à Rome, Rossi, novembre 1893, acquis par nous.

(1) Ici, le mot *oratores* n'est pas employé dans le sens d'*orateurs*, mais bien, selon l'usage du temps, en Italie, pour signifier *ambassadeurs*, quoique Medina et Carvajal remplissassent ces fonctions à poste fixe auprès du Saint Siège depuis plusieurs années.

(2) Voir notre *Bibliotheca Americana vetustissima*, n° 11.

(3) *Repertorium*, n° 4545.

(4) *Catal. Romanæ, édit. Sæc. XV*, p. 315.

(5) *Annales Typogr.*, t. II, p. 506.

(6) *Supplementa ann. Typ.*, Pars II, p. 530.

¶Oratio super praestanda solenni obedientia Sanctissimo·D·N· Alexandro Papae·vi·ex parte Christianissimorum dominoꝝ Fernandi & Helisabe Regis & Reginae Hispaniae:habita Romae in consistorio publico per·R·Patrem dñm Bernardinum Caruaial Epm Carthaginẽ·die Mercurii·xix· Iunii Salutis Christianę·M·cccc·xciii·Pontificatus eiusdem D·Alexandri Anno primo·In qua fuere quattuor celebres Oratores: Nobilissimus dñs Didacus Luppi de Faro Galleciae uicerex· R·D·Gundissaluus Fernãdi Heredia Archiepiscopus Tarraconeñ·Idem·D Bernardinus Caruaial Epus Carthagineñ·D·Iohannes Methina Episcopus Pacensis·

¶Vitulus & Leo simul morabuntur: & puer paruulus minabit eos· Esayae·xi·



N die tam celebris & pręclarę lętitię:qua memoria repetimus sanctissimã assumptionem tuã Pater Beatissime Diue Pontifex Alexander maxime nemo est qui se contineat a signis Christiani gaudii: ueꝝ Hispanis: quorũ tu olim celeberrima pars fueris:exuberantior istius lętitiae significatio incumbat necesse est: cum de grege suo egregium te caput orbi suffectum uideant· Et post tot diuina beneficia quibus Ferdinandum & HelisabemChristianissimos meruere Principes(quoꝝ opa oĩ uirtute & gloria Hispania instaura Lętitia dici

a

son papier, tandis que le filigrane de Planuck est une oie dans un cercle, ou une balance cerclée (1).

III

Comme tous les discours d'Obédience, celui de Carvajal à Alexandre VI est un long dithyrambe, coupé çà et là d'indications utiles pour l'histoire.

Le voici brièvement résumé :

« Le monde a été heureux de l'élection d'Alexandre VI à la papauté, particulièrement les Espagnols, ses compatriotes, en sont flattés.

« L'Espagne est une terre féconde en hommes illustres. Sous l'égide de ses augustes souverains, elle poursuit le cours de ses destinées. L'appui de Dieu ne lui a pas fait défaut. Le Christ a également soumis à leur domination les Iles fortunées [les Canaries], dont la fertilité admirable est constatée ».

Vient maintenant le passage qui intéresse le plus les américanistes :

« Et le Christ a révélé dernièrement (2) d'autres îles inconnues vers les Indes, lesquelles peuvent être considérées au nombre des choses les plus précieuses de la terre, et l'on espère pouvoir bientôt les convertir au christianisme ».

Ferdinand et Isabelle offrent alors à Sa Sainteté « tout ce qu'ils possèdent sur terre et sur mer, non-seulement leurs royaumes et leurs trésors, leurs richesses, leur flotte et leurs armées, mais encore leurs fils et leurs personnes royales, qu'ils le prient d'employer à la conservation entière et à l'exaltation du siège apostolique ainsi qu'à l'accomplissement de tous les vœux du Saint-Père. De toutes les faveurs que le Ciel a bien voulu leur répartir, ils n'en considèrent pas de plus grande que celle qui fera que l'univers entier sache que les princes de l'Espagne sont ses fils entièrement

(1) Pour les raisons qui nous font croire que les imprimeurs, jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle, avaient non-seulement leurs propres poinçons et matrices, mais que les papiers qu'ils employaient étaient spécialement filigranés, voir nos *Excerpta Colombiniana*, pp. XXX-LXXV, et l'article du *Centralblatt für Bibliothekswesen*, mars 1892, pp. 107-109.

(2) Christophe Colomb n'était de retour à Barcelone que depuis cinq semaines.

dévoués. En même temps, ils le prient de donner ses soins à la réforme de l'Église ».

Enfin, l'orateur sacré, s'adressant à Alexandre VI directement, termine son discours par la péroraison suivante :

« Et que ce soit une vérité de ta part, Veau romain (1), souverain pontife, aux pieds de qui, aujourd'hui et perpétuellement, s'humilie le lion espagnol; que toutes tes actions s'inspirent du petit enfant Jésus, notre Seigneur, afin que tu acquières la gloire éternelle avec l'aide de Celui qui est béni dans les siècles des siècles ».

HENRY HARRISSE.

(1) « Verumque illud sit de te Romano vitulo sacerdote Summo ».

LES

PETITS ROMANTIQUES

JEAN POLONIUS

(Comte Xavier Labensky)

(SUITE)

II

Deux années s'étaient écoulées depuis l'apparition des premiers vers de Jean Polonius, lorsque parut le second recueil poétique qui porte son nom. C'est en cette même année que parurent les *Ballades et Poésies,* de Fontaney (janvier); les *Poésies,* de Joseph Delorme (4 avril); les *Chroniques de France,* de Mme Tastu (23 mai); les *Fleurs,* de Saint-Valry (8 août); les *Esquisses poétiques,* d'Édouard Turquety (12 septembre); les *Voyages poétiques,* de Théodore Carlier (29 décembre), toutes œuvres plus ou moins romantiques.

La *Bibliographie de la France* du 9 mai 1829, annonça ainsi ce nouveau recueil, sous le no 2801 :

Empédocle, | vision poétique, | suivie d'autres poésies, | par Jean Polonius. | *Paris,* | *Aimé-André,*

libraire, | quai Malaquais, n° 13; | H. Fournier J^e, libraire, | rue de Seine, n. 14. 1829; in-18.

2 ff. n. ch. pour le faux-titre (au verso : *Imprimerie de H. Fournier*) et le titre; plus 241 pp. ch., dont 3 pour la table. Couverture imprimée, papier chamois: fleuron, une Lyre. Le titre porte cette épigraphe de Parini (1) :

Orecchio ama placato
La Musa, e mente arguta e cor gentile.
Ed io, se a me fia dato
Ordir mai su la cetra opra non vile,
Non toccherò già corda
Ove la turba di sue ciance assorda.

Ce second recueil n'est pas, plus que le premier, accompagné de préface. Il se compose de trente-six pièces (pp. 1-230), et de Notes (pp. 231-237). Voici les titres de ces pièces, suivant leurs divisions :

Dialogue, p. 1-3. Entre la Gloire et le Temps. Strophes de 4 vers, de 12 et de 8 pieds.

Empédocle, p. 7-45. L'auteur y emploie les vers de 12 pieds, les strophes de 10 vers, de 8 pieds; celles de 4 vers, de 12 et de 6 pieds, les vers de 10 pieds.

Poésies diverses, p. 51-230.

La Fleur. Strophes de 6 vers, de 8 pieds.

Le Vieux Navire, marine. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Dimos. Chant Klephtique. Strophes irrégulières, de 8 pieds et de 12; de 12 pieds ; de 12 et de 8 pieds.

La Jeune Veuve. Strophes de 6 vers, de 12 pieds.

L'Étrangère. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

A la même. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Le Matin. Strophes de 4 vers de 12 et de 6 pieds.

Stances. Strophes de 6 vers de 12 pieds.

Stances. De 32 strophes de 8 vers de 10 pieds.

Hymne à la Poésie. Strophes de 10 vers de 8 pieds. — Cette pièce est précédée d'une épigraphe empruntée au poète Wither.

A M. le Baron de ***. Strophes de 6 vers de 12 et de 6 pieds. — Épigraphe de Milton.

Les Inspirations du moment. Strophes irrégulières de vers

(1) Bibl. Nat., Inventaire; Ye, 24865.

de 12 pieds, de 12 et de 6 pieds, de 12 et de 8 pieds. — Épigraphe d'Ugo Foscolo.

Aux poètes. Strophes de 6 vers de 12 et de 6 pieds.

Avril. Strophes de 6 vers de 10 pieds.

A un ami. Strophes de 4 vers de 12 et de 6 pieds.

Stances. Strophes de 4 vers de 8 pieds.

Le Retour. Chant de table, à ses compagnons d'enfance. Strophes irrégulières de vers de 12 et de 8 pieds, de 12 et de 6 pieds.

Stances. Strophes de 8 vers de 12 pieds.

A la Nécessité. Strophes irrégulières de vers de 12, de 8, de 6 pieds. — Épigraphe de Mme de Staël : « La nécessité rafraîchit. »

A l'Espérance. Strophes de 5 vers de 8 pieds.

A Ida. Strophes de 8 vers de 10 pieds.

A l'Expérience. Strophes de 8 vers de 12 pieds.

A la Perfection. Strophes de 4 vers de 12 pieds.

La Lampe antique. Strophes irrégulières de 12 et de 8 pieds.

La Terre promise. Strophes irrégulières de 12 et de 8 pieds.

*A ****. Vers de 10 pieds.

Les Cygnes. Vers de 10 pieds.

Les Plaintes de la Lyre. Strophes de 8 vers de 6 pieds.

Au Printemps. Strophes de 5 vers de 10 pieds.

Le Luth abandonné. Strophes de 4 vers de 12 et de 6 pieds.

Au bord de l'eau. Strophes de 8 vers de 8 pieds.

La Cataracte. Strophes irrégulières de vers de 12 et de 8 pieds.

Le Travail. Vers de 12 pieds. Épigraphe de Voltaire.

La pièce, intitulée *Dialogue,* la première de ce volume, pourrait être considérée comme une préface, bien qu'elle n'en porte pas le nom. Le poète écoutera-t-il le conseil de la Gloire, qui lui dit :

> Lime, achève, polis ! — Au gré de la raison,
> Tes vers ne sont pas mûrs encore.
> Ne livre pas à l'aquilon
> Ces fruits trop empressés d'éclore.

ou bien celui du Temps, qui le presse de donner l'essor à sa pensée, de ne pas la laisser se refroidir dans la trop longue contemplation :

Vole à d'autres sujets ! Ne laisse pas languir
La sève créatrice en ton sein bouillonnante ;
C'est une onde qui veut courir,
Et tarit dès qu'elle est dormante.

C'est sur les conseils du Temps que se clôt cette pièce ; et cela nous dit qu'il a eu le dernier mot dans ce colloque avec le poète.

Le poème d'*Empédocle,* et c'est bien un poème par l'ampleur du développement, par la hauteur du sujet, est la pièce capitale du volume, auquel, avec raison, elle a fourni un titre, et dont elle forme à peu près le sixième. Par quelques vers du poème, et par les notes qui le suivent, on peut croire que l'auteur le composa en Sicile, sur les lieux mêmes qui furent témoins de la mort célèbre du philosophe d'Agrigente, en vue de l'Etna, près de Catane, dont les habitants nomment encore aujourd'hui *Torre del filosopho,* une vieille tour en ruines où, soit disant, Empédocle aurait fait ses observations scientifiques. L'on sait comment Empédocle, possédé d'une sorte de folie scientifique, d'une immense passion de gloire, se précipita dans le cratère de l'Etna pour pénétrer le mystère de ses éruptions, ou de dépit de ne l'avoir pas pénétré. Et comme a dit Horace :

Deus immortalis haberi
Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Insiluit...

C'est de cette légende, car ce n'est qu'une légende, aujourd'hui détruite par la critique historique, que Jean Polonius a tiré le sujet de son poème. Il montre en beaux vers combien la science est vaine, et conclue ainsi :

Crois-moi : ces grands secrets dont notre esprit murmure
Ne valent pas les maux qu'il se crée ici-bas.
Contemple l'univers, admire la nature,
Ne l'interroge pas.

C'est ce que récemment on a appelé « la banqueroute de la science ». Bonne ou mauvaise, la thèse est ici développée avec beaucoup de grandeur et de poésie ; quelques passages sont admirables.

Jean Polonius, tout d'abord, pose bien ainsi la question ; parlant en son propre nom, avant de s'incarner dans son héros, il s'écrie :

Il est souvent des jours où notre esprit aride
Comme un pâle flambeau qui s'éteint dans le vide,
Las de chercher en vain le beau, la vérité,
Ou de ce noble but d'avance dégoûté,
Succombe, et du succès abjurant l'espérance,
Ne sent plus que le frein d'une amère impuissance.
Je l'éprouvais, hélas ! ce vide où tout nous fuit !
Ennuyé, fatigué de longs travaux sans fruit,
Mon cœur se demandait avec inquiétude
Si, malgré tant d'efforts, tant de soins, tant d'étude,
L'homme esclave des sens, doit périr attaché
Sur les bords de l'abîme où le vrai s'est caché ?
Si du moins, quand la mort fermera sa paupière,
Il doit, noble habitant d'une plus haute sphère,
Finir ce qu'ici-bas il laisse inachevé,
Trouver ce qu'il chercha, voir ce qu'il a rêvé ;
Ou si, pareil au fruit dont on jette l'écorce,
Après qu'il a cédé sa douceur ou sa force,
Le sage tout entier meurt comme l'ignorant,
Qui, du moins, fut heureux dans son aveuglement.

A ces questions, qui pour lui sont restées sans réponse, c'est dans une *Vision,* dans un songe où lui apparaît Empédocle, dans les dernières paroles du philosophe reproduites plus haut, comme la conclusion de ce poème, qu'il trouve la vraie solution : « contempler sans approfondir » ; nous dirions presque, dans un positivisme poétique et anticipé : sorte de précurseur en vers de celui d'Auguste Comte.

Quelle que soit la valeur du système, voici assurément des vers qui sont beaux : c'est Empédocle qui parle :

J'ai tenu le compas ; j'ai fait vibrer la lyre ;
Comme toi, j'ai voulu tout sentir et tout voir ;
Comme toi, j'ai cherché la gloire, et ce délire
Qu'on appelle savoir.

. . . .

Que maudit soit ce jour d'imprudence et d'ivresse,
Où ma lèvre approcha la coupe du savoir,
Où sa première goutte embrasa ma jeunesse
D'un orgueilleux espoir.

De ce jour, une soif inquiète, insensée,
A tourmenté mon âme, a dévoré mon sang ;
J'ai maudit ma raison, renié ma pensée,
Envié le néant.

Pour étancher en moi cette soif invincible
J'aurais voulu franchir tous les temps, tous les yeux ;
M'élancer loin des bords de l'univers visible
Par-delà tous les cieux.

J'aurais voulu m'unir à la nature entière ;
Pénétrer les secrets de la terre et de l'air ;
Être tout, vivre en tout, dans l'herbe, dans la pierre,
Dans le feu, dans l'éther.

. . . .

Peut-être ! — mot cruel ! borne étroite et funeste !
Voilà donc où finit tout espoir, tout succès !
Nous consumons notre âme, et voilà ce qui reste
Au fond de nos creusets !

A ce tableau désespéré de l'inanité de la science, le poète oppose le bonheur paisible de la vie simple, de l'homme qui jouit des beautés de la nature sans vouloir les approfondir. La peinture en est charmante, et presque virgilienne. En la lisant, on la rapproche involontairement de ce passage de la *Comédie de la mort,* où Théophile Gautier s'est inspiré du même contraste entre la vie d'un conquérant — par l'épée, comme Napoléon, ou par la science — et celle des humbles et ignorants bergers, dont le : *O felices Agricolæ* serait comme le thème.

Reprenant la parole après l'intermède d'une sorte de chœur impersonnel, il s'écrie :

Souvent plongeant d'en haut sur la plaine enflammée,
Quand les feux du couchant embrasaient l'horizon,
Mon œil mélancolique a suivi la fumée
Des chaumes du vallon.

En la voyant vers moi monter comme un nuage,
Je me disais : « Hélas ! en ces mille hameaux,
Pas un œil ne me voit, pas un cœur ne partage
Ou ma joie ou mes maux.

C'est l'heure où du berger l'épouse impatiente,
Attendant sur le seuil, en son humble séjour,
De son époux, absent depuis l'aube naissante,
Invoque le retour.

Au foyer qui pétille, attentive, elle veille ;
Elle apprête pour lui son rustique repas ;
Elle écoute les vents, elle prête l'oreille
Aux doux bruits de ses pas.

Moi, sur le roc désert nulle épouse adorée,
Ne m'attend vers le soir, pour m'enivrer d'amour

. . . .

Quelquefois descendu de ces cimes de glace,
J'allais respirer l'air des vallons et des champs ;
Convive inattendu, je redemandais place
Au banquet des vivants.

. . . .

Je voyais les amants s'égarer sous l'ombrage ;
Devant moi, deux à deux, ils passaient tour à tour ;
Le zéphyr m'apportait au travers du feuillage
Leurs paroles d'amour.

Que de fois j'enviais leur paisible ignorance !
Oh ! fuyant le vautour acharné sur mon cœur,
Que ne pouvais-je, au prix de leur insouciance,
Acheter le bonheur.

. . . .

Sur le bord de l'abîme où il va se précipiter, Empé-

docle jette ce dernier anathème au ciel qui ne lui a pas livré ses secrets :

Astres ! Soleils brillants ! divines créatures !
Adieu ! — De vos rayons je maudis la splendeur ;
Adieu ! — Vous n'avez fait qu'éclairer mes tortures,
Qu'insulter à mon cœur !...

Roulez, illuminez le stupide vulgaire ;
Votre lumière obscure est digne de ses yeux ;
Pour moi, je cherche un jour plus fait pour ma paupière
Que vos débiles feux.

Je suis las d'invoquer l'inconnu, l'invisible ;
D'interroger la nuit, de parler au chaos ;
Sans y trouver d'échos.

Que l'abîme aujourd'hui me révèle l'abîme !
Je suis las de crier dans ce gouffre insensible
Puisque la mort sait tout, interrogeons la mort !
Forçons-la de répondre à sa propre victime,
En lui livrant mon sort.

Cette conclusion d'un désespéré de la science, d'un homme dégoûté de tout, qui se jette dans le suicide, ne nous y trompons pas, n'est pas celle du poète, qui, cette vision funèbre écartée, sortant comme d'un mauvais rêve, retrouve au réveil la nature souriante et paisible, conviant l'homme au bonheur :

Tout avait fui, tout n'était que mensonge ;
Je renaissais ; je revoyais le ciel !...
Et, saluant son éclat immortel,
Je respirai de n'avoir fait qu'un songe.

Dans ce poème d'*Empédocle,* Jean Polonius avait voulu peindre les impuissants de la science, comme plus tard, dans *Érostrate,* les impuissants de la politique, les grands hommes manqués, nous dirions plus vulgairement les ratés.

Mieux que d'autres, Charles Asselineau a marqué le caractère des poèmes philosophiques de Labensky, et fait preuve d'équité à leur égard. Il lui assigne dans ce genre

de poésie, une place intermédiaire entre les grandes pièces de Vigny et les vers de Laprade.

« Avec Labensky, dit-il, nous sommes en plein Lamartine. » — C'est là le jugement de Sainte-Beuve : mais voici où Asselineau va plus loin : « et même un peu au-delà, entre les nouvelles *Méditations* et les poèmes philosophiques de M. de Laprade, par exemple. Parvenu à une époque de maturité poétique, Labensky put donner à son génie un développement plus libre. Certaines pièces d'une exécution très ferme, telles que l'*Exil d'Apollon,* ou certaines parties de son *Empédocle,* sont bien à lui et d'un caractère qui lui constitue une originalité de bon aloi. Son âme de philosophe s'y meut à l'aise et pleinement dans une forme grave et arrêtée, aussi distant de la mysticité vague du Lakisme français, que de la frivolité du dernier siècle (1). »

Nous nous associons à ce jugement, sous cette réserve toutefois, que si l'on distingue entre le poème religieux et le poème philosophique, Labensky précéda Lamartine, et même Vigny, plus qu'il ne les suivit. Telle est à plus forte raison le rang qu'il doit occuper à l'égard d'un autre poète d'un talent secondaire il est vrai, mais dont les vers sont empreints d'un esprit philosophique très remarquable, Édouard Alletz, l'auteur de la *Nouvelle Messiade* (1830), et des *Études poétiques du Cœur humain* (1832); et d'Alexandre Soumet, dont la *Divine Épopée* parut en 1840 seulement. Moins véritablement poète que Jean Polonius, mais plus dogmatique, Édouard Alletz écrivait en 1832 : « Pourquoi donc l'art des vers ne se lierait-il pas de nos jours, aidé par la philosophie du cœur, avec les éléments de la science qui occupe tous les esprits, de cette politique qui cherche à régler les hommes rassemblés, au moyen d'une savante économie fondée sur la connaissance de leurs passions (2). » C'était

(1) Ch. Asselineau, *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque romantique*, Paris, 1866, in-8, p. 87.

(2) G. Alletz, *Études poétiques du cœur humain*, Paris, Vimont, 1832, in-8 de 335 p. Préface, p. XI.

aller presque jusqu'à mettre l'économie politique en vers : et Alletz ne recula pas devant cette audace... funeste. Tel n'est pas le cas de Jean Polonius, qui s'en tint toujours à la philosophie générale, c'est-à-dire au sentiment, seul conciliable avec la poésie.

C'est à la même veine philosophique qu'appartiennent encore, dans le recueil de 1829, les pièces suivantes : *A la Nécessité,* dont il dit, dans une sorte de fatalisme oriental :

Mes yeux ne craignent point de rencontrer tes traits ;
Je ne veux que les voir, sans trouble, sans nuage ;
Montre-toi, nomme-toi ; je me résigne en paix.
Dès lors, devant ton trône humiliant ma tête,
Je resterai couché sous l'ombre de ta main ;
Et, sûr que désormais tout effort serait vain,
Je dormirai, tranquille, au bruit de la tempête.

Ce qui ne l'empêchera pas de s'écrier dans sa pièce *A l'Espérance :*

Viens ! et demain, s'il le faut, je te laisse
Tourner ta proue, et cingler sans retour.
Il suffira qu'oubliant la tristesse,
J'aie un moment savouré ton ivresse,
Et sur ton sein reposé un seul jour.

Quitte à revenir à des sentiments plus stoïques dans celle *A l'Expérience,* dont il dira :

Sans toi, les plus beaux fruits que le ciel sème en nous
Périraient sans briser leur enveloppe épaisse,
C'est toi dont le fléau, frappant l'aire à grands coups,
Fait jaillir de l'épi le grain de la sagesse.

Ses vers *A la Perfection,* sont comme une profession de foi littéraire, où il se montre à nous aspirant vers un idéal, toujours présent à sa pensée, mais fuyant toujours :

Je ne t'attendrai pas, montagne inaccessible,
Mais ton pic rayonnant, de loin toujours visible,
Sert de but à ma course, et de phare à mes pas !

Ce sont là des entités poétiques un peu froides, aussi

bien que l'*Hymne au Travail,* auxquels, malgré les nobles pensées et la hauteur philosophique, nous préférons des pièces où la philosophie se cache sous des images plus souriantes, plus animées, comme dans les *Cygnes,* les *Plaintes de la Lyre,* la *Lampe antique,* le *Luth abandonné.* Sainte-Beuvé, ainsi qu'on l'a vu, estimait beaucoup cette dernière pièce, qu'il considérait comme une œuvre de transition entre le ton un peu vieilli des Élégies et celui plus vivant, plus moderne des autres poèmes.

Il faut d'ailleurs noter, dans le recueil de 1829, un notable changement dans le style des quelques élégies qui s'y trouvent : ce style est plus serré, plus nerveux ; la passion apaisée, laisse au poète plus de calme, de sérénité :

Loin du bruit, loin du jour, j'emporte ton image :
Je la cache en mon sein, comme une fleur sauvage,
Que le désert nourrit, loin du regard humain.
Je la voile, pareille à la flamme furtive
Du flambeau qu'une vierge, en sa marche craintive,
Contre son propre souffle abrite avec sa main (1).

En général, les pièces du recueil de 1829 comme du précédent, ont un caractère impersonnel : de là le peu de détails qu'on en peut tirer sur la vie de l'auteur : on y apprend à connaître son âme ; non sa vie. Cependant, avec beaucoup d'attention, on y glane quelques renseignements sur lui-même ; ainsi, qu'il resta absent de sa patrie pendant dix ans,

Dix ans sont écoulés depuis que notre sort
Nous sépara l'un l'autre au sortir de l'enfance

dit-il, dans sa pièce *Le Retour,* lue dans un banquet qui réunissait ses anciens compagnons d'étude, parmi lesquels plus d'un avait eu une destinée tragique :

(1) *Stances,* p. 85, et encore *Stances,* p. 154, le *Bord de l'Eau,* p. 212.

L'un, tombé sous les coups d'une main ennemie,
Du sang qu'il lui devait a fraudé sa patrie ;
L'autre a vendu le sien, sous de lointains climats,
A de vains intérêts qui ne le touchaient pas ;
Celui-ci n'écoutant qu'un désespoir extrême,
Par amour, par ennui, l'a répandu lui-même ! (1)

Dans ses vers il soupire, ou il célèbre quelques noms de femmes, voilés le plus souvent d'un pseudonyme poétique, Ida, l'Étrangère; il adresse à Mme Pasta, l'illustre cantatrice, des vers qui sont d'un amoureux autant que d'un admirateur, et qu'on ne peut s'empêcher de comparer à l'admirable pièce de Musset sur la Malibran, mais autant supérieure à celle de Jean Polonius, que la Malibran l'était à Mme Pasta :

Malheur à qui t'admira la première !
Nulle après toi ne charmera ses yeux :
Eh ! quel breuvage ici-bas pourrait plaire
Quand on a bu dans la coupe des Dieux. (2)

(1) Second recueil, p. 148.
(2) Premier recueil, p. 86.

(*A suivre*). EUGÈNE ASSE.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(SUITE)

ANONYMES

CHOIX DE MANUSCRITS CALLIGRAPHIÉS DES XVIIe ET XVIII SIÈCLES, NON SIGNÉSe

Les Noms et Armes de tous les Princes et Seigneurs nommés par Sa Majesté au Grand Carouzel et Course de Bague, *le cinquième jour de juin 1662.* — In-fol., maroq. rouge, compart. fleurdelisés, tr. dor. (*Aux armes de Louis XIV.*)

Manuscrit sur vélin de 75 feuillets orné des armoiries très bien peintes en or et en couleurs, des seigneurs qui ont figuré au carousel, leurs titres, leurs devises et quelques sonnets. La dédicace au Roi est signée *de Dourlens.*

Bonne calligraphie courante.

Armoiries du Roy, du duc de Gramont, des comtes de Noailles, d'Armaignac, de Rochechouart, du Lude, de Duras, du marquis de Vardes, du duc de Navailles, des Villeroy, Rohan, Choiseul, Beauvilliers, etc.....

Vente Chardin (1823).

Bibliothèque nationale (f. fr. 394).

Les Noms, surnoms, qualités, armes et seigneuries de tous les Cardinaux, Prélats et Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit qui ont été faits par

LOUIS XIII ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. — In-fol., maroq. vert doré à compart. parsemé de fleurs de lis et d'emblêmes de l'ordre. (*Aux armes de France.*)

Magnifique manuscrit de 76 ff. de vélin. Le titre est entouré d'une guirlande de fleurs élégamment peinte. Chaque page bordée de filets rouges, bleus et or. Il est orné de deux portraits de Louis XIII, l'un à l'âge de 13 ans, l'autre à l'âge de 19 ans.

Sur le dernier feuillet on lit : Achevé sur la fin de l'année 1621.

Vente du Comte de Mac-Carthy, 599 fr. 95.

OFFICES DE LA VIERGE MARIE. — In-8, chagrin noir, tr. dor.

Manuscrits du XVIIe siècle sur vélin de 76 feuillets. Il est orné de quatre miniatures de la grandeur des pages, d'un très beau fini.

Ce volume semble avoir été exécuté pour *Sœur de la Miséricorde* (Mlle de La Vallière,) car on la reconnaît dans chaque miniature, qui présente une ressemblance frappante avec le portrait de cette dame peint par Mignard (Catal. Pixerécourt, 1838).

Collection du Comte de Mac-Carthy. — Vente G. de Pixerécourt. — Collection Cigongne.

Bibl. de S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

L'OFFICE DE LA VIERGE, LES SEPT PSEAUMES DE LA PÉNITENCE ET L'OFFICE DES MORTS. — In-8, maroq. bleu, doublé de maroq. citron, dent. int., tr. dor. (*anc. rel.*).

Manuscrit sur vélin très bien écrit, orné de 15 grandes miniatures et de 8 petites.

Vente de Letellier, Marquis de Courtanvaux (1782), 66 livres.

LES ORACLES DE LA SIBILLE FRANÇOISE *par les nombres mystérieux des Pithagoriciens sur les heureux succès des armes de Sa Majesté Louis Le Grand dans les années 1676-77 et 79. — Présenté à Sa Majesté par son très humble serviteur et très fidèle sujet Guillin.* — Très grand in-fol., maroq. vert, tr. dor. (*Aux armes du Roi.*)

Manuscrit de deux feuillets de vélin remarquablement calligraphiés en or et azur. Il est orné d'une magnifique miniature

représentant une Sybille montrant aux nations personnifiées par des femmes, les arrêts du sort rendus par des nombres.

Miniaturiste et calligraphe inconnus.

Bibliothèque nationale (n° 2792).

PARAPHRASE EN RÉFLECTION sur les parolles de l'Ange à la Sainte Vierge. — In-4, maroq. noir, au chiffre d'Élisabeth d'Orléans, duchesse de Lorraine, sur les plats.

Manuscrit sur vélin de 44 feuillets.

Vente de la bibl. de Mello (Sellière) Londres (1887).

PIÆ ANIMÆ CHRISTIANÆ EXERCITIA. — In-16, maroq. noir, tr. dor.

Beau manuscrit sur vélin du XVIIe siècle, de 77 feuillets. Il est écrit en caractères ronds. Le titre est calligraphié en or. Ce volume est enrichi de 3 miniatures de 3 pouces de haut, sur 2 pouces de large : *Jésus-Christ dans le Jardin des Olives, Saint Augustin et l'enfant qui s'efforce de verser toute l'eau de la mer dans un trou, La Magdeleine pleurant dans le désert.*

Sur le premier feuillet sont peintes les armes de Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et de Marie-Anne Mancini son épouse, pour laquelle ce mss. a été exécuté.

Vente du Duc de Saint-Aignan, 225 livres. — Vente du Duc de La Vallière, 118 livres.

Collection de M. le Bon J. Pichon.

LA PASSION DE NOSTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, méditée pendant la messe. — Pet. in-4, maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel. portant la croix de Saint-Cyr fleurdelisée sur les plats.*)

Manuscrit imitant l'impression, composé d'un titre et de 35 feuillets. En tête de chaque se trouve une vignette de Séb. Leclerc, et au bas une arabesque en or.

Le Comte de La Bédoyère, à qui le mss. a appartenu, y a inscrit la note suivante :

« Ce précieux volume qui faisait partie de la bibliothèque de « Madame de Maintenon, servait à Louis XIV lorsqu'il assistait à « l'office de la Semaine Sainte dans l'abbaye de Saint-Cyr. Je le « tiens de Mme la comtesse de G..., ancienne élève de la maison « de Saint-Cyr. »

Vente du Comte de La Bédoyère, 170 fr. — Vente Huillard, 250 fr. — Cat. D. Morgand, 2.000 fr.

Le Portrait de Mademoiselle de Manneville, fille d'honneur de la Reine mère du Roy (par Puget de la Serre). — In-fol. maroq. vert, riches compart. doublé de maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. reliure.*)

Manuscrit sur vélin de 9 feuillets, parfaitement écrit en lettres bâtardes et romaines rouges et bleues. Le titre est en capitales or et azur, et les grandes initiales en or. Chaque page est entourée d'un filet d'or.

Le 1er feuillet est occupé par un frontispice où l'on voit Minerve et l'Amour copiant le portrait de Mademoiselle de Manneville que la Renommée tient suspendu dans les nuages. Ce portrait est très délicatement peint en miniature.

Une seconde miniature de plus grande dimension représente Mlle de Manneville dans une élégante parure du temps, renfermée dans un cadre ovale entouré de figures, entourage gouaché comme le premier sur une gravure.

On dit que Fouquet se fit écouter de la belle Manneville, moyennant la forte somme. La découverte des lettres contenues dans sa cassette après son arrestation, amena la disgrâce de sa maîtresse qui fut chassée de la Cour et se retira dans un couvent.

Ce manuscrit ne fut achevé que postérieurement à la chute de Fouquet, puisque la dédicace est datée du 12 septembre 1661, quelques jours après cet évènement.

Vente Chardin. — Vente du Bon J. Pichon, 3.200 fr.

Chez M. le Cte de Manneville.

Prières. — Pet. in-12, chagrin noir, tr. dor., fermoir. (*Anc. rel.*).

Manuscrit sur vélin du XVIIe siècle, de 86 feuillets, orné d'un frontispice, d'en-têtes et de culs-de-lampe composés de fleurs. Initiales en or et en couleurs. Encadrements de filets d'or.

La peinture des fleurs est supérieure, dans ce manuscrit, à la calligraphie.

Collection de M. le Vicomte de Savigny de Moncorps.

Prières de la Messe. — In-12, maroq. bleu doublé de maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*).

« Superbe manuscrit sur vélin contenant 46 feuillets parfaite-
« ment bien écrits en lettres rondes et entourés de bordures et
« ornements peints en or et en couleurs. Ce livre est enrichi de
« cinq très beaux tableaux à la gouache et de 14 vignettes et culs-
« de-lampe très délicatement peints en camaïeux, or, azur, etc.

« On prétend que ces peintures ont été faites par F. Boucher pour Madame de Pompadour. »
Vente du B^on d'Heiss (1785).

Prières pour la Messe. — In-18, maroq. bleu, tr. dor.

Manuscrit sur vélin avec miniatures, aux armes de la Marquise de Vassé, née Thérèse de Béringhen.

Produits Généraux des Fermes Unies dont a esté fait le bail à Me François Le Gendre pour six années commencées le 1er octobre 1668 et finit (*sic*) le dernier septembre 1674. — Pet. in-4, maroq. rouge à comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Anc. rel.*).

Manuscrit sur vélin de 72 ff. d'une « exécution admirable. Il « est écrit en lettres de forme et en italiques sur des feuilles de « vélin d'une blancheur peu commune. C'est l'œuvre d'un calli- « graphe de la plus grande habileté et l'écriture rivalise de net- « teté et d'élégance avec les chefs-d'œuvre de la typographie et « de la gravure ».
Les titres et les réglures sont peintes en or.
Vente Solar (mss.).

Projet d'un Établissement d'une maison de charité pour les pauvres filles. — In-4, oblong, maroq. bleu.

Mss. sur vélin du XVIIe siècle, de 13 feuillets, dont 7 ornés de figures peintes en couleur ; les 6 autres renferment l'explication.
Vente du duc de La Vallière, 30 livres.

Pièces diverses relatives a la fin du règne de Louis XIII et a la régence d'Anne d'Autriche. — In-fol., maroq. rouge, compart., dos fleurdelysé, tr. dor. (*Aux armes de Mademoiselle*).

Mss. du milieu du XVIIe siècle d'une belle écriture, écrit pour Mlle de Montpensier.
Vente du Bon Pichon. — Catal. Fontaine (1870), 200 fr.

Les Plaisirs de l'Isle Enchantée, ordonnés par Louis XIV, à Versailles le 6 mai 1664, par de Bizincour. — Gr. in-fol., maroq. rouge (*Anc. rel.*).

Manuscrit sur papier dédié à Louis XIV. Il est orné de 40 des-

sins et armoiries coloriées. Il a appartenu à la maison de Noailles dont il porte les armes.

Vente Chardin.

PRIÈRES A L'USAGE DE SA MAJESTÉ CATHOLIQUE, 1739. — Pet. in-12, maroq. bleu, jans., tr. dor. (*Anc. rel.*).

Manuscrit sur papier fort écrit en lettres bâtardes, avec encadrements de filets de vermillon avec les armoiries de Louise-Élisabeth d'Orléans, femme de Louis prince des Asturies, et plus tard roi d'Espagne.

Bibl. de l'Arsenal (nº 834).

PRIÈRES CHOISIES ; 1735. — In-18, maroq. v., fil., tr. dor.

Mss. sur vélin de 26 ff. entourés de filets d'or. Le titre est écrit dans un cartouche finement dessiné à la plume.

Excellente imitation des mss. de Jarry.

Chez M. Damascène Morgand.

PSALMISTE ÉVANGELIQUE ou Prières sur les Évangiles, par la sœur d'Orléans abesse de Chesles, 1722. Dediés à S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans. — Pet. in-4, maroq. rouge, fleurs de lis au dos, tr. dor. (*Aux armes.*)

Manuscrit sur papier de 320 ff. écrit en lettres bâtardes et chaque page entourée d'un filet d'or.

La dédicace porte la signature autographe de l'Abbesse de Chelles.

Bibl. Mazarine (nº 2172).

RECUEIL DE POÉSIES. — In-4, maroq. citron, riches compart. à petits fers, tr. dor. (*Anc. rel. au chiffre H. B. répété sur le dos et les plats.*)

Manuscrit du XVII[e] siècle sur papier, composé de 520 ff.

Ce volume est une sorte d'album où Mademoiselle Honorée de Bussy avait fait copier par un calligraphe plus de deux cents pièce de vers de Voiture, Sarrazin et autres poètes du temps. Molière faisait grand cas de M[lle] de Bussy, à laquelle il lisait ses pièces.

Belle reliure de Le Gascon.

Collection de S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

RECUEIL DE DIVERS PETITS OUVRAGES EN PROSE ET EN VERS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE VERSAILLES (par Ch. Perrault). — Gr. in-4, maroq. rouge, riches compart.

dent., tr. dor. (*Anc. rel. aux armes, chiffres et emblèmes de Louis XIV.*)

Manuscrit de 146 pages orné d'un frontispice dessiné par Ch. Lebrun, représentant Apollon et les Muses et de 30 dessins de Séb. Leclerc à l'encre de Chine.

Les pièces qui composent ce recueil sont de Charles Perrault dont la signature autographe est au bas de la lettre d'envoi adressée à M. Bontemps, intendant du château, parc et ménagerie de Versailles.

Vente du Cte de La Bédoyère, 1.585 fr. — 1re vente L. Double 3100 fr.

Recueil de Poésies Diverses, empruntées à divers auteurs. — 3 vol. in-4, v. f., fil., tr. dor. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur papier aux armes de Henriette, fille légitimée du duc de Bourbon-Condé, dite Mademoiselle de Verneuil.

Recueil de poésies réunies au temps de la Régence.

« L'exécution de ce mss. est d'une très bonne écriture du temps avec lettres ornées et culs-de-lampe à la plume. Chaque page est encadrée d'ornements rouges, noirs et bleus. Enfin, au début de chaque division, on trouve de grandes compositions bizarres en traits à la plume rouges et noirs rappelant les *chefs-d'œuvre* qu'on voyait encore dans notre jeunesse à la porte des professeurs d'écriture ».

Collection du Baron Lucien Double.

Rituel de l'Abbaye Royale de Saint Germain des Prez les Paris, contenant les prières et cérémonies à faire lorsque les Religieux de la dite Abbaye portent les reliques de la glorieuse Vierge Marie et Martyre Sainte Marguerite aux Reynes et princesses du sang. — In-fol., maroq. rouge, fil., compart., tr. dor. (*Du Seuil.*)

Manuscrit sur vélin de 31 ff. encadrés d'or avec en-têtes, initiales, culs-de-lampe en or et en couleur.

Il fut offert en présent à Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, dont il porte les armes sur la reliure.

Bibl. de la duchesse de Berry.

Vente Léon Techener (1887), 3.005 fr., Morgand.

Sceaux, poëme par Philippe Quinault. — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel. aux armes et au chiffre de Colbert.*)

Manuscrit sur vélin orné de 3 jolis dessins de Ch. Lebrun et de Séb. Leclerc.

Ce poème en 2 chants a pour sujet la description du château de Sceaux qui venait d'être bâti. Le mss. a été présenté par l'auteur à Colbert vers 1675.

Le frontispice représentant la nymphe de Sceaux couronnée de fleurs qui s'offre aux regards de Quinault est de la composition de Ch. Lebrun.

La seconde miniature est de Sébastien Leclerc ; la troisième du peintre Jacques Bailly.

Vente de Brochant (1774), 152 livres. — Vente J.-J. de Bure, 1.300 fr.

LES SEIZE GRANDES NUITS DE SCEAUX (Théâtre de la Duchesse du Maine). — In-fol., maroq. rouge, dent. doublé de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier de 197 pages d'une belle écriture de l'époque contenant la description des fêtes données au château de Sceaux en 1714 et 1715 ainsi que le texte des pièces en prose et en vers composées par M. de Malezieu, de La Force, Destouches, les abbés Genest, Pellegrin, Mesdemoiselles de Launay et de Langeron.

Vente Feuillet de Conches.

LES SEPT PSEAUMES DE LA PÉNITENCE. — In-12, velours vert, tr. dor., fermoirs en vermeil.

Précieux manuscrit sur vélin de 35 ff. écrit en lettres romaines bleues, avec une épître dédicatoire signée R. D. L. J. P. Sur le f. blanc de garde on lit : *Fait à l'hostel Royal des Invalides, 1691.*

Ce livre a été exécuté pour Anne de Rohan-Chabot, princesse de Soubise, amie de Mademoiselle de La Vallière.

Il est orné de sept belles miniatures de la grandeur des pages peintes, dit-on, par Delafosse d'après Ch. Lebrun.

Ces miniatures qui représentent Sainte Madeleine renonçant aux vanités du monde, Sainte Thaïs jetant au feu ses bijoux, Sainte Marie Égyptienne, Sainte Marie N. de S. Ab., Sainte Appollinaire, Sainte Marguerite de Cort et Sainte Geneviève, paraissent personnifier, sous le voile de l'allégorie, Mademoiselle de La Vallière et sa conversion. — Les sept pseaumes sont ornés en tête de petites miniatures en camaïeu cramoisi, bleu et grisaille. Les pages sont entourées de bordures peintes sur fond d'or avec arabesques et paysages finement peints.

En comparant ce mss. aux deux *Livres d'Heures* écrits à l'Hôtel des Invalides pour Louis XIV en 1688 et 1694 et qui sont

conservés à la Bibl. Nationale, on reconnaît qu'ils ont été exécutés tous trois par les mêmes artistes.

Acheté à la vente du prince de Soubise en 1789, par le comte d'Entraigues, il fut emporté en Angleterre. — Bibl. W. Dent. — Vente W. Tite, 10.625 fr. — Vente E. Bancel, 4.200 fr. — Vente Léon Techener (1886), 4.900 fr.

LES SEPT PSEAUMES DE LA PÉNITENCE DE DAVID. — LES QUINZE MISTÈRES DU SAINT ROSAIRE. — ANTIENNES ET ORAISONS DES APÔTRES. -- In-8, mar. vert, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Superbe manuscrit sur papier richement enluminé et décoré de nombreuses miniatures. Toutes les feuilles ont des bordures à jour. Ce livre fut exécuté pour le Roi Louis XIII. Les monogrammes du roi, de son père, de sa mère et de sa femme figurent dans la décoration. — Première partie du XVIII[e] siècle.

Collection Ashburnham (Fonds Barrois.)

VERS EN L'HONNEUR DU PRINCE DE CONDÉ ET DE SA FAMILLE, par L. Corbin. — In-4, maroq. rouge, dent. (*Aux armes de Condé.*)

Manuscrit sur papier daté de 1698 et composé de 48 pages. Il est orné de médailles antiques dessinées à la plume qui peuvent se rapporter au prince.

Vente Chardin.

VERS AMOUREUX ET CHANSONS A BOIRE. — In-4, parch.

Manuscrit sur vélin de la seconde moitié du XVI[e] siècle. L'écriture en bâtarde est d'un habile calligraphe « qui n'est guère inférieur à Jarry ». Ce volume est orné de 12 dessins à la plume et au trait calligraphique représentant des dames et des bouffons italiens. Le frontispice représente une femme, une couronne à la main, à laquelle un amour présente un lis.

Vente du Baron J. Pichon, 210 fr.

VÊPRES DES DIMANCHES ET DES FÊTES. — In-8, maroq. violet, doublé de tab.

Manuscrit sur papier très bien écrit avec le plain-chant noté. Il est décoré de neuf belles miniatures, de vignettes et de culs-de-lampe.

Vente Duquesnoy (1803), 50 fr.

LA VIE ABRÉGÉE DES DOUZE CÉSARS. — In-4, maroq. rouge, à comp., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin du XVII[e] siècle contenant 30 feuillets écrits en bâtarde, à longues lignes.

Chaque page est ornée d'arabesques supérieurement exécutées en or et en couleurs, et sur 12 feuillets séparés sont les portraits en médaillons des douze Césars peints en miniature, « d'une beauté admirable. »

Vente du B[on] d'Heiss (1785).

La Vie de Sainct Denis apostre de France faicte en vers françois, dédiée à la Reine Mère du Roy par Madame l'Abesse de Montmartre, composée par M. P. Courtot, avocat au Parlement, l'année 1629. — In-4, soie viol. brodée d'ornements et de fleurs, au chiffre de Marie de Médicis en perles fines. (*Anc. rel. dans un étui de m. r.*)

Manuscrit sur vélin composé par Courtot sur la demande de Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, pour être offert à Marie de Médicis.

Curieuse reliure.

Ventes Galitzin, Perkins et Comte de Sauvage. — Catalogue A. Fontaine, 5.000 fr.

Collection de S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

BAUDOUIN

Epistolæ ad usum Capellæ Regiæ Versaliensis.

Manuscrit sur vélin.

Titre en grandes romaines en or, et armes de France, supportées par des branches de laurier et de roses. Au bas la signature : *Baudouin anno domini 1767*.

4 grandes peintures. — 21 culs de lampe. — 29 initiales en or. — 12 vignettes.

Au bas de la première miniature, à droite : *Les encres d'or* du frère Hypolite R. S. Martin. — A gauche : *E. F. H. Mercier.*

Ce dernier nom est-il celui du parfait écrivain ou de l'habile peintre ?

Une feuille est reproduite dans la *Paléographie universelle* de Silvestre.

Bibliothèque Nationale.

A suivre). Baron Roger Portalis.

UNE LETTRE INÉDITE

DE

GUSTAVE FLAUBERT

Une commune amitié, celle du regretté docteur Georges Pouchet, m'avait mis en relations, à l'occasion du monument que Rouen élevait à Flaubert en 1890, avec M. Henry Brainne, dont la place est marquée dans cette rédaction du *Moniteur Universel* où se sont comptés tant de bons et charmants esprits, de génération en génération. Une admiration fervente pour le même maître est un lien de sympathie. M. Brainne voulut bien se dessaisir en ma faveur d'une lettre écrite par Flaubert ; il m'en laissa prendre copie, pour un article qui allait paraître dans la *Revue bleue*. La lettre n'a pas trouvé place dans mon travail de 1890 ; un scrupule m'empêchait de la publier, quand Henry Brainne était là, pouvait s'en servir ; et malgré la plus amicale autorisation, j'hésitais. Une mort aussi imprévue que prématurée enlevait Brainne le 29 mars 1894. Il serait regrettable que les admirateurs de Flaubert fussent privés de la page inédite. « Je vous adresse, m'avait écrit Henry Brainne, le 27 « novembre 1890, un document intéressant, l'unique lettre « que Flaubert m'a écrite. C'est un véritable programme « pour un débutant. J'étais alors externe au lycée de Nice. « J'allais avoir 17 ans, l'âge où l'on croit que c'est arrivé, « l'âge où tout potache ébauche des tragédies en cinq actes, « des romans truculents, et écrit fiévreusement des sonnets « en l'honneur de beautés imaginaires.

« Un jour, prenant ma bonne plume de Tolède et fignolant mon... style, je me crus obligé de faire part au « pauvre grand homme de mes velléités littéraires.

« Il me répondit par cette lettre affectueuse. »

En la publiant, cette lettre, je suis heureux de penser que c'est à la fois un hommage à Gustave Flaubert et un souvenir à Henry Brainne.

PIERRE GAUTHIEZ.

LETTRE DE GUSTAVE FLAUBERT

à Henry Brainne, élève au lycée de Nice.

Le timbre de la lettre originale porte : *Paris, 30 Décembre 74. Boulevard Malesherbes.* — On sait que Flaubert habitait alors à Paris, un pied-à-terre au cinquième étage, rue Murillo, n° 6.

Monsieur Henri Brainne,
36, rue Gioffredo,
Nice.

30 Xbre 74.

Mon cher ami,

tu es bien aimable d'avoir pensé à moi. & de me tenir au courant de tes travaux littéraires. Toutes les fois que tu voudras m'envoyer de semblables épitres, elles seront les bienvenues. tu as raison de vouloir connaitre les choses avant de les décrire. Cette probité est l'indice d'un bon esprit. La tricherie dans l'Art comme dans le monde n'amène que de piètres résultats. pour être fort, il faut être honnête. Contemple tout ce qui peut te servir. Lis beaucoup, lis le plus possible. enthousiasme-toi pr les gds (*sic*), moque-toi des Petits. & va de l'avant.

Pense à ta santé. Fais tout ce qu'il faut pr devenir un gaillard robuste. Les lettres exigent un tempérament de forgeron. n'oublie pas ce prétexte (*sic ;* il faut lire, évidemment : précepte), mon bonhomme — & embrasse-moi.

ton vieil ami
G. FLAUBERT.

R. S. V. P.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Bibliographie générale de la guerre de 1870-1871. Répertoire alphabétique et raisonné des publications de toute nature concernant la guerre franco-allemande parues en France et à l'Étranger, par le Commandant PALAT, chef de bataillon brévеté au 54e régiment d'infanterie, précédemment au 2e bureau de l'État-Major de l'armée.** ***Berger-Levrault et Cie, éditeurs, Paris, 5, rue des Beaux-Arts; Nancy, 18, rue des Glacis,*** **1896, in-8 de 1 f. blanc, VIII pp., 1 f., 581 pp. et 1 f. blanc (15 fr.).**

Si la Guerre de 1870-1871 a fait couler bien des flots de sang, elle a fait aussi, fait et fera sans doute longtemps encore couler des flots d'encre. Elle a donné matière à des ouvrages de genre très différent ; stratégistes, médecins, romanciers, diplomates, auteurs dramatiques, poètes, chansonniers, etc., ont écrit sur le sujet et considérable est le nombre des publications de toute nature qui, depuis vingt-six ans, ont été imprimées soit en France, soit à l'Étranger.

Au milieu de cet océan de livres et de brochures, il était jusqu'à présent malaisé, pour quiconque étudie cette période de notre histoire nationale, de faire des recherches fructueuses ; M. E. Baldamus a bien publié une importante bibliographie de la guerre, *Literatur des deutsch-französischen Krieges,* mais ce bibliographe n'a recueilli dans son travail que les ouvrages d'origine allemande ; M. le Dr Pohler, dans sa *Bibliotheca historico militaris,* a cité les ouvrages relatifs à l'art de la guerre depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1880, et ne s'est occupé, pour ainsi dire, qu'incidemment de la guerre de 1870. Enfin, pour la France, nous avions la *Bibliographie franco-allemande,* de M. A. Schulz, dont la 2e édition a paru en 1886, mais ce travail serait, dit-on, fort incomplet et renfermerait de nombreuses erreurs.

M. le commandant Palat, convaincu avec raison de la nécessité de refaire une bibliographie de ce genre, s'est mis courageusement à l'œuvre et c'est le résultat de ses patientes et longues recherches qu'il nous livre aujourd'hui. Son ouvrage est divisé en deux parties, la seconde, comprenant elle-même dix-neuf subdivisions ci-dessous mentionnées :

1re partie : Répertoire alphabétique par nom d'auteur ou par titre d'ouvrage anonyme.

2e partie : Répertoire raisonné :

1° Généralités — 2° Politique extérieure de la France et de l'Allemagne dans ses relations avec la guerre de 1870 — 3° Politique intérieure de la France et de l'Allemagne — 4° Armée du Rhin ; opérations de l'armée du Rhin — 5° Armée de Châlons ; opérations de l'armée de Châlons — 6° Opérations aux environs de Paris ; siège de Paris — 7° Opérations dans le Nord ; armée du Nord — 8° Opérations dans l'Ouest ; troupes françaises de l'Ouest — 9° Opérations sur la Loire ; les armées de la Loire — 10° La guerre sur les communications allemandes — 11° Opérations en Bourgogne ; armée des Vosges — 12° Opérations dans l'Est ; les armées de l'Est — 13° Histoire locale — 14° Personnalités diverses — 15° Histoire des unités et corps de troupes françaises — 16° Histoire des unités et corps de troupes allemandes — 17° Enseignements, résultats de la guerre — 18° Service de santé — 19° Divers.

A lire l'énumération des divisions de ce répertoire raisonné, on comprend aussitôt combien lourde était la tâche du bibliographe. Le nombre des ouvrages sur la guerre (ouvrages techniques, politiques, historiques, anecdotiques) atteint des proportions énormes ; les poètes et les chansonniers, l'année même et au lendemain de la guerre, ont donné libre champ à leur verve et à leur imagination ; les romanciers, les auteurs dramatiques se sont, eux aussi, inspirés des épisodes de la campagne ; les placards, les brochures foisonnent. Aussi n'est-il pas bien surprenant que quelques ouvrages aient échappé aux investigations de M. le commandant Palat. Le hasard a mis sous mes yeux, au moment où j'écrivais ces notes, la *Bibliographie de la France,* année 1871 ; je n'ai pu m'empêcher de relever la liste des ouvrages cités à la table de ce journal et de vérifier s'ils se trouvaient tous dans le travail de M. le commandant Palat, et j'ai constaté avec regret que ce travail aurait pu, rien que pour l'année 1871, être enrichi de plus de deux cents articles. Je dois reconnaître que la plupart des articles omis sont des placards, chants ou chansons sans grande importance, ou même sans importance aucune. Mais en qui concerne les poésies, puisque M. le commandant Palat en a accueilli dans sa bibliographie un certain nombre, il est regrettable de ne voir pas figurer, parmi les poètes cités, Léon Dierx, Albert Glatigny, Leconte de Lisle et André Theuriet, qui ont écrit de fort beaux vers sur la guerre et que l'éditeur Lemerre a publiés, à l'époque, en petites plaquettes séparées.

Quelques biographies, quelques récits historiques manquent également à l'appel.

L'ouvrage de M. le commandant Palat n'en est pas moins, tel qu'il est, d'une incontestable utilité ; en raison même de cette utilité comme de l'intérêt du sujet traité, il est certainement destiné à avoir plusieurs éditions et c'est pour cela que nous avons cru nécessaire de signaler à son auteur ces lacunes afin qu'il puisse aviser ultérieurement à les combler.

La *Bibliographie générale de la guerre de 1870-1871* n'enregistre pas seulement les ouvrages publiés en volumes ; elle a aussi réservé une place aux très nombreux articles de revues françaises ou étrangères concernant la campagne franco-allemande ; on ne les trouvera pas tous naturellement dans la bibliographie de M. le commandant Palat, mais bien un choix judicieusement fait de ceux qui présentent une certaine originalité.

Les bibliographes précédents n'avaient mentionné aucun article de revues ; il faut savoir gré à M. Palat de n'avoir pas suivi leur exemple. GEORGES VICAIRE.

— THÉOCRITE. — L'Oaristys, texte grec et traduction de M. André Bellessort, précédée d'une Lettre de Sicile par M. Anatole France, de l'Académie française. Illustrations de Georges Bellenger, gravées par E. Froment. *Paris, Édouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125,* MDCCCXCVI, in-4 et in-8.

M. Édouard Pelletan, dont la magistrale édition de *Villon,* récemment publiée, fait grand bruit dans le Landerneau bibliophilique, présente aujourd'hui aux amateurs une idylle de Théocrite, l'*Oaristys,* ornée de ravissantes illustrations.

Cet opuscule est précédé d'une lettre de M. Anatole France, écrite dans ce style enchanteur et coloré qui est particulier au nouvel académicien. C'est de Sicile que l'auteur de *Thaïs* et de tant d'autres œuvres délicates l'adressa à M. Pelletan ; il lui fait part finalement du doute qu'il éprouve au sujet de l'*Oaristys,* qu'il croit bien, mais sans oser l'affirmer, n'être pas l'œuvre du grand poète grec. Plusieurs philologues ont déjà contesté à Théocrite la paternité de cette idylle et M. Anatole France expose brièvement deux des raisons qui le porteraient à se ranger à leur avis.

Qu'il soit, du reste, ou qu'il ne soit pas de Théocrite, ce petit poème n'en est pas moins plein de grâce charmante et, comme l'écrit Anatole France à l'éditeur, « On vous saura gré, cher Monsieur, d'offrir cette pièce à vos bibliophiles ». Il est d'autant plus aisé de savoir gré à M. Pelletan d'avoir publié l'*Oaristys* que la forme sous laquelle il la produit est tout à fait séduisante. Les encadrements, de style antique, pour le texte grec, dans le goût du dix-huitième siècle, pour celui de la traduction, quoique de genre tout à fait différent, s'harmonisent bien entre eux et sont d'un heureux effet ; les têtes de chapitre, les culs-de-lampe et les quatre grandes compositions de M. Georges Bellenger, gravés par M. E. Froment avec beaucoup de science et d'habileté, interprètent aussi poétiquement que possible cette élégante pastorale. Le texte grec a été collationné d'après l'édition de Leipzig, revue et annotée par M. C. H. Weise.

On se plaint parfois du peu de variété qu'apportent les éditeurs de luxe dans le choix des ouvrages qu'ils éditent ; c'est là un reproche que ne saurait mériter M. Pelletan. Depuis qu'il a fait son entrée dans le monde de la bibliophilie, voilà trois époques différentes qu'il aborde : Dix-neuvième siècle avec Alfred de Musset et Hégésippe Moreau, Moyen-Age avec Villon, et Antiquité avec Théocrite. Bientôt, avec Beaumarchais, il nous ramènera au siècle dernier et peut-être quelque jour nous transportera-t-il à cette belle époque de la Renaissance. Un journal de Vendôme, *Le Loir*, formulait, il y a peu de temps, à propos du *Villon*, le vœu de voir M. Pelletan donner aux bibliophiles une édition partielle des poésies de Ronsard, vendômois. Le sujet prêterait, ce me semble, à d'originales illustrations ; il serait à souhaiter que le vœu de notre confrère fût exaucé et, pour ma part, je m'y associe entièrement.

G. V.

— ADOLPHE JULLIEN. — Le Romantisme et l'éditeur Renduel. Souvenirs et documents sur les écrivains de l'École romantique avec lettres inédites adressées par eux à Renduel. Ouvrage orné de cinquante illustrations, portraits, vignettes, caricatures, autographes, etc. *Paris, librairie Charpentier et Fasquelle, Eugène Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, 11,* 1897, in-18 de 4 ff. et 284 pp. (3 fr. 50).

Les souvenirs et documents que publie aujourd'hui M. Adolphe Jullien, l'auteur de tant d'ouvrages appréciés, nous apportent de piquantes révélations sur les écrivains de l'École romantique. Les plus célèbres d'entr'eux ont eu déjà leurs historiens ; les moins importants ont trouvé le leur en notre collaborateur Eugène Asse qui leur consacre, ici-même, des études aussi consciencieuses que pleines d'intérêt sous le titre de : *Les Petits romantiques*. Mais grands ou petits romantiques, tous, depuis Hugo jusqu'à Tampucci, ont principalement été étudiés au point de vue de leurs œuvres et les documents nous manquaient sur les petits dessous de la vie littéraire à cette époque originale et curieuse. Les libraires qui ont contribué à propager les livres de l'école romantique ont jusqu'ici, fort injustement, été laissés dans l'oubli ; Ladvocat, Souverain, Canel, Gosselin, Paulin, Levavasseur, Delloye, Charpentier, Renduel, etc., ont cependant eu une part indéniable dans le succès des écrivains dont ils éditaient les œuvres fougueuses, souvent macabres. De tous ces éditeurs, Eugène Renduel fut assurément le plus audacieux et est demeuré le plus célèbre.

M. Adolphe Jullien qui a vécu dans l'intimité de la famille Renduel où il était traité comme l'enfant de la maison, conserve

religieusement aujourd'hui la bibliothèque, la correspondance et les papiers que lui a légués son vieil ami ; si ce legs a été pour lui une bonne fortune, elle en est une aussi pour nous, puisque M. Jullien a bien voulu extraire des papiers de l'éditeur un certain nombre de renseignements tous plus intéressants les uns que les autres et qui nous font connaître sous un nouveau jour les principaux champions du romantisme.

Après avoir retracé en quelques pages la vie laborieuse, intelligente et active d'Eugène Renduel, depuis ses débuts dans la librairie jusqu'à sa retraite à Beuvron, M. Adolphe Jullien relate divers souvenirs et impressions de celui qui sut grouper autour de lui toute la phalange romantique. Les lettres qu'il publie sont presque toutes des demandes d'argent ou relatives à des questions d'intérêt, car les jeunes « bousingos » qui débutaient alors et dont plusieurs ont atteint depuis les sommets de la gloire ou de la réputation, n'avaient point les poches bien garnies. C'étaient de fréquents appels à la bourse de Renduel, et la bourse de Renduel se déliait toujours. Mais il est pourtant d'autres lettres où il n'est point question d'espèces sonnantes et qui n'ont trait qu'à des points littéraires.

On imagine aisément quel intérêt peuvent présenter les souvenirs d'un homme qui, comme Renduel, a été pendant plus de dix ans en relations suivies avec l'élite de la littérature et de l'art, Balzac, Hugo, Dumas, Janin, Nodier, Lamartine, Vigny, Gautier, Eugène Sue, les deux Musset, Sainte-Beuve, Gérard de Nerval, Nanteuil, Alfred et Tony Johannot, Boisselat, pour ne citer que ces quelques noms.

En dehors des lettres, M. A. Jullien a réimprimé et même donné en fac-similés plusieurs traités passés entre Victor Hugo, Gautier, Gérard de Nerval et lui ; il a aussi répandu à profusion, dans son livre, des vignettes, portraits, caricatures, autographes de toute sorte, et qui en font un album amusant à feuilleter.

Renduel, qui a favorisé l'essor de tant d'œuvres aujourd'hui consacrées est mort, pour ainsi dire, totalement oublié de ceux dont il a contribué à faire la fortune littéraire ; seul, M. Philibert Audebrand qui n'avait jamais connu Renduel, dit un mot d'adieu dans l'*Illustration* au libraire dont le nom, suivant l'expression de M. Jullien, restera attaché à l'histoire littéraire de notre siècle comme l'est celui de Claude Barbin à la littérature du XVIIe siècle.

En publiant ces documents et ces souvenirs, l'auteur a atteint deux buts : il a rendu un pieux hommage à la mémoire de Renduel et il a apporté une intéressante contribution à l'histoire de la littérature et de la librairie pendant la période romantique.

G. V.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Par décret en date du 5 février, M. Alexis Bureau, bibliothécaire de l'École de médecine, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Distinctions académiques. — Par arrêté du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 7 janvier, sont promus ou nommés :

Officiers de l'Instruction publique : MM. Ludovic Baschet, éditeur à Paris ; Joseph Bertal, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; Henri de Bornier, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Mme Bunout, bibliothécaire de la ville de Saint-Germain ; MM. Cangardel, bibliothécaire de la ville de Cahors ; Alfred Collard, chef du service des déclarations au Cercle de la librairie ; Émile Desbeaux, homme de lettres ; Louis Favre, bibliothécaire en chef du Sénat ; Gauguet, bibliothécaire de la ville de Quimper ; Antoine Guillois, homme de lettres ; Georges Lamouroux, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Laugier, bibliothécaire-archiviste du Ministère du commerce ; Millet, directeur du Musée et de la bibliothèque de Dieppe ; Millerot, bibliothécaire de la bibliothèque de Lunel ; Paul Monget, bibliothécaire-adjoint au Musée pédagogique ; Louis Ravaisson-Mollien, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine ; Rivière, bibliothécaire de la ville de Douai ; Rouchon, archiviste départemental du Puy-de-Dôme ; Édouard Rouveyre, éditeur d'art à Paris ; Taphanel, conservateur de la bibliothèque de Versailles.

Officiers d'Académie : MM. Barré, bibliothécaire-adjoint de la ville de Marseille ; Courboin, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; Eugène Delalain, imprimeur et libraire à Paris ; Duffau, éditeur d'art à Paris ; Paul Gruel, relieur d'art à Paris ; Kohler, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; G. Laisné, bibliothécaire de la ville de Vannes ; Lhomme, bibliothécaire-adjoint de la ville de Lisieux ; J. Marsal, bibliothécaire de la ville de Neufchâteau ; Simonis-Empis, éditeur à Paris.

Bibliothèques. — M. Chervet, bibliothécaire-adjoint de la Chambre des députés, a été nommé bibliothécaire, en remplacement de M. Laurent, dont nous annonçons ci-dessous le décès. M. Oddo, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire-adjoint.

Société des Bibliophiles françois. — La Société des Bibliophiles françois a procédé, le mercredi 27 janvier, à l'élection d'un nouveau membre, en remplacement de notre très regretté collabora-

teur, M. le baron Jérôme Pichon, président honoraire de cette société, décédé le 26 août dernier.

M. le Marquis de Luppé a été élu.

A l'École des Chartes. — Notre collaborateur, M. Joseph Dumoulin, vient d'obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, M. Dumoulin avait pris pour sujet de thèse : *Fédéric Morel, imprimeur à Paris, de 1557 à 1583.*

A la Sorbonne. — M. Fr. Funck-Brentano, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, vient d'être reçu docteur ès-lettres. Notre érudit confrère a brillamment soutenu sa thèse latine et sa thèse française, cette dernière sur *Philippe le Bel en Flandre.*

Société des Amis de l'eau-forte. — Nous avons publié, dans notre livraison du 15 octobre dernier, le projet de statuts de cette société en voie de formation. Ces statuts viennent d'être imprimés et distribués ; ils sont précédés d'une notice de M. le baron de Claye et ornés d'une eau-forte originale d'Ad. Lalauze. Une Assemblée générale aura lieu dans le courant du mois de février. Prière d'envoyer les adhésions à M. Ad. Lalauze, 24, quai de Béthune.

Congrès international d'éditeurs. — *La Revue des arts graphiques* annonce que le prochain congrès international des éditeurs, qui s'est réuni, pour la première fois, à Paris, en juin dernier, se tiendra à Bruxelles à l'occasion de l'Exposition internationale de 1897.

Ventes de livres. — 16 février, à l'*Hôtel Drouot,* (salle n° 7). Beaux et bons livres anciens et modernes, provenant de la bibliothèque de M. le Baron F***. Libraire-expert : *M. Ch. Porquet.*

—— 16-27 février, à la *Salle Sylvestre.* Bibliothèque de feu M. C. T. Viennot, ancien sous-directeur des Archives au Ministère des Affaires étrangères (ouvrages sur les Beaux-arts, l'Archéologie, la Théologie, les Belles-lettres, les Voyages, Histoire). Libraires-experts : *MM. Émile Paul et fils et Guillemin.*

—— 22 et 23 février, à l'*Hôtel Drouot,* (salle n° 7). Livres anciens rares et précieux composant le cabinet de feu M. le baron Lucien Double. Libraires-experts : *MM. Leclerc et Cornuau.*

Bibliothèque de lord Ahsburnham. — *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* annonce que MM. Sotheby, libraires à Londres, préparent en ce moment le catalogue de la considérable bibliothèque de lord Ahsburnham en vue d'une vente prochaine.

Toutefois, les précieux manuscrits qu'elle renferme seraient distraits de cette vente pour être cédés en bloc, selon le désir du propriétaire actuel, à un acheteur unique.

Transformations de revues. — La *Revue biblio-iconographique,* fondée par M. Pierre Dauze, qui paraissait hebdomadairement, devient mensuelle et change de format. Cette publication qui,

s'occupe principalement des ventes, aura désormais deux rédacteurs en chef : M. Pierre Dauze, pour la partie moderne, et M. d'Eylac, pour la partie ancienne.

La *Revue artistique et littéraire* vient aussi de subir une transformation. Elle a fusionné avec l'*Ermitage,* l'une des quatre revues dites de *jeunes. L'Ermitage* (18, rue de l'Odéon), fondé en 1890, par M. Henri Mazel, est, depuis l'année dernière, dirigé par M. Édouard Ducoté. M. Ducoté reste directeur littéraire et M. Jacques des Gachons prend la direction de cette revue mensuelle qui va, dorénavant, être illustrée. Parmi les collaborateurs artistiques, nous mentionnerons : MM. Aman Jean, Paul Berthon, G. de Feure, Andhré des Gachons, Eugène Grasset, Georges Rochegrosse, A. Séon, Jean Veber, etc., etc.; parmi les collaborateurs littéraires : MM. Paul Adam, Jules Bois, Maurice Bouchor, Charles Buet, Édouard Ducoté, Jacques des Gachons, André Gide, Léon Hennique, Camille Lemonnier, Pierre Louys, Maurice Mœterlinck, Stéphane Mallarmé, Henri Mazel, Stuart Mevrill, Jean Moréas, Henri de Régnier, Marcel Schwob, E. Verhaeren, Francis Vielé-Griffin, etc., etc.

Le **Giornale della libreria** a traduit en partie, dans son n° du 24 janvier dernier, la note que le *Bulletin du Bibliophile* a publiée (livraison de janvier) sous le titre de : « Ce qu'on peut trouver dans une reliure ».

Nous sommes heureux d'avoir pu fournir ce renseignement à notre confrère italien, puisqu'il l'a jugé digne d'intérêt ; mais, de même que nous ne manquons pas de le citer, lorsque, par hasard, nous lui empruntons quelque nouvelle, de même il nous aurait paru équitable de lui voir indiquer, à son tour, la source à laquelle il a puisé et nous voulons penser qu'il ne s'agit là que d'un simple oubli de sa part.

Bibliographie. — M. Hugues Vaganay, bibliothécaire aux Facultés catholiques de Lyon, qui travaille actuellement à son *Repertorium latinæ poeseos,* prépare aussi la publication d'un autre ouvrage intitulé : *Répertoire du Sonnet.*

M. le Chanoine Ulysse Chevalier s'occupe d'un répertoire du même genre pour les cantiques.

Nouvelles de l'Étranger. — En Angleterre, le *Clarendon Press* ferait bientôt paraître l'original hébreu de dix chapitres de l'*Ecclésiaste* (XXXIX, 15 — XLIX, 11.), récemment découvert par MM. Lewis, de Cambridge.

— Les VIIe et VIIIe parties des *Bibliographica,* publiées par MM. Kegan Paul et Cie, de Londres, contiennent d'importants articles de MM. Bradley, sur les *Ducali ;* Maunde Thompson, sur les *Illustrateurs grotesques et humoristiques au Moyen-Age ;* Cyril Dawenport, sur l'*Ornementation des tranches de livres,* etc.

— La librairie Elliot Stock, de Londres, vient de mettre en vente

le Xe volume du *Book Prices current*. Ce volume comprend tous les prix atteints dans les ventes publiques de livres depuis le mois de décembre 1895 jusqu'au mois de novembre 1896.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jules Bouillon, marchand d'estampes de la Bibliothèque nationale, décédé le 25 janvier, dans sa 53e année.

M. Jules Bouillon, dont le caractère droit, loyal, serviable et la science professionnelle lui avaient conquis l'estime de ses confrères et des amateurs, emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Ses obsèques ont été célébrées, le 27 janvier, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

— M. Laurent, bibliothécaire de la Chambre des députés, est mort le 27 janvier, à l'âge de 78 ans.

M. Laurent était entré en 1848 dans l'administration de la Chambre des députés ; il avait été nommé bibliothécaire en 1879 ; depuis près de vingt ans, il dirigeait la publication des « Archives parlementaires » dont 40 volumes ont déjà paru.

On doit à cet érudit doublé d'un lettré un certain nombre d'ouvrages qu'il a publiés sous le pseudonyme de Émile Colombey, parmi lesquels nous citerons :

Ruelles, salons et cabarets (Paris, A. Delahays, 1858, in-12); *Ninon de Lenclos et sa cour* (Paris, A. Delahays, 1858, in-18) ; *Les Causes gaies* (Paris, Hetzel, s. d. [1859], in-18) ; *L'Esprit au théâtre* (Paris, Collection Hetzel, s. d. [1860], in-18) ; *Histoire anecdotique du duel dans tous les temps et tous les pays* (Bruxelles, Collection Hetzel, s. d. [1861], in-18) ; *L'Esprit des voleurs* (Paris, Collection Hetzel, 1862, in-18) ; *Les Originaux de la dernière heure* (Ibid., id., 1862, in-12), etc., etc.

— On annonce la mort, en Angleterre, de M. Charles Edmonds, connu par son édition du poème de *Vénus et Adonis*, par Shakspeare, et associé des libraires Sotheran et Cie. Né en 1816, il est décédé, à Hastings, le 14 janvier 1897.

Livres Nouveaux

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.**

— Les Origines et les débuts de l'imprimerie à Bordeaux, par A. Claudin, lauréat de l'Institut. *Paris, A. Claudin,* in-8 (planches et fac-similés).

Extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*. Tiré à 100 exemplaires.

— Bernard Salomon, peintre et tailleur d'histoires à Lyon, au XVI[e] siècle, par M. Natalis Rondot, correspondant de l'Institut. *Lyon, imprimerie Mougin-Rusand,* gr. in-8.

— Notice historique sur la Bibliothèque de Caen, par M. Gaston Lavalley. *Paris, Alphonse Picard et fils,* in-8 (2 planches) (1 fr. 50).

— Bibliographie française. Recueil de catalogues des éditeurs français, accompagné d'une table alphabétique par noms d'auteurs et d'une table systématique, par H. Le Soudier. *Paris, H. Le Soudier,* 6 vol. gr. in-8 (30 fr.).

Le tome VI comprend les tables.

— Catalogue du musée céramique de la manufacture nationale de Sèvres, par Édouard Garnier, conservateur du Musée et des collections. Faïences. *Paris, Ernest Leroux,* gr. in-8 (illustré d'un grand nombre de marques et signatures) (10 fr.).

Il a été tiré, en outre, quelques ex. sur pap. fort vélin, à 20 fr.

— Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun, par L. Merlet et L. Jarry, membres de la Société Dunoise. *Châteaudun, Louis Pouillier,* in-8.

— Die Bücherliebhaberei (Bibliophilie-Bibliomanie) am Ende des 19. Jahrhunderts, von Otto Mühlbrecht. *Berlin, Puttkammer & Mühlbrecht,* in-8 (11 fr. 25).

Publications de luxe.

Chez L. Conquet :

— Bracquemond. — Étude sur la gravure sur bois et la lithographie. *Paris, imprimé pour Henri Beraldi.* In-8.

Tiré à 138 ex. numérotés. Réimpression d'articles parus dans le *Journal des arts.*

Chez A. Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— XAVIER DE MAISTRE. — Les Prisonniers du Caucase. Compositions de Julien Le Blant, gravées à l'eau-forte par Muller. Préface par Léo Claretie. In-8.

Tiré à 500 ex. savoir : nos 1 à 10, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes et une composition originale de Julien Le Blant (300 fr.); nos 11 à 100, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes (150 fr.); nos 101 à 150, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 2 états des eaux-fortes (100 fr.), et nos 151 à 500, sur pap. vélin d'Arches (40 fr.).

Publications diverses.

— ÉDOUARD PAILLERON, de l'Académie française. — Pièces et morceaux. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. numér. sur pap. du Japon (20 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 15e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour le « *Théâtre de l'Opéra. Samedi 30 janvier 1897. Premier grand bal masqué* » (Impr. Chaix). — MOREAU-NÉLATON : Affiche pour la deuxième Exposition des « *Arts de la femme* » (Impr. Charles Verneau). — AUGUSTE DONNAY : Affiche belge pour le « *Concours international de chant d'ensemble* » (Liège, impr. Jaspar frères). — ALICE R. GLENNY : Affiche américaine pour la « *Women's édition Buffalo Courrier* » (Buffalo, lith. The Courier and Co).

— PIERRE LOUŸS. — Aphrodite, mœurs antiques. Illustrations de A. Calbet. *Paris, Borel* (3 fr. 50).

Fait partie de la *Collection Édouard Guillaume « Nymphée »*.

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine (souscrits par la librairie Rouquette), et 73 ex. sur pap. du Japon (25 fr.).

— ALPHONSE DAUDET. — Le Trésor d'Arlatan (illustré à l'aquarelle par Laurent-Desrousseaux). *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 45 ex. sur pap. du Japon (20 fr.). Fait partie de la *Collection polychrôme.*

— FRÉDÉRIC MASSON. — Napoléon et sa famille. *Paris, Paul Ollendorff,* gr. in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande numérotés.

— JACQUES MADELEINE. — Sésame. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— PAUL GAULOT. — Les Grandes journées révolutionnaires. Histoire anecdotique de la Convention nationale. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8, avec gravures (6 fr.).

— LOUIS PÉRICAUD. — Le Théâtre des Funambules, ses mimes, ses acteurs et ses pantomimes depuis sa fondation jusqu'à sa démolition. *Paris, Léon Sapin,* in-8 (7 fr. 50).

— IMBERT DE SAINT-AMAND. — Louis Napoléon et Mademoiselle de Montijo. *Paris, Dentu,* in-18 (3 fr. 50).

— CASIMIR STRYENSKI. — Mémoires de la comtesse Potocka 1794-1820. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie* (portrait en héliogravure et facsimile d'autographe), in-8 (7 fr. 50).

— ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. — Contes de la primevère. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

— Dr KÄTHE SCHIRMACHER. — Théophile de Viau. Sein leben und seine werke (1591-1626), litterarische studie. *Paris, H. Welter,* in-8 (10 fr.)

— HENRI BEAUCLAIR. — Tapis vert. *Paris, P. V. Stock,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. numér. sur pap. de Hollande.

— ÉMILE ZOLA. — Messidor, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux. Musique de Alfred Bruneau. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-8 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 10 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— C.-B. DUMAINE. — Essai sur la vie et les œuvres de Cervantès d'après un travail inédit de Luis Carreras. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— PIERRE DE BOURGOING. — Souvenirs militaires du baron de Bourgoing, 1791-1815. Nouvelle édition. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-18 (3 fr. 50).

Publications sous presse

Chez Armand Magnier (Librairie de l'Édition nationale) :

— GEORGES COURTELINE. — La Vie de caserne. Compositions originales de Henri Dupray. In-8.

Tiré à 1000 ex. sur pap. vélin du Marais (20 fr.) ; 50 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 50), avec triple suite des eaux-fortes (175 fr.); 30 ex. sur pap. de Chine (nos 51 à 80), avec double suite des eaux-fortes (150 fr.).

Chez Édouard Rouveyre :

— HENRI BOUCHOT. — Les Ex-libris d'art de la Bibliothèque Nationale. In-8 (50 fr.).

Il sera tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (140 fr.).

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

15 MARS

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1897

SOMMAIRE DU 15 MARS

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Et pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile*, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LE BARON
JÉROME PICHON
1812-1896



Au moment où le marteau des commissaires-priseurs va disperser les magnifiques collections formées par M. le baron Jérôme Pichon, les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* me sauront gré de retracer, avec plus de détails que je n'ai pu le faire à l'instant de sa mort, la physionomie de celui qui fut l'un des fondateurs de cette revue et l'un de ses plus savants collaborateurs.

Le baron Jérôme-Frédéric Pichon était né, le 3 décembre 1812, du mariage de Louis-André, baron Pichon, avec Mlle Alexandrine-Émilie Brongniart, fille du célèbre architecte.

Son père, qui a laissé le souvenir d'un diplomate distingué, après avoir été successivement secrétaire d'ambassade et sous-chef d'une direction au Ministère des Affaires étrangères, se vit envoyer comme chargé d'affaires en Hollande, en Suisse et aux États-Unis. De retour en France, il fut, en 1810, nommé conseiller d'État, devint ensuite intendant général du Trésor du royaume de Westphalie et plus tard, intendant civil d'Alger. On lui doit d'importants écrits politiques.

Le baron Jérôme Pichon, son fils cadet, avait d'abord songé à embrasser la carrière militaire ; admis à Saint-Cyr dans un très bon rang, il donna sa démission avant même de revêtir l'uniforme et suivit les cours de l'École

de droit. Après avoir passé sa licence, il fut, en 1838, nommé auditeur au Conseil d'État ; en 1846, il renonçait définitivement à la vie publique.

Le goût des livres et l'amour des collections se révélèrent chez le baron Pichon dès sa jeunesse, on pourrait presque dire dès son enfance. L'anecdote suivante qu'il avait plaisir à conter autorise à le croire. C'était en 1817 ou 1818. Ses parents l'avaient conduit chez Vivant Denon ; l'enfant ayant aperçu, dans une corbeille, des bandelettes provenant d'une momie, les regardait avec un tel air de convoitise que l'auteur de *Point de lendemain*, touché de l'intérêt que son jeune visiteur semblait porter à ces bandelettes, non-seulement lui fit présent de l'une d'elles, mais lui remit encore un morceau même de la momie. Ce furent là, ajoutait plaisamment le baron Pichon, lorsqu'il contait cette historiette, mes débuts dans la collection.

En réalité, sa véritable carrière de bibliophile et de collectionneur ne commença qu'en 1831. Dans une charmante lettre qu'il m'a adressée en décembre 1892, mon très regretté collaborateur et ami a bien voulu me raconter ses premières armes ; par les extraits que je vais donner de cette lettre, on verra qu'elles furent brillantes.

« Depuis ma plus tendre jeunesse, m'écrivait-il, j'ai aimé, adoré les livres, et, comme tout homme qui aime, j'ai tout aimé d'eux, le fond et la forme. Plus tard, j'ai appris à apprécier leur reliure et leur provenance. Quel charme de tenir dans ses mains un livre élégamment imprimé, revêtu d'une reliure contemporaine de son apparition, donnant la preuve, par un signe quelconque, qu'il a appartenu à un personnage illustre ou sympathique, et de penser qu'en touchant ce volume qu'il a touché, lu, aimé, on entre avec lui dans une mystérieuse communion.

« La première fois que j'ai connu l'émotion des enchères, c'est à la vente de La Mésangère, en 1831. J'allais atteindre mes dix-neuf ans ; j'achetai là pour 20 francs un superbe

exemplaire des *Heures de Mâcon,* de Simon Vostre. Ce n'était pas trop mal débuter.

« Alors et quelques années plus tard, le goût et le marché des livres étaient fort différents de ce qu'ils ont été depuis. Il n'y avait que peu de gens riches s'occupant activement de livres ; je citerai parmi eux M. Bérard, le duc de Poix, M. de Soleinne, MM. Coste et Yéméniz, à Lyon. Le duc de Rivoli et M. Cicongne paraissaient un peu plus tard et avec quel éclat ! Le reste des acheteurs se composait de petits amateurs ou de quelques châtelains de province consacrant seulement une faible partie de leur revenu aux livres. M. Leber suivait assidûment les ventes et faisait là patiemment son admirable collection en dépensant relativement fort peu.

« Je fus traité de fou lorsqu'à la vente Pixérécourt je payai 500 francs la *Bible* de Vitré, de Longepierre (depuis M. de Sauvage l'a achetée 15,000 francs) et ce fut au milieu des éclats de rire de la salle Silvestre (je ne dis là que l'exacte vérité) que me fut adjugé, à 95 francs, le délicieux *Petrone,* d'Hoym, de 1677.

« ...... Tout ce que je recevais de mes parents, sauf ce qui m'était nécessaire pour mon entretien, passait en livres ; mais je devenais plus avide à mesure que ma bibliothèque devenait plus riche. MM. Debure s'étaient mis à ma disposition pour mes acquisitions à la vente Richard Heber. Ils me laissaient toute la latitude possible et jamais je n'oublierai les bons procédés de ces excellents amis non plus que ceux de Joseph Techener père, qui lorsque ma bourse était vide, attendait patiemment qu'elle fût revenue à un état plus satisfaisant.

« Il arriva cependant que je dépassai les limites de mon crédit. Pour acheter une Bible in-folio, aux armes d'Hoym, j'avais pour la première et unique fois de ma vie, mis ma montre et sa chaîne au Mont-de-piété. Je devais 6,000 francs presque exclusivement aux libraires ; il fallut l'avouer à mon père. Je le fis en tremblant qu'il ne me forçât à vendre mes chers livres ; mais si mon père était sévère, il avait trop d'esprit et de bon sens pour ne pas apprécier les motifs de ma gêne et il paya sans m'imposer aucun sacrifice, en disant qu'il était toujours fâcheux de faire des dettes, *mais que la nature des miennes me faisait honneur*.

« Puis j'eus plus d'argent, je me mariai, je devins père ;

mais l'amour des livres resta le même et se doubla de l'amour des curiosités, des médailles, de l'argenterie, etc. J'achetai ma maison du quai d'Anjou, je pourrai dire à la risée presque universelle comme pour le *Petrone*. Pouvait-on aller demeurer à l'Ile Saint-Louis ! Et comment meubler une pareille maison ! Mais je laissai dire et je poursuivis mon chemin. On vint chez moi par curiosité, puis on trouva qu'après tout on pouvait vivre à l'Ile Saint-Louis, puis après m'avoir blâmé, on me loua, on me vanta et.... il y a 43 ansque j'y suis.

La maison fut meublée, on sait avec quel goût ; on prit fort vite le chemin du quai d'Anjou et longue serait la liste de ceux qui ont fréquenté et admiré ce merveilleux hôtel, construit, en 1657, par Charles Gruyn des Bordes, commissaire général de la cavalerie légère et secrétaire du Roi (1). En 1682, le 24 août, Gruyn des Bordes vendit son hôtel au duc de Lauzun qui, après l'avoir habité jusqu'au 30 mars 1685, le céda, à son tour, au marquis de Richelieu; l'hôtel eut depuis d'autres propriétaires entre autres le président Ogier et le marquis de Pimodan, qui y attacha son nom (2). Le baron Pichon l'acheta en 1842, mais pour des convenances de famille, ce ne fut que sept ans après l'acquisition qu'il s'installa dans l'ancienne demeure de Lauzun. S'il s'est trouvé, comme il l'écrit, des railleurs pour le blâmer de l'achat de cet hôtel, il faut dire que le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur, qui était alors le comte Duchatel, ne partagea point leur avis, car, en 1846, il décernait à son nouveau propriétaire, sur la proposition de la Commission des monuments historiques, une médaille de bronze, en témoignage de sa

(1) Charles Gruyn des Bordes était le troisième fils de Philippe Gruyn, marchand de vins, qui tenait le cabaret célèbre, au XVII[e] siècle, de la *Pomme de pin*. Il avait épousé Geneviève de Mouy, issue d'une ancienne maison normande, et veuve de M. de Lanquetot, maître d'hôtel de la Reine mère.

(2) Roger de Beauvoir a écrit, sous le titre de *L'Hôtel Pimodan*, un roman historique, mais les descriptions de la maison laissent souvent à désirer au point de vue de l'exactitude.

satisfaction « pour le zèle et le désintéressement » dont il avait fait preuve « en assurant la conservation de l'hôtel Pimodan, l'un des monumens remarquables de la France ». Il n'y a pas bien longtemps — trois ou quatre ans à peine — cette même Commission des monuments historiques faisait photographier l'hôtel de Lauzun sous tous ses aspects : la façade avec son élégant balcon, la cour intérieure si pittoresque, les appartements somptueux, décorés de superbes peintures, ornés de boiseries d'un merveilleux travail et d'une parfaite conservation.

Entre l'époque où il a été acquis par le baron Pichon et celle où il l'a habité, l'hôtel de Lauzun — ou Pimodan — a été le rendez-vous des écrivains et des artistes de la pléïade romantique. Baudelaire, Théophile Gautier, le peintre Boissard, Roger de Beauvoir, d'autres encore en furent les locataires ; Baudelaire avait fait, paraît-il, semer de larmes d'argent l'étoffe noire dont était tendue sa chambre et Gautier, pour la modeste somme de trois cents francs par an, y occupait cette délicieuse pièce, au plafond peint par Lesueur, où le 26 août dernier, entouré de ses enfants, le baron Pichon a rendu le dernier soupir.

La Société des Bibliophiles françois a aussi, pendant de longues années, tenu ses assises dans la bibliothèque ou les salons de l'hôtel de Lauzun. Admis, en 1843, dans cette compagnie d'élite où, depuis MM. de Châteaugiron, Pixérécourt, de Morel-Vindé et Walckenaer qui la fondèrent, se sont succédés et se succèdent tant d'éminents bibliophiles, le baron Pichon en fut élu président l'année suivante. Ses collègues le réélirent annuellement et ce ne fut qu'en décembre 1892, alors que sa santé commençait à devenir chancelante, qu'il se vit dans l'obligation de résigner ses fonctions. Par deux fois, à l'occasion du vingt-cinquième et du cinquantième anniversaire de sa présidence, la Société offrit au baron Pichon des jetons d'or commémoratifs frappés pour lui, et lors de sa retraite,

elle lui conféra, à l'unanimité et par acclamation, le titre de président honoraire. Le rôle qu'il a joué dans la Société a été considérable ; au moment où il y entra, elle était moins que florissante. Grâce aux savants conseils qu'il lui a toujours prodigués, grâce aussi à une sage administration, il est parvenu, aidé dans cette tâche délicate par des collègues zélés, à lui rendre cette prospérité et cet éclat dont elle jouit pleinement aujourd'hui.

Le baron Pichon n'a pas seulement été un grand bibliophile, il a été également un collectionneur hors de pair. S'il a commencé par colliger les livres, il ne tarda pas à se sentir attiré vers les autres branches de la collection : l'orfèvrerie, la numismatique, les estampes, les autographes, les objets d'art, les antiquités même, tout ce qui était ancien et beau, tout ce qui pouvait éveiller en lui quelque souvenir historique a excité ses désirs, et c'est ainsi qu'il avait pu réunir dans son hôtel — cadre merveilleux, s'il en fut, pour des collections anciennes — les curiosités de divers genres, précieuses à plus d'un titre, que son goût éclairé et sa science impeccable du passé lui ont permis de recueillir. Son amour profond pour la lecture des Mémoires ou Correspondances, son ardeur à compulser d'anciens inventaires ou d'autres documents analogues, dans les dépôts publics ou dans des études de notaires, joints à la mémoire prodigieuse dont il était doué, ont été pour le bibliophile et pour le collectionneur d'inappréciables auxiliaires. Tel objet, digne de fixer l'attention d'un amateur par sa beauté ou par sa valeur intrinsèque, doublait le plus souvent d'intérêt une fois entre les mains du baron Pichon. Venait-il d'acquérir un livre à armoiries inconnues, une médaille, une bague, une miniature, son premier soin était d'en rechercher l'origine et la provenance. Sa curiosité éveillée voulait savoir à tout prix à qui avait appartenu ce livre, qui avait gravé cette médaille, porté cette bague, peint

cette miniature et quel personnage elle représentait. Il se mettait en quête, écrivait, furetait, fouillait, et là où tel autre, de guerre lasse, eût lâché prise, lui tenait ferme, cherchait, cherchait encore et finissait presque toujours par trouver. Certes, il lui est arrivé, malgré temps et peine, de revenir bredouille de cette chasse dans laquelle pourtant il excellait, mais combien de fois, en retour, est-il parvenu à découvrir l'origine et à reconstituer l'histoire d'un bibelot curieux ? Celle de la fameuse coupe en or émaillé, du connétable Don Juan Fernandez de Velasco, est trop connue pour qu'il soit utile de la rappeler ici ; mais n'est-ce pas à son travail opiniâtre qu'il dut, après l'avoir achetée au poids de l'or, de pouvoir dresser son état-civil, alors que des amateurs et non des moins réputés dans le monde de la collection l'avaient dédaigneusement répudiée comme fausse, quand on la leur avait présentée.

Les divers catalogues (curiosités, antiquités, médailles, bagues, livres, manuscrits, estampes, etc., etc.) qui, sous peu, vont être mis en distribution, témoigneront de l'étendue et de la variété des connaissances que possédait le baron Pichon et prouveront en même temps quel discernement et quelle délicatesse de goût il apportait dans le choix des objets de genres si différents dont il s'était entouré. Dessins ou jetons, livres ou bagues, manuscrits ou miniatures, meubles ou argenterie, tout dénote chez celui qui les a réunis non seulement un collectionneur amoureux d'art, mais un érudit profondément épris des choses du passé.

Le baron Pichon était, en effet, un grand érudit ; et si les portes de l'Institut ne se sont point ouvertes devant lui, peut-être est-il permis de croire que c'est parce qu'il n'y a jamais frappé. Les travaux qu'il a publiés depuis 1833, date de sa première publication, jusqu'à la dernière année de sa vie si bien remplie, sont importants

et l'auraient été bien plus encore sans les exigences de la vie mondaine auxquelles, par situation, il se trouvait astreint. Les documents manuscrits qu'il laisse sur divers sujets auraient assurément, s'il avait eu le temps de les mettre en œuvre, doublé, triplé même peut-être, son bagage historique. Mais n'eût-il édité que le *Ménagier de Paris,* aujourd'hui si recherché, n'eût-il écrit que la *Vie du comte d'Hoym,* ces deux ouvrages suffiraient amplement à lui assigner l'un des premiers rangs dans l'érudition. C'est dans le *Bulletin du Bibliophile* que, sous le pseudonyme de Claude Gauchet, le baron Pichon publia ses premiers travaux ; c'est à lui que, quelques mois avant sa mort, il donna son dernier écrit, et si je n'insiste pas davantage, dans cette notice, sur l'œuvre de notre éminent et regretté collaborateur, c'est qu'on trouvera, quelques pages plus loin, la bibliographie de ses publications aussi complète qu'il m'a été possible de la dresser. Je n'ai pu, malheureusement, y faire figurer la liste de ses travaux manuscrits, encore inachevés ; mais si, n'ayant pas vu le jour, ils n'appartiennent pas encore au bibliographe, du moins convient-il de dire de quelle nature et de quel intérêt ils sont. La lettre de décembre 1892, déjà citée plus haut, nous renseigne sur ce point.

« Cette lettre est déjà bien longue, m'écrivait le baron Pichon, je ne puis cependant pas la terminer sans vous dire un mot de mes travaux restés manuscrits ou inachevés. Inachevé est le *Trésor de vénerie* d'Hardouin de Fontaines Guérin. J'ai fait d'énormes recherches sur les fameux veneurs cités par lui et sur sa manière de chasser (à la haie); j'ai été rebuté par les difficultés de cette dernière recherche.

« L'abondance exagérée des documents que j'ai trouvés sur les orfèvres est devenu un inconvénient, mais ce qui m'a surtout dégoûté, c'est de voir qu'une découverte qui m'appartient exclusivement, la désignation des poinçons de l'orfèvrerie, m'a été audacieusement volée. Un auteur

anglais a donné, mal il est vrai, mais cependant reconnaissables, les poinçons de l'orfèvrerie qu'il avait reçus par l'intermédiaire d'un orfèvre à qui j'avais communiqué mes découvertes, et il les a donnés sans me citer. Cependant j'ai une notice presque terminée sur ce sujet, avec les poinçons bien gravés. Pour les orfèvres, j'ai travaillé dix ans sur les Archives de la Cour des monnaies.

« J'ai travaillé quatre ans sur les registres du Parlement, quatre ou cinq dans les études des notaires, mais les si précieux renseignements que j'ai recueillis dans cette source si féconde ne peuvent être publiés que par extraits, suivant les habitudes du notariat.

« Je ne puis, à l'âge que j'ai atteint, penser, mon cher ami, en ce qui me concerne, à l'avenir, mais ne puis-je pas espérer qu'après moi, vous utiliserez ou complèterez quelques-uns de ces travaux, en mettant encore ensemble nos deux noms qu'a réunis Taillevent...... ? »

Je me suis laissé surprendre par l'âge, me disait dans ces derniers temps le baron Pichon, et aujourd'hui je suis débordé, je suis noyé dans cet océan de notes et de documents. Il est extrêmement regrettable que l'auteur de la *Vie du Comte d'Hoym* n'ait pu mettre en œuvre lui-même tous ces travaux ébauchés, mais, sans prétendre le suppléer dans cette délicate besogne, j'espère bien remplir, un jour, fidèlement ses dernières volontés en publiant « avec nos deux noms qu'a réunis Taillevent », la plupart des documents précieux que je dois à son amitié de m'avoir légués.

L'une des dernières préoccupations littéraires du baron Pichon fut l'achèvement d'un travail pour lequel il s'était pris de passion et qu'il devait publier avec la collaboration d'un ami savant et dévoué, M. Bernard Prost. Il s'agit de l'*Inventaire de Gabrielle d'Estrées.* Cette publication ne tardera plus beaucoup à voir le jour.

Le peintre Daniel Dumonstier avait, dit-on, écrit sur sa bibliothèque : *Le Diable emporte les emprunteurs de livres ;* le baron Pichon, lui, préférait et mettait en pratique la

devise que le célèbre Grolier faisait inscrire sur les plats de ses livres : *Io. Grolierii et amicorum*. Je ne crois pas qu'il soit possible de reculer plus loin les bornes de la libéralité et de l'obligeance qu'il ne les reculait, lorsqu'il avait affaire à un véritable travailleur. Autant il lui déplaisait de montrer aux oisifs livres ou curiosités, autant il mettait d'empressement et de bonté à ouvrir toutes grandes les portes de ses vitrines pour ceux qui étudiaient sérieusement. Ne se contentant pas de communiquer les trésors de sa bibliothèque, si riche en documents que l'on eût parfois vainement cherchés ailleurs, ou de montrer les objets, souvent uniques, de sa collection, il accompagnait ces communications de renseignements circonstanciés ; il se constituait, en quelque sorte, le guide des travailleurs qui faisaient appel à son érudition, et les plus savants comme les plus humbles d'entre eux trouvaient toujours à glaner quelque indication utile dans sa conversation si claire et si précise.

Le baron Pichon n'était pas jaloux du travail de ses confrères ; eut-il même projeté d'en tirer parti pour son compte personnel, il leur fournissait largement tous les matériaux dont il disposait et qui pouvaient contribuer à l'édification de leur œuvre. Combien de fois, et je ne suis pas le seul, lui ai-je entendu répéter qu'il importait peu que ce fût Pierre, Paul ou Jean qui fî tel travail, du moment que ce travail devait servir la littérature, l'histoire ou la bibliographie et pourvu surtout qu'il fût fait et bien fait.

L'un des principaux objectifs de ses études fut de connaître jusque dans ses plus petits détails la vie privée de nos pères ; la fauconnerie, la vénerie, la cuisine depuis le Moyen âge jusqu'à la Révolution ont spécialement retenu son attention, de même qu'il a consacré de longues heures à colliger des renseignements sur les environs de Paris en vue du supplément qu'il se propo-

sait d'ajouter à l'œuvre de l'abbé Le Beuf. Rien de ce qui touchait au passé pour lequel il professait un culte respectueux, doublé d'une inaltérable admiration, ne l'a laissé insensible ; mais, en revanche, il a toujours témoigné d'une indifférence plus que froide pour la littérature contemporaine, pour l'École romantique surtout. Seuls, Nodier, Vigny, Sainte-Beuve, Musset et Mérimée trouvaient encore grâce devant lui. Aussi ne fut-ce pas sans étonnement que j'appris un jour du baron Pichon lui-même que, pour la première représentation demeurée légendaire d'*Hernani,* cédant aux pressantes instances de son ami Paul Foucher, il s'était laissé embrigader dans cette fougueuse escouade composée, suivant Gautier qui en était le grand chef, « de jeunes hommes tous de bonne famille, instruits, bien élevés, fous d'art et de poésie, ceux-ci écrivains, ceux-là peintres, les uns musiciens, les autres sculpteurs ou architectes, quelques-uns critiques et occupés à un titre quelconque de choses littéraires ». C'était le 25 février 1830.

Malgré que son cabinet lui offrît toutes les ressources bibliographiques que peut souhaiter avoir à sa disposition un particulier, le baron Pichon savait mieux que personne qu'il n'est point de travail sérieux possible sans recourir aux richesses de nos différents dépôts publics. La Bibliothèque Nationale, la Mazarine, Sainte-Geneviève, Carnavalet, les Archives et l'Arsenal le comptèrent fréquemment au nombre de leurs travailleurs, l'Arsenal surtout qui était sa bibliothèque de prédilection et dont il ne parlait jamais qu'avec une sorte d'attendrissement. Peut-être le souvenir de Nodier et de Paul Lacroix, avec lequel il entretint de longues et affectueuses relations, entrait-il pour quelque chose dans cette affection, mais la composition de cette « charmante bibliothèque » comme il l'appelait, où se trouvent réunis tant d'éditions rares et de livres curieux du cabinet du

duc de La Vallière, sans compter les autres, était bien faite pour séduire un raffiné tel que lui.

Le baron Pichon, en dehors de la Société des Bibliophiles françois et de celle des Bibliophiles bretons, fut aussi membre de plusieurs de nos grandes Sociétés savantes ; il fit partie de la Société des Antiquaires de France, de la Société des Antiquaires de Normandie, de la Société française de numismatique et d'archéologie, de la Société des anciens textes français, de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, qu'il présida en 1878, de la Société d'histoire littéraire de la France, etc., etc. Je n'oublierai pas qu'il fut l'un des premiers membres de la *Thiérache,* société archéologique de Vervins, fondée en 1872, par M. Étienne Pichon, alors sous-préfet de cette ville. M. Étienne Pichon chassait de race ; bibliophile et collectionneur, il eut marché sur les traces de son père, si la mort ne l'était venue frapper en pleine jeunesse, en 1876. M[me] la baronne Pichon ne put survivre à cette poignante séparation et suivit de près dans la tombe ce fils bien-aimé. Jusqu'au moment où lui-même alla rejoindre ses chers morts, éprouvé jusque dans sa vieillesse par d'autres deuils non moins cruels, le baron Pichon demeura le cœur brisé et ne dut qu'à la sollicitude affectueuse dont l'entourèrent ses enfants, ses petits-enfants et ses amis de pouvoir résister à ces inoubliables chagrins. Qu'il me soit permis de citer encore ici ce beau passage de sa lettre de 1892 :

« Comme presque tous les hommes, j'ai eu dans ma vie de très vifs bonheurs et des malheurs bien cruels. Certes, j'aurais succombé sous ces derniers si à d'assez nombreux témoignages de la part d'amis et de parents bien chers, tu n'étais pas venu te joindre, ô goût béni des livres et de l'histoire. C'est à toi, après Dieu, que je dois d'avoir pu résister à mes chagrins et d'être encore de ce monde, sois à jamais bénie, ô ma chère passion ! »

Une première fois, en 1869, M. le baron Pichon se séparait d'une partie de sa bibliothèque, comme un peu plus tard, en 1878, il fit une vente d'argenterie.

Ces deux ventes firent sensation à leur époque ; celle des livres surtout restera parmi les plus marquantes de notre siècle. Mais ce ne fut qu'une partie de la bibliothèque de l'Hôtel de Lauzun qui s'en vint à l'Hôtel Drouot et un nombre considérable de précieux et excellents volumes resta sur ses rayons. Vingt-sept années se sont écoulées depuis la dispersion de ces livres, et, en vingt-sept ans, on pense ce qu'un bibliophile toujours en éveil comme l'était le baron Pichon, a pu en réunir d'autres. Quelques-unes des raretés de la vente de 1869, dont il eut trop de peine à se séparer, ont, du reste, été rachetées par lui, soit à la vente même, soit depuis, et c'est ainsi qu'au mois de mai prochain, on pourra voir repasser sur le tapis vert de l'Hôtel Drouot un certain nombre de magnifiques livres parmi lesquels je me bornerai à citer les suivants : *Occupation de l'âme pendant le saint sacrifice de la messe,* ravissant manuscrit du XVII[e] siècle, relié en chagrin noir, orné sur le dos et sur les plats de petits clous à tête d'or, au chiffre d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier ; le *Mémoire sur la réformation de la police de France,* 1749, manuscrit in-folio, dans une reliure de Padeloup, en maroquin bleu, avec larges dentelles à petits fers, semées de fleurs de lis, trophées, croix du Saint-Esprit, au chiffre de Louis XV dans les angles, doublé de tabis, et orné de vingt-huit ravissants dessins à l'encre de Chine par Gabriel de Saint-Aubin ; le *Rommant de la rose,* de Galliot du Pré, 1529, petit in-8, délicieux exemplaire aux armes du comte d'Hoym, dans une reliure de Padeloup en maroquin bleu, doublé de maroquin citron ; le *Labyrinth de fortune,* de Jehan Bouchet, in-4 gothique, exemplaire, dans sa première reliure, aux armes de

Claude Gouffier, duc de Roannais, seigneur de Boisy, grand écuyer de France, dont le baron Pichon possédait également une curieuse dague ; le *Recueil de chansons notées italiennes et françoises,* précieux manuscrit de la fin du XVe siècle, en forme de cœur, imprimé sur vélin, avec miniatures, fleurons, lettres ornées et encadrements.

Revenu aussi dans la bibliothèque du baron Pichon le seul exemplaire connu du *Livre de la chasse du grand Seneschal de Normendie,* petit in-4 gothique, acheté par M. de Lignerolles à la vente de 1869 et légué par lui à son précédent possesseur. Il serait aisé de citer encore plus d'un livre digne de retenir l'attention, mais cette notice est déjà longue et force m'est de me restreindre.

Parmi les autres livres n'ayant pas figuré dans la vente de 1869, voici d'abord un *Missel romain,* 6 volumes in-12, en maroquin rouge, à compartiments de filets droits et courbes, dorés à petits fers, reliure d'une fraîcheur et d'une exécution remarquables, aux armes et au chiffre de Du Fresnoy, célèbre bibliophile du XVIIe siècle, ainsi que *Les Confessions de Saint Augustin,* également en maroquin rouge, aux armes et chiffre du même amateur; *Breviarium fratrum minorum,* précieux manuscrit de la première moitié du XIVe siècle, in-folio, imprimé sur vélin, orné de fort curieuses miniatures dont deux contiennent un portrait de Saint Louis, ayant appartenu à la Reine Bonne de Luxembourg, femme du Roi Jean, dont les armes sont peintes sur plusieurs feuillets ; *Heures présentées à Madame la Dauphine* par Théodore de Hansy, dans une riche reliure de maroquin citron, avec coins ornés de compartiments de maroquin olive et rouge, semés d'hermines, rosaces en mosaïque de maroquin olive et rouge, ornées de fleurs, feuillages, d'oiseaux et pièces d'armoiries, dos orné et mosaïqué, doublé de maroquin citron, larges dentelles à petits fers,

milieu de maroquin rouge, aux armes de la duchesse de Mazarin, et les *Fêtes données à Chilly,* le 13 septembre 1770, au Dauphin, à Marie-Antoinette et à Mesdames de France, en maroquin citron, avec très riches compartiments de maroquin vert et rouge, dorés en plein à petits fers, doublé de maroquin rouge, larges dentelles, reliure de la plus grande richesse aux armes de Marie-Antoinette et certainement la plus précieuse de cette provenance ayant figuré dans un catalogue de vente. Ce volume est un recueil manuscrit, calligraphié par Fyot, de chansons et de scènes détachées remarquées par Marie-Antoinette à cette fête qui lui fut donnée, peu de temps après son mariage, par la duchesse de Mazarin. Il est assez curieux de trouver réunis dans la même collection deux livres recouverts de si magnifiques mosaïques, le livre de mariage de la duchesse de Mazarin et un autre, relié par ses soins et par elle offert à la Dauphine.

Combien de fois l'heureux possesseur de ces *Fêtes* somptueusement reliées a-t-il été en butte aux sollicitations d'amateurs dont cette merveille excitait les convoitises? Les offres les plus séduisantes lui ont été à maintes reprises proposées, mais à aucun prix il n'eût voulu se séparer de ce livre qu'il considérait, à juste titre, comme un des joyaux de sa bibliothèque.

Un autre livre qui réunit toutes les conditions que peut exiger le bibliophile le plus délicat, intérêt du texte, belle ornementation, fraîcheur de reliure, c'est ce magnifique exemplaire aux armes de François Ier des *Hore in laudem beatissime Virginis Marie,* imprimées en 1527 par Simon Du Bois pour Geofroy Tory, et qui est incontestablement supérieur, comme reliure, au *Livre singulier et utile touchant l'art et praticque de géométrie,* dont le dos était refait, et qui a été adjugé 5.160 francs à la vente Lignerolles.

Les Grandes Heures de Simon de Colines (1re édition)

méritent aussi une mention, car c'est l'ouvrage qui contient les plus jolis motifs de décoration dus à Geofroy Tory.

Bien précieuses également sont les *Horæ in laudem beatæ Virginis Mariæ,* joli manuscrit sur vélin très fin, qui a dû être écrit pour Marguerite de Valois, Reine de Navarre, et dont la reliure en maroquin olive, portant sur le dos et sur les plats des petits médaillons de feuilles de laurier, ornés de marguerites, œillets, soleils, etc., est tout à fait semblable comme ornementation aux reliures attribuées à la Reine Marguerite.

Le *Petit Office de la Vierge Marie,* écrit sur vélin par Nicolas Jarry, en 1652, pour Anne de Rohan, princesse de Guéméné, est, à tous égards un charmant livre; provenance intéressante autant que certaine, exécution irréprochable, miniatures (portraits de la princesse de Guéméné, sous les traits de la Vierge et de son second fils, Louis de Rohan, décapité en 1674, sous ceux d'un ange), signature du calligraphe, fleurons, délicieuse reliure de Le Gascon, rien n'y manque.

Également ornées d'une ravissante reliure de Le Gascon sont les *Prières et méditations chrestiennes,* composées par Mme la marquise de Rambouillet et écrites sur vélin par Jarry. Ce précieux manuscrit est celui dont parle Tallemant des Réaux (1).

Voici encore les *Trois livres de la vie,* de Marsile Ficin, dans une très belle reliure, avec les armes de Henri III, sa devise, la tête de mort, la grande fleur de lis sur le dos, et la crucifixion sur les plats. Ce livre a été offert au baron Pichon par M. le duc de Poix. Celui que lui a donné en présent sir Robert Turner, le bibliophile anglais, *Discours sur la peinture,* est le très précieux exemplaire de dédicace aux armes de Mme la marquise de Pompadour, dans une fort jolie reliure de Dubuisson. Il est orné de

(1) Les Historiettes, troisième édition, *Paris, J. Techener,* 1862-1865, tome II, page 503.

deux ravissants dessins à la plume et à l'encre de Chine par Gabriel de Saint-Aubin.

Comme celle de la Théologie, la section des Sciences et arts est fort riche ; quoique l'art culinaire y soit largement représenté, je ne citerai cependant qu'un *Taillevent* en caractères gothiques, la rarissime édition du *Libro de cozina,* traité de cuisine espagnole par Ruberto de Nola, dont Brunet n'a connu qu'un exemplaire incomplet, et un curieux manuscrit inédit, du XVI[e] siècle, le *Viandier de Taboureau.*

Un petit lot d'almanachs illustrés du XVIII[e] siècle, choisis parmi les plus précieux figure dans cette première vente ; la seconde en contiendra une nombreuse et importante collection ; parmi les catalogues d'objets d'art, je n'en signalerai que deux : *Catalogue de tableaux précieux, figures de marbre,* etc., vendus par M[me] Du Barry, en 1775, après sa sortie de l'abbaye du Pont-aux-Dames, contenant un portrait de la maîtresse de Louis XV, gravé par Gaucher d'après Drouais, et différentes pièces ajoutées telles que notes, reçus, etc., et le *Catalogue des vases, colonnes,..... qui composent le cabinet de feu M. le duc d'Aumont,* précieux exemplaire contenant un frontispice et quatre-vingt-neuf dessins coloriés de Germain de Saint-Aubin, avec une table manuscrite, les prix et les noms des acquéreurs, une curieuse note manuscrite de Germain de Saint-Aubin et son ex-libris.

Dans les Belles-Lettres et l'Histoire, il y aurait aussi beaucoup de livres hors ligne à signaler ; je me contenterai de noter brièvement : le *Virgile* elzévir, en maroquin doublé, aux emblêmes de Longepierre ; un précieux manuscrit sur vélin, la *Victoire et triomphe d'argent,* orné de miniatures dont l'une contient un portrait de François 1[er] ; le *Champion des dames,* de Galliot du Pré, en maroquin citron, aux armes du comte d'Hoym ; les *Blasons du corps féminin,* le manuscrit original de *Thémidore,*

par Godard d'Aucourt, illustré de dessins de Saint-Aubin; l'édition originale du *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet, en grand papier, reliée en maroquin, aux armes de Mme de Montespan; les *Cours des principaux fleuves et rivières d'Europe,* ouvrage composé et imprimé par Louis XV, aux armes de ce monarque, dans une très curieuse reliure en maroquin doublé; un *Précis de la Révolution* par Rabaut de Saint-Etienne, imprimé sur vélin et contenant les dessins originaux de Moreau le jeune, etc., etc.

Je n'ai pas eu la prétention de relever ici tous les livres importants de la bibliothèque du baron Pichon qui composeront la première partie de sa vente; je me suis contenté d'indiquer quelques articles véritablement hors de pair et encore suis-je convaincu que plus d'un a dû m'échapper dans cette énumération sommaire.

Si la plupart des livres du baron Pichon sont dans leurs anciennes reliures, armoriées ou non, un grand nombre ont été élégamment habillés par ses soins, ornés de ses armes, de dentelles et de fers qu'il avait fait exécuter spécialement pour lui. MM. Leclerc et Cornuau, les libraires-experts désignés par le baron Pichon pour procéder à la vente et qui ont rédigé le catalogue avec une consciencieuse minutie dont, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, je tiens à les louer ici, ont eu l'heureuse idée d'utiliser tous ces fers pour son ornementation typographique; les dentelles y serviront de têtes de chapitre et les différents fers d'armoiries, de culs-de-lampe ou de fleurons, sans compter la marque typographique que le baron Pichon faisait imprimer sur les ouvrages publiés à ses frais comme le petit ex-libris qu'il appliquait sur les gardes de ses livres et qui porte imprimée en lettres d'or cette phrase du cent quarante-deuxième Psaume de David : *Memor fui dierum antiquorum*.

Fidèle au culte du passé, inébranlable dans ses convictions, il a, toute sa vie, mis en pratique la belle devise qu'il s'était choisie. Il s'est souvenu de tous ceux, bibliophiles ou curieux, qui jadis l'ont précédé dans l'amour des belles choses ; d'autres se souviendront après lui et recueilleront avec une piété respectueuse les livres et curiosités de l'éminent collectionneur, du savant érudit et du grand bibliophile que fut le baron Jérôme Pichon.

GEORGES VICAIRE.

PUBLICATIONS
DE
M. LE BARON
JÉRÔME PICHON
CLASSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

1833

Le Blason des basqvines et vertvgalles. Avec la belle remonstrance qu'ont faict quelques Dames quand on leur a remonstré qu'il n'en failloit plus porter. *A Lyon, par Benoist Rigaud,* 1563, in-8.

8 ff. non chiffrés, signés A.
On lit au verso du dernier feuillet : « Le *Blason des Basquines et Vertugalles* n'était, si l'on en croit Méon, connu jusqu'à présent que par son titre donné par Duverdier. La réimpression qu'on en donne aujourd'hui a été tirée à 50 exemplaires, savoir : 3 sur vélin, 5 sur papier de Hollande et 42 sur papier vergé. Achevé d'imprimer le 4 novembre 1833, chez A. Pinard, quai Voltaire, n° 15, à Paris. » Elle est signée : *J'y tiendrai,* devise de M. le Baron Pichon, qui a donné ses soins à cette réimpression.

1837

Lettre à l'éditeur du *Bulletin du Bibliophile,* en réponse à un article de M. Aimé Martin sur les « Advineaux amoureux », à la « Fleur de toutes Joyeusetés » et à « Bredin le cocu. »

Bulletin du Bibliophile, livraison de mai 1837, pp. 468-470.
Article signé : Claude Gauchet.

1838

Centième anniversaire de la vente de la bibliothèque de M. Charles-Henry Comte de Hoym.

Bulletin du Bibliophile, livraison de mai 1838, pp. 151-155.
Article signé : Claude Gauchet.

Lettre à M. l'éditeur du *Bulletin du Bibliophile* sur le « Catalogue des livres de Monsieur **** (le Maréchal prince d'Isenghien.) *Paris, Gabriel Martin*, 1756, in-8 de 121 pp. »

Bulletin du Bibliophile, livraison de juillet 1838, pp. 722-726.
Article signé : Claude Gauchet.

1840

La Chasse du cerf en rime françoise. *A Paris* (Typographie Lacrampe et compagnie), MDCCCXL, pet. in-8.

x pp. pour le faux-titre portant la marque typographique de l'auteur avec cette devise : *Memor fui dierum antiquorum*, et « Au lecteur »; et 40 pp. (la dernière non chiffrée).
Tiré à 50 exemplaires numérotés, dont 1 sur vélin (n° 1).
Préface signée : *J'y tiendrai.*

1841

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Introduction. — Lettre à M. Fenel, chanoine de Sens, touchant le lieu d'une ancienne bataille donnée en Bourgogne.

Bulletin du Bibliophile, livraison de mars et avril 1841, pp. 495-505.
L'introduction et les notes qui accompagnent ces dissertations sont signées : Claude Gauchet.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Mémoire adressé à un chanoine de l'église de***, pour donner au clergé de Nevers un ancien écrivain ecclésiastique que quelques modernes prétendent avoir été du clergé d'Auxerre. — Lettre sur une expression ancienne usitée en France.

Bulletin du Bibliophile, livraison de mai 1841, pp. 542-562.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Réponse à M. D. L. R. (M. de la Roque) sur un mémoire venu d'Amiens au sujet de quelques cérémonies de la première entrée des évêques de cette ville.

Bulletin du Bibliophile, livraison de juin 1841, pp. 607-614.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Observations sur le gras des samedis d'après Noël, qui est permis à Paris et ailleurs. — Origines du jeudi *Magnificet*.

Bulletin du Bibliophile, livraison d'août et septembre 1841, pp. 754-759.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Lettre à M. de La Roque sur les chasses d'Auxerre, et en particulier sur celle de Saint-Hubert où il est parlé de l'antiquité de la chasse aux lièvres et de la dévotion des chasseurs envers saint Hubert.

Bulletin du Bibliophile, livraison d'octobre 1841, pp. 793-809.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Lettre à M. Maillart, ancien bâtonnier des avocats, au sujet de Cora, lieu ancien du diocèse d'Auxerre. — Lettre de M. Danville, géographe du Roi, à M. de La Roque, au sujet d'un lieu nommé Chora. — Réflexions sur les remarques de M. Danville, insérées dans le *Mercure* d'août.

Bulletin du Bibliophile, livraison de novembre 1841, pp. 849-871.

1842

Dissertations choisies de l'abbé Le Bœuf. — Lettre sur l'annonce faite dans le *Mercure* du mois de décembre 1724 d'un projet de catalogue général des manuscrits de France.

Bulletin du Bibliophile, livraison de janvier 1842, pp. 3-13.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Le Réveil de Roger Bontemps, ou Lettre écrite au sujet de maître Roger de Collerye, poète peu connu, qui vivoit sous François Ier et qui paroit avoir donné occasion au proverbe de Roger Bontemps. — Lettre sur un poète françois du diocèse d'Auxerre, qui fut célèbre sous Francois Ier et qui est fort peu connu de nos jours.

Bulletin du Bibliophile, livraison de juillet et août 1842, pp. 299-313.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Lettre de M..., écrite aux auteurs du *Mercure* en leur envoyant le fragment de la Chronique rimée de Pierre Grognet.

Bulletin du Bibliophile, livraison de septembre 1842, pp. 398-403.

1843

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Seconde lettre de M. l'abbé Le Beuf, chanoine d'Auxerre, au sujet des poésies de Pierre Grognet. — Lettre de M. Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, à M. l'abbé Le Beuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre. — Réponse de M. Le Beuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre, aux difficultés formées par M. Joly, chanoine à la Chapelle-au-Riche, touchant la patrie et le nom de Pierre Grognet.

Bulletin du Bibliophile, livraison de février 1843, pp. 51-69.

Notice sur l'abbé Le Beuf, tirée des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, du Journal de Verdun, d'Odieuvre, et de quelques documens manuscrits.

Bulletin du Bibliophile, livraison de mai 1843, pp. 211-220.
Signé : Claude Gauchet.

Recueil de dissertations sur différens sujets d'histoire et de littérature, par l'abbé Le Beuf, avec une introduction, une notice sur l'abbé Le Beuf, le catalogue de tous ses écrits et des notes par J.-P. C. G. Tome I. *A Paris, chez Techener, libraire, place du Louvre, 12*, 1843, in-12.

2 ff. pour le faux-titre et le titre ; XXIII pp. pour la notice signée : Claude Gauchet ; et 244 pp. Le tome I[er] a seul paru. Ce volume contient les articles du *Bulletin du Bibliophile*, publiés de mars-avril 1841 à mai 1843.

Les initiales J.-P. C. G. signifient : Jérôme Pichon, Claude Gauchet.

De Taillevent et de quelques autres cuisiniers du XIV[e] siècle.

Bulletin du Bibliophile, livraison de juin 1843, pp. 253-258.
Article signé : Jérôme Pichon.

1844

Les Meuttes et véneries de haut et puissant seigneur Messire Jean de Ligniville, chevalier, comte de Bey, seigneur de Dombrot et de la Basse-Vosge, Berlize, Faulcompierre, etc., grand-veneur de Lorraine de 1602 à 1632. Avec approbation de M[gr] Hercule de Rohan, duc de Montbazon, pair et grand-veneur de France. 1636. *A Paris, chez Techener, place du Louvre, n° 12, et Potier, quai Voltaire, n° 7*, M.D.CCC.XLIV, in-8.

14 pp. y compris le titre portant la marque typographique de l'auteur ; et 1 f. blanc.

Prospectus et analyse d'un ouvrage qui n'a jamais paru. Ces mêmes *Meuttes et véneries* ont été publiées par MM. Ernest Jullien et Henri Gallice, en 1892, chez Morgand.

Histoire d'un braconnier ou Mémoires de la vie de L. Labruyerre, auteur des Ruses du Braconnage. *A Paris, chez J. Techener, place du Louvre, et Potier, quai Voltaire*, M.D.CCC.XLIV, petit in-8.

88 pp. y compris le faux-titre, le titre rouge et noir, portant la marque typographique de l'auteur ; et 2 ff. n. ch. pour la table des matières le nom de l'imprimeur (Crapelet) et la justification du tirage. Couverture imprimée.

Tiré à 124 exemplaires dont 1 sur vélin,

Préface signée : Jérôme Pichon, membre de la Société royale des Antiquaires de France et de celle des Bibliophiles françois.

Quérard, *France littéraire*, tome XI, pp. 435-436, dit que l'*Histoire d'un*

Braconnier est le tirage à part d'un article paru dans le *Bulletin du Bibliophile ;* c'est une erreur qu'il convient de rectifier ici. Cet ouvrage n'a jamais été publié dans le *Bulletin*. Les caractères et la justification du livre sont, du reste, très différents de ceux employés dans cette revue.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Sur le roi des ribauds. — Sur le roi des ribauds en la ville de Laon.

Bulletin du Bibliophile, livraison de septembre 1844, pp. 1103-1110.

Dissertations choisies de l'abbé Le Bœuf. — Sur la situation de Bibrax. — Dissertation de l'abbé Le Beuf sur le même sujet. — Sur le dernier volume des Bollandistes.

Bulletin du Bibliophile, livraison d'octobre 1844, pp. 1141-1152.

1845

Dissertations choisies de l'abbé Le Bœuf. — Lettre à M. D. L. R. (M. de La Roque) en lui envoyant d'anciens vers qui contiennent la fondation de l'abbaye de Chaalis au diocèse de Senlis.

Bulletin du Bibliophile, livraison de mars 1845, pp. 109-116.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Modes. — Modes anciennes. — Charles IX. *Art. 146 de l'Ordonnance d'Orléans*, 1560. — Lettre au sujet des anciens règlemens sur les habits et la dépense de bouche dont il est fait mention dans le *Mercure* d'octobre 1730.

Bulletin du Bibliophile, livraison d'avril 1845, pp. 152-158.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. — Lettre touchant l'évêché de Bethléem.

Bulletin du Bibliophile, livraison de juillet 1845, pp. 291-297.

Ces cinq dernières dissertations de l'abbé Le Beuf, publiées et annotées par M. le B[on] Jérôme Pichon, n'ont pas été réunies en volume.

Lettre adressée au Directeur du *Bulletin du Bibliophile*, et relative aux peintures du château de Vau de Rueil faites en 1355 par Jehan Coste.

Bulletin du Bibliophile, livraison de septembre et octobre 1845 pp. 419-420.

Article signé : J. Pichon.

Mélanges bibliographiques. Note sur « La Fleur des Antiquités de Paris, par Gilles Corrozet. *Paris, Pierre Sergent*, 1543, in-16, lettres rondes, de 80 feuillets de 30 lignes à la page.

Bulletin du Bibliophile, livraison de novembre 1845, pp. 481-484.

Signé : J[érôme] P[ichon].

L'Apparition de Jehan de Meun ou le Songe du prieur de Salon, par Honoré Bonet, prieur de Salon, docteur en

décret, MCCCLXXXXVIII, publié par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, chez Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants, n° 30.* MDCCCXLV, in-4.

1 f. pour le faux-titre ; XXIII pp. pour le titre rouge et noir, la liste des membres de la Société et l'introduction signée : Jérôme Pichon ; et 84 pp. 10 eaux-fortes. Couverture imprimée.

Tiré à 17 exemplaires sur vélin pour les membres de la Société des Bibliophiles et 100 exemplaires sur papier vergé pour les amateurs qui n'en font pas partie.

1846

Notices biographiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Jean Vauquelin de la Fresnaye et Nicolas Vauquelin des Yveteaux, gentilshommes et poètes normands, 1536-1649. *Paris, Techener, libraire, place du Louvre, 12,* 1846, in-8.

66 pp. y compris le faux-titre et le titre. Couverture non imprimée.

Tirage à part d'articles publiés dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraisons de décembre 1845, pp. 509-526 ; de janvier 1846, pp. 553-560 ; de février 1846, pp. 601-605 ; de mars 1846, pp. 663-676 ; d'avril et mai 1846, pp. 711-727.

Signé : Jérôme Pichon.

Article nécrologique sur M. Just de Noailles, prince-duc de Poix.

Bulletin du Bibliophile, livraison de juin 1846, pp. 818-820.

Signé : J[érôme] P[ichon].

Le Ménagier de Paris. Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393 par un bourgeois parisien ; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la ville de Paris, à la fin du quatorzième siècle, des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux; un traité de cuisine fort étendu, et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. Ensemble : L'histoire de Grisélidis, Mellibée et Prudence, par Albertan de Brescia (1246) traduit par frère Renault de Louens ; et le chemin de Povreté et de Richesse, poème composé, en 1342, par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris. Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, de l'imprimerie Crapelet, rue de Vaugirard, 9,* MDCCCXLVI, 2 volumes in-8.

Tome I : 1 f. (faux-titre) ; 1 f. (titre rouge et noir) ; III pp. (Liste des membres de la Société et justification du tirage) ; 2 ff. non chiffrés (Table des chapitres) ; LXXXVIII pp. (Notice sur M. de Noailles, prince-

duc de Poix, introduction de M. le baron Pichon, ouvrages et documents cités, corrections et additions) ; et 240 pp.

Tome II : 2 ff. faux-titre et titre rouge et noir) ; et 382 pp.

Tiré à 24 exemplaires sur grand papier de Hollande et 300 exemplaires en petit papier. Couverture imprimée.

1849

Mémoire pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Medan, près Poissy. *Paris, J. Techener, éditeur, place de la colonnade du Louvre, n° 20*, 1849, in-8.

1 f. blanc ; 19 pp. y compris le titre ; et 1 f. blanc. Couverture non imprimée.

Tirage à part d'un article paru dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraison de janvier-février 1849, pp. 3-19. Il est daté de Saint-Germain-en-Laye, le 15 janvier 1849 et signé : J[érôme] P[ichon].

1850

Du caractère de civilité et des livres qui ont été imprimés avec ce caractère au XVIe siècle.

Mélanges de littérature et d'histoire, Paris, Crapelet, 1850, pp. 330-337. Signé : Jérôme Pichon, membre de la Société des Bibliophiles françois.

1855

Mémoire pour le Bon Jérôme Pichon appelant contre MM. Thorel frères, orfèvres. *Paris, de l'imprimerie de Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9*, 1855, in-8.

19 pp. y compris le titre. Couverture non imprimée.

Signé : Baron Jérôme Pichon, ancien auditeur au Conseil d'État. Sur le titre, marque typographique de l'auteur.

Article sur le livre : « Histoire de Flers, ses seigneurs, son industrie, par M. le comte Hector de La Ferrière. *Paris*, 1855, in-8 de 312 pp. avec lithogr. et grav. sur bois. »

Bulletin du Bibliophile, livraison de juin 1855, pp. 232-237.
Signé : Bon Jér. Pichon.

Le Trésor de vénerie, poème composé en 1394, par Messire Hardouin de Fontaines Guérin, publié pour la première fois avec des notes, par le baron Jérôme Pichon, et orné de gravures à l'eau-forte reproduisant les miniatures du manuscrit par M. Fréd. Villot. *A Paris, chez Techener, place du Louvre, 20 ; Potier, quai Malaquais, 7 ; Aubry, rue Dauphine, 16*, M.D.CCC.LV, in-8.

8 pp. pour le titre, portant la marque typographique de l'auteur, la dédicace à la Société des Bibliophiles françois, l'avertissement et les *errata* ; et 96 pp. Frontispice gravé et 21 eaux-fortes ; lettres ornées.

Première livraison seule parue.

1856

Mémoire sur Pierre de Craon.

Mélanges de littérature et d'histoire, publiés par la Société des Bibliophiles françois, 1856, pp. 93-132, avec un plan du château de La Ferté-Bernard.

Non signé.

V., à la date de 1860, la nouvelle édition de ce Mémoire.

Conversation de la marquise de Pompadour et du président de Meinières.

Mélanges de littérature et d'histoire, publiés, en 1856, par la Société des Bibliophiles françois, pp. 133-162.

Signé : B. J[érôme] P[ichon].

Sur Germain Pillon, sculpteur du Roi. *Sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur*, petit in-8.

22 pp. ; et 1 f. blanc. Couverture non imprimée.

Tirage à part d'une note publiée dans les *Mélanges de littérature et d'histoire*, de 1856, pp. 169-190.

Signé : Baron J. Pichon.

V., à la date de 1860, une nouvelle édition de ce travail.

Mémoires de Pajou et de Drouais pour Mme Du Barry. *Sans lieu ni date*. (Imp. Ch. Lahure), petit in-8.

18 pp. et 1 f. blanc. Couverture non imprimée.

Tirage à part des *Mélanges de littérature et d'histoire*, publiés, en 1856, par la Société des Bibliophiles françois, pp. 281-298.

Signé : Bon Jérôme Pichon.

André-Charles Boulle. Lettre de M. le baron Jérôme Pichon.

Archives de l'art français, 1856, pp. 403-404.

Signé : Baron Jérôme Pichon.

1858

Le Livre de la chasse du grand Seneschal de Normandye et les ditz du bon chien Souillard qui fut au Roy Louis de France XIe de ce nom, publié par le baron Jérôme Pichon. *A Paris, chez Auguste Aubry, l'un des libraires de la Societe* (sic) *des Bibliophiles françois, rue Dauphine, no 16*, MDCCCLVIII, in-12.

2 ff. pour le faux-titre et le titre rouge et noir ; xx pp. pour l'introduction signée : Baron Jérôme Pichon, de la Société des Bibliophiles françois ; 56 pp. ; et 1 f. non chiffré de table. Couverture imprimée.

On lit au vo du faux-titre : Tiré à 300 exemplaires : 270 sur papier vergé ; 10 sur papier vélin ; 10 sur papier de couleur ; 8 sur papier de Chine ; 2 sur peau de vélin.

Ce volume est le 13e de la collection intitulée : *Le Trésor des pièces rares ou inédites*.

1860

Mémoire sur Pierre de Craon. *A Paris, aux dépens de l'auteur.* (Impr. Lahure), MD CCC LX, in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre portant la marque typographique de l'auteur ; 33 pp. ; et 2 pp. non chiffrées dont l'une contient un plan.

Nouvelle édition de ce Mémoire paru, pour la première fois, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* publiés, en 1856, par la Société des Bibliophiles françois. V. ci-dessus à l'année 1856.

Mémoire pour servir à l'histoire de Germain Pillon, sculpteur du Roi. *A Paris, aux dépens de l'auteur.* (Impr. Lahure et Cie), MD CCC LX, in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre portant la marque typographique de l'auteur ; et 19 pp. Couverture non imprimée.

Nouvelle édition, revue et augmentée, d'une note publiée dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* de 1856.

Non signé. V. ci-dessus à l'année 1856.

1861

Notice sur une trouvaille de monnaies d'or françaises faite à Deauville ; par M. le baron Jérôme Pichon. *Sans date.* (Caen, typ. de A. Hardel), in-8.

4 pp. — Tirage à part d'une note publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.* IIe volume, pp. 453-456.

1863

Sur le heaume d'argent ou gros heaumé, monnoie royale de France inédite.

Revue numismatique, 1863. nouvelle série, tome VIII, pp. 251-257.

Article signé : Le Baron Jérôme Pichon, de la Société des Bibliophiles françois (1).

1864

Monnaies frappées à Gênes sous Charles VII, par le Baron Jérôme Pichon, de la Société des Bibliophiles français. (*Paris, imprimerie E. Thunot et Cie*, 1864), in-8.

7 pp. — Tirage à part d'un article paru dans la *Revue numismatique* 1864, nouvelle série, tome IX, pp. 200-204.

Article signé : Le Bon Jérôme Pichon, de la Société des Bibliophiles françois.

(1) M. le Bon Pichon, dans cet article, avait attribué cette monnaie au règne de Charles VI. Différentes circonstances lui ont fait croire depuis qu'elle ne date que de celui de Charles VII.

Du Traité de fauconnerie composé par l'empereur Frédéric II, de ses manuscrits, de ses éditions et traductions. (*Paris, imprimerie de Ch. Lahure*), in-8.

16 pp. y compris le titre (titre de départ). Couverture non imprimée.

Tirage à part d'un article paru dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1864, pp. 883-900.

Signé : Le baron Jérôme Pichon, de la Société des Bibliophiles françois.

Partie inédite des Chroniques de Saint-Denis, suivie d'un récit également inédit de la campagne de Flandres en 1382 et d'un poëme sur les joutes de Saint-Inglebert (1390). *A Paris, de l'imprimerie de Ch. Lahure,* MDCCCLXIV, in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre, portant la marque typographique de l'auteur ; XII pp. pour l'Avertissement signé : le baron Jérôme Pichon, de la Société des Bibliophiles françois ; 78 pp. et 1 f. non chiffré. Couverture non imprimée.

1865

La Noble et furieuse chasse du loup, composée par Robert Monthois, arthisien, en faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict. Suivant l'édition imprimée à Ath, chez Jean Maes, imprimeur juré, MDCXLII. (*Paris, Léon Techener fils,* MDCCCLXV), pet. in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre rouge et noir ; VI pp. pour la préface de M. le baron Jérôme Pichon ; II pp. pour la dédicace de Robert Monthois ; III pp. « Au lecteur » ; 33 pp. ; et 1 f. non chiffré. Eau-forte entre le faux-titre et le titre. Couverture non imprimée.

Tiré à petit nombre. Il a été tiré, en outre, un exemplaire sur vélin.

(A suivre). G. V.

LES

ALMANACHS DE MODES

1814-1830

(SUITE)

1820

Le petit Modiste Français dédié aux dames. *A Paris, chez Le Fuel, éditeur libraire, rue St Jacques, n° 54, et chez les marchands de nouveautés.*

Vol. in-18 de 180 pages suivies de quatre feuillets pour le calendrier.

Titre gravé dans un cadre ovale.

Douze gravures de modes très finement gravées et délicatemnt coloriées, avec légendes :

1° Chapeau de satin (rose). Robe d'étoffe de soie garnie de tulle. Mante en satin (rose) avec garniture.

2° Chapeau de satin (blanc). Robe de mérinos (blanche) à large taille garnie en velours pensée (façon espagnole).

3° Pantalon large. Gilet à pattes élastiques (habit anglo-français).

4° Promenade de Longchamp. (Au 1er plan, plusieurs personnages des deux sexes, en toilettes très élégantes; au 2me plan, piétons, cavaliers et équipages.)

5° Chapeau de satin à passe rompue. Voile en gaze de laine unie. Robe de mousseline à garnitures de crevés.

6° Chapeau de gaze (lilas). Robe de fautaisie à petites raies avec le bas et les jockeys garnis en mousseline brodée. Sautoir en dentelle noire.

7° Chapeau de crêpe, la passe ornée de tulle et de blonde. Robe de percale à guimpe : (ombrelle bleue).

8° Costume de mariée. Robe de gros de Naples moiré. Souliers blancs aussi moirés. Coiffure mêlée de fleurs d'oranger.

9° Bolivar de percale. Fichu de batiste brodée. Robe de percale ornée de bouillons et garnie de tulle.

10° Chapeau de paille orné d'un fichu de gaze. Robe de percale à corsage froncé horizontalement.

11° Chapeau de gros de Naples garni de gaze. Robe de batiste écrue avec garnitures bordées en ganse plate.

12° Toque et redingotte (vertes) façon Polonaise. Robe riche de mousseline brodée.

Comme en 1819, le texte est composé pour chaque mois d'un compte-rendu de la mode, du bulletin des théâtres, d'anecdotes et de petites poésies légères. La tabletterie du *petit Dunckerque,* les porcelaines de *Dagoty,* les nécessaires de *Garnesson,* les albums de *Giroux,* les almanachs de *Le Fuel,* les écrans de *Susse,* les parfums de *Tessié* et les bonbons de *Terrier* ont joui de la plus grande vogue à l'époque des étrennes. Les divertissements et promenades adoptés par les élégants sont à peu près les mêmes que l'année précédente.

Longchamp a été plus brillant que jamais, favorisé par un temps superbe. Il y avait trois mille voitures et le prix de location des chaises aux Champs-Élysées, pendant les trois jours, s'est élevé à la somme de vingt mille francs. Voici d'après les couplets du temps le tableau vécu de Longchamp.

Air : *Tout çà passe.*

Il est deux heures, déjà
Le petit maître s'habille ;
Son tailleur est ce jour là
Fier de l'éclat dont il brille.
Cet homme en habit jonquille
Cette actrice en satin blanc,
Cette bourgeoise en chenille,
Tout çà marche (*ter*) vers Longchamp.

AIR : *La partie carrée.*

Fendant la foule qui le presse
L'un avec art conduit son tilbury ;
L'autre en ces lieux promène sa maîtresse
Dans un char qui n'est pas à lui.
Cet élégant qu'un sot orgueil décèle
Croit tout Paris de son luxe enchanté ;
Mais le cheval, la voiture et la belle
Ont un air emprunté (*bis*)

AIR : *Ma belle est la belle des belles.*

Voici ces belles amazones
Qu'escortent mille adorateurs ;
Combien ces aimables personnes
Ont aujourd'hui d'admirateurs !
Chacun s'empresse sous leurs traces :
C'est un spectacle très piquant,
De voir ainsi courir les grâces
Et galoper le sentiment.

AIR : *Adieu, je vous fuis, bois charmant.*

Derrière ce landau brillant
Le modeste sapin s'avance ;
Comme il faut marcher lentement
Il n'enfreint jamais l'ordonnance ;

Il renferme un dissipateur,
Qui fait une laide grimace
En contemplant son ex-grandeur
Dans une voiture de place.

AIR : *Vaudeville de l'écu de six francs.*

Chacun sur l'heure se gouverne
Et l'on voit rentrer vers le soir
Le gendarme dans sa caserne,
La coquette dans son boudoir,
L'auteur dans son académie,
Le vieux seigneur dans son castel,
Le gros anglais dans son hôtel,
Le cheval dans son écurie.

En 1896, le *Longchamp* existe pendant toute la durée du printemps. Beaucoup moins élégant, mais c'est par milliers aussi que l'on compte chaque jour de 5 à 7 1/2 aux Champs-Élysées et à l'avenue du Bois de Boulogne les voitures plus ou moins élégantes, les équipages plus ou moins bien attelés : le matin, les chevaux de selle dans l'allée des Poteaux et à toute heure les bicyclettes avenue des Accacias et allée Marguerite. Le concours hippique est fréquenté en avril comme les jeux chevaleresques autrefois. La semaine du grand prix d'Auteuil et celle du grand prix de Paris, la réunion des courses de Deauville font partie de la vie élégante qui se complète par des rendez-vous de noble compagnie au Polo Club et à l'île de Puteaux, puis en automne par la vie de château, les chasses à tir des environs de Paris, du Nivernais et du Bourbonnais, les chasses à courre en forêt de Rambouillet, Compiègne et Chantilly sans oublier la Sologne; enfin en hiver par le yachting sur la Méditerrannée et les grandes parties de *golf* (1) au club de la Napoule. Il est aussi fort élégant de louer un *Moore* en Écosse pour y tirer le *grouse* et d'aller voir en juin le soleil de minuit au cap Nord.

Et puisque nous en sommes à mettre en parallèle le présent avec le passé, il fallait en 1818 à une femme à la mode pour composer sa garde-robe : six robes de percale, façons diverses, trois robes de mousseline des Indes avec garniture ; deux redingotes du matin ; une douzaine de chemises (toile de Frise) à petits poignets garnis ; une douzaine de chemises de percale ; une douzaine de chemises de toile, pour la nuit ; six jupons de batiste ; six jupons en percale; six bonnets en batiste, garnis de mousseline festonnée, pour le coucher ; six camisoles

(1) Vieux jeu breton du pays de Cornouailles remis en honneur à Dinard et Cannes par la colonie étrangère.

festonnées, pour le matin ; deux douzaines de mouchoirs de batiste à chiffres ; une douzaine de mouchoirs de toile superfine ; six peignoirs de toilette ; six canezous en mousseline brodée ; six fichus en percale ; six douzaines de paires de bas ; six madras ; deux robes de mérinos ; un witzchoura en hermine ou en petit gris ; trois cachemires, un blanc, un à larges raies et un noir. — Il n'y a rien de surperflu, ajoute celle qui fait cette note exacte, tous ces articles étant de première nécessité.

Il faut en 1896 : Six robes de foulard ou de surrah et trois costumes en drap léger ou alpaga (corsage forme de veste avec gilet ou devant de couleur) ; quatre robes de bal satins brochés et unis, garnitures très vaporeuses avec corsage gaze de tulle garni de paillettes ou cabochons ; six robes du soir, toilettes de dîner ou de théâtre, satins brochés, garniture tulle ou dentelles ; trois robes de visites, d'été, en étoffes légères ; trois d'hiver garnies de fourrures ou grande passementerie ; trois collets d'été en gaze et dentelles ; trois d'hiver avec fourrures, le col se relevant ; deux sorties de théâtre ou bal enveloppant toute la toilette en étoffes légères mais chaudement doublées, garniture de plumes et dentelles ; une pelisse loutre ou zibeline doublée de satin broché capitonné ; trois boas en plumes, ruches et dentelles ; trois petits manchons assortis aux boas.

Quatre matinées, petit corsage pas ajusté pour le lever, tissu de soie, garnitures de rubans mousseline de soie, dentelles ; jupes assorties, crêpons pelucheux ; pour l'hiver, garniture de cygne ou fourrures ; deux douzaines de chemises en batiste de couleurs tendres, bleu, rose, mauve, façonnées avec plissé et dentelles sans manches, l'épaulette très étroite ; deux douzaines de chemises en batiste ou soie de la plus grande finesse avec entre deux et goussets de dentelle ; deux douzaines de chemises de nuit, batiste de couleur ou soie de l'Inde avec flots de

dentelles et grands cols coquillés de dentelles mélangées de rubans.

Douze petits jupons de surrah pareil aux corsets. Ces jupons se garnissent avec grandes dentelles, ruches et plissés en mousseline de soie et crêpons de couleurs variées.

Trois douzaines de mouchoirs du matin assortis aux chemises : mêmes tissus, mêmes dentelles avec ourlets à jour et chiffres brodés.

Deux douzaines de mouchoirs du soir garnis de valenciennes et de point d'Angleterre.

Six douzaines de paires de bas de soie assortis aux robes.

Six douzaines de gants de Suède sans boutons pour la journée.

Quatre douzaines pour le soir montant au-dessus du coude.

Six chapeaux pour chaque saison.

Une douzaine de paires de bottines à boutons, fortes semelles, talons plats. Six paires petits souliers pour toilette de visites. Six paires de petits souliers du soir assortis aux toilettes.

Et les corsets ? ne les oublions pas, il en faut six au moins, de satin ou batiste doublés de soie.

Toute cette nomenclature constitue à peine le nécessaire. Excusez du peu !!

1820

Les Folies Parisiennes, nouvel almanach des modes rédigé par le Caprice, membre honoraire de toutes les sociétés, bals, cercles, thés, réunions de France et *dédié aux dames. A Paris, chez Louis Janet, successeur de son père, rue St Jacques, n° 59.* — Imprimerie de Didot l'aîné, chevalier de l'Ordre de St-Michel, imprimeur du Roi.

In-18, faux-titre, titre-frontispice gravé orné d'un fleuron finement colorié représentant un buste de femme dont la main droite agite une marotte. 180 pages y compris la table des matières. Six charmantes gravures coloriées dont le sujet est emprunté à des anecdotes insérées dans le volume, jolies scènes très bien composées, les personnages vêtus à la mode de 1819. *Bals de Janvier,* la *Jolie solliciteuse,* le *Virtuose des Salons,* le *Médecin des boudoirs,* la *Rose a ses épines,* le *Peintre à la mode.*

Le texte se compose d'intéressants articles sur l'histoire des modes, la naissance de la mode, la mode chez les peuples de l'antiquité, au moyen-âge, au commencement du XIXe siècle ; puis revue de chaque mois : les Étrennes, le Carnaval, l'Ambassadeur Persan, le Panorama de Jérusalem, Longchamp, Tivoli, les Promenades publiques, l'Exposition de l'industrie où le bibliophile admire la *Henriade* de Didot et le *Xenophon* d'Eberhart, le Salon dans lequel on remarque le *Naufrage de la Méduse,* la *Galatée* de Girodet et le *Massacre des Mamelucks* de Vernet.

1820

L'Esprit des Femmes. A Paris, chez Louis Janet, libraire, successeur de son père, rue St Jacques, no 59.

Vol. in-18. 46 pages plus un feuillet pour la table, suivies du Petit courrier des dames ; douze feuillets pour les jours et les mois, les six derniers sont surmontés d'un médaillon avec sujets appropriés aux mois. En avril, *la Pêche,* en octobre, *la Récolte des raisins,* en novembre, *la Chasse à courre,* etc.

Le titre-frontispice est gravé et orné d'une petite vignette représentant un buste de femme sur un piédestal aux pieds duquel une lyre, des branches de laurier et un rosier fleuri.

En regard du titre, le couplet-préface suivant :

AIR : *De la Croisée.*

A qui veut faire un almanach
Un bon titre est bien quelque chose.
Quel enthousiasme l'on a
Quand, d'après ce titre on compose ;
Aussi pour nous, c'est un plaisir
D'offrir ce chansonnier aux dames,
On est bien sûr de réussir
Avec l'*esprit des femmes.*

Six figures gravées au pointillé : *Empire des femmes, Talents de femmes, Beauté des femmes, Puissance des femmes, La Boudeuse, La Coquette,* très jolies compositions donnant fidèlement les costumes de 1820.

Dans le texte, quelques poésies bien tournées entr'autres celle-ci :

LA PETITE MAITRESSE.

Je n'aime pas qu'on me répète
La même chose chaque jour ;
Ce mot d'amour me rompt la tête,
On ne me parle que d'amour ;
Toujours : aimez moi ! je vous aime !
Ah ! cruelle, vous n'aimez rien !
C'est une erreur ; je vais moi-même
Vous dire ce que j'aime bien.

J'aime à dormir après l'aurore,
J'aime à coucher sur le duvet ;
Au sortir du lit, j'aime encore
A trouver mon déjeuner prêt.
Dans ce qui tient à la toilette,
J'aime beaucoup la nouveauté ;
Mais quoi qu'on me trouve coquette,
J'aime à ménager ma santé.

J'aime à contempler la nature,
J'aime le retour du printemps,
J'aime les fleurs et la verdure,
J'aime à courir par le beau temps.

J'aime la bonne compagnie,
J'aime quelques joyeux couplets,
J'aime à sortir quand je m'ennuie,
J'aime à rester où je me plais.

J'aime aussi la fraîcheur des roses,
Mais sur mon visage surtout.
J'aime encor beaucoup d'autres choses
Qui flattent mon cœur et mon goût.

Me dire que je suis cruelle,
C'est n'avoir pas le sens commun ;
J'aimerais un amour fidèle,
Si l'on pouvait en trouver un.

1820

Candeur et bonté ou les quatre âges d'une femme, par Augustin Legrand. *A Paris, chez Louis Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59 et Pélicier, libraire au Palais-Royal.*

In-18, 51 pages. Un feuillet pour l'exposé des tableaux et quatre pour les articles du calendrier.

Titre gravé, avec un fleuron représentant une couronne composée d'un bouton de rose, une rose entr'ouverte, une rose épanouie et un souci : *Voilà la vie !*

Recueil d'images ayant pour frontispice *Les Quatre Ages*. Les tableaux sont divisés en quatre séries précédées chacune d'un titre gravé, orné d'une fleur avec sa signification dans leur langage.

La Jeune enfant. Boule de neige : *Naïveté de l'enfance.*

La jeune enfant,
La poupée,
Le devoir religieux,
Les amusemens,
La 1re communion.

La jeune fille. Œillet rose : *Candeur, élégance.*

6e tableau. Quinze ans,
Les arts,

L'amitié,
La mélancolie,
Les confidences,
La mariée.

La femme. Rose : *Grâces, éclat, beauté.*

12e tableau. Vingt ans,
Les occupations,
La jeune mère,
Voilà son bonheur,
La petite famille,
L'éducation,
Le triomphe d'une mère,
La consolation.

La femme âgée. Reine Marguerite, *Automne.*

20e tableau. La bonne maman,
Les petits enfans,
La bienfaisance,
La vision,
Le repos.

« Candeur et bonté » n'est pas à proprement parler un almanach de modes ; mais ce charmant petit volume peut se classer dans leur série, les vingt-cinq figures nous donnant les costumes des enfants, des jeunes filles, des femmes jeunes et vieilles en 1820, dans des scènes à un ou plusieurs personnages.

Legrand, dans la préface, dit qu'il n'a eu qu'à copier les modèles qu'il avait sous les yeux « de jeunes enfants bien élevés, une fille déjà mère, une épouse aimable, sensible, l'exemple et le bonheur de la maison ».

(*A suivre*). Vte de Savigny de Moncorps.

L'ŒUVRE

DES GONCOURT

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE [1]

Quelques mots d'explication sont nécessaires en tête de ce petit travail. Ébauchée dès 1869 avec l'agrément, et, je puis bien dire avec l'aide des deux frères, puisque j'avais pris mes notes sur leurs propres exemplaires et recueilli de leur bouche des particularités qu'ils pouvaient seuls connaître, cette *Bibliographie* devait d'abord, dans la pensée d'Edmond de Goncourt, accompagner les *Préfaces et manifestes littéraires* qu'il avait extraits de l'ensemble de leurs écrits et elle fut annoncée en même temps que ce livre au verso de la couverture des *Pages retrouvées*. Sur ces entrefaites, M. Alidor Delzant obtint d'Emond de Goncourt communication de documents qui lui permirent d'écrire un livre des plus documentés dont l'appendice renferme également une liste sommaire des articles et des livres parus de 1851 à 1889; mais M. Delzant s'est moins attaché à décrire ses volumes qu'à en donner l'historique, ainsi que l'indication des critiques ou la reproduction des lettres qu'ils avaient provoquées et il a volontairement négligé plus d'un détail qui, aux yeux des amateurs, peuvent avoir leur

(1) V. le *Bulletin du Bibliophile*, livraison du 15 septembre 1896.

prix. Ainsi en a jugé M. Georges Vicaire et, sans craindre que cette énumération fasse double emploi avec celle qu'il donnera bientôt lui-même dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIX*e *siècle,* il a bien voulu me demander ce travail pour le *Bulletin du Bibliophile* auquel je suis heureux de l'offrir.

1. Edmond et Jules de Goncourt. — En 18... *Paris, chez Dumineray, éditeur*, 1851. *Imp. Gerdès ;* in-18, 288 pages.

Au verso du faux-titre on lit :

« Ce roman a été livré à l'impression le 5 novembre ;

« Sauf les couvertures, il était complètement imprimé le 1er dé-
« cembre.

« Au reste, — qui le dira ? »

Il fut en effet mis en vente le 2 décembre 1851 ; la police interdit l'apparition de l'affiche sur les murs, voyant sans doute dans ce titre une allusion au 18 brumaire.

Tirage à 1.000 exemplaires, plus cinq ex. sur vergé, titre rouge et noir.

L'édition entière, moins quatre-vingt-quatre ex. donnés ou vendus, fut brûlée par les auteurs qui, de bonne heure, avaient supprimé *En 18...* de la liste de leurs œuvres ; après s'y être longtemps refusé, Edmond de Goncourt consentit néanmoins a le laisser réimprimer ; voyez le n° 73 ci-dessous.

2. La Nuit de la Saint-Sylvestre, tête-à-tête. *Imp. Gerdès ;* in-4o, 8 pages à deux colonnes sur papier vergé très fort.

Tirage à part à *quatre* ex. d'une saynette publiée dans le n° du 17 janvier 1852 de *L'Éclair*. Il fut question de sa représentation au Théâtre-Français par Mme Allan et Bressant, mais les pourparlers n'aboutirent pas.

Le manuscrit de cette bluette appartient à M. Henri Cordier.

3. Edmond et Jules de Goncourt. — Salon de 1852. Peinture, Dessins, Sculpture, Gravure, Lithographie. *Paris, Michel Lévy frères*, 1852. *Imp. Gerdès* ; in-18, 2 ff. (faux-titre et titre), et 146 pp.

Au verso du faux-titre on lit : « Au public de l'art » et plus bas : (Tiré à 200 exemplaires). Dix ex. ont été tirés sur papier vergé avec titre rouge et noir ; au bas du verso du faux titre, au-dessous de la dédicace : (Tiré à 10 exemplaires.)

4. Mystères des Théâtres, 1852, par Edmond de Goncourt, Jules de Goncourt, Cornélius Holff. *Paris, librairie nou-*

velle, 1853. *Imp. Gerdès ;* in-8, 528 pp., texte encadré d'un filet maigre.

Quatre exemplaires sur papier rose très fort. Ce volume est la réunion des articles de critique théâtrale publiés par les deux frères et par leur cousin Charles de Villedeuil dans l'*Éclair* et dans *Paris*.

MM. de Goncourt y sont représentés par une trentaine d'articles ; le reste du volume est l'œuvre de M. de Villedeuil et de quelques collaborateurs.

Au dos du volume, parmi les publications sous presse figure : *Le Camp des Tartares*, par E. et J. de Goncourt. C'est la première pensée de l'*Histoire de la société française pendant la Révolution et sous le Directoire,* mais bornée au Palais-Royal.

5. Edmond et Jules de Goncourt. — La Lorette. *Paris, Dentu, libraire*, 1853. *Imp. J. Claye ;* in-64, 64 pages non chiffrées.

Six exemplaires sur papier de Hollande.

Au verso du faux-titre on lit cette note allusive à la *Dame aux Camélias :*

« Les dates sont quelque chose dans un livre, si petit que soit « ce livre. Nous prions donc le lecteur de bien vouloir faire « attention aux dates de publication de ces six articles. Il verra « ainsi qui, le premier, a protesté contre l'assomption de la « Lorette. »

Les six articles qui avaient paru dans le journal *Paris,* de M. de Villedeuil, sont, en effet, datés.

— La Lorette, deuxième édition. *Paris, E. Dentu*, 1853. *Imp. S. Raçon ;* in-64, 64 pages, non chiffrées. Vignette par Gavarni.

Cette vignette, gravée par Adrien Lavieille, remplaça un autre croquis de Gavarni, gravé par Louis et dont le bois, qui n'a point servi, a été égaré ; elle représente une lorette vue de face en chapeau, en mantelet, les mains sur les hanches, le bout du pied dépassant la jupe. A droite un *G,* à gauche le nom du graveur.

Gavarni a dessiné et lavé, pour l'exemplaire des deux frères, une petite aquarelle représentant la lorette portant sur le ventre un écriteau avec ces mots : *To let* (A louer). Jules de Goncourt a cherché à graver cette figure ; cette planche, sur laquelle on compte huit croquis, la plupart très peu poussés, est datée J. G. 57 ; elle n'a eu qu'un état.

Il y en a eu des épreuves sur Chine libre.

Sur la couverture de cette seconde édition, sont annoncés, *en préparation,* les ouvrages suivants :

— *Figures et Histoires du XIXe siècle.* Un vol. in-18 (A paru d'abord sous le titre de : *Une voiture de masques,* (Voir le n° 11).
Histoire de la société sous la Révolution (1789-1799).
Les Maîtresses de Louis XV (Lettres et documents inédits.)
Et *sous presse : Manières de voir et façon de penser,* par Gavarni ; préface par Edmond et Jules de Goncourt.

6. EDMOND et JULES DE GONCOURT. — La Révolution dans les mœurs. — La famille. Le monde. La vieille femme. Les jeunes gens. Le mariage. Les demoiselles à marier. Les gens riches. Les lettres et les arts. La pudeur sociale. Le catholicisme. *Paris, E. Dentu,* 1854. *Imp. Ve Dondey-Dupré,* in-12, 40 pages non chiffrées.

Deux ex. sur grand papier de format in-8.

7. Histoire de la Société française pendant la Révolution, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, E. Dentu,* 1854. *Imp. Ve Dondey-Dupré ;* in-8, 4 ff. non chiffrés et 496 pages.

Tirage à 1,000 ex. Les cinq cents derniers ont été vendus avec un titre de relai portant : *deuxième édition.*
Trois ex. sur papier vergé : un pour les auteurs, un pour Jules Janin et un pour Sainte-Beuve, qui ne figure pas aux catalogues des ventes de sa bibliothèque. (Voir le n° 32).
Dans une seconde préface les auteurs remercient MM. Perrot et Ménétrier des communications qu'ils leur avaient prodiguées.
Il n'y a pas de références au bas des pages.

8. Histoire de la société française sous le Directoire, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, E. Dentu,* 1855. *Imp. Ve Dondey-Dupré ;* in-8 de VII-444 pages.

Même tirage sur papier ordinaire et sur papier vergé que pour le précédent n°, et même titre de relai pour la seconde portion du tirage (Voir le n° 32).
La préface (p. V-VII) est une brève réponse aux critiques formulées contre l'*Histoire de la société sous la Révolution.*

9. EDMOND et JULES DE GONCOURT. — La Peinture à l'exposition de 1855. *Paris, E. Dentu,* 1855. *Imp. Simon Raçon ;* in-16, 52 pages.

Au verso du faux-titre, on lit : Tiré à quarante-deux exemplaires.
Deux ex. sur papier vélin rose.
Le chapitre sur Decamps a été réimprimé dans *Pages retrou-*

vées (voyez n° 78 ci-dessous et le texte intégral de cette étude a reparu en volume avec le *Salon de 1852*. Voyez n° 92 ci-dessous.

10. EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Les Actrices. *Paris, E. Dentu*, 1856. *Imp. Bonaventure et Ducessois*; in-64, 64 pages non chiffrées.

Trois exemplaires sur papier rose.
Réimpr. sous le titre d'*Armande*. Voyez le n° 89 ci-dessous.

11. Une Voiture de masques, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, E. Dentu*, 1856. *Imp. Bonaventure et Ducessois*; in-18, 3 ff. et 292 pages.

Ce volume contient :
Un ornemaniste. L'organiste de L. Nicholson. Une première amoureuse. Calinot. Buisson. Victor Chevassier. Une revendeuse. Edouard Ourliac, Le passeur de Maguelonne. Peters. Un comédien nomade. Un poète. Le Parigino. Une femme du Mezouar. L'ex-maire de R. Madame Alcide. Louis Roguet. Bénédict. Le père Thibaut. Un visionnaire. Peytel.
Réimpr. avec modification sous le titre de : *Quelques créatures de ce temps*. Voyez le n° 52 ci-dessous.

12. Mémoires et Journal de J. G. Wille, graveur du roi, publiés d'après les manuscrits et autographes de la Bibliothèque Impériale, par GEORGES DUPLESSIS, avec une préface par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, Ve Jules Renouard*, 1857. *Imp. Simon Raçon ;* 2 vol. in-18 XVIII-584 et 442 pages.

La préface avait d'abord paru dans l'*Artiste* du 16 août 1857. Elle a été réimpr. dans *Pages retrouvées*. Voyez le n° 78 ci-dessous.

13. Sophie Arnould, d'après sa correspondance et ses mémoires inédits, par MM. EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 4, rue de Buci*, 1857. *Typ. P. Malassis et De Broise à Alençon*; petit in-8, IV-208 pages, titre rouge et noir.

Tirage à 750 ex., plus 10 ex. papier vergé. L'appendice (deux pages de texte sur un seul feuillet) fut tiré à 10 ex. papier vergé et 30 papier ordinaire. Un libraire l'a fait réimprimer pour le joindre aux exemplaires qu'il a eus en solde ; ces exemplaires avaient un titre *de relai* en noir avec la mention : 2e édition, et l'adresse des éditeurs, 9, rue des Beaux-Arts, 1859.
Voyez les nos 56 et 77 ci-dessus.

14. EDMOND ET JULES DE GONCOURT. — Portraits intimes du XVIIIe siècle. Études nouvelles d'après les lettres autographes et les documents inédits. *Paris, E. Dentu*, 1857. *Imp. Bonaventure et Ducessois*; in-18, XII-272 pages, la dernière non chiffrée contenant la table, 4 feuillets également non chiffrés, renfermant les titres et tables des matières de *l'Histoire de la société française pendant la Révolution et sous le Directoire.*

Cent exemplaires sur papier vergé avec titre rouge et noir. L'indication du chiffre de ce tirage est placée au bas du faux-titre.

Cette première série renferme: Préface. *Louis XVI. Bachaumont. Beaumarchais. L'abbé Leblanc. Doyen. Camargo. Dulaurens. Théroigne de Méricourt. Watteau. Mademoiselle de Romans.*

15. EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Portraits intimes du XVIIIe siècle. Études nouvelles d'après les lettres autographes et les documents inédits. Deuxième série. *Paris, E. Dentu*, 1858. *Imp. Bonaventure et Ducessois ;* in-18, 2 ff., 288 pp. (la dernière non chiffrée contenant un *erratum*), plus 2 pp. non chiffrées (table des volumes et liste des ouvrages des auteurs).

Cette seconde série renferme : *Madame du Barry. Caylus. Kléber. Piron. La duchesse de Chaulnes. Louis XV enfant. Madame Geoffrin. Le comte de Clermont. Le Bas. L'abbé d'Olivet.*

Même tirage sur papier vergé que pour le n° précédent.

Une troisième série, qui n'a pas paru, devait contenir : *Montesquieu. Les Saint-Aubin. Joseph de Maistre. Le prince de Conti. Cabanis. Mademoiselle Duthé. Monvel. Drouais. Mademoiselle de Lespinasse. Rivarol.*

Voyez le n° 57 ci-dessous.

16. Histoire de Marie-Antoinette, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, librairie Firmin Didot frères*, 1858. *Imp. de H. Firmin Didot ;* in-8, 2 ff. et 429 pages.

Voyez les nos 18 et 60-61 ci-dessous.

17. Le Dix-huitième siècle. Les Saint-Aubin, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Étude contenant quatre portraits inédits gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu*, 1859. *Lyon, Imp. Louis Perrin ;* in-4, 28 pages, papier teinté. Au verso du faux-titre : « Tiré à 200 exemplaires ».

Les quatre portraits sont ceux de : *Augustin de Saint-Aubin* (G. 2) ; *Gabriel de Saint-Aubin* (J. G. 6) ; étude faite d'après nature par Gabriel de Saint-Aubin en 1747, d'après son frère Augustin qui lui servait de modèle (E. G.) ; *Germain de Saint-Aubin* (G. J.). Les quatre dessins originaux font partie de la collection de Goncourt.

18. Histoire de Marie-Antoinette, par EDMOND et JULES DE GONCOURT, deuxième édition, revue et augmentée de lettres inédites et de pièces tirées des Archives de l'Empire. *Paris, librairie Firmin Didot*, 1859 ; *typ. de H. Firmin Didot ;* in-8, 2 ff. et 471 pages.

Le texte finit à la page 461 ; les autres feuillets contiennent les tables des chapitres de l'*Histoire de la société française pendant la Révolution et sous le Directoire.*

Au verso du faux-titre, après l'énumération des publications antérieures de MM. de Goncourt, on annonce comme « *en préparation* » : *Paris au XVIII[e] siècle,* d'après les tableaux et les dessins inédits ; petit in-folio. 1[re] livr. : Le Pont-Neuf en 1775 ; l'île d'Amour à la Courtille en 1793. 2[e] livr. : le Bal de Saint-Cloud en 1776 ; le Cabaret de l'Image Notre-Dame (place de Grève) en 1751.

Les planches, qui devaient d'abord être exécutées par M. Bracquemond, furent commencées par les deux frères (*Le Pont-Neuf* et le *Cabaret Notre-Dame* ont été gravés), mais le projet en resta là.

19. L'Art du dix-huitième siècle. Watteau. Étude par EDMOND et JULES DE GONCOURT, suivie de la vie inédite de Watteau, par le comte DE CAYLUS et contenant qnatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu,* 1860 ; in-4, 30 pages.

Les quatre dessins gravés sont : Profil de femme (J. G. 18) ; trois têtes de femmes (J. G. 20). Académie de femme pour la figure du *Printemps* dans les *Quatre Saisons* de la salle à manger de Crozat (J. G. 13) ; l'Assemblée des musiciens chez Crozat (trois têtes d'hommes) (J. G, 25) ; les trois premiers font partie de la collection de Goncourt ; le quatrième appartient au musée du Louvre.

La notice de Watteau est la reproduction de celle des *Portraits ntimes du XVIII[e] siècle,* 1[re] série, pages 193-261. Voyez le n° 14.

(*A suivre*). MAURICE TOURNEUX.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(SUITE)

BRENTEL (Frédéric).

Parmi les habiles calligraphes et surtout miniaturistes contemporains de Jarry, il ne faut pas manquer de citer Frédéric Brentel, né à Strasbourg en 1580, qui a laissé de son habileté un vrai chef-d'œuvre, les *Heures de Guillaume de Bade*. Il est peu question de ce Brentel dans les ouvrages spéciaux. Descamps, dans ses Peintres flamands, se borne à dire qu'il fut recherché des grands; Dargenville, qu'il fut le maître du peintre Guillaume Bawr et qu'il travaillait à de petits ouvrages à gouache extrêmement finis. Il est certain que lorsqu'on a vu à la Bibliothèque Nationale ce bijou miniaturé exécuté en 1647 par l'artiste, alors âgé de 67 ans, on ne peut se défendre d'admirer cette netteté dans le rendu des grandes peintures de Rubens ou de Van Dyck qu'il copiait, cette finesse exquise dans l'infiniment petit, l'artiste étant

beaucoup plus habile dans la miniature qu'en calligraphie.

Les miniatures du calendrier sont particulièrement remarquables par la finesse des personnages et l'agrément des scènes représentées : un repas dans une riche maison de Strasbourg sans doute, où le manuscrit fut exécuté en 1647, une mascarade avec vue d'une place publique où courent des traîneaux, des chasses excellemment rendues, au lièvre, au cerf, au sanglier, les occupations de la campagne, la fenaison, la moisson, la vendange. Tous ces minuscules petits tableaux sont délicieux.

Nous aimerions moins peut-être les reproductions de tableaux connus, malgré la minutie des détails et l'éclat des peintures, mais nous retrouvons toute notre admiration pour trois exquises miniatures qui se trouvent dans une suite à ces heures, sous le titre de : *Orationes selectœ ad usum Guillelmi marchionis Badensis,* et qui sont les portraits du marquis de Bade à genoux au pied du calvaire, de sa femme sous la figure de S[ta] Barbara et du bienheureux Bernard de Bade en chevalier cuirassé. On ne peut rêver quelque chose de plus achevé et de plus intime dans sa précieuse minutie.

Les deux volumes réunis maintenant à la Bibliothèque Nationale furent vendus à Offenbourg en mai 1775, avec les autres effets précieux de la fameuse margrave Sybille de Bade-Bade, et divisés après par un chanoine de Strasbourg qui vendit le plus important 6000 livres au prince de Conti. Réunis par la suite, ils passèrent entre les mains du Baron d'Heiss qui les vendit 6000 livres à M. de Breteuil pour le roi.

OFFICIUM B. MARIÆ VIRGINIS PII V PONT. MAX. JUSSU EDITUM. — In-8 maroq. violet, doublé de tab. (*Reliure molle dans un étui de maroq. fermé de trois fermoirs d'or.*)

Ce précieux manuscrit connu sous le nom d'*Heures de Guillaume de Bade* a été exécuté en 1647 à Strasbourg pour ce prince par Frédéric Brentel, miniaturiste de grand talent.

Le manuscrit est écrit en lettres rondes et italiques à longues lignes, sur 235 feuillets de vélin faisant 470 pages. Les caractères sont loin d'avoir la beauté et la netteté de ceux de Jarry, mais ils sont pourtant bien formés. Toutes les pages sont encadrées d'un filet d'or et les capitales dessinées en floritures de vermillon rehaussées d'or.

Les miniatures se décomposent ainsi :

Un frontispice sur lequel se lit le titre ci-dessus. Des deux côtés Saint Guillaume et la Madeleine au pied de la croix.

En haut un concert céleste ; au bas les armes de Bade.

Un calendrier avec de délicieuses miniatures à mi-page pour chaque mois. C'est l'une des parties les plus achevées de ce beau livre. Voici la liste des sujets :

Janvier. — Un repas de famille dans un riche intérieur.

Février. — Mascarade avec vue sur la rue d'une ville en hiver.

Mars. — Chasse au lièvre avec chiens courants.

Avril. — Travaux de la ferme.

Mai. — Déjeûner sur l'herbe à la campagne.

Juin. — La Tonte des moutons.

Juillet. — Le Bain froid et la Fenaison.

Août. — La Moisson.

Septembre. — La Chasse au cerf.

Octobre. — La Vendange.

Novembre. — La Chasse au sanglier.

Décembre. — Le Sacrifice du cochon gras.

Au bas de chaque mois les signes du zodiaque peints en or. Les prières qui suivent sont ornées de trente miniatures d'une remarquable exécution, 20 sont à pleine page :

La Nativité de la Vierge, d'après Rubens.

Le Mariage de la Vierge.

L'Annonciation.

La Visitation, d'après Rubens.

La Naissance du Sauveur, d'après Rubens.

La Circoncision, d'après A. Durer.

L'Adoration des Mages, d'après Rubens.

L'Offrande au Temple id.

La Fuite en Égypte id.

L'Assomption de la Vierge id.

La Résurrection de Lazare.

David pénitent.

La Sainte Trinité.

La Cène, d'après Rubens.

Le Jardin des Olives.

Le Couronnement d'épines.
Le Crucifiement, d'après Rubens.
La Résurrection.
Le Martyr de Saint André.
Dix miniatures plus petites placées au bas des pages :
Les Emblêmes de la mort.
Tobie conduit par l'ange.
Les Disciples d'Emaüs.
Mater Dolorosa.
Saint Marc, évangéliste.
Saint Mathieu, id.
Saint Luc, id.
Saint Jean, id.
L'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.
Saint François stigmatisé, d'après Rubens.

Aux deux derniers feuillets, la table des prières terminée par le portrait en médaillon de Frédéric Brentel peint par lui-même. On lit au-dessous : *Incœptum et absolutum anno 1647 per Fredericum Brentel œtatis 67.*

Vente du B^on^ d'Heiss (1785).

Bibliothèque Nationale (Réserve, mss. lat. 10567).

ORATIONES SELECTÆ ET OFFICIA QUŒDAM PARTICULARIÆ AD USUM GUILLELMI MARCHIONIS BADENSIS, *authore Friderico Brentel, ornata picturis anno 1647.* — Pet. in-8, maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 18 feuillets entourés de filets d'or (un grand nombre à la suite sont blancs, le manuscrit n'ayant pas été terminé). Il est orné d'initiales peintes en vermillon et floritures, rehaussées d'or, et de miniatures extrêmement fines.

Saint Ignace de Loyola, à mi-page.
Saint Charles Borromée, id.
Zachée monté sur un arbre pour voir le Christ, à mi-page.
Le Paradis, à mi-page.
Les miniatures à pleine page sont :
Guillaume de Bade à genoux au pied du Calvaire.
La descente du Saint Esprit.
Sta Barbara (Portrait de la M^ise^ de Bade).

Le Bienheureux Bernard de Bade, en chevalier cuirassé. Ces trois portraits sont remarquables de finesse, de vérité et d'observation.

Le titre est d'une main plus moderne. Ce mss. fait suite au précédent, et y a été réuni après en avoir été longtemps séparé.

Bibliothèque Nationale (Réserve n° 10568, mss. lat.).

BERNY (Le Chevalier de).

Portraits de plusieurs Princes formés de traits de plume, ouvrage unique en ce genre, par Berny de Nogent, Chev^er romain et de St Michel de Cologne, ancien commis du Trésor Royal et p^er des Bureaux des armées du Roy en Allemagne, etc..., 1765. — Pet. in-fol.

Manuscrit sur papier de 50 feuillets dont un frontispice, représentant des rois de France, des personnages historiques et des fleurs, à la plume.

Bibl. Nationale (Cabinet des Estampes).

Recueil de Chansons, par le Chevalier de Berny. — In-4.

Manuscrit sur vélin, composé de 28 feuilles sans titre, écrit en jolie bâtarde avec musique notée. Les Chansons, airs et danses sont en français, italien, espagnol et flamand. Vis-à-vis de chacune, sont des personnages ou des têtes au trait de plume inspirées de Rubens, Teniers ou Ostade.

Bibl. Nationale (Cabinet des Estampes).

CAILLON (François).

Modèles d'Écriture et de Découpures. — In-fol. en veau rouge. (*Aux armes de Louis XIV.*)

Manuscrit de 23 feuillets sur papier, dont chaque page est ornée des chiffres et des armes du Roi.

Le 1er feuillet, dans un encadrement bleu, rouge et or, contient un *Sonnet au Roy*, signé : *Caillon* (Françoys).

Les découpures se détachent sur des transparents rouges et bleus.

Bibliothèque Nationale (mss. fr. n° 889).

CHASTEAU

Prières avant la Messe. — Pet. in-12, maroq. grenat, fil. argent, fermoirs, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 53 feuillets orné de deux miniatures

signées de Nic. Chasteau et représentant *Jésus-Christ au Jardin des Olives* et *le Repos de Jésus chez Emmaüs.*

Initiales peintes et dorées. Une note indique que ce mss. fut donné à la reine Marie Leckzinska par le cardinal Fleury en 1737.

En 1768, la reine le donna à Madame Sophie, sa fille, à cause de sa grande piété.

Collection du Prince Galitzin (Moscou, 1816).

Catal. des mss. de la duchesse de Berry, 1.700 fr., acquis pour le Musée des Souverains.

CHÉRON (Sophie).

ÉVÈNEMENTS LES PLUS MÉMORABLES DU RÈGNE DE LOUIS XIV. — Pet. in-fol., maroq. bleu, fil., fleurs de lis, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Manuscrit sur vélin exécuté en 1691 par Élisabeth-Sophie Chéron, qui a signé une des seize peintures dont il est orné.

« Au bas de chaque miniature se trouve une description en « vers dont l'écriture est digne d'un émule du célèbre Jarry ».

Mlle Sophie Chéron, fille d'un peintre sur émail de la ville de Meaux, est née à Paris en 1648 et y mourut en 1711.

En 1672 elle fut reçue à l'Académie Royale de Peinture sous les auspices de Ch. Le Brun. Elle était fort instruite, connaissait les langues anciennes, la poésie et la musique, et gravait même les pierres dures et les médailles.

Vente du Comte *** (Le Hon, 1854), 2.000 fr.

COMPARDEL.

OCCUPATION DE L'AME PENDANT LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE, *pour l'exempter des distractions qui lui arrivent et l'empêchent de recevoir aucun fruit.* — In-16, chagrin noir, clouté d'or avec fermoirs en or, aux chiffres A. M. L. surmontés d'une couronne fleurdelisée. (*Anc. rel.*)

Manuscrit du XVIIe siècle sur papier en lettres italiques composé de 62 feuillets encadrés de filets d'or et contenant neuf miniatures peintes sur vélin. Cinq de ces miniatures portent la signature de *Compardel,* mentionné dans le *Livre Commode* de Du Pradel (1692).

Les fleurs de lys qui entrent dans l'ornement de la reliure et la couronne fleurdelisée placée sur le chiffre indiquent que le

manuscrit a été fait pour une princesse du sang royal, très probablement *Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier* dite *Mademoiselle,* à laquelle se rapportent les initiales mentionnées.

Vente J.-J. de Bure (1853), 1.530 fr. — Vente du Bon J. Pichon (1869), 2.400 fr.

Collection de M. le Baron J. Pichon.

Recueil d'Oiseaux peints sur vélin par Compardel. — Gr. in-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (fermoirs). (*Anc. rel.*)

Volume composé de 57 feuillets. Sur le premier une grande miniature représentant le peintre peignant des oiseaux dans un jardin et signée *Compardel. f.*

Sur le second un avertissement calligraphié dit que « un grand prince a employé des sommes considérables pour faire venir de toutes les parties du monde des oiseaux qu'il a fait tirer au naturel par un peintre qui excellait dans ce genre. »

Ce feuillet est entouré d'une riche bordure de fleurs et les 55 autres représentent des oiseaux supérieurement peints en miniature.

Compardel demeurait quai de la Mégisserie en 1692. On connaît aussi de lui un beau plan du *Bois du Boulogne* qui a appartenu à de Bure.

Vente J.-J. de Bure, 300 fr. — Anc. collection du Bon James de Rothschild, à Ferrières.

Chez M. le Bon Edmond de Rothschild.

DAMOISELET (Étienne).

Excellent calligraphe, contemporain de Jarry auquel on l'a souvent comparé. Son écriture est extrêmement nette et pure, et elle fait merveille dans les cartes et plans où il a excellé. Il a souvent travaillé avec le miniaturiste Compardel, et la réunion de leur talent particulier produit surtout un charmant effet dans le beau manuscrit des *Forests de l'Isle de France,* décrit minutieusement par Paul Lacroix.

Damoiselet a été le professeur d'écriture du grand Dauphin. Il ne faut pas le confondre avec le peintre

Florentin Damoisellet, qui vivait à la même époque, mais ne paraît pas avoir eu de parenté avec lui.

COLLECTARIUM AD USUM REGALIS ECCLESIÆ S. CATHERINÆ IN CULTURA, etc..... *Parisiis, scribebat Stephanus Damoiselet, anno r. s. 1677.* — Rel. en velours rouge, doublé de tab., tr. dor. (320 sur 225 millim.).

Manuscrit sur parchemin de 30 et 284 pages, orné de trois grandes miniatures de E. Compardel et de lettres ornées, culs-de-lampe et encadrements en or et en couleurs.

Sur le titre les armes de Ste Catherine de la Couture.

Bibliothèque de l'Arsenal (mss. n° 598).

EXEMPLES DES VERBES LATINS AVEC LEURS ÉQUIVALENTS FRANÇAIS. *Par M. le Président de Périgné pour Monseigneur le Dauphin qui s'est servi de ce livre, 1667. Escrit par Damoiselet, 1667.* — 2 vol. pet. in-8, maroq. crimson, dans un étui de maroq. crimson.

Manuscrit sur vélin de 34 et 42 pages entourées d'un filet d'or. Sur la reliure se lit imprimé en or : *ad usum Delphini.*

Collection Ashburnham (Fonds Barrois).

EXERCICE SPIRITUEL DU CHRESTIEN. *Stephanus Damoiselet scripsit, 1662.* — Pet. in-12, rel. en velours doublé de satin ; fermoirs en vermeil.

Manuscrit sur vélin, de 95 pages, écrit en bâtarde, orné de vignettes, culs-de-lampe formés de fleurs, et initiales peints en or et en couleurs. Chaque page est encadrée d'un filet d'or ; chiffre en or très compliqué au bas du titre et miniature représentant un laurier accosté de deux sauvages.

« L'auteur fut l'émule et l'on croit même un des élèves de « Jarry. » (Catal. Leber).

Bibl. publique de la ville de Rouen.

EXERCICE SPIRITUEL DU CHRÉTIEN. — In-24, maroq. rouge, dent. tabis.

Manuscrit sur vélin en lettres rondes exécuté par Damoiselet en 1669, avec vignettes et initiales capitales peintes en or et couleurs.

Vente du Cte de Mac-Carthy, 30 fr.

EXERCICE SPIRITUEL DU CHRÉTIEN. — Pet. in-12, chagrin noir, fermoirs en argent.

Manuscrit sur vélin exécuté par Damoiselet en 1661. Il est orné d'une miniature et d'initiales et vignettes peintes en or et en couleurs.

Vente du comte de Mac-Carthy, 120 fr.

MESSE POUR LE TEMPS DE CARÊME, juqu'au samedi de la Passion. — Gr. in-8, chagrin noir, doublé de vélin blanc, dent., tr. dor., fermoirs en vermeil. (*Anc. rel.*)

Beau manuscrit sur vélin du XVII[e] siècle écrit en caractères d'impression dans le goût de Damoiselet.

Vignettes, culs-de-lampe et initiales peints en or et en couleurs ; filets d'or entourant chaque page.

Ce manuscrit a été fait pour Françoise de Rochechouart-Mortemart, marquise de Montespan, dont il porte le chiffre entouré de guirlandes de roses. Sur les plats intérieurs de la reliure, les armes de la maison de Rochechouart.

Bibliothèque de Rouen (Fonds Leber).

MODÈLES D'ÉCRITURES POUR LE DAUPHIN. — Pet. in-12, maroq. rouge à compart., fleurs de lys, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 23 ff. en gros caractères noirs et de couleur.

Les armes du grand Dauphin sont peintes au verso du 1[er] feuillet et son chiffre couronné au dernier.

On lit à la fin : *Écrit par Damoiselet à Paris, 1666.*

Chez M. Gustave de Villeneuve.

OFFICE DE LA VIERGE, exercice spirituel du Chrétien. — Pet. in-12, relié en velours.

Manuscrit sur vélin écrit en 1662 par Damoiselet.

Exposition du Trocadéro (1879). — Biblioth. publique de Rouen (Anc. collect. Leber).

(*A suivre*). BARON ROGER PORTALIS.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JEAN POLONIUS

(Comte Xavier Labensky)

(SUITE)

Jean Polonius paraît avoir été sensible à l'amitié, et dans quatre pièces, *Souvenirs du Nord, A M. G. P.; A Adolphe, à son départ pour la Suisse; A un Ami; A M. le baron de* ***, on reconnaît des accents sincères et touchants. Ces quatre amis semblent avoir été des étrangers, peut-être des Français : le dernier était un poète, si on en juge par les vers où Jean Polonius gourmande son silence, en se rappelant les beaux lieux chantés par lui :

Je planais sur ces lacs qu'a célébrés ta lyre,
Où tu vins tant de fois épier le sourire
De l'étoile du soir. (1)

Mais le sentiment qui domine en lui est celui de la nature; c'est à cette source qu'il veut que le poète puise sans cesse, loin du fracas de la politique, à l'abri des ardeurs de l'ambition :

Plaines, ruisseaux, torrens, cataractes sublimes,
Murmurantes forêts, où j'errai tant de fois,

(1) *Empédocle*, p. 110.

Monts altiers, dont mes yeux dévoraient les abîmes,
Grottes, qui répondiez aux accens de ma voix ;
. . . .
Rendez-moi, rendez-moi les secrets que mon âme
A confiés à l'air, aux vents, aux flots déserts !

Que je revive encor dans ces rêves de flamme,
Que je puisse une fois en renouer la trame,
En retracer la forme aux yeux de l'univers. (1)

Jean Polonius, cependant, n'est pas du tout un poète descriptif : il ne voit la nature que dans ses grands traits : c'est par l'émotion qu'elle donne à ses vers plus que par les tableaux qu'elle y a tracés qu'on reconnaît sa passion pour elle. L'on ne saurait dater ces poésies d'un lieu déterminé, pas même d'un pays; sauf la Russie, dont il a tracé des tableaux plus précis dans trois pièces qu'il faut lire : *Souvenirs du Nord* (2), *Le Matin* (3), *Au Baron de **** (4), *A un Ami* (5). Ainsi, cette vue de Saint-Pétersbourg en hiver :

Le soleil, de la neige éclairant l'étendue,
Parsemait sa blancheur des roses du matin,
Et semblait, sous sa flamme, animer la statue
De Pierre, bondissant sur son coursier d'airain.

Nous admirions, au loin, s'élançant dans les nues,
Les dômes, les clochers de la ville des tzars,
Les guirlandes de givre à leurs toits suspendues,
Et la foule mouvante, et les traîneaux épars.

Tantôt, la lance au bras, la cosaque intrépide,
Debout, le corps penché sur son coursier fougueux,
Passait comme l'éclair...

(1) Les *Inspirations du moment*. IIe recueil, p. 120.
(2) Ier Recueil, p. 40.
(3) IIe Recueil, p. 79.
(4) *Id.*, p. 109.
(5) *Id.*, p. 135.

Tantôt venait un Russe, à la démarche lente ;
A sa barbe, à ses cils, tout blanchis de frimas,
On eut cru voir marcher une image vivante
De l'hiver, vieux tyran de nos rudes climats. (1)

Après la publication des deux recueils de 1827 et de 1829, Jean Polonius n'était plus un inconnu : ses vers avaient été l'objet d'articles dans les journaux, les revues ; et si on y faisait souvent des réserves, la critique, selon son drapeau, le trouvant tour à tour trop romantique, ou trop classique, l'éloge cependant dominait. Une note du catalogue de la librairie Aimé-André, successeur de Lefèvre, chez lequel ces deux recueils avaient paru, en donne une idée asssez exacte :

« Ces charmantes poésies d'un auteur distingué, qui se cache sous le nom de Polonius, obtiennent un succès mérité. Tous les journaux qui ont rendu compte de ce Recueil se sont accordés pour en faire l'éloge, et plusieurs morceaux ont été comparés aux plus belles méditations de Lamartine. » (2)

Aussi trouvons-nous maintenant le nom de Jean Polonius dans des recueils consacrés à la reproduction des œuvres romantiques.

Dans le *Keepsake français* (3), qui venait de se fonder en 1830, sous la direction de J.-B.-A. Soulié, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, parut une très remarquable

(1) Ier recueil, p. 41.

(2) Ce catalogue fait partie de la collection de M. Georges Vicaire, que nous remercions de sa gracieuse communication.

(3) *Keepsake* | *français* | *ou* | *Souvenir* | *de Littérature Contemporaine* | recueilli | par M. J.-B.-A. Soulié, | conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal | Orné de dix-huit gravures anglaises. | Première année | 1830. | Paris, | Giraldon, Bovinet et Cie | éditeurs et mds d'estampes commissionnaires, | Passage Vivienne, n° 26. — Faux-titre gravé, 3 ff. n. c. pour le titre et la table, plus 267 pp. ch. Les gravures sont d'après Lawrence, Devéria, Wilkie, Chalon, Leslie, Turner, Bonington. — Bibl. Nat. : Inventaire, Z 52, 375. Elle ne possède malheureusement, de cet ouvrage, que l'année 1830. Les autres années n'ont pas été déposées et n'ont pas été acquises depuis.

pièce de Jean Polonius, à côté d'autres signées Chateaubriand, Casimir Delavigne (*l'Ame du Purgatoire*), Charles Didier (*la Source de l'Orbe*), Ch. Nodier (*le Château de Robert le Diable*), Jules Lefèvre (*Venise*), Amable Tastu (*Napoléon*), Alfred de Vigny (*la Jeune Hellenienne*), Gaspard de Pons (*Prière d'un damné*), Fontaney (*la Princesse et les Pélerins, Médora, le Portrait* et *A Mlle Marie N****), Ernest Fouinet, etc. Cette pièce : *Le Soleil d'Automne*, était empruntée à son premier volume poétique de 1827. En 1831, le même recueil (p. 254) contient encore de notre poète, une autre pièce de vers : *Trente ans*. En voici quelques vers :

J'ai connu l'amour; — mais sa flamme,
Comme un éclair qui brille et fuit,
Un moment n'effleura mon âme
Que pour en épaissir la nuit.
Je n'ai jamais senti le charme
De cet amour tranquille, heureux,
Goûtant sans trouble et sans alarme
Tout ce qu'ont pu rêver ses vœux :
Mais l'amour sombre, ardent, timide,
L'amour stérile d'Ixion,
Entre des bras pressant le vide
Et n'étreignant que l'aquilon.

Les *Annales Romantiques* imitent cet exemple. Le volume de l'année 1831 contient de Jean Polonius une pièce très belle, un Ode, *Ixion*, qui n'a pas été reproduite depuis, si ce n'est pas Charles Asselineau dans ses *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque romantique*. Paris Pincebourde, 1866, p. 62.

(*A suivre*). EUGÈNE ASSE.

QUELQUES POINTS A NOTER

POUR LA

BIBLIOGRAPHIE DE BOSSUET

Depuis quelques années, les œuvres de Bossuet sont moins demandées ; cependant on parle peut-être davantage encore du grand orateur. Des esprits distingués ont pris à cœur de lui concilier la sympathie du public, car il est, en général, moins aimé qu'admiré ; et il n'y aurait qu'à applaudir à ces efforts, si la faveur qu'on témoigne à l'évêque de Meaux n'était pas jointe au désir de rabaisser Fénelon.

Quoi qu'il en soit, les questions soulevées par les publications récentes relatives à la vie, aux écrits et au caractère de Bossuet, faisaient plus impérieusement sentir le besoin d'une bibliographie de ses œuvres, et on s'étonnait qu'elle n'eût pas encore été tentée. C'était là, dans notre histoire littéraire, une grosse lacune, que M. l'abbé Bourseaud a essayé de combler en publiant l'*Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet avec l'indication des traductions qui en ont été faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu à l'époque de leur publication* (1).

Ce travail estimable et plein de renseignements curieux, est forcément incomplet, car dans ces sortes de matières, il échappe toujours quelque chose aux recherches les plus minutieuses, et ce n'est pas du premier coup qu'on peut arriver à la perfection. Ce n'est donc pas le monument définitif auquel a droit le grand Bossuet, mais il en doit provisoirement tenir lieu, et il s'impose à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des œuvres de l'évêque de Meaux. Les travailleurs sauront gré à M. Bourseaud du mal qu'il s'est donné pour leur épargner des pertes de temps.

Après l'avoir lu, je voudrais indiquer brièvement quelques points sur lesquels il importe d'appeler l'attention des curieux.

(1) Paris, Picard, 1897, gr. in-8 de XL-232 pages. Prix broché, 10 fr.

Peut-être qu'étant avertis, ils parviendront à mettre la main sur quelques-unes des parties rarissimes ou même introuvables jusqu'ici de l'œuvre considérable de Bossuet.

1° Ce sont d'abord les *thèses* qu'il soutint au cours de ses études théologiques : la tentative, la sorbonique, la majeure ordinaire et la mineure ordinaire. Cette dernière seule est connue pour avoir été réimprimée dans les *Études* des Pères Jésuites en 1869, sur un exemplaire unique appartenant à M. Rathery. Il faudrait retrouver les deux autres.

2° Le *Discours de réception à l'Académie française* (1671). L'édition originale a disparu. Cependant on a celle de la réponse qu'y fit Charpentier : *Discours prononcé dans l'Académie françoise à la réception de Mgr l'Évesque de Condom, précepteur de Mgr le Dauphin*, le 8 juin 1671, par M. CHARPENTIER. A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy, 1671. In-4 de sept pages (Mazarine, A 15.233).

3° *Exposition de la doctrine catholique*. Il faudrait savoir où consulter un exemplaire de l'édition préparatoire, dite *des Amis*. Avant de publier son livre, Bossuet en avait fait tirer quelques exemplaires destinés aux personnes dont il voulait d'abord prendre l'avis, et aux observations desquelles il déféra dans l'édition mise en vente en 1671. La bibliothèque du Louvre, brûlée par la Commune, possédait un de ces exemplaires primitifs. M. A. Floquet, qui l'avait comparé avec l'édition de 1671, a noté ses remarques dans un cahier qui se trouve aujourd'hui à la Nationale (N. a. fr. 6279, f° 161). David Clément avait fait quelques remarques du même genre au tome V de la *Bibliothèque curieuse*, Hanover, 1754, in-4.

Dans ses *Réflexions sur un écrit de M. Claude* (à la suite de la *Conférence*, 1682), Bossuet fait allusion aux réponses opposées par les protestants à son *Exposition*, et il cite entre autres le *Déguisement démasqué*. Quelqu'un a-t-il vu ce dernier ouvrage ?

4° *Discours sur la profession de Mme de La Vallière*. On ne trouve nulle part citée l'édition princeps de ce discours; elle existe pourtant à la Bibliothèque de l'Arsenal (T 6.588ter. Réserve). *Discours prononcé par Monseigneur Bossuet, ancien évesque de Condom et précepteur de Monseigneur le Dauphin à la Profession de Madame de la Valière, duchesse de Vaujour en presence de la Reyne*. A Lyon, chez Jean Certe, rue Mercière, à la Trinité, 1675, avec permission ; in-8 de 39 pages. Ce dis-

cours a été reproduit, en 1691, dans le tome III du recueil d'oraisons funèbres dont nous parlerons tout à l'heure.

5° *Oraisons funèbres*. Une réimpression ou contrefaçon très rare de celle de Marie-Thérèse se trouve dans l'*Abrégé de la vie de très auguste et très vertueuse princesse Marie Thérèse d'Autriche par le R. P. Bonaventure de Soria son confesseur, et son oraison funèbre prononcée à Saint-Denis le 1er de septembre 1683, par Messire J.-B. Bossuet evesque de Meaux*. Paris, Lambert Rolland, 1683 ; pet. in-12.

Un *Recueil de diverses oraisons funèbres, harangues, discours et autres pièces d'éloquence des plus célèbres auteurs de ce temps*. (A L'Isle, chez Jean Henry, 1691, 3 vol. in-12), contient, de Bossuet, les oraisons funèbres de la reine d'Angleterre, de Madame, de Le Tellier, de Marie-Thérèse et de Condé.

6° *Lettre avec la réponse de Dubourdieu*. M. l'abbé Bourseaud (p. 216) semble en révoquer en doute l'existence. Elle est, du reste, mal indiquée dans l'article Bossuet, de la *Biographie Michaud*. En voici le titre exact : *Lettre de M. l'Evesque de Condom avec la réponse de M. Dubourdieu le fils, ministre à Montpellier, et un sermon du même auteur sur le bonheur de la sainte Vierge*. A Cologne, chez Bernard à Vado le jeune, 1682 ; in-12 (Nationale, D² 4306). La lettre de Bossuet avait été communiquée à Dubourdieu, mais sans lui avoir été adressée directement.

7° *Histoire des Variations*. L'abbé Fr. Boutard (1664-1729), à qui ses poésies latines et l'amitié de Mlle de Mauléon avaient valu la protection de Bossuet, fit de l'*Histoire des Variations* une traduction latine qu'il acheva en 1710. Bossuet en avait même revu une partie. Elle n'a jamais été imprimée, quoique Boutard ait sollicité pour la mettre au jour l'appui de l'Assemblée du clergé : *Illustrissimis cleri gallicani Præsulibus Epistola nuncupatoria Protestantium Variationibus latine translatis præfigenda*. S. l., 1726 ; in-4 de 7 pages (Mazarine, A 15.393). Le manuscrit de Boutard existe-t-il encore ?

8° *Lettres à la sœur Cornuau*. Les éditions présentent des différences considérables avec les manuscrits, qui, du reste, ne concordent pas entre eux. En l'absence des originaux, il faudrait du moins pouvoir vérifier le texte sur la copie faite par Mme Cornuau elle-même pour le cardinal de Noailles. Mais sait-on ce qu'est devenue cette précieuse copie ?

Ch. La Raulx.

UNE RELIURE TYPE-RÉSUMÉ

DU XIXe SIÈCLE

Un bibliophile du Nouveau Monde des plus distingués, membre du Grolier-Club, a eu l'idée originale de faire recouvrir l'ouvrage sur la reliure moderne de M. Matthews, publié tout récemment par le Grolier-Club, d'une reliure dont l'ornementation rappelle les différents motifs de décoration employés par les meilleurs relieurs français du commencement de ce siècle à nos jours, depuis Bozérian jusqu'à Cuzin. L'exécution d'une semblable reliure, offrant un ensemble harmonieux, présentait bien des difficultés ; elles ont été surmontées d'une manière si heureuse par M. Léon Gruel, l'artiste auquel s'est adressé l'amateur américain, que nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant la description complète de cette curieuse reliure et sa reproduction par la simili-gravure.

Pour bien suivre les différentes phases importantes de la décoration représentées sur cette reliure, et procéder par ordre chronologique, il faut commencer par en décrire le deuxième côté du verso.

Disons d'abord que le volume est couvert en veau brun et sans nerfs.

L'ensemble est composé de quatre encadrements de genre différent et d'un milieu décoratif.

1° Encadrement extérieur :

Style *Ier Empire.* Bordure sur fond de mosaïque rouge, composée de branches de lauriers et de palmes formant compartiments, et recevant le chiffre formé des lettres G C enlacées qui est celui du Grolier-Club de New-York. Un aigle orne les angles de maroquin vert clair.

2° Encadrement : Style *Bozérian*. Bordure sur fond de mosaïque gros bleu, composée de fers or et à froid alternés ; les coins à petits fers sont dorés sur un semis de mille points or, genre de décoration cher à cet artiste.

Le 3e encadrement se rapprochant le plus du centre, représente le genre adopté par *Thouvenin ;* et les fers à froid qui composent cette bordure sont frappés à même le fond de la reliure, c'est-à-dire sur le veau.

Le centre, sur fond de maroquin noir, est entouré d'un large filet de mosaïque citron, et occupé par une racine décorative tigée, feuillée et fleurie, vert bleu et citron, et sur l'ensemble se déroule un ruban blanc aux retroussis rouge et sur lequel on lit : L. GRUEL RELIEUR PARIS. Cette composition représente les premiers types originaux créés par la Maison Gruel de 1845 à 1855.

Nous passons maintenant au premier côté du plat recto.

Une bordure extérieure de dix filets, genre *Purgold-Bauzonnet,* encadre l'ensemble de la composition formée de cinq compartiments dont quatre, de forme triangulaire coupée au sommet, sont séparés entre eux par une suite de sept filets or passant les uns sur les autres, tels qu'en employaient *Trautz* et *Cuzin*.

Le premier de ces compartiments, celui qui occupe le haut, est composé de caissons mosaïqués bleu et orange, inspirés de ceux que *Lortic* affectionnait tout particulièrement et qu'il appelait sa création XIXe siècle.

Celui de gauche est un ornement palmé *néo-grec,* traité en mosaïque de couleur havane dorée à froid sur fond de maroquin noir et qui est un des tout premiers essais de cette manière de sertir la mosaïque et qui était présenté par la Maison Gruel-Engelmann à l'Exposition universelle de 1867.

A droite, et comme pendant du précédent, le genre très typique créé par *Marius Michel* se trouve représenté par une branche ornementale et florale inspirée de ses

compositions, et traitée en mosaïque verte, La Vallière, rouge vif, et rouge foncé sur fond noir.

L'encadrement qui entoure la composition du centre, est une légère guirlande de roses, en or sur fond de maroquin blanc, inspirée des gracieux ornements employés par *Mercier*, successeur de *Cuzin*. Au centre, un panneau décoratif moderne, très finement modelé et ciselé à même le fond de la reliure, porte la marque du Grolier-Club et le chiffre H. W.

Enfin le compartiment du bas est ce qu'on peut appeler une composition *fin de siècle*. Un paysage dans lequel se trouvent : la mer, le soleil, des nuages, des plantes, des arbres, des fleurs, des balustrades, etc., etc..., sont rendus au jeu de filets en mosaïque de peau sans le secours d'aucune peinture (14 tons).

Le dos reçoit le titre de l'ouvrage : WILLIAM MATTHEWS MODERN BOOKBINDING. NEW-YORK, 1889, sur un ruban de maroquin blanc, traversé çà et là, par des branches feuillagées et mosaïquées.

W. O.




REL. PARIS

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES FRANÇOIS

La Société des Bibliophiles Français vient de parachever un beau livre, et plus exactement de terminer la reproduction en fac-simile d'un manuscrit, dont les exemplaires ne seront pas communs, n'ayant été tirés qu'à 31 exemplaires, 29 pour les membres de la Société, un pour la Bibliothèque Nationale et un pour le British Museum. *Non hic piscis omnium !* comme inscrivait je ne sais plus quel bibliophile de l'ancien temps sur ses livres.

C'est par les procédés si parfaits de la maison Boussod que le charmant manuscrit des *Commentaires de la Guerre Gallique,* exécuté pour le roi François Ier dans le premier quart du XVIe siècle, aura été rendu dans l'intégrité de son texte et le charme de ses miniatures. Par une fortune singulière et regrettable, chacun de ses trois volumes se trouve dans une collection différente, le premier à Londres au British Museum, le second à la Bibliothèque Nationale, et le troisième dans celle du château de Chantilly. Ce sera l'honneur de la Société des Bibliophiles d'avoir, sur l'initiative de S. A. R. le duc d'Aumale, et grâce aux soins assidus de son président actuel, M. Gustave de Villeneuve, mené à bien une œuvre aussi délicate, et réuni dans cette remarquable reproduction, trois volumes précieux à jamais séparés.

Une notice détaillée placée en tête du premier volume et due à la plume du regretté baron Du Noyer de Noirmont

(1) Les Commentaires de la guerre gallique, reproduit en fac-simile d'après le manuscrit original par les soins de la Société des Bibliophiles François. *Paris*, 1894-96, 3 vol. in-8.

explique l'origine du manuscrit, son contenu et ses vicissitudes.

« Au lendemain de la bataille de Marignan, le roi François Ier « se souvint que quinze siècles auparavant un grand capitaine « avait vaincu les Suisses et raconté sa campagne dans un « livre immortel. Le roi voulut le lire et commanda qu'on « lui mît en bon français le récit de César. C'est à sa royale « fantaisie que nous devons les trois volumes des Commen- « taires de la Guerre Gallique. »

Est-ce bien le roi qui prit cette initiative, comme semble le croire M. de Noirmont, et n'est-ce pas plutôt son ancien précepteur, François Dumoulin, abbé de Saint Mesmin, qui, pour lui faire sa cour, eut l'idée de faire exécuter ce beau manuscrit en l'honneur de son maître et de célébrer par de flatteuses comparaisons, sa victoire ? Toujours est-il que c'est lui qui confia le soin du texte à Albertus Pichius ou Pigghe, secondé du peintre Godofredus ou Godefroy pour l'exécution des miniatures, qui sont peintes en camaïeux rehaussés d'or et d'azur, et des portraits en médaillon, tant des lieutenants de César que des compagnons d'armes de François Ier. On lit en effet ceci sur l'un des cartouches du livre :

Albertus Pichius auxilio Godofredi pictoris batavi faciebat, precipiente Francisco Molinio, mense novembris anno 1520.

L'écrivain hollandais a l'idée de faire rencontrer César par le roi François dans son parc de Saint Germain en Laye, pour l'interroger à loisir sur la manière dont il a vaincu « les Souyces et les Allemans » et sur les demandes du roi de France, César raconte complaisamment ses campagnes, décrit la Gaule, ses peuples, ses villes, ses fleuves, les sièges qu'il a menés et les batailles qu'il a gagnées.

Et la fiction se continue pendant les trois volumes, tantôt sous les futaies de la forêt de Byèvre, tantôt dans les bois de l'Angoumois et de la Saintonge, avec mention de chasses au cerf, où il est même question des chiens de la meute royale et de Pérot le veneur préféré du Roi.

Quant aux miniatures nombreuses, batailles et chasses, vues de villes et de châteaux, scènes guerrières, datées pour la plupart de 1519 et de 1520, elles sont d'une grande finesse avec leurs nombreux personnages costumés, mi-partie en romains, mi-partie au goût du temps comme cela plaisait alors.

De curieux portraits-médaillons des compagnons du Roi

à Marignan, Montmorency, Bonivet, Fleuranges, Lautrec, Tournon, Chabanes-Lapalice, ornent le second volume et ont été loués comme ils le méritent par le marquis de La Borde qui les attribuait à l'auteur des miniatures, Godefroy. Tel n'est pas l'avis de M. Henri Bouchot, conservateur au Cabinet des Estampes, qui croit, à certaines analogies avec des crayons du château de Chantilly, y reconnaître la main de Jehanet Clouet.

Nous serions tenté de mettre les deux savants d'accord en disant que ces portraits d'accent pourtant si personnel, ont été copiés par le miniaturiste sur les crayons du célèbre artiste.

A quelle époque les trois précieux volumes ont-ils été séparés ? M. de Noirmont suppose qu'ils ont dû être dispersés, soit pendant le transport de la bibliothèque du Roi de Fontainebleau à Paris, sous le règne de Charles IX, soit au temps de la Ligue, au moment du pillage du cabinet du roi Henri III en 1589.

Il n'est que juste de louer l'habileté avec laquelle les ouvriers vraiment artistes des ateliers Boussod sont parvenus à rendre les miniatures dans toutes leurs finesses. Les consciencieux miniaturistes Bénard, suppléés ensuite par Guerrier, ont complété cette reproduction si réussie, par l'enluminure des ors rehaussés de vermillon et d'azur, et donné ainsi l'illusion presque absolue de la miniature originale.

Ce beau travail auquel la Société des Bibliophiles n'a pas hésité à consacrer une trentaine de mille francs, lui fera grand honneur ; mais ne peut-on pas regretter qu'elle se soit, comme tout bon collectionneur, montrée un peu égoïste, et qu'elle ait conservé pour elle seule la jouissance de ce bijou de l'art de la Renaissance ?

BARON ROGER PORTALIS.

A L'HOTEL DROUOT

La vente des autographes provenant de la succession de M. le baron Jérôme Pichon, président honoraire de la Société des Bibliophiles françois, a eu lieu le 10 février dernier, à l'Hôtel Drouot, par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. Noël Charavay, expert.

La collection n'était pas des plus importantes ; mais le nom du baron Pichon avait, exceptionnellement, attiré une grande affluence dans la salle no 8 qui était comble. La Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque de la Ville de Paris, les Archives nationales et celles de la Seine étaient représentées ; un grand nombre d'amateurs et de libraires assistaient à la vente. Le total des adjudications s'est élevé à 12,696 francs.

Nous relèverons simplement ici quelques enchères :

No 11. — Lettre signée de Jean de France, duc de Berry, au duc de Bretagne, 90 fr., achetée par la Bibliothèque Nationale.

No 12. — Lettre autographe signée de Bossuet à Madame du Mans, 310 fr., achetée pour une de nos femmes bibliophiles les plus distinguées.

No 19. — Lettre autographe signée de Sainte Chantal à M. Coulon, 125 fr.

No 20. — Lettre autographe de Sainte Chantal à la Mère J. Compain, 205 fr.

No 21. — Lettre signée de Sainte Chantal à la Mère Catherine Maleteste, 95 fr.

No 22. — Quatre lettres autographes de Sainte Chantal à Madame de Toulongeon, 470 fr.

No 23. — Lettre autographe signée de Sainte Chantal à son cousin M. le comte de Bussy, 210 fr.

No 24. — Lettre autographe de Sainte Chantal à la Mère Agnès, 170 fr.

No 25. — Lettre autographe de Sainte Chantal à l'assistante de la Visitation de Nevers, 195 fr.

No 42. — Quatre lettres autographes ou signées de Saint François de Sales, 600 fr.

No 43. — Lettre autographe de Saint François de Sales, 510 fr.

No 48. — Lettre autographe signée d'Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le Balafré, 105 fr.

No 54. — Lettre autographe d'Henri IV, signée de son monogramme, 255 fr.

N° 61. — Lettre autographe de Ninon de Lenclos, non signée, 85 fr.
N° 69. — Lettre signée de Louis XI au duc de Milan, 78 fr.
N° 94. — Lettre autographe signée de Mme de Pompadour, 240 fr.
N° 95. — Lettre autographe de Mme de Pompadour à son père, 150 fr.
N° 106. — Lettre autographe de Mme de Sévigné à sa fille, à laquelle on avait joint un fragment de la robe de la célèbre épistolaire, pris au moment de la violation de son tombeau, 400 fr., achetée par la Ville de Paris.
N° 113. — Lettre signée (au président Orry) d'Anne-Marie de La Trémoïlle, princesse des Ursins, 100 fr.
N° 117. — Lettre autographe signée de Voltaire à d'Argental, 96 fr.
N° 129. — Dossier sur la chasse et la pêche (XIVe-XVIIe siècle), 805 fr.
N° 135. — Réunion de factures, comptes, etc., de fournisseurs de Mme Du Barry, 581 fr.
N° 143. — Soixante-quinze pièces environ (factures de livres, gravures, objets d'art, etc., fournis à la Reine Marie-Antoinette), 752 fr.

Les autres collections de M. le baron J. Pichon vont aussi être vendues prochainement; voici l'indication précise des dates auxquelles ces ventes auront lieu :

29 mars-10 avril. — Vente des curiosités, objets d'art, meubles, faïences, émaux, miniatures, orfèvrerie, tapisseries, tableaux, sculptures, etc., etc. (Me Paul Chevallier, commissaire-priseur ; MM. Mannheim, père et fils, experts).

26 avril-1er mai. — Ventes des Antiquités, bijoux du Moyen-âge, bagues, monnaies, médailles, jetons, etc. (Me Paul Chevallier, commissaire-priseur ; MM. Rollin et Feuardent, experts).

3 mai-14 mai. — Vente des livres rares et précieux. (Première partie). (Me Maurice Delestre, commissaire-priseur ; MM. Leclerc et Cornuau, experts).

17 mai-20 mai. — Vente des estampes. (Me Maurice Delestre, commissaire-priseur ; M. Danlos, expert).

—— La vente des livres rares et précieux de feu M. le baron Lucien Double a produit une somme de 71,987 francs. Voici quelques-uns des prix atteints :

N° 2. — L'Image de vertu, aux armes de François Ier, avec le Saint Michel terrassant le Dragon, 1.805 fr.
N° 12. — Novum testamentum, imprimé sur vélin, aux armes de Charles IX, 4.705 fr.
N° 50. — Découvertes de M. Marat, aux armes de la Reine Marie-Antoinette, 8.020 fr.

N° 60. — Comentarii di Gabriello Symeoni, exemplaire de Th. Maioli, 5.600 fr.

N° 105. — Speculum humanæ salvationis, 2.300 fr.

N° 106. — Compost et Kalendrier des bergers, 4.800 fr.

N° 142. — Le Debat de l'homme et de l'argent en rime, 400 fr.

— La vente des dessins de la collection des Goncourt a produit un total de 695,729 francs.

— Le 17 mars, à l'Hôtel Drouot, vente de livres anciens et modernes. (Libraires : *MM. Leclerc et Cornuau*).

— Les 22, 23 et 24 mars, à l'Hôtel Drouot, vente de beaux et bons livres modernes avec illustrations et dessins originaux. Collections diverses, ouvrages à figures, livres imprimés sur vélin, provenant de la bibliothèque de feu M. T. de M. 2e partie. (Libraire : *M. Ch. Porquet*).

— Le 26 mars, à l'Hôtel Drouot, vente de vignettes anciennes et modernes, dessins originaux, portraits, provenant de la bibliothèque de feu M. T. de M. 5e partie. (Libraire : *M. Ch. Porquet*).

— Du 29 mars au 3 avril, à l'Hôtel Drouot, vente de la bibliothèque des Goncourt. XVIIIe siècle. Livres, manuscrits, autographes, placards. (Libraire : *M. D. Morgand*).

— Du 5 au 10 avril, à l'Hôtel Drouot, vente de la bibliothèque des Goncourt. Livres modernes. (Libraire : *M. A. Durel*).

— Les 8, 9 et 10 avril à l'Hôtel Drouot, vente de la « Bibliothèque Limousine » de feu M. T. de M. 4e partie (Libraire : *M. Ch. Porquet*).

— Les 12 et 13 avril, à l'Hôtel Drouot, vente des manuscrits et des livres d'ornements composant la collection de M. P. Gelis-Didot. (Libraire : *M. Théophile Belin*).

— Du 12 au 15 avril, à l'Hôtel Drouot (à 2 h. et à 8 h. du soir), vente de livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. A. Crampon. (Libraire : *M. A. Durel*).

— Le 26 avril, à l'Hôtel Drouot, vente des livres rares et curieux, provenant de la bibliothèque de feu M. T. de M. 1re partie. (Libraire : *M. Ch. Porquet*).

LE BILAN

DES

VENTES PUBLIQUES DE LIVRES

EN ANGLETERRE

M. J. H. Slater, dans l'*Athenaeum*, a publié un article sur le bilan des ventes publiques de livres en Angleterre pour l'année 1896. 47268 articles auraient produit un total de 80.111 livres sterling (2.018.797 fr. 20), ce qui donne, par article, une moyenne de 1 l. 13. s. 10 d. (soit 41 fr. 10 environ). En 1895, cette moyenne avait été de 1 l. 11 s. 4 d. (37 fr.) pour 45431 articles ; en 1894, de 1 l. 8 s. 5 d. (35 fr. 40), pour 51108 articles.

Mais cette moyenne, selon M. Slater, est un fort médiocre criterium de l'élévation ou de la baisse de la valeur des livres, par cette raison qu'il suffit que quelques articles atteignent des prix exceptionnels, pour élever considérablement cette moyenne, sans que les autres livres aient en rien bénéficié de cette hausse. Il en trouve la preuve dans trois ventes notables de 1895 : la vente W. Stuart (6 mars), ou 215 volumes produisirent 4.297 livres (108.284 fr. 40), soit 20 liv. par volume (504 fr.); celle de la Bibliothèque de Syston Park, bien plus importante cependant, où la moyenne ne dépassa pas 14 livres par volume (352 fr.); et la vente de la collection Beckford, où la moyenne tomba à 8 livres (201 fr. 60). En 1896, deux volumes seulement suffirent pour élever la moyenne générale de 1 s. 2 d. (1 fr. 40).

M. Slater constate le grand abaissement qui s'est produit, par le seul changement du goût public, sur les éditions originales des écrivains modernes, comme Dickens, Thackeray, Lever, Smith, Jefferies, baisse qu'il évalue à 2/5. Les *Memoirs of Grimaldi,* par Dickens, 2 vol. in-8, 1834 (éd. originale) n'ayant pas dépassé le prix de 3 liv. 4 s.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— H. Le Soudier. — **Bibliographie française, recueil de catalogues des éditeurs français, accompagné d'une table alphabétique par noms d'auteurs et d'une table systématique.** *Paris, librairie H. Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, 174,* 6 vol. in-8 (30 fr.).

Cette publication n'a pas la prétention d'être une bibliographie savante; elle n'en est pas moins un très utile instrument de travail pour l'homme d'étude, le bibliothécaire, le professeur, le libraire et le bibliophile, puisqu'elle les renseigne sur les livres ou brochures mis en circulation (jusqu'au 31 décembre 1895) par presque tous les éditeurs français, aussi bien de Paris que des départements. Je dis *presque tous,* car je constate, à regret, que les publications de plusieurs d'entre eux ne figurent pas dans ce recueil; celles de Morgand, Rouquette et Techener sont du nombre. C'est une lacune que M. Le Soudier tiendra à honneur de combler quelque jour. Il faut dire à la décharge de l'éditeur de la *Bibliographie française* qu'il n'est point aussi coupable qu'il le peut paraître. Lorsqu'il a entrepris cette volumineuse réunion de catalogues, il a fait appel à ses confrères; il les a priés de lui fournir un nombre déterminé de leurs catalogues, imprimés dans un format et sur un papier uniformes; la majorité a adhéré aux propositions de M. Le Soudier; quelques-uns se bornèrent à donner les titres des ouvrages édités par eux. Les autres ne se prêtèrent pas du tout à la combinaison. Pour ces derniers, M. H. Le Soudier se renseigna tant bien que mal sur leurs éditions qu'il fit figurer dans son volume de Tables, en indiquant, au moyen d'un signe conventionnel, qu'elles provenaient d'éditeurs non adhérents.

Mais du moment où, d'office, il y mentionnait les publications des éditeurs non adhérents, on peut se demander pour quel motif il a enregistré les unes et négligé les autres, celles de Morgand, Rouquette et Techener, par exemple. Il ne m'appartient pas d'apprécier ici les raisons qui ont motivé le refus de certains éditeurs; ce que je puis souhaiter, c'est que ces éditeurs, revenant sur leur première décision, fournissent de façon ou d'autre à la *Bibliographie française* les renseignements que tous, amateurs ou libraires, nous aurions intérêt à y trouver.

La *Bibliographie française* comprend 6 volumes; les tomes I à V contiennent ensemble près de deux cents catalogues et environ cent vingt mille titres; le tome VI se compose de deux Tables, l'une alphabétique par noms d'auteurs, avec le titre succinct de leurs ouvrages, l'autre, systématique, avec quatre cents rubriques environ.

M. H. Le Soudier annonce, dans la préface qu'il a placée en tête du tome VI, qu'il fera paraître chaque année « des Tables de plus en plus complètes, non-seulement pour les ouvrages parus antérieurement, mais aussi pour les ouvrages nouveaux »; il se propose d'y rectifier les erreurs qui se glissent inévitablement dans les travaux de ce genre et fait appel à ceux qui voudront bien les lui signaler. Telle qu'elle est actuellement, la *Bibliographie française* peut rendre de grands services, mais elle ne justifiera pleinement son titre que lorsque nous serons assurés d'y trouver la liste tout à fait complète des ouvrages ou brochures qui se publient en France.

GEORGES VICAIRE.

— Mémoires du duc Croÿ sur les Cours de Louis XV et de Louis XVI, publiés par M. le VICOMTE DE GROUCHY (Extraits de la *Nouvelle Revue rétrospective,* années 1895-1896). *Paris, aux bureaux de la Nouvelle Revue rétrospective. 55, rue de Rivoli, 55,* in-12 de 2 ff. et 428 pp. (20 fr.)

M. le vicomte de Grouchy a déjà publié dans le *Bulletin du Bibliophile* quelques extraits des *Mémoires* du duc de Croÿ, découverts par lui à la Bibliothèque de l'Institut. Le nouveau volume que vient de faire paraître cet infatigable chercheur est d'un intérêt tout à fait exceptionnel; il est rempli de documents curieux sur les Cours de Louis XV et de Louis XVI. Le duc de Croÿ qui vivait à la Cour de ces rois et y avait ses grandes et petites entrées raconte avec une agréable simplicité tout ce qu'il a vu et entendu; aussi ses *Mémoires* fourmillent-ils d'anecdotes intéressantes ou piquantes, de récits galants, de détails de toilette, etc. Les perpétuelles « petites véroles » qui viennent assombrir la vie de la Cour, la mort du Dauphin, celle de Louis XV, y occupent une place importante; puis, avec le règne de Louis XVI la vie de la Cour se modifie, et le duc de Croÿ a noté tous ses sentiments sur les actes dont il a été le témoin.

Les extraits qu'a pris M. le vicomte de Grouchy avec un goût judicieux dans ces volumineux *Mémoires* et dont il a formé ce

petit volume peuvent compter parmi les plus intéressants publiés depuis longtemps ; et leur lecture fera passer quelques heures bien charmantes à ceux qui s'intéressent à cette époque si pleine de séduction. G. V.

List of private libraries. I. United States. Canada. — Liste des bibliothèques privées. I. États-Unis. Canada. Verzeichniss von privaten-bibliotheken. I. Vereinigte Staaten. Canada. 1897. *G. Hedeler. Leipzig*, in-8 de 100 pp. (10 fr.)

L'intérêt de la publication que vient d'entreprendre M. G. Hedeler, de Leipzig, n'échappera à aucun de ceux qui aiment les livres ou s'en occupent à un titre quelconque. Ce premier volume, consacré aux amateurs de l'Amérique du Nord, contient la description sommaire de 601 collections importantes de cette contrée ; le suivant donnera celle des bibliothèques privées de la Grande Bretagne, plus un supplément destiné à compléter le premier volume, et quand la publication sera terminée, nous aurons ainsi la description des principales bibliothèques du monde entier. Rien n'est, en somme, plus pratique pour les bibliophiles désireux de se mettre en relations avec leurs confrères comme pour les libraires, que cet index, rédigé en allemand, anglais et français, qui les renseigne exactement (j'ai pu constater l'exactitude des renseignements pour les collections qui me sont connues) sur la composition d'un grand nombre de cabinets.

On trouvera dans cet ouvrage, au nom de chaque collectionneur, suivi de son adresse, le genre de collection qui fait l'objet de ses recherches et l'on peut immédiatement savoir s'il collige les manuscrits, les incunables, les gothiques du XVIe siècle, les reliures de provenance ou simplement belles, les autographes, les estampes ; s'il a un goût spécial pour les productions de notre littérature, pour les ouvrages sur la Révolution française, les livres illustrés ou de l'école romantique, la médecine, ou pour près de soixante autres spécialités mentionnées dans cet index. Deux tables, l'une géographique, l'autre méthodique, terminent le volume. Il est à désirer que M. G. Hedeler ne tarde pas à donner promptement la suite de cette publication véritablement bien comprise et fort utile.

G. V.

CHRONIQUE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Cette Académie a procédé, le vendredi 26 février, à l'élection d'un membre, en remplacement de M. le comte de Mas-Latrie, décédé.

Il y a eu deux tours de scrutin qui ont donné, chacun, les résultats suivants :

1er tour : M. Émile Picot, 16 voix ; M. l'abbé Thédenat, 12 ; M. Henri Cordier, 3 ; M. Ulysse Robert, 1.

2e tour : M. Émile Picot, 35 voix ; M. l'abbé Thédenat, 5 ; M. Henri Cordier, 7 ; M. Ulysse Robert, 1.

M. Émile Picot a été élu.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les titres du nouveau membre de l'Institut ; nos lecteurs connaissent tous les savants travaux bibliographiques de notre collaborateur auquel le *Bulletin du Bibliophile* est heureux d'offrir, à l'occasion de son élection, ses bien sincères félicitations.

Comité des travaux historiques et scientifiques. — Parmi les membres élus dans ce comité, nous relevons les suivants : M. Maurice Prou, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été élu pour la section d'archéologie. M. Bienaymé, ancien bibliothécaire-archiviste au Ministère des finances, a été élu dans la section des sciences économiques et sociales.

Archives Nationales. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient de faire signer un décret ayant pour objet de réorganiser le fonctionnement des Archives nationales.

Bibliothèque Mazarine. — M. André Walckenaer, ancien élève de l'École des Chartes, attaché à la Bibliothèque Mazarine, a été nommé sous-bibliothécaire, en remplacement de M. Georges-Henry Manuel, démissionnaire. M. Palustre, ancien élève de l'École des Chartes, a été nommé attaché.

Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. — La collection léguée à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts est aujourd'hui complètement installée.

M. Eugène Muntz, membre de l'Institut et conservateur de cette bibliothèque, a annoncé, à l'une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que les émaux, ivoires, médailles,

plaquettes, miniatures, dessins de maîtres et estampes, etc., dont se compose cette collection étaient dès à présent à la disposition des travailleurs.

École des Chartes. — A la rentrée scolaire prochaine, l'École des Chartes sera transférée à la Sorbonne, dans le bâtiment qui s'ouvre sur la place de la Sorbonne, à gauche de l'église. Elle occupera les quatre étages de ce bâtiment.

Les livres de M. de Montaiglon. — La bibliothèque d'Anatole de Montaiglon, vient, dit-on, de quitter la France pour l'Amérique. On sait que M. de Montaiglon, peu de temps avant sa mort, avait consenti à se séparer de sa bibliothèque au profit de la Congrégation des Bénédictins, moyennant une rente viagère qu'elle devait lui assurer. Le savant et regretté professeur de l'École des Chartes aurait inscrit, parmi les clauses de cette cession, l'obligation d'imprimer le catalogue de sa bibliothèque. Ce catalogue paraîtra-t-il bientôt ?

Nous serions heureux si quelque lecteur, mieux informé que nous, pouvait nous renseigner plus complètement sur ce point.

Notes inédites de Mercier de Saint-Léger. — Nos lecteurs n'ont pas oublié les intéressantes notes de Mercier de Saint-Léger qu'a publiées dans le *Bulletin du Bibliophile* M. Maurice Tourneux. Notre collaborateur en a donné récemment quelques autres du même personnage au *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France* (1896, t. XXIII, pp. 180-189). Ces derniers documents sont relatifs à deux visites royales que reçut, en 1764 et en 1771, la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, celle du roi Louis XV et celle de Gustave III, roi de Suède. C'est sur l'autographe même que M. Tourneux a pris copie de cette relation, « adressée à l'un des plus laborieux polygraphes de la Suède, Carl-Christophersson Gjœrwell (1731-1811), dont les papiers appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Stockolm. » Il a été fait un tirage à part à petit nombre de ce curieux article.

Une innovation. — M. Eugène Fasquelle, éditeur, ancien associé et successeur de Charpentier, fait annoncer, dans la *Bibliographie de la France,* que les exemplaires du 120e mille de la *Terre,* d'Émile Zola, comprendront une suite de 18 lithographie de H.-G. Ibels. Ces lithographies seront exclusivement destinées à ces mille exemplaires dont le prix est de 12 francs. Les pierres seront effaçées après le tirage.

L'Estampe et l'Affiche. — Une nouvelle revue mensuelle va paraître sous ce titre à la librairie des Éditions d'art (Édouard Pelletan). Le directeur de cette publication est M. Clément-Janin, le rédacteur en chef, M. André Mellerio. Parmi les collaborateurs littéraires que nous ne pouvons tous nommer, nous citerons : MM. Léonce Benedite, Aglaüs Bouvenne, Ernest de Crauzat, Ernest

Maindron, Louis Morin, Édouard Pelletan, E. Ramiro, Roger Marx, Roger-Milès, etc., etc. Du côté des artistes : MM. Clément et Georges Bellenger, Bracquemond, Chéret, Léon Couturier, Dunki, Fantin-Latour, Florian, Froment, Gérardin, Grasset, Helleu, Alph. Legros, Marius-Michel, Odilon Redon, Félicien Rops, Steinlen, Louis Tinayre, Valloton, D. Vierge, Vogel, Willette, etc., etc.

Nouvelles de l'Étranger. — Le *Roxburghe Club* vient de distribuer à ses membres un volume de lettres de Sir Thomas Copley à la Reine Élisabeth et à ses ministres d'après les mss. jusqu'ici inédits du Record Office et du Bristish Museum. Elles sont datées de 1572 à 1584. Thomas Copley fut un des chefs les plus éminents des Catholiques anglais, chassés de leur patrie par les lois religieuses d'Élisabeth. Il résida successivement en France et dans les Pays-Bas, très en faveur auprès de Henri III et de Philippe II.

—— On annonce en Russie la publication prochaine, par l'Académie Impériale, d'une Biographie russe, dont les matériaux ont été préparés par M. Vengerow.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Albert Lecoy de la Marche, sous-chef de la section historique aux Archives Nationales, décédé dans sa 57me année.

Parmi les œuvres que laisse cet érudit, nous citerons: *De l'autorité de Grégoire de Tours* (Paris, Durand, 1861, in-8); *Titres de la maison ducale de Bourbon* (Paris, Plon, 1866-1874, 2 vol. in-4); *La Chaire française au Moyen-âge* (Paris, Didier et Cie, 1868, in-8); *Le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires* (Paris, Didot, 1875, 2 vol. in-8); *L'Académie de France à Rome* (Paris, Didier et Cie, 2e édition, 1879, in-12); *Saint Martin* (Tours, Mame et fils, 1881, gr. in-8); *Les Manuscrits* et *la Miniature* (Paris, Quantin, 1884, in-8); *Les Sceaux* (Ibid., id., 1889, in-8); l'*Art d'enluminer* (Paris, Leroux, 1890, in-16), etc., etc.

—— Nous apprenons la mort de M. V. Lespy, ancien professeur au Lycée de Pau, décédé à l'âge de 80 ans. M. Lespy avait publié de 1877 à 1879, pour la Société des Bibliophiles du Béarn, les *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère* (1829-1858), 4 vol. pet. in-8 carré.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— Catalogue des jetons de la Bibliothèque Nationale. — Rois et Reine de France, par Henri de la Tour, bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale. *Paris, C. Rollin et Feuardent*, gr. in-8 (avec 36 planches).

— Jetons des princes de Bourbon de la première Maison de Vendôme, suivis d'une note relative aux méreaux et aux sceaux de la Collégiale de Saint-Georges de Vendôme, par M. Jules Chautard. I. *Vendôme, typographie Fr. Empaytaz*, in-8 (avec 5 planches).

— List of private libraries. I. United States. Canada. Liste des Bibliothèques privées. I. États-Unis. Canada. Verzeichniss von privat-bibliotheken. I. Vereinigte Staaten. Canada. *Leipzig, G. Hedeler*, 1897, in-8 (10 fr.).

— Notes héraldiques et généalogiques concernant le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, recueillies et publiées par William Poidebard. *Lyon, Bernoux et Cumin*, pet. in-4 (50 fr.).

Publication de la *Société des Bibliophiles lyonnais*.

— Les Annuaires du département de l'Aisne de 1810 à 1872. *Laon, imprimerie du Journal de l'Aisne*, 1896, in-8.

Tiré à 200 exemplaires. Anonyme. Par M. Charles Glinel.

Publications de luxe.

Chez A. Ferroud (Librairie des Amateurs) :

Xavier de Maistre. — Les Prisonniers du Caucase. Illustrations de Julien le Blant, gravées par Muller. Préface par Léo Claretie. In-8.

Tiré à 500 ex. savoir : nos 1 à 10, ex. sur pap. du Japon, ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes et une composition originale de Julien le Blant (*souscrits*) ; n° 11 à 100, ex. sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes (150 fr.); nos 101 à 150, ex. sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 2 états des eaux-fortes (100 fr.) ; et nos 151 à 500, ex. sur pap. vélin d'Arches (40 fr.).

[redacted]

[illegible]

ns

ux-
ite

de

par la

nents.

sur pap.
pap. du

, roman.

r Hollande

ance franco-
ité d'Amster-

alherbe. *Paris,*
avure) (2 fr.).

elle, contenant la
hes illustrées des
l'imprimerie Chaix.

Affiche pour l'Hippo-
mpr. Chaix). — GEORGES
(Imp. Chaix). — BROTHERS
re Lyceum « *Don Quixote* ».
« *Troisième exposition de*

t de Marie-Antoinette. Les
d'après des relations de
ts (avec un portrait en
r.).

— Henri Welschinger. — Le Roi de Rome. (1811-1832), avec un portrait d'après Isabey. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

— Comte Murat. — Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne, 1808, d'après sa correspondance inédite et des documents originaux. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50), avec un portrait en héliogravure et deux fac-simile d'autographes.

— Jean Richepin. — Le Chemineau, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois au Théâtre de l'Odéon, le 16 février 1897. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-8 (4 fr.).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. numérotés sur pap. du Japon (20 fr.).

— Henri de Régnier. — Les Jeux rustiques et divins. Aréthuse. — Les Roseaux de la flûte. — Inscriptions pour les treize portes de la ville. — La Corbeille des heures. — Poèmes divers. *Paris, éditions du Mercure de France*, in-8 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 3 ex. sur Japon (15 fr.) et 12 ex. sur Hollande (10 fr.).

— Gabriel d'Annunzio. — Les Romans du lys. — La Vierge aux rochers. Traduit de l'italien par G. Hérelle. *Paris, Calmann Lévy*, in-8 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

ÉTUDE

SUR LA

CHRONIQUE DE NUREMBERG

DE

HARTMANN SCHEDEL

AVEC

LES BOIS DE WOLGEMUT ET W. PLEYDENWURFF

PAR

CHARLES EPHRUSSI

Gr. in-8, avec figures sur bois. . . . . **3 fr.**
Tirage à 100 exemplaires.

LIBRAIRIE TECHENER

LA BIBLIOPHILIE EN 1894

PAR D'EYLAC

(Bon DE CLAYE)

Beau volume petit in-8, papier de Hollande

Prix : **10 fr.**

Ce volume contient les tables des deux années parues précédemment

---

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

La Bibliophilie en 1891-92 . . 10 fr.
La Bibliophilie en 1893 . . . 10 fr.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J.-C. BRUNET, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

15 AVRIL

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1897

SOMMAIRE DU 15 AVRIL

Prière de s'adresser :

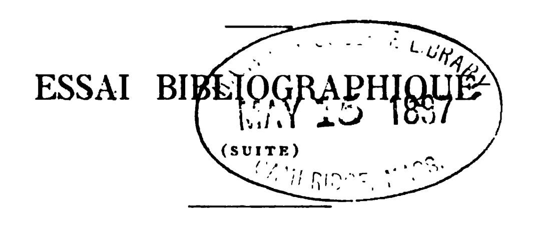
Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Et pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile*, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

L'ŒUVRE

DES GONCOURT



ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

(SUITE)

20. Edmond et Jules de Goncourt. Les hommes de lettres. *Paris, E. Dentu,* 1860. *Imp. S. Raçon ;* in-18, 368 pages.

Huit exemplaires sur papier vergé.

21. Les Maîtresses de Louis XV, par Edmond et Jules de Goncourt. Lettres et documents inédits. *Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie,* 1860. *Typ. de Firmin Didot ;* in-8.

Tome Ier, xvi-321 pp. et 1 f. n. ch. (table). Tome II, 2 ff., 304 pp. et 1 f. non chiffré (table).
Huit exemplaires papier vergé.

22. L'Art du dix-huitième siècle. Prudhon, par Edmond et Jules de Goncourt. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu,* 1861. *Lyon, imp. Louis Perrin ;* in-4, 40 pages.

Les quatre dessins sont : *Marie-Louise* (J. G. 30), coll. Eud. Marcille ; fragment de la *Vengeance divine* (E. G. 60), musée du Louvre ; *Portrait de Mlle Mayer* (J. G. 36), coll. Laperlier ; *Bras du fauteuil de Marie-Louise* (J. G. 37), collection de Goncourt.

23. Edmond et Jules de Goncourt. Sœur Philomène. *Paris, Librairie Nouvelle,* 1861. *Imp. A. Bourdilliat ;* in-18, 2 ff. et 264 pp.

Ce roman avait paru dans le feuilleton de l'*Opinion nationale*.
Au verso du faux-titre est annoncé comme « en préparation » : *La Jeune bourgeoise*. C'est le titre primitif de *Renée Mauperin*.

24. La Femme au dix-huitième siècle, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, Firmin Didot,* 1862. *Typ. de F. Didot ;* in-8, III-476 pages.

Dédicace à Paul de Saint-Victor.
Huit exemplaires papier vergé.

25. L'Art du dix-huitième siècle. Boucher, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu,* 1862. *Lyon, imp. L. Perrin ;* in-4, 32 pages.

Les quatre dessins sont : Femme nue vue de dos (J. G. 46) ; Femme assise tenant un éventail (J. G. 38) ; le *Bain de Diane* (J. G. 33) ; la *Bouquetière galante* (J. G. 48). Tous quatre ont fait partie de la collection de Goncourt.

26. Histoire de Marie-Antoinette, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Troisième édition revue et augmentée de lettres inédites et de documents tirés des Archives de l'Empire. *Paris, Firmin Didot,* 1863. *Typ. de H. Firmin Didot ;* in-12, 2 ff. et 463 pp.

Cette troisième édition ne diffère de la seconde que par la suppression au bas des pages des autorités citées.

27. L'Art du dix-huitième siècle. Greuze, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu,* 1863. *Lyon, imp. L. Perrin ;* in-4, 32 pages.

Les quatre dessins sont : Étude pour le portrait du duc d'Orléans (J. G. 59), musée du Louvre ; *la Consolation de la vieillesse* (J. G. 43), collection de Goncourt ; étude pour la *Dame de Charité* (J. G. 51), même collection ; tête de femme (J. G. 54), coll. Eudoxe Marcille.

28. L'Art du dix-huitième siècle. Chardin, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, Dentu,* 1864. *Lyon, imp. L. Perrin ;* in-4, 40 pages.

Les quatre dessins sont : un gobelet, des fruits et une bouteille (J. G. 50), tableau de la collection Laperlier ; une enseigne de chirurgien (J. G. 52), tableau de la même galerie ; *les Aliments de la convalescence* (J. G. 53), de la même galerie ; étude d'homme en tricorne et en habit (J. G. 60), collection de Goncourt.

29. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Germinie Lacerteux. *Paris, Charpentier,* 1864. *Imp. J. Claye ;* in-18, VIII-279 pp.

Sept exemplaires sur papier vergé. Ces ex. n'avaient point de couverture imprimée.

30. Edmond et Jules de Goncourt. Renée Mauperin. *Paris, Charpentier,* 1864. *Impr. P. A. Bourdier ;* in-18, 4 ff. non chiffrés et 283 pp.

Dédicace à Théophile Gautier.
Huit exemplaires sur papier vergé.

31. Histoire de la Société française pendant la Révolution, par Edmond et Jules de Goncourt. Troisième édition. *Paris, Didier et Cie,* 1864. *Imp. J. Claye;* in-12, vi-450 pages.

La préface de la première édition est remplacée par un avertissement de deux pages.
Voir le n° 7 et le n° suivant.

32. Histoire de la Société française pendant le Directoire, par Edmond et Jules de Goncourt. Troisième édition. *Paris, Didier et Cie,* 1864. *Imp. J. Claye ;* in-12, 440 pages.

La préface de la première édition est supprimée.
Voir le n° 8.

33. L'Art du XVIIIe siècle. Fragonard. Étude par Edmond et Jules de Goncourt, contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu,* 1865. *Lyon, imp. L. Perrin ;* in-4, 40 pages.

Les quatre dessins sont : *La Lecture* (J. G. 67), musée du Louvre ; *l'Abreuvoir* (J. G. 23), collection de Goncourt ; une femme assise sur une chaise (J. G. 66), même collection ; *la Leçon de danse* (J. G. 62), collection Camille. Marcille. *L'Abreuvoir* accompagnait dans la *Gazette des Beaux-Arts* la publication de cette étude.

34. Henriette Maréchal, drame en trois actes en prose, représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français le 5 décembre 1865, précédé d'une histoire de la pièce, par Edmond et Jules de Goncourt. *Paris, Librairie internationale,* s. d. (1865). *Imp. Poupart-Davyl;* in-8, 142 pages.

34a Henriette Maréchal... Deuxième édition revue et augmentée. Même librairie ; même imprimeur. In-12, 126 pages.

Cette deuxième édition, augmentée du récit de la suppression de la pièce, parut huit jours après la première; il n'y a eu de l'une et de l'autre aucun exemplaire sur papier vergé ou de couleur.

35. Edmond et Jules de Goncourt. — Idées et Sensations. *Paris, Librairie internationale*, 1866. *Imp. Poupart-Davyl;* in-8, 2 ff. et 255 pages.

Dédicace à Gustave Flaubert.

Vingt exemplaires sur papier de Hollande. Réimp. sans changements (voyez n° 53 ci-dessous), les *Idées et Sensations* ont été refondues plus tard dans le *Journal* des Goncourt dont elles avaient été extraites.

36. L'Art du dix-huitième siècle. Debucourt, par Edmond et Jules de Goncourt, étude contenant deux dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu*, 1866. *Lyon, imp. L. Perrin;* in-4, 24 pages.

Les deux dessins sont : *La Fédération* (J. G. 69), collection Delbergue-Cormont; la *Noce de village* (J. G. 68), collection Jazet.

37. L'Art du dix-huitième siècle. La Tour, par Edmond et Jules de Goncourt. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu*, 1867. *Lyon, imp. L. Perrin;* in-4, 44 pages.

Les quatre dessins sont : *le Masque de la Tour* (J. G. 71), collection de Goncourt ; *Rousseau* (J. G. 74), collection Eud. Marcille ; *Mlle Fel* (J. G. 72), musée de Saint-Quentin ; *Voltaire* (J. G. 73), coll. Eudoxe Marcille.

38. Edmond et Jules de Goncourt. — Manette Salomon. *Paris, Librairie internationale*, 1868. *Imp. Poupart-Davyl;* 2 v. in-18.

Tome Ier : 3 ff. et 320 pp. ; tome II : 2 ff. et 316 pp. Dédicace (à la Table de Magny).

Cinq exemplaires sur papier vergé. Ce roman, annoncé d'abord sous le titre de *l'Atelier Langibout*, a paru en feuilleton dans *Le Temps*.

Au verso du faux-titre, on annonce comme étant « sous presse » *La Lorette*, un vol. de luxe gr. in-8, avec 14 illustrations par Félicien Rops; prix, 6 fr. Ce volume n'a pas paru.

39. Edmond et Jules de Goncourt. — Charles Demailly, seconde édition des Hommes de lettres. *Paris, Librairie internationale*, 1868. *Imp. Poupart-Davyl ;* in-12, 2 ff. et 336 pages.

Il n'y a pas eu d'exemplaires sur papier vergé.

Dans cette seconde édition des *Hommes de lettres*, les chapitres XL, XLI et une partie du chap. XLII sont supprimés.

Voir le n° 15.

40. L'Art du dix-huitième siècle. Les Vignettistes. Gravelot, Cochin, Eisen, Moreau, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. *Paris, E. Dentu*, 1868-1870. *Lyon, imp. L. Perrin;* in-4, 92 pages.

Cette étude a été publiée en deux parties, l'une de 40 pages en 1868, l'autre de 47 pages, en 1870; mais cette seconde partie n'a eu de titre que pour la couverture (Eisen - Moreau), la pagination se suit sans interruption et l'indication des quatre planches figure au bas du dernier feuillet; aussi rangeons-nous ces deux parties sous un seul numéro. Les quatre dessins sont: *Un homme de cour* par Gravelot (J. G. 76); *la Séance du modèle d'homme à l'Académie,* par C. N. Cochin (J. G. 77); *la Toilette,* par C. Eisen (J. G. 75); *Petite Fille dormant dans son lit*, par Moreau le jeune (J. G. 74).

Ces quatre dessins ont fait partie de la collection de Goncourt.

41. EDMOND et JULES DE GONCOURT. — Madame Gervaisais. *Paris, Librairie internationale*, 1869. *Imp. Poupart-Davyl;* in-8, 392 pages.

Vingt-cinq exemplaires sur papier vergé.

C'est le roman annoncé sous le titre de: *Madame Tony Fréneuse.*

(*A suivre*). MAURICE TOURNEUX.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVII[e] SIÈCLE

DAMOISELET (ETIENNE)

(SUITE)

PASSIONES, EPISTOLÆ ET EVANGELIA MISSARUM PRO DEFUNCTIS ad usum regalis Ecclesiæ Sanctæ Catharinæ Parisiensis, etc... *Parisiis scribebat Stephanus Damoiselet,* 1661. — 425 sur 293 millim. — Veau noir avec têtes de mort aux angles et au dos.

Manuscrit sur parchemin avec musique notée, de 60 feuillets. Titre, initiales, ornements de fleurs et de fruits en or et en couleurs.

Une grande figure représente le Christ en croix.

Prov. de la Bibl. de Sainte-Catherine de la Couture.

Bibliothèque de l'Arsenal (N° 163. Mss.)

PLANS DES FORESTS, BOIS ET BUISSONS DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE MAÎTRISE DES EAUX ET FORESTS DE L'ISLE DE FRANCE, BRIE, PERCHE, PICARDIE ET PAYS RECONQUIS. — Grand in-folio, atlas, maroq. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Superbe manuscrit de 63 feuillets doubles sur vélin, renfermant 63 cartes ou plans ornés de miniatures et accompagnées de tables admirablement écrites.

Sur le titre, dans un riche encadrement composé d'attributs mythologiques, de tableaux champêtres et d'armoiries, se lit : *les plans du présent volume ont esté enluminés par Compardelle en l'année 1668 et les tables écrites par E. Damoiselet.*

« Manuscrit unique en son genre, a écrit Paul Lacroix dans la « *Revue Universelle des Arts,* dont les peintures présentent un « choix ingénieux de scènes de mœurs villageoises et forestières entremêlées de détails pittoresques, avec une finesse et « un charme qui font de chaque vignette un petit chef-d'œuvre « digne d'être comparé aux merveilles de la miniature. »

Ce manuscrit exécuté aux frais de M. de Saumery, grand-maître des Eaux et Forêts, est encore intéressant par le grand nombre de vues de châteaux, prieurés, abbayes et monuments qu'il renferme. Plusieurs sont signées *Charmolue.*

Il figura à l'Exposition archéologique de Chartres (1858), exposé par M. de Morangis.

Collection de M. le Marquis de Maleyssie.

PLANS DES FORÊTS, BOIS ET BUISSONS DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS DE L'ILE DE FRANCE, BRIE, PERCHE, PICARDIE et pays reconquis. — In-fol., maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel. aux armes du roi Louis XIV.*)

Manuscrit sur vélin de 57 feuillets dont 54 doubles, écrit par Damoiselet et présenté au Roi par le Sr Barrillon-Damoncourt.

Recueil de plans et cartes enluminés et orné d'un titre en or et azur et d'explications très bien calligraphiées et de lettres ornées.

Riches encadrements, cartouches composés de fleurs, de figures et d'animaux remarquablement exécutés. Chiffre du Roi couronné sur le 1er feuillet. Nous ne pensons pas que ce manuscrit fasse double emploi avec le précédent.

Collection de M. le Bon Edmond de Rothschild.

LES PLANS ET FIGURES GÉOMÉTRIQUES DES FORESTS ROYALES DE TOURAINE, ANJOU ET MAINE, etc. 1669...— In-fol., maroq. rouge, comp., tr. dor. (*Aux armes du roi Louis XIV.*)

Beau manuscrit sur vélin de 24 feuillets, contenant sept plans de forêts exécutés par Le Loyer, de la Flèche, arpenteur du Roi, et supérieurement écrites par Damoiselet en lettres rondes.

Il est orné d'un grand cartouche orné de figures à la plume et au lavis signé de Compardel.

Sur le 2me feuillet se lit : *Damoiselet scripsit 1669.*
Vente Chardin (1823).
Catalogue Ellis (Londres, 1884), 15 £.
Collection de M. le Bon J. Pichon.

PRIÈRES CHRESTIENNES POUR LE MATIN ET POUR LE SOIR. *Escrit par Damoiselet, 1667.* — In-16, mar. noir, tr. dor. (*Bauzonnet.*)

Manuscrit sur vélin de 65 ff., encadré de filets d'or avec fleurons et initiales peintes en or et en couleurs.
Collection Cigongne.
Chez S. A. R. le Duc d'Aumale, au château de Chantilly.

LA RÉTHORIQUE DES DIEUX OU PRINCIPES DE MUSIQUE *par Denys Gauthier.* — In-4, oblong, chagrin noir avec fermoirs, ornements et coins en vermeil.

Précieux manuscrit sur vélin écrit par Damoiselet, et orné de dessins de Bosse, de Nanteuil et Le Sueur.

Ce curieux manuscrit a figuré dans la collection de Girardot de Préfond, et nous résumons la note qui se trouve écrite en tête :

« Le mss. a été exécuté pour former un assemblage des plus belles pièces de luth de l'illustre Denis Gauthier. L'auteur s'exprime avec tant d'art et en termes si choisis pour ceux qui possèdent la musique, qu'il attire l'âme à l'oreille et élève les esprits les plus abaissés aux plus sublimes vertus, » c'est pourquoi on a nommé cette façon de s'exprimer, *La Réthorique des Dieux.*

Les ornements de ce volume sont exécutés par les plus fameux du siècle.

Ceux de la couverture par le sieur Ballin orfèvre, consistant en deux chiffres entourés des attributs de la musique, les caducées placés aux coins et les lyres formant fermoirs.

La gravure du dedans des coins par le Sr Ferrier.

Le premier dessin représentant un autel sur lequel est placé un luth et trois couronnes.

Les portraits d'Anne de Chambré et de damoiselle Geneviève Benoît sa femme, par le sieur Nanteuil.

Le second dessin représentant Apollon tenant sa lyre et Minerve lui présentant sur un bouclier le portrait de la damoiselle Anne de Chambré, par le sieur Eustache Le Sueur.

Un autre dessin servant de titre, où se voient les figures de l'Harmonie, la Musique et l'Éloquence, par Eustache Le Sueur.

Plus 12 dessins et un cul-de-lampe par le sieur Bosse où il a représenté les intruments de musique, leurs propriétés, etc...

Les armes du sieur de Chambré et le dessin des chiffres sont du sieur Belluchau.

L'Écriture qui est de la plus grande perfection, du sieur Damoiselet. »

Vente de Girardot de Préfond, 590 livres. — Vente Duquesnoy (1803), 450 fr.

C'est sans doute le même manuscrit qui se retrouve dans la collection Hamilton, achetée par le Musée de Berlin.

LE PETIT OFFICE DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT. — In-16, chagrin noir, tr. dor., fermoirs en vermeil. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 14 ff. dont sept blancs. Initiales en or et en couleurs et encadrements ornementés.

Au verso du titre un chiffre en or composé des lettres J. M. D, surmonté d'une couronne de marquis.

Ce mss. paraît être de la main de Damoiselet.

Collection Cigongne.

Chez S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

DELESSAU (Le frère Guillaume).

SONNETS SUR LES MYSTÈRES DE LA PASSION DE JÉSUS et autres poësies, par frère Guillaume Delessau. — In-4, oblong.

Manuscrit sur vélin du XVIIe siècle contenant 100 feuillets très bien écrits en bâtarde.

Ce mss. est enrichi d'un grand nombre de dessins coloriés qui représentent les instruments de la Passion de N. S. J. C.

Vente du B^{on} d'Heiss (1785).

DORÉ

LES PRIÈRES DE LA MESSE COMPOSÉES PAR M. PÉLISSON, 1747. — In-8, maroq. rouge, larges dent. doublé de tabis bleu, tr. dor. (*Derôme.*)

Manuscrit exécuté en bâtarde française par le calligraphe Doré et orné de deux dessins à la plume que l'on attribue à Nicolas Cochin le père.

Il est aux armes de M. de Boullongne.

Vente Leber. — Vente Van der Helle, 180 fr.

DOUVILLE (P. A.)

Vespres pour toutes les grandes Festes de l'année a l'usage de Paris, pour S. A. S. Mgr le Prince (de Bourbon-Condé.) *A Paris, 1708. — Exarabat M. Petrus Annibal Douville presbyter parisinus.* — In-4, mar. rouge, compart. doublé de mar. rouge, tr. dor. *(Anc. rel.)*

Manuscrit d'une bonne écriture, sur papier de 152 feuillets, écrit en lettres rondes en rouge et en noir.

Les armoiries du prince de Condé sont peintes sur le 1er feuillet.

Bibliothèque Mazarine (nº 394).

DURU (Marie-Angélique).

L'Office du St Esprit, *écrit par Marie-Angélique Duru, en l'an 1705.* — In-16, maroq. rouge, dent., tr. dor. *(Anc. rel.)*

Manuscrit sur vélin de 21 feuillets, exécuté pour le Marquis de Béringhen, premier écuyer de Louis XIV. Ses armes peintes en or ornent le 1er feuillet.

Vente du Cte de *** (L. Techener, 1883).

DUVAL

Exercice Spirituel du Chrétien pour Madame de Soissons, *par son très humble serviteur Duval,* 1664. — In-12, mar. rouge, dent., tr. dor.

Manuscrit sur vélin, très bien écrit et décoré de fleurs et d'initiales en or et en couleurs.

Vente Duquesnoy (1803), 19 fr. — Vente Chardin (1823).

EAUBONNE (Daniel d').

Graduale ad usum Regalis Monasterii S. Audœni ord. S. Benedicti congreg. S. Mauri pro solemnioribus totius anni Festivitatibus. — *Scribebat Parisiis D. Daniel d'Eaubonne ejusdem congregationis monachus,* 1682. — Très grand in-fol., cuir doré avec coins et

ornements en bronze, formant des fleurs de lys et les armes de l'abbaye de Saint-Ouen.

Magnifique et célèbre manuscrit sur vélin de 276 pages, écrit en gros caractères avec musique notée.

L'ornemention est très riche et très artistique, le moine calligraphe étant doublé d'un remarquable miniaturiste et d'un peintre de fleurs tout à fait exceptionnel.

Nous avons compté un grand frontispice, une vingtaine de grands en-têtes à sujets religieux formant miniatures, autant de corbeilles de fleurs aux vives couleurs, autant de grandes lettres ornées et dorées, et une infinité de lettres ornées plus petites.

Ce magnifique spécimen de l'art du manuscrit au dix-septième siècle, passe pour avoir été exécuté à Saint-Germain-en-Laye, et provient de l'abbaye de Saint-Ouen, de Rouen.

Bibliothèque publique de Rouen.

ESTHER ANGLOIS

LES PROVERBES DU ROY SALOMON. — *De la main d'Esther Anglois française. A Lislebourg en Écosse,* 1601. Dédié à Henri Vicomte de Rohan.

Livret calligraphié.

Bibliothèque Nationale (Mss. français, n° 14849).

QUATRAINS DU SIEUR DE PYBRAC, *gentilhomme françois, escrits en diverses sortes de lettres par Esther Anglois, françoise, l'an 1600.* — In-16 oblong, maroq. à compart. de petits fers sur les plats, fil., tr. dor. (*Clovis Ève ?*)

Ce manuscrit a appartenu à Ch. Nodier.

Esther Anglois, célèbre calligraphe de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, passa une partie de sa vie en Angleterre où elle épousa un M. Kello et où elle a produit presque tous ses rares chefs-d'œuvre, dit Ch. Nodier, qui en a admiré plusieurs dans la Bibliothèque Bodléïenne. Il ajoute que son délicieux manuscrit des *Quatrains de Pybrac* est le spécimen le plus complet qu'on puisse désirer des talents calligraphiques de cette dame, et qu'il voudrait détourner sur elle un peu de la faveur hyperbolique dont jouissent dans la librairie curieuse les moindres travaux de Jarry, de ses écoliers et de ses contrefacteurs.

Voir sur l'auteur, la Biographie Universelle, tome XIII, article *English*.

Vente Van der Helle, 200 fr.

FYOT (F.).

FÊTE DONNÉE A CHILLY, le 13 septembre 1770 à Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine et Mesdames de France. — In-8, maroq. citron mosaïqué de vert et de rouge, riches compart. doublé de maroq. rouge à compart. de couleurs, tr. dor.

Charmant manuscrit sur papier écrit par Fyot et qui fut offert à Marie-Antoinette, dont il porte les armes, en souvenir d'une fête que lui donna la Duchesse de Mazarin.

Reliure d'une grande richesse.

Collection de M. le Bon J. Pichon.

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA MARINE ROYALE DE FRANCE, depuis le commencement de la monarchie jusques à nos jours, par M. Poncet de la Grave, procureur général de l'Amirauté de France. *A Paris*, 1777. — Pet. in-4, mar. rouge doublé de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit de 478 pages sur papier écrit en entier de la main de Fyot en caractères imitant l'impression, et portant sa signature.

Il est orné de dessins à la plume, et aux armes de M. Sartines auquel il est dédié.

Vente Yemeniz, 305 fr.

Fyot a reproduit une quantité de pièces rares et uniques en caractères imitant l'impression.

On retrouve beaucoup de ses manuscrits en fac-simile dans les catalogues de ventes, surtout dans ceux de Chardin, Méon, de Soleinne.

PRIÈRES PENDANT LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE et autres exercices chrétiens. *A Chartres, par F. F. Fyot, écrivain en lettres d'impression*, 1780. — In-12, mar. br., dent., fil., tr. dor. (*Anc. dor.*)

Chef-d'œuvre d'écriture de Fyot. Les en-têtes, culs-de-lampe et lettres initiales sont dessinés à la plume. Sur le titre les armes : d'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux têtes de héron arraché et en pointe d'un gland de chêne. Initiales E. B., sommées d'une couronne de comte.

Vente Van der Helle, 70 fr.

GILBERT (Charles) 1642-1728.

Gilbert, élève de Jarry et maître d'écriture du grand Dauphin, passe pour être le calligraphe du temps qui a le plus approché du maître.

Gilbert a exécuté nombre de travaux pour le Roi. Les magnifiques volumes des *Campagnes du Roy* dans les Flandres, non signés, exposés à la Bibliothèque nationale, passent pour être de sa main.

On connaît aussi de lui divers livres de prières écrits pour le Grand Dauphin et le duc de Bourgogne.

Abrégé d'un Mémoire qui contient les moyens d'augmenter les Revenus du Roy en soulageant ses sujets (par De Launay du Plessis). — In-4, velours bleu doublé de satin, tr. dor.

Manuscrit sur vélin en caractères d'impression de 52 ff. ornés de lettres initiales et de fleurons peints. Il contient quatre tableaux synoptiques pliés.

Ce manuscrit fait pour le roi Louie XIV, et d'une belle calligraphie, est attribué à Gilbert et paraît avoir été exécuté vers 1690-1692.

Catalogue Leber. — Vente du Bon Pichon (1869), 200 fr.

Collection de M. Gustave de Villeneuve.

Abrégé de la marine du Roi, *au 1er janvier 1676.* — In-8, maroq. rouge doublé de tabis, fermoirs en vermeil. (*Anc. rel.*)

Manuscrit écrit par Charles Gilbert, élève du fameux Jarry. Il a été exécuté pour le ministre Colbert, dont le chiffre se trouve sur les fermoirs.

Vente du Cte de Mirabeau (1792).

Cartes des Marches et Mouvements et Plans de tous les postes occupés par l'armée du Roy commandée par sa Majesté en personne pendant la campagne de l'an 1675, contre les armées confédérées d'Espagne, de Hollande et de Lunebourg. — In-fol. maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Magnifique manuscrit de 89 feuillets de vélin encadrés de filets

d'or, le texte écrit en bâtarde et richement orné de peintures miniaturées à la gouache. Les initiales sont peintes en or.

Les peintures en or et en couleurs de ce beau volume se décomposent ainsi : un superbe frontispice avec figures allégoriques surmonté des armes du Roi. Le titre est écrit en lettres d'or sur fond d'azur.

30 cartes et plans très soigneusement écrits, dessinés et peints, comprenant l'ordre de bataille de l'armée du Roy. La carte générale de tous les postes occupés par l'armée du Roy en Flandres pendant la campagne, la marche du camp de Cateau-Cambrésis, etc... tous ornés de cartouches parsemés de figures allégoriques très bien peintes.

Ni le peintre ni le calligraphe n'ont signé. L'écriture est plus allongée et moins belle que celle de Jarry. On l'attribue généralement à Gilbert.

Ce manuscrit comme les suivants a été composé pour l'amusement du Roi.

Bibliothèque nationale, n° 7891 (Réserve).

CAMPAGNE DU ROY PENDANT L'ANNÉE 1676. — In-fol., maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Superbe manuscrit de 157 feuillets de vélin encadrés d'or. Le texte est écrit en belle bâtarde et les initiales sont peintes en or et en couleurs.

L'ornementation se compose d'un magnifique portrait de Louis XIV, peint en miniature, représenté en pied en costume de général romain, dans un paysage. — Un frontispice allégorique figurant la Royauté victorieuse, tenant à la main un drapeau sur lequel le titre est écrit, et traînée sur un char conduit par le Courage et la Valeur.

42 plans et ordres de bataille avec cartouches historiés.

La vue de l'armée du Roy deuant celle du prince d'Orange, avec un portrait très fin du Roi en médaillon est signée de J. Cotelle.

Bibliothèque nationale (n° 7892).

CAMPAGNE DU ROY EN L'AN 1677. — Un vol. in-fol., maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit de 114 feuillets de vélin encadrés de filets d'or. écrit en bâtarde avec lettres ornées peintes en or et couleurs, et orné de magnifiques miniatures. Il est composé comme suit :

Un portrait de Louis XIV à cheval en costume de général romain. La Renommée lui pose une couronne sur la tête. On peut attribuer cette belle miniature à Petitot. Elle est digne de lui.

Un frontispice représentant la monarchie française portée sur

un pavois par des figures allégoriques. Cette belle miniature de la grandeur du volume est signée *Bedau*.

Une dédicace, *Ludovico XIV Magno,* écrite en lettres d'or et signée de Chamlay, dans une draperie soutenue par des enfants.

Un second grand portrait de Louis XIV à cheval terrassant ses ennemis.

L'abrégé historique de la campagne écrit en bâtarde et 34 cartes et plans du siège de Valenciennes, du siège de Saint-Omer, etc., etc.,.. avec cartouches composés de personnages allégoriques et d'animaux, très finement peints.

Une magnifique miniature pliée, représente la *Bataille de Cassel.*

Bibliothèque nationale (n° 7893).

ARÉGÉ HISTORIQUE DE LA CAMPAGNE DE 1678. — In-fol., maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 76 feuillets écrits en bâtarde et orné de lettres peintes en or et couleurs et de tableaux en miniature.

Ce beau volume est composé comme suit :

Un superbe frontispice peint en miniature, signé *Bedau f.* représentant la France armée en guerre, entourée de figures allégoriques à l'action.

Le portrait de Louis XIV en médaillon posé sur une colonne tronquée. Autour, des personnages, la Force, la Sagesse, l'Histoire, le tout finement peint par Bedau.

Un feuillet pour la dédicace écrite en lettres d'or sur une draperie avec enfants et attributs.

Le premier feuillet est orné d'un sujet en tête peint en miniature et titre en lettres d'or. Un autre feuillet avec sujet en tête et plusieurs beaux culs-de-lampe dorés.

25 plans et sièges, plan du siège de la ville et citadelle de Gand, siège de la ville d'Ypres, etc.,... ornés de cartouches d'une curieuse finesse.

2 magnifiques miniatures pliées, *Le Bourgmestre de Gand présenté à Louis XIV* et *la Bataille de Saint-Denis* (cette dernière signée Bonnet).

Bibliothèque nationale (n° 7894.)

(*A suivre*). BARON ROGER PORTALIS.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JEAN POLONIUS

(Comte Xavier Labensky)

(FIN)

III

Jean Polonius, en 1830, semblait n'avoir que quelques efforts à faire encore pour atteindre à un des premiers rangs dans la littérature française : son nom était connu, le public attendait de lui une œuvre décisive. Cette œuvre se fit si longtemps attendre que quand elle parut, l'auteur avait eu le temps d'être oublié, sauf de quelques esprits versés dans les écrits du romantisme.

Comment expliquer ce silence, qui lui devint funeste? Ce ne fut ni lassitude, ni dédain, mais tout ensemble l'éloignement où il était de la France, et les circonstances particulières d'une époque peu propice, pensait-il, à une œuvre aussi étendue, aussi étrangère surtout aux préoccupations du moment, que l'était le poème d'*Érostrate* entrepris dès 1830. Il n'avait cessé d'y travailler depuis

cet *Empédocle*, qui en était comme l'avant-coureur. C'est onze ans seulement après la publication de ce dernier en 1829, que parut son nouveau poème. Bien qu'il porte la date de 1840, la *Bibliographie de la France* l'annonça dans son fascicule du 2 janvier 1841, sous le nº 42 (1). En voici la description :

Erostrate | Poème | par M. X. Labensky | auteur des poésies | publiées sous le nom de Jean Polonius | Paris | librairie de Charles Gosselin | 9, rue Saint-Germain-des-Prés | MDCCXL. In-8. Prix : 7 fr. 50.

2 ff. n. c. pour le faux-titre (au verso : *Imprimerie de H. Fournier et Cie | rue de Seine, 14 bis*). v-xii pp. pour la Préface, 306 pp. pour le poème, et 1 p. n. ch. pour la table. — Sur le titre, marque ordinaire de la librairie Gosselin : C. G. dans un fleuron (2).

C'est le premier et unique volume du comte Labensky, qui soit accompagné d'une Préface; en voici les passages les plus intéressants pour la genèse et l'appréciation de ce poème :

(1) Nous avons longtemps et vainement cherché *Erostrate* dans cet ouvrage (année 1841); parceque, à la table, le nom de l'auteur a été par erreur écrit *Lobensky*. — Un peu avant ou un peu après *Erostrate*, qui est comme à cheval sur les deux années 1840 et 1841, avaient paru les livres de vers suivants. En 1840 : *Feuilles aux vents*, par A. de Loy; *Béatrix*, par Saint-René Taillandier; *Poèmes rustiques*, par La Morvonnais; *Provence*, par Adolphe Dumas; *Primavera*, par Turquety; *la Divine Épopée*, par Soumet; *Onyx*, par Coran; *Solitudes*, par Juillerat; et parmi les innombrables poésies composées à l'occasion du retour des cendres de Napoléon, le *Retour de l'Empereur*, par V. Hugo, à côté de l'*Empereur n'est pas mort*, par Belmontet; *Sainte-Hélène et les Invalides*, par Ed. d'Anglemont; le *Retour*, par C. Delavigne, les *Funérailles de Napoléon*, par Louise Colet. — En 1841 : *Les Cloches*, par Lacretelle; *Chants civils et religieux*, par A. Barbier; *Psyché*, par A. de Laprade; les *Ternaires*, par A. Brizeux; *Esquisses poétiques de la vie*, par E. Alletz; *Amours de France*, par Ed. d'Anglemont; *Chants d'un prisonnier*, par A. Esquiros.

(2) Bibl. Nat. : Inventaire Ye 24866. — Nous conservons au nom de l'auteur l'orthographe que lui-même lui a donnée, quoique Sainte-Beuve et les Biographies écrivent *Labinsky*.

« Le poëme qu'on va lire était, sinon achevé, du moins conçu et exécuté en grande partie depuis longtemps. Plusieurs motifs, dont il serait superflu de fatiguer le lecteur, en ont jusqu'ici retardé la publication. L'un d'eux a peut-être été le peu de chance de succès que semblait promettre à un livre de ce genre la défaveur complète dans laquelle sont aujourd'hui tombés tous les sujets empruntés à l'histoire grecque ou romaine. Il se manifeste bien une certaine tendance à la réaction ; mais cette défaveur ne laisse pas d'être marquée encore ».

Cette première raison n'eut pas été très bonne, car à cette époque avaient déjà paru, et avec succès, plusieurs ouvrages dont le sujet était emprunté à l'antiquité, tels que les *Poésies romaines* de Jules Saint-Félix.

La vraie raison de ce délai, nous la trouvons dans la suite de la Préface :

« L'auteur eût volontiers traité de préférence un sujet moderne, s'il avait trouvé dans le moyen-âge, ou dans les temps plus rapprochés de nous, un nom aussi propre que celui d'Érostrate à personnifier poétiquement le caractère et la passion qu'il a voulu peindre. Mais cette passion, qu'on peut appeler l'ambition rentrée, Érostrate en était le type tout donné, et après avoir fait, pour ainsi dire, quelques façons avec son héros, le poète s'est décidé à suivre la pente qui l'entraînait vers lui. Si les formes qu'il a dû adopter courent le risque de paraître usées, il espère que, pour le fond du moins, son poème est bien de notre temps. Le nombre des Érostrate est en effet plus considérable qu'on ne pense à une époque comme la nôtre, où la démocratie sans cesse en action, et l'éducation toujours plus répandue, mettent chaque jour en mouvement dans la société plus de désirs et d'ambitions qu'il ne lui est possible d'en satisfaire. Le spectacle du présent n'aura donc pas été sans influence sur l'auteur, s'il a réussi à faire d'Érostrate ce qu'il a voulu en faire, c'est-à-dire un homme d'intelligence et d'imagination, un esprit doué peut-être de hautes facultés, mais qui, soit qu'elles aient manqué d'harmonie, soit que les circonstances ne lui aient point permis de les développer librement, les voit refoulées au-dedans de lui-même, et qui, furieux de se sentir noué de toutes parts, se

précipite de désespoir dans le crime, sans en connaître l'infamie et l'absurdité, mais pour agir au moins une fois, pour se venger sur autrui de sa propre impuissance, pour échapper enfin à ce qui est pour lui le plus grand des maux, l'oubli ».

Si la Révolution de 1830 et les années qui la suivirent, avaient pu offrir à l'auteur plus d'un type d'hommes que « l'ambition rentrée », comme il dit, a précipités dans la révolte ou le crime, présenter à ses méditations plus d'un exemple des passions, des convoitises d' « une démocratie sans cesse en action », il faut convenir aussi qu'en France les esprits étaient par cela même peu portés à sympathiser avec une œuvre conçue dans une pensée aussi hostile à l'ordre nouveau, ou, si l'on veut, à ce désordre nouveau. De là sans doute les hésitations du comte Labensky à achever ce poème, les délais apportés à sa publication.

En réalité, tout philosophique que soit son poème, le comte Labensky s'y écarte de ce désintéressement des choses de la politique, de cette réserve envers les partis qu'il avait ailleurs conseillés au poète :

Fuyons donc loin d'un siècle à nos vœux indocile !
Fuyons ses vains débats, son théâtre mobile,
Et laissons ses flatteurs, qu'il chassera demain,
Agiter pour lui plaire, à son avide oreille
Tous les graves hochets dont le bruit émerveille
Ce vieillard enfantin (1).

Représenter Érostrate comme un fou vulgaire, dont rien n'explique moralement l'action insensée et criminelle ; s'en tenir simplement à cette réponse que l'histoire a recueillie de lui : « Qu'il n'avait eu d'autre motif en incendiant le temple d'Éphèse que de faire parler de lui » ;

(1) IIe Recueil, p. 127 : *Aux Poètes.*

c'eût été enlever d'avance tout intérêt à un poème qui ne devait pas avoir moins de quatre chants. Aussi le comte Labensky en fait-il un personnage plus compliqué, dans lequel le bien et le mal, les qualités et les défauts, se mêlent étrangement, qui, comme Alexandre, dont sa pensée devança les projets grandioses sur l'Asie, aurait pu être un grand homme, et qui ne fut que le plus célèbre des incendiaires. Grand homme manqué, comme l'auteur en avait pu voir le type modernisé dans les révolutions qui, de 1829 à 1840, avaient agité l'Europe. Voici comment, dans sa Préface, il parle de la conception qu'il se fit de son héros.

« L'incendie, dit-il, eut lieu, comme on sait, dans la nuit même où naquit le grand Alexandre... La coïncidence de ces deux faits, et le rapprochement naturel qui en découle entre deux destinées si différentes, entre l'immortalité du crime et celle du génie, entre la rêverie et l'action, entre la fièvre ambitieuse qui désire et la puissance qui réalise, ont semblé à l'auteur ne devoir point être perdus pour la poésie... Il a peint les concitoyens d'Érostrate... comme un peuple mou, efféminé, abâtardi par son climat... Leurs mœurs appartenaient à l'extrême démocratie ; on connait leur proverbe : « Si quelqu'un veut primer à Éphèse, qu'il aille primer ailleurs... »

L'idée qu'Érostrate, malgré la folie barbare de son action, valait peut-être au fond mieux qu'elle, et pouvait être animé de sentiments généreux, avait déjà frappé Verri, qui, à la suite de ses *Nuits romaines* (1), lui a consacré quelques pages. L'auteur n'a eu connaissance de cet ouvrage qu'après avoir achevé le sien, et si l'on prend la peine de les comparer l'un à l'autre, on verra qu'ils offrent peu de points de ressemblance. Il a profité toutefois de quelques pensées de Fontenelle, qui, dans l'un de ses *Dialogue des Morts* (2), met en présence Alexandre et Érostrate, en cherchant à établir que les

(1) Parues en 1780. Le comte Verri a écrit aussi une *Vie d'Érostrate*, traduite en français par Lestrade (1826).

(2) Parues en 1683.

actions si différentes du conquérant et de l'incendiaire partaient au fond du même principe ».

Le sujet, dans sa généralité philosophique, était un peu dans l'air, du moins dans l'air que respirait le parti royaliste en France et ailleurs. Dans un tout autre ton, qui n'avait rien de commun avec le romantisme, Berchoux, l'auteur de la *Gastronomie,* n'avait-il pas publié, dès 1829, *les Encelades modernes,* et en 1840 même, Auguste Barbier ne composa-t-il pas, lui aussi, un *Érostrate?*

Suivant le plan que le comte Labensky s'était tracé, son *Érostrate* est donc un Ionien, doué de tous les talents que donne une haute culture : il est poète, il a étudié la philosophie sous Platon, remporté plus d'une couronne dans les jeux Olympiques. Que lui manque-t-il donc pour être un grand homme, pour acquérir une gloire pure?

Que veut-il donc ? où tend sa mobile nature ?
Que cherche-t-il ainsi, courant à l'aventure ?
Quelque chose de neuf, de hardi, d'imprévu,
Quelque fait éclatant qu'on n'ait point encore vu...
Crime ou vertu, n'importe ! — Il suffit qu'il saisisse ;
Que son nom d'un seul coup, frappe, étonne, éblouisse...

La solitude farouche où il vit augmente encore l'acuité, la bizarrerie de ses désirs. La Grèce qu'il admire, il la jalouse aussi; il la jalouse pour sa patrie, et pour le reste de l'univers.

La Grèce, dans les cieux levant sa tête altière,
Semble du monde entier concentrer la lumière !
Là seulement on pense, on agit, on produit ;
Le reste vit pour vivre, ou germe dans la nuit.
Quoi donc ! — tout l'univers est-il là ? — cette enceinte
Qu'anime le génie et la la liberté sainte,
Ne peut-on l'agrandir ? — chez les peuples épars
Transporter le flambeau de la guerre et des arts ?

Oui, les temps sont venus ! cette palme éclatante,
N'attend plus, pour tomber, qu'une main qui la tente ;
L'univers confondu veut sortir du chaos ;
La Grèce appelle un maître, et la terre un héros !..

C'est l'internationalisme césarien au IVe siècle avant J.-C. Voilà le point de départ : la fable se complique par l'amour d'Érostrate pour une jeune fille, Ithis, qu'il dispute à un rival, Thoas, le favori des Éphésiens. Pour écarter ce rival, toujours victorieux à la course, au disque, aussi habile dans l'art de la tribune que dans ceux du gymnase, Érostrate rentre dans la vie active ; mais il est vaincu, toujours vaincu. Alors son ambition et son amour, également déçus, le portent à commettre le crime qui a porté son nom jusqu'à nous. Telle est la marche du poème.

L'auteur l'a divisé en six parties ou chants, bien qu'elles ne portent pas ce nom, et qui répondent aux diverses phases par lesquelles le récit se hâte vers le dénouement. Ce sont : *le Matin* (pp. 1-50) ; *le Gynécée* (pp. 51-84) ; *l'Hippodrome* (pp. 85-132) ; *le Bois Sacré* (pp. 133-204) ; *le Temple* (pp. 205-250) ; *l'Incendie* (pp. 251-306).

Le défaut de l'œuvre n'est ni dans le plan, habilement formé et conduit, ni dans les descriptions et les épisodes, heureusement empruntés aux mœurs de la belle antiquité hellenique, mais dans le héros même, qui à l'ingratitude de la matière, ajoute la monotonie. Érostrate est un personnage franchement ennuyeux ; et la variété des tableaux : scènes pittoresques du Gynécée et de l'Hippodrome, pompes religieuses de la consécration de la couronne remportée par Thoas à la Déesse, description des splendeurs artistiques du temple d'Éphèse, de ses prêtres, de la foule d'adorateurs qui s'y presse, péripéties et terreurs de l'incendie qui anéantit tant de trésors de l'art antique, tout cela n'y fait rien ; Érostrate jette un froid que rien ne peut réchauffer, et une sorte de nuit opaque que tout l'éclat de la poésie ne peut percer.

Il y a d'ailleurs évidemment disproportion entre l'œuvre et le sujet, qui aurait beaucoup gagné à être traité plus succinctement, dans la dimension, et avec la variété de rythmes que l'auteur avait données à son *Empédocle*.

Ce défaut cependant laisse subsister la grande valeur littéraire de l'œuvre, et n'atténue pas le caractère de poète philosophique qui reste bien le caractère dominant de Jean Polonius.

Le succès ne répondit pas à l'attente de l'auteur. Sainte-Beuve, qui choisit, en 1840, l'apparition d'*Érostrate* pour apprécier l'œuvre entière de l'auteur, fut presque sévère pour ce poème. Il est vrai qu'il n'apprécie pas, en général, assez haut le caractère philosophique des deux grands poèmes de Labensky. Du premier, *Empédocle,* il ne dit rien, le mentionnant à peine; du second, *Érostrate,* il n'en donne qu'une analyse, et passe dédaigneusement comme devant une œuvre trop en dehors du courant des émotions françaises à cette époque :

« Son Érostrate, dit-il, est un grand homme manqué qui, de mécompte en amertume, arrive lentement, par degrés, à son exécrable projet. Six chants sont nécessaires à la conduite et à la conclusion de cette pensée. On suit Érostrate dans le Gynécée, dans l'Hippodrome, au Bois sacré; les peintures locales que promettent ces divers titres sont exécutées avec étude, conscience, talent. Et pourtant le poème a-t-il vie? et tout ce travail est-il venu avec bonheur? Se peut-il même jamais qu'un long ouvrage de cette sorte, conçu et réalisé loin de la France, y arrive à point, et y paraisse juste dans le rayon? » (1).

Charles Asselineau, qui a bien marqué le caractère philosophique des poésies de Labensky, préfère cependant à *Érostrate,* le poème d'*Empédocle* dont il a dit :

(1) *Portraits contemporains.* Paris, 1889, III, 298.

« L'auteur avait été plus heureux dans *Empédocle*, poème du même genre, où se trouvait en germe la pensée développée plus tard dans *Érostrate*, mais expliquée dans une forme plus serrée et en même temps plus variée » (1).

Cette préférence ne l'empêche pas de reconnaître de grandes beautés dans le poème de 1840, qu'il apprécie ainsi :

« Érostrate, sa dernière œuvre, publiée en 1839 (*sic*), donne la mesure de son ambition plutôt que la mesure de son talent ; non pas qu'il ne se trouve dans ce poème mûrement conçu et largement développé (il a plus de trois cents pages) de grandes beautés poétiques. Il y règne un sérieux, une solennité de tragédie ou d'épopée. La fable est profondément méditée et conduite avec l'art des grands poètes. Dans Érostrate, le poète a personnifié tous les désespoirs, tous les désenchantements, cette lutte de l'ambition et du dégoût qu'on a longtemps appelée, vers 1820, *le mal du siècle*. Aussi, le peu de succès que ce poème a obtenu lors de son apparition doit-il s'expliquer surtout, suivant moi, par un anachronisme. Venu dix ans plus tôt, il eût trouvé à qui parler ; il eût été à l'unisson des âmes et des esprits. »

Tels sont les trois volumes qui composent les œuvres complètes du comte Labensky, avec quelques petites pièces, comme *Ixion* et *Trente ans*, qu'on pourrait encore glaner dans quelques recueils poétiques de l'époque. Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur cette œuvre, l'auteur nous apparaît sous le double caractère d'un élégiaque très empreint de l'esprit moderne, de la passion d'un désespéré plutôt que d'un don Juan anglais ou castillan comme Byron ou Musset ; et d'un poète philosophique, moins profond sans doute que Vigny, et moins pur dans la forme, mais ayant

(1) *Mélanges tirés d'une petite Biblioth. romant.*, p. 89. — Dans les recueils de 1827 et de 1829, Asselineau signale surtout : *L'Exil d'Apollon*, le monologue d'*Empédocle, la Folle, les Cygnes, Stances à un ami*, la *Jeune veuve, Au bord de l'eau, A la Perfection.*

le mérite d'être entré l'un des premiers, peut-être même le premier dans cette voie. Le jugeant sur ses élégies plus que sur ses autres poèmes, Sainte-Beuve, dans une page, où il n'y a assurément aucune complaisance, et peut-être un peu de sévérité, l'a finalement jugé ainsi :

« La langue poétique intermédiaire dans laquelle Jean Polonius se produisit, a cela d'avantageux qu'elle est noble, saine, pure, dégagée des pompons de la vieille mythologie, et encore exempte de l'attirail d'images qui a succédé : ses inconvénients, quand le génie de l'inventeur ne la relève pas fréquemment, sont une certaine monotonie et langueur, une lumière peu variée, quelque chose d'assez pareil à ces blancs soleils du Nord, sitôt que l'été rapide a disparu ».

En somme, sa conclusion, qui nous semble un peu étroite, est celle-ci :

« M. Labensky restera pour nous Jean Polonius, l'auteur des élégies, élégies douces, senties, passagères, qui, avec quelques-unes d'Ulric Guttinguer, ont droit d'être comptées dans le cortége d'Elvire. Empédocle fut un premier pas vers le poème philosophique... Lamartine, le plus lyrique de tous, a suivi cette marche... Elle est surtout très sensible chez M. Labensky.

« *Le Luth abandonné* exprime avec mélodie cette dispotion touchante » (1).

A partir de 1840, le silence se fit sur Jean Polonius et le comte Labensky. Peut-être ce nouveau nom dérouta-t-il le public, auquel le nom de Jean Polonius, avec son mystère et sa pointe d'originalité, était devenu familier. Sa renommée fut comme celle d'un écrivain mort jeune, dont la mémoire reste chère à quelque amis, tout en s'affaiblissant graduellement dans l'ombre des années. Le comte Labensky, qui devait survivre encore quinze ans

1) *Portraits contemporains*. Paris, 1889, III.

à *Érostrate,* ne fit rien d'ailleurs pour se rappeler au public de France, qui n'apprit que vaguement sa mort, sans peut-être la rattacher au romantique Jean Polonius. Dans ses vers, il accuse quelquefois le sort; et, dans sa carrière littéraire du moins, il eut bien un peu à s'en plaindre : de moindres poètes que lui, tels qu'Antony Deschamps, par exemple, acquirent un plus grand renom. Ami de la France, il mourut presque au lendemain d'une guerre cruelle qui avait armé l'une contre l'autre sa patrie d'adoption et sa patrie d'origine, et avant que les deux peuples ne fussent revenus à leurs sympathies naturelles. Ce ne fut pas une de ses moindres tristesses (1).

EUGÈNE ASSE.

(1) Ce qui ne l'empêchait pas de défendre la Russie contre les écrivains qui la montraient sous un jour peu favorable, comme il avait fait, au mois de septembre 1843, en répondant au livre de M. de Custine, paru au mois de mai précédent, dans l'opuscule suivant :

Un mot | sur l'ouvrage | de M. de Custine, | intitulé : | *La Russie en 1839*, | *par un Russe.* | *Paris,* | *typographie de Firmin Didot frères,* | *imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, n° 56.* | 1843. In-8° de 98 pp. y compris le faux-titre et le titre. (Bibl. Nat., Inventaire, M. 34629.)

Signalons encore une pièce de Polonius dans les *Annales romantiques,* de 1834 ; et, dans la *Revue française,* de septembre 1829 (t. XI, p. 280), un compte rendu d'*Empédocle,* où on lit : « Le style est correct, les expressions en sont justes; mais il n'a pas toujours assez de souplesse ni d'élégance, et n'indique pas un sentiment assez délicat de l'harmonie. Les autres pièces, généralement coupées en stances régulières, sont de véritables *Méditations* ».

Guillaume Guerson de Villelongue

Une petite plaquette gothique de 28 feuillets, *Confessionale, seu de modo confitendi et de puritate conscientiæ,* de Saint Thomas d'Aquin, imprimée à Paris par Guillaume Guerson de Villelongue et par Estienne Jehannot, sans date, a figuré récemment dans deux catalogues, celui du libraire Halle, de Munich, et celui de la bibliothèque de sir Lewis Molesworth, qui a été vendue aux enchères à Londres.

C'est, croyons-nous, la quatrième pièce citée au nom de Guillaume Guerson. Les trois autres, l'*Horloge de la passion nostre seigneur contenant XXIIII heures dispousant ung chascun a piete et deuotion et de la mort la meditacion;* les *Noelz tres excelens et contemplatifz lesquelz chantent les filles rendues, par deuotion,* et la *Devote contemplation exitant a la crainte de dieu moult utile et propice a ung chacun pecheur voulant penser de son salut Laquelle chantent les filles repenties a paris par deuotion,* sont, comme le *Confessionale,* sans date, et leur impression a été fixée par les bibliographes aux environs de l'année 1520. M. F.-A.-G. Campbell, qui a le premier signalé l'existence de Guillaume Guerson et qui a réimprimé les *Noelz* et la *Dévote contemplation* dans le *Bulletin du Bibliophile belge* en 1856 (t. XII, pp. 241 et ss.), a même cru devoir en placer l'impression vers l'année 1532.

Ces pièces sont plus anciennes qu'on ne l'avait cru, elles ne peuvent pas être postérieures au mois de janvier 1503 (n. st.), Guillaume Guerson étant mort entre le 9 août 1502 et le 31 janvier suivant. Le *Confessionale,* qui porte aussi le nom d'Estienne Jehannot, doit même être des dernières années du XVe siècle, car on ne connaît plus de volume daté au nom de cet imprimeur après 1497.

Un acte du censier de Ste-Geneviève-du-Mont nous apprend que le 9 août 1502, « maistre Guillaume Guerson, libraire »

fut ensaisiné pour un achat de rente sur une maison de l'ancien cloitre S[te]-Geneviève, contiguë au Cimetière-aux-Clercs (1).

Un autre acte du même censier nous apprend que le 31 janvier suivant ses héritiers disposaient de sa succession (2). Il porte en substance que le 31 janvier 1502 (1503, n. st.), Gabriel de Chamaleaux (3), écuyer, sieur dudit lieu, au diocèse du Puy, tant en son nom que comme se portant fort de Pierre, Raoullant, Jeanne et Antoine Guerson et de Guito Pacanelle (?), ses frères et sœurs (ses beaux-frères et belles-sœurs), habitant au dit lieu, héritiers seuls et pour le tout de maître Guillaume Guerson, cèdent à maître Durand Gerlier, libraire, la moitié de la maison où habitait le dit Guerson, au Mont S[te]-Geneviève, en face le collège de Reims, au coin de la rue des Sept-Voyes et de la rue des Amandiers, ainsi que des créances appartenant à la succession (parmi lesquelles une rente due par Michel Thoulouse, sans doute l'imprimeur de ce nom). Gerlier leur donne en échange des terres lui appartenant à Groslay et aux environs.

Guerson n'est qualifié dans cet acte ni libraire ni imprimeur, et un doute pourrait naître sur son identité avec notre Guillaume Guerson, mais la maison dont il s'agit est bien celle qu'indiquent les colophons des plaquettes à son nom.

Nous ne connaissons pas le colophon du *Confessionale;* celui de l'*Horloge de la passion* est ainsi libellé : « Nouuellement imprime par maistre Guillaume Guerson de ville longue studiant a Paris, demourant en lostel de maistre Jehan de Fonte, deuant le college de Reims pres saincte Geneuiefue » (4); cette pièce nous paraît la première en date après le *Confessionale ;* Guerson ne possède pas encore la maison où il exerce et qui appartient à Jean de Fonte. Le colophon des *Noelz tres excelens* est à peu près identique : « Imprimes par maistre Guill'e guerson de ville longue demourant deuant le college de reins pres saincte Geneuiefue » (5). Celui de la

(1) Archives Nationales, S 1650, f° 52 (1).

(2) Archives Nationales, S 1650, f° 173 (1).

(3) Peut-être *Chamalières*, canton de Vorey, arrondissement du Puy.

(4) Brunet (III, 336); l'exemplaire de Cigongne, qu'il cite, est aujourd'hui à Chantilly dans la bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale.

(5) Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild (I, 1016); Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon (1897, n° 918).

Dévote contemplation est plus détaillé : « Imprimee par maistre Guill'e Guerson de Villelongue demourant devant le colliege de reins en lostel qui fait le coing du coste saincte Geneuiefue »(1).

En face le collège de Reims, rue des Sept-Voyes (aujourd'hui rue Valette), était la rue des Amandiers (aujourd'hui rue Laplace); c'est donc au coin de ces deux rues qu'habitait Guerson, situation de la maison vendue pour moitié à Durand Gerlier. C'était le coin *du côté de Ste-Geneviève,* or un acte du 21 avril 1505 (2), par lequel Durand Gerlier se rendit acquéreur de l'autre moitié de cette maison, indique qu'elle était contiguë au collège de Fortet, c'est-à-dire effectivement de ce même côté.

Il y a donc identité absolue entre les deux maisons et par suite entre les deux Guillaume Guerson. Plus tard la maison de Guerson porta l'enseigne de la Bible d'Or, et à la fin du XVIe siècle une seconde enseigne, celle du Pot-à-Moineaux. La maison qui faisait l'autre coin de la rue des Amandiers était, en 1502, une maison neuve, portant pour enseigne l'Image St-Étienne et appartenant à l'imprimeur Félix Baligault qui y exerçait.

La vente de la maison à Durand Gerlier et les noms de tous les héritiers de Guillaume Guerson, ne permettent pas de croire qu'il eut un fils portant le même prénom, qui lui aurait succédé et qui serait l'imprimeur de ces petites plaquettes.

PH. RENOUARD.

(1) Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild (I. 1015) Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon (1897, n° 919); ces deux pièces existent aussi à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

(2) Archives Nationales, S 1650, f° 174 (1).

LE BARON

JÉROME PICHON

1812-1896

(FIN)

1866

Sur les monnaies d'or de Saint Louis, par M. le baron Jérôme Pichon, membre de la Société française de numismatique et d'archéologie. *Paris, imprimerie de A. Pillet fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins, 5,* 1866, gr. in-8.

8 pp. y compris le titre.

Tirage à part, sur papier de Hollande, d'un article inséré dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie* de 1866, pp. 181-186.

La Chasse dv lovp necessaire a la maison rvstiqve par Iean de Clamorgan Seigneur de Saane, premier capitaine de la marine de Ponant, en laquelle est contenue la nature des loups et la maniere de les prendre tant par chiens, filets, pieges, qu'autres instruments; le tout enrichy de plusieurs figures et pourtraicts, representez apres le naturel. Av Roy Charles IX. Nouvelle édition avec une préface par le comte A. d'Houdetot, des notices généalogique et bibliographique par le baron J. Pichon, et un Essai sur les différentes éditions de la Maison rustique par L. Bouchard-Huzard. *A Paris, Mme Ve Bouchard-Huzard, imprimeur et libraire, rue de l'Éperon,* 5, M DCCC LXVI, in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre rouge et noir; 104 pp.; et 2 ff. n. chiffrés.

Pp. 7-16, Notice généalogique et Notice bibliographique, signées chacune : Le Baron Jérôme Pichon.

Tiré à 150 exemplaires snr papier vergé et 6 sur vélin.

Le Fauconnier parfait ou Méthode pour dresser et faire voler les oiseaux pour le vol de la perdrix, où il est ensei-

gné à bien tenir les oiseaux pour qu'ils soient en état de donner du plaisir, les guérir de leurs maladies & les prévenir ; avec le portrait ou description de celui qui veut être fauconnier & quels oiseaux on doit avoir selon les lieux où l'on habite. Par M. de Boissoudan. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles*. (Impr. Lahure), M DCCC LXVI pet. in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre ; XII pp. pour la préface de M. le baron Jérôme Pichon et de M. le baron du Noyer de Noirmont ; et 72 pp.

Cette plaquette, datée de 1866, est un tirage à part des *Mélanges de littérature et d'histoire*, datés de 1867.

Note sur la XXVe nouvelle de la Reine de Navarre. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles* (Impr. Lahure), M DCCC LXVI, pet. in-8.

11 pp. y compris le titre. Couverture non imprimée. — Cette plaquette datée de 1866, est un tirage à part des *Mélanges de littérature et d'histoire* datés de 1867.

Signé : Le baron Jérôme Pichon.

1867

Chasses du Roy et la quantité de lieuës que le Roy a fait tant à cheval qu'en carosse pendant l'année 1725. Par le sieur Mouret. Imprimé précipitamment par Collombat I. O. D. R. (*Paris, imprimerie Lahure*), pet. in-8.

XII pp. pour le faux-titre, le titre et la préface ; et 15 pp.

Tirage à part des *Mélanges de littérature et d'histoire* de 1867. La préface est datée du 15 janvier 1867 et signée : Le Baron J. Pichon.

1872

Notes prises sur l'inventaire du mobilier de Madame la Comtesse Du Barry sous la Terreur. Lettre de M. le baron Jérôme Pichon. *Paris, Auguste Aubry, éditeur, libraire de la Société des Bibliophiles françois, 18, rue Séguier (ancien hôtel du chancelier d'Aguesseau)*, 1872, in-8.

10 pp. y compris le titre ; et 1 f. non chiffré. Couverture imprimée.

Tirage à part d'un article publié dans le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 avril 1872, pp. 179-186.

Tiré à petit nombre sur papier vergé, 6 exemplaires sur papier vélin 2 sur papier chamois et 4 sur parchemin.

1873

Voyage de Lister à Paris en M DCX CVIII, traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des Bibliophiles françois. On y a joint des extraits des ouvrages d'Evelyn, relatifs à ses voyages en France de 1648 à

1661. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles*, MDCCCLXXIII, in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre : iij pp. pour la liste des membres de la Société ; xxxviii pp. pour l'avertissement, John Evelyn ; et 344 pp. planche gravée.

Ouvrage traduit par M. de Sermizelles et annoté par MM. le baron J. Pichon, de Sermizelles, Paulin Paris et Clément de Ris. La justification du tirage n'est indiquée ni sur les exemplaires, ni dans l'Annuaire de la Société des Bibliophiles.

Guise au XVIIIe siècle, d'après les mémoires de I.-M. Crommelin de Saint-Quentin. Communication faite à la Société archéologique de Vervins par M. le baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français, membre correspondant. *Vervins, Typographie & lithographie de A. Flem*, M DCCC LXXIII, in-4.

24 pp. y compris le titre.

Extrait du Bulletin de la *Thiérache*, société archéologique fondée, en 1872, par M. Étienne Pichon, sous-préfet à Vervins, fils de M. le Baron J. Pichon.

Tiré à 110 exemplaires numérotés, dont 10 sur papier vergé.

Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758, précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux et d'objets mentionnés dans le Journal et dans l'introduction. *Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, M DCCC LXXIII*, 2 vol. in-8.

Tome I : 2 ff. pour le faux-titre et le titre rouge et noir; iiij pp. (Justification du tirage et liste des membres de la Société); 1-426 pp.; et 1 f.

Frontispice gravé par Gaucherel d'après un dessin de Boucher; en tête de l'*Introduction*, vignette d'après G. de Saint-Aubin, gravée par Hédouin.

Tome II : 2 ff. pour le faux-titre et le titre rouge et noir; 11 pp. (Avertissement de M. Louis Courajod); 398 pp.; et 1 f.

Tiré à 360 exemplaires dont 30 de format in-4 sur papier de Hollande et 30 de format in-8 sur papier ordinaire pour les membres de la Société. Couverture imprimée.

Pages ccxxv-ccxxvi du tome I : « Notes supplémentaires signées : Bon J. Pichon, Mai 1874, en l'absence de M. Courajod. »

1875

Note sur les anciennes cartes des environs de Paris.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1875, pp. 136-137.

Signé : Bon J. Pichon.

Note sur la taxe de balayage établie par la loi du 26 mars 1873 (*Honfleur, impr. Ch. Leveillé*), in-8.

4 pp. — Note signée : Le Baron J. Pichon, propriétaire, quai d'Anjou, 17, à Paris.

Lettre relative à l'impôt sur le balayage. *Sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur,* in-8.

3 pp. — Lettre signée : Le B°ⁿ J. Pichon, propriétaire, quai d'Anjou, à Paris.

1876

État de distribution des présens de la corbeille de Madame la Dauphine (Extrait du volume des *Mélanges* de 1877 & tiré à vingt-cinq exemplaires non mis dans le commerce, avec la permission de la Société des Bibliophiles). *Paris* (Imprimerie Lahure), MDCCCLXXVI, pet. in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre : et 31 pp. Couverture non imprimée.
Préface signée : Le Baron J. Pichon.
Cette plaquette, datée de 1876, est un tirage à part des *Mélanges* de 1877.

1877

Instruction pour le Vidame de Chartres (Louis de Rouvroy, depuis duc de Saint-Simon). (Extrait du volume des *Mélanges* de 1877 & tiré à trente exemplaires non mis dans le commerce, avec la permission de la Société des Bibliophiles). *Paris* (Impr. Lahure), MDCCCLXXVII, pet. in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre ; 22 pp. ; et 1 f. non chiffré. Couverture non imprimée.
Notice signée : Le Baron J. Pichon.

Note sur le plan de Gomboust. (Extrait du volume des *Mélanges* de 1877 & tiré à trente exemplaires non mis dans le commerce, avec la permission de la Société des Bibliophiles). *Paris* (Typographie Lahure), MDCCCLXXVII, pet. in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre ; 9 pp. ; et 1 f. non chiffré.
Préface signée : Le Baron J. Pichon.
L'exemplaire sur vélin, qui a exactement le même nombre de pages, porte la date de 1876 ; son titre est ainsi modifié : Notes sur le plan de Gomboust. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles*, MDCCCLXXVI.

Une Entrevue de mariage sous Louis XIV. Lettre à Monsieur R. (Extrait du volume des *Mélanges* de 1877 & tiré à trente exemplaires non mis dans le commerce, avec la permis-

sion de la Société des Bibliophiles). *Paris* (Typ. Lahure), MDCCCLXXVII, pet. in-8.

2 ff. pour le faux-titre et le titre; et 11 pp. Couverture non imprimée. Signé : Le Baron Jérôme Pichon.

1878

Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, par le Bon Jérôme Pichon, président.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1878, tome V, pp. 65-68.

Catalogue de l'argenterie ancienne appartenant à M. le Baron J. P., dont la vente a eu lieu par le ministère de M. Pillet, commissaire-priseur, assisté de M. Charles Mannheim, expert, Hôtel Drouot, salle no 1, les mercredi 12 et jeudi 13 juin 1878, à 2 heures précises. Exposition particulière le lundi 10 et publique le mardi 11 juin, de une heure à cinq heures. *A Paris, chez MM. Ch. Mannheim, expert, rue Saint-Georges, no 7, et Pillet, commissaire-priseur, rue Grange-Batelière, no 10,* MDCCCLXXVIII, gr. in-8 (et aussi gr. in-4.)

xi pp. pour le titre portant la marque typographique de l'auteur, l'avertissement (notice sur les poinçons des orfèvres, non signée, mais par le Baron Pichon); et 35 pp. Page 29, dessin représentant le chef-d'œuvre fait, en février 1646, par Pierre Baille, reçu maître orfèvre le 27 mars suivant. Couverture imprimée.

Il a été tiré deux exemplaires sur vélin.

Un album comprenant dix-huit planches, représentant les pièces principales d'orfèvrerie ancienne, a été fait par M. Geoffrey; il se trouvait chez M. Janin, orfèvre, boulevard des Italiens, 14, et chez M. Morgand, libraire, 55, passage des Panoramas. Il est devenu très rare.

1880

Observations relatives à un tableau de l'époque Louis XIII, représentant les juges consuls.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1880, tome VII, pp. 34-35.

Deux reliures en mosaïque du XVIIIe siècle de la bibliothèque du comte d'Hoym.

Lettre adressée par M. le Baron J. Pichon à MM. Morgand et Fatout, au sujet de ces deux reliures, datée du 14 novembre 1880 et imprimée dans le *Bulletin mensuel* de la librairie Morgand et Fatout, de novembre 1880 (n° 12), pp. XXVIII-XXXVI (avec 2 planches en couleur).

Vie de Charles-Henry Comte de Hoym, Ambassadeur de Saxe-Pologne en France et célèbre amateur de livres, 1694-1736, publiée par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, chez Techener, libraire de la Société des Bibliophiles, rue de l'Arbre-Sec, 52,* (Impr. Lahure), MD CCCL XXX, 2 vol. in-8.

Tome I : xxxix pp. y compris le faux-titre et le titre rouge et noir, la liste des membres de la Société, la table des chapitres et la préface de M. le baron Jérôme Pichon; 1 p. non chiffrée pour les *errata*; et 247 pp. Frontispice gravé, portrait du comte d'Hoym, gravé par Morse, d'après Rigaud, têtes de chapitres, lettres ornées et fac-simile de fers et de reliures.

Tome II : viii pp. pour le faux-titre, le titre et la table des chapitres; et 359 pp. Couverture imprimée. Aucune indication de tirage dans les exemplaires, ni dans l'Annuaire de la Société.

1882

Une Représentation théâtrale dans un village de Brie au XVIe siècle.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1882, tome IX, pp. 77-80.

Signé : Baron J. Pichon.

Notes sur la chapelle des orfèvres, contenant des renseignements inédits sur Germain Pilon, Jean Cousin et autres artistes du XVIe siècle, par le Baron J. Pichon. *Paris,* 1882, in-8.

16 pp. y compris le titre. Couverture imprimée.

Tirage à part d'un article paru dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* 1882, tome IX, pp. 95-108.

1883

Analyse d'une correspondance des d'Humières, provenant du château de Monchy près Compiègne, par le Baron J. Pichon. *Compiègne, imprimerie Henry Lefebvre, rue Solférino, 31,* 1883, in-8.

67 pp. y compris le faux-titre et le titre portant la marque typographique de l'auteur.

Tirage à part d'un article paru dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne,* tome VI.

Tiré à 50 exemplaires.

Catalogue de livres rares et curieux, principalement sur l'histoire de France, composant la bibliothèque de feu M. Grangier de la Marinière, ancien député de la Nièvre,

ancien préfet de la Haute-Marne, ancien membre de la Société des Bibliophiles françois, précédé d'une notice bibliographique par M. le baron J. Pichon. Vente du 18 mai au 1er juin 1883. *Paris, Ve Ad. Labitte*, 1883, in-8.

xvi-313 pp. — Pp. vii-xi, notice biographique signée X...; pp. xii-xvi, notice sur M. Grangier de la Marinière et sur les principaux livres de sa bibliothèque, signée : Baron J. Pichon.

1885

Contrat de mariage de Germain Pilon, 27 avril 1567. Communication de M. le Baron Jérôme Pichon.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1885, pp. 176-181.

Catalogue de tableaux anciens, dessins, gravures, objets d'art et de haute curiosité du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes, médailles, livres, riche mobilier du XVIIIe siècle, composant la collection de M. le comte de la Béraudière. Vente en son hôtel, 12, rue de Poitiers, du 18 au 30 mai 1885. *Mannheim, Féral, Porquet*, etc., gr. in-8.

2 ff., iii-182 pp. — Pp. i-iii, notice signée : Baron J. Pichon.

1889

Note sur Antoine Vérard, libraire de Paris, et sa famille.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1889, pp. 81-85.
Signé : Baron J. Pichon.

1892

Le Viandier de Guillaume Tirel dit Taillevent, enfant de cuisine de la reine Jehanne d'Évreux, queu du roi Philippe de Valois et du duc de Normandie, Dauphin de Viennois, premier queu et sergent d'armes de Charles V, maistre des garnisons de cuisine de Charles VI, 1326-1395. Publié sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec les variantes des mss. de la Bibliothèque Mazarine et des Archives de la Manche, précédé d'une introduction et accompagné de notes par le Baron Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois, et Georges Vicaire. On y a joint des pièces originales relatives à Taillevent, les reproduc-

tions de ses sceaux et de son tombeau, la réimpression de la plus ancienne édition connue de son livre, une édition nouvelle du plus ancien traité de cuisine écrit en françois et une table des matières. *A Paris, se vend chez Techener,* MDCCCXCII, in-8.

3 ff. blancs; 3 ff. non chiffrés pour le faux-titre, le titre rouge et noir, la table des chapitres et des planches; LXVIII pp. pour l'introduction et la bibliographie des manuscrits et imprimés du *Viandier;* 178 pp.; 1 f. non chiffré pour la justification du tirage et l'achevé d'imprimer (*Châteaudun, imprimerie Joseph Pigelet, pour H. Leclerc et P. Cornuau, successeurs de Techener*); et 2 ff. blancs; 7 planches hors texte et 3 dans le texte. Tiré à 350 exemplaires dont 50 de format petit in-4 sur papier de Hollande et 300 de format in-8 sur papier vélin du Marais, plus un exemplaire sur vélin et trois sur papier de Hollande (in-4), non numérotés et non mis dans le commerce.

Le Viandier de Taillevent, par le Bon Jérôme Pichon, Président de la Société des Bibliophiles françois, et Georges Vicaire (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*). *Paris, librairie Techener* (*H. Leclerc et P. Cornuau*), *219, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Alger,* 1892, in-8.

14 pp. y compris le faux-titre et le titre, et 1 f. blanc.
Tirage à part d'un article publié dans le *Bulletin du Bibliophile,* livraison de mars-avril 1892, pp. 134-141.

Supplément au *Viandier de Taillevent.* — Le manuscrit de la bibliothèque du Vatican, publié avec Avant-Propos, notes et table par le Baron Jérôme Pichon et Georges Vicaire. (*Châteaudun, imprimerie Joseph Pigelet, pour H. Leclerc et P. Cornuau, successeurs de Techener, septembre 1892*), in-8.

La pagination de ce supplément fait suite à celle du *Viandier.*
Même tirage que pour l'ouvrage inscrit précédemment.

1893

Mémoire sur Mr du Fresnoy, bibliophile du XVIIe siècle, et sur sa famille, par M. le Bon Jérôme Pichon. *Paris, librairie Techener* (*H. Leclerc et P. Cornuau, successeurs*), *219, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Alger,* 1893, gr. in-8.

1 f. blanc; et 33 pp. y compris le faux-titre, un fac-simile de reliure et le titre rouge et noir.
Autre fac-simile dans le texte. — Tirage à part d'un article paru dans le *Bulletin du Bibliophile,* livraison de septembre-octobre 1893, pp. 413-439.
Il a été tiré, en outre, quelques exemplaires sur papier de Hollande.

1895

Deux nouvelles pièces relatives à Taillevent.

3 pp. — Tirage à part d'un article paru dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraison de juillet-août 1895.

Signé : B^on J[érôme] P[ichon] et G[eorges] V[icaire].

Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, 1486-1600, publiés par le Baron Jérôme Pichon & Georges Vicaire. On y a joint des documents sur quelques bibliophiles, sur des doreurs sur cuir, enlumineurs, imprimeurs, fondeurs de caractères, papetiers, parcheminiers, relieurs de cette même époque, et une table alphabétique des noms principaux et des lieux cités dans l'ouvrage. *Paris, librairie Techener (H. Leclerc et P. Cornuau, s^rs), 219, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Alger,* MDCCCXCV, gr. in-8.

2 ff. non chiffrés pour le faux-titre et le titre rouge et noir; vii pp. pour l'avertissement; 294 pp. y compris les tables et les « additions et corrections » ; et 1 f. blanc.

2 planches hors texte tirées en couleurs. Fac-similés dans le texte.

Tirage à part, à petit nombre, d'articles parus dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraisons de mars-avril, mai-juin, juillet-août, novembre-décembre 1893, janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre et novembre-décembre 1894.

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande.

1896

Note sur Gaffet de la Brifardière, auteur du Nouveau Traité de Vénerie.

Bulletin du Bibliophile, livraison du 15 mars 1896, pp. 128-192.

Signé : B. J[érôme] P[ichon].

ADDENDUM

1860

Noels de Lucas Le Moigne, curé de Saint-Georges du Puy La Garde, en Poitou, publiés sur l'édition gothique par la Société des Bibliophiles françois ; on y a joint les Noels composés (vers 1524) par les prisonniers de la Conciergerie, et deux Aguillenneufs, tirés du Recueil des Noels du Plat d'argent. *A Paris, imprimé par Ch. Lahure avec les caractères de la Société des Bibliophiles françois,* MDCCCLX, in-16.

xvi pp. pour le faux-titre, le titre et l'avertissement de M. le baron J. Pichon, qui occupe les pp. ix à xvi ; et 172 pp.

Tiré à 29 exemplaires pour les membres de la Société, plus 2 exemplaires pour le dépôt légal.

GEORGES VICAIRE.

LA MAISON MORTUAIRE

DE

MADAME RACINE

D'après des documents qui viennent de nous être communiqués, sans qu'il nous soit permis d'en indiquer la source, après la mort de son mari, Catherine de Romanet, veuve de Jean Racine, quitta la maison de la rue des Marais, dont le mobilier avait été vendu par le ministère de Malbert, huissier, le 1er juin 1699, et elle alla s'établir rue Saint-Victor, dans un immeuble sur lequel nous ne possédons aucun renseignement.

Le 11 janvier 1715, nous la voyons devenir la locataire de Jean-Philippe Sanguin, chevalier, seigneur de Rocquencourt, demeurant place Sainte-Geneviève, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, lequel quitta sa maison pour la céder à la veuve du poète. Ce bail nous donne la description précise de cette demeure.

« Etant la dite maison à porte cochère, avec une court, « salle et cuisine par bas, et trois berceaux de caves au « dessous, concistante en cinq étages de deux chambres « chacun. Dans la court de la quelle maison, il y a une pierre « à laver, avec son soutien. Au premier étage, dans la cham- « bre du coté du cimetière il y a une petite armoire au côté « de la cheminée, garnie de trois planches, et, au même étage, « dans la chambre du côté du cimetière, il y a une petite « armoire. Dans la chambre de l'autre côté, une cloison, « aussy aux côtés de la cheminée, composante deux cabinets « et une glace écornée d'un poulce, où, néantmoins le mor- « ceau y tient, la dite glace étant sur la cheminée, faite en

« ceintre, de vingt cinq poulces de hauteur, sur trente quatre « de largeur. Au second étage, pareillement dans la chambre « sur le cimetière, il y a un morceau de tapisserie de Ber- « game et quatre tablettes à mettre des livres, avec deux « portes vitrées donnant sur la terrasse. Et dans l'autre « chambre, une cloison aux côtés de la cheminée, compo- « sante aussy deux cabinets fermant à clef, et une armoire à « la place, où estoit autrefois une fenestre sur la court, avec « une glace de quatorze poulces de hauteur, sur trente neuf « de largeur. Au troisième étage, il y a pareillement une « cloison, aux deux côtés de la cheminée, composante deux « cabinets fermant à clef. Au quatrième étage, il y a une « cloison, composante deux cabinets propres à coucher des « domestiques, avec un autre cabinet, pareil à ceux d'en bas. « De l'autre côté est une armoire garnie de ses tablettes et « une pierre à laver. Et à la guéritte, il y a une cloison. « Plus, en divers endroits de la dite maison il y a des barres « de fer de carillon, servant à fermer les fenestres, plus trois « portes de drap vert et une de drap rouge, battantes en « dehors. »

Le loyer annuel était de six cents livres.

Ce bail était renouvelé le 2 juillet 1723 et le 15 septembre 1732. Dans le premier de ses actes, Jean Philippe Sanguin, demeurant en son château de Rocquencourt, dit : « Et en « faveur de la dite dame seullement, le dit seigneur a renoncé « à pouvoir occuper sa maison en personne pour le soutien « de la quelle clause, il affecte le fond et propriété de la dite « maison. »

Le 1er avril 1720, M. et Mme de Morambert donnèrent procuration à Mme Racine pour recevoir du garde du Trésor royal les arrérages échus et à échoir, de la pension « qu'il a plu « au Roi d'accorder à la dite veuve Racine. »

Catherine de Romanet mourut, on le sait, le 15 novembre 1732, âgée de soixante-dix-neuf ans environ, et son acte de décès a été donné par M. Paul Mesnard, dans la *Collection des grands écrivains, Racine,* tome Ier, page 196. Elle fut inhumée dans le chœur de Saint-Étienne-du-Mont.

Le 24 novembre, par devant les notaires Regnault et Sellier, « à la requeste de Jean-Baptiste Racine, écuyer, ancien gentil- « homme ordinaire du Roi, demeurant au carré Ste Geneviève, « paroisse St Étienne du Mont, dame Marie-Catherine Racine, « veuve de M. Pierre-Claude Colin de Morambert, avocat au

« Parlement, demeurant dans l'extérieur du monastère des « Feuillantines, faubourg et paroisse St Jacques du Haut-Pas, « demoiselle Jeanne-Nicole-Françoise Racine, demeurant au « carré de Ste Geneviève, paroisse St Étienne du Mont, demoi- « selle Magdelaine Racine, demeurant même maison, Me Louis « Racine, écuyer, directeur général des fermes à Soissons, « l'un des associés de l'académie des Belles lettres, demeurant « ordinairement à Soissons, de présent à Paris, logé rue de « la vieille Monnaie, paroisse St Jacques la Boucherie.

Firent faire l'inventaire de la succession de leur mère.

« Les dits effets mobiliers, titres et papiers, représentez « tant par le sieur Jean-Baptiste Racine et demoiselle Magde- « laine Racine et Jeanne-Françoise Racine qui demeuraient « même maison, que par Louis Guesdon, Marie Barrée, « Jeanne Jacquelot, toutes deux filles majeures, et les trois « domestiques de la feue dame Racine. »

La prisée fut faite par Me Antoine-Charles de Perey, huissier-commissaire-priseur au Châtelet, demeurant rue de la Comédie, paroisse Saint-Sulpice.

Le mobilier était des plus modestes, et nous ne trouvons comme bibliothèque que « cinquante quatre volumes de « livres in-8 et in-12 traitant de différents sujets de religion, « tous reliés en veau. »

Nous n'avons relevé dans cette maison que ce qui garnissait la chambre mortuaire, soit :

« Une grille en deux parties, pelle, pincettes et tenailles de « fer poli, avec pomme et ornements de cuivre, prisés avec « un soufflet . . . . xii l.

« Item, un vieux fauteuil de cuir, avec son coussin couvert « de vieille serge grise, deux vieux rideaux de fenestre de « pareille serge . . . . vi l.

« Item, une petite table en noyer, une autre de bois de « chesne et un vieux guéridon . . . . iii l.

« Item, une pendule sonnante, faite par Craintefort, horlo- « ger à Paris, dans sa boîte d'écaille . . . . . xl l.

« Item, une garniture de cheminée composée de sept gobe- « lets, quatre souscoupes de porcelaine, en partie fêlés, et « trois petits pieds de bois doré, un Christ de buis sur sa « croix de bois. Un petit tableau sur toile représentant la « Ste Vierge et l'enfant Jésus et deux estampes . . vi l.

« Item, une couchette à trois piliers garnie de son enfon- « çure, une paillasse, un matelas de laine couvert de futaine

« grise, un traversin de coutil, rempli de plumes, une cou-
« verture de laine blanche, une courte pointe de toile de « couleur, piquée, une autre de satin piquée, deux rideaux, « deux bonnes grâces, cantonnières, pantes et soubassement « doublées de drap gris, environ six aulnes de cours de « pareil drap, servant de tapisserie . . . . c l.

« Item une pièce de tapisserie de Verdure de Flandres, « contenant environ dix sept aulnes de cours sur deux aulnes « et demi de haut, doublées par bandes, prisées . IIIc l.

« La dite tapisserie est pareillement tendue dans la « chambre de M. Louis Racine et de Mlle Racine. »

Pas un objet d'art, si ce n'est deux tableaux peints sur toile représentant des marines, prisés soixante livres et un tableau ovale sur toile, « qui est le portrait de M. de Luxembourg », estimé vingt livres.

La vaiselle d'argent valait 6870 l. C'était : « deux petites « jattes, deux flambeaux, un coquemart, un bassin rond, « un plat à soupe, un autre à bouilli, deux plats à ragoût, « vingt deux assiettes, un plat à barbe, deux jarres, une « cuiller à potage, douze cuillers à bouche, douze fourchettes, « six petites cuillers à café, une écuelle avec son couvercle « deux salières, un sucrier, une aiguière, un réchaud, deux « grands flambeaux carrés, deux autres ronds, deux flam- « beaux de toilette, une mouchette, une tabatière, un mouil- « loir, un dessus de poudrier, un encrier, douze manches « de couteau, une tasse, un bénitier d'argent doré. »

Il y avait, en revanche, beaucoup de numéraire :

« Six cents louis d'or, à vingt quatre livres chacun, reve- « nant ensemble à 14.400 livres, seize autre louis d'or, faisant « 384 livres. Plus vingt deux sacs de douze cent livres chacuu « faisant 26.400 livres. »

Les papiers étaient :

1o L'inventaire après décès de Jean Racine, que nous avons déjà publié.

2o L'expédition du procès-verbal de la vente de ses meubles (nous ne l'avons pas).

Le contrat de mariage entre Colin de Morambert et Mlle Racine du 5 janvier 1699, et celui de Louis Racine et de Marie Presle, du 1er avril 1728, que nous connaissons.

« Item un petit livre couvert de parchemin, contenant le « nom des domestiques de Mad. Racine, ce qu'elle leur « donne de gages, etc.

Un autre document trouvé dans les minutes du notaire Regnault est intitulé : « Partages du 20 décembre 1732. »

Il commence par l'indication du testament olographe de Mme Racine en date du 7 février 1720, déposé chez Me Sellier, notaire à Paris, le 17 novembre 1732, contrôlé par Blondel et insinué au greffe des insinuations le (date en blanc).

Nous n'avons pas à nous préoccuper de rechercher ce dernier document, puisque d'après une note qui nous a été gracieusement fournie par notre ami M. de Naurois, descendant de Racine :

« M. l'abbé de la Roque, autrefois chanoine et vicaire « général d'Autun, a donné le testament de Catherine de « Romanet dans les Lettres inédites de Jean et de Louis « Racine par leur petit fils. »

D'après ce partage, Mlle Racine a la maison de la rue de la Friperie, dont nous avons parlé précédemment, et les autres enfants l'argent liquide. La masse du mobilier était évaluée 67.464 l. 12 s. et chaque co-partageant eut 15.360 l. 15 s. 6 d.

Quelle était donc la fortune de Mme Racine, en sus des loyers de l'immeuble de la rue de la Friperie? Nous trouvons mention de :

1o « 2000 l. de pension accordée par Louis XIV, le 28 mai 1699.

2o « Une constitution par le prévôt des marchands de 275 l. de rente au principal de 11.000 l.

3o « Quatre constitutions de rentes sur le Roi, chacune de 250 livres au capital de 10.000 l., soit 40.000 l. rapportant 1000 l.

4o « Un acte du 14 mai 1724 qui est constitution de 147 l. de rente viagère sur la tête de Jeanne-Nicole-Françoise Racine par les commissaires députés du conseil, réduite de moitié en 1726.

Ce partage indique encore et nous retrouvons dans le minutier un acte du 19 avril 1719 par lequel Colin de Morambert, avocat, et Marie-Catherine Racine, demeurant rue des Postes, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, Jeanne de Villois, veuve de Étienne Dupuis, en son vivant écuyer, greffier en chef des requêtes du palais, demeurant rue des Mathurins, paroisse Saint-Simon, Catherine de Villois, épouse séparée de biens de Jacques Morlon, conseiller secrétaire du Roi et Dominique Francois de Villois, constituent à Nicolas Guy, avocat au parlement, et à Catherine-Marguerite Rozy, son

épouse, demeurant rue des Bernardins, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonneret, 141 l. 13 s. 4 d. de rente à prendre sur deux grandes maisons l'une appelée le Chef Saint-Jean et l'autre l'Hôtel des Ventes, et sept petites places ou échoppes situées rue Grande-Bretonnerie où était ci-devant la porte Saint Jacques, appartenant par indivis aux constituants, plus par hypothèque sur trois maisons appartenantes au s[r] de Morambert, sises au faubourg Saint-Germain, l'une faisant le coin de la rue du Four et de celle des Carmes, une, appelée les Deux-Boules, sise en face les Gobelins et la troisième rue de la Tâcherie, et encore sur 4000 l. de rente appartenant au s[r] de Morambert sur les aides et gabelles ; le principal étant de 3.400 livres.

A partir de ce moment, nous ne trouvons plus rien sur M[me] Racine et ses enfants, mais il ne faut pas désespérer. En voilà la preuve.

V[te] DE GROUCHY.

LES

ALMANACHS DE MODES

1814-1830

(FIN)

1821

Paris et ses modes. Nouvel almanach rédigé par le Caprice. *A Paris, chez Louis Janet, libraire, successeur de son père, rue Saint-Jacques, n° 59.*

Vol. in-18, 180 pages ; quatre feuillets pour le calendrier. Un faux-titre ; titre gravé avec fleuron-vignette colorié. L'Amour coiffé d'un chapeau à plumes, le haut du corps enveloppé d'une écharpe, joue de l'éventail ; la marotte de la folie est à ses pieds.

AUX DAMES.

Le petit drôle est-il gentil ! !
C'est pour ajouter à ses charmes
Et rendre son feu plus subtil
Que le traître emprunte vos armes.

Six figures finement gravées et coloriées dont le sujet est emprunté aux historiettes suivantes : le *Cachemire,* le *Bal de l'Opéra,* le *Billet doux,* le *Corset,* la *Toilette de cour,* la *Leçon d'escrime.*

Le texte est composé d'articles en prose (Chambre des Modes) et de charmantes poésies, entr'autres le tableau de Paris en 1821 et années suivantes ; le miroir, les gants, la promenade de Longchamp, le café Tortoni, etc.

Dans la séance du 6 août de la Chambre des Modes, l'ordre du jour appelle la communication de plusieurs

rapports que divers membres demandent à faire sur quelques parfums, crêmes, essences, pommades, etc. Gloire à Farina pour son eau de Cologne, pour sa crême de Tartarie ! à l'eau de Laugier pour la toilette et à sa promenade de Madagascar !

Vive la poudre de Ceylan, vive l'eau de Ninon de Lenclos ! Enfin la *frivolité* révèle les produits chimiques de M. Bés, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 34, et l'on vote une mention honorable en faveur de son rouge liquide Royal, de son bleu lazzuli et de sa crême d'albâtre.

Le goût se sera sans doute endormi pendant la séance ; sans cela il aurait protesté en exposant que les produits obtenus directement de la fleur l'emportaient de beaucoup sur les compositions faites au moyen de la chimie et en signalant le danger de sentir et respirer les parfums artificiels.

1822

Les Modes et les belles. Almanach nouveau rédigé par le caprice. *A Paris, chez Louis Janet, libraire, successeur de son père, rue Saint-Jacques n° 59.*

In-18. Faux-titre ; titre gravé avec fleuron : la Folie dominant le monde et foulant aux pieds l'oiseau de Minerve. 180 pages y compris la table, 4 feuillets pour le calendrier.

Introduction. — Le monde tel qu'il est :

Vante qui voudra le vieux temps !
L'âge d'or est l'âge où nous sommes ;
Nous avons fort peu de grands hommes,
Mais nous avons des fous charmants,
De jolis roués de vingt ans,
Des petits maîtres de soixante,
Honneur à la race présente !
. . . .
. . . .

Pourquoi verrais-je avec humeur
Rouler ce monde sublunaire,
Dans l'inconséquence et l'erreur ?
Quel qu'il soit, il est ma chimère,
C'est une épine avec sa fleur.

L'auteur anonyme de ces jolis vers était un sage. Quelques vingt ans plus tard, Alph. Karr, le philosophe de *Maison-Close* (1), ce grand esprit qui savait condenser en peu de mots, comme le faisait Horace, des vérités incontestables, exprimait la même pensée d'une façon charmante :

De leur meilleur côté tâchons de voir les choses :
Vous vous plaignez de voir les rosiers épineux ;
Moi, je me réjouis et rends grâces au dieux
Que les épines aient des roses.

(1) A Saint-Raphaël, où, séduit par l'agreste beauté du pays, le célèbre écrivain devenu jardinier vint de Nice planter sa tente... et ses fleurs.

Il y vécut près d'un quart de siècle bon pour les humbles, honoré de tous, jeune de corps et d'esprit. A quatre-vingts ans, il retrace ainsi son existence dans cette paisible retraite :

Je vis fort retiré des hommes et des choses
Et l'on me fait plaisir dans ma close maison
De me laisser en paix causer avec mes roses.
. . . .

Sur une mer houleuse et debout à la lame,
Je passe pour donner un joli coup de rame,
Et quand malgré le ciel, il faut faire pleuvoir,
Mon bras ne se plaint pas du poids de l'arrosoir.

Giroflée et lilas, roses et violettes,
Chèvrefeuille et muguet, vivantes cachelettes,
Me gardent leurs parfums, m'invitent à leurs fêtes,
Et j'en jouis autant qu'à mes premiers printemps.
— La nuit le rossignol me dit les mêmes chants,

Et dans la mer d'azur, à la fin des journées,
Quand le soleil descend, embrasant les nuées,
De tons jaune, lilas, rouge, vert, violet,
Hosanna !
De mon cœur monte un hymne muet...
. . . .

Le texte, divisé en douze parties, une par mois, se compose de courts articles dont les six principaux : le *Négligé d'une coquette,* la *Toilette de la mariée, Jadis et aujourd'hui,* le *Maître de danse,* l'*Observateur aux Tuileries,* le *Coëffeur à la mode,* sont illustrés de jolies gravures coloriées dont le sujet est emprunté à chacune de ces petites nouvelles. Les costumes sont ceux de 1822.

A signaler encore : la Mode en France, Voyage au Temple de la Mode, l'Origine de la couleur Isabelle, la Journée du petit maître, l'Empire de la Mode, du Goût dans les costumes, etc., les Mœurs du siècle.

Nous vivons autrement que ne faisaient nos pères,
Nous jouons fort gros jeu, mais nous ne gagnons guère ;
Eux faisaient grande chère et jouaient petit jeu,
Ils ne s'amusaient pas, mais ils s'ennuyaient peu.
Nous avons plus de peine à supporter la vie,
Ce qui les amusait, à présent nous ennuie,
Il me semble, en un mot, qu'au siècle où nous vivons
Les plaisirs sont plus courts et les ennuis plus longs,
Les corps plus délicats, les âmes plus fragiles,
Les hommes plus civils, les femmes plus faciles, etc.

. . . .

1823

Le Règne de la Mode. Nouvel almanach des modes rédigé par le Caprice. *A Paris, chez Louis Janet, libraire, successeur de son père, rue Saint-Jacques, n° 59.*

In-18. 180 pages. Un faux-titre ; un titre gravé, orné d'une vignette coloriée, une Folie assise dans le fauteuil de la présidence agite sa marotte et ses grelots (sujet emprunté à la Chambre des Modes).

Texte divisé par mois, contenant des articles de modes, des historiettes, dont six : le *Duel et le Déjeuner,* l'*Écarté,* la *Bascule,* la *Promenade,* les *Blouses,* la *Lecture d'un Roman,* sont illustrées de jolies gravures coloriées, avec les costumes de 1823.

Quelques articles sur la mode des masques, les bals masqués, la promenade de Longchamp, le boulevart Montmartre, le Jardin Turc, Montmorency et ses ânes, un dimanche à Tivoli, etc., etc., sont assez intéressants ; mais ceux intitulés « Chambre des Modes » sont tout à fait amusants. L'ouverture de la session (séance du 3 janvier), commence ainsi : « *Le Temps passé,* en qualité de doyen d'âge, occupe provisoirement le fauteuil ; les maris sont à gauche, les femmes à droite ; les célibataires, veufs, veuves et demoiselles sont placés au centre. Le Temps passé se lève pour prononcer le discours d'ouverture. Un murmure presque général se fait entendre. Un membre *du côté gauche* réclame le silence pour le vénérable président (il n'est point écouté et les conversations particulières s'engagent du côté droit et au centre, malgré les interpellations du côté gauche).

Un membre de droite : Procédons, Messieurs, à la nomination du président ; c'est avec tous vos discours que l'on prolonge les séances ; l'on finit par se séparer, sans savoir comment l'on doit s'habiller ».

Une foule de membres : Allons aux voix !

On passe au scrutin. *La Folie* est encore appelée à la présidence, à une grande majorité ; *le Caprice* est toujours secrétaire et le *Goût* rapporteur.

Quelques voix à gauche : Cest affreux, injuste, etc., etc.

Suit un joli discours du président et l'on nomme ensuite une commission chargée d'examiner plusieurs projets. La *Parcimonie,* la *Variété,* la *Frivolité,* le *Luxe,* sont élus. Le Goût est nommé rapporteur.

Quelle fine raillerie du régime parlementaire !

182... ?

Le *Miroir des Modes Parisiennes. Paris, Louis Janet, libraire, rue Saint-Jacques, 59.*

In-18. 180 pages. Quatre feuillets pour le calendrier.

Faux-titre, titre gravé avec fleuron-vignette colorié : la Mode foulant aux pieds le Monde (un globe aux ailes de papillon) ; elle est coiffée d'un bonnet de folie également ailé, et tient un miroir de la main gauche.

Six gravures coloriées, *Le Marais et la Chaussée d'Antin, Une Soirée d'artistes, La Dot et la Prétendue,* une *Visite au Mont de piété,* l'*Art de tenir son chapeau, Voilà bien les femmes,* sujets tirés des nouvelles du même nom.

Texte divisé en douze parties avec un Bulletin de Modes pour chaque mois et des historiettes, anecdotes, petites poésies. Articles sur les bals masqués, le Palais-Royal, Longchamp (très tombé), le jardin du Luxembourg, l'éducation à la mode, le dimanche à Paris, les boutiques d'autrefois, les magasins d'aujourd'hui.

A citer une spirituelle boutade sur l'homme accompli :

Trouver tout mauvais et tout bon,
Donner à tous tort et raison ;
Flatter et médire à la ronde,
Être en amour dupe et fripon,
N'aimer personne et tout le monde,
Voilà dans un cercle poli
De quoi faire un homme accompli.

182... ?

L'*Écho des Modes. Paris, chez Marcilly, rue Saint-Jacques, nº 21.*

1 vol. in-24. Titre gravé avec fleuron-vignette colorié : l'Amour coiffé d'une écharpe est debout auprès d'une toilette ornée d'un miroir ovale, à côté duquel est placé un chapeau à plumes.

48 pages : à la suite desquelles, le Souvenir des dames, composé de douze feuillets dont sept pour le titre orné d'une vignette et les mois. En tête de chacun d'eux un petit sujet gravé : un chien qui porte une lettre, une

fleur, un nid d'oiseau, une rose, etc., enfin cinq feuillets blancs.

Six gravures coloriées sans légende dont le sujet se rapporte aux notices : *Les Voiles* (toilette de mariée), la *Petite Maîtresse* étendue sur une chaise longue près d'une psyché ; à ses pieds, une corbeille de roses. *Le Miroir* : une élégante, sur le point de sortir, joue de l'éventail devant son miroir. *La Coquette* : en toilette de bal, s'admire devant une grande glace. *Les Cheveux* : une femme assise devant sa toilette emploie les ressources de l'art pour rehausser l'éclat de ses cheveux. *La Danse*, une jeune fille semble répéter un pas nouvellement appris.

Le texte est mélangé de vers et de prose : l'Origine du Ridicule, la Mode des bagues, la Beauté chez les femmes, etc.

182... ?

Le Petit Magasin de modes, dédié aux dames. *A Paris, Lefuel, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques, n° 54.*

In-18. 191 page. Orné de douze figures dont la première sert de titre-frontispice : à l'intérieur d'un magasin, une jolie modiste essaie un élégant chapeau sur une tête en carton.

Ces figures sont très fines, de teinte un peu grise ; elles sont gravées au pointillé et ressemblent à des lithographies ; les visages, les mains, les bras et les épaules sont légèrement couleur de chair.

Fig. 2. Robe de blonde (à fleurs). Chapeau Cardinal.

Fig. 3. Chapeau de gros de Naples. Robe de gros des Indes avec un biais à tête (pélerine brodée).

Été. Fig. 4. Robe de toile de laine. Chapeau de gros de Naples. Sur le cou, petit Pierrot en mousseline.

Fig. 5. Capotes de crêpe de deux étoffes. Robe de batiste, canezou de mousseline. La robe est coupée au milieu par une broderie formée de grappes de raisin.

Été. Fig. 6. Robe de foulard, pélerine à quadrillés; chapeaux de paille de riz.

Automne. Fig. 7. Coiffure de bal. Robe de crêpe.

Automne. Fig. 8. Robe d'organdie, écharpe à papillons, béret de crêpe.

Automne. Fig. 9. Redingote de mousseline fermée par des nœuds. Chapeau de papier imitant la paille.

Hiver. Fig. 10. Coiffure ornée de plumes. Robe de tulle garnie de satin.

Hiver. Fig. 11. Redingote de mérinos brodé. Chapeau de velours plein (garni de plumes d'autruche).

Hiver. Fig. 12. Chapeau de velours plein. Robe de cachemire à manches de tulle, un boa autour du cou.

Le texte se compose d'articles sur chacune des saisons, de variétés, noms des actrices à la mode, de quelques anecdotes et d'assez jolies poésies dont celle-ci : le Fashionable modèle ou Portrait d'un habitué au boulevart de Gand :

D'esprit son œil étincelle ;
Son langage est séduisant ;
En un mot c'est le modèle
Des jeunes gens d'à présent.
On croirait voir quand il danse
Le zéphir de l'Opéra,
Allant chercher en cadence
Le baiser qu'on lui rendra.
Des spectacles idolâtre,
Maintenant c'est du bon ton,
Il a fait faire un théâtre
Au milieu de son salon.
Pour bien chausser le cothurne
Il prit leçon de Talma ;
Pour bien chanter le nocturne
Il imite Garcia.
Lorsqu'en sortant de la bourse
Son coursier fougueux l'attend,
Il défierait à la course

L'anglais le plus vigilant.
S'il s'empare de ses armes
Pour une affaire d'honneur,
On peut-être sans alarmes
Car il est toujours vainqueur.
Abandonnant son épée,
Quand chez Lepage il paraît,
Crac, il abat la poupée,
Car son coup d'œil est parfait.
De la mode, ami sincère,
Après son dîner il va,
Pour chercher à se distraire
Pleurer sur le sort d'*Olga.*
D'esprit son œil étincelle,
Son langage est séduisant ;
Oui, voilà bien le modèle
Des jeunes gens d'à présent.

Au cours du volume, quelques pensées et maximes d'un solitaire de Ville-d'Avray donnent la note philosophique : « Sur le déclin de la vie, on ne parle tant du passé que parce que le présent fait trop peu d'impression et que l'avenir en fait trop. »

Afin d'en parler le moins mal possible, il est bon de le revivre et pour cela l'on ne peut avoir de meilleurs compagnons que nos plus fidèles amis, les livres. Mais il n'est de si bons amis qui ne se quittent, et quand l'heure de la séparation arrive, les adieux sont empreints d'une certaine tristesse. Combien il vaut mieux se dire à revoir, n'est-ce pas, charmants almanachs auxquels je dois de si douces heures ! Vous avez su me montrer par le petit bout de la lorgnette la fin du XVIII[e] siècle et les premières années du XIX[e] ; grâces vous soient rendues ! L'on vous recherche à notre époque, la mode le veut ainsi ; souhaitons que par un de ses caprices, trop fréquents, hélas ! l'inconstante ne vous fasse pas retomber dans l'oubli.

V[te] DE SAVIGNY DE MONCORPS.

NOTES INÉDITES DE L'ABBÉ RIVE

L'abbé Rive fut, comme on le sait, l'un des bibliographes distingués du dernier siècle. Il suffirait, pour en avoir la preuve, de lire les notes suivantes, qui ont paru mériter d'être publiées. On y verra que, dans l'expression de sa pensée, Rive ne reculait point devant les *aménités* des érudits de la Renaissance.

Ces notes sont empruntées aux marges d'un exemplaire des *Lettres de M. l'abbé de S. L**** (Mercier de Saint-Léger), *de Soissons, à M. le Baron de H**** (de Hess). *Sur différentes éditions rares du XVe siècle.* Paris, 1783; in-8 (1). On a ajouté à la main sur le titre : « Avec des notes critiques de l'abbé Rive, manuscrites. »

On peut, dit Mercier, regarder le livre de Bettini (1477) comme le premier monument connu jusqu'à présent, qui réunisse la gravure sur métal à la typographie. (P. 5.)

Rive : « C'est ce qu'on auroit grand tort d'affirmer, puisqu'il y a des passepartouts dans l'édition du livre de Pétrarque intitulé :..... *il libro de gli homini famosi,* etc., imprimée *Rure Polliano,* in-fol. en 1476. Voyés la *Bibliogr. instr.,* t. VI, p. 439.

« Ces passepartouts indiquent qu'on devoit y placer ou des gravures ou des miniatures. Qui sçait si ces gravures n'ont pas été exécutées, et si l'on ne découvrira pas un jour quelques exempl. de cette édition avec des gravures.

« Il y a aussi des passepartouts dans l'édition que Colard Mansion a donnée du *Dechiet des Nobles malheureux* de Boccacce en la même année.

« D'ailleurs l'abbé Mercier a manqué d'observer si les gravures de ce livre ne sont pas tirées auparavant sur un papier séparé qu'on a collé ensuite dans ce livre. Si elles ont été imprimées auparavant sur un papier séparé, il n'y a aucune raison de croire qu'elles ayent été gravées avant celles du Dante de 1481. Il ne peut disconvenir qu'il n'y ait des passepartout dans cette édition du livre de Bettini. Ces passepar-

(1) Bibliothèque du Petit-Séminaire de Rouen, n° 7311.

touts font conjecturer que ces gravures y ont été collées après coup.

« Mons. Guillaume ne raisonne pas mieux que l'abbé Mercier qu'il copie, sur l'impression des gravures. Il convient qu'il y a des passepartouts dans ce livre. Voyez la page 31 des additions de son catalogue, tome Ier. Les passepartouts en blanc qu'on trouve dans les trois ouvrages que je viens de citer, prouvent que les pièces qui devoient les remplir, n'étoient pas encore gravées, lorsque ces ouvrages sont sortis de la presse. Si elles l'eussent été alors, elles y seroient collées. On ne les y voit pas, donc on ne peut dire qu'elles ont été exécutées dans le même temps que ces ouvrages ont vu le jour. Elles peuvent ne l'avoir été que longtemps après, et alors auxquelles donnera-t-on la primauté ? L'abbé Mercier et son copiste ont manqué d'observer si la figure de l'exemplaire du duc étoit imprimée sur un papier séparé, et ensuite collée. »

P. 8. Parmi (les écrits de Bettini, dit Mercier), on en distingue un latin *De Divinâ prœordinatione vitœ et mortis humanœ,* qui paroit n'avoir jamais été imprimé.

Rive : « L'abbé Mercier est un pauvre bibliographe. On trouve une édition de ce livre imprimée en 1480, in-4, dans la *Bibliotheca Hohendensiana* (?) t. II, p. 6. C'est d'après ce catalogue que Maittaire l'a citée, tome II du suppl. à son Ier tome, p. 776, et tome II de son index, p. 495.

« L'abbé Mercier a pris cette erreur dans Mazzucchelli, p. 1097, part. II, vol. II *Scrittori d'Italia.* »

P. 9. L'imprimeur, dit Mercier, a laissé en tête des vingt-quatre chants de l'Enfer, des vingt-trois du Purgatoire et des vingt-trois du Paradis, un espace vuide...

Rive : « Il falloit dire 33 et non pas 23 [du Purgatoire]. D'ailleurs il est faux qu'il y ait des passepartouts à la tête des 33 chants du Purgatoire du Dante, de cette édition. Il n'y en a pas entre les 23 et 24 chants, et entre les 24 et 25.

« Il y a 34 chants dans l'Enfer du Dante et non pas 24, comme le dit l'abbé de S.-Léger. Il se trompe encore pour les chants du Paradis : il n'en compte que 23 ; il y en a 33. »

P. 10. On conserve, dit l'abbé de S.-Léger, dix de ces vignettes... qui y ont passé [au Cabinet du roi].

Rive : « qui y sont passées. J'ai poussé moi-même ces estampes pour l'exemplaire du duc de La Vallière, à la vente

de M. Bourlat, jusqu'à 500 livres. Elles furent adjugées pour 500 livres au neveu de M. Bourlat. »

P. 10. Les deux premières [vignettes] seules, dit Mercier, ont été imprimées avec le livre.

Rive : « Cela ne peut pas être. On ne peut, par la même imposition de feuille, imprimer un discours en caractères de fonte, et une estampe en T. D.

« Il faut pour cela deux impositions, deux encres, deux presses et deux opérations différentes.

« *Nota bene.* S'il faut s'en rapporter à l'auteur du *Catalogo della libreria Capponi,* pag. 17, il doit y avoir dans le Vatican, où la biblioth. Capponi est passée, un exemplaire de cette édition, qui doit contenir autant de planches qu'il y a de chants dans l'Enfer du Dante. Cet exemplaire est celui de Capponi. »

P. 11. Les uns, dit Mercier, pensent qu'elles [les estampes] sont de Sandro Boticello.

Rive : « Le Vasari les donne à Sandro Boticello. *Part.* II, *tome I, p. 472,* in-4 ; in Fiorenza, 1568. »

P. 11. note a. Voici cette note, dit Mercier, écrite par une main italienne : *Masso Finiguerra,* Fiorent. 1480, etc.

Rive : « Cette note est certainement très fautive. L'abbé de S.-Léger ne devait pas ignorer que Masso Finiguerra est mort en 1424,et qu'il n'a pu par conséquent graver ces planches en 1481.

« Voyez sur la mort de Finiguerra, Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana,* L. III, ch. 8 ; p. 399, parte II, tomo sesto, in-4, in Modena MDCCLXXVI. »

P. 17. *Cornelii Celsi... in-folio,* dit l'abbé de S.-Léger.

Rive : « Cela n'est pas exact. Il falloit dire *format mixte.* Le Celse de cette édition est sur papier partie in-fol., et partie in-4 ».

P. 24. Le livre, au dire de Mercier, fut porté jusqu'à 400 livres.

Rive : « C'est une bévue bien grossière. J'ai poussé moi-même ce livre à la vente de Floncel jusqu'à 800 livres pour le duc de La Vallière. Il a été adjugé pour un Anglais à Vibert (?) l'aîné, à 800 l. 19 sous. »

L'ABBÉ A. TOUGARD.

CHRONIQUE

Académie française. — Une double élection a eu lieu, le jeudi 1er avril, à l'Académie française.

M. le comte Albert de Mun a été élu en remplacement de M. Jules Simon ; M. Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Challemel Lacour.

— Notre collaborateur, M. Gaston Schéfer, vient d'obtenir un accessit de 1.000 francs, au concours de poésie dont le sujet était : *Salamine*.

Archives des Affaires étrangères. — M. Arthur Giry, membre de l'Institut, a été nommé membre de la commission des Archives diplomatiques en remplacement de M. Lefebvre de Behaine.

Bibliothèque royale de Bruxelles. — Le R. P. Van den Gheyn, de la Compagnie de Jésus, vient d'être nommé conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il remplace M. Houverleaux, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

A l'Hôtel Drouot. — Quelques modifications ont été apportées, depuis qu'a paru notre dernière livraison, dans l'ordre des ventes des collections de M. le baron Jérôme Pichon. La vente des Antiquités, bijoux du Moyen-âge, bagues, monnaies, médailles, jetons, etc., faite par MM. Rollin et Feuardent, annoncée comme devant avoir lieu à partir du 26 avril, commencera le 24 avril et durera jusqu'au 1er mai ; celle des Estampes, confiée aux soins de M. Danlos, reste fixée au 17 mai, mais se prolongera jusqu'au 21 mai.

Rappelons que la vente des livres (1re partie) aura lieu à l'Hôtel Drouot, du 3 au 14 mai, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau.

— La vente de la Bibliothèque des Goncourt (livres anciens) faite par les soins de M. D. Morgand, à l'Hôtel Drouot, du 29 mars au 3 avril a produit une somme de 40.178 francs.

— Les 28 et 29 avril, à l'Hôtel Drouot, vente de livres modernes provenant de la bibliothèque de M. A. Bégis (Libraires-experts : *MM. Leclerc et Cornuau*).

Société des Amis de l'eau-forte. — La Société des Amis de l'eau-forte est aujourd'hui définitivement constituée. Elle a tenu sa première assemblée générale le 21 mars, à la mairie du 8e arrondissement, sous la présidence de M. Paul Beurdeley. Il a été procédé, dans cette réunion, à l'élection du Comité. Ont été élus : S. A. R. Mgr le Duc d'Aumale et M. Gabriel Hanotaux, *présidents d'honneur*. M. Poincaré, *président* ; MM. Beurdeley, le Bon de Claye et Adolphe Lalauze, *vice-présidents* ; Émile Collet, *trésorier* ; Georges Vicaire,

secrétaire; le Comte Foy et le Dr Laffon, *membres*. Après l'élection du bureau, a eu lieu la discussion et le vote des statuts. Rappelons que le nombre maximum des sociétaires a été fixé à 200.

Le but de cette nouvelle Société d'amateurs est « de provoquer la manifestation de planches originales, composées et gravées par des artistes français, sans s'interdire, à titre exceptionnel, la reproduction d'œuvres d'art françaises où étrangères, anciennes ou modernes. Il ne pourrait toutefois être exécuté comme œuvre de reproduction qu'une planche sur cinq ». Les amateurs qui désireraient faire partie de la Société peuvent envoyer leur adhésion soit à M. Lalauze, 24, quai de Béthune, soit à M. Georges Vicaire, 51, rue Scheffer.

Bibliographie des revues françaises. — La librairie Nilsson annonce qu'elle prépare un travail qui sera, nous en sommes convaincus, bien accueilli des travailleurs. Il s'agit d'un *Répertoire bibliographique des principales revues françaises* (*mensuelles et bimensuelles*) *pour l'année 1897*. Ce répertoire donnera la nomenclature des articles de fonds publiés dans les Revues en 1897 : 1° par ordre alphabétique des titres (classés d'après le mot principal) ; 2° par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dire que la rédaction de ce répertoire indispensable est confiée à notre confrère M. D. Jordell suffira pour que l'on puisse, dès maintenant, juger les garanties de soin et d'exactitude qu'offrira cette nouvelle publication.

L'Estampe et l'Affiche. — Le deuxième numéro de l'intéressante revue, fondée par M. Édouard Pelletan, le nouvel éditeur littéraire et artistique du boulevard Saint-Germain, paraît aujourd'hui même 15 avril. Nous avons déjà donné, dans notre dernière livraison, les noms des principaux collaborateurs de cette revue illustrée, dirigée par M. Clément-Janin. Ce numéro contient des articles de MM. Clément-Janin, S. Bing, A. Henriot, etc., et est orné de vingt dessins de Steinlen et de trois autres par Louis Tinayre.

Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau et sympathique confrère, dont le programme est de « propager le goût de l'estampe et de l'affiche par la publication de tout ce qui s'y rapporte ».

Revue de l'art ancien et moderne. — Sous ce titre, M. Jules Comte, directeur honoraire des bâtiments civils et des palais nationaux, vient de fonder une nouvelle revue illustrée qui, à partir du 10 avril dernier, paraîtra mensuellement, par fascicules de 80 à 100 pages. (Paris, 28, rue du Mont-Thabor). M. Jules Comte, dont la compétence en matière artistique est connue de tous, a groupé autour de lui les collaborateurs les plus autorisés, aussi bien au point de vue littéraire qu'artistique.

Nous adressons à la *Revue de l'art ancien et moderne* tous nos vœux de succès.

La Société Dunoise, présidée par M. Henri Lecesne, vient de publier en un élégant volume le *Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun*.

MM. L. Merlet et L. Jarry ont donné leurs soins éclairés à cette intéressante publication.

Nouvelles de l'étranger. — L'*Athenæum* publie, dans son n° 3622, une bibliographie de Tennyson. Dans cette première partie, relative aux œuvres parues dans les périodiques, on voit que le poète fit ses débuts dans le *Gem*, de 1831, et l'*Englisman's Magazine*, de la même année.

— Les administrateurs du British Museum préparent la publication d'un album de fac-simile des plus anciens livres de cet établissement. Il se composera de 32 planches accompagnées de la description de ces rarissimes volumes parmi lesquels doit figurer l'*Ars moriendi*, la *Biblia pauperum* et les impressions des premiers typographes français.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort d'un bibliophile distingué, M. Théodore Drexel, décédé à Francfort à l'âge de 61 ans.

M. Théodore Drexel s'était formé une bibliothèque spéciale dont le catalogue (une vraie bibliographie) a été imprimé par ses soins; ce bibliophile collectionnait tous les ouvrages, imprimés ou manuscrits, relatifs à la gastronomie et à l'art culinaire et la collection qu'il laisse est la plus importante qui existe dans ce genre ; elle ne compte pas moins de 2.000 volumes parmi lesquels figurent les éditions les plus rares, depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours.

La ville de Francfort convoite, dit-on, cette curieuse bibliothèque que l'on estime à 100.000 francs environ; son désir est fort légitime, mais il y a lieu de croire qu'il ne sera pas exaucé et que les richesses gastronomiques de M. Drexel verront, un jour ou l'autre, le feu des enchères.

Le défunt laisse le souvenir d'un homme de bien et d'un philanthrope.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

GEORGES COURTELINE. — La Vie de caserne. Compositions originales de Henri Dupray. *Paris, Émile Testard, éditeur, Armand Magnier, successeur, 18, rue de Condé, 18,* 1896, in-8 de 2 ff., 147 pp., et 2 ff. (20 fr.) (1)

De tous nos écrivains fantaisistes, M. Georges Courteline est bien l'un des plus franchement gais de notre époque ; son regretté père nous a longtemps divertis avec ses spirituelles boutades judiciaires ; le fils, lui, éprouve une prédilection marquée pour les petits côtés de la vie du soldat et les désopilantes nouvelles que lui a inspirées la vie de caserne se vendent à des milliers d'exemplaires.

Jusqu'alors ses fantaisies de bonne humeur s'étaient contentées du traditionnel in-douze ; M. Armand Magnier, l'intelligent successeur d'Émile Testard à qui les bibliophiles doivent, outre de nombreux livres de luxe, l'imposant monument qu'il a élevé à la gloire de Victor Hugo, a fait entrer dans ses élégantes collections un choix des nouvelles militaires de Georges Courteline.

La *Vie de caserne* qu'il vient de publier est luxueusement éditée ; c'est un recueil amusant où l'on relira d'autant plus volontiers *Potiron, Exempt de cravate, Lidoire et la Biscotte,* etc., etc., que les illustrations qui accompagnent le texte sont l'œuvre d'un de nos peintres militaires les plus distingués, M. H. Dupray. Outre les six eaux-fortes en couleur, tirées à part, de nombreuses compositions gravées sur bois par Romagnol sont intercalées dans le texte, très soigneusement imprimé par le maître typographe d'Évreux, Charles Hérissey. Nul n'était mieux désigné pour rendre les scènes

(1) Pour les tirages de luxe, voir la livraison du *Bulletin du Bibliophile* du 15 mars.

comiques prises sur le vif par l'écrivain que M. Dupray, et en s'adressant à cet artiste, M. Armand Magnier a fait preuve de goût.

On se rappelle qu'Émile Testard avait entrepris une « Collection des dix », tirée à très petit nombre, où sont déjà publiées la *Mort du duc d'Enghien*, par Léon Hennique, et la *Fille Élisa*, par Edmond de Goncourt ; le prospectus de la *Vie de caserne* annonce en préparation dans cette même série *Boule-de-suif*, par Guy de Maupassant, avec compositions de Thévenot.

Il est à souhaiter que M. Magnier mène à prompt achèvement cette collection curieuse et choisie.

GEORGES VICAIRE.

P. S. — Je suis bien en retard avec un certain nombre d'auteurs qui m'ont envoyé leurs publications, particulièrement avec MM. Claudin, Ducourtieux, Baudrier, Monceaux, Guillois, de Spoelberch de Lovenjoul, etc. ; j'aurais souhaité payer plus rapidement la dette que j'ai contractée vis-à-vis d'eux, mais des circonstances indépendantes de ma volonté sont seules la cause de ce retard et en leur demandant de vouloir bien m'accorder encore quelque crédit, je les prie de trouver ici l'expression de mes regrets.

G. V.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— Antiquités typographiques de la France. — Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers, suivis d'une bibliographie des premiers livres imprimés dans cette ville (1479-1515), avec notes, commentaires, éclaircissements et documents inédits par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut. *Paris, Claudin,* gr. in-8 (reproductions de marques d'imprimeurs dans le texte) (15 fr.).

— Monuments de l'imprimerie à Poitiers. Recueil de 260 fac-similés de titres de livres, alphabets de caractères, lettres ornées, filigranes de papier, etc. (1479-1515), publié par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut. *Paris, Claudin,* gr. in-8 (25 fr.).

Les deux volumes pris ensemble : 30 fr.

DOM LIRON, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. — Bibliothèque d'Anjou. — Traité historique et critique des auteurs de cette province et de leurs ouvrages, avec introduction et notes par Camille Ballu. *Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne,* in-4.

1er fascicule. Tiré à 400 ex. pour les membres de la Société et à 100 ex. pour le commerce.

— Arsène Houssaye. Notes et souvenirs, bibliographie par E. LEMAITRE. Avec un portrait et un fac-simile d'autographe. *Reims, F. Michaud,* in-8.

Tiré à 150 ex. sur pap. de Hollande (12 fr.); et à 50 ex. sur vélin, non mis dans le commerce.

— Catalogue annuel de la librairie française, rédigé par D. JORDELL, 4e année 1896, donnant la nomenclature de tous les livres français parus en France et à l'Étranger pendant l'année 1896. 1° par ordre alphabétique des noms d'auteurs ; 2° par ordre alphabétique des titres ; suivie d'une table alphabétique des matières. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, succr,* gr. in-8 (10 fr.).

Publications de luxe.

Chez Conquet :

— GEORGES MONTORGUEIL. — La Parisienne peinte par elle-même. Vingt-et-une pointes sèches tirées hors texte et quarante-et-une compositions dessinées par Henry Somm. In-8.

Il a été tiré un ex. unique sur vélin blanc, renfermant les dessins originaux (*vendu*) ; 150 ex. sur pap. de Hollande à la forme, à 150 fr. (*souscrits*); et 50 collections des pointes sèches avant la lettre avec remarques de l'artiste et des tirages à part sur Chine, des en-têtes et culs-de-lampe, à 100 fr. (*souscrites*).

Publications diverses.

— EUGÈNE ASSE. — Les Malheurs d'une héritière. Les Bautru et Mlle de Nogent. *Paris, H. Champion*, in-8.

Extrait de la *Correspondance historique et archéologique* (année 1896).

— J.-H. ROSNY. — Nouvel Amour. Illustrations de Marold. *Paris, librairie L. Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (collection « Lotus bleu ») (1 fr.).

14e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur Japon (6 fr.), 25 ex. sur Chine (6 fr.), et quelques ex. sur pap. teinté primevère (2 fr.).

— JEAN LORRAIN. — Loreley. Aquarelles et peintures de A. Calbet, L. Marold et Mittis. *Paris, librairie L. Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (collection « Lotus blanc ») (1 fr. 50).

1er vol. de cette nouvelle collection. Il a été tiré, en outre, un ex. unique comprenant une suite imprimée sur Chine et toutes les aquarelles originales, et quelques ex. sur Chine et sur Japon. (10 fr.).

— HOMÈRE. — L'Odyssée. Illustration de A. Calbet. *Paris, librairie L. Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (collection « Papyrus ») (3 fr.).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur Japon (10 fr.) et 25 ex. sur Chine (10 fr.).

— LE BARON ROGER PORTALIS. — Le Baron Jérôme Pichon. *Compiègne, imprimerie A. Mennecier*, in-16.

Non mis dans le commerce.

— Mgr LE DUC D'AUMALE, de l'Académie française. — Le Roi Louis-Philippe et le droit de grâce, 1830-1848. Lecture faite dans la séance de l'Académie française du 18 mars 1897. *Paris, Calmann Lévy*, brochure in-8 (50 cent.).

— ALFRED FRANKLIN. — La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages parisiens du XIIe au XVIIIe siècle, d'après des documents originaux ou inédits. Les Animaux. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— La Vie privée d'autrefrois..... La Vie de Paris sous la Régence. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

Ce dernier ouvrage commence une *seconde série*.

— PAUL MONTARLOT. — De Timgad à Taormine. *Autun, imprimerie Dejussieu père et fils*, in-18.

Récits de voyage, non mis dans le commerce.

— FERDINAND FABRE. — Taillevent, roman. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— JULES CLARETIE. — La Vie à Paris (1896). *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— ÉMILE ZOLA. — Nouvelle Campagne. Série des articles du *Figaro*. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.); et 10 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 17e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le « *Jardin de Paris* » (Impr. Chaix.) — Hugo d'Alési : Affiche pour l'Exposition du « *Centenaire de la lithographie* » (Impr. Courmont frères). — Joseph Sattler : Affiche allemande pour la Revue artistique « *Pan* » (Berlin, impr. Albert Frisch). — Otto Fischer : Affiche allemande pour l'Exposition saxonne, commerciale et artistique de Dresde en 1896 « *La Vieille Ville* » (Dresde, impr. Wilhelm Hoffmann).

— Mme Alphonse Daudet. — Notes sur Londres, avec de nombreuses illustrations de Henri Lanos. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (2 fr.).

1er vol. de la *Collection parisienne.* Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. du Japon.

— A. Rebière. — Les Femmes dans la science. Notes recueillies par A. Rebière. Deuxième édition très augmentée et ornée de portraits et d'autographes. *Paris, Nony et Cie,* in-8.

— André Le Glay. — Une intervention en Crète (1668-1669). *Paris, H. Champion,* in-16.

Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique* (1er avril 1897).

Publications sous presse.

— *Librairie des Éditions d'Art* (Édouard Pelletan) : Chateaubriand. Les Aventures du Dernier Abencerage. 43 illustrations de Daniel Vierge gravées par Florian. In-4 et in-8.

Sera tiré à 350 ex. numérotés, savoir : 2 ex. sur Whatman (*souscrits*) ; 13 ex. sur gr. vélin (600 fr.) ; 15 ex. sur Japon ancien, avec tirage à part (600 fr.) ; 20 ex. sur Japon, avec tirage à part (250 fr.); 50 ex. sur Chine, avec une suite (225 fr.); 100 ex. sur vélin du Marais, avec une suite sur Chine (150 fr.); et 150 ex. sur vélin du Marais (75 fr.).

— Alfred de Vigny. — Servitude et Grandeur militaires. 75 illustrations de Dunki, gravées par Clément Bellenger. In-4 et in-8.

Sera tiré à 350 ex. numérotés, savoir : 2 ex. sur Whatman (*à souscrire*) ; 13 ex. sur gr. vélin (500 fr.); 15 ex. sur Japon ancien, avec tirage à part (500 fr.); 20 ex. sur Japon, avec tirage à part (225 fr.); 50 ex. sur Chine, avec tirage à part (200 fr.) ; 100 ex. sur vélin du Marais, avec suite sur Chine (125 fr.); et 150 ex. sur vélin du Marais (60 fr.).

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897
SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE
Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.
Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

15 MAI

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

SOMMAIRE DU 15 MAI

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Et pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile*, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

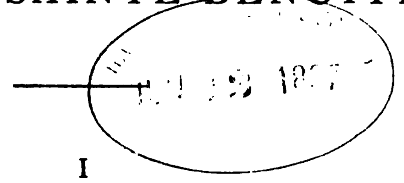
Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LE MIROIR D'ORIGNY

ET

L'ABBAYE ROYALE

D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE



I

Le *Miroir d'Origny* devenu si rare que le nombre des exemplaires connus se réduit à quatre ou cinq, est le récit de la vie, des miracles et de la mort de sainte Benoîte.

Il contient, en outre, l'histoire de l'abbaye qui fut fondée à la place même où la vierge fut martyrisée.

Écrit en 1658 par le révérend père Pierre, de Saint-Quentin, prédicateur capucin, d'après un manuscrit de Quentin de La Fons (1), il a été imprimé en 1660, à Saint-Quentin même, par les soins du libraire Claude Le Queux, avec approbation et privilège du Roi.

L'ouvrage, de format petit in-4, divisé en trois chapitres, subdivisés eux-mêmes en *Paragraphes* suivis de *Réflexions,* porte le titre suivant : *Le Miroir d'Origny dans lequel on voit la vie, la mort et les miracles de l'illustre Sainte Benoite, Vierge et Martyre, comme ainsi : les rayons de*

(1) Bibliothèque de Saint-Quentin, Ms. n° 75.

ses grâces et vertus, rejaillissans sur les Dames Religieuses de sa Maison. Et en suite : l'origine, le progrez, les privilèges et divers accidens de l'Abbaye Royalle du dit Origny. Sur l'Histoire manuscrite de feu M. Quentin de la Fons, Bachelier en théologie, Chanoine de l'Église Royalle de Saint-Quentin et Curé de la Paroisse de Saint-André en la dite ville.

Il est dédié à Marie-Catherine de Montluc (1), alors abbesse du monastère, et l'auteur, dans une épitre préliminaire, détermine ainsi le but et la portée de son œuvre .....« Ce grand S. François, qui, pour tout bien, n'a l'aissé pour héritage à ses enfants que la sainte pauvreté jointe à la gratitude, faisoit tous les ans de sa vie, le présent d'un panier de poisson aux Religieux de S. Benoit du Mont-Cassin, pour redevance de la Sainte Chapelle de Notre-Dame des Anges qu'il avoit par grâce de ce S. monastère : faut-il donc pas, Madame, qu'à l'exemple de ce divin Père, quelqu'un de ses enfans (encore que le moindre de tous) vous présente quelque chose de son extrême pauvreté, pour un payement, certes trop bas et trop indigne de votre affection.

« C'est un *Miroir,* Madame. Que peut-on offrir de plus agréable à vos yeux ? Que peut-on donner de plus curieux à une grande abbesse, fille de S. B. (Sainte Benoîte), qu'une glace qui, tout d'un coup, lui montre la vie passée de sa sainte Mère, l'image présente de ses actions, et l'espérance future de ses enfans ? »

En tête du *Miroir,* un frontispice gravé signé N. Picart, représente Catherine de Montluc, à genoux devant un prie-Dieu. Derrière elle sont groupées des religieuses dans une attitude recueillie. Le fond est occupé par le monastère, et, dans le ciel, sainte Benoîte, la palme du martyre à la main, semble étendre sur lui

(1) Fille de Jean-Alexandre de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France, et de Renée d'Amboise.

sa protection. Dans le haut de l'estampe figurent deux écussons : celui de gauche porte les armes de France, celui de droite les armes que l'abbaye reçut de saint Louis, quand il la visita, lors de son pèlerinage au tombeau de saint Quentin, en 1257 (1), et qui sont d'*azur aux fleurs de lis sans nombre*.

En face de la première partie, une autre gravure nous montre sainte Benoîte, en pied, couronnée par un ange qui lui dit : *Veni, sponsa Christi, veni de Libano coronaberis*. Benoîte lui répond : *Dilectus meus mihi et ego illi* (cant.) ; au second plan, la sainte à genoux a la tête tranchée ; au troisième, un ange emporte l'âme de sainte Benoîte au ciel (2).

Enfin, dans un dernier frontispice, en tête de la 3e partie, la Foi, soutenant un calice de la main droite, et la Charité s'appuyant sur la crosse abbatiale, se tiennent de chaque côté des armes de Montluc (3).

Dans la première partie de son livre, le révérend père Pierre raconte que, sous le règne de Julien l'Apostat, Benoîte, fille d'un sénateur romain et parente du martyre Quentin qui, cinquante ans auparavant, avait scellé de son sang sa foi en Jésus-Christ, résolut de se rendre,

(1) Saint Louis vint, en effet, à différentes reprises, vénérer le tombeau du martyr. Chaque fois, il enrichit la basilique, en grande partie édifiée par lui, de reliques précieuses, entre autres d'un morceau de la vraie croix, encore conservé aujourd'hui dans le trésor de l'église.

Lors de son pèlerinage de 1257, le chœur et le sanctuaire de la basilique actuelle étant achevés, il alla prendre, ainsi que ses fils, sur ses royales épaules, les reliques de saint Quentin, pour les transporter, de l'ancienne église, dans le sanctuaire de la nouvelle, au centre d'un édicule élevé derrière le maître-autel.

(2) Cette gravure est la reproduction d'un tableau qui existe encore dans l'église paroissiale d'Origny.

(3) Écartelé au 1er et 4e, *contrécartelé d'azur au loup d'or*, qui sont les armes de *Sienne*, et *d'or à un tourteau en cœur de gueules*, qui sont les armes de la maison de Montluc ; aux 2e et 3e : *pallé d'or et de gueules de six pièces* (armes de sa mère, Renée d'Amboise, première femme de Montluc), et, sur le tout : *d'or à trois lions d'azur*.

à son tour, dans les Gaules, pour y porter le flambeau sacré de la religion chrétienne. Elle partit, dit le *Miroir*, « sans autre guide que de la Grâce, sans autre force que de la Foy, sans autre secours que du Ciel... »

« Le Soleil sortant de son Orient pour visiter notre hémisphère de ses rayons, ne marche dans son Zodiaque qu'en la compagnie de divers signes, qui sont douze étoiles ou constellations avec lesquelles il verse et tempère ses favorables influences dessus la terre. Rome, selon notre aspect, est un Orient de grâce pour les hommes ; c'est de cette ville que sort sainte Benoîte, comme un vivant soleil, pour porter la lumière de la foy et l'ardeur de la charité chrétienne dans la nuit de ce monde. Elle marche accompagnée de douze honnestes filles que l'inspiration de Dieu avoit associées à son dessein, comme autant d'étoiles animées des feux du Saint-Esprit pour le salut des hommes ».

C'est sur ce mode lyrique que le révérend père poursuit son récit. Benoîte, suivie de ses compagnes, prend le chemin des Alpes, passe à Lyon, vient à Soissons, à Laon et enfin à Saint-Quentin (*Augusta Veromanduorum*), où elle s'arrête pour « supplier Jesus-Christ de l'associer à la gloire de celui, qui, le premier, arrosa de son sang cette terre païenne ».

A cette invocation, un ange paraît, apportant les volontés de Dieu. Les vierges se séparent, chacune prenant le chemin que l'ange lui a assigné « pour aller faire le sacrifice de leur corps au salut des âmes ».

Benoîte, accompagnée de Romaine et de Camione, de Léobérie et de Iolaine, se dirige sur Origny (*Auriniacum*), station romaine établie sur les bords de l'Oise, pour en défendre le passage. Elle appelle les populations au son d'une clochette, et les instruit des vérités de la religion chrétienne.

Romaine prend la route de Laon, et va, de là, à Beau-

vais, où l'attend le martyre. Camione est arrêtée et mise à mort à quelque distance de Saint-Quentin, entre les villages de Harly et de Mesnil-Saint-Laurent, où sa mémoire est encore vénérée; Léobérie succombe à la fatigue (1) ; mais Benoîte continue son apostolat, « disputant contre les infidèles, réfutant leurs erreurs, enseignant les ignorants, fortifiant les débiles en la foy, consolant les affligés et convertissant des milliers de personnes ».

Le bruit de ces prodiges étant parvenu aux oreilles de Matrocle, le juge de la province, « juif de nation », celui-ci se transporte à Origny et fait comparaître la vierge devant lui. Frappé de sa beauté, il cherche d'abord à la gagner à ses plaisirs ; mais devant le refus indigné de la jeune fille, il change d'attitude, soudoie de faux témoins, la fait accuser de magie et de sortilège et la condamne à être battue de verges.

Benoîte, dépouillée de ses vêtements, est étendue sur un chevalet et si cruellement flagellée que « la chair de ses membres tombe par lambeaux et que ses entrailles paraissent à découvert par l'ouverture des plaies ». Elle est jetée en prison presque mourante ; mais un ange la guérit de ses blessures, brise ses chaînes et la délivre. La sainte sort de son cachot plus forte et plus résolue. On accourt, on crie au miracle ! Benoîte continue à prêcher, et Matrocle, ivre de fureur, saisit la hache d'un licteur et lui tranche la tête de ses propres mains.

Le *Miroir* donne la date exacte de ce martyre. Il eut lieu le 8 octobre 362, un mois juste après l'arrivée de Benoîte à Origny.

Iolaine qui évangélisait, non loin de là, dans un lieu connu sous le nom de Pleineselve (*Plena sylva*), subit le même sort, mais avec un raffinement de cruauté, si l'on s'en rapporte à la prière suivante que nous a conservée la

(1) D'après De la Fons, une chapelle aurait été bâtie en l'honneur de sainte Léobérie, au lieu même ou sainte Benoîte fut décapitée.

tradition : « Sainte Iolaine, vierge martyre, qui n'avez jamais porté vos regards sur les folies et les vanités de ce monde, grande Sainte qui, avant d'être flagellée, torturée et brûlée vive, *avez eu deux doigts coupés,* priez pour nous ! »

Les fidèles ayant élevé un oratoire à la place où elle avait été ensevelie, les pélerins s'y rendirent de toute part et, de ce concours de peuple, se forma insensiblement le village de Pleineselve. Avant la Révolution, on voyait encore dans le bois, près du château, aujourd'hui détruit, l'ermitage et la chapelle élevés en l'honneur de Iolaine (1).

(1) Dans de récents travaux entrepris dans l'église de Pleineselve, qui date du XIVe siècle et dont certaines parties, notamment les voûtes en ogives avec écussons, sont d'une exécution remarquable, on a retrouvé, sous des badigeons successifs, des peintures murales représentant diverses scènes du martyre de sainte Iolaine. Ces peintures, dont il est difficile de déterminer la date, mais qui semblent se rattacher plutôt par l'ensemble de la composition aux traditions et aux principes de l'art gothique, qu'aux règles accréditées par la Renaissance, paraissent avoir été divisées en cinq ou six compartiments ou tableaux distincts, séparés par des montants qui leur servaient de cadres. Le premier, à peu près détruit, laisse supposer, par certains détails, qu'il figurait la mutilation des doigts; dans le 2e, deux bourreaux, l'un armé de verges, l'autre d'un fouet, frappent la sainte; au fond, on aperçoit, à gauche, le juge assis, à droite, un cachot; le 3e nous montre la sainte soulevée sur un gibet, par les cheveux auxquels est attachée une corde tirée par deux bourreaux, le juge est à gauche ; dans le 4e, la sainte, étendue sur deux pierres équarries, est lapidée par les bourreaux; le 5e et dernier tableau nous fait assister au supplice du feu. Sainte Iolaine est à genoux sur une roue placée horizontalement sur un poteau ; au pied du poteau, on aperçoit des flammes. Un des bourreaux, une hache à la main, se tient près du feu, l'autre bourreau a un genou en terre ; le juge est debout et tient de la main gauche une sorte de sceptre. Au bas de ce tableau, se trouve une inscription peinte en gothique carrée de deux lignes, que la vétusté a rendue illisible.

Ces peintures qui tombaient en poussière et dont il n'a pas été possible d'assurer la conservation, ont été décrites avec beaucoup de soin et d'exactitude par M. Rabelle, de Ribemont.

Les couleurs qui, d'après lui, ont dû être employées, sont : le bleu d'outremer, plus spécialement affecté au vêtement de la martyre, le vert entrant en partie dans le costume polychrome des bourreaux ; terre d'ombre qui

Le corps de Benoîte, abandonné par son bourreau, avec la hache qui l'avait mutilé, fut recueilli et enseveli par quelques fidèles, à la faveur de la nuit, non loin de l'endroit où la sainte avait été immolée (1). « Ils avaient eu soin, dit le *Miroir,* d'enfermer ses restes dans un cercueil de bois de chêne qui contenait aussi la hachette encore sanglante, instrument de son supplice ; près de sa main droite reposait la modeste clochette qui appelait les fidèles aux saintes réunions, et, sur son cœur, un papyrus mentionnant le nom, les actes et la mort de la vierge-apôtre, devait faire connaître à la postérité le trésor qui lui était réservé. »

Ce lieu demeura inconnu pendant tout le temps que durèrent les persécutions dirigées contre l'Église ; mais ces reliques devaient être miraculeusement retrouvées 300 ans plus tard, c'est-à-dire le 26 mai 674. « C'est, dit encore le *Miroir,* à un pauvre aveugle de Paris, à qui la révélation fait entendre dans son sommeil, que pour trouver la lumière de ses yeux, il faut qu'il se lève du lit, qu'il marche et chemine toujours où il sentira sa conduitte, tant que son bàton s'attache à la terre et demeure immobile : et qu'au lieu où il sentira résistance, qu'il fasse ouvrir profondément la terre, jusqu'à tant qu'on trouve dans un cercueil le riche trésor d'une Sainte Vierge qui doit luy rendre les yeux et la santé. Aussitôt dit, aussitôt fait; l'aveugle recommande à Dieu son entreprise, et sans délay il commence et poursuit son voïage ;

caractérise la robe du juge; ocres jaune foncé et jaune pâle pour les teintes secondaires.

Une chapelle, élevée sur le tombeau de la martyre, est encore aujourd'hui le but d'un pélerinage qui a lieu, tous les ans, le lundi de la Pentecôte.

L'eau d'une source voisine aurait, dit-on, le privilège de rendre la santé aux enfants débiles.

(1) Le manuscrit du Trésor d'Origny, qui remonte au XIII[e] siècle et que nous décrivons plus loin, dit « que Madame Saincte Benoite fut décolée en la Capelle-au-Mont, et apres son corps enterré au Moustier-au-Mont, là où il y avoi nule église. »

il fait trente lieues sans peine, à la faveur de la grâce de Dieu : le voilà qui passe à Origny, aux extrémités de la ville, le bàton qu'il avoit dans la main, touche la terre et semble prendre racine ; il s'efforce de le lever, mais comme il sent une forte résistance, holà, dit-il, c'est icy qu'il faut s'arrêter et creuser dans la terre, pour trouver en ce lieu, le remède salutaire à mon aveuglement.

« Comme il se repose, se consolant avec Dieu dans sa bonne espérance, voilà divers Évêques qui paroissent au dessus d'Origny, sur une petite colline qu'on appelle aujourd'huy le mont du Til, à cause des tilleux (tilleuls) qu'on y a plantés en mémoire de cette merveille. Sur la teste de ces hommes inconnus, une colombe blanche comme la neige, ayant voltigé quelque temps en couronne, prenant doucement son vol du côté de l'aveugle, les attire, et eux suivent sa route. A leur arrivée, ils trouvent cet homme qui, dans une joye extatique, leur communique sa révélation de Dieu, le dessein de son voyage, son impossibilité de passer outre, et tout plein d'une ardente foy, les supplie de faire creuser la terre, pour trouver en ce champ le S. trésor qu'on lui avoit promis.

...... « Ces hommes angéliques, ou ces anges humains, sans beaucoup de travail, découvrent heureusement, aussitôt, dans un coffre de bois le corps et la teste d'une vierge martyre qui, par un petit billet qu'elle tenoit en sa main, fit reconnoitre qu'elle étoit l'illustre S. B. En cet instant, la colombe s'envolant en haut à tire d'ailes, elle ne parut plus, le pauvre aveugle ouvrant les yeux, receut la veue, et le miracle fut manifeste à tout le monde. La lecture de cet écrit qui publioit avec le nom de notre Sainte, sa naissance, sa vie, son voyage, son dessein et sa mort, accrut tellement la dévotion des Évêques, qu'ils transportèrent ses précieuses reliques dans le monastère d'Origny, appelé pour lors l'église de

Saint-Pierre, come dans un saint lieu, que la providence de Dieu avoit éternellement destiné pour être le dépositaire de ce précieux trésor.

« Ce récit (1) est tiré de l'ancien manuscrit en parchemin qui paroit avoir été tracé l'an 1315 (2). Quoyque je ne le donne pas comme une chose de foy, ajoute prudemment l'auteur du *Miroir*, il y auroit toutefois quelque chose qui choqueroit un peu la vraye piété, ou la docilité d'une âme chrestienne, de vouloir contredire avec passion à un si ancien titre, authorisé par la tradition ».

Ce fut donc le 26 mai 674, le mercredi d'après la Pentecôte, que fut découvert le corps de la sainte. Ses reliques attirèrent bientôt un grand concours de fidèles, et il se forma, pour les garder, une communauté de moines blancs qui ne tardèrent pas à se séculariser et à s'établir en chapitre.

Auprès d'eux, s'établit aussi une petite communauté de filles dévouées à Dieu, qui, après avoir été sous leur suggestion, finirent insensiblement par les mettre sous leur dépendance. Ces religieuses, qui avaient embrassé la règle de saint Benoît, surent s'attirer par leur piété et leurs vertus, la bienveillance de Charlemagne qui leur donna, dit le capucin Pierre, « une croix à bandes ou lames d'or toute remplie de saintes reliques et de pierres précieuses, surtout d'une grosse amethyste, avec sa face

(1) Tous les historiens qui se sont occupés d'étudier les faits relatifs au martyr de sainte Benoîte, Pillemont, dans son *Histoire ecclésiastique*, (tome IV, page 540). Colliette, dans ses *Mémoires du Vermandois* (tome I, page 111), le *Miroir d'Origny* (page 100), sont unanimes pour reconnaître, conformément à ce récit, que le lieu où fut retrouvé le tombeau de la sainte est l'emplacement occupé jusqu'en 1863 par l'église paroissiale du Mont-d'Origny, commune aujourd'hui séparée, mais qui ne faisait, alors, avec Origny, qu'une seule agglomération d'habitants.

(2) Bibliothèque de Saint-Quentin, *Le Livre de la Trésorerye d'Origny*, f° cxix.

en bosse et ces mots : *Envoyé à l'abbesse d'Origny, pour présenter à Sainte Benoite* (1). »

Après la mort de Charlemagne, le monastère est détruit par les Normands, mais pour être reconstruit plus magnifiquement par Hermantrude, première femme de Charles-le-Chauve. Cette princesse doit donc être considérée comme la véritable fondatrice de la célèbre abbaye des religieuses bénédictines d'Origny « qui lui doit ses plus grandes richesses et ses plus beaux appanages et privilèges. Aussi est-ce de là, outre plusieurs autres raisons, que S. B. d'Origny se peut vanter entre toutes les abbayes de France, d'estre l'une des plus anciennes et des plus certaines de fondation royalle ».

« Un manuscrit de la liasse d'Origny-Sainte-Benoîte qui se trouve aux archives de l'Aisne, mentionne que l'église bâtie par la reine Hermantrude, fut consacrée solennellement le 26 mai 876, par Hénédulphe, 29e évêque de Laon, et que les reliques de Sainte Benoîte, placées dans une châsse neuve, furent transférées de la chapelle de Mont-d'Origny, où elles étaient restées jusqu'alors, dans la nouvelle église de l'abbaye qui porta d'abord le titre de Saint-Pierre, échangé depuis et remplacé par le nom de Sainte-Benoîte.

« Cette translation, faite en grande pompe, fut l'origine de la procession qui avait lieu, tous les ans, le mercredi de la Pentecôte, et qui, depuis la Révolution, a été remise au dimanche de la Trinité (2) ».

L'abbaye d'Origny prend, dès lors, une grande importance, tant il est vrai que l'apostolat posthume que les saints exercent, est encore plus puissant et plus fécond que n'ont été fécondes et puissantes les œuvres de leur vie.

(1) Le R. P. Pierre prétend avoir vu et touché cette croix (*Miroir d'Origny*), page 286.

(2) *Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton*, par Ch. Gomart, pp. 324 et 325.

Les pélerins y affluent des contrées les plus éloignées. Les rois, les princes, les grands seigneurs, les gentilshommes voisins y répandent leurs bienfaits et viennent y faire de longues stations. « Pour marque que nos Roys et Reines se plaisoient en ce lieu, comme en une maison de leur appartenance, soit par devotion, soit pour leur divertissement, dit le *Miroir,* on y a veu un corps de logis avec son departement, qu'on appeloit la chambre du Roy ; et comme si leur arrivée y eut esté assez fréquente, il s'est trouvé un ordre dans l'abbaye qui obligeoit toutes les dames religieuses à sortir pour devancer leurs Majestés avec cérémonies ».

Les visiteurs de haut rang, en se recommandant aux prières des religieuses, avaient l'habitude d'inscrire leurs noms sur l'obituaire de la maison. Saint Louis y a laissé le sien. Philippe-le-Hardi, son fils, imita son exemple et, avec lui, les comtes de Vermandois, les seigneurs de Ribemont, de Moy, de Coucy, du Quessy, de Pierrepont, les évêques et chanoines de Laon, etc.

Il y avait, à côté du couvent d'Origny, une collégiale de chanoines, dite de *Saint-Waast.* Ce collège venait-il originairement de ces premiers religieux ou moines blancs que nous avons dit avoir cédé le monastère aux religieuses de Sainte-Benoîte ? Venait-il de quelque fondation royale ? Datait-il, au contraire, de la fondation et de l'institution des abbesses de Sainte-Benoîte ? La question n'a pas été résolue ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que le chapitre, quelle que soit son origine ou son antiquité, a toujours été soumis à l'abbesse d'Origny et que celle-ci n'a jamais cessé d'être la collatrice absolue de ses bénéfices.

Cette collégiale de chanoines comprenait quatre prébendes presbytérales, quatre diaconalles et quatre subdiaconalles, qui représentaient douze canonicats, réduits à neuf, en 1446, à la prière des religieuses qui

demandèrent au Pape Eugène IV de supprimer un certain nombre de prébendes, vu les malheurs du temps. Ces chanoines étaient entretenus aux frais de l'abbaye ; ils avaient la charge de célébrer tous les jours les messes basses et hautes ainsi que les autres offices canoniaux dans l'église des dames de l'abbaye, d'y administrer les sacrements et d'y fournir tous les secours spirituels que l'abbesse et les religieuses étaient dans le cas d'exiger d'eux. Leurs nominations étaient à la disposition de l'abbesse qui portait le titre de *Doyenne* et *Prélate* du chapitre Saint-Waast d'Origny.

Les chanoines avaient aussi leur église. (C'est la seule qui reste aujourd'hui à Origny.) Elle touchait à celle de l'abbaye ; mais ils n'avaient droit que d'y célébrer les offices privés, les hautes messes solennelles avec diacre et sous-diacre étant exclusivement réservées pour l'abbaye. En cas de négligence dans l'observation de leurs fonctions, ils étaient frappés d'une amende de 60 sols contre le Prêtre, 30 sols contre le Diacre et 15 sols contre le Soudiacre (1).

Le curé de l'église du Mont-d'Origny était aussi à la nomination de l'abbesse. Il portait le titre de son chapelain et recevait une dotation en argent et en vin pour indemnité et honoraires de ses fonctions qui consistaient à administrer les derniers sacrements aux religieuses et à célébrer tous les jours une messe basse devant l'abbesse.

(1) *Dissertation sur la fondation de la collégiale de Saint-Waast*, par Deslandes, Saint-Quentin, 1722.

(*A suivre*). ERNEST QUENTIN-BAUCHART.

L'ŒUVRE

DES GONCOURT

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

(SUITE)

---

42. EDMOND et JULES DE GONCOURT. La Patrie en danger, drame en cinq actes en prose. *Paris, E. Dentu,* s. d. (1873). *Imp. de S. Raçon ;* in-12, 2 ff. et 139 pages.

100 exemplaires papier vélin de format in-8 et 10 exempl. in-8, papier vergé.

C'est le drame annoncé en 1868, sous le titre de *Blanche de La Roche-Dragon.*

43. Gavarni, l'homme et l'artiste, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Ouvrage enrichi d'un portrait gravé par LÉOPOLD FLAMENG d'après un dessin de l'artiste et d'un fac-simile d'autographe. *Paris, Henri Plon,* 1873. *Typ. H. Plon;* in-8, 2 ff. et IV-432 pages. Titre rouge et noir.

Le portrait est un fac-simile à l'eau-forte de la lithographie de Gavarni, où il s'est représenté en vareuse de velours, le foulard blanc au cou et la cigarette à la main. L'autographe (p. 360) est une lettre de trois pages signée G. et adressée aux deux frères.

44. L'Amour au Dix-huitième siècle, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, E. Dentu,* 1875. *Imp. J. Claye;* in-16, 2 ff. et 177 pages.

Tirage à petit nombre, plus quelques exempl. sur papiers de Chine, Whatman, Hollande et vélin teinté, et un exempl. unique sur Japon.

Frontispice, fleuron et cul-de-lampe dessinés et gravés par E. Boilvin. Deux encadrements pour recto et verso gravés par F. Méaulle d'après les compositions de Subleyras pour le beau

livre: *Nella venuta in Roma di madama Le Comte, etc.* (Rome, 1764, in-8).

L'Amour est une réimpression du chapitre IV de *la Femme au XVIIIe siècle,* avec une addition sur le commerce épistolaire de la princesse de Conti et du marquis de La Gervaisais.

45. L'Art du Dix-huitième siècle, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Deuxième édition revue et augmentée. *Paris, Rapilly,* 1874. *Imp. J. Claye;* 2 vol. in-8, 551 pages, papier vergé teinté.

Le premier volume (2 ff., II-529 p. et 1 f. non chiffré pour la table), contient: *Watteau, Chardin, Boucher, La Tour, Greuze, les Saint-Aubin;* le second (2 ff., 550 p. et 1 f. n. ch. pour la table), *Gravelot, Cochin, Eisen, Moreau, Debucourt, Fragonard, Prudhon.*

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande. Les Notules et Additions, publiées comme complément de l'édition originale, ont été placées ici à la suite de chaque monographie.

Voyez le n° suivant.

46. EDMOND et JULES DE GONCOURT. L'Art du XVIIIe siècle. Notules, Additions, Errata. *Paris, E. Dentu,* 1875. *Lyon, imp. Louis Perrin;* in-4, II pp. (Préface); 2 ff. non chiffrés et 67 pp.

Quatre planches gravées à l'eau-forte: Servante accrochant un cadre d'après une sanguine de Fragonard (collection Alfred Sensier, plus tard collection Alfred Lebrun), trois études d'après Prudhon.

47. Œuvres de EDMOND et JULES DE GONCOURT. Renée Mauperin. *Paris, Alph. Lemerre, éditeur,* 1875. *Imp. J. Claye;* in-16, II-277 pages, papier teinté.

Après la dédicace à Th. Gautier, *Préface* de la nouvelle édition datée du 24 janvier 1875.

Portraits à l'eau-forte de Jules de Goncourt, gravé par Rajon d'après un daguerréotype exécuté en 1855, et d'Edmond gravé par E. Boilvin d'après une photographie de Carjat.

48. Catalogue raisonné de l'œuvre peint, dessiné et gravé d'Antoine Watteau, par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, Rapilly,* 1875. *Imp. J. Claye;* in-8, VIII-388 p.

Papier vergé teinté. Quelques exempl. sur Whatman.

Portrait gravé à l'eau-forte par P. Sellier d'après Watteau.

49. Catalogue raisonné de l'œuvre peint, dessiné et gravé de Prudhon, par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, Rapilly,* 1876.

Imp. Claye, A. Quantin successeur; in-8, VIII-378 pp. et 1 f. n. ch. (nom de l'imprimeur).

En regard du titre, portrait de Prudhon gravé par Alph. Leroy d'après une miniature peinte par l'artiste, donnée par lui à son ami Fauconnier et appartenant alors à M. Alfred Sensier.

Il a été tiré quelques exempl. sur Whatman.

50. Œuvres de EDMOND et JULES DE GONCOURT. Sœur Philomène. *Paris, Alph. Lemerre,* 1876 ; *imp. Claye* ; in-18, 294 pages, papier teinté.

Dans l'édition originale (p. 62), les auteurs, en décrivant les habitués de la loge où Philomène et sa tante passaient leur soirée, y faisaient figurer « la bonne à tout faire d'une demoiselle du cinquième, vieille fille de quatre-vingts ans, ruinée par la Révolution et qui s'éteignait lentement et douloureusement dans une chambre d'ouvriers. Le bruit de la maison était que la vieille demoiselle, sans famille, sans défense, désarmée par l'isolement et la solitude, affaissée sous la demi-enfance de l'âge, était tyrannisée et martyrisée par cette bonne qui la mettait au lit comme un enfant, la faisait jeûner, lui refusait du bois. Et à regarder la bonne, son front bas, ses sourcils rares et raides, ses yeux perçants, sa méchante verrue sur le nez, le bruit paraissait assez vraisemblable ».

Dans la réimpression de 1874 et dans les éditions subséquentes, ce passage où l'on pouvait voir la première pensée, — modifiée depuis du tout au tout, — du début de *Germinie Lacerteux,* a été remplacé par cette seule phrase :

« Deux ou trois bonnes de lorette, au bonnet envolé, à la tête de lézard, à la parole cynique et crue, complétaient cette société de la loge où l'on voyait encore la bonne *d'un paralytique sur le rouge nez de laquelle tressautait une verrue noire* ».

51. Œuvres de EDMOND et JULES DE GONCOURT. Germinie Lacerteux. *Paris, Alph. Lemerre,* 1876. *Imp. J. Claye, A. Quantin, successeur* ; in-16, 359 pages, papier teinté.

Eau-forte de M. Th. Chauvel, d'après une aquarelle de Jules de Goncourt, datée de février 1863, et représentant la fosse commune au cimetière Montmartre.

52. Romans de EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, Charpentier et Cie,* 1876. *Imp. E. Martinet ;* 6 vol. in-18.

Édition collective, tomée de I à VI ; il a été tiré de chaque volume vingt-cinq exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

I. Germinie Lacerteux. Nouvelle édition.

II. Madame Gervaisais. Nouvelle édition. In-18, 309 pp.

III. Renée Mauperin. Nouvelle édition. In-18, 4 ff. non chiffrés, II-339 p. et un catalogue de l'éditeur (6 ff.) non paginé.

IV. Manette Salomon. Nouvelle édition. In-18, 3 ff. et 444 pp.

V. Charles Demailly. Nouvelle édition. In-18, 3 ff. et 406 pp.

VI. Sœur Philomène. Nouvelle édition. In-18, 2 ff. et 310 pp.

Voyez également les deux numéros suivants qui complètent à cette date la première réimpression des œuvres d'imagination des deux frères.

53. Nouvelles de EDMOND et JULES DE GONCOURT. Quelques créatures de ce temps. Nouvelle édition. *Paris, G. Charpentier*, 1876. *Imp. E. Martinet ;* in-18, 3 ff. et 348 pages.

Réimpression d'*Une Voiture de masques*, précédée d'une courte préface datée d'août 1876 ; *la Femme du Mézouar* est supprimée et remplacée par *Un aqua-fortiste,* nouvelle publiée dans l'*Artiste* sous le titre de : *Monsieur Thomas.* Les auteurs, en écrivant ce court et poignant récit, ont certainement pensé à Charles Méryon.

54. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Idées et Sensations. Nouvelle édition. *Paris, G. Charpentier,* 1877. *Imp. A. Quantin ;* in-18, 247 pages.

25 ex. numérotés sur papier de Hollande.

55. EDMOND DE GONCOURT. La Fille Élisa. *Paris, G. Chartier,* 1877. *Corbeil, typ. Crété ;* in-18, IX-291 pages.

75 ex. numérotés sur papier de Hollande.

56. EDMOND et JULES DE GONCOURT. La Femme au dix-huitième siècle. Nouvelle édition revue et augmentée. *Paris, G. Charpentier*, 1877. *Typ. G. Chamerot ;* in-18, XII-524 pages.

Outre des remaniements de détails, le chapitre IV (l'*Amour*) a reçu les additions que l'on retrouve dans l'*Amour au XVIII*e *siècle* (Voir n° 44).

57. Sophie Arnould d'après sa correspondance et ses mémoires inédits, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, E. Dentu*, 1877. *Imp. A. Quantin ;* in-4, VII-223 pages, plus un feuillet non chiffré.

Ce feuillet contient l'indication des ornements de cette édition : encadrement dessiné par Popelin et gravé par Méaulle (un cadre de roses et un cadre de branches de houx alternés), un portrait de Sophie d'après un dessin du XVIIIe siècle (appartenant à M. Mahérault), le costume de Sophie dans l'opéra d'*Argie,* d'après Boquet, un fleuron d'après une terre-cuite d'Angelo Rossi, tous

trois aquafortisés par François Flameng, l'ex-libris de Sophie gravé par Méaulle et tiré en rouge sur le titre, enfin le fac-simile d'une lettre (p. 197) reproduite par Isidore Meyer.

Malgré les soins typographiques apportés à ce beau livre et les additions nombreuses faites au texte, la première édition, quand elle renferme le carton, n'a rien perdu de sa valeur, car sauf un passage reproduit dans la lettre fac-similée, tous les autres passages sont supprimés dans la réimpression.

58. Portraits intimes du dix-huitième siècle. Études nouvelles d'après les lettres autographes et les documente inédits. *Paris, G. Charpentier*, 1878. *Imp. G. Chamerot* ; in-18, VII-497 pages. Dédicace à Claudius Popelin.

Outre quelques retouches aux portraits conservés, ceux de *Watteau,* de *la Du Barry,* de *la Camargo* ont été remplacés par des études sur *Lagrenée l'aîné,* sur *Collin d'Harleville,* sur la comtesse d'*Albany;* de plus, Edmond de Goncourt a donné en appendice les lettres de d'Alembert, Thomas, Watelet, d'Holbach, La Condamine, Condorcet, l'abbé Barthélemy, Mme Du Bocage, le baron de Gleichen, que les deux frères avaient recueillies en Italie.

59. La Du Barry. Nouvelle édition augmentée de lettres et documents inédits tirés de la Bibliothèque nationale, de la bibliothèque de Versailles, des Archives nationales et de collections particulières. *Paris, G. Charpentier*, 1878. *Typ. G. Chamerot ;* in-18, 407 pages.

Ainsi que le titre l'indique, cette réimpression de la troisième partie des *Maîtresses de Louis XV* est devenue comme les deux autres, un livre nouveau par les documents qu'elle renferme et les additions qu'ils ont entraînées.

Voyez les nos 61 et 64 ci-dessous.

50. E. et J. DE GONCOURT. Histoire de Marie-Antoinette, édition ornée d'encadrements à chaque page par GIACOMELLI et de douze planches hors texte, reproduction d'originaux du XVIIIe siècle. *Paris. G. Charpentier*, 1878; in-4, VIII-512 pp.

La liste des pl. hors texte occupe deux pages non chiffrées après la *Préface;* elle mentionne non point douze, mais treize pl. Un ex., pour être complet, doit en contenir quatorze: cette pl. supplémentaire est une reproduction en couleur par la photochromie Léon Vidal d'un bol-sein fabriqué à Sèvres pour les jardins de Rambouillet et adopté pour Trianon (suivant une note de Sauvageot collée sous un autre specimen appartenant à la princesse Mathilde).

Les notes, indiquées dans le texte par des chiffres, sont groupées pp. 475-505.

61. Madame de Pompadour, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Nouvelle édition revue et augmentée de lettres et documents inédits, tirés du Dépôt de la guerre, de la Bibliothèque de l'Arsenal, des Archives nationales et de collections particulières. *Paris, G. Charpentier. Typ. G. Chamerot,* 1878; in-18, 2 ff. et 402 pp.

Il a été tiré 50 exemplaires numérotés sur papier de Hollande. Voyez le n° 21 ci-dessus.

62. EDMOND DE GONCOURT. Les Frères Zemganno. *Paris, G. Charpentier,* 1879. *Imp. Crété à Corbeil;* in-18, XII-375 pp.

Dédicace à Madame Alphonse Daudet. Préface, datée du 23 mars 1879.

100 exempl. sur pap. de Hollande.

63. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Théâtre. Henriette Maréchal. La Patrie en danger. *Paris, G. Charpentier,* 1879. *Typ. G. Chamerot*; in-18, 2 ff., XXIII-297 pp. et 1 f. de table.

Il a été tiré 50 exempl. numérotés sur pap. de Hollande et 10 exempl. numérotés sur papier de Chine. Pp. I-XXIII, *Préface,* datée du 11 mai 1879.

64. EDMOND et JULES DE GONCOURT. La Duchesse de Châteauroux et ses sœurs. Nouvelle édition revue et augmentée de lettres et documents inédits tirés de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque de Rouen, des Archives nationales et de collections particulières. *Paris, G. Charpentier,* 1879. *Typ. G. Chamerot;* in-18, 3 ff. et XIV-432 pp.

Dédicace au Comte Edouard Lefebvre de Béhaine, ministre plénipotentiaire de France en Bavière. Préface primitive des *Maîtresses de Louis XV,* suivie d'une apostille datée d'août 1878. Voyez le n° 21 ci-dessus.

65. Histoire de Marie-Antoinette, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Nouvelle édition, revue et augmentée de lettres inédites et de documents nouveaux tirés des Archives nationales. *Paris, G. Charpentier,* 1879; in-18, VI-496 pp.

Pp. V-VI, *Préface* nouvelle signée EDMOND DE GONCOURT.

66. Théophile Gautier. *Imp. A. Quantin. S. d.,* (1879); in-18. 30 pp.

Pas de titre. Tirage à part à quelques ex. (dont un seul sur peau vélin) de l'introduction du volume de M. Émile Bergerat.

Théophile Gautier, entretiens, souvenirs et correspondance (G. Charpentier, 1879, in-18).

67. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Gavarni, l'homme et l'œuvre d'après les papiers et les mémoires inédits de l'auteur. Nouvelle édition. *Paris, bibliothèque Charpentier,* 1879. *Typ. Chamerot;* in-18, VIII-481 pp.

Tel est le titre de la couverture. Celui du volume même porte simplement: *Gavarni, l'homme et l'œuvre,* par Edmond et Jules de Goncourt.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande.

A la suite de l'avertissement on lit cette note: « Dans cette édition tout est inédit; pour mieux le faire sentir et apprécier par le lecteur nous le donnons en italiques. »

Edmond de Goncourt a reproduit de plus dans l'Appendice (pp. 435-464) la copie textuelle du journal intime de Gavarni durant l'année 1833 et, pp. 465-466, une note de l'artiste sur Balzac. Les pp. 467-481 renferment la « Table des paragraphes. »

(A suivre). MAURICE TOURNEUX.

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

NOTES

SUR LES

ANCIENS IMPRIMEURS NANTAIS

(XVe à XVIIIe siècles)

Si tout ce qui touche, de près ou de loin, aux origines et aux premiers temps de l'imprimerie n'avait pas acquis, depuis quelques années, une importance capitale, l'auteur du présent mémoire serait le premier à n'accorder aux notes qui le composent qu'une valeur très relative.

Mais, les documents concernant et nos premiers imprimeurs et leurs productions — qu'elles aient été xylographiques ou typographiques, — sont serrés de si près par tant d'habiles fureteurs, la chasse en est devenue soudain si ardente, si passionnée, que chacun doit considérer comme un devoir d'apporter son grain de sable, si modeste qu'il soit, à l'édifice que des mains pieuses autant que savantes, veulent élever en l'honneur de l'art de l'imprimerie en France.

En ce qui concerne l'histoire de l'imprimerie en Bretagne, et spécialement dans la ville de Nantes, à laquelle notre travail est consacré, il faut reconnaître que de louables et fructueux efforts ont été tentés : nombre de

dates importantes ont été fixées ; de précieux incunables ont été décrits, sans parler des impressions du XVIe siècle ; catalogués aussi les noms des premiers imprimeurs de Nantes.

Néanmoins, de telles lacunes existent encore, notamment au XVIe siècle (1), dans le recensement des produits de l'ancienne imprimerie nantaise, qu'on peut affirmer qu'il ne saurait être trop du bon vouloir de tous pour arriver à les combler.

C'est pour y contribuer dans la limite de nos forces, que nous avons voulu donner, avec quelques détails, la liste qui suit de nos anciens imprimeurs nantais.

Si cette nomenclature n'est enrichie de la description d'aucun incunable nouveau, si, préoccupée plutôt de l'ouvrier que de son œuvre, elle écarte presque systématiquement toute description bibliographique, quelle que puisse être sa nouveauté, elle n'en sera pas moins, croyons-nous, la plus complète qui aura été publiée jusqu'à ce jour, résumant ce qui est acquis et y ajoutant le fruit de recherches longuement poursuivies dans les registres paroissiaux.

Aussi, espérons-nous que les noms inédits qu'elle apporte, les dates qu'elle précise et les filiations qu'elle contient, ne seront point inutiles à ceux qui voudront reprendre un jour l'étude de cette question, pour lui donner tous les développements qu'elle comporte.

Le Marquis de Granges de Surgères.

Nous croyons utile de donner très succinctement ici l'indication des principaux ouvrages sur l'imprimerie en Bretagne, auxquels le lecteur devra se reporter pour avoir des renseignements sur quelques-uns des ouvrages sortis des presses des imprimeurs cités dans notre travail :

(1) Nous visons spécialement ici cette période de trente-sept ans (1541 à 1578), pendant laquelle on n'a pu retrouver aucune impression nantaise.

1° Histoire de l'imprimerie en Bretagne : composée d'après des documents inédits et contenant le catalogue des imprimeurs qui ont exercé dans cette province depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, par Toussaint Gautier. *Rennes, impr. F. Péalat, 1857;* in-8, 62 pp.

2° Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, par Dom François Plaine. *Nantes, A.-L. Morel, 1876;* in-4, 43 pp.

3° L'imprimerie en Bretagne au XVe siècle. Étude sur les incunables bretons, avec fac-simile contenant la reproduction intégrale de la plus ancienne impression bretonne. *Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1878;* in-4, 154 pp.

4° Archives du bibliophile breton. Notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne, par Arthur de la Borderie. *Rennes, Plihon, 1880-1885 ;* 3 vol. in-12.

Ce dernier ouvrage peut être consulté à l'exclusion des trois autres, parce qu'il présente le résumé de cette intéressante question.

Nota. — Presque tous les renseignements contenus dans notre travail étant extraits des registres paroissiaux de la ville de Nantes, nous avons, pour en faciliter la lecture, en supprimant des notes qui se seraient présentées à chaque instant, indiqué, entre parenthèses, immédiatement après chaque notion, le nom de la paroisse des registres de laquelle elle était tirée.

---

1. Aupois (1) (*Louis-Thomas-Michel*), originaire de la paroisse de Saint-Pierre de Caen, fils de Jean-Michel

(1) Rien n'établit si Aupois était maître imprimeur, ou s'il était tout simplement un typographe travaillant dans un atelier. Au moins, ne connaissons-nous aucune impression portant son nom. Mais, comme d'autre part, nous avons rencontré des actes de l'état civil dans lesquels des maîtres imprimeurs, connus par leurs productions, étaient qualifiés simplement imprimeurs, nous avons cru devoir enregistrer un certain nombre des noms auxquels ce qualificatif était joint.

Nous n'ignorons pas qu'un arrêt du 21 juillet 1704 avait fixé le nombre des imprimeurs en Bretagne et que, pendant tout le XVIIIe siècle, Nantes ne dut en avoir que quatre. Est-ce à dire cependant que les termes de l'arrêt aient été aussi étroitement observés qu'on pourrait le supposer? Nous ne le pensons pas, et inclinerions, au contraire, à croire que plusieurs petites

Aupois et de Suzanne Hubault, est qualifié « imprimeur de livres », dans l'acte de son mariage avec Perrine Trottier, le 1er septembre 1776. (Saint-Vincent.)

2. BAILLY (*Nicolas I*), imprimeur et marchand libraire, épouse le 15 juillet 1681, Mathurine Querro, fille de l'imprimeur Pierre Querro, que nous trouverons plus loin. Dans cet acte, il est dit majeur (Saint-Vincent). Il eut de cette union au moins quatre enfants : 1° Nicolas II, qui suit; 2° Jeanne, épouse de Pierre-Isaac Brun, comme nous verrons ci-après à ce nom; 3° Françoise; et 4° Marie, qui assistent au mariage de leur sœur. Nicolas I meurt le 29 décembre 1718 (1).

imprimeries pouvaient subsister et subsistaient en réalité à côté des quatre officines reconnues *officiellement*, si nous pouvons ainsi dire.

Le 17 avril 1730, un *État des imprimeurs de la province de Bretagne* fut adressé par l'Intendant à M. le Garde des sceaux. Nantes y figure naturellement avec ses quatre imprimeurs, qui sont : Nicolas Verger, imprimeur de l'Évêché; — Pierre Brun, imprimeur de la Compagnie des Indes et du bureau de la Prévôté; — André Querro, imprimeur de l'Université; — Pierre Maréchal, qui imprimait les arrêts du Conseil, les édits et les déclarations du Roy, concurremment avec Nicolas Verger.

C'est fort bien, mais que fait-on, par exemple, de la Maison Bailly? Elle existait pourtant bel et bien et, de père en fils, tous les Nicolas Bailly ne cessaient d'imprimer et de prendre ouvertement le titre de maître imprimeur, concurremment avec ceux que nous venons de citer.

Enfin, à Redon, aucun imprimeur n'était officiellement reconnu à cette date, puisque cette ville n'était pas comprise dans l'arrêt de 1704. Le subdélégué de Vannes, dom Morice, n'en constate pas moins l'existence d'une petite imprimerie, qu'un nommé *Gardelavoie* y avait fondée *sans aucun privilège ni permission*, et qui fonctionnait depuis dix-huit ans! Or, on ne voit point qu'il ait été conclu à la fermeture de son officine. La chose ne fut même pas proposée, parce qu'il était constant qu'il ne sortait des presses de la maison *Gardelavoie* « aucunes pièces concernant les affaires du temps, qui sont, ajoute le subdélégué, vraisemblablement le motif de cette recherche ».

C'est pourquoi nous nous croyons autorisé à prétendre que le nombre des imprimeries en Bretagne, et spécialement dans la ville de Nantes, qui fait l'objet de ce travail, fut certainement supérieur à celui fixé par l'arrêt de 1704.

(1) « Le uingt neuuiesme (décembre 1718) fut inhumé en cette église le corps de deffunt *Nicolas Bailly*, marchand imprimeur et libraire, aagé de

Il était imprimeur de la Prevosté de Nantes et a imprimé des pancartes et arrêts relatifs aux droits qui devaient être payés par les marchandises qui y étaient sujettes. Ses premières impressions datent de 1676.

3. BAILLY (*Nicolas II*), maître imprimeur, fils du précédent, né le 13 juillet 1685 (1), épouse, le 9 janvier 1717 (2), Catherine Normand, veuve de Paul Lamoureux, dont François, mort le 2 novembre 1719, à l'âge de 15 jours. (Saint-Nicolas.)

4. BAILLY (*Nicolas III*), maître imprimeur et libraire, fils présumé du précédent, époux de Jeanne Querro; le 25 octobre 1747, sépulture de leur fille Marie. (Saint-Nicolas.)

5. BAUDOUYN (*Jean*), imprimeur et libraire à Nantes en 1517 et 1518, successeur d'Étienne Larcher, demeurait rue des Carmes, où il imprima un livre d'*Heures* et un volume intitulé *Instruction des Curez*. Il quitta Nantes, pour aller exercer à Rennes, où on le retrouve en 1523.

6. BEAU (*François*), imprimeur, épouse Renée-Thérèze Fourmy, le 15 février 1752; à l'acte de mariage signe

soixante dix ans, mort d'hier à l'entrée de la Fosse, en présence des soubzignés. (Signé) N. Bailly fils; P. J. Boux; J. B. Arnollet, recteur. » (Saint-Nicolas.)

(1) « Le quinziesme jour de juillet 1685, le babtesme (*sic*) de Nicolas, fils de honnorables personnes *Nicolas Bailly*, libraire, et Mathurine Querro, sa femme, a esté administré par moy Mre Mathurin Bizeul, prestre recteur de la parroisse de St-Vincent soubzigné; ont estés parein h^e h^e *André Querro*, imprimeur, et maraine h^e fille Françoise de Crespy, demeurants en la grande rue en ceste parroisse, qui ont dict que led. enfant estoit né le treziesme jour du présent mois et an et ont signé N. Bailly, Françoise de Crespy, André Querro, P. Querro, M. Bizeul recteur. »

(2) « Le neuuiesme (janvier 1717) furent reçus à la bénédiction nuptialle en cette église par moy, p^re du chœur d'icelle, *Nicolas Bailly*, M^e imprimeur et libraire, fils de *Nicolas Bailly*, m^e imprimeur et libraire et de deffunte Mathurine Querro, ses père et mère, d'une part, et Catherine Normand, veue de feu Paul Lamouroux, m^d, le mariage fait après une banye...... en présence des soubzignés, Catherine Normand, N. Bailly le jeune, Pierre Varnier, Le Normand, Nete, Rodde, prestre. »

l'architecte et dessinateur Antoine Hénon, marié à Catherine Fourmy, sœur de Renée-Thérèse. (Saint-Nicolas.)

7. Beaucamp (*Pierre*), imprimeur, époux de Marie Burot. Le 25 janvier 1669, nous le trouvons parrain de Mathurine Jupille (Saint-Léonard.) Le 21 février 1671, il fait baptiser sa fille Thérèse, dont est marraine Thérèse Marpaud, femme de Sébastien Doriou, imprimeur. (Saint-Nicolas.)

8. Bellac (*Guillaume*), libraire (1), époux de Franczoyse, laquelle, le 15 novembre 1498, est l'une des marraines (2) de Jehanne, fille de Raoulet Apvril et de Jehanne. (Sainte-Croix.)

9. Bodin (*Pierre*), libraire en 1526, demeurant en la rue des Carmes. Il n'est connu jusqu'à ce jour que comme libraire-éditeur au sens actuel de ce mot; mais rien ne prouve qu'il n'ait pas exécuté quelque impression. (Voyez au nom Gannereaux.)

10. Boucher (Sire *François*), « libraire juré en l'Université de Nantes », époux de Henriette Le Caillabou, dont Magdeleine, qui, baptisée le 23 mai 1574 (Saint-Denis), épousa le libraire Nicolas de Heuqueville. Il dut épouser en secondes noces Jeanne Lambert, car le 14 novembre 1614, nous trouvons, même paroisse, l'acte de sépulture

(1) Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en rappelant que, dans la langue des XV[e] et XVI[e] siècles, le mot libraire désigne aussi bien un imprimeur qu'un bibliopole. D'une façon générique, il s'applique à toute personne s'occupant du livre, soit au point de vue industriel, soit au point de vue commercial.

Bien des documents ont établi ce fait. Un des derniers et non des moins concluants a été produit par M. Henri Stein, dans ce même *Bulletin du Bibliophile* (année 1889, p. 61) : « Le 23 novembre 1540, François Regnault, qui se qualifie officiellement *marchant libraire*, fait donation par devant notaire à son fils de sa maison avec tout ce qu'elle contient, y compris les *ustensiles d'imprimerie*. (*Arch. Nat.* Y. 87, f° 123 v°.)

Il n'était pas sans intérêt de rappeler cela ici.

(2) On sait que jusqu'au Concile de Trente (1545-1563), les garçons avaient deux parrains et les filles deux marraines.

de cette dernière, qui est dite « veufue de M[e] Françoys Boucher, libraire. » (Saint-Denis.) Cet acte nous montre aussi qu'il ne vivait plus à cette date.

11. Boutin (*Mathieu*), libraire, époux de Marye Deraisnes, dont Mathieu, baptisé le 25 octobre 1581. (Saint-Denis.)

12. Bouvier (*Jean-Baptiste-Pierre*), imprimeur, époux de Julienne Le Bègue, dont Jeanne, baptisée le 15 juillet 1742 (Saint-Léonard), et Julienne-Françoise, baptisée le 17 mai 1748. (Saint-Vincent.)

13. Bouvyer (Sire *Loys*), maître libraire, époux de Jeanne Laurier, dont Guy et Élizabeth, baptisés, le premier le 10 novembre 1611 et la seconde le 25 août 1614. (Sainte-Croix.)

(*A suivre.*)

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(SUITE)

COPIE DE LA GRAMMAIRE LATINE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN POUR MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE. — In-4, maroq. rouge, fil., compart. fleurs de lys sur le dos et les plats, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit de 103 pages sur vélin.

Frontispice et ornements à la plume. Signé à la fin : *Gilbert, Paris, pingebat, 1690.*

Vente Aimé Martin. — Collection de M. Gustave de Villeneuve.

CARTES GÉNÉRALES DE LA GÉOGRAPHIE NOUVELLE, par Sanson. — CARTES PARTICULIÈRES DE LA FRANCE. — 4 vol. in-fol., forme atlas, maroq. rouge, tr. dor.

Tables supérieurement écrites à la main, ornées de lettres en or et en couleurs.

Vente d'Aguesseau (1785).

GÉOGRAPHIE ANCIENNE par Sanson, d'Abbeville. — In-fol., maroq. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)

« Frontispice peint à la gouache représentant Atlas soutenant les cieux, et une table des différentes cartes latines qui compo-

sent ce volume. Cette table est supérieurement écrite et ornée de lettres en or bruni et en couleurs. L'écriture paroit être celle de Gilles Rousselet ou de Gilbert. »

Ventè d'Aguesseau (1785).

IPHYGÉNIE EN TAURIDE, *tragédie représentée pour la première fois à Chatenay le 5 aoust 1713. P. C. Gilbert, scrib. 1714.* — In-4, maroq. vert, dent., doublé de maroq. orange, dent. argent., tr. dor. (*Boyet*).

Le titre est dans un cartouche peint à l'encre de Chine. Manuscrit sur papier.

Collection de M. le B[on] Jérôme Pichon.

JUSTIFICATION DES LETTRES PATENTES DE LOUIS XIV QUI DÉCLARENT PHILIPPE V ROI D'ESPAGNE ET SES DESCENDANTS EXCLUS DE LA COURONNE DE FRANCE. — In-fol., maroq. vert, large dent., doublé de maroq. citron, dent. tr. dor. (*Boyet*).

Manuscrit sur papier de 55 pages de la main de Gilbert, l'un des meilleurs élèves de Jarry.

La reliure est aux armes de la Duchesse de Berry, fille du Régent, le duc d'Orléans.

Vente Renouard. — Vente Potier (1870), 1010 fr.

L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE POUR TOUTE L'ANNÉE ; LES SEPT PSEAUMES DE LA PÉNITENCE, etc... — Pet. in-12, chagrin noir, tr. dor., fermoir d'or.

Manuscrit sur vélin exécuté par C. Gilbert, maître à écrire des Enfants de France, en 1688, et décoré de trois petits tableaux de le plus grande beauté, peints par le célèbre La Fosse, avec des vignettes et culs-de-lamps peints par Patel. (Cat. Gaignat)

Ce manuscrit extrêmement précieux, dit G. de Bure, peut être regardé comme un des plus achevés qu'il y ait en ce genre. L'écriture qui en est admirable semble le disputer avec ce que le burin a gravé de plus beau.

Vente Gaignat (1769), 193 livres.

L'OFFICE DU SAINT-ESPRIT (en latin). — In-12, maroq. rouge, doublé de maroq. bleu, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 18 feuillets, écrit par L. Gilbert en 1709. Chaque page est entourée d'un filet d'or.

Ce manuscrit et le suivant semblent être de la main du fils de Charles Gilbert.

Collections de La Vallière, Renouard et Cigongne. — Chez S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

L'Office du Saint-Esprit. — Signé 30e f : *L. Gilbert scribebat anno 1718.* — In-16, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 20 feuillets, écrit en lettres rondes et en bâtarde.

Lettres en or et en couleurs, culs-de-lampe et encadrements de filets d'or.

Couronne royale sur un chiffre composé d'un L et d'un A.

Bibl. Mazarine (no 458).

Paraphrase du Pseaume L miserere *ou le pecheur confesse ses fautes et implore la grâce de Dieu, à Madame du Plessis par son très humble et très obligeant serviteur et neveu C. Gilbert Par. scribebat* 1663. — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 8 feuillet en vers français, écrit en bâtarde par Gilbert et signé deux fois, sur le titre et à la fin dans un cartouche. Le titre est écrit en lettres d'or dans un encadrement à la plume dans le goût du XVIe siècle. Au 2e f. les armes de Mme Du Plessis à la plume. Une double réglure en or et vermillon encadre les pages qui sont ornées d'initiales peintes en or et vermillon.

Vente Chardin (1823). — Vente du Baron J. Pichon, 210 fr. — Vente de Lignerolles, 125 fr.

Chez M. Gustave de Villeneuve.

Le Portrait de Louis XIV présenté à la Reine-Mère par Puget de la Serre. *Paris,* 1663. — In-fol., mar. rouge.

« Manuscrit de dix feuillets de vélin supérieurement écrits en « caractères imitant l'impression par C. Gilbert. Le portrait du « Roi est exécuté avec beaucoup d'art à l'encre de Chine ; des « génie voltigent autour et tiennent des banderolles sur lesquelles « sont écrits divers quatrains à la louange de ce monarque. »

Bibliothèque du chancelier d'Aguesseau (no 4634).

Prières a l'usage de M. de Boneil, 1869. — Prières Chrétiennes pour Monsieur de Bonneil escuyer ordinaire de Madame la Dauphine : *C. Gilbert scrib.,*

1689. — In-12, maroq. bleu, doublé de vélin blanc (*Trautz-Bauzonnet.*)

Joli manuscrit sur vélin de 170 pages entourées d'un filet d'or. Il est orné d'un frontispice orné et de cinq miniatures peintes par Garneray. — Les paysages, en-têtes, très fins, sont de Patel le père.

Collection de M. Gustave de Villeneuve.

PRIÈRES SAINTES ET CHRESTIENNES POUR MONSEIGNEUR. *C. Gilbert scripsit,* 1703. — Pet. in-12 de 2 ff.. 138 et 26 pages, chagrin noir doublé de mar. rouge, dent. ornée de dauphins et de fleurs de lys alternés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ces prières ont été écrites pour Louis Dauphin, fils de Louis XIV.

Collection de feu le Baron James-Ed. de Rothschild.

PRIÈRES DURANT LA SAINTE MESSE POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE. — In-12, mar. rouge, doublé de mar. bleu, tr. dor. (*Du Seuil.*)

Manuscrit sur vélin exécuté par L. Gilbert en 1690, enrichi d'ornements, fleurons et lettres en or et en couleurs dans des encadrements de filets d'or.

Collection Cigongne. — Collection de S. A. R. le Duc d'Aumale, au château de Chantilly.

PROTOCOLE DE LA FORME EN LA QUELLE LES MINISTRES ÉCRIVENT LEURS DÉPÊCHES. — In-12, maroq. rouge, tr. dor.

Manuscrit sur vélin écrit en 1695 par C. Gilbert. Chaque page est entourée d'un filet d'or.

Vente Chardin (1823).

RECUEIL D'OPUSCULES EN VERS ET EN PROSE, *écrits par Charles Gilbert.* — In-fol., maroq. rouge, dent. Les plats sont ornés des armes de France et de Navarre et de fleurs de lis.

Manuscrit sur papier, composé de prières en vers et en prose, en partie pour le Roi et la famille royale, de sentences, de poésies. On remarque à la fin une copie de la *Guirlande de Julie.*

Il a été acheté à la vente de M. de Saint-Cyr, maître d'écriture du Dauphin fils de Louis XVI et petit-neveu de Gilbert.

Vente Potier, 95 fr. — Catalogue Fontaine (1870), 200 fr.

Recueil de Chansons en musique écrit par Gilbert sur vélin avec dessins d'Abraham Bosse.

Provenant de la vente de Girardot de Préfond (?)
Collection Hamilton. — Musée de Berlin.

Registre pour la Chappelle Royalle du Louvre (titre de la reliure). — Recueil de Prières, Pseaumes, cantiques, méditations religieuses, *écrit par Charles Gilbert, maître d'écriture du duc de Bourgogne.* — A la suite : La Guirlande de Julie. — In-fol., 200 ff. environ (*Reliure aux armes de France et de Navarre.*)

Musée Carnavalet (n° 17268 réserve).

Règlement de vie chrétienne et avis particulier pour la conduite de la vie. — Pet. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Manuscrit sur papier daté de 1753, et exécuté par Gilbert, maître d'écriture de Louis XV.
Frontispice dessiné.
Vente Fossé d'Arcosse, 65 fr.

Traité contre le Culte de toutes les Religions. — In-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier d'une calligraphie supérieure, daté de 1756. On y a joint le quatrain de Voltaire sur Dieu écrit sur parchemin par Gilbert.
Ce Gilbert semble être le fils ou le petit-fils du calligraphe Gilbert du XVII° siècle.
Vente Fossé d'Arcosse, 20 fr.

Table des cartes, des marches et campemens de l'armée du Roy pendant les campagnes 1674-1675-1676-1677. — 4 vol. gr. in-4, maroq. rouge, fil., fleurs de lys aux angles, tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de Louis XIV.*)

Manuscrit sur papier écrit en belle bâtarde et que l'on peut attribuer à Gilbert.
Les cartes sont calligraphiées avec soin et ornées de cartouches entourés de paysages et de personnages lavés à l'encre de Chine.
Bibliothèque nationale (Départ. des cartes et plans.)

GODONNESCHE

IDÉE DU CABINET DU ROY POUR LES MÉDAILLES. *Inv. N. Godonnesche.* — In-12, maroq. olive, doublé de maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 42 pages exécuté en 1720 pour le roi Louis XV par Godonnesche.

Il est orné d'un frontispice allégorique, du portrait du roi et de la reproduction de douze médailles et de douze pierres antiques peintes au lavis. Titres, en-têtes et culs-de-lampe.

Le volume est terminé par une table au bas de laquelle une couronne de lis et de roses renferme cette inscription : *Scripsit, pinxit, invenit N. Godonnesche, ann. 1720.*

« L'écriture du volume peut, dans certaines pages, rivaliser avec celle de Jarry. »

Vente A. F. Didot (1882).

MÉDAILLES DU RÈGNE DE LOUIS XV. — Pet. in-4, mar. rouge jans., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Recueil de 41 dessins originaux de *Godonnesche,* contenant les médailles du règne de Louis XV jusqu'à l'année 1730. Il correspond aux 40 premières planches de l'ouvrage publié en 1736.

Les 33 premières planches sont accompagnées d'un texte calligraphié, et ornées de fleurons à la plume et à la sépia exécutés par l'artiste.

Collection du feu Bon J. E. de Rothschild.

HÉSIUS

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE moralisées en vers alexandrins par Madame Dorothée de Croy, duchesse douairière de Croy et d'Arschot, etc. *Maximilianus Hesius scr. 1609.* — In-8, oblong., chag. vert.

Manuscrit sur papier contenant un texte calligraphié en bâtarde et de nombreuses figures à l'aquarelle dans de riches encadrements.

Collection de M. le Bon Edmond de Rothschild.

LAVENDE (L. DE)

SEPT PSEAUMES DE LA PÉNITENCE (LES) traduits en françois par Monsieur de Voisin. — In-12. *Escrites à Brusselles par L. de Lavende, 1673.*

Manuscrit sur vélin, écrit en romaines et en italiques, avec initiales ornées, et vignettes.

Maroquin noir ancien.

Catalogue Quaritch (1886), 4 £.

LE COUTEUX (Siméon)

Le Couteux continue à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle la tradition de la calligraphie pour livres de prières, mais son écriture est bien moins nette et moins pure que celle de ses devanciers. C'est pourtant lui qui a écrit les *Heures pour Madame de Chamillart,* femme d'un goût délicat dont les livres sont célèbres parmi les bibliophiles.

Le Couteux se disait employé à la bibliothèque du président Bernard de Rieux ; c'est du moins ce qui résulte d'une note inscrite par lui sur un livre de prières exécuté pour la femme de ce magistrat bibliophile.

Il travaillait aussi pour le comte d'Hoym, et l'on trouve dans ses comptes une somme de 16 livres payée à Le Couteux pour copies manuscrites.

Heures pour Madame de Chamillart (Offices et Prières de l'Église). — In-8, chagrin noir doublé de maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel. avec ses armoiries à l'intérieur.*)

Manuscrit sur vélin, composé de 402 pages, orné d'une miniature, de vignettes, culs-de-lampe et initiales en or et en couleurs.

Le nom du calligraphe *S. Le Couteux,* se trouve à la page 368.

Catal. des livres de Madame de Chamillart. Prisé 60 l. — Vente Chardin. — Vente J. J. de Bure (1853), 605 fr. — Vente Hope.

Collection de S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

In Festo S. Bartholomœi Apostoli ad Vesperas Antiphona. — Très gr. in-fol., peau de truie.

Manuscrit sur vélin de 40 feuilles écrit en lettres rondes avec musique notée. Lettres en couleurs et lettres ornées.

On lit au dernier feuillet : « Du règne du très chrestien Roy « de France et de Navarre Louis XIV, ce présent livre a esté fait « des deniers de la communauté des maîtres cordonniers de la

« ville de Paris, durant le temps de François de Veaux et Guil-
« laume Mozar sindics de présent en charge etc... lesquels ont
« fait escrire et notter ce présent livre l'an de grâce mil six cent
« quatre vingts-quatre.

« *Escrit par Siméon Le Couteux* ».

Bibliothèque Mazarine (n° 460).

LIVRE DE PRIÈRES. — Manuscrit in-16, maroq. vert, fil., fleurs de lis sur le dos et les plats, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Il fut écrit en lettres imitant l'impression. Initiales en or et en couleurs. Signé à la 4e page : *S. Le Couteux fec.*

Manuscrit exécuté pour la Présidente Bernard de Rieux en janvier 1723. (Signalé par M. le Bon J. Pichon dans une note de la *Vie du comte d'Hoym.*)

PRIÈRES CHRÉTIENNES. (*S. Le Couteux scr.*). — In-12, maroq. citron, dent., doublé de maroq. bleu dent., tr. dor. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur vélin de 55 feuillets, signé *S. Le Couteux,* au recto du 53 f., écrit en caractères romains. Le titre et les ornements des chapitres sont peints en or et en couleurs, et chaque page est encadrée d'un filet d'or.

On remarque dans la dentelle de la reliure des cœurs transpercés et soleils, et à l'intérieur des sphères et emblêmes du Saint-Esprit.

Vente William Tite, à Londres. — Vente Léon Techener, 825 fr. — Cat. D. Morgand, 1500 fr.

PRIÈRES POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE. — Pet. in-8 réglé, chagrin noir, tr. dor., fermoirs d'argent. (*Rel. anc.*)

Manuscrit sur vélin de S. Lecouteux (1689), de 197 pages écrit en bâtarde, avec lettres et titres en rouge, et capitales en or. Il est orné d'une belle miniature, d'initiales et de fleurons. Le titre est dans un encadrement formé d'une guirlande de fleurs; au-dessus les armes de la personne pour laquelle il a été exécuté : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant, le tout surmonté d'une couronne de comte.

Vente Chardin (1823). — Vente Hebbelinck. — Vente Potier (1870), 400 fr.

LES SEPT PSEAUMES DE LA PÉNITENCE, avec des règles générales pour bien vivre. — Pet. in-8, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 56 pages, écrit par Le Couteux ; encadrement de filets d'or. Lettres capitales et ornemens peints en or et en couleurs.

Vente du Cte de *** (L. Techener, 1883).

SENTENCES CHOISIES TIRÉES DE L'ÉCRITURE SAINTE ET DES PÈRES DE L'ÉGLISE. S. l. n. d. — Pet. in-8, mar. citron, compart. de mosaïque de mar. rouge et vert, doublé de mar. vert, dent. argent, t. d. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur vélin de 35 ff. qui paraît avoir été écrit par Le Couteux. — Le titre est en or et couleurs dans un encadrement de fleurs et d'oiseaux.

Le premier feuillet porte les armes de Bourrée de Corberon.

Cat. Morgand (1887), 500 fr.

LEFLAMAND

DÉVOTES PRIÈRES CONTENANT LA MESSE DU SAINT ESPRIT, etc., dédiées à S. M. Louis XIII. — In-4, vél. blanc.

Manuscrit sur vélin écrit par J. Leflamand, 1617, avec lettres ornées en or, et encadrements variés.

Curieuse reliure du temps.

Vente Fossé d'Arcosse, 132 fr.

LESCLABART

BIBLIA PAUPERUM. (Figuræ veteris et Novi Testamenti). — Pet. in-fol. mar. r., dent., tr. dor. (*Derôme.*)

Manuscrit reproduisant en fac-simile avec un grand soin les 41 figures xylographiques de la *Bible des Pauvres* par Lesclabart, d'après l'original imprimé par Laurent Coster vers 1440.

Vente Paris (Londres, 1791). — Vente d'un Amateur lyonnais (Paradis, 1879), 1000 fr.

SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS. — In-fol., maroq. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Copie figurée sur vélin, de 63 feuillets, d'un ouvrage très rare, faite à Paris en 1771 par le calligraphe Lesclabart. Les gravures sur bois et les caractères gothiques sont exécutés avec une grande perfection.

Vente J. J. de Bure, 305 fr.

MARTINE (J.)

PRIÈRES SAINTES ET CHRESTIENNES TIRÉES DE L'ÉCRITURE ET DES PÈRES DE L'ÉGLISE, etc.... *J. Martine scribebat die 18 octobris 1696.* — In-16, chagr. noir, tr. dor., fermoirs d'argent. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin composé d'un titre, d'une miniature et de 139 feuillets ornés de fleurons finement exécutés.

Au bas du 19e f. les armes de Jehanne de Saumery.

Vente J. J. de Burc, 210 fr.

MONTCHAUSSÉ (Étienne)

Très bon calligraphe du milieu du XVIIIe siècle qui a écrit de beaux manuscrits de liturgie, mais est surtout connu des bibliophiles, par le manuscrit des *Contes de La Fontaine* qu'il fit pour l'amateur Gaignat.

Nous reproduisons pour la curiosité de l'hyperbole la note du rédacteur du catalogue Paris d'Illens (*Bibliotheca Parisina,* Londres, 1790), à ce sujet :

« Manuscrit incomparable pour le génie et l'exécution des-« sins. Il est inconcevable que la vie d'un artiste ait pu suffire « pour exécuter d'une manière si finie un si grand nombre de « peintures exquises, le tout d'un coloris éclatant, d'une conser-« vation parfaite et sur du vélin également blanc et uni ; enfin « c'est un assemblage de miniatures précieuses et dignes d'orner « le plus beau cabinet.

« L'écriture a été faite par Monchaussé et les miniatures par le « fameux Marolles. »

POÉSIES DIVERSES DE JEAN DE LA FONTAINE. — 2 vol. gr. in-4, maroq. bleu, doublé de tab. rose, riches dent., tr. dor. (*Derôme.*)

Célèbre et très beau manuscrit sur vélin des *Contes de La Fontaine,* exécuté en lettres rondes par le calligraphe Montchaussé, en 1745 pour l'amateur Gaignat.

Il est décoré de 1 frontispice et 58 peintures gouachées à mi-pages par le « fameux » Marolles et de 62 culs-de-lampe.

« Feu le sieur Montchaussé dont on connaissait l'habileté, a « parfaitement imité dans l'écriture du texte des nouvelles, les « plus beaux caractères gravés. Les tableaux et les culs-de-lampe

« ont été peints en miniature par feu le sieur de Marolles, peintre « de la plus grande réputation ». (Bibliogr. Instr. de G. de Bure).

J. L. Gaignat, ancien secrétaire du Roi, autrement dit notaire, passe pour avoir fait exécuter ce manuscrit sous ses yeux. Il possédait dans son hôtel de la rue Richelieu une très belle bibliothèque, où figurait entre autres curiosités, *La Guirlande de Julie.*

Les peintures de Marolles, en partie érotiques ou « découvertes » sont d'un aspect un peu froid, mais le soin de leur exécution, la beauté de l'écriture et des ornements, enfin la belle apparence de la reliure, constituent dans leur ensemble un très beau livre. On dit qu'à la vente de Gaignat en 1769, il fut acquis pour le duc de Choiseul qui le posséda quelque temps.

Vente Gaignat (1769), 7200 livres. — Vente Paris d'Illens (Londres, 1790), 315 £. — Vente du prince Galitzin (1825).

Collections du comte de La Bédoyère, du B[on] J. Pichon, et de Hankey.

LIBER EPISTOLARUM..... S. OPPORTUNÆ. *1751. Steph. Montchaussé scripsit. — Petr. Paul Dubuisson pinxit.* — In-fol., velours rouge, tr. dor.

Beau manuscrit sur vélin de 70 pages, écrit en lettres rondes, encadré d'un filet d'or à chaque page ; titres et initiales en or, bleu et vermillon, et lettres ornées. Les culs-de-lampe sont formés de fleurs au naturel.

On lit au 1[er] f. dans un cartouche orné : « Ce livre des épistres a été fait du temps de Messire Brillon de Jouy prêtre, docteur en Sorbonne, curé de l'église Royale et paroisse de Sainte Opportune, par les soins de MM. Fr. Bayard m[d] drapier, Despeigne, m[d] mercier, et R. J. Bayard, m[d] drapier, tous trois marguilliers en charge de la dite église en l'année 1751. »

Très belle calligraphie dans la tradition de Jarry.

Bibliothèque Nationale (f. lat. 8893).

LIBER EVANGELIORUM..... S. OPPORTUNÆ, *1751. Steph. Montchaussé scripsit. P. P. Dubuisson pinxit.* — In-fol.

Manuscrit sur vélin de 71 pages faisant suite au précédent et de même ornementation, mais gâté par l'humidité.

Bibliothèque Nationale (Lat. 8894).

PARAPHRASE SUR LES PSEAUMES DE DAVID, 1740. — In-8, maroq. rouge, tab., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ce titre manuscrit se trouve dans un cartouche dessiné à l'encre de Chine et signé : *Montchaussé fecit.*

Vente J. J. de Bure, 15 fr.

PRIÈRES DE QUARANTE HEURES. *1744. Montchaussé delineavit et scripsit.* — In-12, maroq. rouge, comp., doublé de mar. citron, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 120 pages. Le frontispice est peint et porte les armes du comte de Toulouse et de sa femme Marie de Noailles. Titre courant écrit en rouge, et lettres initiales en rouge et en bleu.

Vente Chardin (1823).

Bibliothèque Mazarine (mss. 550).

PSEAUMES DU ROY DE PORTUGAL. — In-8, maroq. vert, tr. dor.

Manuscrit de Montchaussé sur papier.

« Il excellait dans cette jolie bâtarde française qu'on retrouve « ici et qui rappelle l'élégance et la pure simplicité du célèbre Nicolas Jarry. »

Catalogue Leber.

(*A suivre*). BARON ROGER PORTALIS.

UN BOUQUIN

Sous ce titre : *Pour l'Idéal* (1), M. Edmond Dufour vient de publier un charmant petit volume de poésies dont nous extrayons la pièce suivante qui prouve que le poète est en même temps un bibliophile délicat :

UN BOUQUIN

Petit bouquin que j'ai trouvé
Là-bas, sur le bord de la Seine,
Dans une reliure pleine,
En maroquin un peu lavé,
Ton or paraissait enlevé,
Petit bouquin que j'ai trouvé
Là-bas, sur le bord de la Seine.

Ton contenu ne devait pas
Offrir l'attrait d'une œuvre rare,
Citant d'un seigneur de Ferrare
Et les amours et le trépas
Causé par de charmants appas ;
Ton contenu ne devait pas
Offrir l'attrait d'une œuvre rare.

Mais en frottant tes flancs polis,
J'ai vu le maroquin se tendre,
Puis s'éclaircir et me surprendre
Alors paré de fleurs de lis,
Sur deux écus bien établis ;
Mais en frottant tes flancs polis
J'ai vu le maroquin se tendre.

Le petit bouquin devenait
Un objet du plus grand mérite,
Car de la Reine Marguerite

(1) Edmond Dufour. — Pour l'Idéal, poésies. *Paris, chez l'auteur, à Auteuil, proche les anciens logis de Molière et de Boileau*, MDCCCXCVII, in-18. — En dépôt chez MM. Leclerc et Cornuau (successeurs de Techener), 219, rue Saint-Honoré.

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier vergé.

Assurément il provenait ;
Ce livre qu'on abandonnait,
De petit bouquin devenait
Un livre du plus grand mérite.

Sans doute une mignonne main
Avait dû retourner ces pages,
En laissant à certains passages
Un parfum d'ambre ou de jasmin
Hélas! enfui le lendemain...
Sans doute une mignonne main
Avait dû retourner ces pages.

Ah! quel moment délicieux
Pour un fervent bibliophile
Qui sur le quai souvent défile
Pour revenir, tout soucieux,
Chez lui, sans bouquin précieux ;
Ah ! quel moment délicieux
Pour un fervent bibliophile !

C'était bien l'écu de Margot
Et l'écu d'Henri de Navarre,
Elle, de vertu trop avare,
Lui, sentant déjà le fagot ;
D'un or pur j'avais un lingot ;
C'était bien l'écu de Margot
Et l'écu d'Henri de Navarre !

Depuis, j'en ai souvent rêvé
Du fait qui remettait en scène
Une femme, aimable Mécène
D'un art qu'elle avait cultivé ;
Et je t'ai toujours conservé,
Petit bouquin que j'ai trouvé
Là-bas, sur le bord de la Seine.

J'aurais souhaité pouvoir réimprimer une autre pièce du recueil, un sonnet qui intéresse également les bibliophiles, intitulé : *La Guirlande de Julie*, mais la place me fait défaut et force m'est de renvoyer les lecteurs au joli petit livre, plein de fraîcheur et de grâce, de M. Edmond Dufour.

G. V.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— E. Lemaitre. — Arsène Houssaye, notes et souvenirs, bibliographie. Avec un portrait et un fac-simile d'autographe. *Reims, F. Michaud, libraire-éditeur, 19, rue du Cadran Saint-Pierre, 19*, 1897, in-8 de 1 f. blanc, ix-206 pp. et 3 ff. (1).

Les notes et souvenirs que M. E. Lemaître vient de publier sur son célèbre compatriote et ami Arsène Houssaye font revivre aussi vivement que possible la belle figure de ce charmant causeur et de cet élégant écrivain qui a joué, dans la littérature de notre temps, un rôle essentiellement personnel. Arsène Houssaye, décédé le 26 février 1895, à l'âge de 81 ans, laisse, en effet, derrière lui un bagage considérable ; on peut dire qu'il aborda tous les genres : poète, historien, romancier, critique d'art, auteur dramatique, publiciste, il fut tout cela sans compter qu'il fut encore administrateur du Théâtre-Français, inspecteur général des musées et même, à ses heures, homme politique. Sa longue et brillante carrière d'homme de lettres n'était point facile à retracer. M. Lemaître n'a pas craint de se charger de cette délicate mission et il s'en est acquitté avec une grande aisance. Il est vrai qu'Arsène Houssaye a noté lui-même bien des souvenirs de sa vie ; M. Lemaître leur a fait de larges emprunts et nous ne pouvons que lui en savoir gré ; mais il faut reconnaître aussi qu'il a apporté nombre de documents nouveaux et fort intéressants, puisés dans sa collection particulière ou dans l'incomparable bibliothèque de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, toujours si libéralement ouverte aux travailleurs sérieux.

Le livre de M. Lemaître est semé d'anecdotes contées avec esprit, le plus naturellement du monde ; il fait honneur à celui qui l'a inspiré comme à celui qui l'a écrit. Les pages où l'auteur nous montre

(1) Tiré à 150 ex. numérotés sur pap. vergé de Hollande et 50 ex. sur pap. vélin non mis dans le commerce.

Arsène Houssaye dans le milieu romantique, vivant avec les écrivains ou artistes de cette intéressante époque, Gautier, Gérard de Nerval, Camille Rogier et bien d'autres encore, sont véritablement fort curieuses et instructives pour l'histoire du petit cénacle; celles qu'il consacre au célèbre écrivain, alors qu'il fut admistrateur du Théâtre-Français ou directeur de l'*Artiste*, sont également très documentées.

La première partie de l'ouvrage est biographique; la seconde comprend une bibliographie, un peu sommaire en tant que descriptions, si l'on se place au point de vue purement bibliographique, des œuvres d'Arsène Houssaye publiées en volumes et des articles insérés dans les journaux ou dans des revues. La besogne n'était pas mince, car l'auteur du *Roi Voltaire* a tenu longtemps la plume et nombreuses sont les diverses éditions, souvent remaniées, de ses ouvrages.

Il n'est pas sans intérêt non plus de connaître tous les pseudonymes dont a fait usage Arsène Houssaye depuis celui d'Alfred Mousse sous lequel a paru son premier livre, *De Profundis*, jusqu'à celui d'Alikoff qu'il mit quelque temps au bas de la chronique politique de la *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*. M. Lemaître les a patiemment relevés et nous les livre dans son travail qui est à la fois une étude consciencieuse et un hommage pieux rendu à la mémoire de son éminent compatriote.

Le beau portrait placé en regard du titre, reproduit par Dujardin en héliogravure d'après un cliché de M. Dollé, de Laon, et tiré par Ch. Wittmann, le maître imprimeur en taille douce, ne saurait être oublié, car il accompagne à merveille l'ouvrage et y ajoute un réel attrait.

GEORGES VICAIRE.

— Souvenirs militaires du Bon de Bourgoing, sénateur, ancien ambassadeur en Espagne, ancien pair de France, ministre plénipotentiaire en Russie et en Allemagne, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de Charles II d'Espagne, etc., etc., 1791-1815, publiés par le Bon PIERRE DE BOURGOING. Avec un portrait. *Paris, librairie Plon, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 10,* 1897 ; in-18, de XVI-342 pp. et 1 f. (3 fr. 50).

Depuis quelques années, il a été publié un grand nombre de *Mémoires* ; ces publications ont été, presque toutes, très favora-

blement accueillies par le public, et principalement celles qui étaient relatives à l'épopée impériale. La mode est à l'Empire, en ce qui regarde les objets d'ameublement ou les bibelots de toutes sortes de cette époque ; il en est de même pour les livres qui nous apportent de nouveaux renseignements sur Napoléon Ier.

Le nouvel ouvrage que vient de publier, à la librairie Plon, M. le baron Pierre de Bourgoing, les *Souvenirs militaires du baron de Bourgoing,* mérite, à cet égard, d'être signalé. On y rencontre des pages émouvantes sur la Campagne de Russie, spécialement sur l'incendie de Moscou, et sur le retour de l'Empereur, regagnant la France avec une petite escorte de braves, à travers mille dangers. Ce dernier épisode, mal connu jusqu'ici, est raconté dans les Mémoires du Baron de Bourgoing avec une foule de détails inédits, extrêmement curieux. Les *Souvenirs militaires* du baron de Bourgoing, qui fut depuis ambassadeur en Espagne, ministre plénipotentiaire en Allemagne et en Russie, s'étendent de 1791 à 1815. Ils complètent, à plus d'un titre et de la façon la plus attachante, la série des Mémoires sur la Révolution et l'Empire, que la maison Plon a déjà mis en vente.

MORT

DE

S. A. R. MGR LE DUC D'AUMALE

Au moment de mettre sous presse, une douloureuse nouvelle nous parvient.

S. A. R. Mgr le duc d'Aumale a succombé, le 7 mai, dans son domaine de Zucco (Sicile), à l'âge de 75 ans.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'enregistrer le deuil cruel qui frappe la France entière et nous incliner respectueusement devant le cercueil de ce prince éminemment français qui fut aussi grand par le cœur que par le talent.

Dans une livraison prochaine, notre collaborateur M. Émile Picot, membre de l'Institut, retracera de sa plume autorisée la noble figure du savant et généreux donateur de Chantilly.

G. V.

CHRONIQUE

Distinctions académiques. — MM. Berthelé, archiviste de l'Hérault, et l'abbé Thédenat, président de la Société des Antiquaires de France, ont été nommés officiers de l'Instruction publique, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes.

MM. Auvray et Léon Dorez, de la Bibliothèque nationale, Rousse, conservateur de la bibliothèque de Nantes, ont été nommés officiers d'Académie.

A Carnavalet. — M. Georges Cain, artiste peintre, vient d'être nommé conservateur-adjoint de la bibliothèque et du Musée Carnavalet.

On annonce qu'au mois de septembre prochain la bibliothèque de la ville de Paris (100.000 volumes et 70.000 estampes environ) sera transférée de l'Hôtel Carnavalet en l'Hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau.

La **Bibliothèque nationale**, a comme tous les ans, fermé ses portes pendant la semaine sainte. On a profité de la fermeture de cet établissement pour remettre entièrement à neuf la salle de travail (Département des imprimés) qui n'avait pas été restaurée depuis le jour de son inauguration, le 16 juin 1868.

D'autre part, le *Temps* annonce que la Bibliothèque nationale vient de recevoir de M. Émile Ollivier, exécuteur testamentaire de Valentine de Lamartine, plusieurs importants manuscrits de l'auteur des

Méditations et de *Jocelyn*. Ces manuscrits, dit ce journal, sont contenus dans de méchants petits cahiers et sont écrits, pour la plupart, au crayon. Ils sont mêlés de pensées morales, de dessins et de courtes opérations d'arithmétique.

Désormais, la Bibliothèque possède au complet, sauf quelques fragments des *Girondins,* les manuscrits de l'œuvre de Lamartine.

A l'Hôtel Drouot. — La vente des objets de curiosité provenant de la succession de M. le Baron Jérôme Pichon, faite par les soins de M. Mannheim, a produit une somme de 576.945 fr. 50 cent. ; celle des objets antiques, du Moyen-âge, de la Renaissance, etc. (bagues, médailles, sceaux, monnaies, jetons, etc.), confiée aux soins éclairés de MM. Rollin et Feuardent, a produit 188.400 fr.

Le jour où paraîtra cette livraison, la vente de la première partie des livres de la bibliothèque du Baron Pichon, faite par MM. Leclerc et Cornuau, sera terminée ; mais les nécessités de notre tirage ne nous permettent de donner que le résultat des six premières vacations se montant à 179.218 fr. Dans sa livraison de juin, le *Bulletin du Bibliophile* publiera une liste des principales enchères.

Enfin rappelons que la vente des estampes provenant du cabinet de M. le Baron Pichon, confiée à M. Danlos, commencera le 17 mai, à l'Hôtel Drouot, salle nº 3, et se terminera le 21 mai.

—— Les deux vacations de la vente des livres modernes (1re partie) composant la bibliothèque de M. Alf. Bégis, également faite par MM. Leclerc et Cornuau, a produit un total de 7.686 fr. 50.

—— La vente des livres des Goncourt (livres modernes), confiée aux soins de M. A. Durel, a atteint la somme de 68.553 fr. ; celle des estampes anciennes, faite par M. Danlos, a produit 70.435 fr.

Collection Mancel. — M. A. Decauville Lachênée, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Caen et de la collection Mancel, vient de publier (Caen, imprimerie Charles Valin), le « Catalogue des tableaux, gravures, objets d'art, livres, porcelaines, émaux, etc., exposés dans la salle de la Collection Mancel ».

Ce catalogue est précédé d'une intéressante notice.

Nouvelles de l'étranger. — M. le capitaine autrichien F. Meyer von Rosenfeld vient de léguer au Musée germanique de Nuremberg son importante bibliothèque et un capital de 70.000 marks.

M. F. Meyer von Rosenfeld s'occupait spécialement d'héraldique et de généalogie.

—— Le *Mémorial de la librairie française* annonce que « l'American Library Association » (association des bibliothécaires américains) tiendra son prochain meeting à Philadelphie, du 21 au 25 juin. Les membres de cette association se rendront ensuite à Londres où aura lieu du 1er au 16 juillet la conférence internationale des bibliothécaires.

—— La Société impériale d'encouragement des arts, de Russie, organise, sous le patronage de S. A. I. Madame la Princesse Eugénie d'Oldenbourg, une exposition internationale d'affiches illustrées qui aura lieu au mois de novembre prochain.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— Adémar de Chabannes. — Chronique publiée d'après les manuscrits par Jules Chavanon, archiviste du département de la Sarthe. *Paris, Alphonse Picard et fils*, in-8 (6 fr. 50.).

20e fascicule de la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*.

— Histoire de la langue et de la littérature française, des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de M. L. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-8 raisin (16 fr.).

Le tome III de cette publication : *Seizième siècle*, vient de paraître.

— Paul Bergmans. — Les Imprimeurs belges à l'Étranger. Liste géographique des imprimeurs et libraires belges établis à l'Étranger depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle,, accompagnée d'une carte et de fac-similés. *Gand, Camille Vyt* in-8 (4 fr.)

Extrait du *Messager des sciences historiques de Belgique*, tome LXX.

— Catalogue of books selected from the Library of an English Amateur Part. II. For private circulation only. *London*, 1897. gr. in-8.

La première partie de ce catalogue de la bibliothèque de lord Carnarvon a paru en 1893. L'ouvrage est tiré à 153 exemplaires dont 3 sur vélin et n'est pas mis dans le commerce.

— Le Baron Jérôme Pichon, président honoraire de la Société des Bibliophiles françois. 1812-1896. Notice suivie de la bibliographie de ses travaux. Par Georges Vicaire. *Paris, librairie Techener (H. Leclerc et P. Cornuau, successeurs), 219, rue Saint-Honoré*, in-8 (Avec deux planches hors texte, dont un portrait.)

Tiré à 300 ex. sur papier vélin (8 fr.).

— Annuaire de la Société des Amis des Livres. 1897. XVIIIe année. *Paris, Conquet*, pet. in-8.

50 ex. seulement ont été mis dans le commerce (7 fr.).

— Annuaire de la musique pour 1897, publié par Baudouin-la-Londre, sous-bibliothécaire à la Mazarine, directeur du Journal Musical. *Paris, le Journal Musical, 11 rue de la Pépinière*, in-4.

Publications diverses.

— MAURICE PROU. — La Gaule mérovingienne. *Paris, Société française d'éditions d'art, L. Henry May,* in-8 (4 fr.).

Fait partie de la « Bibliothèque d'histoire illustrée ».

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix, (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 18e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour le roman de M. Émile Zola « *La Terre* » (Impr. Chaix). — CARAN D'ACHE : Affiche pour l' « *Exposition russe* » (Imp. Hérold). — LÉO GAUSSON : Affiche pour la « *Lessive Figaro* » (Impr. Eug. Verneau). — MATALONI : Affiche italienne pour « *L'Incandescence par le gaz, système Auer* » (Rome, Institut cartographique italien).

Le numéro de juin contiendra une prime de Willette réservée aux abonnés.

— K. WALISZEWSKI. — Pierre le Grand. L'Éducation — L'Homme — L'Œuvre, d'après des documents nouveaux, avec un portrait en héliogravure. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8 (8 fr.).

— L. ROGER-MILÈS. — Art et nature, études brèves sur quelques artistes d'hier et d'aujourd'hui. Illustré de 27 eaux-fortes et de 8 lithographies originales par les meilleurs artistes. *Paris, G. Boudet et Ch. Tallandier.*

Tiré à 525 ex., savoir : nos 1 à 25, ex. sur pap. du Japon (80 fr.) ; et nos 26 à 525, ex. sur pap. vélin du Marais (40 fr.).

— JEAN LAHOR (Henry Cazalis). Poésies. L'Illusion. *Paris, A. Lemerre,* pet. in-12 (6 fr.).

Fait partie de la *Petite bibliothèque littéraire*. Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur Chine (25 fr.). et 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— EUGÈNE TALBOT. — Aristophane. Traduction nouvelle. Préface de Sully-Prudhomme. Tome premier. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-8 (7 fr. 50.)

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande et 5 ex. sur pap. de Chine.

Ce tome contient : *Les Akharniens — Les Chevaliers — Les Nuées — Les Guêpes — La Paix.*

— CATULLE MENDÈS. — Arc-en-ciel et Sourcil rouge. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50.).

— GEORGES OHNET. — Le Curé de Favières, roman. *Paris, Paul Ollendorff,* in-18 (3 fr. 50.).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande numérotés à la presse·

— PAUL DELMET. — Chansons de femmes (15 chansons nouvelles, piano et chant, et 15 lithographies et une couverture inédites par Steinlen). *Paris, Paul Ollendorff*, in-4.

Il a été fait un tirage à part, à 100 ex., des lithographies de Steinlen, sur pap. Whatman (60 fr.); sur pap. de Chine, (80 fr.) et sur pap. du Japon (100 fr).

— GYP. Joies d'amour, roman. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— EDMOND DUFOUR. — Pour l'Idéal, poésies. *Auteuil, chez l'auteur* [et chez Techener]. In-18 (2 fr. 50).

Il a été tiré quelques ex. sur pap. vergé.

— Général comte FLEURY. — Souvenirs (Avec 2 portraits en héliogravure), tome I. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50.)

— ANDRÉ THEURIET. Philomène. Illustrations de L. MAROLD. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)*. (1 fr.)

15e vol. de la collection « Lotus bleu ». Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. du Japon (6 fr.) et 25 ex. sur papier de Chine (6 fr.).

Publications sous presse.

Chez Théophile Belin : GEORGES MONTORGUEIL. Paris dansant. — Illustrations de Willette, gravées en couleur par Vigna-Vigneron. In-8 jésus.

Chez A. Ferroud (Librairie des Amateurs) : CHARLES NODIER. — Inès de las Sierras. 14 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte en couleurs par Paul Avril. Préface par A. de Claye. In-8 jésus.

Cette édition sera tirée à 200 exemplaires (300 fr.)

Chez Furne : La Garde (1854-1870), par le capitaine RICHARD, du 20e bataillon de chasseurs à pied. In-4° jésus (Avec 200 illustrations environ hors texte et dans le texte).

Cette édition sera tirée à 1,012 exemplaires, savoir : nos 1 à 8, ex. sur pap. du Japon avec une des aquarelles originales de Charles Morel, et une suite des 8 aquarelles en couleurs et des 8 reproductions en deux teintes tirées à part (400 fr.) ; nos 9 à 12, ex. sur pap. du Japon, avec l'origiual d'un des dessins épisodiques de Charles Morel, une suite en couleur des 8 aquarelles et des 8 reproductions en deux teintes, tirées à part (350 fr.) ; et nos 13 à 1012, ex. sur pap. couché (50 fr.)

Annoncé pour paraître le 1er septembre.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres: Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, Lauréat de l'Institut: Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades: Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen: Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale: Joseph Denais: Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale: Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale: Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris: Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi: Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée: Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine: Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy: Léon Gruel: Henry Houssaye, de l'Académie francaise; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine: L. Marchetx, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts: Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal: Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe: Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble: A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes: Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier: Émile Picot, membre de l'Institut: Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois: Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois: Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois: Natalis Rondot, correspondant de l'Institut: Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois: Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel: Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut: abbé Tougard: Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain: Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 JUIN

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1897

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire. autographes. estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

Misprint in paging here

LE DUC D'AUMALE

ET

LA BIBLIOTHÈQUE DE CHANTILLY

Le prince illustre qui vient d'être ravi à la France était doué des aptitudes les plus diverses. Vaillant soldat, administrateur consommé, écrivain éloquent, causeur charmant, c'était encore un collectionneur passionné. On nous permettra de ne pas insister ici sur les hautes qualités qui le recommandaient à l'admiration de ses contemporains et qui lui assureront celle de la postérité; nous ne voulons voir en lui que l'amateur de livres, le fondateur, ou si l'on veut, le restaurateur de la bibliothèque de Chantilly.

I

Né le 16 janvier 1822, Henri d'Orléans n'avait que huit ans et demi quand le dernier duc de Bourbon lui laissa la fortune, les archives et les manuscrits des Condé (27 août 1830). Un temps assez long se passa avant que le jeune prince fût en état d'étudier les collections qui lui avaient été léguées; mais ce temps fut consacré aux études les plus sérieuses. De brillants succès scolaires témoignèrent que le duc d'Aumale ne comptait pas uniquement sur sa naissance et sur ses grands biens pour faire figure dans le monde.

Doué d'une culture supérieure, Henri d'Orléans ne devait pas manquer de s'attacher aux livres ; mais, réduit à une modeste pension par un père économe et par des administrateurs rigides, il ne disposa pendant ses années de collège que de faibles ressources pour commencer la formation d'une bibliothèque. Les devoirs militaires l'absorbèrent bientôt tout entier ; ce n'est pas en Algérie qu'il pouvait être bibliophile. Il y recueillit cependant quelques volumes, mais c'étaient moins des monuments littéraires que des trophées : nous voulons parler des manuscrits qu'il trouva dans la tente d'Abd-el-Kader, lors de la prise de la smala (16 mai 1843).

Après la révolution de 1848, le duc d'Aumale, obligé de poser son épée et de demander asile à l'Angleterre, se consacra tout entier à l'étude. Il s'occupa tout d'abord d'installer dans sa résidence nouvelle les trésors littéraires et historiques qu'il avait reçus des Condé. « J'oubliais un peu ces vieux livres en des temps plus heureux, dit-il, dans une notice que nous citerons plus loin (1) ; mais le loisir que Dieu m'a donné sans que je le lui demande m'a permis de faire avec eux une connaissance plus intime. » Les collections de Chantilly, confisquées au moment de la Révolution, puis restituées au duc de Bourbon une première fois en 1814, une seconde fois en 1815, étaient censées se composer uniquement de manuscrits et de pièces d'archives. Le catalogue des manuscrits enregistrait 731 ouvrages, formant environ 1260 volumes, la plupart reliés avec luxe (2). Les archives étaient également considérables. Quant aux livres imprimés, ils avaient été dispersés avant 1814, soit dans les séries de la Bibliothèque Impériale, soit dans les dépôts de province. La bibliothèque du palais de Compiègne, par exemple, en avait recueilli quelques-uns.

(1) *Notes sur deux petites bibliothèques françaises du XVe siècle*, p. 4.
(2) Delisle, *Cabinet des manuscrits*, II, p. 10.

C'est à peine si le duc d'Aumale put, en dehors des livres et des documents manuscrits, sauver quelques épaves de la bibliothèque des Condé. Nous ne pouvons guère citer qu'un superbe exemplaire des *Postillae perpetuae* de Nicolas de Lire (Romae, Sweynheym et Pannartz, 1471-1472, 5 vol. in-fol.) et un exemplaire imprimé sur vélin du *Liber VI. Decretalium Bonifacii papae VIII* (Venetiis, Nic. Jenson, 1476, in-fol.) (1).

Dès que les archives et les manuscrits furent installés à Twickenham, le prince sentit qu'il était nécessaire d'y adjoindre une collection de livres imprimés; ce fut alors qu'il devint bibliophile. Ses premiers achats remontent au mois de mai 1850; ils furent faits par l'intermédiaire de M. Cuvillier-Fleury et du libraire J. Techener. Il ne s'agissait encore que d'ouvrages relatifs à l'histoire des Condé; mais les progrès de la bibliothèque naissante furent rapides. La même année elle s'enrichit de plusieurs ouvrages importants vendus à Londres ou dans d'autres villes, par exemple de l'*Historia scholastica* de Pierre Le Mangeur (Augustae Vindelicorum, Günther Zainer, 1473, in-fol.), adjugée dans une vente publique à Bruxelles. Cette acquisition marquait dès le début les goûts sérieux qui devaient distinguer le duc d'Aumale. Il rêvait dès lors de constituer une collection dans laquelle seraient réunis les produits les plus précieux des premiers typographes de tous les pays. Ce rêve devint bientôt une réalité par l'achat que le prince fit en bloc de la célèbre bibliothèque de M. Standish.

Franck Hall Standish, homme instruit et fervent bibliophile, avait quitté l'Angleterre à la suite d'une blessure d'amour-propre. Il s'était établi en France, et,

(1) Le *Liber VI.* porte les armes d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, sa femme. Il a suivi le sort des manuscrits dont il sera parlé plus loin.

quand il mourut, il légua ses différentes collections au roi Louis-Philippe. Après la mort du roi, ce legs donna lieu à divers arrangements de famille, et le duc d'Aumale se rendit acquéreur de la bibliothèque et de plusieurs tableaux (mars 1851). M. Standish avait eu toute sa vie la passion des bons et beaux livres, surtout celle des incunables et des livres imprimés sur vélin. Il avait fait de nombreux achats en France, en Espagne, en Italie; il avait notamment acquis du comte Gaetano Melzi la portion la plus précieuse de son immense collection. Le lot dont le duc d'Aumale s'assura la propriété, contenait exactement 3504 volumes: il renfermait nombre de ces éditions princeps, de ces grands livres qui font aujourd'hui la gloire du cabinet de Chantilly. M. Standish, il est vrai, s'était parfois attaché plutôt à l'intérêt des ouvrages qu'à leur condition extérieure; il avait notamment recueilli en Espagne quelques volumes délabrés qui, suivant l'expression, un peu forcée peut-être, du libraire Boone, semblaient avoir été ramassés par un crocheteur dans la rue (« seemed to have been picked up in the streets »); le prince réforma ces livres défectueux, croyant pouvoir les remplacer un jour. Il dut reconnaître par la suite que l'amateur anglais ne leur avait donné asile qu'à bon escient, et qu'il s'agissait d'ouvrages introuvables, qui, malgré leur pauvre apparence, n'eussent pas déparé les rayons du cabinet le mieux choisi.

La collection de M. Standish ne fut pas plus tôt classée et, nous venons de le dire, expurgée, que le duc d'Aumale s'occupa de compléter un fonds déjà si riche. Énumérer toutes les ventes dans lesquelles il fit des acquisitions, ce serait dresser une liste presque complète des collections dispersées aux enchères publiques depuis 1850. Nous citerons seulement les ventes Sebastiani et Lefèvre-Dellerange (1851), Edw. Vernon Utterson (1852), J.-J. De Bure (1853), A.-A. Renouard et Arm. Bertin

(1854), Bearzi, Rutherford et Giraud (1855), Parison, Riva et Cailhava (1856), Salmon (1857), Borluut de Noortdonck (1856), Libri (1859), Gancia (1860). Bientôt une acquisition non moins importante que celle des livres de M. Standish vint accroître dans des proportions inespérées la bibliothèque de Twickenham.

M. Armand Cigongne, ancien agent de change à Paris, avait formé avec un goût exquis une collection presque exclusivement française. Il avait recueilli avec un soin et une persévérance admirables une merveilleuse série d'ouvrages en vers, de pièces dramatiques et de romans. Il y avait joint des volumes curieux dans tous les genres, des reliures précieuses, portant les armes de personnages illustres, des manuscrits qui étaient de vrais bijoux, etc. Non content de recueillir les reliques des amateurs anciens, M. Cigongne avait fait relier lui-même un nombre considérable de volumes, et nul bibliophile moderne n'avait montré autant de discernement dans le choix des exemplaires, autant de goût dans la décoration extérieure des livres. Les rivaux de M. Cigongne sourirent parfois de son extrême minutie, puis ils finirent par l'imiter. Ils en arrivèrent peu à peu à considérer que la conservation matérielle d'un volume pouvait en élever le prix tout autant que la rareté. M. Cigongne était impitoyable pour les livres trop rognés ou raccommodés, et les bibliophiles qui se formèrent vers 1850, tinrent à honneur de ne pas se montrer moins exigeants que lui.

M. Cigongne mourut le 20 mai 1859. La réputation de sa bibliothèque était universelle quand Potier fut chargé d'en préparer la vente. Le savant libraire en dressa un catalogue dans lequel sont décrits 2910 articles. Les enchères devaient avoir lieu au printemps de 1861; mais M. Édouard Bocher, agissant au nom du duc d'Aumale, fut assez heureux pour conclure l'acquisition en bloc de la collection. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le cata-

logue imprimé (1) pour juger des trésors qui allaient être réunis aux livres de M. Standish et à ceux que le prince avait achetés un à un.

Dès lors la bibliothèque de Twickenham put rivaliser avec les plus fameuses collections privées de l'Angleterre, avec celles de Lord Spencer, du comte de Sunderland et du duc de Hamilton. Aucune des collections formées par les bibliophiles du continent ne pouvait lui être comparée. Les amateurs anglais furent bientôt appelés à en admirer les articles les plus importants, en même temps qu'ils purent passer en revue les tableaux, les miniatures, les émaux, les dessins, les sculptures et tous les objets précieux que le prince avait réunis dans sa magnifique demeure (2).

En 1864, le duc d'Aumale fit vendre par les soins de J. Techener un certain nombre de doubles provenant du fonds Cigongne. Des ventes semblables, même quand elles paraissent justifiées par la qualification de « doubles », sont toujours dangereuses. Il se glissa dans celle de 1864 plus d'un volume que le prince regretta vivement depuis.

La bibliothèque de Twickenham ne devait plus désormais recevoir que des achats isolés faits aux ventes Radziwill (1863), Chédeau (1865), Yemeniz (1867), J.-Ch. Brunet (1868), Pichon (1869), etc., ou traités à l'amiable avec les libraires ordinaires du prince : Boone et Quaritch à Londres, J. Techener, L. Potier, Ch. Porquet, A. Claudin, les frères Tross à Paris.

. Après les évènements de 1870, quand le duc d'Aumale put rentrer en France, une de ses principales préoccupations fut de donner à sa bibliothèque un logement digne

(1) *Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, membre de la Société des Bibliophiles; précédé d'une notice biographique par M. Leroux de Lincy.* Paris, L. Potier, 1861. In-8.

(2) *Visite du Fine Arts Club à Orléans House, Twickenham, le 21 mai 1862. (Imprimé par Whittingham et Wilkins à Londres.)* Pet. in-4 de 2 ff. et 83 pp.

d'elle dans les nouveaux bâtiments de Chantilly. M. Daumet s'inspira heureusement de la disposition adoptée à Twickenham, et sut donner à cette partie du château les proportions grandioses d'un palais, en même temps que le confort d'une maison anglaise.

Les tableaux trouvèrent place dans de vastes galeries, et la *Vierge d'Orléans*, ce bijou exquis de Raphaël, reçut comme pendant les *Trois Grâces*, achetées à Thibaudeau pour la somme énorme de 625.000 francs.

Les travaux de Chantilly étaient complètement achevés quand le duc d'Aumale, victime des intrigues boulangistes, se vit interdire le territoire français, et dut reprendre le chemin de l'exil (octobre 1886). L'émotion de tous les hommes de cœur fut grande quand on connut la noble réponse faite par le prince à ceux qui ne savaient que proscrire. L'illustre exilé faisait don à l'Institut, c'est-à-dire à la France, du domaine de Chantilly et de toutes les collections qu'il y avait réunies. Ce grand acte ne lui rouvrit pas les portes du pays ; il dut installer sur la terre étrangère les trésors dont il avait aliéné la propriété, mais dont il s'était réservé la jouissance. Les tableaux furent partagés entre ses deux maisons de Bruxelles et de Londres ; les livres, les estampes, les objets précieux trouvèrent un asile dans une grande maison située à Londres dans les Ennismore Gardens : Moncorvo House. Le prince y recommença ses travaux, fidèle à la devise qu'il avait depuis longtemps adoptée : « J'attendrai ».

Enfin des jours meilleurs permirent au duc d'Aumale de rentrer à Chantilly (mars 1889). Certains royalistes intransigeants, qui en parlaient à leur aise, eussent voulu qu'il refusât de profiter du décret qui réparait une mesure inique ; mais il leur donna une leçon de patriotisme en montrant qu'il était par dessus tout attaché à son pays. Non-seulement il reprit possession de Chantilly, mais il

enrichit avec un zèle nouveau les collections dont le sort était désormais fixé. Plusieurs importants tableaux complétèrent les galeries : les Cuirassiers de Meissonier, acquis à la vente Secrétan, *Esther devant Assuérus,* de Filippino Lippi, acquis à la vente Leclanché, et quelques autres. La série des portraits s'augmenta de plus de deux cents crayons du XVI[e] siècle achetés à Lord Ronald Gower. La bibliothèque fut encore plus favorisée ; le prince y fit entrer un certain nombre de manuscrits très précieux : le Psautier d'Ingeburge, femme de Philippe-Auguste, le Bréviaire de Jeanne d'Évreux, plusieurs beaux volumes provenant de la collection Hamilton et par dessus tout les miniatures de Jean Fouquet (octobre 1891). Les imprimés ne furent pas non plus oubliés. Quelques grandes ventes, celles du baron A. Seillière, du comte de Fresnes, de M. H. Detailleur, du comte de Lignerolles, de M. Maglione, lui fournirent des occasions dont il profita largement. Il acquit aussi de plusieurs libraires des articles de haute curiosité. Lorsque M. Morgand eut acheté en bloc la bibliothèque d'un amateur dont le nom est resté une énigme, il revendit au duc d'Aumale, au prix de 70.000 francs, un lot comprenant seulement dix articles : un petit livre d'heures écrit par Jarry et relié aux armes de Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles; *Les Essais de Montaigne*, 1588, in-4, bel exemplaire en vieille reliure; le *Regimiento de los principes, fechos por don frey Gil de Roma* (Sevilla, Meynardo Ungut, 1494, in-fol.), magnifique volume relié pour Grolier; l'*Oraison funèbre de Bossuet,* par le P. Delarue, exemplaire du roi Jacques III; les Œuvres de Pindare (*Pindari Olympia, Pythia, Nemea;* Venetiis, Aldus et Andreas Asolanus, 1513, in-8), revêtues d'une surperbe reliure exécutée pour le roi Henri II (1);

(1) Voy. la reproduction de cette reliure dans le Bulletin de la librairie Morgand, novembre 1889, n° 17713.

Les Lunettes des Princes, de Jehan Meschinot, 1539, in-16, exemplaire relié pour Charles-Quint; les *Œuvres de Ronsard* (Paris, Buon, 1587, 10 tom. en 3 vol. in-12), recouvertes d'une de ces délicieuses reliures à la marguerite que l'on croit avoir été exécutées pour Marguerite de Valois (1); *Les Œuvres de Corneille*, 1682, 4 vol. in-12, en ancienne reliure doublée; *L. Cœlii Rhodigini Lectiones antiquæ*, 1516, in-fol., exemplaire de Grolier, recouvert d'une reliure moderne; les *Libri de Asse* de Budé, exemplaire du roi François Ier. Une autre fois le même libraire céda au prince, pour un grand prix, un lot de pièces gothiques dont quelques-unes étaient absolument inconnues (2).

Le duc d'Aumale manifestait souvent dans ces dernières années le désir de s'abstenir désormais de tout achat et de consacrer les forces qui lui restaient, non plus à augmenter, mais à classer et à décrire ses collections. Malgré ces assurances, il se laissait toujours tenter par un livre qu'il ne possédait pas. Il acquit encore quelques volumes à la vente de M. H. Bordes (15 février 1897), notamment un bel exemplaire de l'*Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval*, par Ant. de Pluvinel (Paris, Michel Nivelle, 1625, in-fol.).

Quant aux travaux de classement et de catalogue, le prince en était préoccupé depuis longtemps. A son dernier retour en France il avait organisé, indépendamment du cabinet réservé aux livres précieux, une vaste bibliothèque consacrée aux livres de recherche et aux

(1) Bulletin de la librairie Morgand, novembre 1889, n° 17757. — La bibliothèque de Chantilly possédait déjà plusieurs volumes à la même reliure, notamment *Les Œuvres françoises de Joachim Du Bellay* (Rouen, Raph. Du Petit Val, 1597, in-12) et *Les premières Œuvres de Ph. Des Portes* (Paris, Mamert Patisson, 1600, in-8). Voy. Cat. Cigongne, nos 848 et 871.

(2) Nous avons nous-même publié la description de ces pièces et de quelques autres volumes acquis en même temps. Voy. *Catalogue du Cabinet des livres de Chantilly. Spécimen rédigé par M. Émile Picot.* Paris, D. Morgand, 1890, in-8 de 48 pp.

ouvrages modernes. Cette bibliothèque, dont tous les volumes ont été soigneusement reliés ou cartonnés, comprend un certain nombre de livres rares et précieux, qui n'ont pu trouver place dans le cabinet proprement dit, mais qui sont dignes d'y figurer.

Les archives, classées par M. Jules Flammermont, puis par M. Gustave Macon, ont été mises en un ordre excellent, grâce aux soins de deux relieurs qui font depuis plusieurs années partie du personnel du château. Elles se divisent en trois parties. Le Cabinet des lettres comprend les correspondances de Gordes, des Montmorency, des Condé, de la reine de Pologne, de Vendôme, etc., soit 630 volumes de lettres et documents. Le trésor des chartes compte 1060 cartons de chartes et papiers relatifs à l'administration des maisons et domaines appartenant aux princes de Condé. Le Cabinet des registres (comptes, aveux, terriers, censiers, etc.) se compose de plus de 2000 registres.

Le duc d'Aumale s'était réservé à lui-même la rédaction du catalogue des manuscrits. Quantité de points de détail avaient pu être élucidés par son actif et intelligent secrétaire, M. Macon ; mais il ne voulait laisser à personne le soin de mettre en œuvre les matériaux assemblés. Une longue préface, qui contient une histoire complète de la collection, est prête à être imprimée ; la plupart des notices sont complètes et demandent à peine quelques retouches. Nous savons qu'un des codicilles de l'illustre écrivain fixe une somme plus que suffisante pour la publication de ce catalogue.

Nous ne voudrions pas encourir le reproche de nous approprier l'ouvrage du prince en empruntant quoi que ce soit à la préface sortie de sa plume ; nous devons dire pourtant quelques mots des manuscrits de Chantilly. Nous le ferons en nous inspirant seulement des notices précédemment consacrées par le duc d'Aumale à sa

collection (1), et en y ajoutant quelques renseignements personnels.

II.

L'ancien fonds de Chantilly avait été constitué par Anne de Montmorency, baron de Montmorency en 1531, maréchal de France en 1522, connétable le 10 février 1538. Anne, qui n'était pas un savant, mais qui s'érigeait en protecteur des lettres et des arts, avait formé une bibliothèque particulièrement riche en manuscrits (2). Avant son élévation à la dignité de connétable, il avait acquis divers volumes provenant de Jean Du Mas, seigneur de L'Isle, chevalier, conseiller et chambellan du roi, écuyer d'écurie, puis grand-maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts de France, etc., mort le 13 juillet 1493 (3). Jean Du Mas, ardent bibliophile, s'était emparé, l'on ne sait comment, de plusieurs beaux manuscrits ayant appartenu à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de La Marche, décapité en 1477. Tous les biens du prince coupable devaient revenir au roi, et plus de soixante manuscrits provenant de la confiscation se retrouvent effectivement aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (4) ; mais un certain nombre de volumes furent dispersés et tombèrent entre les mains du seigneur de L'Isle ou d'autres grands officiers (5). En 1856, le duc d'Aumale donnait la liste suivante des livres de Jean Du Mas :

(1) *Notes sur deux petites Bibliothèques françaises du XV[e] siècle* (signées à la fin : H. d'Orléans). *S. l. n. d.* (Londres, 1856), pet. in-4 de 1 f. et 64 pp. — Extr. des *Miscellanies of the Philobiblon Society*, t. I, II.

(2) Voy. André Du Chesne, *Histoire de la Maison de Montmorency*, I, p. 421.

(3) On possède une médaille de Jean Du Mas gravée en 1494 par Niccolò di Forzore Spinelli.

(4) Voy. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, I, pp. 86-91.

(5) Un beau manuscrit exécuté pour le duc de Nemours et contenant 80 miniatures. *Le Livre et la neuve Histoire du bon roy Alixandre*, a été acquis par le duc d'Aumale avec la collection Cigongne. (Cat. Cigongne, n° 1848.)

1045 et 1045 *bis*. Bible française. 2 vol. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 88 miniatures (XIVe siècle). — De la bibliothèque du duc de Nemours.

495. Le Songe du Vergier, par Philippe de Maizières. In-fol. sur vélin avec une miniature (XVe siècle).

575. Le Livre d'Ethiques d'Aristote, traduit par Nicole Oresme. — Le Livre des Yconomiques d'Aristote, traduit par Laurent de Premierfaict. Gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 11 miniatures (XVe siècle).

315-317. Le Livre du vaillant chevalier Tristan. 3 vol. gr. in-fol. sur vélin à 2 col. — Ce manuscrit, exécuté par Gilles Gassien, de Poitiers, est orné de nombreuses miniatures que nous savons avoir été exécutées par Evrard d'Espinques, artiste originaire de Cologne, qui se fixa tout jeune à Paris et qui y mourut fort âgé en 1494 (1).

404. Roman de Tristan. Gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 154 miniatures (XVe siècle).

664. Le Roman de la Rose. Pet. in-fol. sur vélin à 2 col. avec de nombreuses miniatures (XIVe siècle).

455. Histoire generale depuis la creacion du monde jusques au temps de feu de bonne memoire Charles VIe de ce nom. (Premier volume de la Fleur des Histoires de Jean Mansel). In-fol. sur vélin à 2 col., avec de nombreuses miniatures (XVe siècle).

602. Bocace des nobles malheureux. Seconde traduction de Laurens de Premierfaict. In-fol. sur vélin à longues lignes (XVe siècle). — Ce volume, exécuté par Jacob Ten Eyken en 1465, porte la signature du duc de Nemours. Il contient dix miniatures que M. Paul Durrieu attribue à Jacques de Besançon (2).

311. Les Decades de Tite-Live, traduites en français par Pierre Berçuire ; le Livre de la première guerre punique traduit de Léonard d'Arezzo. Gr. in-fol. sur vélin à 2 col., (XVe siècle). — De la Bibliothèque du duc de Nemours.

(1) M. Antoine Thomas a retrouvé le livre dans lequel Evrard a consigné ses dépenses et ses honoraires ; M. Eugène Müntz a identifié deux manuscrits exécutés par l'artiste allemand pour Jehan Du Mas : un *Propriétaire des choses* en un vol. (Biblioth. Nat., fr. 9140) et le *Tristan* en trois volumes de Chantilly. (Séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 22 février 1895.)

(2) *Jacques de Besançon et son œuvre*, 1892, p. 76.

Plusieurs autres volumes, dont la provenance n'est pas absolument certaine, pourraient sans doute grossir la liste des manuscrits de Jean Du Mas acquis par Anne de Montmorency (1). Sur tous ceux que nous venons de citer le nouveau propriétaire inscrivit sa devise : *In mandatis tuis supersperavi* (2).

Pour former le cabinet dans lequel entrèrent les livres de Jehan Du Mas, Montmorency acheta des manuscrits de plusieurs côtés. Il fit lui-même exécuter plusieurs ouvrages : Valère Maxime, traduit par Nicolas de Mailly ; le Prince de Machiavel, traduit par Jacques de Vintimille ; les Chroniques de Guillaume Crétin et de René Macé, etc. Quelques volumes paraissent lui avoir été offerts, par exemple des poèmes de Salel et de Mellin de Saint-Gelais, un recueil de vers de Marot, etc.

Le dépôt formé par le connétable fut sans doute accru par ses successeurs. Il suivit le sort du château de Chantilly, que le roi se réserva en 1632, lors de la confiscation prononcée contre le dernier Montmorency. En 1643, la reine régente rendit Chantilly à la princesse de Condé, Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur du maréchal décapité à Toulouse. Une nouvelle confiscation fut prononcée contre le grand Condé à la suite des évènements de la Fronde et de la prise d'armes de 1651 ; mais la restitution de Chantilly à Condé fut une des clauses de la paix des Pyrénées (1659). Le vainqueur de Rocroy, remis en possession de ses biens, mais condamné à l'inaction, se plut à embellir sa résidence, à planter de somptueux jardins, à réunir des œuvres d'art et des livres.

(1) Anne n'avait pas acquis tous les manuscrits de Jehan Du Mas. M. Delisle cite comme lui ayant appartenu les nos 2608 et 6448 du fonds français de la Bibliothèque Nationale (*Le Cabinet des Manuscrits*, II, p. 382). Ajoutons *Le Propriétaire* déjà cité (n° 9140).

(2) Un manuscrit contenant une ode adressée au connétable en 1547, par un poète appelé Vauldray, porte la devise : *A mandatis tuis supersperavi*. (Cat. Didot, 1880, n° 29.)

Il faut lire le tableau que le duc d'Aumale a tracé de main de maître de l'oisiveté forcée et pourtant féconde de son héros (1). Bien des traits de cette peinture s'appliquent au prince-historien aussi bien qu'au grand Condé lui-même. « Chaque jour voit la belle collection de manuscrits dont l'origine remontait aux Montmorency s'enrichir d'acquisitions nouvelles, et, dans le grand dépôt des archives, à côté d'inappréciables documents originaux, on rassemble des copies de pièces curieuses, de procès, d'interrogatoires, de causes célèbres, dont les originaux ont peut-être disparu dans les incendies, les bouleversements. Citons le procès du maréchal de Raiz, l'original de Barbe-Bleue, dit-on, quoique les crimes de ce scélérat fussent bien différents de ceux qu'on reproche au polygame légendaire ; le procès-verbal de l'interrogatoire et question de La Molle et Coconat qui a fourni quelques scènes à un dramaturge illustre, etc. ».

Le duc d'Aumale nous fournit encore des renseignements précis sur une des collections de manuscrits possédées par les Condé, celle d'Antoine de Chourses (2).

Antoine de Chourses-Malicorne, chef d'une des plus anciennes familles du Maine, conseiller et chambellan du roi Louis XI, paraît avoir été un bibliophile distingué. Il acheta ou fit exécuter un certain nombre de manuscrits sur lesquels il fit peindre ses armes et celles de Catherine de Coëtivy, sa femme : parti : au 1er d'or à cinq burelles de gueules (qui est de Chourses); au 2e coupé, au chef fascé d'or et de sable (qui est de Coëtivy); à la pointe d'azur chargée de trois fleurs de lis d'or, au bâton péri de gueules en barre et au bâton péri d'argent en bande (qui est de Marguerite bâtarde de Valois, fille naturelle de Charles VII et mère de Catherine de Coëtivy).

(1) *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, VII, p. 698.
(2) *Notes sur deux petites bibliothèques françaises du XVIe siècle*, pp. 6-51.

Antoine de Chourses mourut vers 1485; ses manuscrits paraissent être restés en la possession de sa veuve, laquelle vivait encore en 1493. On ignore entre quelles mains ils passèrent ensuite; il est probable qu'ils devinrent dans le cours du XVIe siècle la propriété du cardinal de Vendôme, et qu'ils furent recueillis, à la mort du prélat, par son neveu et héritier Henri II, prince de Condé, père du grand Condé. Le fait certain c'est que la collection ne fut pas dispersée, et qu'elle passa presque entière au nouveau propriétaire (1). Voici la liste des volumes qui se retrouvent à Chantilly :

994. Historia scholastica, de Pierre Le Mangeur, in-4 sur vélin (fin du XIIIe siècle).
723-724. Essai d'une traduction française de la Bible, 2 vol. pet. in-fol. sur vélin, à 2 col. (XIVe siècle).
453 et 488. Bible française, traduction de Guyard des Moulins, 2 vol. in-fol. sur vélin à 2 col. (XVe siècle).
804. Breviarum parisiense, in-4 sur vélin (XVe siècle).
1088. Horae beatae Mariae Virginis, pet in-fol. sur vélin, avec miniatures (XVe siècle).— Ce volume ne porte pas les armes de Chourses, mais celles de Marguerite de Coëtivy, sœur de Catherine, et de son mari, François de Pons.
322. La Cité de Dieu, de saint Augustin, traduite par Raoul de Presles, gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 10 miniatures (XVe siècle). — Ce volume ne contient que la première partie de l'ouvrage; la seconde partie est contenue dans un autre ms. de Chantilly, du même format, mais portant les armes d'Anglure, et non celles de Chourses.
628. Les Lamentations et Méditations de saint Bernard; les Dits des saints Pères, etc., pet. in-fol. sur vélin (XVe siècle).
904. Contemplatio passionis domini nostri Jesu Christi secundum septem horas diei. — Regula sancti Benedicti abbatis. Pet. in-fol. sur vélin (XVe siècle).

(1) M. L. Delisle n'a constaté à la Bibliothèque Nationale que la présence de deux manuscrits ayant appartenu à Antoine de Chourses et à sa femme : un volume du XIVe siècle du fonds latin (ancien 3239 A) et une *Légende dorée*, traduite par Jean de Vignay (fr. 244 et 245).

526. La Somme abrégée de théologie, par Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, gr. in-fol. sur vélin, avec une miniature. — Une note finale nous apprend que ce volume a été « escript et commandé a Hesdin par l'ordonnance et commandement de Anthoine de Chourses, seigneur de Maigne et du bois de Maine, conseiller et chambellan du roy, et son gouverneur a Bethune », en 1481.

902. Sermones per dominicas et festa anni, par Maurice de Sully, in-4 sur vélin à 2 col. (XIVe siècle). — Une annotation est datée de 1321.

903. — Liber Sententiarum, par Pierre Lombard, in-4 sur vélin à 2 col. (XIVe siècle).

1014. La Somme le roy, par frère Laurent, pet. in-fol. sur vélin (fin du XIIIe ou commencement du XIVe siècle).

649. Le Mirouer du monde que aucuns appellent Vices et Vertus, les autres l'appellent la Some le roy, in-4 sur papier (XVe siècle).

944. Le Livre des dix commandements de la Loy, autre texte de la Somme le roy, in-4 sur vélin (XVe siècle).

408. Liber VI. Decretalium Bonifacii papae, gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec une miniature (XIVe siècle).

722. Justiniani Institutiones, in-fol. sur vélin à 2 col. (XIIIe siècle) (1).

1051. Libri diversi Aristotelis, vel Aristoteli adscripti : Liber physicorum, Liber de anima, Liber de coelo et mundo, etc., in-fol. sur vélin à 2 col., avec initiales ornées (XIVe siècle).

658. Consolation de la philosophie, par Boèce, traduite en prose française par Jean de Meun, pet. in-fol. sur vélin à 2 col. (XIVe siècle).

627. Même ouvrage, suivi des moralités attribuées à Jehan Courtecuisse, pet. in-fol. sur vélin à 2 col. (XVe siècle).

1) Notons, à propos des *Institutes*, que la bibliothèque de Chantilly en possède deux belles éditions latines : celle de Mayence, Petrus Schoyffer de Gernszhem, 1472 (Hain, n° * 9490) et celle des mystérieux imprimeurs qui signent P. L. I. B. (Hain, n° *9531). Elle possède aussi deux exemplaires imprimés du *Livre des institutions des drois*, traduit en français, en 1280, par Richard d'Annebaut (voy. Brunet, III, col. 613). Ces deux exemplaires, dont l'un provient de J. Coppinger, et pourrait bien être celui de Gaignat, présentent entre eux des différences. Le second offre cette particularité que le 1er f., blanc au r°, est orné, au v°, d'un grand bois représentant un jeune roi sur son trône.

918. L'Abuzé en court, par le roi René, ou par Charles de Rochefort, pet. in-fol. sur vélin (XVe siècle).

726. Livre qui fust fait pour les femmes mariees et a marier (autrement dit le Livre des enseignements du chevalier de La Tour Landry), pet. in-fol. sur vélin à 2 col., avec une miniature (XVe siècle).

566. L'Estrif de Fortune et de Vertu, par Martin Le Franc, in-fol. sur vélin à 2 col., avec une miniature (XVe siècle).

631. Le Livre du corps de policie, lequel parle de vertus et de meurs, par Christine de Pisan, pet. in-fol. sur vélin à 2 col. (XVe siècle).

545. Le Livre de Végèce, traduit par Jean de Meun l'an 1284, pet. in-fol. sur vélin à 2 col. (XVe siècle).

546. Ovidii Metamorphosis moraliter explanata, par Thomas Walleys, précédé d'un traité De mirabilibus mundi, pet. in-fol. sur vélin à 2 col. (XVe siècle).

997. Sedulii Carmen paschale, pet. in-fol. sur vélin (XVe siècle).

686. Le Roman de la Rose, in-fol. sur vélin à 2 col., avec deux miniatures (les autres n'ont pas été achevées).

942. L'Epistre Othea la deesse qu'elle envoya a Hector de Troye, par Christine de Pisan, in-4 sur vélin (XVe siècle). — Volume exécuté pour Catherine de Coëtivy devenue veuve.

487. Le Livre de Jean Bocace des cas des nobles hommes et femmes. Translaté par Laurent de Premierfaict et achevé le 15 avril 1409, gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec une miniature (XVe siècle). — Une mention à demi effacée permet de croire que ce volume a été possédé par l'amiral Prégent de Coëtivy, oncle de Catherine.

1061. L'Istoire de la destruction des Juifz de la cité de Jherusalem, composee par Joseph, filz Mathathie, Ebrieu, traduite, de 1460 à 1463, par Guillaume Coquillart, gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec miniatures. — Ms. exécuté pour Antoine de Chourses, et qui est peut-être le plus beau de la série.

601. Anciennes Histoires romaines, commençant à la prise de la tour de Babylone par Ninus et finissant à la prise de Jerusalem par Pompeius, in-fol. sur vélin à 2 col., avec 17 miniatures (fin du XIVe siècle).

308-310. Les Décades de Tite-Live, traduites en français par

frère Pierre Berçuire, et le Livre de la première Guerre punique, traduit de Léonard d'Arezzo, 3 vol. gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 31 miniatures. — Volumes exécutés pour Antoine de Chourses (1).

1055. La Vye de Cayus Julius Cesar, selon ce que en ont escript Suetoine, Lucan et Saluste, avec une liste des empereurs depuis Octavien jusqu'à Frédéric III, gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 29 miniatures. — Volume exécuté à Hesdin en 1480 pour Antoine de Chourses.

668. Cronica fratris Martini Poloni, in-4 sur vélin (XVe siècle).

541. Chroniques de Normandie jusqu'à la réunion de la Normandie à la couronne de France, in-fol. sur vélin à 2 col. (fin du XIVe siècle).

501. Chroniques de Jean Froissart, fragment s'étendant jusqu'à la mort du roi Jean et correspondant au prologue et aux 221 premiers chapitres de l'édition de 1559, gr. in-fol. sur vélin à 2 col., avec 5 miniatures. — Volume daté du mois de février 1472.

478. Les Fais des guerres qui furent fais et perpetrés au temps du roy Charles Quint, fragment de Froissart faisant suite au précédent et correspondant aux chapitres 221 à 330 de l'édition de 1559, in-fol. sur vélin à 2 col., avec 4 miniatures.

923. Vision advenue a une dévote sur les principaux évènements de l'histoire de France, depuis Philippe le Bel jusqu'à Charles VII, in-4 sur vélin (XVe siècle).

Nous mentionnerons encore quelques manuscrits. Il est curieux de faire connaître les principales œuvres françaises du moyen-âge, qui figurent dans les inventaires du grand Condé :

626. Recueil de romans du cycle de la Table ronde : Rigomer, par Jean ; Le Cimetière périlleux ; Erec, par Chrétien de Troyes ; Fergus, par Guillaume Le Clerc ; Gauvain et Humbaut ; Guinglain, ou le bel Inconnu, par Renaud de Beaujeu ; La Vengeance de Raguidel ; Ivain, ou le Chevalier au lion, par Chrétien de Troyes ; Lancelot, ou la

(1) Voy., sur ces volumes, Paul Durrieu, *Jacques de Besançon et son œuvre*, 1892, p. 69.

Charrette ; La Quête du saint Graal. Fragments du roman du Renart. — Voy. les notices de M. Gaston Paris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX (1888).

644. L'Image du Monde, par Gautier de Metz ; Le Livre qui nous enseigne comment on peut se maintenir sain en chascun aage ; Le saint Graal, par Robert et Hélie de Boron ; La Quête du saint Graal ; La Mort du roi Arthur, par Gautier Map. Pet. in-fol. sur vélin (XIIIe siècle). — Un second ms. (no 1469) de l'Image du Monde fait partie du fonds Cigongne (no 541) ; un troisième (no1444) a été acquis par le duc d'Aumale du libraire Techener en 1865.

911. Le Roman de la Rose. In-4 sur vélin de 185 ff. à 2 col. (fin du XIIIe siècle).

665. Le Roman de la Rose. In-fol. sur vélin de 173 ff. à 2 col. (XIVe siècle). — Un troisième manuscrit (no 1664) a été mentionné parmi les livres de Jean du Mas ; un quatrième (no 686) a été cité parmi les livres d'Antoine de Chourses ; un cinquième (no 1480) fait partie du fonds Cigongne (no 527).

744. Le Roman de la Rose, traduit en prose, in-fol. sur papier (XVe siècle). — Ce volume est porté sur l'inventaire de Moulins en 1523.

570. La Consolation de la philosophie de Boëce, traduction commençant par : Cil qui bien bat les buissons (1). Le Confort d'amis, par Guillaume de Machaut ; Le Codicille de Jean de Meun ; Le Testament de Jean de Meun. In-fol. sur vélin (fin du XIVe siècle). — Un ms. du fonds Cigongne contient le Trésor de Jean de Meun (no 1479).

757. Les Deduits de la Chasse, par Gace de La Buigne, in-fol. sur papier (XIVe siècle). — Ce ms., qui pourrait bien être le ms. original, est porté, en 1402, dans l'inventaire du duc de Berry, et, en 1523 dans l'inventaire de Moulins. M. le duc d'Aumale en a publié lui-même quelques fragments (2).

683. Même ouvrage. Pet. in-fol. sur vélin (fin du XIVe siècle).

465. Chronique de Bertrand Du Gueslin (en prose) ; Roman d'Ogier le Danois (en vers). In-fol. sur vélin. à 2 col. (XVe siècle).

(1) Voy. L. Delisle. *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, II, p. 334.

(2) *Notes et Documents relatifs à Jean, roi de France*, dans les *Miscellanies of the Philobiblon Society*, t. II, 1855.

567. Le Livre de la Mutation de Fortune, par Christine de Pisan. In-fol. sur vélin (XVe siècle).
729. Épître d'Othéa, par Christine de Pisan, in-fol. sur papier (XVe siècle). — Un autre ms. du même ouvrage (nº 942) a a été mentionné parmi les manuscrits de la famille de Chourses. — Un beau recueil des poésies de Christine, formant 2 vol. in-fol. à 2 col. (XVe siècle) a été acquis par le duc d'Aumale de M. Damascène Morgand en 1887.
639. Les Vigilles du roy Charles VII, par Martial d'Auvergne, in-fol. sur papier (fin du XVe siècle).
897. Deux Complaintes d'amour ; Le Purgatoire d'amour ; Le Miroir de Mort. In-8, sur vélin (fin du XVe siècle).

Nous ne mentionnerons aucun autre volume possédé par les Condé ; le catalogue rédigé par M. le duc d'Aumale fera connaître la part qui leur revient dans la formation de la bibliothèque. Nous avons hâte de citer quelques-uns des achats faits par le dernier propriétaire de Chantilly.

Les manuscrits que le prince a fait entrer dans sa collection en dehors de ceux de Cigongne, se recommandent par des mérites très différents. Quelques-uns offrent à la fois des textes intéressants et de riches miniatures : tel est le *Livre des cent ballades,* volume exécuté dans la seconde moitié du XIVe siècle, et malheureusement incomplet de plusieurs feuillets (1) ; d'autres contiennent des textes importants, mais n'ont aucun caractère artistique, par exemple : *Le Roman d'Aspremont,* acheté à la vente Solar en 1861, et qui attend encore un éditeur ; un volume vendu au prince par J. Techener, en 1857, et qui contient l'*Ysopet* de Marie de France, les *Moralités* d'André de Huy, le *Miserere* du Reclus de Moliens ; le *Roman de Charité,* les *Vers sur la mort,* par Hélinand (2) ; le recueil acquis à la vente

(1) Vente des manuscrits Hamilton (mai 1889), 310 £, plus les frais.

(2) Voy. la notice publiée par M. Paulin Paris, dans le *Bulletin du Bibliophile,* 1857, pp. 167-178.

Luzarche, en 1869 (nº 6310), recueil qui contient la *Vie des Pères* en français, vingt des *Miracles de la Vierge,* de Gautier de Coinci, six fableaux et treize pièces diverses (1); le roman provençal de *Guillaume de la Barre,* vendu par L. Potier, en 1869, avec la bibliothèque de M. Germot (nº 144), bien qu'il appartînt à M. le marquis H. de La Garde (2) ; le *Mystère de saint Adrien,* acheté à la vente Soleinne par le baron Taylor, revendu par lui au libraire L. Techener, et cédé par ce dernier au duc d'Aumale (3). D'autres manuscrits, enfin, sont surtout des spécimens de l'art du miniaturiste dans ce qu'il a produit de plus parfait aux diverses époques. Le prince était justement fier de la merveilleuse série qu'il avait réussi à former. Après avoir montré le plus ancien de ses manuscrits : un évangéliaire latin ayant appartenu à saint Ludger, premier évêque de Münster, mort en 809, il pouvait mettre en ligne :

1º Le Sacramentaire de l'abbaye de Lorsch (diocèse de Worms), superbe manuscrit du XIº siècle, qu'une notice de M. L. Delisle a fait connaître (4).

2º Le Psautier restitué avec tant de sagacité par le même M. L. Delisle, à la reine Ingeburge, femme de Philippe-Auguste, morte en 1236 (5).

(1) Voy. la notice publiée par M. Gaston Raynaud dans la *Romania,* XXIV (1895), p. 446.

(2) *Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par Arnaut Vidal de Castelnaudari, publié pour la premiere fois, d'après le manuscrit unique appartenant à Mgr le duc d'Aumale, par Paul Meyer.* Paris, Didot et Cie, 1895, in-8. (Publication de la Société des anciens Textes français.)

(3) *Le Livre et Mistere du glorieux seigneur et martir saint Adrien, publié, d'après un manuscrit de Chantilly, aux frais de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, avec introduction, table et glossaire, par Émile Picot. Imprimé pour le Roxburghe Club.* Mâcon, imprimerie Protat frères, 1896. In-4.

(4) *Mémoires sur d'anciens sacramentaires* (extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* t. XXXII, 1re partie). Paris, 1886, in-4.

(5) *Bibliothèque de l'École des Chartes,* XXXVIII (1867), pp. 201-210; — *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France,* 1867, pp. 111-120; — *Le Cabinet des Manuscrits,* I, pp. 400-407.

3° Les Heures commencées pour Jean, duc de Berry, vers 1390, et achevées seulement après sa mort (1416), par l'ordre de sa petite-fille Jeanne de Savoie, marquise de Montferrat. Rien n'égale la beauté de quelques-unes des miniatures de ce volume, par exemple de celle qui représentent les travaux de chacun des douze mois. Les grandes peintures où l'on voit les divers châteaux appartenant au duc de Berry sont d'un grand intérêt historique, en même temps que d'un art consommé (1).

4° Le Miroir de Vincent de Beauvais, traduit par Jehan de Vignay, tome III[e] et dernier, écrit par Gilles Gracien (*sic*) de 1459 à 1463. — Ce beau volume, exécuté pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, complète les tomes I et II du même ouvrage que possède la Bibliothèque Nationale (mss. fr. 50 et 51). Il est orné de 110 miniatures que M. Paul Durrieu a cru pouvoir attribuer à Jacques de Besançon (2).

5° Horae B. Mariae Virginis, commencement du XV[e] siècle, 408 bordures et initiales de la plus grande richesse, reliure aux armes du duc de Guise. (Vente Hamilton, mai 1889 : 495 £, plus les frais.)

6° Quarante des miniatures exécutées par Jean Fouquet pour les Heures d'Estienne Chevalier, trésorier de France, mort en 1474. L'histoire de ces heures est maintenant trop connue pour que nous ayons besoin d'y insister. Le public a su ce qu'elles ont été payées et nous pouvons d'autant mieux le rappeler que nous avons

(1) Voy. L. Delisle, *Les Livres d'heures du duc de Berry* (extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*, février, avril, mai 1884). Paris, A. Quantin, 1884, gr. in-8, avec 4 pl. ; Eugène Müntz, *Notice sur un plan inédit de Rome à la fin du XIV[e] siècle* (extr. de la *Gazette archéologique*). Paris, A. Lévy, 1885, in-4, avec 1 pl.; — A. de Champeaux et P. Gauchery, *Les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*. Paris, Champion, 1894, gr. in-4. — Les miniatures représentant les châteaux de Lusignan et de Poitiers ont été reproduites par Jules Robuchon dans les *Paysages et Monuments du Poitou*.

(2) *Jacques de Besançon et son œuvre*, 1892, p. 73.

nous-même remis le prix de 200.000 marcs à feu M. Louis Brentano, de Francfort, sans parler de la commission due aux intermédiaires. Le volume récemment publié par notre savant confrère M. Gruyer (1) nous dispense d'insister sur l'importance de ces miniatures. Nous regretterons toujours qu'il ait été impossible d'y joindre le grand tableau peint sur bois que la famille Brentano a cédé depuis au musée de Berlin (2).

7° Le troisième Livre de la Guerre gallique de César, par Albert Pigghe, manuscrit exécuté par le peintre flamand Godefroy, sous la direction de François Du Moulin, ancien précepteur de François Ier, en 1520. Le premier livre de cet ouvrage est conservé au Musée britannique, le second est à la Bibliothèque Nationale. Une publication achevée il y a peu de temps par la Société des Bibliophiles français, permet de rapprocher les trois volumes (3).

8° Diodore Sicilien, les trois premiers Livres des antiquitez d'Egipte, Ethiopie, etc., translatez par Anthoine Macault, beau volume orné d'une grande miniature représentant François Ier et sa cour. (Vte Hamilton, mai 1889 : 1000 £, plus les frais.)

9° La Coche, ou le Debat d'amour, par Marguerite d'Angoulême, manuscrit exécuté en 1540 ou 1541, par ordre de la reine et payé par elle 50 écus d'or. Il est orné de 11 miniatures. (Vte Spitzer, 1893 : 10.000 fr.)

10° La Suite des Œuvres poétiques de Vatel, magni-

(1) *Chantilly. — Les quarante Fouquet, par F.-A. Gruyer, membre de l'Institut. Ouvrage illustré de quarante héliogravures par Braun, Clément et Cie.* Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1897. In-4.

(2) M. Brentano était disposé à vendre ce panneau, et nous étions même tombés d'accord sur le prix. Au dernier moment sa fille prit sur elle de rompre les négociations.

(3) *Les Commentaires de la guerre gallique, reproduits en fac-simile, d'après le manuscrit original, par les soins de la Société des Bibliophiles françois (avec une notice par le baron Du Noyer de Noirmont).* Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, 1894. 3 vol. in-8. Tiré à 29 exemplaires.

fique volume exécuté dans la seconde moitié du XVI[e] siècle et orné de dessins de la plus grande richesse. Ce bijou a fait partie des bibliothèques du duc de La Vallière, de Renouard et de Cigongne. Les Bibliophiles français en ont donné un élégant fac-simile (1).

La série se complète, au XVII[e] siècle, par les productions de Jarry. Notre ami, le baron Roger Portalis, a dressé une liste de toutes les œuvres de ce charmant calligraphe qu'il a pu connaître (2); il cite 107 articles dispersés dans une foule de collections publiques et privées : sur ce nombre la bibliothèque de Chantilly possède 14 articles, et il faut en ajouter deux qui ont échappé à l'historien de Jarry, savoir :

1. Preces biblicae. Ad illustrissimum V. Henricum Ludovicum Habertum Montmorum, 1641, in-4. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 70.
2. Exercice du chrestien, 1643-1644, in-16. (Vente Solar, 1860 : 900 fr.) Portalis, nº 14.
3. Prieres devotes, 1645, in-24. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 76.
4. Le Temple de la Gloire, par Bruc de Montplaisir, 1646, pet. in-8. (Vente Yemeniz, 1867 : 3.200 fr.) Portalis, nº 106.
5. Heures de Nostre Dame, exécutées pour François de Beauvilliers, depuis duc de Saint-Aignan, 1647, in-8. (Vente J.-J. De Bure, 1853 : 3.400 fr.) Portalis, nº 20.
6. Diverses Considerations sur le Tres-Saint Sacrement de l'autel, 1649, in-16. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 25.
7. Offices pour tous les jours de la semaine, 1649, in-24. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 52.
8. Prieres de l'Eglise pour les mourants, 1650, in-16 (Collection Cigongne). Portalis, nº 81.

(1) *La Suite des Euvres poëtiques de Vatel, reproduite en fac-simile, d'après le manuscrit original, par les soins de la Société des Bibliophiles françois.* Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, 1881. In-fol. — *Notice sur le manuscrit des Euvres poëtiques de Vatel (par M. le duc d'Aumale).* In-fol. — Le fac-simile n'a été tiré qu'à 40 exemplaires.

(2) *Nicolas Jarry et la calligraphie au XVII[e] siècle*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1896 et 1897.

9. L'Office de la Vierge et l'Office de S. Anne, 1650, in-16. — Ce volume a appartenu à Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles, seconde fille du régent. (Librairie Morgand, 1889 : 7.500 fr.) Portalis, nº 49 (1).
10. Litanies du S. Nom de Jesus, du S. Sacrement et de la Vierge, 1655, in-16. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 26.
11. Office de la bienheureuse vierge Marie, 1655, in-16. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 42.
12. Panegyrique de Mgr. le duc de Guise, par M. de la Serre, 1656, in-fol. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 56.
13. Office de la Vierge, 1657, in-24. (Librairie Claudin, juin 1885 : 8000 fr.)
14. Benedictiones pontificales, 1662, in-fol., reliées aux armes de Godet des Marais, évêque de Chartres. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 9.
15. Recueil de mots latins et français, exécuté pour un prince de la famille royale. S. d., 2 vol. in-12. (Collection Cigongne.) Portalis, nº 90.
16. Medailles des Cesars et de Richelieu. S. d., in-fol. de 30 ff. (Vente faite à Paris en 1867.)

A ces volumes, qui tous portent le nom de Jarry, on peut ajouter deux manuscrits exécutés par Damoiselet (2), deux autres de Gilbert (3), un de Siméon Le Couteux (4) deux de Rousselet (5), un de N. Prevost, 1723 (6), un de Philibert Joseph Le Roux (7), un de Duval (8) et quatre de calligraphes anonymes (9).

Les manuscrits de Chantilly, déduction faite des volumes qui ont été distraits des archives et qui doivent

(1) M. E. Quentin-Bauchart a reproduit la reliure de ce volume (*Les Femmes bibliophiles de France*, II, p. 18).

(2) Voy. Portalis, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1897, pp. 200, 201.

(3) *Ibid.*, pp. 248, 250.

(4) *Ibid.*, p. 253.

(5) Cat. Cicongne, nºˢ 34, 35.

(6) Vente de Sir T. Gage, juin 1867.

(7) Heures à l'usage de la duchesse d'Orléans, exécutées à Rastadt en 1724. (Librairie Boone, avril 1856.)

(8) Prieres choisies, etc. A. S. A. S. Mᵍʳ le comte d'Eu, 1745, volume acheté en septembre 1881.

(9) Voy. Portalis, dans le *Bulletin du Bibliophile*, pp. 41, 90, 94, 98.

y être replacés, sont au nombre de 1450. Les renseignements que nous venons de donner permettront au lecteur de se faire une haute idée de la collection. Et cependant, quelle que soit l'importance des manuscrits, on peut dire que l'ensemble des volumes imprimés a peut-être une valeur plus grande encore.

III

Quand on jette un rapide coup d'œil sur les vitrines du Musée Condé, on est immédiatement attiré par les productions de l'imprimerie naissante. Après avoir admiré trois volumes xylographiés : la *Biblia pauperum* (2e édition décrite par Heineken), le *Liber regum* (voy. Brunet, II, col. 1056) et l'*Historia sancti Johannis evangelistae* (Brunet, II, col. 230), on peut contempler une belle série de volumes sortie des presses de Mayence : *Litterae indulgentiarum Nicolai papae V. pro regno Cypri,* 1455; *Durandi Racionale,* 1459 (Hain, nº 6471); *Biblia latina,* 1462 (H. *3050); *Bulla cruciata S. domini nostri pape contra Turchos,* 1463 (H. 261); *Ciceronis Officia,* 1465 (H. 5238); *Ciceronis Officia,* 1466 (H. *5239); *Secunda Secundæ sancti Thomæ de Aquino,* 1467 et 1469 (Hain ne cite que l'édition de 1467, * 1459) ; *Johannis de Tambaco Consolatio theologiae,* s. d. (H. *15235); *Augustinus de vita christiana* (H. *2093); *Justiniani Institutiones,* 1472 (H.*9490) ; *Liber VI. Decretalium Bonifacii VIII,* 1476 (H. *3593).

Les volumes exécutés à Strasbourg ne sont pas moins importants. De Mentelin on peut citer une bible latine, qui remonte à 1460 environ (H. *3033), puis *Joh. Chrysostomi Homiliae in Evangelium Mathaei* (H. *5034); *Augustinus de civitate Dei* (H. *2056) (1); *Augustinus de*

(1) Ce volume est orné de superbes enluminures signées de Hans Bämmler, d'Augsbourg, et datées de 1468. Bämmler ne commença d'imprimer que vers 1470.

doctrina christiana (H. *1955); *Senecae Epistolae, Virgilii Opera, etc.* A Eggestein appartiennent deux bibles latines imprimées vers 1465 et 1470 (H. *3035, *3037) et *P. Lombardi Sententiarum Libri IV* (H. *10183).

Sweynheim et Pannartz sont représentés par la plus grande partie de leurs productions : *Lactantii Opera,* in monasterio Sublacensi, 1465 (H. *9806) ; *Augustinus de civitate Dei,* ibid., 1467 (H. *2046) ; *Ciceronis Epistolae familiares,* Romae, 1467 (H. 5162); *Hieronymi Tractatus et Epistolae,* 1468 (H. 8551); *Roderici Sancii Speculum vitae humanae,* 1468 (H. *13939) ; *Lactantii Opera,* 1468 (H. *9807); *Cicero de oratore,* 1469 (H. 5105) ; *Cicero de officiis,* 1469 (H. 5243) ; *Lucani Pharsalia,* 1469 (H. *10231); *Auli Gellii Noctes atticae,* 1469 (H. 7517); *Caesar,* 1469 (H. *4212); *Virgilii Opera,* c. 1469; *Livii Historiae* (H. *10128); *Ciceronis Epistolae ad M. Brutum,* 1470 (H. *5213); *Hieronymi Tractatus et Epistolae,* 1470 (H. *8552); *Lactantii Opera,* 1470 (H. 9808); *Plinii Historia naturalis,* 1470 (H. *13088); *Quintilianus,* c. 1470 (H. 13645); *Ciceronis Opera philosophica,* 1471 (H. *5231); *Nicolai de Lyra Glossae in universa Biblia,* 1471 (H. *10363); *Auli Gellii Noctes atticae,* 1472 (H. 7518); *Aristotelis Ethica,* 1473 (H. 1746). A Pannartz seul appartiennent : *Senecae Epistolae,* 1475 (H. 14601); *Hierocles in Pithagorae aurea carmina,* 1475 (H. 8546). A côté des premiers typographes de Rome figurent Ulrich Hahn avec *Cicero de oratore,* 1468 (H. 5099), *Ciceronis Tusculanae Quaestiones,* 1469 (H. 5312) et *Hieronymi Tractatus et Epistolae,* v. 1469 (H. 8550) (1), et Filippo de Lignamine avec *Ambrosius de officiis,* v. 1471 (H. 8868) et *Apuleii Madaurensis Herbarium* (H.*1322), etc.

Les impressions de Cologne, d'Augsbourg, de Milan, de Venise, de Nuremberg, sont nombreuses et nous

(1) L'exemplaire de Chantilly contient une longue et précieuse note datée de 1470.

renonçons à les énumérer. Nous citerons en passant quelques impressions parisiennes : *Gasparini Pergamensis Epistolae, Cicero de officiis, Roderici Sancii Speculum vitae humanae,* v. 1474 (édition de P. De Keysere et Joh. Stoll), et 1475 (édition de Krantz, Gering et Friburger), *Solinus,* etc.

Nous ne finirions pas si nous voulions mentionner les éditions rarissimes de Foligno, d'Ulm, de Vérone, de Bologne, de Ferrare, de Florence, de Naples, de Brescia (1), de Mantoue, de Padoue, de Lyon (la série des grands volumes français de cette ville est admirable), d'Utrecht, de Laugingen, de Louvain, de Lübeck, de Rostock, de Toulouse, de Genève, de Colle, d'Audenaerde, etc., pour ne parler que des villes qui ont possédé l'imprimerie avant 1480. Notons, en particulier, un beau volume imprimé à Bruges par Colard Mansion : l'*Ovide Moralisé,* 1484, et un autre de Caxton : la *Golden Legend,* 1483, avec la figure rarissime qui représente la mort de Thomas Becket. Le *Defensorium curatorum* de Richard paraît sortir aussi des presses de Caxton.

Nous ne pouvons tout citer et nous n'avons pas la prétention de dresser ici un catalogue. Il nous faut cependant parler des livres imprimés sur vélin qui se trouvent en si grand nombre sur les tablettes du musée Condé.

Le duc d'Aumale avait une prédilection marquée pour ces livres qui n'étaient jadis destinés qu'aux rois et aux grands seigneurs. La série qu'il en a réunie peut se comparer à la collection formée par Mac-Carthy au commencement de ce siècle. Nous ne pouvons mieux faire connaître la bibliothèque de Chantilly qu'en présentant une liste.

(1) Signalons en passant, en raison de l'importance que le duc d'Aumale attachait à ce beau livre, le Lucrèce imprimé par Tommaso Ferrando. Ce volume a dû être exécuté à Brescia en 1472 ou 1473.

Voici ceux de ces livres qui traitent de théologie et de jurisprudence (nous négligeons seulement les impressions modernes) :

1. Biblia sacra polyglotta. *Compluti, Arn. Guill. de Brocario,* 1514-1517. 6 vol. in-fol. (Exempl. de Mac-Carthy et de Hibbert.)
2. Biblia latina. *Moguntiae, Joh. Fust et P. Schoiffher,* 1462. 2 vol. in-fol.
3. Biblia latina. *Venetiis, Nic. Jenson,* 1479. In-fol. (Hain, nº 3073.)
4. Psalterium hebreum grecum, arabicum et chaldeum. *Genuae, P. P. Porrus,* 1516. In-fol.
5. I Salmi di David. *Paris, Pierre L'Huilier,* 1573. In-32. (Reliure au chiffre de Catherine de Médicis.)
6. I Salmi di David, 1583. *S. l.,* in-12. (Rel. ancienne au chiffre de Catherine de Médicis.)
7. Christoph. Marcelli Exercitationes in septem primis psalmis. *Romae, Marcellus, alias Franck,* 1523. In-4. (Vente L. Techener, mai 1889.)
8. Agathii Guidacerii in verba Domini supra montem Explanatio. *Parisiis, Christ. Wechelus,* 1531. In-8. (Vente Double, 1863.)
9. Guill. Durandi Racionale divinorum officiorum. *Moguntiae, J. Fust et P. Herntzheim,* 1459. In-fol.
10. Missale parisiense. *Parisiis, Joh. de Prato,* 1489. In-fol.
11. Missale monasticum secondum morem et ritum Casinensis congregationis. *Venetiis, Lucant. de Giunta,* 1506. In-fol.
12. Missale secundum consuetudinem fratrum predicatorum. *Venetiis, Andreas de Torresanis,* 1496. In-fol.
13. Missale ad usum carmelitarum. *Ludguni, Joh. Moilin, alias de Cambray,* 1516. In-fol.
14. Obsequialium benedictionum Opus maximum. *Norimbergae, Georgius Stüchs de Sultzpach,* 1496. In-4.
15. Breviarium juxta ritum romanae curiae. *Venetiis, Nic. Jenson,* 1478. In-fol.
16. Nova Editio Breviarii. *Ferrariae, Laur. de Rubeis,* 1492. In-4.
17. Breviarum. *Mediolani, Joh. Ant. de Bonate,* 1483. In-8.

18. Breviarum monasticum ordinis sancti Benedicti. *Venetiis, Erhardus Ratdolt,* 1480. In-4.
19. Breviarum cisterciensis ordinis. *Venetiis, Andreas de Torresanis,* 1494. In-8.
20. Breviarum cisterciensis ordinis. *Venetiis, Franc. Ghyrardengus,* 1494. In-4.
21. Vigilles des mors. *Paris, Ant. Verard,* avant 1500. In-4. (Vente Beckford, 1883.)
22. Heures a l'usaige de Rome. *Paris, Simon Vostre,* 1498. In-8. (Reliure aux armes de saint Pie V.)
23. Heures a l'usage de Romme. *Paris, Simon Vostre,* cal. de 1490 à 1500, marque de *Pigouchet.* In-4.
24. Heures a l'usage de Rome. *Paris, Phil. Pigouchet pour Simon Vostre. S. d.*, in-4.
25. Heures a l'usaige de Rome. *Paris, G. Anabat, pour Gilles et Germain Hardouyn,* cal. de 1500 à 1520. In-8.
26. Heures a l'usage de Romme. *Paris.* [*Ant. Verard*], 19 *juin* 1503. In-4.
27. Heures a l'usage de Romme. *Paris, Germin* [sic.] *Hardougn,* cal. de 1522 à 1534. In-8.
28. Heures a l'usaige de Bayeux. *Rouen, M. Morin,* cal. de 1503 à 1520. In-8.
29. Heures a l'usaige de Bezençon. *Troyes, P. Hadrot,* cal. de 1539 à 1561. In-12 all. (Cat. Yemeniz, nº 115.)
30. Heures a l'usage de Chartres. *Paris, G. Cousteau, pour Guill. Eustace,* 1513. In-8.
31. Heures a l'usaige de Langres. *Paris, S. Vostre,* cal. de 1502 à 1520. In-8.
32. Heures a l'usaige de Metz. *Paris, S. Vostre,* cal. de 1513 à 1530. In-8.
33. Heures a l'usaige de Nevers. *Paris, S. Vostre,* cal. de 1515 à 1530. In-8.
34. Heures a l'usaige de Poictiers. *Paris, S. Vostre,* cal. de 1508 à 1528. In-8.
35. Heures a l'usaige de Rouen. Cal. de 1523 à 1533. In-8. (Le nom du libraire est remplacé au titre par celui de Germain Baillchache.)
36. Heures a l'usaige de Tournay. *Paris, S. Vostre,* cal. de 1512 à 1530. In-8.
37. Horae B. M. V. *Parisiis, Joh. a Prato.* 1488. In-8.
38. Officium B. M. V. ad usum romane ecclesie. *Lugduni, expensis Bonini de Boninis,* 1499. In-8.

39. Horae B. M. V. secundum usum romane ecclesie. *Antwerpie, Gerardus Leonis,* 1499. In-8.
40. Officium B. M. in usum romanum. *Venetiis, Lucant. de Juncta,* 1501. In-8.
41. Hore intemerate V. M. secundum usum romanum. *Parisiis, Th. Kerver, pro G. Remacle,* 1502. In-4.
42. Hore virginis intemerate ad usum romane ecclesie. *Parisiis, Guill. Le Rouge. S. d.* [v. 1510], in-8. (Voy. Monceaux, *Les Le Rouge,* II, p. 161.)
43. Hore intemerate V. M. *Parisiis, Egyd. Hardouyn,* cal. de 1515 à 1530. In-8.
44. Hore deipare. V. M. secundum usum romanum. *Parisiis, Th. Kerver,* 24. *nov.* 1520. In-8.
45. Aur. Augustini de civitate Dei Liber. *Venetiis, Vendelinus de Spira,* 1470. In-fol.
46. Opus preclarum. Secunda Secunde sancti Thome de Aquino. *Moguntiae, P. Schoyffer,* 1467. In-fol.
47. Idem. *Ibid.,* 1469. In-fol.
48. Quodlibetica Decisio perpulchra et devota [Francisci de Insulis] de septem doloribus christifere virginis Marie. *Antwerpie, per Theod. Martini. S. d.,* in-4. (Vte De Meyer, 1869.)
49. Le Livre tressalutaire de la ymitacion Jhesuchrist. *Tholose, Henric Mayer,* 1488. In-4.
50. Libri revelationum celestium domine Birgitte de Suecia. *Lubecae, Barth. Gothan,* 1492. In-fol.
51. Matthaei Bossi Veronensis, canonici regularis, ad Timotheum de veris ac salutaribus animi gaudiis Dialogus. *Florentiae, Franc. Bonaccursius,* 1491. In-4.
52. Le Thresor de l'ame [par Robert]. *Paris, Anth. Verard. S. d.,* in-fol.
53. Barth. Fidelis de praerogativa B. Joannis Baptistae Libellus. *Mediolani, Alex. Minutianus,* 1514. In-fol.
54. Marci Vigerii Saonensis Decachordum christianum. *Fani, Hier. Soncinus,* 1507. In-fol.
55. Epistola exhortatoria ad quendam novitium ordinis carthusiensis, per domnum Martinum de Lauduno, quondam priorem Vallis sancti Petri ejusdem ordinis. *Ex aedibus Ascensianis,* 1507. In-4.
56. Sermones consolatorii R. P. domini Johannis Fabri, episcopi Viennensis super Turcorum tyranniam. *Viennae, J. Singrenius,* 1532. In-4.

57. Divi Vigilii martyris, episcopi tridentini, Opus contra Eutychen. *Viennae, Singrenius,* 1528. In-4.
58. Gratiani Decretorum Codex. *Venetiis, N. Jenson,* 1474. In-fol.
59. Nova Decretalium Compilatio Gregorii VIIII. *Venetiis, Nic. Jenson,* 1475. In-fol.
60. Liber VI. Decretalium Bonifacii papae VIII. *Venetiis, Nic. Jenson,* 1476. In-fol.
61. Idem. *Moguntiae, P. Schoyffer,* 1476. In-fol.
62. Constitutiones Clementis papae V. *Venetiis, Nic. Jenson,* 1476. In-fol.
63. Litterae indulgentiarum Nicolai papae V. pro regno Cypri. [*Moguntiae*], 1455. In-fol. (Librairie Cohn, à Berlin, 1876.)
64. Litterae indulgentiarum pro fratribus sancti hospitalis sancti Johannis Jherusalem, 1480. *S. l.* [*Audenaerde, Arn. De Keysere ?*], placard.
65. Mare magnum, i. e. Indulgentie, Privilegia... *S. l. n. d.* [*Venise, Andrea Torresani de Asola, v.* 1480], in-fol. (Hain, nº 10752).
66. Canones et Decreta Concilii tridentini. *Romae, P. Manutius,* 1564. In-fol.
67. Regula et Constitutiones canonicorum regularium congregationis Salvatoris. *Romae, P. Bladus,* 1592. In-4.
68. Statuta ordinis cartusiensis a D. Guigone, priore Cartusie edita. *Basilee, J. Amerbach,* 1510. In-fol.
69. Constitutiones Societatis Jesu. *Romae,* 1606. In-4.
70. Constitutiones Ordinis Velleris aurei. *S. l. n. d.* [*Anvers, Plantin*], in-fol.
71. Les Ordonnances de l'Ordre de la Toison d'or. *S. l. n. d.* [*Anvers, Plantin*], in-4.
72. Justiniani imp. Institutiones. *Moguntiae, P. Schoyffer,* 1472. In-fol.
73. Dei delitti e delle pene, [di C. Beccaria]. *Parigi, Didot,* 1780. In-8.
74. Ordonnances royaulx... Rouen le VIIIe jour de janvier. *Nicolas Le Roux pour Cl. Le Roy,* 1540. In-4.
75. Les Coustumes du hault et bas pays d'Auvergne. *Lyon, Jehan Petit ; Clermont, Loys Maritain,* 1501. In-8.
76. Coustumes du comté et bailliage d'Auxerre. *Paris, Jean Dallier,* 1563. In-4. (Vente Solar, 1860.)

77. Les Fors et Costumes de Bearn. *Pau, Jehan de Vingles et Henry Poyvre*, 1552. In-4.
78. Les Coustumes du pays et duché de Bourbonnoys. *Paris, Pierre Vidoué*, 1521. In-8.
79. Les Coustumes generalles du bailliage de Meaux. *Paris, Jehan Petit*, 1511. In-8.
80. Coustumes du pays de Normandie. *Rouen, Martin Le Mesgissier*, 1588. In-4.
81. Coustumes des duché, bailliage et prevosté d'Orleans. *Orleans, Saturny Hottot*, 1583. In-4.
82. Coustumes de la prevosté et vicomté de Paris. *Paris, Jacques Du Puis*, 1580. In-4.
83. Coustumes des pays, comté et bailliage du Grand Perche. *Paris, Jean Dallier*, 1558. In-4. (Vente Solar, 1860.)
84. Coustumes du gouvernement de Peronne. *Paris, Jehan Dallier*, 1569. In-4. (Vente Sunderland.)
85. Coustumes du comté et païs de Poictou. *Paris, Jehan Dallier*, 1560. In-4.
86. Coustumes du bailliage de Sens. *Sens, Gilles Richeboys*, 1556. In-4. (Vente Yemeniz.)
87. Coustumes du duché et bailliage de Touraine. *Paris, Jean Dallier*, 1561. In-4.
88. Coustumes et Usaiges de la ville de Lille. *Anvers, Martin L'Empereur*, 1534. In-4. (Vente Solar.)
89. La Constitution françoise. *Strasbourg, Treuttel*, 1792. In-18.
90. Constitution de la République. *Dijon, Causse*, 1793. In-18.
91. Der fürstlichen Graffschaft Tirol Landsordnung. *Augspurg, S. Ottmar*, 1526. In-fol.

Dans les autres divisions, les ouvrages imprimés sur vélin sont relativement moins nombreux ; nous citerons les suivants :

Manuale di Epitteto, volgarizzato da Eritisco Pilenejo [il P. Pagnini]. *Parma, Bodoni*, 1793. In-16.
M. T. Ciceronis Officiorum Liber. [*Moguntiae*], *Joh. Fust, manu Petri de Gernshem, pueri mei*, 1466. In-fol.
Boethii de consolatione philosophiæ Libri V. *Parisiis, Lamy*, 1783. In-18.
Morale de Mahomet, par M. Savary. *Paris, Lamy*, 1784. In-18.

Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique, traduits du grec de Nicoclès, par Mably. *Paris, Lamy*, 1783. 2 vol. in-18.

Discours des divertissemens, inclinations et perfections royales. *Paris, Pierre Moreau*, 1644. Gr. in-8.

C. Plinii Secundi naturalis historiae Libri XXXVII. *Venetiis, Nic. Jenson*, 1472. Gr. in-fol.

La Maniere de traicter les playes faictes tant par harquebutes que par fleches ; par Ambroise Paré. *Paris, vefve Jean de Brie*, 1551. In-8 (Exemplaire du roi Henri II.)

Valerii Superchii, pisaurensis physici, de laudibus astronomiæ Oratio. *S. l. n. d.* [*v.* 1500], in-4.

Roberti Valturii de re militari Libri XII. *Veronae, Joh. de Verona*, 1472. In-fol.

Vitruvius iterum et Frontinus a Jocundo revisi. *Florentiae, Phil. de Giunta*, 1513. In-8.

Le grand Eclaircissement de la pierre philosophale, par Nicolas Flamel. *Paris*, 1782. In-12.

Recueil de peintures antiques, d'après les dessins coloriés faits par Pietre Sante Bartoli. *Paris, Didot l'aîné, aux dépens de Molini*, 1783-1787. 3 tomes en 2 vol. in-fol.

La Venerie de Jacques du Fouilloux. *Poictiers, les Marnefz et Bouchetz freres*, 1561. In-fol.

Jo. Sulpitii Verulani de octo partibus orationis Libellus. *Venetiis, Christoph. de Pensis de Mandello*, 1488. In-4.

Isidori junioris Etymologiarum Libri XX. [*Augustæ Vindelicorum*], *Ginth. Zainer*, 1472. In-fol.

M. T. Ciceronis Orationes. *Venetiis, Christoph. Valdarfer*, 1471. In-fol.

Homeri Opera. *Venetiis, Aldus*, 1504. 2 vol. in-8.

Anacreontis Teii Odae, ab Henr Stephano latinitate donatae. *Lutetiae, Henr. Stephanus*, 1554. In-4. (Exemplaire aux armes d'Oddet de Coligny, cardinal de Chastillon.)

Le Odi di Anacreonte, tradotte da Eritisco Pilenejo [il P. Pagnini]. *Parma, Bodoni*, 1793. In-16.

Vergilius. *Venetiis*, [*in aedibus Aldi*], 1505, *mense decembri*. In-8.

P. Ovidii Libri amatorii, 1515. In-8. (Voy. Renouard, *Ann. des Alde*, 3e édit., p. 72, no 4.)

Martialis *Venetiis, in aedibus Aldi*, 1501. In-8.

Les Paraboles maistre Alain. *Paris, Anth. Verard*, 1492. In-fol.

Synceri [Sannazarii] de partu Virginis. *Neapoli, per Ant. Fretiam Corinaldum,* 1526. In-fol.

La Nef des folles, [traduite du latin de Josse Bade par Jehan Drouyn]. *Paris, le Petit Laurens pour Geoffroy de Marnef. S. d.* [*v.* 1501], in-fol.

Les Faiz maistre Alain Chartier. *Paris, Pierre Le Caron, pour Anthoine Verard. S. d.,* in-fol. (Payé 11.050fr. à la vente Yemeniz, nº 1616.)

Le Passe Temps de tout homme et de toute femme, par frere Guill. Alexis. *Paris, Anth. Verard,* [1505]. In-4.

La Chasse et le Depart d'amours, par Octovien de Saint-Gelaiz *Paris, Anth. Verard,* 1509. In-fol. (Les poésies de Charles d'Orléans sont imprimées pour la première fois dans ce recueil.)

Les Vigilles des mors, translatees de latin en françoys. *Paris, Anth. Verard. S. d.,* in-4. (Vte Beckford, 1883, 345 £.)

La Deploration de l'Eglise militante, [par Jehan Bouchet]. *Paris, Guill. Eustace,* 1512. In-8.

Les folles Entreprises. [par Pierre Gringore]. *Paris, Pierre Le Dru,* 1505. In-8 (Exempl. relié pour Diane de Poitiers.)

Les premieres Œuvres poëtiques de Flaminio de Birague. *Paris, Th. Perier,* 1585. In-12.

Episemasie. A Mgr le duc de Guise. Par le Sr de La Valletterie. *Paris, Marc Orry,* 1588. In-4.

Chansouns spirituellos en prouvençau per la missien de l'Espitau generau de la Charité de Marsillo. *Marseille, Ant. Favet,* 1769. In-12.

Choix de chansons mises en musique par M. de La Borde. *Paris, de Lormel,* 1773. 4 vol. in-8. — L'exemplaire contient les dessins originaux de J. M. Moreau.

Sonetti e Trionfi di Fr. Petrarca. [*Venezia, Vindelino da Spira*], 1470. In-4 (Acheté 24.000 fr. à Tross en 1881.)

Il Petrarcha. *Vinegia, Aldo,* 1514. In-8.

Orlando furioso di Lod. Ariosto. *Ferrara, Francesco Rosso da Valenza, al di 1. d'ottobre,* 1532. In-4. (Exempl. acquis à Berlin. La Bibl. de Chantilly possède un autre exemplaire en papier fort.)

La Ghirlanda, elogio del Bruni. *Roma, credi di Bart. Zannetti,* 1625. In-12. (Exempl. aux armes du duc d'Urbin.)

Die Geuerlicheiten des löblichen Ritters Tewrdannckhs. *Nürnberg, Hanns Schönsperger der Aeltere,* 1517. Gr. in-fol.

(Exempl. qui paraît être celui de l'auteur, Melchior Pfinzing.)

Le Nouveau Monde, avec l'estrif du Pourveu et de l'Ellectif, [par André de La Vigne]. *Paris, Guill. Eustace*, [1508]. In-8.

Sotise a huit personnaiges, [par André de La Vigne]. *Paris, Guill. Eustace* [1514]. In-8.

Le Mistere de la Passion Jesucrist. *Paris, Anth. Verard*, [1490]. In-fol. (Riche reliure à compartiments et rinceaux en mosaïque.)

Spectacles, Théâtre et Ballet des petits appartements de Versailles. 1748-1750. 6 vol. in-4. (Exempl. de Mme de Pompadour.)

Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. [Traduction de Longus, par Jacques Amyot.] 1731. *S. l.*, in-8. (Superbe reliure à compartiments de mosaïque. Exemplaire de Nodier et de Cigongne.)

Les Amours d'Ismene et d'Ismenias, [traduits du grec d'Eustathe par Beauchamps]. *A La Haye*, 1743. In-12.

Le Recueil des histoires troiennes, [par Raoul Le Fèvre]. *Paris, Anth. Verard. S. d.* [*avant* 1500], in-fol.

Les excellentes Croniques de Judas Machabeus. Translaté de latin [par Ch. de Sainct Gelays]. *Paris, Anth. Bonmere*, 1514. In-fol. (Vente Yemeniz : 8.000 fr.)

La treselegante Hystoire du roy Perceforest. *Paris, Nicolas Cousteau pour Galliot Du Pré*. 1528, 6 tomes en 3 vol. in-fol.

Lettres de la comtesse de Sancerre, par Mme Riccoboni. *Paris, Didot l'ainé*, 1780. 2 vol. in-16.

Bocace des cent nouvelles, translaté de latin en françoys par Laurens de Premierfait. *Paris, Anth. Verad. S. d.* [*vers* 1502]. Gr. in-fol.

Les facecieuses Nuicts du seigneur Straparole, [traduites par J. Louveau et P. de Larrivey]. 1726. 2 tomes en 6 vol. in-12.

Galatée, roman pastoral imité de Cervantes par M. de Florian. *Paris, Didot l'ainé*, 1784. In-8. (Exemplaire de La Borde.)

Œuvres de Salomon Gessner. *Paris, A.-A. Renouard, an VII*. 4 vol. in-8. — L'exemplaire contient 48 dessins de J. M. Moreau.

Auli Gellii Noctes atticae. *Romae, in domo Petri de Maximis*, 1469. In-fol.

Pauli Manutii ad Nutium Calinum Epistola. *Venetiis, P. Manutius*, 1545. In-4.

Nova Translatio Cl. Ptolomaei. *Norimbergæ, Joh. Stüchs,* 1514. In-fol.

Le grand Cathalogue des sainctz et sainctes, nouvellement translaté de latin [de Petrus de Natalibus, par Guy Breslay.] *Paris, Galliot Du Pré,* 1523-1524. 2 vol. in-fol. (Exempl. du comte de Hoym.)

Joseph, Juif et Hebrieu, hystoriographe grec, de l'Antiquité judaïque, nouvellement translaté de latin [par Guill. Michel]. *Paris, Nic. Cousteau, pour Galliot Du Pré,* 1534. In-fol.

T. Livii historiarum Libri. *Venetiis, per Vindelinum Spirensem,* 1470. Gr. in-fol.

La Victoire du roy contre les Veniciens. *Paris, Anth. Verard, 12. may* 1516. In-4. (Titre et 2 ff. refaits par Pilinski.)

Le Siege de Metz, par Bertrand de Salignac. *Paris, Ch. Estienne,* 1553. In-4.

Antiquitates Urbis per Andream Fulvium. *Romæ,* 1527. In-fol.

Pontani de Bello neapolitano et de Sermone. *Neapoli, per Sigismundum Mayr,* 1509. In-fol.

De la vita ha tenuto el serenissimo segnor duca de Calabria in lo castello de Xativa. [Discorso di Andrea da Passano Genovese.] *S. l. n. d.* [1517]. In-4.

Vidi Fabricii Pibrachii Vita, scriptore Carolo Paschalio. *Parisiis, ap. Robertum Columbellum,* 1584. In-12.

Nous avons principalement insisté jusqu'ici sur les grands incunables grecs et latins que possède la bibliothèque de Chantilly ; mais ces trésors, qu'aucune collection particulière de France ne peut montrer, s'ils sont la partie la plus précieuse de la bibliothèque, n'en sont pourtant pas la plus nombreuse. Les livres français y occupent la première place. On peut, en parcourant le Catalogue Cigongne, juger de l'intérêt qu'offre cette réunion exquise d'œuvres empruntées à notre littérature. Dans toute sa carrière de bibliophile, le baron James de Rothschild avait eu pour but de refaire la collection Cigongne : il y était parvenu, mais n'avait pas réussi à dépasser son modèle. Or, le duc d'Aumale a notablement augmenté le fonds du célèbre amateur. Parmi ses acquisitions personnelles nous pourrions citer plusieurs éditions des œuvres

Villon, *Les Chanchons georgines,* par Georges Chastellain, et *La Robe de l'archiduc,* par Jehan Molinet (Valenchiennes, Jehan du Liege, in-4 goth.), plusieurs éditions des *Lunettes des princes,* de Jehan Meschinot, dont le fameux petit volume relié pour Charles-Quint, des éditions de Coquillart, de Jehan Le Maire, de Marot, etc. La série des romans de chevalerie a particulièrement reçu de très considérables additions.

La littérature italienne, moins richement représentée que la littérature française, offre pourtant d'insignes raretés. Nous citerons : *El Monte santo d'Iddio,* d'Antonio Bettini (Florentie, Nicolò di Lorenzo, 1477, gr. in-4), avec trois figures gravées sur cuivre, que l'on croit avoir été exécutées par Baccio Baldini, d'après Sandro Botticelli ; *La Comedia di Dante Alleghieri* (Fuligno, J. Neumeister, 1472, et Venezia, Vendelino da Spira, 1477, in-fol.) ; *Sonetti, Canzoni et Trionfi del Petrarca* (Venezia, Vendelino da Spira, 1470, in-4, sur vélin) ; *Triumphi. Canzone et Sonecti, del Petrarcha* (Roma, Georgio Lauer, 1471, in-4) ; *Sonetti, Canzoni e Triomphi del Petrarca* (Venetiis, N. Jenson, 1473, in-fol.) ; *La Theseide di G. Boccaccio* (Ferrariae, Aug. Carnerius, 1475, in-fol.), volume miraculeusement complété par Panizzi, qui découvrit des défets permettant à la fois de combler les lacunes de cet exemplaire et de l'exemplaire du British Museum ; *Il primo libro del clarissimo philosopho Ceccho Esculano, dicto l'Acerba* (cura ac diligentia Philippi Petri Veneti et Bartholomaei Thei Campani, 1478, in-4) ; *El Libro primo Dita mundi, componuto per Fazio digl'Uberti* (Vicentia, Leonardo de Basilea, 1474, in-fol.), premier livre connu dans lequel on ait imprimé du grec moderne, du français et du provençal ; *La Cancione dello excellentissimo Cosmico* (Vicentia, Rigo da Ca Zeno, 1481, in-4) ; *Orlando Furioso de Ludovico Ariosto* (Ferrara, Giovanni Mazocco dal Bondeno, 1516, in-4) ; un très précieux

recueil de 50 pièces italiennes imprimées à Venise de 1518 à 1524 (1) ; un recueil non moins précieux de 25 *rappresentazioni* imprimées à Florence à la fin du XVe siècle, et ornées de bois exquis (2). La classe des *novellieri* renferme : *Il Philocolo di M. G. Bocchaci* (Florentiae, Joannes Petri de Mogontia, 1472, in-fol.) ; *Il Novellino di Masuzo* (Venetia, Johane et Gregorio de Gregorii, 1492, in-fol.) ; *Settanta Novelle di Gio. Sabadino degli Arienti* (Venezia, Battista de Tortis, 1484, in-fol.), etc.

Nous pourrions mentionner aussi de nombreux livres espagnols, quelques volumes anglais et allemands.

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'insister sur les reliures exécutées pour des personnages célèbres qui se trouvent réunies dans le cabinet de Chantilly. Les rois, les reines, Jean Grolier, le connétable de Montmorency, l'amateur, encore inconnu, qui marquait ses livres de la devise : *Fortuna nulli plus quam consilium valet*, Maioli, les de Thou, Marc Laurin, les bibliophiles illustres de tous les temps sont représentés par de précieux spécimens. Des rayons habilement disposés à l'une des extrémités de la bibliothèque ont permis de poser à plat une partie, mais une partie seulement de ces volumes.

L'ensemble des livres imprimés forme un total d'environ 8000 articles. Ce chiffre serait très notablement dépassé si, comme il y aurait lieu de faire dans un catalogue scientifique, les pièces contenues dans les recueils étaient décrites une à une.

Nous avons dit que le duc d'Aumale était resté sur la brèche, comme amateur, jusqu'au dernier jour. Pour

(1) Voy. Brunet, III, col. 222, art. *Historia nova*, et *La Raccolta di Poemetti italiani della biblioteca di Chantilly, descritta dal Prof. Emilio Picot*. Pisa, Tipografia del Cav. F. Mariotti, 1894, in-8 (Extr. de la *Rassegna bibliografica della Letteratura italiana*, II, nos 4 et 5.) Nous aurions pu joindre à cette notice la description de plusieurs pièces isolées qui sont à Chantilly.

(2) Deux autres *rappresentazioni* acquises dans ces dernières années appartiennent à la même série.

montrer avec quelle persévérance il complétait ses collections, nous donnerons ici la liste des livres achetés par lui à la vente Lignerolles (février-avril 1894) ; comme les prix ont été publiés, nous ne commettons aucune indiscrétion en les mentionnant à chaque article :

24. Le Chevalier deliberé, par Olivier de La Marche, ms. exécuté pour l'amiral Malet de Graville. (4.130 fr.)
256. Conduite chretienne adressée à S. A. R. Mme de Guise par le R. P. dom Armand Jean, ancien de la Maison-Dieu Nostre-Dame de la Trappe. *Paris, Denis Mariette,* 1697. In-12. (200 fr.)
771. Pub. Virgilii Maronis Opera omnia. *Lugd. Batavorum et Roterodami, ex officina Hackiana,* 1666. In-8. (250 fr.)
818. D. Magni Ausonii Burdigalensis Opera. *Amstelodami, Joannes Blaeu,* 1671. In-8. (145 fr.)
889. Les Œuvres de maistre Roger de Collerye. *Paris, a l'enseigne Faulcheur,* 1536. Pet. in-8. (2.950 fr.)
920. Rymes de gentile et vertueuse dame, Pernette Du Guillet. *Lyon, Jean de Tournes,* 1545. In-8. (6.310 fr.)
1173. Les Regretz et Complaintes du roy Alphonce d'Arragon. *S. l. n. d.* [1495], in-8, goth. (295 fr.)
1189. L'Epistre et Ordonnance du camp de monseigneur d'Alençon [par Clément Marot]. *S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. (402 fr.)
1190. La Replique des bourgoys de Mezieres... *S. l. n. d.* [1521], in-8, goth. (252 fr.)
1196. Les Regrez avec la Chanson De messire Charles de Bourbon. *S. l. n. d.* [1527], in-8, goth. (260 fr.)
1202. Le Testament d'Anthoine de Leve. *S. l. n. d. Lyon, Jacques Moderne,* [1536], in-8, goth. (500 fr.)
1203. Les Regret et Complaintes sur le depart du marquis de Saluces. *S. l. n. d.* [1536], in-8. (500 fr.)
1242. Coq à l'asne des huguenotz. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1572. In-8. (205 fr.)
1334. La Fleur des chansons. *S. l. n. d.* [*v.* 1528], in-8, goth. (1060 fr.).
1368. Chanson chrestienne et nouvelle de la royne de Navarre. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1564. In-8 (347. fr.)
1440. Canson provençalle soubre lou cant dau pseaume 9. *Lyon,* 1564. In-8. (286 fr.)

1479. M. Accii Plautii Comoediae. *Lugd. Batavorum, ex officina Hackiana*, 1664. In-8. (150 fr.)
2100. C. Plinii Secundi Epistolarum Libri X. *Lugd. Batavorum et Roterodumi, ex officina Hackiana*, 1669. 2 tom. en un vol. in-8. (131 fr.)
2443. Q. Curtius Rufus, de rebus gestis Alexandri Magni. *Lugduni Batavorum, Petrus vander Aa*, 1696. In-8. (78 fr.)
2453. Caii Julii Caesaris quae extant. *Amstelodami, ex typogr. P. et S. Blaeu*, 1697. In-8. (187 fr.)
2465. Caii Crispi Sallustii Opera omnia. *Lugd. Batavorum, ex officina Hackiana*, 1677. In-8. (42 fr.)
2467. Caii Suetonii Tranquilli Opera. *Trajecti ad Rhenum, ex officina Francisci Halmae*, 1690. 2 vol. in-8. (137 fr.)
2489. Les Genealogies, Effigies et Epitaphes des roys de France, [par Jehan Bouchet]. *Poitiers, Jacques Bouchet, Jehan et Enguilbert de Marnef*, 1545. In-fol., superbe volume aux armes de Claude de Gouffier, duc de Roanès, marquis de Boisy. (1000 fr.)
2629. Le Siege de Pavie, composé en latin par Françoys Tegius, translaté par Morillon. *S. l. n. d.* [*Genève, Wygand Köln*, 1525], in-4, goth. (1.205 fr.)
2791. Recueil de 16 pièces sur les évènements de l'année 1589. (323 fr.)
2792. Recueil de 12 pièces sur les évènements de l'année 1589 (285 fr.)
2889. Recueil de 14 pièces sur le procès et l'exécution du duc de Montmorency. (92 fr.)
2942. Histoire du siege de Luxembourg, [par J. Donneau de Visé]. *Paris*, 1684. In-12. (66 fr.).
3113. Johannis Leslaei Scoti Libri duo. *Parisiis, P. l'Huillier*, 1574. In-8. (240 fr.)
3158. Les Faictz du chien insaciable du sang chrestien. *A Gen*[*eve*], *p*[*ar*] *V*[*igand*] *K*[*öln*], 1526. In-4, goth. (425 fr.)

Cette liste est curieuse à divers égards. Elle nous montre le duc d'Aumale achetant dans une seule vente vingt-huit articles pour la somme totale de 22.257 fr., plus 10 ou 15 °/₀ de frais et de commission, et cela au moment même où il parlait de repos et où il déclarait qu'il se retirait de la lutte, c'est-à-dire des enchères. A un autre

point de vue, les prix auxquels les livres ont été adjugés à la vente Lignerolles témoignent chez les amateurs d'un lamentable abaissement des études et du goût. Vers le milieu de ce siècle, les bibliophiles se piquaient encore d'apprécier les lettres anciennes ; ils savaient le latin et prenaient une véritable jouissance à relire leurs auteurs favoris dans les éditions *variorum*. Ils recherchaient avec ardeur les beaux exemplaires recouverts et doublés de maroquin par Boyet ou ses émules. Ils pensaient que ces reliures qui paraissent braver les siècles seraient toujours l'ornement d'une bibliothèque. En 1878 nous avons encore vu un exemplaire du *Satyricon* de Pétrone (Amstelodami, J. Blaeu, 1669-1671, 3 tom. en un vol. in-8) atteindre à la vente Turner le prix de 5.000 fr. et figurer ensuite, au prix de 6.000 fr. dans un catalogue de libraire (1). Assurément c'était là un chiffre exceptionnel ; mais les volumes de la collection des *variorum* en reliure doublée et bien conservée, se vendaient alors de 2.000 à 3.000 fr. A quel prix ces mêmes livres ont-ils été adjugés à la vente Lignerolles? L'un deux, le Salluste de 1677, n'a pas dépassé 42 fr. ! Le duc d'Aumale restait fidèle au goût d'autrefois. Le soir, en se couchant, il prenait volontiers avec lui les œuvres d'Horace ou de quelque autre auteur latin ; il aimait à se servir de ces éditions si doctement commentées, si merveilleusement imprimées et sur lesquelles l'art du relieur a épuisé ses plus solides qualités.

Nous venons de dire que le prince lisait ses livres ; il y était attaché avec passion. Quand il avait parcouru ses galeries, admiré les tableaux et les objets d'art qui peuplent Chantilly, c'est dans sa bibliothèque qu'il revenait avec le plus de plaisir. S'il n'a jamais refusé à aucun érudit la communication d'un livre, il se réservait à

(1) *Bulletin de la librairie Morgand et Fatout*, octobre 1878, n° 4312.

lui-même le soin d'ouvrir ses armoires, d'en extraire le volume et de le présenter au visiteur avec la bonne grâce qu'il mettait en toute chose. Il fallait l'entendre parler de ses chers livres. Il atteignait à l'éloquence quand il rappelait les services rendus aux lettres par l'évêque d'Aleria Giovandrea Bossi, le grand humaniste qui a le premier publié les chefs-d'œuvre de l'antiquité; quand il racontait les luttes soutenues par les anciens typographes, les Sweynheim, les Pannartz, et, en particulier, ce Tommaso Ferrando, à qui nous devons l'édition princeps de Lucrèce.

Sa mémoire inépuisable rattachait presque à chaque volume un petit fait, une anecdote piquante. Nul de ceux qui avaient l'honneur de l'approcher n'a oublié l'histoire de Libri et de son relieur. Au moment où l'artiste lui rapporte un volume « ancien » qu'il vient de fabriquer, Libri, achevant son œuvre de faussaire, prend une chandelle, en enduit le maroquin trop éclatant, y passe son bonnet de coton, et se retournant vers le relieur ébahi : « Mon ami, lui dit-il, votre livre valait mille francs ; il en vaut maintenant deux mille. »

Le prince ne s'intéressait pas seulement aux littératures anciennes et aux ouvrages classiques. Les amateurs qui n'ont de tendresse que pour les productions des auteurs modernes nous reprocheraient de ne pas mentionner les œuvres de nos contemporains si bien représentées à Chantilly, le plus souvent accompagnées de dédicaces ou de lettres curieuses.

Telle est dans ses lignes principales la collection que le duc d'Aumale a su former et qu'il a laissée à la France. Nous aurions voulu pouvoir en donner une idée plus complète, mais les notes que nous avons prises ne se rapportent qu'à certaines parties de la bibliothèque. Nous espérions, avec le temps, parvenir à en

dresser le catalogue. C'est un espoir auquel il nous faut renoncer, et nous ne pénétrerons que le cœur serré dans ce sanctuaire où nous ne verrons plus la belle et grande figure qui vient de disparaitre.

Emile Picot.

L'ŒUVRE

DES GONCOURT

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

(FIN)

67 bis. Renée Mauperin, par EDMOND et JULES DE GONCOURT, avec deux eaux-fortes par EDMOND MORIN. *Paris, G. Charpentier*, 1880. *Typ. Gaston Née ;* in-32, 2 ff., 378 pp. et 1 f. blanc.

Petite bibliothèque Charpentier. Nouveau tirage avec la date de 1890.

68. L'Art du XVIIIe siècle), par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Troisième édition, revue et augmentée et illustrée de planches hors texte. *Paris, A. Quantin, imprimeur-éditeur*, 1880; 2 vol. in-4.

Premier volume, 2 ff. et 480 pp. *Watteau, Chardin, Boucher, La Tour, Greuze, Les Saint-Aubin.* Deuxième volume, 2 ff. et 474 pp. *Gravelot, Cochin, Eisen, Moreau le jeune, Debucourt, Fragonard, Prudhon.*

Papier vergé. Il a été tiré quelques ex. sur papier du Japon. L'illustration comporte 70 pl. en héliogravure dont la plupart sont empruntées à la collection d'Auteuil. Le texte est conforme à celui de l'édition Charpentier (voyez le n° suivant).

69. L'Art du XVIIIe siècle, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, G. Charpentier*, 1881-1882. *Typ. G. Chamerot ;* 3 vol. in-18.

Première série (2 ff., 413 pp. et 1 f. non chiffré pour la table): *Watteau, Chardin, Boucher, La Tour.*

Deuxième série (2 ff., 452 pp. et 1 f. non chiffré pour la table) : *Greuze, les Saint-Aubin, Gravelot, Cochin.*

Troisième série (2 ff., 455 pp. et 1 f. non chiffré pour la table) *Eisen, Moreau, Debucourt, Fragonard, Prudhon.*

Chaque notice a reçu des additions plus ou moins considérables, comprenant non-seulement les « Notules » des éditions Dentu et Rapilly, mais encore des remaniements au texte primitif et un essai de catalogue de l'œuvre de chaque artiste.

70. EDMOND DE GONCOURT. La Maison d'un artiste. *Paris, G. Charpentier.* 1881. *Typ. Chamerot ;* 2 vol. in-18.

Tome Ier. 3 ff., 357 pp. et 1 f. de table.

Tome II. 2 ff., 382 pp. et 1 f. de table.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande et 10 ex. numérotés sur papier de Chine.

71. EDMOND DE GONCOURT. La Faustin. *Paris, G. Charpentier,* 1882. *Corbeil, typ. et stér. Crété ;* in-18, 3 ff. et IV-343 pp.

Dédicace à J. de Nittis. Préface datée d'Auteuil, 15 octobre 1881. Le texte du roman est suivi d'un extrait du catalogue de la librairie Charpentier donnant la liste des ouvrages des deux frères (4 pp.)

Cent soixante-quinze ex. sur papier de Hollande.

72. La Saint-Huberty, d'après sa correspondance et ses papiers de famille, par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, E. Dentu,* 1882. *Typ. A. Quantin ;* in-16 carré, 2 ff., 238 pp. et 1 f. non chiffré. Titre rouge et noir.

Au verso du faux-titre on lit : Tirage à petit nombre, plus cent exemplaires sur papier de Hollande et quelques exemplaires sur papier de Chine.

Le feuillet non chiffré contient les indications suivantes : « Texte imprimé par QUANTIN pour E. Dentu, éditeur ; encadrements dessinés par PALLANDRE et gravés par MÉAULLE. Frontispice dessiné et aquafortisé par LALAUZE. Tête de page et cul-de-lampe gravés à l'eau-forte par HANRIOT. Fac-simile de la lettre reproduite par AUGUSTE BRY. »

Ce fac-simile est placé entre la fin du texte et le dernier feuillet.

73. EDMOND et JULES DE GONCOURT. La Lorette, avec un dessin de GAVARNI, gravé par JULES DE GONCOURT. *Paris, G. Charpentier, éditeur,* 1883. *Typ. G. Chamerot ;* in-16, 64 pp.

Tiré à 550 ex. numérotés, savoir : 1 à 50, Japon, avec triple épreuve sur Japon, Chine et Hollande en rouge, bistre et noir ; 51 à 100 sur Whatman, avec double épreuve (Japon et Hollande bistre et noir) ; 101 à 500 sur Hollande, avec épreuve en noir, tous avec quadruple filet noir, plus 50 ex. non numérotés sur Hol-

lande, avec quadruple filet rouge et portant au verso du faux-titre : *Exemplaire offert à M....*

Dans une partie du tirage destiné au commerce, la pagination saute de la page 44 à 49 sans qu'il y ait lacune dans le texte.

Les dates placées à la fin de chaque chapitre dans les éditions Dentu sont supprimées ici, sauf celles de la dédicace et du dernier chapitre.

74. EDMOND DE GONCOURT. Chérie. *Paris, G. Charpentier et Cie, éditeurs.* 1884. *Sceaux, imprimerie Charaire et Cie ;* in-18, 2 ff., XVI-355 pp. et 4 pp. non chiffrées. (Extraits du catalogue de l'éditeur).

Il faut y joindre un carton portant un Avis au relieur et une réimpression corrigée des pp. 129-130.

Cent ex. sur papier de Hollande, dix sur papier de Chine et deux sur Japon.

75. Un premier livre. En 18..., par EDMOND et JULES DE GONCOURT, avec une préface d'EDMOND DE GONCOURT. *A Bruxelles, chez Henri Kistemaeckers, éditeur, 65, rue des Palais. Tous droits réservés,* 1851-1884. *Bruxelles, imprim. A. Lefèvre ;* in-18, 2 ff. et XII-285 pp.

P. I-XII. *Histoire d'un premier livre,* datée du château de Jean-d'Heurs, août 1884.

En regard du titre, portraits des deux frères gravés sur acier par ALPH. DESCAVES d'après une photographie faite en 1852 par Adrien Tournachon, frère de Nadar.

Il a été tiré 25 ex. numérotés sur papier impérial du Japon, avec double état des portraits, en-tête et lettrines initiales imprimés en bleu.

Quelques ex. sur papier ordinaire, mis en vente au prix de 5 fr. au lieu de 3 fr. 50, comportent la même décoration.

Dans cette réimpression divers passages du texte primitif, biffés sur les épreuves, sont rétablis entre crochets.

76. Renée Mauperin, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Édition ornée de dix compositions à l'eau-forte par JAMES TISSOT. *Paris, G. Charpentier, et Cie,* 1884. *Imp. réunies, C ;* in-4, 3 ff., 379 pp. et 2 ff. (Note sur le tirage des pl. et adresse de l'imprimeur).

Édition tirée à 550 ex. : de 1 à 20, sur papier impérial du Japon, avec épreuves avant lettre sur vélin du Japon (signé par l'artiste) et sur Hollande ; de 21 à 50, sur le même papier, avec épreuves avant lettre sur Japon (signées par l'artiste) et sur Hollande ; de 51 à 100, sur Whatman, avec épreuves avant lettre

sur même papier et signées par l'artiste ; de 101 à 550, sur Hollande, avec épreuves sur même papier et timbrées par l'artiste.

77. Lettres de JULES DE GONCOURT. Fac-simile de lettre. Portrait d'après un émail de CLAUDIUS POPELIN, gravé par E. ABOT. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1885. *Sceaux, impr. Charaire et fils* ; in-18, 2 ff., 1 f. blanc, XXIX pp., (préface, sans titre, par HENRY CÉARD), et 328 pp.

Le fac-simile (lettre à Gavarni, datée de Rome 28 février [1856], 4 pp. in-4, la dernière remplie par un croquis), est placé avant la table des matières.

Il a été tiré 55 ex. numérotés sur papier de Hollande.

78. Les Actrices du XVIIIe siècle. Madame de Saint-Huberty d'après sa correspondance et ses papiers de famille, par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1885 ; in-18, VIII-319 pp.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Pp. 299-305, *Iconographie de Mme Saint-Huberty.*

79. Les Actrices du XVIIIe siècle. Sophie Arnould d'après sa correspondance et ses mémoires inédits, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1885. *Typ. G. Chamerot* ; in-18, XV-327 pp. et 4 pp. (Liste des œuvres des auteurs).

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Texte remanié et augmenté, additions importantes dans la préface et dans les notes.

79 bis. Madame Gervaisais, par EDMOND et JULES DE GONCOURT, avec deux dessins de F. DESMOULIN, gravés à l'eau-forte par H. MANESSE. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1885. *Imp. Capiomont et V. Renault* ; in-32, 2 ff. et 359 pp.

Petite Bibliothèque Charpentier.

80. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Pages retrouvées. Préface par GUSTAVE GEFFROY. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1886. *Typ. G. Chamerot* ; in-18, 2 ff. et XIX-334 pp.

Choix d'études et de fantaisies publiées soit dans l'*Éclair* et dans *Paris*, soit dans d'autres recueils, soit isolément. La provenance de chacune d'elles est indiquée en note.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande.

81. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Germinie Lacerteux. Dix compositions par JEANNIOT, gravées à l'eau-forte par L. MULLER. *Paris, maison Quantin*, MDCCCLXXXVI (1886) ; petit in-4

anglais, XIX-294 pp. et 1 f. non chiffré (marque de l'imprimeur.)

Dix planches hors texte.

La couverture imprimée porte en plus : *Les Chefs-d'œuvre du roman contemporain.*

Il a été tiré de chaque volume de cette collection 100 ex. sur papier du Japon.

82. ED. et J. DE GONCOURT. La Femme au dix-huitième siècle. Nouvelle édition, revue, augmentée et illustrée de soixante-quatre reproductions sur cuivre par Dujardin, d'après les originaux de l'époque. *Paris, Librairie de Firmin Didot et Cie*, 1887 ; in-4, III-402 pp.

Reproductions tirées hors texte, dont 10 en couleurs, d'après Vanloo, Coypel, Cariot, Desmaisons, G. de Saint-Aubin, Lancret, A. de Saint-Aubin, Baudouin, Moreau, Voysard, Freudeberg, de Troy, Eisen, Cochin, Greuze, Chardin, Leclerc, Bouchardon, Desrais, Nattier, La Tour, Lavreince, etc.

Parmi ces reproductions, *la Chemise enlevée* d'après Fragonard et *la Désolation des filles de joie* n'ont été tirées qu'à petit nombre et ne se trouvent pas dans tous les exemplaires.

Il a été tiré 100 ex. sur grand papier vélin et 75 sur papier du Japon.

83. Journal des Goncourt. Mémoires de la vie littéraire. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1887-1896. *Typ. Chamerot ;* 9 volumes in-18.

Il a été tiré des trois séries 50 ex. numérotés sur papier de Hollande et 10 ex. numérotés sur papier du Japon. Pour la seconde et la troisième série, ce second tirage a été de quinze exemplaires. Chaque volume est suivi d'une table alphabétique des noms et le dernier d'un Index général.

Premier volume, (1851-1861), 1887 : VIII-402 pp. et 1 f. (table des matières). Préface datée de Schliersée, août 1872 et suivie d'une note, sans titre et sans date relative à la publication du *Journal* commencée, puis interrompue dans le *Figaro,* et à la refonte dans le texte des *Idées et Sensations* qui en avaient jadis été extraites.

Deuxième volume, (1862-1865), 1887 : 2 ff., 340 pp. et 1 f. (table des matières).

Troisième volume, (1866-1870), 1888 : 2 ff., 369 pp. et 1 f. (table des matières).

Deuxième série. Premier volume. Tome quatrième, (1870-1871) : 2 ff., 373 pp. et 1 f. (table des matières). Après le titre, courte *Préface* datée d'Auteuil, juin 1890.

Tome V. Deuxième série. Deuxième volume, (1872-1877) : x-355 pp. et 1 f. (table des matières.)

Tome VI. Deuxième série. Troisième volume, (1878-1884) : VIII-356 pp. et 1 f. (table des matières). Préface datée d'Auteuil, décembre 1891, et annonçant à tort que ce volume serait le dernier volume du *Journal* publié du vivant de l'auteur.

Tome VII. Troisième série. Premier volume, (1885-1888) : 2 ff., 336 pp. et 1 f. (table des matières).

Tome VIII. Troisième série. Deuxième volume. (1889-1891). 2 ff., 300 pp. et 1 f. (table des matières).

Tome IX. Troisième série. Troisième volume, (1892-1895) : 3 ff. et 428 pp.

Une préface de deux lignes, datée d'Auteuil, 15 mars 1896, annonce de nouveau, et cette fois, hélas ! avec raison, que ce volume du *Journal* sera le dernier publié du vivant de l'auteur.

Après la mise en vente du tome IX les exemplaires envoyés en dépôt furent repris par l'éditeur et un passage de la p. 254 qui avait provoqué une réclamation a été modifié en conséquence.

84. Œuvres d'Edmond et Jules de Goncourt. La Faustin. *Paris, Alph. Lemerre*, 1887. *Impr. Alph. Lemerre ;* in-12, 4 ff., III-305 pp. et 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer).

Il a été tiré 25 ex. sur Hollande et 15 sur Chine.
Petite bibliothèque littéraire.

85. Préfaces et manifestes littéraires, par Edmond et Jules de Goncourt. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1888. *Typ. G. Chamerot ;* in-18, VII-284 pp. et un extrait du catalogue de l'éditeur (œuvres des deux auteurs).

Il a été tiré 25 ex. numérotés sur papier de Hollande. Réunion des diverses préfaces signalées plus haut pour les œuvres publiées à cette date (y compris le premier volume du *Journal*) ; un certain nombre d'entre elles avaient été supprimées des réimpressions données par le survivant des deux frères.

86. Edmond de Goncourt. Germinie Lacerteux, pièce en dix tableaux, précédée d'un prologue et suivie d'un épilogue, tirée du roman d'Edmond et Jules de Goncourt. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1888. *Impr. réunies A ;* in-12, 3 ff. (titre et faux-titre et dédicace à Porel) et VII pp. (préface). 1 f. (personnages), 134 pp. et 1 f. blanc.

Il a été tiré quatre exemplaires sur papier du Japon.

87. Ed. et J. de Goncourt. Madame de Pompadour. Nouvelle édition, revue et augmentée de lettres et documents iné-

dits, tirés du Dépôt de la Guerre, de la Bibliothèque de l'Arsenal, des Archives Nationales et de collections particulières, illustrée de cinquante-cinq reproductions sur cuivre, par Dujardin, et de deux planches en couleur par Quinsac, d'après les originaux de l'époque. *Paris, Librairie de Firmin-Didot et Cie*, 1888; in-4, 2 ff., 402 pp. et 1 f. blanc.

Ornée de 57 reproductions hors texte, d'après Boucher, La Tour, Nattier, Carmontelle, Vanloo, Tocqué, G. de Saint-Aubin, Rigaud, Eisen, Chevallier, Cochin, Huet, Guay, Mme de Pompadour, etc.

Il a été tiré 75 ex. numérotés sur papier du Japon et 100 ex. sur grand papier vélin.

88. EDMOND et JULES DE GONCOURT. La Patrie en danger, drame en cinq actes, en prose, précédé d'une préface. *Paris, G. Charpentier*, 1889. *Impr. réunies A*; in-12, 2 ff. (faux-titre et titre), IV p. (préface), 1 f. non chiffré, (liste des personnages), 153 pp. et 1 f. n. ch. (adresse de l'imprimeur).

Texte conforme à celui de l'édition de 1873, réimp. à l'occasion de la représentation du drame par la troupe du Théâtre-Libre aux Menus-Plaisirs.

89. Histoire de la société française pendant la Révolution, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. *Paris, maison Quantin*, 1889; in-4, 2 ff. et 374 pp.

Il a été tiré 25 ex. numérotés sur papier du Japon. Illustrations par le procédé héliographique de planches empruntées pour la plupart aux collections du musée Carnavalet et choisies par le regretté Lucien Faucou que l'auteur remercie dans une note placée au bas de la table de ces illustrations.

La *Préface* de la première édition et l'avertissement de celle de 1864 sont supprimés.

90. Œuvres de EDMOND et JULES DE GONCOURT. Chérie. *Paris, Alph. Lemerre*, 1889. *Impr. Alph. Lemerre*; in-12, 2 ff., 330 pp. et 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer).

Il a été tiré 25 ex. sur papier de Hollande et 15 ex. sur papier de Chine.

Petite bibliothèque littéraire.

91. Les Actrices du XVIIIe siècle. Mademoiselle Clairon, d'après sa correspondance et les rapports de police du temps, par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1890. *Typ. G. Chamerot*; in-18, VIII-524 pp.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande.

92. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Germinie Lacerteux. Illustrations de RAFFAELLI. Préface de GUSTAVE GEFFROY. *Paris, imprimé pour M. Paul Gallimard par G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères, 19,* 1890 ; in-4, 2 ff. et LII-280 pp.

Les pages liminaires contiennent : *les Femmes des Goncourt, Préface pour trois exemplaires,* par M. G. GEFFROY, la *Préface* de la première édition et une *Deuxième Préface,* préparée pour une édition posthume de *Germinie Lacerteux* et datée d'avril 1886.

La couverture parcheminée porte : *Germinie Lacerteux.*

Au verso du faux-titre on lit : « Cette édition tirée à trois ex. sur papier Whatman, est offerte par M. Paul Gallimard à M. Edmond de Goncourt en témoignage d'admiration littéraire et de respectueuse amitié. Exemplaire de M... »

Les dix eaux-fortes de M. Raffaelli ont chacune trois états.

Les trois ex. ont été attribués à l'auteur, à l'éditeur et à M. Geffroy. Il a été tiré en outre à part quelques ex. de la préface de celui-ci.

93. Collection Guillaume. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Sœur Philomène. Illustrations de Bieler. Gravure de Ch. Guillaume, Romagnol et Burin. *Paris, Alph. Lemerre,* 1890. *Impr. A. Lahure* ; in-18, 4 ff., 272 pp., et 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer).

Il a été tiré 25 ex. sur Japon et 10 sur papier de Chine.

94. L'Art Japonais du XVIIIe siècle. Outamaro, le peintre des maisons vertes, par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, Bibliothèque Charpentier,* 1891. *Impr. F. Imbert ;* in-18, 2 ff., III-261 pp. et 1 f. n. ch. (table).

Il a été tiré 30 ex. numérotés sur papier du Japon.

Au verso de la couverture, liste des notices annoncées comme en préparation. Une seule a paru ; voyez le n° 103 ci-dessous.

95. Petite collection Guillaume. E. et J. DE GONCOURT. Armande. Illustrations de Marold. *Paris, E. Dentu,* 1892. *Impr. Édouard Guillaume ;* in-8 *nelumbo,* 5 ff. non chiffrés, III pp. (notice), 1 f. blanc, 112 pp., 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer), et 1 f. blanc, plus 22 pp. (catalogue de la collection Guillaume), et 5 ff. non chiffrés (vignette specimen, table des gravures et nom de l'imprimeur).

Réimpression sous un nouveau titre de la nouvelle intitulée : *les Actrices,* voyez le n° 10.

96. Œuvres de EDMOND et JULES DE GONCOURT. Madame Gervaisais. *Paris, Alph. Lemerre,* 1892. *Impr. Alph. Lemerre ;* in-12, 3 ff. non chiffrés, 340 pp., 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer), et 1 f. blanc.

Il a été tiré 25 ex. sur papier de Hollande et 15 sur papier de Chine.

Petite bibliothèque littéraire.

97. EDMOND DE GONCOURT. A bas le progrès ! bouffonnerie satirique en un acte, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Libre le 16 janvier 1893. *Paris, Charpentier et Fasquelle.* 1893. *Impr. réunies ;* in-18, 31 pp.

Il a été tiré 10 ex. numérotés sur papier du Japon.

98. Les Actrices du XVIIIe siècle. La Guimard, d'après les registres des Menus-Plaisirs, de la bibliothèque de l'Opéra, etc., etc., par EDMOND DE GONCOURT. *Paris, Bibliothèque Charpentier,* 1893. *Typ. Chamerot et Renouard ;* in-18, 2 ff. et II-331 pp.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier de Hollande.

99. EDMOND et JULES DE GONCOURT. L'Italie d'hier. Notes de voyages, 1855-1856, entremêlées des croquis de Jules de Goncourt jetés sur le carnet de voyage. *Paris, G. Charpentier et E. Fasquelle,* 1894. *Impr. Lahure ;* in-18, 3 ff. et VIII-287 pp., plus un catalogue des livres sur papier de luxe de la bibliothèque Charpentier.

Il a été tiré de cet ouvrage 250 exemplaires format in-8 augmentés de cinq aquarelles reproduites en couleur, et dont le tirage a été ainsi réparti : de 1 à 75, sur Chine, de 76 à 150, sur Japon, de 151 à 250, sur papier vélin. Ces deux cent cinquante exemplaires, imprimés spécialement pour M. Léon Conquet, portent son nom et son adresse.

100. EDMOND et JULES DE GONCOURT. Études d'art. Le Salon de 1852. La Peinture à l'exposition de 1855. Préface par ROGER MARX. Aquarelles et eaux-fortes d'Edmond et Jules de Goncourt, reproduites par l'héliogravure. *Paris, Librairie des bibliophiles ; E. Flammarion, successeur (Impr. D. Jouaust), s. d.* (1894) ; in-12, 2 ff., XIX-222 pp. et 1 f. n. ch. (table).

Portrait d'Edmond de profil et fumant, gravé par Jules ; portrait de Jules, les pieds posés sur le rebord de la cheminée, aquarelle d'Edmond.

Il a été tiré 15 ex. sur papier du Japon, 15 ex. sur papier de Chine et 15 sur Whatman avec doubles épreuves des portraits.

101. EDMOND DE GONCOURT. La Fille Élisa. Compositions et eaux-fortes originales de GEORGES JEANNIOT. *Paris, Librairie de l'Édition Nationale, Émile Testard,* 1895. *Impr. Chamerot et Renouard ;* gr. in-8, 3 ff., VII-287 pp. et 1 f. n. ch. (table des illustrations hors texte, et achevé d'imprimer.)

De la *Collection des Dix.*

Édition ornée de 70 compositions de Georges Jeanniot, comprenant 10 eaux-fortes originales hors texte et 60 dessins et croquis gravés sur bois.

Elle a été tirée 300 exemplaires dont 12 sur grand papier des Manufactures Impériales du Japon et 38 sur papier de Chine, avec les 60 figures sur bois en double état, dans le texte et en *tirage à part* et les 10 eaux-fortes en quadruple état ; le reste est sur papier vélin à la cuve, avec double suite des eaux-fortes.

102. Monsieur P. HELLEU'S, Dry-Points and Pastels, with Introductory note by Monsieur EDMOND DE GONCOURT. *Exhibited by Robert Dunlhorne's the Rembrandt head gallery, 5, Vigo Street W. S. d.* (1895), in-8, 16 pp., les deux dernières non chiffrées.

Sur le titre portrait de Rembrandt d'après lui-même. P. 5, lettre datée d'Auteuil, février 1895.

103. L'Art japonais du XVIII° siècle. Hokousaï, par EDMOND DE GONCOURT. Fac-simile du portrait de Hokousaï octogénaire, peint par sa fille Oyei. *Paris, Bibliothèque Charpentier,* 1896. *Typ. Chamerot et Renouard ;* in-18, XIX-386 pp.

Il a été tiré 20 ex. numérotés sur papier du Japon avec épreuve en noir et en couleur du portrait d'Hokousaï.

104. EDMOND DE GONCOURT. Manette Salomon, pièce en neuf tableaux, précédée d'un prologue, tirée du roman d'Edmond & Jules de Goncourt, représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville, le 27 février 1896. *Paris, G. Charpentier & E. Fasquelle,* 1896. *Imp. réunies,* in-8, 3 ff. et 155 pp.

105. ED. ET J. DE GONCOURT. Une Première amoureuse. Illustrations de A. CALBET. *Paris, librairie Borel, F. Guillaume, directeur, 21, quai Malaquais,* MDCCCXCVI (1896) ; in-24, 4 ff., 164 pp. et 2 ff. de table.

Il a été tiré 50 ex. numérotés sur papier du Japon et 50 sur papier de Chine.

Contient : *Une Première amoureuse. Un aqua-fortiste. La Revendeuse de Macon. Le Passeur de Maguelonne. L'organiste de Langres.* Voyez les nos 11 et 53 ci-dessus.

MAURICE TOURNEUX.

LE MIROIR D'ORIGNY

ET

L'ABBAYE ROYALE

D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE

(SUITE)

II

Les premières abbesses du monastère d'Origny ne sont connues que par l'obituaire de l'abbaye qui les mentionne au jour de leur décès, et par leurs prénoms seulement. En voici la liste en latin et en français, telle que nous la donne le *Miroir :*

8. *Ianuariy obiit D. Sinichildis.*	SÉNÉCHILDE.
9. *Ian. obiit Adelidis.*	ADELYDE.
3. *May obiit Hermantrudis.*	HERMANTRUDE.
9. *Feb. obiit Emmelina.*	EMMELINE.
6. *May obiit Frigallis.*	FRIGALLE.
20. *Aprit obilt Leogardia.*	LÉOGARDIE.
1. *May obiit Didella.*	DIDELLE.
10. *May obiit Alidia.*	ALIDIE.
14. *May obiit Imma.*	IMME.
15. *Iunij obiit Hermantrudis.*	HERMANTRUDE.
17. *Iunij obeiit Margareta.*	MARGUERITE.
15. *Aug. obiit Petronilla.*	PÉTRONILLE.
1. *Sept. obiit Alixia.*	ALIX.

26. *April obiit Emmelina.*	EMMELINE.
4. *Sept. obiit Margareta.*	MARGUERITE DU MESNIL.
24. *Sept. obilt Bertha.*	BERTHE.
27. *Nov. obiit Ada*	ADE DE HONCOURT.
1. *Dec. obiit Gentianna.*	GENTIANNE.
3. *Dec. obiit Sophia.*	SOPHIE.
20. *Dec. obiit Margareta.*	MARGUERITE.

Sénéchilde serait donc la première abbesse d'Origny ; mais quelle était cette Sénéchilde dont le nom, en dehors de l'obituaire, n'est relevé nulle part ? Le capucin Pierre n'insiste pas, et sans s'arrêter à arracher les voiles qui, pendant plus de cinq cents ans, entourent l'histoire des premières supérieures de l'abbaye, il signale comme ayant vécu en 854, c'est-à-dire au moment où la reine Hermantrude fondait réellement le monastère, M. RICOÜARE ou Ricoüara, contre laquelle, au dire de Flodoart (1), des plaintes se seraient élevées, en raison de son extrême sévérité, et, plus tard, en 878, M. MARCÉNE ou MARSENDE qui fut brûlée, avec ses nonnes, dans l'incendie de l'abbaye en 940, sous les yeux de son fils Bernier, seigneur de Ribemont, qu'elle avait eu, avant d'entrer en religion, d'Herbert, comte de Saint-Quentin et de Péronne.

« Un Geste ou poème en langue romane, *Li Romans de Raoul de Cambray,* attribué à *Bertholais,* de Laon, témoin oculaire de la guerre survenue entre le comte Raoul de Cambrai et les fils d'Herbert, nous donne quelques détails sur l'abbesse Marcène et sa fin tragique ; il en indique la date précise en l'année 948, et nous apprend que Marcène fut la fille d'un chevalier qui commandait à toute la Bavière.

« Voici, d'après ce manuscrit (publié par Leglay, chez Techener, en 1840), l'exposé succinct de la guerre qui

(1) *Histoire de l'église de Reims,* page 392.

occasionna, en 948, le désastre de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte : vers l'an 939, le roi de France Louis IV, dit d'Outre-Mer, avait promis à Raoul de Cambray, entre autres fiefs, celui de Vermandois, appartenant à Herbert, aussitôt la mort de ce dernier, afin d'indemniser Raoul de la privation de jouissance du fief de Cambrésis, que le roi avait accordée à Gibouin, son oncle, jusqu'à ce que Raoul fût en état de porter les armes. Les années s'écoulent ; Herbert est mort (an 943), et Raoul a dix-sept ans. Craignant de voir le fief de Vermandois lui échapper, en présence des réclamations des enfants d'Herbert, Raoul a résolu de s'emparer à main armée de leurs possessions et de commencer la guerre par le sac et l'incendie de la riche abbaye d'Origny.

« ...... Au printemps de l'année 948, il arrive soudain avec quatre mille hommes et campe la nuit, près des bois voisins d'Origny :

« Sous Origny ot un bruel (bois) bel et gent,
« Là se logèrent li chevalier vaillant ;
« Des qu'al demain à l'aube aparissant,
« Raoul i vint en droit prime sonnant. »

« ..... A cette nouvelle, les religieuses épouvantées sortent de leur monastère et, leurs psaultiers à la main, elles vont, en priant Dieu, implorer la clémence du terrible envahisseur. A leur tête, marche l'abbesse Marcène, la mère de Bernier, écuyer dévoué de Raoul. Elle supplie le comte de Cambrai d'épargner l'abbaye. Raoul se laisse fléchir et se dispose à s'éloigner avec sa petite armée. De son côté, Bernier s'approche de sa mère et cherche à se justifier d'avoir pris les armes contre le fief de son père naturel ; il explique qu'il a dû suivre son seigneur. Marcène admet sa justification et dit à Bernier : « Tu as raison, sers bien ton seigneur et tu mériteras devant Dieu. »

Cependant trois soudards de l'armée de Raoul ont quitté le camp et pillent le pays. Dix paysans armés de leviers, courent sus aux maraudeurs et en ont bientôt assommé deux. Le troisième s'enfuit à toute bride et va raconter la mort de ses deux compagnons.

« A ce récit, Raoul entre en fureur et ordonne à l'instant le sac d'Origny. Bientôt l'incendie dévore toutes les maisons ; les religieuses de l'abbaye se sont réfugiées dans leur église ; mais la flamme les enveloppe et les cent religieuses se consument en poussant des cris de désespoir. Avec elles expire Marcène. Témoin de cette catastrophe, Bernier en devient presque fou de douleur. Il court droit à l'église ; mais la chaleur est telle qu'on ne peut approcher qu'à une longue portée de flèche. Alors Bernier s'arrête derrière un tombeau de marbre et regardant les débris fumants, il voit sa mère étendue au milieu de l'église, son psaultier brûlant encore sur sa poitrine :

« De tant con puet un hom d'un dart lancier,
« Ne pust nus hom ver le feu approichier.
« Bernier esgarde dalez un marbre chier ;
« Là vit sa mère estendue couchier,
« Sa tenre face estendue couchier.
« Sor sa poitrine vit ardoir son sautier,
« Lor dist li enfès : « Molt grand folie quier,
« Jamais secors ne li ara mestier.
« Ha ! Douce mère, vos me baiistes ier
« En moi avez mout malvais iretier,
« Je ne vos puis secore ne aidier.
« Dex ait vostre asme qui le mont (monde) doit jugier. » (1)

Les abbesses qui succédèrent à Marcène durent employer toutes leurs ressources à relever les ruines de l'abbaye ; mais, là encore, nous restons dans l'obscurité.

(1) Voir l'excellent ouvrage de M. J. Poissonnier, sur l'*Abbaye royale d'Origny-Sainte-Benotte* (Saint-Quentin, 1888), pages 22 et suiv.

Deux siècles s'écoulent encore sans que nous puissions nous arrêter sur un nom avec quelque certitude ; enfin, en 1219, nous rencontrons Eustache, surnommée la *Gentille,* fille de Beaudouin, chevalier, qui, après de nombreuses difficultés avec sa communauté, se défit de sa charge en 1224, en faveur d'Emmeline de Mauny, sœur d'Anselme, évêque de Laon, pour aller mourir religieuse de Rougemont, dans le diocèse de Langres.

Les reliques de sainte Benote étaient restées, depuis 876, dans la châsse où elles avaient été placées par M. Ricoüare, qui en avait opéré la translation dans l'église de Saint-Pierre, avec l'assentiment d'Arnoult, son évêque, quand, en 1231, le bruit s'étant répandu qu'elles avaient été volées, l'abbesse Emmeline de Mauny demanda à son frère Anselme d'ouvrir l'ancienne châsse, qui était en bois, et de l'autoriser à en faire exécuter une nouvelle beaucoup plus riche. Elle commença par livrer ses bagues, ses bijoux, sa vaisselle précieuse, pour en composer un riche reliquaire qui reçut le chef de la martyre, et, quelques années plus tard, en 1246, « Mme Liégarde de Douai, trésorière de l'abbaye, ayant fait des quêtes en plusieurs villes et amassé une somme assez considérable, une seconde châsse d'argent reçut le reste de ces vénérées reliques ». Le *Miroir* nous en a conservé le dessin et la décrit dans les termes suivants : « Ses proportions sont de quatre pieds de Roy (1^{m} 40) qu'elle a de longueur, deux (0^{m} 66) de largeur et deux et demy (0^{m} 80) de hauteur ; sa matière est toute d'argent doré avec des fines pierreries (1) ; les images en bosse de la Vierge et S. B., d'un pied et demy

(1) Voici le dénombrement de ces pierreries, d'après un état conservé dans les Archives de l'Aisne : huit pierres améthistes, huit émeraudes, un rubis, une topaze, quatre-vingt-six grenats entiers, cinquante-six cornalines gravées, trente-six agathes, quatre-vingt-huit saphirs, vingt-cinq pierres mêlées, quarante-cinq perles fines, dix-neuf pierres communes, une pierre de jaspe sanguine où est une figure gravée en relief, un petit soleil d'or et plusieurs chatons en or et argent doré, un paquet de pierres fausses.

de hauteur aux frontispices, celles des douze apôtres aux deux côtés, chacune séparée en des niches par trois colonnes différentes, le martyre de la Sainte en demie bosse au-dessus de la couverture et mille ornements précieux que l'art et le travail d'un an tout entier a peu faire inventer et adjouter par un excellent maître, accompagné de deux autres ouvriers. »

A Emmeline de Mauny succédèrent ISABELLE DE THOROTTE, sœur de Robert de Thorotte, évêque de Laon (1224) et tante d'Isabelle d'Acy qui fut élue abbesse après elle, le vendredi de la Passion (1286) et vécut jusqu'en 1324.

C'est sous l'inspiration de cette dernière, que fut écrit, dans le cours de l'année 1286, par Helius de Conflans, chanoine de Saint-Waast, le *Livre de la Trésorerye de l'Abbaye d'Origny-Ste-Benoîte* (1), livre précieux par les détails historique qu'il contient, les conseils qu'il renferme en langue vulgaire et, surtout, par les données intéressantes qu'il fournit sur l'art dramatique et la musique au XIIIe siècle.

Le *Livre de la Trésorerye de l'Abbaye d'Origny* « contenant les dignités et sanctuaires estant en icelle, les bénéfices estans à la colation de l'abbesse ; l'ordinaire du service divin et les subjections que doibvent les chanoines de Saint-Waast du dit Origny à l'église de la dite abbaye », est un manuscrit sur vélin de 856 pages et de format pet. in-4. On peut le considérer comme un véritable manuel dans lequel on enseigne à une personne en religion ce qu'elle doit dire et faire dans tous les instants et toutes les circonstances de la vie. Ces instructions sont mêlées de récits et de pensées d'auteurs sacrés et profanes.

On y trouve une pièce de vers, des conseils en forme de lettre, adressés à une sœur qui a quitté son pays

(1) Bibliothèque de Saint-Quentin, Ms. n° 75.

pour se convertir ; les règles de la maison, le cérémonial en usage à l'abbaye, au moment d'une prise de voile et quand une religieuse ou novice faisait profession ; la cérémonie du lavement des pieds par l'abbesse (fol. 308 et 309) ; un sermon sur la communion, par Guiard, évêque de Cambrai (1), les dits de Saint-Augustin pour exciter les *durs cœurs* à componctions, une complainte notée que chantaient les trois Maries au sépulcre (page 611), la vie de sainte-Benoîte en rimes latines (page 76), la passion de sainte-Benoîte (page 117), et le catalogue des reliques que renfermait l'abbaye (page 234).

Il y a là, du reste, des écritures d'époques différentes ; des parties ont été évidemment ajoutées au corps de l'ouvrage, comme le prouve l'office de saint-Augustin, porté en double aux pages 606 et 809.

La complainte des trois Maries ou plutôt le *Mystère des trois Maries*, composé de plusieurs personnages et d'un chœur pour chanter les répons, est écrit tantôt en latin, tantôt en français. Sous le texte se trouve le chant figuré, soit avec des neumes, soit avec le plain-chant.

Il était représenté par les religieuses tous les ans le jour de Pâques, dans l'église du monastère.

(1) Mort en 1247.

(*A suivre*). ERNEST QUENTIN-BAUCHART.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(SUITE)

PETITOT

LIVRE D'HEURES DU COMTE DE BUSSY-RABUTIN. — In-16 de 37 ff. de vélin dont huit contiennent des portraits en miniature. Maroq. citron, doré à petits fers, doublé de maroq. rouge, doré à compart., tr. dor. (*Rel. du XVIIe siècle.*)

Bien que les quelques pages de texte que contenait ce célèbre manuscrit aient été soigneusement grattées, cependant la perfection des miniatures permet d'affirmer que la calligraphie n'y était pas inférieure ; c'est pourquoi nous avons cru devoir lui réserver une place parmi les petits chefs-d'œuvre du grand siècle.

Malgré sa mutilation il renferme encore huit portraits de personnages de la cour de Louis XIII et Louis XIV, représentés par des saints et peints avec une finesse remarquable.

Boileau, dans une de ses satires, a parlé de ce manuscrit en disant qu'il ne voulait pas :

Se mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussy,

faisant ainsi allusion au volume dans lequel Bussy avait fait peindre, par Petitot, dit-on, au lieu de saints, les hommes de la cour trompés par leurs femmes.

Sous la figure de Saint Louis est représenté le roi Louis XIII... mais qui sont Sainte Cécile, Saint Sébastien, Sainte Dorothée, Saint

Jean-Baptiste, Sainte Catherine, Sainte Agnès et Saint Georges, ayant tous les caractères de portraits ? On a dit Anne d'Autriche, le duc de Buckingham, Gaston d'Orléans, Madame de Montespan et Mlle de La Vallière.

L'exécution est certainement antérieure à l'année 1667, date de la satire de Boileau.

Ce curieux et précieux manuscrit figurait dans la collection du duc de La Vallière. Il fut acheté 2400 livres à sa vente par le libraire anglais Payne pour le compte de la duchesse de Châtillon, fille unique du duc, et passa successivement entre les mains de la duchesse d'Uzès sa fille, de la marquise de Rougé, sa petite-fille, et du vicomte de Lostanges, son descendant.

Vente *** (1872), 15.500 fr. — Vente A.-F. Didot (1879), 25.000 fr. Vente Henri Bordes (1897), 20.650 fr. Chez M. le Baron Ferdinand de Rothschild, à Londres.

PIRON (JEAN)

LA MÈRE FOLLE DE DIJON (MÉMOIRES CONCERNANT L'INFANTERIE DIJONNOISE, AUTREMENT DITE). *Stultis, stultioribus, stultissimis, 1723.* — Pet. in-fol., maroq. rouge, dent., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier de 190 pages, d'une exécution remarquable, avec plusieurs dessins à la plume et à l'encre de Chine. Il a été exécuté pour Du Tilliot, auteur du livre sur la *Fête des Fous,* dont il porte les armes et la mention : *Ex musæo du Tilliot,* 1723.

Sur la première page cette signature : *Joannes Piron delineavit et scripsit 1724.*

Il a appartenu à G. Peignot dont il porte la note suivante :

« Cet exemplaire est précieux par la beauté des planches dessi-
« nées et lavées à l'encre de Chine, de plus il est unique parce-
« qu'il contient un calendrier très libre qui n'a jamais été impri-
« mé. La reproduction du chariot de la mère Folle reproduit par
« la plume habile du calligraphe, a été faite d'après un dessin du
« célèbre cabinet De La Mare. Les autres pièces avaient été em-
« pruntées par Du Tillot à quelques amateurs dijonnais, ses
« amis.... Les dessins sont faits avec une sûreté, une finesse qui
« imitent la gravure à s'y méprendre. L'écriture du texte est
« très belle, mais elle ne fait pas l'illusion du livre imprimé. »

Vente Ruggieri, 271 fr. Vente du Mis d'Astorga.

PHILIDOR (DANICAN)

BALLEL ROYAL DE FLORE *donné par Sa Majesté le mois de janvier 1669 recueilly et copiée par Philidor l'ainé en*

1690. — In-fol., veau brun, tr. dor. (*Aux armes du roi Louis XIV.*)

Manuscrit sur papier avec musique notée, contenant une dédicace au Roi très bien calligraphiée par Philidor lui-même.

Le texte est également calligraphié, mais si la lettre de Philidor est excellente, sa *note* est médiocre, au point de vue spécial qui nous occupe.

Philidor était « ordinaire de la musique du Roy et garde de tous les livres de sa bibliothèque de musique.

Bibliothèque du Conservatoire.

LE MARIAGE FORCÉ, comédie-ballet. — In-fol., veau brun, tr. dor. (*Aux armes du Roi.*)

Manuscrit sur papier. Le texte est remarquablement écrit. Il y a d'autres manuscrits de Danican Philidor, dans la même collection. Ces deux-ci sont les mieux écrits.

Bibliothèque du Conservatoire.

PRÉVOST

PRIÈRES DU ROI. *Ecrit par Prévost en 1745* — In-16, maroq. rouge, dent., tr. dor.

Manuscrit sur vélin avec bordures et initiales en or.

Vente du Comte d'Ourches (1811), 70 fr.

LES PRIÈRES DU SALUT, pour la chapelle du Roy, par Prévost. — Pet. in-8, maroq. bleu, larg. dent., doublé de tabis, dos fleurdelisé, dent. int., tr. dor. (*Padeloup.*)

Beau manuscrit sur vélin, aux armes et aux chiffres couronnés de la reine Marie-Leckzinska à qui il est dédié. Il est écrit en lettres romaines par Prévost sur 15 ff. encadrés d'un filet d'or. Le titre en lettres bleues et or est entouré d'un encadrement composé d'une tête d'ange, d'oiseaux et de fleurs.

Sur le premier feuillet, les armoiries peintes de la reine et cinq petits paysages décorent les différentes prières.

Vente du Comte de Mosbourg, 3020 fr.

PRIÈRES POUR LE SALUT. — In-24, maroq. citron doublé de maroq. rouge, dent.

Manuscrit sur vélin exécuté en lettres rondes par Prévost. Il est orné de vignettes et de capitales peintes en or et en couleurs, et chaque page est encadrée d'un filet d'or.

Vente du Comte de Mac-Carthy, 48 fr.

RABEL (DANIEL).

Daniel Rabel, peintre, fils de Jean Rabel, peintre de portraits, de fleurs et graveur, publia en 1622 un *Theatrum Floræ.*

A propos de son *Recueil de Fleurs et d'Insectes* qui a figuré dans la bibliothèque du duc de La Vallière et qui est depuis plus d'un siècle au cabinet des Estampes, l'expert de Bure écrivait : « Le fameux Rabel qui a exé-« cuté ces fleurs dont les noms sont écrits en or, les a « peintes avec tant de magie et a su leur donner une « fraîcheur si vive, qu'elles paraissent comme des fleurs « qu'on vient de séparer de leurs tiges. Les insectes « qu'on y voit paraissent aussi comme vivants. »

Malherbe avait été assez enthousiasmé du talent de l'auteur pour lui adresser ce sonnet :

Quelques louanges non pareilles
Qu'ait Appelle encore aujourd'hui,
Cet ouvrage plein de merveilles
Met Rabel au-dessus de lui.

L'Art y surmonte la nature,
Et si mon jugement n'est vain,
Flore lui conduisoit la main
Quand il faisoit cette peinture.

Certes, il a privé mes yeux
De l'objet qu'ils aiment le mieux,
N'y mettant pas de Marguerite

Mais pouvoit-il être ignorant
Qu'une fleur de tant de mérite
Auroit terni le demeurant !

« Daniel Rabel graveur : « le 3 janvier 1637, convoy et « service complet de Daniel Rabel, ingénieur du Roy, « pris sur les fossés de Nesle. 20 prestres. — Saint-« Sulpice. » (Actes d'état-civil d'artistes français.)

Nous n'avons pas compris Claude Aubriet, autre peintre de fleurs en miniature, dont les beaux Recueils d'Oiseaux, de Papillons et de Fleurs, remarquablement peints, figu-

raient à la vente du duc de La Vallière, parce que la partie calligraphique s'y trouvait trop insignifiante.

FLEURS peintes en miniature par Rabel. — In-4, maroq. vert, tr. dor. (*Dans un étui.*)

Recueil de 50 feuilles de vélin reproduisant les plus belles fleurs, dont les noms sont écrits en lettres d'or.

« Elles sont peintes d'une fraîcheur si vive, qu'il semble que c'est la nature même ».

Vente Paris d'Illens (1790). 32 £ 10 s.

RECUEIL DE CENT PLANCHES DE FLEURS ET D'INSECTES peints sur vélin en miniature par Daniel Rabel en 1624. — In-fol. maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Aux Armes du Roy.*)

Recueil précieux de fleurs peintes à l'aquarelle avec une grande fraîcheur de tons, et de papillons et d'insectes d'une parfaite vérité, le tout encadré d'un filet d'or.

La calligraphie assez ordinaire consiste dans le nom des plantes écrit en lettres d'or et dans des descriptions écrites en encres de diverses couleurs.

Ce recueil provient du duc de Mazarin, du président de Rieux, de Gaignat et du duc de La Vallière, à la vente duquel il fut acheté par Joly, garde des estampes du Cabinet du Roi, 7400 livres.

Bibliothèque Nationale (Cabinet des Estampes.)

RECUEIL DE FLEURS ET DE PLANTES. — Pet. in-fol. maroq. rouge, dent.

Suite de 109 feuillets de vélin sur lesquels sont peintes des fleurs attribuées à Daniel Rabel.

Sur le dernier feuillet un rat et une belle de nuit forment un rébus qui équivaut à une signature.

Vente J.-J. de Bure, 200 fr.

(*A suivre*). BARON ROGER PORTALIS.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Antiquités typographiques de la France. — Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers. Bibliographie des premiers livres imprimés dans cette ville (1479-1515), avec notes, commentaires, éclaircissements et documents inédits, par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut. *Paris, librairie A. Claudin, 16, rue Dauphine, 16,* MDCCCXCVII, gr. in-8 de 2 ff., 192 pp., 2 ff. et LXXVI pp.

— Monuments de l'Imprimerie à Poitiers. Recueil de fac-similés des premiers livres imprimés dans cette ville (1479-1515). Specimens de caractères, lettres ornées, filigranes de papiers, etc., publié par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut. *Ibid., id.,* MDCCCXCVII, gr. in-8 de 2 ff., XIX pp. et 260 fac-similés (1).

— Les Origines et les débuts de l'imprimerie à Bordeaux, par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut. *Ibid., id.,* MDCCCXCVII, gr. in-8 de 116 pp. et 2 ff. (10 fr.).

On a vu, dans la *Chronique,* que le premier prix de bibliographie, le prix Brunet, venait d'être décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à M. A. Claudin. Le *Bulletin du Bibliophile* tient à adresser ici à son savant collaborateur ses bien sincères félicitations à l'occasion de la haute récompense qu'il a obtenue et qui est la consécration légitime de l'ensemble de ses remarquables travaux bibliographiques.

Les ouvrages présentés au concours de l'Institut par M. Claudin sont d'une importance capitale au point de vue de l'histoire typographique de la France. Nos lecteurs ont, du reste, déjà pu juger de la science impeccable de notre confrère par les diverses et si intéres-

(1) Ces deux volumes, tirés à 200 exemplaires, se vendent séparément, 15 fr. le premier et 25 fr. le second (30 fr. pris ensemble).

santes monographies qu'il a bien voulu donner à notre revue. Les deux volumes qu'il publie aujourd'hui sur les *Origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers* forment les tomes II et III d'un ouvrage entrepris sous le titre général de : *Antiquités typographiques de la France* et dont le tome I, paru en 1880, traite des *Origines de l'imprimerie à Albi* (1).

Le travait de M. Claudin se divise en trois parties : 1° Histoire de l'imprimerie à Poitiers (1479-1515) ; 2° Bibliographie par ordre chronologique des livres imprimés dans cette ville ; 3° Réunion de fac-similés, de specimens de caractères, lettres ornées, filigranes de papiers, qui ont été employés pour leur exécution.

L'analyse détaillée d'un ouvrage aussi bourré de documents exigerait une place dont je ne puis disposer, mais je veux néanmoins insister spécialement sur un point qui, parmi tant d'autres intéressants, me paraît devoir retenir l'attention. Jusqu'à présent, si l'on savait que le premier livre imprimé, à Poitiers, avec date certaine est le *Breviarium historiale,* composé au commencement du XIV° siècle par Landolfe de Colonna, chanoine de Chartres, augmenté et continué par un auteur anonyme, si l'on savait par son colophon que ce livre a été imprimé à Poitiers « prope Sanctum Hilarium in domo cujusdem viri illustrissimi, canonici ejusdem ecclesie beatissimi Hilarii, vigilia Assumptionis beate Marie anno Domini M.CCCC.LXXIX », aucun bibliographe n'avait encore déterminé nettement quel fut le « patron » du premier atelier typographique poitevin. M. de la Bouralière, dans ses *Débuts de l'imprimerie à Poitiers,* incline à croire, tout en faisant de sages rérerves, que Pierre de Sacierges, chanoine de Saint-Hilaire, serait le « vir illustrissimus » désigné dans le colophon du *Breviarium historiale.*

Tel n'est pas l'avis de M. Claudin qui fait valoir, au moyen d'arguments très plausibles, les raisons pour lesquelles Pierre de Sacierges ne peut être ce *vir illustrissimus.* Comme M. de la Bouralière, il a d'abord constaté que les Registres capitulaires étaient muets sur son compte pendant l'année 1479, jusqu'au 30 janvier de l'année suivante, mais il signale ce fait que ce chanoine, reçu le 9 juillet 1478, n'assista pas une seule fois aux séances du chapitre et

(1) Antiquités typographiques de la France. — Origines de l'imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484). Les Pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484), son établissement définitif à Lyon (1485-1507) d'après les monuments typographiques et des documents originaux inédits, avec notes, commentaires et éclaircissements, par A. Claudin. *Paris, A. Claudin,* 1880, in-8.

que, par conséquent, « il ne résidait pas à Poitiers, aux époques qui nous occupent, c'est-à-dire en 1478 et 1479 », au moment de l'exécution du *Breviarium.* Pierre de Sacierges, installé comme sous-doyen le 10 septembre 1482 et décédé le 9 septembre 1514, n'était pas encore un personnage considérable en 1479, et M. Claudin ajoute : « S'il avait été le fondateur de l'imprimerie poitevine, comment expliquer qu'il l'eût sitôt abandonnée et que, pendant trente-cinq ans, de 1479 à 1514, les imprimeurs, dans une préface ou une pièce de vers quelconque, en tête ou à la fin de leurs livres, selon l'usage du temps, n'eussent pas fait allusion à la générosité d'un Mécène devenu si puissant ? Toutes les présomptions sont en faveur de Bertrand de Brossa et c'est à cette opinion que s'est rangé avec nous M. Richard, le savant archiviste de la Vienne ». Dans un autre travail (*Les Imprimeries particulières en France au XVe siècle*, Paris, Claudin, 1897, in-8, p. 29), M. Claudin est tout à fait affirmatif puisqu'il indique Bertrand de Brossa comme « patron » de l'établissement typographique dont les premiers imprimeurs furent Jehan Bouyer et Étienne des Grez. Pour arriver à formuler cette opinion, notre collaborateur s'est livré à de patientes et minutieuses recherches ; il a recherhé dans les Registres capitulaires celui qui, parmi les chanoines de Saint-Hilaire, pouvait avoir le plus de titres pour être qualifié de « vir illustrissimus » ; il a relevé les noms de ces chanoines inscrits dans les dits registres comme présents en 1479, dans leur ordre de préséance. Ythier Durand était doyen, mais, à part sa dignité de préséance, M. Claudin ne lui connaît « aucun titre qui puisse l'avoir fait qualifier de *vir illustrissimus* ». Ythier Durand est décédé le 3 juin 1482, dans la maison du doyenné. Si la première imprimerie avait été établie dans cette demeure, elle eût été, comme le dit avec juste raison notre confrère, formellement désignée ainsi : « *in domo decanali* » et non « *in domo cujusdem illustrissimi...* ». Ce ne peut donc être Ythier Durand le promoteur de l'établissement typographique en question. Le second dignitaire, cité dans l'ordre de préséance, est Bertrand de Brossa qui était chantre depuis le 3 juin 1466 et marchait presque de pair avec le doyen.

Bertrand de Brossa était un personnage d'importance. Le chanoine Gilles Rapaillon le qualifie dans ses notes rédigées avant la Révolution d'après les archives de Saint-Hilaire encore intactes et conservées à la bibliothèque de Poitiers : « Prevost de Luçon, conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes de Louis XI, envoyé comme ambassadeur vers les seigneurs de la Haute-Ligue en Allemagne, juge de chœur en 1467, doyen jusqu'en 1488 ».

M. Claudin a examiné minutieusement les titres des vingt-et-un chanoines présents en 1479, et aucun ne réunit plus de titres d'honneur que Bertrand de Brossa.

Les conditions d'exécution matérielle dans lesquelles a été fait le *Brevarium historiale* fournissent aussi au lauréat du prix Brunet les arguments les plus sérieux pour lui permettre d'avancer que le « vir illustrissimus » ne peut être que Bertrand de Brossa.

Jusqu'à ce qu'un document certain vienne établir le contraire, il est donc permis de considérer, avec M. Claudin, ce Bertrand de Brossa comme l'introducteur de l'imprimerie à Poitiers. Ce point éclairci, l'auteur s'occupe des typographes qui ont travaillé pour le compte de l'illustre personnage et de leurs successeurs; il étudie leurs associations, les livres ou placards qui sont sortis de leurs presses et les diverses marques typographiques dont ils ont fait usage. L'atelier des de Marnef, celui d'A. Charron et de J. Mesnage, font aussi l'objet de chapitres bien instructifs dans cet ouvrage où les documents nouveaux se rencontrent pour ainsi dire à chaque page. Dans la deuxième partie de son travail, M. Claudin a dressé, avec la minutie et la conscience dont il est coutumier, la liste des impressions poitevines de 1479 à 1515; les précédents bibliographes ne connaissaient qu'un nombre assez restreint de livres imprimés à Poitiers; M. Claudin en décrit 70 et même 78, si l'on tient compte des impressions attribuées aux presses de Poitiers.

La troisième partie contient 258 fac-similés (titres ou pages de livres, alphabets ou colophons, marques d'imprimeurs ou filigranes de papiers, specimens de caractères, lettres ornées). Ce précieux recueil est le complément nécessaire du texte; il permet de vérifier sûrement ceux des arguments que l'auteur a puisés dans l'examen des caractères pour déterminer l'origine de telle ou telle impression.

A Bordeaux, l'imprimerie ne s'est établie réellement qu'en 1519; un projet d'établissement typographique fut bien formé en 1486-87, mais il n'aboutit point et la première impression bordelaise que l'on connaise actuellement, le *Traité contre la peste,* de Gabriel de Tarregua, porte la date de 1519. Comme pour Poitiers, les savantes recherches de M. Claudin sur les origines de l'imprimerie à Bordeaux complètent les études déjà faites par MM. Gaullieur et Jules Delpit; la liste des livres imprimés dans cette ville, avant l'arrivée de Simon Millanges, se trouve aujourd'hui, grâce à ses soins, plus que doublée. Cette monographie est également ornée de fac-

similés ; elle a paru, pour la première fois, dans la *Revue catholique* de Bordeaux et il en a été fait un tirage à part à cent exemplaires.

GEORGES VICAIRE.

XAVIER DE MAISTRE. — Les Prisonniers du Caucase. Neuf compositions de Julien Le Blant, gravées à l'eau-forte par Louis Muller. Préface par Léo Claretie. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127,* 1897, in-8 de II-XLII-76 pp. et 1 f.

Voici encore un superbe volume qui vient s'ajouter à la collection déjà si riche et si recherchée des livres édités par Ferroud. Les *Prisonniers du Caucase* nous sont présentés par M. Léo Claretie, dans une longue préface, très nourrie, où fourmillent les détails et les renseignements sur la vie si peu connue du célèbre écrivain.

Xavier de Maistre est certainement l'un des auteurs les plus lus, ses œuvres ou du moins certaines de ses œuvres ont été souvent réimprimées, et l'on peut s'étonner, avec M. Léo Claretie, que la vie de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre* n'ait pas tenté davantage les biographes et les chercheurs de documents. On connaît, dans ses grandes lignes, certains épisodes de son existence, mais en est-il beaucoup, par exemple, qui sachent que les débuts de Xavier de Maistre dans la carrière des lettres furent le fameux prospectus qu'il rédigea à l'occasion de l'ascension du premier aérostat lancé par les frères Montgolfier.

Savait-on que lui-même monta dans la nacelle de ce ballon et qu'au moment solennel du *Lachez tout* il tint fidèlement la promesse qu'il avait faite dans son propectus. « Le ballon, dit ce document, s'enlèvera au signal de *Honneur aux dames*. Les aéronautes, c'est convenu, recevront à leur retour l'accolade des spectatrices. » M. Claretie affirme que les dames tinrent aussi leur promesse. Le préfacier nous conte encore bien d'autres anecdotes sur Xavier de Maistre qui, s'il fut aérostier par occasion, cultiva la peinture, fit la guerre et écrivit d'excellents livres.

Avec le *Voyage autour de ma chambre,* les *Prisonniers du Caucase* sont le plus célèbre écrit de l'auteur. On a lu et relu ces scènes si pittoresques de la vie Caucasienne, mais jusqu'à présent

on ne leur avait pas fait encore les honneurs d'une édition vraiment luxueuse. Est-ce par esprit de clocher que Ferroud a voulu contribuer à glorifier ainsi son compatriote? je crois plus volontiers que c'est parce qu'en éditeur avisé et plein de goût il a senti quel beau livre pouvait naître de la collaboration d'un artiste tel que Julien Le Blant et d'un écrivain comme Xavier de Maistre. Et il ne s'est pas trompé, car les *Prisonniers du Caucase* réunissent toutes les qualités que peut exiger un bibliophile délicat. Les neuf compositions de M. Le Blant sont bien ordonnées ; il y a beaucoup de naturel, de vie et de simplicité dans ces petits tableaux où se meuvent ces farouches Tchetchenges. Il serait injuste de ne pas ajouter que le talent du peintre a été aussi heureusement servi par celui du graveur, M. Louis Muller, qui a interprété habilement les compositions et en a très bien rendu la couleur.

Le nouveau livre de M. Ferroud peut donc compter parmi les meilleurs qu'il ait édités ; à peine les *Prisonniers* sont-ils en vente que déjà un autre important ouvrage l'*Inès de las Sierras*, de Charles Nodier, illustrée en couleur par Paul Avril, va voir le jour, si même il ne l'a vu lorsque paraîtront ces lignes. On ne chôme pas à la librairie des Amateurs.

G. V.

T. R. P. Ollivier, des Frères Prêcheurs. — Petites méditations sur les litanies de la Vierge. Compositions de M. P. Verneuil. *H. Laurens, éditeur, Paris*, pet. in-8, en feuilles dans un carton.

Les méditations sur les litanies de la Vierge que vient de publier M. Henri Laurens nous sont présentées sous une forme élégante et coquette ; elles sont gracieusement illustrées à chaque page par M. P. Verneuil et ces illustrations au trait qui servent d'encadrement au texte, imprimées en bistre pâle, peuvent facilement être enluminées. Chacune des compositions du livre symbolise les différents vocables sous lesquels l'Église désigne la Vierge.

Ces méditations, qui ne sont qu'un rapide commentaire des litanies, c'est surtout pour la jeunesse que le R. P. Ollivier les a écrites ; il s'est donc efforcé de les mettre à la portée de ceux à qui il les destinait en leur donnant un caractère de grande simplicité, sans compter que les limites imposées par la forme du livre l'ont obligé à restreindre leur étendue.

Quant aux compositions symboliques de M. P. Verneuil, elles sont, dans leur originale simplicité, empreintes d'un charme réel et d'une douceur infinie. Elles interprètent heureusement le texte, et l'ensemble de ce petit livre, très soigné au point de vue de son exécution matérielle, est, à tous égards, digne de fixer l'attention.

G. V.

P. S. — Dans la prochaine livraison, nous rendrons compte de l'ouvrage qui a obtenu le second prix Brunet, *Les Le Rouge, de Chablis*, par M. Henri Monceaux, conservateur du musée d'Auxerre, à qui nous adressons nos bien vifs compliments.

CHRONIQUE

A l'Institut. — Parmi les prix que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner, nous relèverons les suivants :

PRIX BRUNET : 1er prix (1500 fr.) à notre collaborateur M. A. Claudin, pour ses *Origines de l'imprimerie à Poitiers, Limoges et Bordeaux* et (1500 fr.) à M. Legrand, pour sa *Bibliographie hellénique*, et 2e prix (1000 fr.) à M. Monceaux, pour *Les Le Rouge, de Chablis.*

PRIX GOBERT : 1er prix (9.000 fr.) à M. Funck-Brentano, sous-bibliothécaire à l'Arsenal, pour son *Histoire de Philippe le Bel en Flandre* ; 2e prix (1.000 fr.) à M. Baudon de Mony.

Nomination d'archivistes. — M. Fr. Delaborde vient d'être nommé sous-chef de la section historique aux Archives nationales, en remplacement de M. Lecoy de la Marche, décédé ; M. Daumet, archiviste paléographe, a été nommé archiviste et attaché à la section administrative.

— M. Palustre, attaché à la Bibliothèque Mazarine, est nommé archiviste des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Desplanque, nommé bibliothécaire de la ville de Lille.

École des Chartes. — M. Paul Meyer, membre de l'Institut, professeur de langues romanes à l'École des chartes, est nommé directeur de cette école pour une nouvelle période de cinq ans.

M. Léon Gautier, professeur de paléographie à l'École des chartes, est autorisé à se faire remplacer par M. Élie Berger, archiviste.

— M. Auguste Longnon, membre de l'Institut, a été élu, à l'unanimité, membre du conseil de perfectionnement dc l'École des chartes.

Vente de la bibliothèque de feu M. le Baron J. Pichon. — La vente de la première partie de cette bibliothèque, qui a eu lieu à l'hôtel Drouot, du 3 au 14 mai, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau, a dépassé de beaucoup toutes les prévisions. Le total des onze vacations a été de 505.524 francs. La plupart des livres composant cette première vente voyaient pour la première fois le feu des enchères, particularité très appréciée de bien des bibliophiles.

Les abonnés du *Bulletin* ont reçu dernièrement la liste imprimée de tous les prix de vente, dans le format du Catalogue ; nous nous contenterons donc d'attirer seulement leur attention sur les numéros sensationnels : no 5. *Pseaumes de David,* pet. vol. aux armes de Bossuet, adj. 1.805 fr. — No 26. *Missel romain,* exempl. de Du Fresnoy, 5.100 fr. — 27. *Breviarum,* 8.500 fr. — 28. *Heures manuscrites,* 4.055 fr. — 29. *Heures manuscrites,* 5.050 fr. — 33. *Heures,* de Hardouin, 2.400 fr. (Ce volume avait été payé 1.105 fr. à la Vte de Mme G. Delessert en 1895). — 36, *Heures,* imprimées pour Claude Gouffier, 3.200 fr. à M. le Vte de Janzé. — 42. *Heures,* par Th. de Hansy, ex. de la duchesse de Mazarin, 2.505 fr. — 44. *Eucologe,* charmante reliure mosaïque de Padeloup, 11.620 fr. (Ces deux petits volumes avaient été achetés par M. le Bon Pichon, 35 fr. en 1835, chez le libraire Crozet). — 56. *Semaine sainte,* reliure mosaïque réparée, 2.720 fr. — 65. *Heures* imprimées par Simon du Bois pour Geofroy Tory, en 1527. Exemplaire de François Ier, 12.250 fr. (Ce volume avait été vendu 8.000 fr. par MM. Le-

clerc et Cornuau, en 1895). — 76. *Office de la Vierge,* manuscrit de Jarry, 7.005 fr. — 100. *Imitation de Jésus-Christ,* in-8, reliure de Boyet, 3.205 fr. — 110. *Imitation de Jésus-Christ,* in-12, reliure de Du Seuil, 1.710 fr. — 128. *Prières* composées par la Marquise de Rambouillet, manuscrit attribué à Jarry, 3.810 fr. — 129. *Occupation de l'âme,* manuscrit relié pour la grande Mademoiselle, 4.010 fr. — 177. *Réformation de la police de France,* manuscrit orné de dessins de Gab. de Saint-Aubin, 10.600 fr. (Ce manuscrit avait été racheté 560 fr. par M. le Bon Pichon à sa vente de 1869). — 202. *A Monsieur le vidame de Chartres,* manuscrit relié pour le duc de Saint-Simon, 3.005 fr. (n° 149 de la vente de 1869, racheté 405 fr.) — 263. *Trois livres de la vie,* de Marsille Ficin ; ex. de Henri III, 1.800 fr. — 315. *Traité d'alkimie,* manuscrit, 2.375 fr. — 339. *Discours sur la peinture,* exemplaire de dédicace aux armes de Mme de Pompadour, avec dessins de Gab. de Saint-Aubin, 22.500 fr. — 447, *Recueil de vues du château de Petit-Bourg,* 4.260 fr. — 497. *Meubles de Boucher fils,* 4.355 fr. C'est le plus haut prix atteint par ce recueil. — 525. *Catalogue du duc d'Aumont,* avec dessins de Germain de Saint-Aubin, 2.055 fr. — 635. *Livre de la chasse du grand seneschal de Normandie,* 3.070 fr. à M. H. Gallice. — 727. Virgile elzevir, exemplaire de Longepierre, 4.855 fr. — 754. *Rommant de la Rose,* 1529, exempl. du Cte d'Hoym, 8.000 fr — 756. Le *Champion des Dames,* 1530, ex. du même amateur, 2.015 fr. — 762. *Le Labirynth de fortune,* ex. de Claude Gouffier, 6.500 fr. — 798. *La Victoire et triumphe d'argent,* manuscrit du XVIe siècle, avec deux miniatures, 3.075 fr. — 869. *Contes de La Fontaine,* édition des fermiers-généraux, 2.205 fr. — 870. *Contes de La Fontaine,* 2 petits vol. reliés en veau aux armes de Marie-Antoinette, 2.050 fr. — 892. *Blasons du corps féminin,* 1543, rel. mosaïque de Chambolle, 2.500 fr. — 900. *Chansons,* manuscrit du XVe siècle en forme de cœur, 6.800 fr. (n° 636 de la Vte de 1869, racheté 2.300 fr.) — 902. *Chansons à quatre voix,* rel. du XVIe siècle ; manuscrit incomplet de la voix de basse, 2.655 fr. — 943. *Œuvres de Molière,* 1735 ; 4 vol. in-12, mar. rouge, 2.000 fr. — 961. *Ballet royal de la nuict,* avec 124 dessins attribués à Étienne de la Belle, 3.420 fr. — 963. *Fête donnée à Chilly,* reliure mosaïque aux armes de la Dauphine Marie-Antoinette, 35.000 fr. — 1028, *La France Galante,* pet. in-12 relié par Boyet en mar. doublé, 2.500 fr. — 1128. Cours des principaux fleuves de l'Europe, exempl. de Louis XV, 4.000 fr. — 1168. *Vie de Marie de l'Incarnation,* 1642 ; charmante reliure de l'époque, 2.570 fr. — 1175. *Abrégé de Rollin,* exempl. de la princesse de Lamballe, 2.255 fr. — 1189. *Recueil de plans, par Tassin,* reliure de Le Gascon, 2.500 fr. — 1190. *Topographie de Châtillon,* 3.800 fr. — 1202. *Chronique en prose de B. Du Guesclin,* manuscrit du XVe siècle, 3.631 fr. — 1389. *Fêtes données par la Ville de Paris,* pour le mariage du Dauphin, 1745. Exempl. aux armes de Marie-Josèphe de Saxe, 2.110 fr. — 1299. *Précis de la Révolution française,* avec les dessins de Moreau, 3.520 fr. — 1450. *Armorial de Debuisson,* mar. rouge aux armes de Madame Adélaïde, 1800 fr. — 1455. *Histoire de la Maison de Châtillon,* exempl. aux armes du duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, fils de Louis XV, 3.000 fr.

Les autres livres de cette bibliothèque, au nombre de quinze à dix-huit mille, feront l'objet de deux ventes. La première, comprenant les livres relatifs à l'histoire de Paris et des Provinces, à l'art

héraldique, aura lieu au mois de décembre. La seconde vente, renfermant des livres en tous genres, une série remarquable de catalogues de ventes d'objets d'art, tableaux, etc., sera faite au mois de janvier.

Manuscrits de Lamartine. — Nous avons annoncé, sur la foi du *Temps*, que la Bibliothèque Nationale possédait, sauf quelques fragments des *Girondins*, tous les manuscrits de l'illustre écrivain. Notre collaborateur, M. Joseph Denais, nous informe que la Bibliothèque d'Angers possède les trois manuscrits suivants de l'auteur des *Méditations* : 1° *Harmonies poétiques* (39 pièces) données par l'éditeur Gosselin ; 2° *Discours sur l'abolition de l'esclavage*, prononcé le 10 mars 1842, donné par M. Aimé Martin, et 3° *les Oiseaux*, pièce de vers, envoyée à Angers par M. Dareste.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La Bibliothèque nationale a fait les acquisitions suivantes à la vente des livres (1re partie) de feu M. le baron Jérôme Pichon.

N° 17 : Expositio orationis dominice edita a Majone ; in-4 de 50 ff. (ms. de la fin du XIIe siècle), 605 fr.

N° 80 : Officium sanctorum Tresani, Gumberti et sanctæ Berthæ. *Rhemis, R. Bacnetius*, 1557 ; pet. in-8, 255 fr.

N° 150 : Le Soulas du cours naturel de l'homme en forme de dialogue, traduit de toscan en françoys par Gilbert Dert de Bourges. *Paris, Richard Breton*, 1559 ; in-8, 50 fr.

N° 194 : Le Mesnaigier de Paris. Ms. in-fol. de 282 ff., 1200 fr.

N° 765 : Le Rousier des dames. *S. l. n. d.* (Lyon, vers 1530) ; pet. in-8, gothique, 370 fr.

N° 780 : La Complainte et lamentation des belles et illustres dames. *S. l. n. d.* (Paris, vers 1527) ; in-8, goth., 420 fr.

N° 781 : Le Contre rommant de la rose, *S. l. n. d.* ; in-8, goth., 600 fr.

N° 791 : Le Sept pseaulmes penitenciaux. *S. l. n. d.* ; in-4, goth., 510 fr.

N° 793 : Le Testament de Martin Leuter. *S. l. n. d.* (Lyon ?) ; pet. in-8, goth., 300 fr.

N° 800 : Les Sentences du poète Ausone sur les dits des sept sages. *Lyon, Jean Brotot*, s. d. (Lyon, 1558) ; pet. in-8, 120 fr.

N° 802 : Œuvres poétiques d'Adrien de Gasdou. *Paris, Guillaume le Noir*, 1556 ; in-8, 490 fr.

N° 883 : S'ensuyt une epistre qui fait mention comment le Roy tres chrestien Françoys premier de ce nom veult prendre conge de la Royne.., Composé par maistre Guillaume le Maire. *Paris, en la rue neufve Nostre Dame à l'enseigne de l'escu de France*, s. d. ; in-8, goth., 440 fr.

N° 903 : Beau recueil de plusieurs belles chansons spirituelles... par maistre Cristofle de Bourdeaux. *Paris, Magdeleine Berthelin*, s. d. ; in-16, 300 fr.

N° 918 : S'ensuivent les noelz tresexcelens et contemplatifz les quelz chantent les filles rendues par devotion. *Paris, Guillaume Guerson de Villelongue*, s. d. ; pet. in-8, goth., 310 fr.

N° 919 : Devote contemplation exitant à la crainte de Dieu. *Paris, Guillaume Guerson de Villelongue*, s. d. (vers 1520) ; pet. in-8, goth., 305 fr.

N° 1045 : Histoire admirable et prodigieuse d'un père et d'une mère qui ont assassiné leur propre fils sans le cognoistre, arrivee en la ville de Nismes. *Paris, Abraham Saugrain*, 1618 ; in-8, 32 fr.

N° 1082 : La Pénitence d'amour (*Lyon, Denis de Harsy*), 1537 ; in-16, 655 fr.

N° 1085 : De la beauté, discours divers... avec la Paule-graphie... par Gabriel de Minut. *Lyon, Barthelemi Honorat*, 1587 ; in-8, 100 fr.

N° 1153 : Les Miracles Nostre Dame. *S. l. n. d.* ; pet. in-4, goth., 305 fr.

N° 1213 : Proposition faicte par les nobles, bourgoys, gens de mestier, manans et habitans de la ville de Milan à Mgr le cardinal d'Amboise. *Lyon, Guillaume Balsarin*, s. d. ; in-4, goth., 300 fr.

N° 1214 : Le Double des lettres envoyées à la Royne. *S. l. n. d.* ; in-4, goth., 300 fr.

N° 1215 : La Publication de la paix. *S. l. n. d.* ; in-8, goth., 300 fr.

N° 1217 : Sensuit le débat des heraulx d'armes de France et d'Engleterre. *Paris*, s. d. ; in-4, goth., 395 fr.

N° 1219 : Les Nouvelles venues à Lyon de la réception de nosseigneurs les Daulphin et duc d'Orléans en France. *S. l. n. d.* (Lyon, 1530) ; in-4, goth., 300 fr.

N° 1303 : Le Blason des célestes et tres chrestiennes armes de France. *Rouen, Robert et Jean Dugort*, 1549 ; in-16, 230 fr.

N° 1384 : Discours lamentable et pitoyable sur la calamité, cherté et nécessité du temps présent... par Christophle de Bordeaux. *Rouen, Martin Blondet*, 1586 ; in-8, 23 fr.

N° 1409 : Police subsidiaire. *Lyon, Claude Nourry* ; in-4, goth., 580 fr.

N° 1429 : La Grand victoire du tres illustre Roy de Poloine. *Paris, à l'Escu de Bâle*, 1531 ; in-4, goth., 265 fr.

N° 1431 : La Vision miraculeuse veue par le grand Turch en la renommée cité de Constantinoble. *Lyon*, 1535 ; pet. in-4, goth., 118 fr.

N° 1503 : Valere le Grand en françoys. *Paris, Charles l'Angelier* (1548) ; in-fol., 150 fr.

N° 1517 : Le Sacq des ars et sciences. *Anvers, Guillaume Vosterman*, 1529 ; pet. in-4, goth., 370 fr.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— MAURICE TOURNEUX. — Table générale des documents contenus dans les Archives de l'Art français et leurs annexes (1851-1896). *Paris, Charavay frères*, in-8.

Extrait à 100 ex. du tome XIII (1896) de la *Revue de l'Art français*.

— A. CLAUDIN. — Les imprimeries particulières en France au XVe siècle. *Paris, A. Claudin*, in-8.

Tiré à 100 exemplaires.

— ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. — Histoire générale, du IVe siècle à nos jours. *Paris, Armand Colin et Cie*, gr. in-8 (12 fr.)

Le tome IX : Napoléon (1800-1815) vient de paraître.

— ALFRED RAMBAUD. — L'Anneau de César. Illustré par Georges Roux. Tome II et dernier. *Paris, J. Hetzel*, in-18 (3 fr.).

Publications de luxe.

Chez Conquet.

— F. NOGARET. — L'Aristenete français. Édition illustrée de cinquante compositions originales de Durand (illustrateur du XVIIIe siècle) gravées à l'eau-forte par E. Champollion. Notice par le baron R. Portalis, 2 vol. in-16.

Il a été tiré un ex. unique contenant, avec tous les états, les dessins originaux du XVIIIe siècle (*vendu*) ; 30 ex. sur pap. du Japon et pap. vélin du Marais, avec 3 états des planches (n°s 1 à 30) *souscrits* ; 50 ex. sur pap. vélin du Marais (n°s 31 à 80), à 180 fr. ; et 70 ex. sur pap. vélin du Marais, avec un seul état (n°s 81 à 150) à 120 fr.

Le tome I a paru ; le tome II paraîtra en octobre.

Publications diverses.

— PAUL BEURDELEY. — Les Lettres de George Sand et d'Alfred de Musset. — Lui et Elle. Plaidoierie de Me P. Beurdeley, défenseur de MM. Paul Mariéton et Havard fils. *Paris, A. Chevalier-Marescq et Cie*, in-8.

Extrait de la *Revue des grands procès contemporains*.

— T. R. P. OLLIVIER, des Frères Prêcheurs. — Petites Méditations sur les Litanies de la Vierge. Compositions de M. P. Verneuil. *Paris, H. Laurens*, pet. in-8 (9 fr.).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— EUGÈNE ASSE. — La Question d'authenticité des Mémoires de Talleyrand. *Paris, bureaux de la Revue biblio-iconographique*, in-8.

— ALPHONSE DAUDET. — La Fédor, pages de la vie. Illustré de soixante dessins d'après les aquarelles de Fabres. *Paris, Ernest Flammarion*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. du Japon (30 fr.) et 10 ex. sur pap de Chine (30 fr.).

— PAUL SÉBILLOT. — Petite légende dorée de la Haute-Bretagne. *Nantes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne*, in-18.

Fait partie de la *Petite bibliothèque bretonne*. Tiré à 400 ex.

— GABRIEL MONOD. — Portraits et souvenirs. Victor Hugo — Michelet — J. R. Green — Fustel de Coulanges — V. Duruy — J. Darmesteter — Vinet — E. de Pressensé — N. de Maclay — Bayreuth en 1876 — Le Jubilé des Nibelungen — Le Mystère de la Passion à Ober-Ammergau. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— HENRI PAJOT. — Le Paysan dans la littérature française. Simple étude. *Paris, Société d'éditions littéraires*, in-18.

Tiré à 5 ex. sur pap. ivoire rose d'Écosse (nos 1 à 5), 10 ex. sur pap. Whatman (nos 6 à 15) et 185 ex. sur pap. vélin du Marais (nos 16 à 200).

— DUC DE BROGLIE. — Histoire et politique. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.)

— MARCEL PRÉVOST. — Dernières lettres de femmes. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 10 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) ; 15 ex. sur pap. de Chine (15 fr.) ; et 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.)

— SULLY-PRUDHOMME. — Poésies (1879-1888). Le Prisme. Le Bonheur. *Paris, A. Lemerre*, in-8 (7 fr. 50).

— ANDRÉ THEURIET. — Boisfleury, roman. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.)

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 19e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour les Folies-Bergère « *La Loïe Fuller* » (Impr. Chaix). — CARLOS SCHWABE : Affiche pour le « *Salon de la Rose+Croix* » (Impr. Draeger et Lesieur). — ROEDEL : Affiche pour le « *Moulin de la Galette* » (Impr. d'art E. Malfeyt). — M. L. STOWELL : Affiche américaine pour la librairie « *The Old Book Man* » (Rochester, impr. Peerless Co).

Ce no contient, en outre, comme prime aux abonnés, *Impatience*, dessin original de WILLETTE pour les *Maitres de l'Affiche*.

— JEAN LORRAIN. — M. de Bougrelon. Illustrations de Marold et de Mittis. *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (1 fr.).

16e vol. de la Collection « Lotus bleu ». Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur Chine (6 fr.) et 25 ex. sur Japon (6 fr.).

— J.-H. ROSNY. — La Tentatrice. Illustrations de A. Calbet *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (1 fr.).

18e vol. de la Collection « Lotus bleu ». Il a été tiré, en outre, un ex. sur Chine, contenant toutes les aquarelles originales, 25 ex. sur Japon (6 fr.) et 25 ex. sur Chine (6 fr.).

— Vte DE SPOELBERCH de LOVENJOUL. — Études Balzaciennes. Autour de Honoré de Balzac. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 55 ex. de format in-8, sur pap. de Hollande, pour la librairie Deman, à Bruxelles.

Publications sous presse

— *Librairie des Amateurs* (A. Ferroud) : CHARLES NODIER. Inès de las Sierras. 14 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte en couleurs, par Paul Avril. Préface par A. de Claye. In-8 jésus.

Tiré à 200 ex. contenant la décomposition des couleurs de toutes les planches (300 fr.).

— *Librairie G. Boudet et Ch. Taillandier* : LÉON MAILLARD. Les Menus et programmes illustrés. Invitations — Billets de faire-part — Cartes d'adresse — Petites estampes. Ouvrage orné d'une couverture en couleurs, lithographie originale par Mucha, et de plus de 300 reproductions en noir dans le texte et de 15 reproductions en couleurs hors texte. Gr. in-8.

Il sera tiré 25 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 25), avec une suite sur Chine du trait de toutes les planches en couleurs, à 120 fr.; 25 ex. sur Chine (nos 26 à 50), avec une suite du trait tiré à part de toutes les planches en couleurs, à 100 fr.; et 1000 ex. sur pap. vélin du Marais (nos 51 à 1050), à 50 fr.

Pour paraître le 30 octobre 1897.

AVIS

Le Bulletin du Bibliophile, *contrairement à son habitude, paraît cette fois avec un léger retard. Ce retard est dû à l'importance de l'article qui est en tête de la livraison et que son intérêt, comme son caractère d'actualité, nous imposait de ne pas ajourner.*

Nous signalerons aussi une erreur qui s'est produite dans la pagination du Bulletin. *La livraison de mai paginée 221 à 268 aurait dû être chiffrée 257 à 304. Nous reprenons donc aujourd'hui la pagination normale.*

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures.

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — EDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres: Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, Lauréat de l'Institut: Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades: Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais: Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale: Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris: Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée: Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine: Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel: Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes: Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier: Émile Picot, membre de l'Institut: Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois: Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois: Ph. Renouard: Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois: Natalis Rondot, correspondant de l'Institut: Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois: Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois: Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal: le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales: P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut: abbé Tougard; Maurice Tourneux: abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 JUILLET

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.



L'ÉVANGÉLIAIRE

DE

SAINTE AURE

Tous ceux qui s'intéressent aux manifestations artistiques de nos pères savent sans doute que la Bibliothèque de l'Arsenal possède un manuscrit remarquable entre tous, que l'on désigne d'ordinaire sous le nom de Psautier de saint Louis, bien que l'origine royale de ce beau manuscrit ne soit rien moins que prouvée. Cependant, le Psautier dit de saint Louis fut conservé pendant tout le moyen-âge et jusqu'à la Révolution à la Sainte-Chapelle, où les chanoines le considéraient comme une relique du saint roi. Charles VI fit revêtir d'un drap d'or à fleurs de lis le psautier de son aïeul ; et dans un inventaire de 1573, on voit que ce beau livre était « couvert d'une chemise de taffetas pers, semée de fleurs de lys, doublé de sandal rouge ». C'est bien l'étoffe qui subsiste encore aujourd'hui.

Depuis la fin du XIII[e] siècle ou le commencement du XIV[e], ce volume eut donc tous les honneurs et reçut tous les témoignages de vénération accordés aux reliques. Que le Psautier de saint Louis ait appartenu ou non à ce prince, je dirais presque : Peu importe.

Même en dehors de l'intérêt qu'il peut offrir au point de vue artistique, n'est-il pas suffisant qu'un volume ait joui d'une célébrité reconnue et ait été l'objet du respect de plusieurs générations pour que nous le considérions nous-mêmes avec une certaine vénération. Mais lorsqu'à cette ancienneté, à cette célébrité, vient encore se joindre

l'attrait d'une exécution matérielle exceptionnellement remarquable et d'une conservation parfaite, on peut dire, sans exagération, que des reliques de ce genre sont des joyaux qu'une nation s'honore de posséder.

Le Psautier de saint Louis de l'Arsenal est l'un de ces joyaux, nombreux encore heureusement dans notre France.

Il est un autre livre, auquel la légende aussi attribua pendant des siècles une origine illustre, et que les Parisiens vénérèrent longtemps comme une relique. Je veux parler du Psautier ou mieux de l'Évangéliaire de sainte Aure, dont M. Léopold Delisle et M. Alfred Franklin ont signalé l'existence avant la Révolution, ce qui équivalait à en déplorer la perte. « Les Barnabites s'étaient établis, en 1631, dans l'ancien prieuré de Saint-Éloi, dit M. Delisle (1); ils y avaient trouvé le psautier que la tradition attribuait à sainte Aure, et qui a dû subsister jusqu'à la suppression des maisons ecclésiastiques ». Et M. Franklin (2), d'autre part, constate en ces termes la présence de ce volume chez les Barnabites : « On conservait, dans la sacristie du couvent, un beau psautier manuscrit, qui passait pour avoir appartenu à sainte Aure; mais l'abbé Lebeuf a prouvé qu'il était de beaucoup postérieur et ne pouvait avoir été écrit avant le règne de Charles III ».

On peut voir par ces deux extraits que le Psautier de sainte Aure était conservé chez les Barnabites de Paris; mais depuis quand cette relique de la sainte se trouvait-elle dans le prieuré de Saint-Éloi, donné aux Barnabites en 1631? Et qu'était sainte Aure elle-même, sainte un peu oubliée aujourd'hui? C'est, je crois, ce qu'il ne sera pas inutile de rappeler. Disons d'abord que sainte Aure a

(1) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 259.
(2) *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. III, p. 8.

joui jadis, auprès des Parisiens, d'une popularité telle qu'on pouvait la considérer à bon droit comme la seconde patronne de Paris, sainte Geneviève occupant toujours, comme on le pense bien, la première place.

Suivant la légende, pieusement recueillie par Jacques Quétif (1), bourgeois de Paris, sainte Aure n'était point, comme sainte Geneviève, une Parisienne. « Saincte Aure ou Aurée, dit-il, fut née en Sirie, province en Orient, arrousée du renommé fleuve d'Eufrate, posée entre la Mésopotamie, l'Arabie déserte et la Judée : son père se nommoit Maurin, sa mère Quiritie, de noble race et riches, mais plus nobles pour leur rare piété et vertus chrestiennes ». Comment Aure, après la mort de son père et de sa mère, fut-elle amenée à s'embarquer seule, malgré sa jeunesse, c'est ce que la légende n'explique point. Toujours est-il que la sainte fille débarqua à Marseille, traversa la Gaule, et vint jusqu'à Orléans, où elle fit quelque séjour avant de s'acheminer vers Paris, qui devait être le dernier terme de son voyage.

Or, ceci se passait au temps du roi Dagobert Ier et de saint Eloi. Ce dernier avait fondé à Paris, ou peut-être simplement réparé, une église du titre de saint Martial, évêque de Limoges, qui se trouvait dans la Cité, près du Palais. Saint Éloi possédait, à proximité de cette église, une maison et un terrain, qu'il transforma en un monastè re pouvant contenir trois cents religieuses. Ce monastère était sans doute fort grand et comprenait tout le

(1) Jacques Quétif a publié une vie de sainte Aure sous ce titre : « La vie et miracles de la bienheureuse vierge saincte Aure, abbesse de trois cens filles religieuses de l'ordre de sainct Benoist; avec l'antiquité, changement et décadence de son monastère, et fondation des églises Sainct-Martial, Sainct-Eloy, Sainct-Paul et autres antiquitez de Paris ». La première édition, in-8, est de 1623; une deuxième édition, également in-8, parut en 1625. L'ouvrage est dédié à Marguerite de Gondy, marquise de Maignelay. J. Quétif donne, en tête de son livre, une bibliographie des sources où il a puisé ses renseignements.

carré qui longtemps porta le nom de *Ceinture de Saint-Eloi;* il s'étendait de la rue de la Calandre à la rue de la Vieille-Draperie, et de la rue de la Barillerie jusqu'à la rue aux Fèves. En d'autres termes, il occupait un immense quadrilatère allant à peu près du boulevard du Palais actuel jusqu'au nouvel Hôtel-Dieu et couvrant en largeur environ le tiers de l'île de la Cité, d'une rive à l'autre de la Seine, en prenant son milieu à la grille actuelle du Palais de justice.

A la tête de cette importante maison, saint Éloi avait placé la sainte venue de Syrie; et c'est dans ce même monastère que sainte Aure, suivant la légende, termina sa vie. « Elle mourut, dit son biographe, de maladie contagieuse de peste audit an 666, le 4 jour d'octobre, aagée de 68 ans, après avoir été abbesse environ 33 ans. »

La légende avait attribué bien des miracles à l'abbesse Aure de son vivant. Un ange fut vu lui posant sur la tête une couronne resplendissante. Une autre fois, l'une des sœurs du monastère s'étant permis de rire des austérités de son abbesse, « la bouche luy vint torse ». Ailleurs, on voit la sainte mettre impunément son bras dans un four chaud et le nettoyer avec sa manche, sans que ni le vêtement ni le bras lui-même en souffrissent aucun dommage. Un jour, la sœur économe étant morte sans avoir rendu ses comptes à la sainte abbesse, celle-ci ressuscite la bonne économe qui rend fidèlement ses comptes et se rendort de l'éternel sommeil.

Après la mort de la sainte, les miracles se produisirent en plus grand nombre encore, si l'on en croit la légende. Aussi, son corps, qui immédiatement après le décès, avait été transporté dans la chapelle de Saint-Paul, hors des murs de la ville, fut-il ramené dans l'abbaye qu'elle avait gouvernée pendant de longues années.

On trouve qu'au IXe siècle cette abbaye de Saint-Martial avait échangé son nom contre celui de Saint-Éloi.

Quelquefois même, le monastère est dit abbaye de Saint-Éloi et de Sainte-Aure.

Si j'ai dû rappeler ce que fut l'établissement religieux à la fondation duquel coopéra sainte Aure, il me semble suffisant d'indiquer en quelques mots les diverses transformations subies dans le cours des siècles par l'abbaye qui était redevable de son origine à saint Éloi. Jusqu'au XIIe siècle, les religieuses, filles de sainte Aure, se maintinrent à peu près dans le même état; mais à cette époque leur conduite donna lieu à de tels scandales que le roi lui-même fut obligé d'intervenir. Par des lettres datées de 1107, Philippe Ier les chassa de leur maison, à la demande de Galon, évêque de Paris.

Ce serait également à cette même époque qu'on aurait divisé en deux parties l'église fort grande du monastère, de telle sorte qu'elle forma, d'une part l'église paroissiale de Saint-Martial, et de l'autre l'église du prieuré de Saint-Éloi.

Après le départ des religieuses, l'évêque Galon mit dans cette dernière église des moines de Saint-Maur-des-Fossés, qui l'occupèrent jusqu'en 1530. A ce moment, Jean du Bellay, évêque de Paris et abbé de Saint-Maur, y installa des prêtres séculiers; mais ces prêtres y vivaient sans doute fort modestement et ne pouvaient en aucune façon procéder à la restauration de l'église. C'est ce qui semble avoir décidé Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, à donner, en 1631, le prieuré de Saint-Éloi aux Barnabites, qui étaient des religieux de la congrégation de Saint-Paul. Les Barnabites occupèrent le prieuré de Saint-Éloi jusqu'à la Révolution.

Sainte Aure avait été d'abord ensevelie dans la chapelle de Saint-Paul, hors des murs de la ville, c'est-à-dire dans la chapelle qui devint plus tard l'église Saint-Paul, remplacée aujourd'hui par l'ancienne église de la maison professe des Jésuites, rue Saint-Antoine. L'an-

cienne église Saint-Paul, vendue le 6 nivôse an V (26 décembre 1796) et démolie deux ans plus tard, occupait l'emplacement des maisons portant aujourd'hui les n°s 30 à 34 de la rue Saint-Paul. En souvenir de cette première sépulture de la sainte, on garda pendant plusieurs siècles l'usage de venir de la Cité en procession, une fois l'an, à l'église Saint-Paul. Aujourd'hui encore, diverses reliques de saint Éloi et de sainte Aure sont conservées en l'église Saint-Paul-Saint-Louis; et c'est en raison de tous ces souvenirs que, presque de nos jours, en 1861, fut placée devant la façade de l'église de la rue Saint-Antoine, remplaçant l'ancienne église Saint-Paul, une statue de sainte Aure, par Étex, avec celles de sainte Catherine et de saint Louis.

La translation du corps de l'abbesse Aure, de la chapelle Saint-Paul à l'église de Saint-Martial, semble avoir eu lieu assez peu de temps après sa mort, cinq ans, suivant la tradition, c'est-à-dire en 671. Il est au reste assez difficile de faire concorder les dates fournies par la légende. Sainte Aure, comme on l'a vu, serait morte en 666, et la translation aurait été faite par Chrodebert, évêque de Paris : or, Chrodebert mourut en 663. La légende fait encore venir d'Orient pour cette translation un évêque syrien qui fut plus tard le pape Jean V.

Quoi qu'il en soit, les divers religieux qui se sont succédé dans le monastère de Saint-Martial ou de Saint-Éloi jusqu'à la Révolution ont toujours pensé qu'ils possédaient véritablement la dépouille mortelle de la sainte. « Son vénérable corps, dit Jacques Quétif, repose en l'église du prieuré Sainct Eloy, lequel de tout temps et ancienneté estoit porté quatre fois l'année en procession solemnelle avec une grandissime dévotion, trois fois alentour de la Cité et de son ancien monastère, et une fois en l'église parochialle de Sainct Paul, où elle fut jadis ensepulturée. » — « Mais depuis de longues années, ajoute

tristement le biographe, on ne la faict sortir de ceste église Sainct Eloy. » La dernière fois qu'eut lieu la procession de sainte Aure fut l'an 1590; mais la châsse, pour n'être plus aussi vénérée que par le passé, n'en fut pas conservée avec moins de soin dans la chapelle du prieuré de Saint-Éloi.

Le corps de la sainte avait été déposé, suivant la tradition, dans une châsse faite de bois et de verre ; mais, sous le règne de Charles VI, au moment des plus grands troubles qui ensanglantèrent leur ville, les Parisiens redoublèrent, paraît-il, de dévotion pour sainte Aure ; et c'est alors que le prieur de Saint-Éloi, nommé Guillaume de Corbigny, résolut de remplacer l'antique châsse, sans doute en assez mauvais état, par une nouvelle faite d'argent. Isabeau de Bavière, femme de Charles VI; donna, dit-on, quarante marcs d'argent pour contribuer à la confection de la châsse. Enfin, le vendredi 3 avril 1422, Guillaume de Corbigny déposa dans la châsse neuve les reliques de sainte Aure, ainsi que celles de saint Éloi et de quelques autres saints ; et le dimanche suivant, jour des Rameaux, « fut icelle châsse portée solemnellement en procession, avec grande dévotion, par les religieux dudict monastère en la susdicte chapelle Sainct Paul, apostre, accompagnée des evesques de Therouenne et de Beauvais et des abbez de Sainct Crespin (jadis Sainct Médard) de Soissons et de Vezellay et autres gens d'eglise, seigneurs et de grand nombre de peuple très dévotieux. »

L'intercession de sainte Aure était particulièrement réclamée par « ceux qui estoient affligez de paralysie, fiebvres quartes, les aveugles, ceux qui avoient douleur aux yeux ou la veue débile, ceux qui estoient enflez et en langueur. »

Aussi les Parisiens, bien que renonçant à conduire processionnellement le corps hors de l'église, n'en continuèrent pas moins à aller en grand nombre visiter la châsse

qui gardait les restes de la première abbesse de Saint-Martial.

C'est dans la sacristie qu'était conservée cette relique ; c'est là que les Barnabites la trouvèrent, quand, en 1631, ils vinrent prendre possession du prieuré de Saint-Éloi. Ils n'eurent garde d'apporter aucun changement à l'ancien ordre de choses.

La châsse resta dans la sacristie jusqu'à la Révolution.

Mais cette châsse n'était pas la seule relique qui fût conservée dans le vieux sanctuaire. Écoutons là-dessus le biographe de sainte Aure.

« Au dessus du maistre autel d'icelle église, dit Jacques Quétif, sur une collomne, est une châsse d'argent, dans laquelle est le vénérable corps de la bienheureuse vierge saincte Aure, première abbesse de ce monastère, les reliques du glorieux sainct Éloy, fondateur de ceste église et dudict monastère, et autres reliques des saincts.

« Il y a en la susdicte sacristie plusieurs autres reliques, comme le chef de ladicte vierge saincte Aure et le bras dudict sainct Éloy et autres reliques des saincts enchâssées en argent, outre plusieurs sacrés vases et argenteries pour la célébration du service divin et ornement d'icelle église. Au costé dextre et senestre dudict maistre autel, en lieux eslevez et eminans, au dessoubz des vitres, sont deux châsses de bois fort antiques : dans l'une sont plusieurs ossemens des saincts, sur lesquelz y a des escriteaux que l'on ne peut lire ; dans l'autre est une grande chemise de fil de chanvre et une couverture de lict que l'on dict avoir servy à ladicte vierge saincte Aure, une couverture de lict piquée, tachée de sang, que l'on dict estre du bienheureux sainct Éloy, qui estoit subject à seigner du nez, de laquelle couverture on tient que ledict sainct personnage se servoit, et un soulier dudict sainct Éloy. On faict peu d'estime de ces choses qui sont négligées. Ce soulier de sainct Éloy estoit d'ancienneté,

et encore naguères, en l'an 1612, dans une petite châsse de fer, qui encore est au pied d'une image sainct Éloy, estant dans la nef d'icelle église, à costé de la porte du cœur : d'où et par dessoubz laquelle un certain personnage, demeurant en la court et proche d'icelle église Sainct Éloy, cogneu de tout le voisinage, meu de curiosité ou autrement, en tira à force ce soulier, qu'il emporta chez soy, estimant y trouver quelque chose de grand pris ; mais, devenant comme enragé, à ce que luy mesme m'a récité, fut contrainct et forcé le rapporter et le mettre es mains du sacristain, qui bien le cognoissoit, auquel il confessa le fait cy dessus. »

Un siècle plus tard, dans les premiers mois de 1741, un autre voleur, moins timoré sans doute que celui qu'avait connu Quétif, jeta son dévolu non plus sur le soulier de saint Éloi, mais sur la châsse même de sainte Aure : il parvint à en détacher des fragments de métal précieux, et n'eut pas, comme son prédécesseur du XVII[e] siècle, l'honnêteté de les rapporter au sacristain. Les Barnabites firent faire par la police une enquête qui n'eut aucun résultat, et ils furent forcés de faire réparer eux-mêmes la châsse endommagée (1).

On remarquera que J. Quétif ne parle point, dans sa liste des reliques de la sacristie, du Psautier de sainte Aure. Il le vit pourtant, car il était là quand il écrivait son livre ; mais il faut observer qu'il ne mentionne aucun manuscrit, ni missel, ni bréviaire. Puis, le pieux bourgeois de Paris n'était peut-être point amateur de livres antiques : il y a commencement de preuve, car il déclare, en parlant des châsses placées autour du maître-autel, qu'elles portent des « escriteaux que l'on ne peut lire. »

Ainsi, malgré le silence du biographe de la sainte

(1) Toutes les pièces concernant ce vol se trouvent aux Archives nationales, L. 925.

abbesse, on ne peut douter que, parmi les reliques gardées dans la sacristie de Saint-Éloi, se trouvait le précieux volume. D'anciens inventaires nous ont conservé la liste de ces reliques, et aucun d'eux n'omet de mentionner le livre manuscrit très ancien qu'on désignait sous le nom de Psautier de sainte Aure.

(*A suivre*). HENRY MARTIN.

UN AUTRE ABBÉ PRÉVOST

S'il est dans les bibliothèques publiques un nobiliaire fréquemment consulté, bien que fort discuté, c'est assurément celui de La Chenaye-Desbois. Mais, si le livre est connu, l'auteur ne l'est guère. On sait seulement — et toutes les biographies reproduisent cette indication à peu près dans les mêmes termes — que La Chenaye-Desbois était un moine défroqué, qu'il vivait en Hollande aux gages des libraires et qu'il a produit une foule d'ouvrages dont le moins mauvais est précisément son *Dictionnaire de la Noblesse.*

Or, nous avons découvert sur cet écrivain, aussi fécond que besoigneux, un certain nombre de documents inédits (1), d'autant plus curieux qu'ils mettent en lumière une figure ignorée, mais intéressante, et qu'ils enrichissent d'un nouveau chapitre l'histoire morale et religieuse du XVIIIe siècle.

A cette époque troublée, où tant de cerveaux bouillonnaient sous l'influence du ferment philosophique, combien de prêtres se laissèrent gagner par la contagion de doctrines qui avaient pour elles les arguments de la raison, les lois de la nature et les séductions de la nouveauté ! Mais cette imprégnation, lente d'abord, puis rapide, ne trouva jamais de terrain mieux préparé que dans les ordres monastiques : aussi ses manifestations n'en furent-elles que plus rudement réprimées par le gouvernement ou par l'Église. Le clergé séculier bénéficiait au contraire d'une extrême indulgence : après tout, les Morellet, les

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrit 11585.

Arnaud, les Delille continuaient les traditions des Boisrobert, des Ménage et des Costar, ces abbés libertins du XVIIe siècle qui se permettaient toutes les licences, excepté celle de prendre une femme légitime. Il n'en allait pas de même des moines qui jetaient le froc aux orties : leur faute était inexcusable et leur crime restait impardonné, car il n'en était pas de plus grand aux yeux du monde que cette révolte contre des vœux solennels, le coupable eût-il sollicité son admission dans le clergé séculier. On sait avec quelle difficulté Prévost obtint cette faveur.

Maubert de Gouvest, devenu capucin, homme de lettres et directeur de théâtre, dut fuir de pays en pays la persécution qui s'attachait à ses pas.

Aubert de La Chenaye — car il importe de lui restituer son véritable nom — fut plus éprouvé encore. Lui aussi était capucin. Après s'être échappé par deux fois du cloître, pour des motifs que nous saurons tout à l'heure, il s'était marié ; mais comme sa femme était aussi pauvre que lui, il dut demander à sa plume le pain quotidien de sa famille. Il avait le travail facile, trop facile même, une imagination ardente, un fonds solide d'érudition. Mais pour faire face à des besoins toujours croissants, il lui fallut produire sans relâche, c'est-à-dire sans mesure et sans goût. Son bagage littéraire est au moins aussi considérable que celui de l'abbé Prévost, dont la vie errante et tourmentée présente tant d'analogie avec l'existence agitée de notre auteur. Mais La Chenaye ne fut jamais visité par le Dieu : il n'eut pas cet éclair de génie qui s'appelle *Manon Lescaut*. Il ne s'éleva guère au-dessus de la médiocrité ; comme il vécut dans la gêne, il mourut dans la misère, sans avoir pu achever son œuvre capitale, ce nobiliaire qui sauve seul son nom de l'oubli : trop heureux d'avoir pu recouvrer sa liberté au prix de quels sacrifices, de quelles angoisses, de quelles souffrances !

I

Un ancien précepteur de Louis XV, Boyer, évêque de Mirepoix, qui dirigeait la conscience, d'ailleurs très large, de son royal élève et qui avait « la feuille des bénéfices », reçut, le 20 mars 1746, la lettre suivante (1) :

Convaincu de votre bonté, prudence, équité pour tous ceux qui, dans notre état, font des fautes auxquelles il faut remédier promptement, agréez que j'aie l'honneur d'informer Votre Grandeur que, dans cette ville, sur la paroisse de St Cosme, il y a une personne qui est prêtre et capucin de la province de Normandie et qui, *novissime*, s'est marié en face d'église, avec une fille qu'il a trompée, qui est dans la bonne foi, et de laquelle il a déjà eu 3 enfants.

Comme, instruit des excès de cet homme, j'ai fait, avec un père de Saint Lazare, tout ce qu'il faut pour le ramener à résipiscence et le faire quitter ce concubinage, et que, contre sa promesse, il continue dans ses égarements, j'ai l'honneur d'en informer Votre Grandeur pour, à cet égard, lui demander son conseil et ce qu'il convient de faire.

J'ai lieu de croire qu'elle voudra bien me le donner et ses ordres, pour, sans bruit et sans scandale, mettre un tel homme en sûreté et gîte, séparer ce mariage abominable.

Je me suis muni des pièces nécessaires pour convaincre de la vérité de mon exposé et n'en ai rien dit à aucun supérieur ecclésiastique, parce que le bien à faire et désordre à arrêter sera mieux entre vos mains qu'en celles des personnes qui, quelquefois, sont plus favorables aux moines, sans expressément en savoir la raison.

L'ABBÉ DE CHOISEXURE.

Cet homme si bien informé savait en quelles mains il déposait sa perfide dénonciation. Boyer était d'une dévotion étroite, rigide, intolérante. Il envoya purement et

(1). Feu Ravaisson, qui a publié cette lettre dans le tome XII de ses *Archives de la Bastille*, ne paraît pas avoir reconnu dans le P. Athanase, qu'il appelle *La Chesnaye*, la personnalité du généalogiste La Chenaye ; car lui qui accompagne ses dossiers de notes d'une érudition toujours très substantielle, n'en accorde aucune à l'auteur du *Dictionnaire de la Noblesse*.

simplement la lettre au lieutenant de police Feydeau de Marville. Le magistrat était trop au courant des habitudes du prélat pour lui demander de plus amples explications. Seulement, avant de procéder par voie coërcitive, et surtout pour s'éviter quelque fâcheux impair, Marville enjoignit à l'un de ses secrétaires, Duval, de se renseigner sur la valeur morale du dénonciateur, sans montrer la lettre à personne.

Les informations, prises par un inspecteur de police, ne laissèrent pas que d'être satisfaisantes. Cet abbé de Choisexure répondait au véritable nom de De la Marche : c'était un ancien capitaine de dragons, resté veuf avec deux filles, qui disait la messe à Saint-Eustache et s'y faisait remarquer par sa dévotion excessive.

D'autre part, ce fanatique s'était « muni », comme il s'en était vanté, « des pièces nécessaires pour convaincre de la vérité de son exposé. » Il avait appris, par quelle voie, nous l'ignorons, que le capucin en rupture de vœux s'appelait en religion le Père Athanase, d'Avranches, et qu'il appartenait au couvent d'Évreux. Aussitôt, De la Marche avait écrit à cette communauté pour s'assurer de l'identité de sa future victime, et le gardien, le Père Michel de Caen, avait répondu avec un luxe de détails qui donnait toute satisfaction à l'impatience de son correspondant. Celui-ci ne pouvait pas mieux s'adresser. Le Père Michel était peut-être le doyen des capucins d'Évreux; il y avait tantôt dix ans qu'il avait vu entrer au couvent le Père Athanase, dont, par parenthèse, le nom et la famille lui étaient inconnus. Il avait toujours remarqué chez lui le « dégoût du religieux pour son état », disposition qu'avait confirmée une première « apostasie » en 1736. Mais « la réflexion et peut-être le besoin » avaient ramené le moine fugitif au bercail, où « il avait été reçu comme l'enfant prodigue. » Cette indulgence n'avait pu prévenir une seconde apostasie. Depuis, le Père Michel

avait perdu complètement de vue le Père Athanase, mais il avait le ferme espoir que l'abbé de Choisexure réaliserait à bref délai son œuvre de rédemption. Le digne gardien n'en déplorait pas moins la fâcheuse posture de son ancien compagnon : « son humiliation devant les hommes, disait-il avec une componction touchante, nous servira à nous humilier devant Dieu. » Et il priait instamment l'abbé de Choisexure de ne lui rien laisser ignorer de... ces humiliations.

En sa qualité d'ancien militaire, De la Marche menait vigoureusement la campagne contre le Père Athanase. Il adressait lettres sur lettres et mémoires sur mémoires à l'évêque de Mirepoix qui, suivant son système, les retournait à Marville. Les renseignements devenaient d'ailleurs plus nets et plus précis. Le réfractaire, dont l'ex-capitaine donnait le signalement, comme s'il se fût agi d'un soldat déserteur, était un homme de haute taille, au teint basané, la figure picotée de petite vérole, âgé d'environ cinquante ans : il avait pris le nom de La Chenaye ; et sa femme, jeune fille de bonne maison, était une demoiselle Piquenot de la Croix : leur mariage datait de 1742.

Entre temps, l'infatigable De la Marche continuait ses exhortations au capucin récalcitrant : il avait même associé à cette œuvre pie le prêtre dont il avait déjà parlé à l'évêque de Mirepoix, M. de Montgodin, le directeur des retraites à Saint-Lazare. Pressé de toutes parts, La Chenaye — c'était bien lui et nous ne lui donnerons plus désormais d'autre nom — avait fini par avouer une situation que le bon Duval, le secrétaire de Marville, appelle dans son rapport « le comble des horreurs ». Mais, pour confesser sa faute, La Chenaye n'entendait pas l'expier dans un cloître ; il voulait d'autant moins être capucin par persuasion qu'il avait conscience de ses devoirs de mari et de père.

Alors, De la Marche met le feu aux poudres. Dans une dernière lettre écrite à Boyer, le 16 mai, il supplie le prélat d'exiger la prompte arrestation du coupable, et s'offre à en faire exécuter l'ordre le plus secrètement possible, conjointement avec le Père Castel, un célèbre jésuite de l'époque, qui poursuit de son côté la conversion du pécheur. La Chenaye sera dirigé sur Saint-Lazare, pendant que, lui, De la Marche, ira informer la jeune femme de l'incarcération de son mari, sans lui dire le nom de la prison : il faut éviter qu'elle ne force la porte de Saint-Lazare.

Le vœu de cet inquisiteur au petit pied fut enfin exaucé. Le 20 mai, Marville qui, auparavant, était allé consulter l'archevêque de Paris et qui en avait conféré avec l'évêque de Mirepoix, donnait l'ordre à Perrault, exempt de la prévôté générale des Monnaies, d'arrêter et de conduire « sans scandale » La Chenaye à Saint-Lazare.

II

Si l'abbé de Choisexure s'était montré dur jusqu'à la férocité, il faut reconnaître que les prêtres de la Mission, auxquels incombait la direction de Saint-Lazare, furent pleins d'égards et de mansuétude pour leur infortuné collègue. Celui-ci, aux termes de l'ordre qui l'internait dans la maison de correction, devait y rester une année aux frais du roi, épreuve qui permettrait de savoir s'il « était revenu à résipiscence » et digne par conséquent d'être admis « dans un ordre plus mitigé ». Nous rappellerons, d'après M. Harrisse, le dernier et savant biographe de l'abbé Prévost, que l'ex-bénédictin, son héros, dut se soumettre à la même procédure pour obtenir son « bref de translation ». Il est vrai que Saint-Lazare lui fut épargné.

Cette prison allait peser lourdement à La Chenaye.

Le lendemain même de son arrestation, il s'était efforcé d'apitoyer sur le sort de sa femme et sur le sien le lieutenant de police. Il lui écrivait cette lettre touchante :

.... Jetez, Monseigneur, des yeux de compassion sur une jeune femme aussi respectable par les bonnes qualités de son cœur que par celles de son esprit. Elle n'a pas mérité une si grande affliction, ni moi un pareil sort, ayant toujours tâché de vivre en honnête homme et de me faire honneur dans le monde.

Moins pour elle que pour moi, je serais bien charmé que vous puissiez bientôt connaître l'état de mon innocence. C'est ce que je me propose de faire en vous donnant un détail de ma vie. Vous m'arrachez, Monseigneur, du monde ; je ne le regretterais pas, si je n'y étais nécessaire à celle avec qui le ciel m'a uni et qui ne peut attendre d'autres secours que de moi-même.

.... Je ne suis qu'un homme malheureux et non criminel. Permettez-moi de vous demander l'honneur de votre protection, comme ayant celui d'être allié de Mme de Marville par M. Hérault d'Avranches et feu M. votre beau-père. J'ai l'honneur, etc.

DE LA CHENAYE.

Le lendemain, 22 mai, nouvelle lettre non moins attendrissante et non moins désespérée :

Je me jette aux pieds de Votre Grandeur pour la prier d'avoir pitié de mon état et de ma situation. Les ordres de Sa Majesté et les vôtres n'ont fait que prévenir les moyens que je cherchais pour rentrer en moi-même. J'avais pour cela consulté M. de Montgodin, directeur des retraites de St-Lazare. Il y a près de trois mois que je le vis et lui dis qui j'étais. Si dès lors, sans m'y être engagé que par ma propre conscience, je n'ai pas exécuté mon projet, j'avais des ménagements à prendre avec une femme que je ne croyais pas devoir, par honneur et par religion, abandonner, sans lui laisser de quoi subsister, du moins pendant les premiers mois de notre séparation. Le Ciel m'en sépare aujourd'hui. Apparemment que trop lent à répondre à ses inspirations, il a voulu se servir de votre zèle et de votre piété pour faire hâter mon sacrifice qui ne devait plus se retarder....

Et, continuant sur le même ton, La Chenaye implorait la miséricorde de Marville pour sa femme et le seul enfant qui lui restait. Il lui demandait encore des livres, de l'encre, du papier, « pour remplir le vide des journées. » Enfin, il attendait sa liberté de la bienveillance du magistrat ; car on lui avait fait espérer que, par l'entremise du lieutenant de police, il obtiendrait la protection de l'évêque de Mirepoix « pour avoir un bref de Sa Sainteté qui le transfère dans un ordre mitigé pour y passer le reste de ses jours et y pleurer les égarements de sa jeunesse ».

Le ton humble et soumis de cette requête contraste avec l'allure quelque peu échauffée de la première supplique. C'est aussi que, dans l'intervalle, La Chenaye conseillé vraisemblablement par les Lazaristes, a réfléchi sur les difficultés de sa situation. Il a compris que, pour se tirer plus sûrement d'affaire, il doit se montrer docile, repentant, résigné. Et ce sera désormais la note générale de sa correspondance avec le lieutenant de police. Il s'entend même si bien à la faire vibrer qu'il en émeut et persuade son geôlier. Sa femme le seconde fort adroitement dans une manœuvre qui désarmera peut-être l'âpreté de ses persécuteurs et finira par endormir leur vigilance. La Chenaye subit donc, sans protestation, toutes les conditions qui d'ores et déjà lui sont imposées. On avait été fort embarrassé, dans le principe, pour lui donner un nom. Il eût été ridicule de lui rendre celui de Père Athanase : celui de La Chenaye le rattachait trop à la vie mondaine, en trahissant son origine. On s'avisa de l'appeler M. de Saint-Marc. Autre difficulté : le soin de ses intérêts l'obligeait à une correspondance suivie avec sa femme : sous quel nom devait-il la désigner ? Il fut convenu qu'il lui dirait « ma sœur ». Les deux époux courbèrent la tête ; et le préfet des pensionnaires à Saint-Lazare, qui rend compte à Marville de ce *modus vivendi,* s'attendrit devant une telle résignation :

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur la lettre que le Sr de St Marc prend la liberté de vous écrire. Plus je le fréquente et plus j'ai lieu d'admirer et d'adorer les desseins de Dieu sur lui. J'espère, Monseigneur, que vous ne l'abandonnerez pas dans la fâcheuse conjoncture où il se trouve et que vous daignerez jeter quelques regards de pitié et de compassion sur celui à qui il a donné la vie et sur celle qui l'a mis au monde. L'un et l'autre méritent, Monseigneur, que vous leur serviez de père, le premier à cause de son innocence et la seconde à cause de sa vertu héroïque et de sa tendre piété. Elle n'a fait paraître aucun empressement pour voir celui qui l'a trompée, et pourvu qu'il rentre sincèrement en lui-même et qu'il se mette en état de regagner au plus tôt l'amitié de Dieu, elle m'a assuré (comme à M. de Montgodin), mon confrère, qu'elle mourra contente. Il s'agit de prolonger les jours d'une personne aussi méritante et d'avoir la bonté, Monseigneur, de procurer à M. de St Marc les secours dont il ne peut se passer pour exécuter ses pieux et justes desseins. Si V. G. le trouve bon, je ferai rendre à Mme de la Chenaye qu'il n'appelle plus que sa sœur et qu'il ne doit plus regarder que sur ce pied, toutes les lettres qu'il sera nécessaire qu'il lui écrive, jusqu'à ce que ses affaires soient entièrement réglées, et que ses dettes soient acquittées. Mais je suis résolu de ne le faire que quand V. G. aura bien voulu prendre la peine de me faire connaître qu'elle approuve ma conduite. J'ai l'honneur, etc.

25 mai 1746.

J. B. Mesnard, prêtre de la Mission et préfet des pensionnaires.

En effet, La Chenaye mettait à la disposition de sa malheureuse femme le peu de ressources qui lui restaient. Il était, avant sa détention, le précepteur des petits-fils de M. de Taverne : il allait leur donner tous les jours une leçon à l'hôtel de Nesmond ; et le mois commencé lui était dû. Il invite donc « sa sœur » à le réclamer, et en même temps le solde de divers travaux terminés, un prêt de quinze livres à l'abbé de Chançay, et « trois jeux

pour Mme Vincent ». Une lettre ultérieure nous renseignera sur l'objet de cette dernière créance.

Mais cette préoccupation du pain quotidien n'excluait pas chez La Chenaye le souci d'une misère morale qu'il sentait non moins aigüe et non moins cruelle. Ces quelques lignes à sa compagne en disent assez sur *l'état d'âme* du prisonnier :

..... « Vous avez besoin de toute votre piété pour supporter le coup affreux qu'on nous porte. Que ma captivité me paraîtrait douce, si je vous savais tranquille ! Mais je vois vos embarras, vos peines, vos douleurs. Je prie Dieu qu'il soit votre consolateur. Adieu ».

Ce billet ne fut pas remis à la destinataire : sans doute, il dut paraître encore trop passionné au lieutenant de police qui avait la haute main sur la correspondance des détenus.

(*A suivre*). PAUL D'ESTRÉE.

LE MIROIR D'ORIGNY

ET

L'ABBAYE ROYALE

D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE

(SUITE)

Après Isabelle d'Acy, nous voyons apparaître JEANNE D'OFFÉMONT, fille de la comtesse d'Offémont, qui eut à supporter le poids des guerres allumées par la rivalité d'Édouard, roi d'Angleterre, et de Philippe de Valois, roi de France.

« Messire Jean de Hainaut, raconte Froissart, à propos de l'invasion de 1339, le sire de Fauquemont, et messire Arnold de Blakehen, chevauchaient un autre chemin et vinrent à Origny-Sainte-Benoîte, une ville assez bonne, mais elle estoit faiblement fermée. Si fust tantôt prise par assaut, pillée et robée, et une bonne abbaye de dames qui là estoit et est encore, violée, dont ce fut pitié et dommage et la ville toute arse (1)... »

JEANNE DE HONCOURT la suivit et laissa l'abbaye à ADE, sa nièce, qui fut élue en 1346. Ici règne une certaine

(1) *Chroniques*... Livre I, partie I, chapitre 87.

obscurité : en quelle année mourut Ade ? qui lui succéda ? On ne peut le dire d'une façon précise ; cependant l'auteur du *Miroir* déclare avoir trouvé, dans une transaction faite au profit de Pierre, abbé de Saint-Quentin, en Isle, pour quatre chapons de rente sur une terre appelée Parpe, le nom d'une JEANNE, abbesse, qui vivait en 1380, et à laquelle succéda une autre du même nom, mais celle-là bien connue, JEANNE DE CRAON, fille de messire Jean de Craon, chevalier, et de Marie de Châtillon, dame de Dommartin. Elle fut confirmée, en 1400, par Guy, archevêque de Reims, et d'anciens titres nous prouvent qu'elle vivait encore en 1407 ; mais on ignore la date exacte de sa mort.

AGNÈS DE CRAON, sa sœur, vint après elle et vécut peu de temps. C'est à cette dernière qu'est due la création, pour la communauté, d'une maison de refuge dans l'intérieur de Saint-Quentin, afin d'éviter le retour des violences qui avaient signalé le passage des Anglais quelques années auparavant.

JEANNE DE LONGUEVAL et sa nièce, CATHERINE DE LONGUEVAL, furent abbesse à leur tour. La première mourut en 1419 et la seconde en 1451.

JEANNE DU FAY, fille de Madame Blanche de Blois, dirige, de 1475 à 1509, le monastère qu'elle entoure de fortes murailles, pour le mettre à l'abri des attaques et des déprédations dont il avait été, tant de fois, victime, et CHARLOTTE DE CRÉQUY qui lui succède, meurt en 1511, sans avoir laissé de traces appréciables de son passage.

Après elle. on se disputa dans le cloître. « La division commença, dit le *Miroir*, entre M. Isabelle d'Harlin et M. Jacqueline Dupont qui, pour la diversité des suffrages, prétendoient toutes deux avoir droit à la dignité d'abbesse ; c'est pourquoi pour éteindre ce procez, Madame Louise de Bourbon, fille de haut et puissant prince François de Bourbon, comte de Vandosme, et de Madame

Marie de Luxembourg, fut demandée de la communauté d'Origny pour être abbesse, pendant qu'elle estoit religieuse à Fontevrault. Mais à quelque chose malheur est bon ; ce différend obligea Messieurs du Parlement de faire quitter aux deux sus dites prétendantes leur droit à la supériorité, et pour commencer la réformation, fut élue et envoyée, l'an 1515, M. BENOÎTE DE SAILLARDE, religieuse de Notre Dame de Chelle, diocèse de Paris, qui fut pourveue par le pape Léon X, le 23 de mars, et mise en possession le 8 de may de l'an 1516, par D. Frère Estienne, gentil prieur de S. Martin des Champs. »

Benoite de Saillarde apporta dans la discipline du monastère des réformes qu'un trop grand laissez-aller avaient rendues nécessaires. Les religieuses d'Origny vivaient, à cette époque, comme des dames du monde, chacune ayant son bien à part, ses meubles et son logement particulier. Le premier soin de la nouvelle abbesse fut de rétablir les grilles et de bannir de la maison les séculiers qui avaient fini par l'envahir. Elle fit prendre aux religieuses l'habit blanc tel qu'on le portait à Chelles, et terminer le grand dortoir et la clôture. Elle mourut le 27 mars 1554, « après avoir conduit en toute paix, douceur et régulière observance, ce saint monastère, avec la plus grande prudence du monde, l'espace de 38 ans. »

Après la mort de Benoîte de Saillarde, l'abbaye fut donnée par Henri II, à RENÉE DE LORRAINE, fille de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Vendôme ; mais, déjà abbesse de Saint-Pierre de Reims, Renée ne voulut pas prendre l'administration du couvent d'Origny et se contenta de le diriger de loin pendant quelque temps, comme en font foi des actes signés de sa main et portant les dates des 26 mai et 18 juillet 1555.

Un pareil état de choses ne pouvant se perpétuer, elle désigna, elle-même, pour la remplacer, une religieuse professe de son monastère, FRANÇOISE DE BELLEFORIÈRE,

(fille de Pierre de Belleforière, seigneur de Thun-Saint-Martin et de Beaumanoir, en Cambrésis, gouverneur de Corbie, et de Madeleine de Coucy, fille aînée de Raoul, seigneur de Vervins et de Chemery), qui gouverna l'abbatiale d'Origny du 23 février 1556 au 8 septembre 1583, date de sa mort (1).

ANTOINETTE DE CRÉCY, dite de *Bligny,* religieuse de la maison, venait d'être élue abbesse par la communauté entière, quand ANTOINETTE DE LORRAINE se présenta, en ayant obtenu du roi le brevet. Fille de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, tué en 1573, au siège de la Rochelle, et sœur de Marie de Lorraine qui fut faite abbesse de Chelles, âgée de 24 ans à peine, on peut dire « que son royaume n'étoit pas de ce monde, car la provision de l'abbaye par le pape Grégoire XIII, et sa prise de possession la veille de l'Ascension, fut incontinent suivie de son décez, le 17 février. »

ANTOINETTE DE CRÉCY, déjà élue, ainsi que nous venons de le voir, le fut une seconde fois, mais sans plus de succès, le roi ayant désigné pour succéder à Antoinette de Lorraine, LOUISE DE MONCASSIN, d'une ancienne famille de Guyenne, qui fit, en grande pompe, montée sur une haquenée blanche, son entrée à Origny, où elle fut reçue et installée par l'évêque de Laon. Louise de Moncassin, ajoute le *Miroir,* mourut « pleine de mérites, de bonnes œuvres et de gloire, à l'âge de 49 ans » (2).

(1) C'est sous cette abbesse que le prince de Piémont conduisant la cavalerie de l'armée espagnole, pour assiéger Saint-Quentin, en 1557, « courroucé de la résistance que lui avait opposé le monastère fortifié d'Origny, fit méchamment mettre le feu partout et le réduisit en cendres. » Les religieuses n'étaient pas à Origny, mais dans leur maison seigneuriale de Chaudardes-sur-l'Aisne. L'abbesse fit, de 1560 à 1583, reconstruire l'église et le dortoir et une partie de la basse-cour.

(2) L'administration de la dame de Moncassin, qui dura 18 ans, de 1586 à 1604, fut marquée par trois évènements désastreux pour son abbaye :

« 1° L'incendie allumé par mégarde dans le bourg d'Origny et qui dévora

A Louise de Moncassin, succéda Marie-Catherine de Montluc. Nommée abbesse, à 13 ans, par le roi Henri IV, elle vint prendre possession du monastère le mardi de la Pentecôte, 1605, revêtit immédiatement l'habit religieux, fit ses vœux en 1608, à l'âge de 17 ans, et reçut le voile noir des mains de Françoise de la Marche, abbesse d'Avenay, en présence de l'évêque de Laon, de Diane d'Estrées, seconde femme et veuve du maréchal de Balagny, son père, et de M. et Madame de Rambure, ses frère et sœur.

Un des premiers soins de la nouvelle abbesse fut de faire restaurer la châsse de sainte Benoîte, qui avait subi de graves dommages.

« L'an 1615, dit le *Miroir,* Madame de Monluc, enchérissant par dessus la dévotion de toutes les dames Abbesses qui l'avoient précédée dans cette charge, voyant que le tems, les remuëments et transports de laditte châsse, souvent réitérés d'un lieu en un autre, à cause des feux et des accidens de la guerre, l'avoient rompu et altéré de beaucoup en sa beauté, se résolut de la faire racommoder toute de neuf, comme elle a fait aussi, et nous pouvons dire qu'elle est aujourd'huy l'une des plus belles de la France, où cependant nous avons

le halle, les moulins et un grand nombre des maisons du bourg. L'abbaye n'éprouva d'autres pertes que la ruine des bâtiments et écuries de la basse-cour, « d'où vient que pour actions de grâces, les dames religieuses font une dévote procession à pareil jour, le 5 juin, ou veille de la Pentecôte. »

« 2° L'incendie et le pillage que les Espagnoles apportèrent dans le couvent lorsqu'ils vinrent de Bohain à Origny-Sainte-Benoîte, en 1595, avec l'intention d'attaquer l'armée de Henri IV qui bloquait étroitement la ville de La Fère. L'abbesse avait eu la précaution de se retirer peu de temps auparavant avec ses religieuses, dans le couvent des Sœurs-Grises, à Saint-Quentin.

« 3° Enfin l'incendie occasionné le 16 décembre 1603, par la négligence d'une sœur converse. Le feu ayant pris aux rideaux de son lit, s'étendit aux combles du grand dortoir et de là à l'église ; la violence du feu fut telle qu'elle propagea l'incendie jusqu'au petit clocher; les cloches furent fondues et les boiseries et les ornements de l'église réduits en cendres. »

en beaux reliquaires les miracles du monde. Son artifice, sa beauté, ses ornemens et ses richesses ne demandent que des yeux : et tout parle assez de sa magnificence, sans que j'en dise icy d'avantage.

« ....A l'ouverture qui fut faite de la vieille châsse par Messires François Cordelet et Anthoine Le Clercq prestres, chanoines de S. Vaast d'Origny, selon l'ordre, par commission a eux donnée en bonne forme, par Monseigneur Benjamin de Brichanteau, Evêque de Laon, Duc et Pair de France, on y trouva un coffre de bois bandé de fer et fermé à la clef, avec un bàton à côté sans aucune façon, qui fit croire que c'étoit celuy de l'aveugle dont il est fait mention plus haut : or, l'un et l'autre ayant esté porté avec révérence de la Sacristie de l'Eglise dans le Chœur des Dames religieuses, on travailla à préparer toutes choses pour changer de châsse à ces saintes Reliques, avec la plus grande pompe qu'il fut possible pour ce sujet. Monseigneur le sus dit Evêque fut derechef supplié d'honorer cette action de sa présence ; mais n'ayant peu y assister en personne, il y commit Messire Nicolas de Sains, son grand vicaire, archidiacre de Tiérache, lequel accompagné de quantité d'autres personnes d'honneur et de mérite, l'an 1615, le 20 de may, le mardy d'après la Pentecoste, la grande messe ayant esté chantée solennellement et tout le couvent ayant dévotement participé au Corps et au Sang de J. C. par une communion généralle, comme aussi après la prédication faite par le Révérend Père Mathieu de Paris, prédicateur capucin, supérieur du Couvent de Saint-Quentin, en présence d'un grand nombre de témoins, le sus dit grand Vicaire Archidiacre, ouvrit le vieil coffre de bois, qui avoit esté porté de la sacristie extérieure dans le chœur des Dames, et dans iceluy on vit trois autres petits coffres tant de bois que d'yvoire, tous fermés de fer et d'argent, lesquels ayant esté ouverts, on

trouva les précieux ossements du corps de la Sainte qu'il montra publiquement à tout le monde. Le chef n'y étoit point parce qu'il étoit enchassé à part dans un grand vase d'argent doré ; mais les autres saints os estoient dans une pièce de toile d'or, comme chacun les vit.

« Les yeux et les esprits des assistants estans suffisamment satisfaits de la veue de ces précieuses reliques, il les entoura d'une autre toile d'argent, et les remit en l'un de ses coffres de bois, doublé de brocatelle d'or, qu'il enferma dans la nouvelle châsse benitte, avec le bâton de l'aveugle ; et ensuite un procés-verbal en parchemin, qui porte les circonstances de cette enchassement dernier. La veuë sensible de ces saints ossements donna une sainte et curieuse dévotion à Madame, d'en faire tirer quelque partie, pour la rendre visiblement vénérable à tout le monde : Pourquoy elle en choisit particulièrement deux, que l'on sépara des autres ; l'un fut un grand os de la cuisse, qu'elle fit aussitôt enchâsser précieusement, avec quantité d'autres reliques de Saints, qui se gardoient dans la sacristie, sous des noms inconnus (1) : l'autre fut le morceau d'une coste de la Sainte, dont elle fit présent à Monsieur François, honneste bourgeois de Paris, homme pieux et fort affectionné au service de la dite Dame Abbesse, comme aussi de toute sa maison : lequel ravy d'avoir obtenu ce trésor, le fit poser dans un beau reliquaire d'argent doré, soutenu par un ange, qu'il a depuis donné à l'Eglise du Temple de Paris, où il étoit en charge de

(1) Le *Miroir* donne plus loin (page 324) la nomenclature d'un grand nombre d'autres reliques, également précieuses, « dont les unes furent enchassées séparément en divers et riches vaisseaux, les autres dans une même grande châsse » et mentionne, en outre, la clochette qui servait à sainte Benoîte pour appeler les fidèles, et la hache « dont elle eut la teste tranchée, le tout en reliquaire d'argent doré. »

Marguiller : l'Ecriture que porte ce reliquaire fait foy de cette histoire. »

Comme on le voit, le R. P. capucin se complaît dans cette description dithyrambique ; mais bientôt la prose ne lui suffit plus, il monte au Parnasse et termine par les vers suivants adressés à Madame de Montluc :

« *POUR LA BELLE CHASSE DE S. BENOITE.*

Ouvrage si rare et si beau,
Quoy que vous soyez un tombeau,
Vostre valeur est nompareille :
Dans ce throne de Sainteté
Voyons-nous pas une merveille,
Comme une Reine assise en toute Majesté ?
C'est d'où son cœur lance ses feux ;
Son oreille escoute nos vœux ;
Sa main nous prête sa conduite ;
Son amour vient bénir nos fruits ;
Et sa Cloche *donne la fuite,*
Aux Demons qu'à ses piés elle a cēt fois detruis.
Cette Abesse qui l'aime tant,
Et dont l'esprit est si contant
Au prés d'un si parfait exemple,
N'a pas au cœur d'autre soucy,
Que d'embellir ce petit Temple,
Et de l'éterniser comme elle fait icy.
Aux efforts de quelque mal-heur,
Sa presence est tout son bon-heur,
Et la fin de toutes nos craintes ;
Somme *qui revere ses os ,*
*Entend que l'*Oize *en fait des plaintes,*
Et, Ialouse, l'appelle au lieu de son Repos. »

Catherine de Montluc se trouvait dans la maison de refuge qu'elle avait achetée, en 1636, à Saint-Quentin, et installée dans la rue du Grenier-à-Sel, pour sa communauté, quand, le premier jour de juin 1642, on vint lui apporter la nouvelle que le feu avait pris à Origny, par suite d'une imprudence commise par une vieille femme

qui avait allumé son four, et que le bourg, le monastère, son cloître et son église, « sans réserve que des murailles et de quelques vieux bâtiments séparés », n'étaient plus qu'un monceau de ruines. « Deux mois après, je vis encore les étincelles sortir de dessous les grains et les cendres », écrit l'auteur du *Miroir*. L'abbesse, après avoir fait constater l'importance des pertes qu'elle avait essuyées et dont le chiffre s'élevait à la somme de cent dix-huit mille trois cent soixante-cinq livres, sollicita du roi Louis XIII l'autorisation de faire un emprunt de trente mille livres, et fit travailler sans relâche à la reconstruction des bâtiments et de l'église. En 1647, l'œuvre était achevée et avait coûté cent cinquante-trois mille neuf cent soixante-quatorze livres quatorze sols.

(*A suivre*). ERNEST QUENTIN-BAUCHART.

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

NOTES

SUR LES

ANCIENS IMPRIMEURS NANTAIS

(XVe à XVIIIe siècles)

(SUITE)

BRUN, maison d'imprimeurs venus de Bordeaux (1) à Nantes au commencement du XVIIIe siècle. Elle prospéra dans notre ville jusque pendant la période révolutionnaire, qui vit commencer sa mauvaise fortune, et ne

(1) L'acte de mariage de Pierre-Isaac Brun nous ayant révélé l'origine bordelaise de cette famille, nous avons voulu savoir si ses membres exerçaient depuis longtemps l'imprimerie à Bordeaux et quelle situation ils y avaient. Nous devons à l'obligeance de M. Dast Le Vacher de Boisville, si au courant de tout ce qui intéresse la ville qu'il habite, l'indication d'un certain nombre d'actes de l'état civil que nos lecteurs nous sauront certainement gré d'indiquer succinctement ici :

1699, 19 septembre. — Baptême à Saint-André de Bordeaux de François Brun. fils de Raymond Brun, marchand libraire, et de Marie Lacombe.

1704, 11 juin. — Baptême, même paroisse, de Jules-Isaac Brun, fils de Raymond Brun, imprimeur et marchand libraire; parrain Isaac Brun, son frère, et marraine, Marie Brun.

1707, 26 septembre. — Sépulture, paroisse Saint-Éloy, de François Brun, âgé de 7 ans, fils de Raymond Brun et de Marie Lacombe.

1715, 10 novembre. — Baptême, à Saint-André, de Raymond-Bernard

disparut qu'en 1818, par suite de la faillite de son dernier représentant.

Voici, tel que nos actes nous la fournisssent, la filiation de cette intéressante famille.

14. Brun (*Pierre-Isaac*), fils de Raymond Brun, imprimeur et marchand libraire (1) et de deffunte Marguerite Duboc, originaire de la paroisse de Saint-Éloy de Bordeaux (2), épouse le 1er février 1717, Anne Bailly, fille majeure de Nicolas I Bailly, imprimeur et marchand libraire ; au mariage assistent et signent Jérôme Collongne, libraire, et Antoine Desclassan, imprimeur, ainsi que Françoise et Marie, sœurs de la mariée. Les pères des deux époux n'avaient pu être présents, Brun, sans doute à cause de son éloignement et Bailly était retenu à la maison par ses infirmités. (Saint-Nicolas.) De ce mariage, naquit Jeanne, dont nous n'avons pas trouvé le baptistaire, mais qui épousa François Picard, négociant,

Brun, fils de Raymond Brun, imprimeur-libraire, et de Françoise Lacombe ; nommée par Jean-Pierre Brun et Anne-Denise Brun.

1728, 23 janvier. — Décès, à Saint-Éloy, de Raymond Brun, imprimeur et marchand libraire, âgé de 70 ans.

1751, 22 novembre. — Décès, à Saint-Éloy, de Pierre Brun, imprimeur et marchand libraire.

1762, 27 janvier. — Pierre-Raymond Brun, imprimeur, Marie-Éléonore, et autre Marie-Eléonore-Scolastique Brun, frère et sœurs, font vérifier par les jurats de Bordeaux les lettres de bourgeoisie qui avaient été accordées, le 21 juillet 1722, à Raymond Brun, leur ayeul, aussi imprimeur.

Comme on le voit par ces extraits, la famille Brun jouissait à Bordeaux d'une très bonne situation.

(1) Le domicile de Raymond Brun n'est pas indiqué dans cet acte. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'habitait pas Nantes. Était-il imprimeur à Bordeaux? La chose est douteuse, puisque les notes de M. Le Vacher de Boisville ne nous signalent pas d'imprimeur portant son prénom et époux, à la fois, de Marguerite Duboc. Néanmoins, il dut habiter Bordeaux à une certaine époque, puisque son fils y naquit paroisse Saint-Éloy. Il ne semble donc pas douteux qu'il appartenait à cette nombreuse famille des Brun de Bordeaux, sur laquelle notre précédente note contient quelques détails.

(2) L'acte porte qu'il habite depuis un an la paroisse Saint-Nicolas de Nantes.

dont Isaac-François, tenu sur les fonts le 30 mai 1742 par son grand-père Pierre-Isaac Brun. (Saint-Nicolas.) Veuf à une date que nous n'avons pu déterminer, il convola avec Marie-Marthe Mahot, dont il eut : 1° Pierre-Jean, qui suit ; 2° Marie-Françoise, baptisée le 2 octobre 1744 (Saint-Nicolas) ; 3° Marie-Marthe-Ursule, baptisée le 14 octobre 1748 (Saint-Nicolas) ; 4° Joseph-Isaac, baptisé le 29 février 1752, ayant son frère Pierre-Jean comme parrain (Saint-Nicolas) ; et 5°, selon toute probabilité, Augustin-Jérôme, que nous retrouverons ci-après.

Dans ces différents actes, notre maître imprimeur prend ordinairement la qualification de noble homme et officier dans la Maison du Roy. Un rôle de capitation de 1754 lui donne également le titre d'imprimeur et garde à cheval des plaisirs de Sa Majesté (1).

Reçu maître imprimeur par arrêt du Conseil, le 6 mai 1719, l'un des quatre imprimeurs du Roi en Bretagne en 1730, il imprimait pour la Compagnie des Indes, le bureau de la Prévosté, les Fermes du Roi et la Marine. L'État des imprimeurs de Bretagne de 1758 le note comme ayant cinq presses et quatre enfants (2).

15. Brun (*Veuve*). Ce nom que l'on retrouve sur un certain nombre d'impressions nantaises de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, n'est autre que celui de la veuve de Pierre-Isaac Brun.

16. Brun (*Pierre-Jean*), fils des précédents, connu sous le nom de Brun *l'aîné*, époux de Marie-Anne Bonamy, dont il eut Rosalie-Jeanne, baptisée le 25 octobre 1769 (Saint-Nicolas), et Joseph-Augustin, baptisé le 10 novembre 1770 (Saint-Nicolas). Dans ces actes, il est qualifié maître ès-arts et imprimeur-libraire. Nommé imprimeur en 1781, il imprima avec Hérault, la plupart des pièces révolutionnaires de Nantes et s'y ruina, témoin

(1) Arch. municip. de la Ville de Nantes, CC. 459.
(2) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C. 1463.

une brochure de l'an VIII qu'il intitula : *Brun, aîné, à ses créanciers*. S. l. n. d. ; in-4, 6 pp.

Il était imprimeur ordinaire du Roi et de la Chambre des comptes de Bretagne, et demeurait place Saint-Nicolas.

17. BRUN (*Augustin-Jérôme*), probablement frère du précédent, époux de Marie-Cécile Roland, dont il eut Jeanne-Cécile, baptisée le 19 juin 1781 (Saint-Vincent), et probablement Marcellin-Aimé, le dernier de la dynastie des Brun, contre qui le Tribunal de Commerce prononça un jugement déclaratif de faillite le 17 janvier 1818.

Nous ne saurions dire à quelle date Augustin-Jérôme fut reçu imprimeur, mais nous retrouvons son mom *A.-J. Brun* sur certains livres de la fin du dernier siècle, avec ceux de la veuve Brun et de Pierre-Jean Brun.

18. CERTAIN (Sire *Gratien*), marchant libraire, époux de Nouelle Le Plat, dont Gabrielle, tenue sur les fonts par maître Gabriel Le Plat, aussy marchant libraire, le 31 mai 1575. (Saint-Denis.)

19. DEBOURGUES (*Jean*), libraire à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du suivant, c'est-à-dire, probablement aussi bien imprimeur que bibliopole. Époux de Martine Orhan, dont François, baptisé le 10 mai 1620, nommé par François Faverye, que nous retrouverons plus loin. Le 19 juillet 1618, il est présent à la sépulture de sa femme (Saint-Denis). Remarié à Jeanne de la Mare, il en a François et Estienne, baptisés les 20 juillet 1620 et 24 février 1623 (Saint-Denis). Il vivait encore le 30 novembre 1638, date à laquelle il signe, avec Paul Errard, à l'acte de baptême de Estienne, fils de Estienne Debourgues, sieur du Pareslay, docteur en médecine, probablement son frère.

20. DESMARETZ (*Michel*), imprimeur, est parrain de Anne Symon, le 2 janvier 1593. (Saint-Nicolas.)

21. Desmaretz (*Nicolas*), maître imprimeur, demeurait au carrefour Saint-Nicolas (1589-1596).

Les volumes sortis de ses presses se rencontrent dans la période allant de 1589 à 1596, et il est surtout connu par le volume in-folio qu'il imprima, en 1593, avec Françoys Faverye, sous le titre *Alliances généalogiques de la Maison de Lorraine, par Pierre Biré, sieur de la Doucinière.*

22. Despilly (N...), imprimeur dont nous n'avons pas rencontré le nom sur les anciens registres paroissiaux.

Les *Étrennes Nantoises*, dont il publia une série, d'abord avec la veuve Vatar, sa belle-mère, et ensuite seul, à la fin du XVIIIe siècle, sont là pour attester son existence.

23. Despilly (Veuve). On rencontre ce nom d'imprimeur sur certaines impressions nantaises publiées à la veille de la Révolution, et aussi, ajoutons-le, pendant la période révolutionnaire. C'était, sans doute, la veuve du précédent.

24. Dies (*Jullian*), maître libraire, époux de Perrine Bourbon. Le 25 avril 1557, il est parrain de Mathurin Grangier (Saint-Denis), et il vivait encore le 2 mai 1561, date à laquelle sa femme est marraine de Katherine Menard. (Saint-Denis.)

Doriou (1), famille d'imprimeurs-libraires des XVIe et XVIIe siècles. Nous citerons :

25. Doriou (Sire *Pierre*), maître libraire, époux de Marye Deraismes, dont Katherine, baptisée le 25 février 1590. (Saint-Denis.)

26. Doriou (autre *Pierre*), maître libraire et imprimeur, époux de Julienne Rousseau, dont 1° Jean, baptisé le 16 août 1592 (Saint-Denis); 2° Pierre, baptisé le 15 fé-

(1) Nous ne voulons citer que pour mémoire le nom de François Doriou, qualifié marchant libraire, non marié, dont les registres de la paroisse Saint-Denis contiennent l'acte de sépulture en date du 24 novembre 1658. Nous n'oserions pas prétendre qu'il fut imprimeur.

vrier 1599 (Saint-Denis) ; et 3° Catherine, que nous ne connaissons pas par la date de son baptême, mais que nous voyons, le 10 mai 1620, marraine de François Debourges (Saint-Denis), et après cela, le 10 juin 1623, même paroisse, épouse de Guillaume Monnyer. (Voyez à ce nom.) Veuf le 20 janvier 1603 (même paroisse), il convola avec Marie Salbert, dont il eut : 1° Sébastien, qui suit ; 2° Perrine, baptisée le 3 juin 1605 ; 3° Jean, baptisé le 30 octobre 1608 ; 4° Vincent, baptisé le 20 février 1617 ; 5° Pierre, baptisé le 6 septembre 1619 (1). Il mourut le 19 février 1638 (2).

Pierre Doriou était imprimeur ordinaire et imprimeur juré de l'Université. Dès le premier acte, où nous le voyons, en 1592, faire baptiser son fils Jean, il prend le titre de « libraire juré en l'Université de Nantes ». On a écrit qu'il fournit une longue et brillante carrière ; rien n'est plus exact. Aussi, la bibliographie de toutes ses impressions, en admettant qu'elles puissent toutes exister encore aujourd'hui, serait longue à établir.

27. Doriou (*Veuve Pierre*). L'excellent catalogue de la Bibliothèque de Nantes de M. Émile Péhant contient l'indication de plusieurs ouvrages portant ce nom d'imprimeur, qui n'est autre que celui de Marie Salbert, veuve de Pierre Doriou, qui précède. Elle mourut elle-même, âgée de 80 ans et fut enterrée le 23 octobre 1666. (Saint-Denis.)

28. Doriou (*Sébastien*), fils des précédents, fut, comme son père, imprimeur du Roy et de l'Université de Nantes. Nous ignorons la date de sa naissance, mais en 1618, nous le trouvons parrain d'un nommé Sébastien Brisson

(1) Tous ces différents baptêmes eurent lieu paroisse Saint-Denis.

(2) « Le samedy vinctme jour de feurier lan mil six cent trante et huict, feu ensepulturé en l'église de S. Denys le corps de deffunct honorable homme Pierre Doriou, marchant librairire et imprimeur du Roy, lequel deceda le jour precedant entre trois et quatre heures du matin après auoir reçeu les Saints Sacrements de l'église. (Signé) Chesneau, recteur. »

(Saint-Denis). Époux de Thérèze Marpaud, il en eut Sébastien, tenu sur les fonts, le 20 octobre 1668, par Guillaume Monnyer, « aussi marchant libraire et imprimeur du Roy » (Saint-Denis). Il meurt le 14 juillet 1771 (1), après avoir fait sortir de ses presses un certain nombre d'ouvrages de la littérature latine.

Nous le voyons dès le 7 février 1637, c'est-à-dire, du vivant de son père, prendre le titre d'imprimeur du Roy, à l'acte de baptême de François Andrieu, dont il est le parrain.

Le 4 mars 1680, sa veuve se remarie à Henry de Graeff, imprimeur, que nous trouverons plus loin.

29. Élie (*Jean*), imprimeur, est parrain de Françoise, fille de Jan Perrier, libraire, et de Françoise Laheu, le 1er mai 1695. (Saint-Denis.)

30. Faverye (*François*), marchant libraire et imprimeur, époux de Jeanne Bourget, dont : 1° Thiennette, baptisée le 26 avril 1604 et tenue sur les fonts par Nicolas Le Peigneux, libraire (voyez ci-après) et h. f. Renée Salbert, femme de Pierre Doriou, aussi libraire, auquel nous avons consacré un article ci-dessus (Saint-Denis), et 2° Marguerite, baptisée le 20 février 1608, nommée par sire Luc Gobert, maître imprimeur et libraire, dont il sera question plus loin, et Marguerite Poyet, épouse de Sire Nicolas Le Peigneux, aussi libraire. (Sainte-Croix). Le 10 mai 1620, nous retrouvons François Faverye, qualifié « marchant libraire et maître imprimeur », signant, en qualité de parrain, au baptême de François,

(1) « Le quatorziesme jour de juillet mil six cent soixante-onze, est décédé en sa maison, proche le puis Lory honorable home Sébastien Doriou, marchand libraire et imprimeur du Roy; son corps a esté par moi recteur de S. Denys inhumé en lad. église de S. Denys le lendemain, et ont assisté à l'enterrement Thérèse Marpaud, femme dud. defunct honorable homme, (blanc) de Mortain, beau-frère du defunct, Mr François Pouilleau, estudiant en médecine et Martial Gaillard. (Signé) Thérèse Marpaud; Demortain; Gaillard; F. Pouilleau; Terrier, recteur ».

fils de Jean Debourgues, dont il a été question ci-dessus. Après cela, nous perdons sa trace.

François Faverye est connu par ses impressions, avec Nicolas Desmaretz, de 1589 à 1596. Nos actes montrent qu'il vécut au moins jusqu'à l'année 1620, se réclamant toujours de sa profession de maître imprimeur. Entre ces dates, il y a une période de 25 ans au minimum, pendant laquelle il est difficile d'admettre que ses presses soient complètement inactives.

31. FEBVRIER (Sire *Pierre*), libraire et imprimeur (1), époux de Francoyse Leroy, dont il devint veuf le 19 février 1617. Remarié à Catherine Doriou, v^ve de Laurent Rabotteau, maître orfèvre, le 20 juin 1617, il en eut : 1° Julienne, baptisée le 29 avril 1618 ; 2° Pierre, baptisé le 1er juillet 1619, mort jeune ; 3° et autre Pierre, baptisé le 30 janvier 1622 et décédé le 1er avril 1632. Il mourut lui-même, le 2 mai 1622, paroisse Saint-Denis, sur les registres de laquelle sont également inscrits les différents actes de baptêmes et de sépultures que nous venons de mentionner.

32. GANNEREAUX (*Olivier*), libraire à Nantes, avec son frère Robert, nous sont connus par un marché du 17 février 1524, passé en l'étude de Pierre Crozon, notaire à Paris, entre Enguilbert de Marnef, marchand libraire juré en l'Université de Paris, comme leur procureur, ainsi que de Pierre Bodin (voyez ci-dessus) et de Antoine Papolin, également libraires à Nantes, et Charles de Boigne, libraire à Angers, et d'autre part Jean Kerbriant, imprimeur de livres, bourgeois de Paris, pour l'impres-

(1) Il est qualifié tour à tour *M^e imprimeur*, — *marchant libraire*, — *libraire et imprimeur*, — *M^e libraire et imprimeur*, ce qui prouve surabondamment, comme nous l'avons écrit à l'article Debourgues, que, à Nantes, même au XVIIe siècle, au moins au commencement, tous ces qualificatifs étaient similaires et désignaient aussi bien un imprimeur qu'un bibliopole.

sion de 600 1/2 de brevieres en demy-temps à l'usaige de Nantes (1).

On ne connaît pas jusqu'à ce jour de livre imprimé par les Gannereaux (2).

33. Gannereaux (*Robert*), libraire au XVI[e] siècle (Voyez l'article qui précède).

34. Garlavois, *aliàs* Garlavoye (3) (*Jacques-Hyacinthe*), imprimeur, demeurant d'abord rue de la Fosse. Époux de Renée Brice, il en eut : 1° Jean-Baptiste, baptisé le 12 décembre 1704, nommé par Jean-Baptiste Belley, libraire, et Marie Bahuau, tous les deux non mariés (Saint-Nicolas) ; 2° Joseph, baptisé le 12 février 1706. (Saint-Denis.)

(*A suivre*). Le M[is] de Granges de Surgères.

(1) Ce marché publié d'abord dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (1893, pp. 126-127), fut communiqué ensuite, par le C[te] de Marsy, l'éminent directeur de la Société française d'Archéologie, à la *Revue historique de l'Ouest* (1893, docum., p. 442).

(2) Il est évident que les Gannereaux n'apparaissent dans cet acte que comme éditeurs, puisque de concert avec d'autres libraires, ils commandent l'exécution d'un bréviaire à un imprimeur parisien.

D'autre part, il est constant que les Papolin, dont l'un d'eux paraît à ce marché, avec ce même titre de *marchand libraire*, ont commandé souvent des impressions à Paris, à Angers et à Caen. Ce qui n'a pas empêché qu'on ait constaté l'existence d'impressions qui leur étaient propres.

De ce que l'on n'ait signalé encore aucun livre imprimé par les Gannereaux, s'ensuivrait-il qu'ils n'aient pas été, comme les Papolin, industriels autant que commerçants, imprimeurs autant que vendeurs de livres ? Nous ne le pensons pas et estimons, au contraire, que l'on ne doit pas hésiter à les classer parmi les imprimeurs nantais.

Il en va de même, évidemment, du libraire Pierre Bodin, qui traite aussi lui avec l'imprimeur parisien Jean Kerbriant (un nom, par parenthèses, bien breton pour un habitant de Paris !)

Au reste, on ne saurait assez le répéter : dans cette question, il ne faut jamais perdre de vue, comme nous l'avons dit à la note qui accompagne l'article Guillaume Bellac, que, dans la langue du XVI[e] siècle, le qualificatif *libraire* s'applique indistinctement à toute personne s'occupant de livres, aussi bien pour en vendre que pour en imprimer.

(3) Il y avait à Redon, en 1730, une petite imprimerie tenue par la veuve d'un nommé *Gardelavoie*, mort depuis 4 à 5 ans, après avoir imprimé pendant près de vingt ans, *sans privilège ni permission*, des almanachs et quelques cantiques. Ce doit être de la même famille que notre *Garlavoye*.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(SUITE)

ROUSSELET (JEAN-PIERRE)

Rousselet occupe une place brillante comme calligraphe à côté de Jarry ou plutôt à sa suite, car il travaillait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du suivant. Etait-il parent de Gilles Rousselet, graveur des œuvres de Lebrun, et qui fut membre de l'Académie royale de peinture dès 1663?

Rousselet a travaillé pour les familles de Richelieu, de Beauvilliers, de Pontchartrain et pour le Roi. Entre autres beaux manuscrits, on remarque de lui *le Labyrinthe de Versailles* présenté à Louis XIV, *l'Office de la Sainte-Chapelle* (1698) et les *Prières de la Messe,* livre de mariage de Marie Leckzinska (1725.)

Les manuscrits de Rousselet sont généralement sur papier. La calligraphie en est bonne. Excellent dessinateur, il les décorait lui-même et ses travaux sont remarquables par la richesse de leur ornementation avec leurs

pages entourées d'arabesques délicatement peintes, et par leur reliure, souvent de Padeloup.

Les deux splendides manuscrits sur vélin ornés de peintures, *les Évangiles* et *les Épitres* à l'usage de l'Église paroissiale et royale de Versailles qui font partie de la collection du B[on] E. de Rothschild, bien que non signés, sont des exemples parfaits de sa manière. Nous croyons qu'ils ont dû servir au mariage de la reine Marie Leckzinska, étant datés de 1725, et nous y voyons trois mains expertes, mais différentes, dans leur exécution, le calligraphe ornemaniste Rousselet, le peintre de miniatures et sujets et le peintre de fleurs, un spécialiste de premier ordre.

CÉRÉMONIAL DES VESTURES ET PROFESSIONS *à l'usage des Dames religieuses de la Présentation*. — In-fol. maroq. rouge avec riches dentelles, orné du monogramme *D. R.* sur le dos et les plats, tr. dor. (*Aux armes d'Armande du Plessis-Richelieu.*)

Beau manuscrit de 49 feuillets de vélin, écrit en caractères romains avec musique notée, au moyen de modèles découpés, et orné d'initiales peintes en or et couleurs. Les titres des en-têtes de chapitres sont dans des cartouches ornementés d'or et de couleurs, et des bouquets de fleurs en décorent la fin.

Sur le titre encadré de guirlandes de fleurs et d'entrelacs d'or peints en or, azur et vermillon sont peintes en argent les armes des Richelieu dans un écu losangé avec crosse et cordelière.

Le caractère riche de l'ornementation de ce manuscrit non signé permet de l'attribuer à Rousselet.

Vente de Lignerolles, 3750 fr.

CEREMONIALE CARMELITARUM ex calceatorum conventus visitationis Burdigalensis.... *J.-P. Rousselet fecit.* — Pet. in-fol. maroq. rouge doublé de satin vert. (*Aux armes des Carmes.*)

Manuscrit sur parchemin de 43 feuillets. Le titre est écrit alternativement en lettres d'or, rouges et bleues dans un riche

encadrement. Nombreux culs-de-lampe et dix miniatures peintes à la gouache.

Le texte est figuré au moyen de modèles découpés, sauf les deux derniers feuillets qui sont calligraphiés.

Bibliothèque de la Ville de Bordeaux.

EXERCICE ET DÉTAIL GÉNÉRAL DE TOUTES LES MANŒUVRES QUI SE FONT A LA MER, par M. le chevalier de Tourville en 1681. — Pet. in-4, maroq. rouge. (*Aux armes du comte de Toulouse.*)

Manuscrit sur vélin, exécuté par Rousselet pour le comte de Toulouse, grand amiral de France. Les armes du prince sont peintes sur le premier feuillet et le texte est orné d'encadrements, de fleurons et d'initiales en or et en couleurs.

Collection Cigongne.

Collection de S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

LE LABYRINTHE DE VERSAILLES (avec 39 fables en quatrains de Benserade). — In-8, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Aux armes de France.*)

Manuscrit sur papier, de Rousselet, avec initiales peintes en or, orné de 40 figures de jeux d'eaux et de points de vue de Sébastien Leclerc, peintes en miniature par Bailly, peintre. Exemplaire présenté au roi Louis XIV.

Vente Renouard, 400 fr. — Vente du B[on] J. Pichon, 1020 fr.

Collection de M. Dutuit, à Rouen.

LIBER EPISTOLARUM ad usum Ecclesiæ Parochialis ac regiæ Versalliensis. Impendiis Societatis Rosarii, 1725. — In-fol., maroq. rouge à comp. de couleur, tr. dor. (*Thouvenin.*)

Magnifique manuscrit sur vélin en lettres rondes.

Il contient 1 frontispice, 26 miniatures richement encadrées, 26 lettres ornées et 21 culs-de-lampe formés de bouquets de fleurs remarquablement exécutés.

La calligraphie est très belle et est attribuée comme pour le volume suivant à Rousselet, dont ils seraient les chefs-d'œuvre. On sait que Rousselet a signé les *Prières de la Messe,* présentées par Louis XV à Marie Leckzinska à l'occasion de son mariage, en septembre 1725, et que ce manuscrit offre une grande analogie de facture et de décoration avec ceux-ci.

Collection de M. le B[on] Edmond de Rothschild.

Liber Evangeliorum ad usum Ecclesiœ Parochialis ac regiœ Versalliensis. — Impendiis Societatis Rosarii, 1725. — In-fol., maroq. rouge à comp. de couleur, doublé de satin bleu., tr. dor. (*Thouvenin.*)

Magnifique manuscrit sur vélin de 35 feuillet écrits en lettres rondes.

Il est orné d'un frontispice en or et en couleurs richement encadré de fleurs, et de 26 miniatures représentant des sujets religieux, 26 lettres ornées et 22 culs-de-lampe formés de bouquets de fleurs remarquablement exécutés.

La dernière miniature semble représenter Marie Leckzinska sous la figure de la Vierge. On sait que 1725 est la date de son mariage et nous pensons que ces deux manuscrits ont dû lui être présentés, d'autant que le titre porte les initiales M. A., ainsi que le précédent.

Collection de M. le Bon Edmond de Rothschild.

Liber Psalmorum.

Manuscrit de Rousselet.
Bibliothèque Nationale (fonds lat. 17964.)

Médailles du Règne de Louis XVI. — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ce volume, exécuté pour M. de Pontchartrain, contient les divers portraits de Louis XIV, de son enfance à sa vieillesse, tirés du Recueil de Médailles, en premières épreuves.

On y a joint une notice manuscrite de la vie du prince, de la main de Rousselet.

Vente Renouard. — Catalogue Belin (1883), 100 fr.

Office de la Sainte Chapelle. — 2 volumes in-fol.

Très beau manuscrit écrit sur vélin en 1698 par Rousselet.

Les miniatures furent peintes par Dom Claude Chabiot, bénédictin.

Ces deux volumes furent offerts en don à la Sainte Chapelle par Louis Gaston de Fleuriau. Ils y ont été longtemps conservés.

Oraciones para la Missa ; *escritos per Rousselet.* — Paris, pet. in-8, maroq. citron doublé de maroq. rouge, tr. dor. (*Padeloup.*)

« Beau manuscrit sur papier d'un des plus excellents calligra-
« phes du dix-septième siècle. Indépendamment des initiales

« dorées, encadrements, cartouches et culs-de-lampe, il contient « deux belles miniatures dont l'une paraît digne d'être attribuée « à Le Sueur. » (Cat. Nodier.)

Vente du duc de Saint-Aignan (1776), 176 livres. — Vente Duquesnoy (1803). — Vente Chardin (1823). — Vente Nodier.

ORASIONES (sic) PARA LA MISSA *escrites par Rousselet.* — Paris, pet. in-8, mar. citron doublé de mar. rouge, tr. dor. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur papier, écrit en lettres rondes avec initiales peintes et dorées, encadrements, cartouches, culs-de-lampe et quatre miniatures dont deux grandes représentant Jésus au jardin des oliviers et le Crucifiement.

Vente du duc de Saint-Aignan (1776), 176 livres. — Vente Chardin.

Bibliothèque de Charles Nodier. — Collection Cigongne.

Chez S. A R. le Duc d'Aumale, au château de Chantilly.

PRIÈRES DE LA MESSE, *écrites par Rousselet à Rennes.* — In-8, maroq. citron doublé de maroq. vert, dent. à petits fers, tr. dor. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur papier de 41 ff. Il est orné de six miniatures, deux grandes représentant Jésus-Christ au Jardin des Oliviers et le Crucifiement, et quatre autres plus petites servant d'en-têtes de pages et de culs-de-lampe. Les pages sont encadrées de filets d'or et les initiales peintes en bleu sur fond d'or.

Collection Cigongne.

Chez S. A. R. le Duc d'Aumale, au château de Chantilly.

PRIÈRES DE LA MESSE. — In-8, maroq. vert foncé, large dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Charmant manuscrit sur papier de 48 feuillets, écrit en gros caractères par Jean-Pierre Rousselet, avec titres en lettres d'or et pages encadrées d'un filet d'or bordé de noir.

Il est orné de deux miniatures à pleine page, de neuf miniatures en tête, et de onze culs-de-lampe.

« Ces peintures à la gouache, traitées en esquisse et d'un coloris « très chaud, sont composées dans le goût théâtral de l'époque « et on les attribue au peintre Restout ».

Les grandes initiales sont en bleu avec ornements blancs sur fond d'or guilloché.

Les prières sont de la composition de Pélisson, l'ami de Fouquet.

Vente Armand Bertin, 190 fr. — Vente A.-F. Didot (1882).

PRIÈRES DE LA MESSE, *écrites par Rousselet, à Paris, 1725.* — Pet. in-8, maroq. citron à compart. de maroq. bleu et rouge, doré à petits fers, doublé de maroq. bleu à larges dentelles, tr. dor. Initiales M. L. surmontées d'une couronne royale au centre des plats. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur papier exécuté pour Marie Leckzinska à laquelle il dut être présenté par le roi Louis XV à l'occasion de son mariage, le 4 septembre 1725. Il est orné de deux miniatures et de deux en-têtes peints en miniature. Encadrements et lettres ornées.

Vente des manuscrits de la Duchesse de Berry (1864). — Vente Bancel, 3.500 francs. — Vente du Bon de la Roche-Lacarelle, 10.000 francs.

Vente Henri Bordes (1897). — 8.950 fr.

PRIÈRES DE LA MESSE, *écrites par Rousselet, à Paris.* — In-12, maroq. noir doublé de maroq. rouge, dent. avec fleurs de lys, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin orné d'un titre, de 2 miniatures de la grandeur des pages, 2 en-têtes, 2 culs-de-lampes et 41 lettres initiales peintes en or et en couleurs.

Vente du Bon Jérôme Pichon (1897). — 522 fr.

PRIÈRES DE LA MESSE. — Gr. in-8, mar. rouge, large dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier inachevé de 93 pages, écrit en gros caractères et contenant 14 illustrations, en-tête et culs-de-lampe, dont la première est peinte en miniature et dorée ; les autres à la plume finement dessinées et deux sont rehaussées d'encre de Chine.

Ce livre est curieux parce qu'il montre la méthode de décoration de Rousselet, plusieurs des miniatures n'étant pas terminées.

Vente du Bon Jérôme Pichon (1897). — 360 fr. — Chez M. Hennecart.

PRIÈRES DE LA MESSE, *écrites par Rousselet, à Paris.* — In-16, maroq. noir, doublé de maroq. rouge doré en plein, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin en lettres romaines, orné de deux miniatures de la grandeur des pages et de dix autres petites vignettes

très finement exécutées en camaïeu. Chaque page est encadrée d'un filet d'or et les lettres capitales sont peintes en or et en couleurs.

Vente J. J. de Bure, 1.020 fr.

PRIÈRES DE LA MESSE. — Pet. in-8, mar. rouge, dent., tr. dor. (*Derôme.*)

Joli manuscrit sur papier dans le goût de ceux de Rousselet. Il est écrit en lettres rondes avec initiales peintes et ornements en tête des chapitres en or et en diverses couleurs. Il renferme deux miniatures de la grandeur des pages, sept plus petites et une quantité de titres et de fins de pages ornés. Charmante reliure.

Bibliothèque de l'Arsenal (nº 837).

PRIÈRES.

Beau manuscrit de Rousselet exposé par M. Giélen (de Belgique), à une exposition rétrospective à Paris.

Signalé dans le catal. F. Didot (1882).

PRIÈRES DE LA MESSE en françois. — Pet. in-4, maroq. bleu, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin exécuté à Paris par Rousselet en lettres rondes, vers la fin du XVIIe siècle, et décoré de jolies miniatures, vignettes et culs-de-lampe.

Vente Gaignat, 75 livres 15 s.

PRIÈRES DE LA MESSE, *écrites par Rousselet à Paris.* — In-8, maroq. brun doublé de maroq. rouge, riches compart., tr. dor. (*Rel. de Trautz, avec la doublure de l'anc. rel.*)

Manuscrit sur papier dont chaque page possède des entourages soigneusement peints. Il est orné en outre d'un frontispice, de deux grandes miniatures et de deux en-têtes.

Collection de M. G. de Villeneuve.

PRIÈRES DE LA MESSE, *écrites par Rousselet à Paris.* — In-12, maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier avec un frontispice, deux miniatures en camaïeu et plusieurs culs-de-lampe.

Collection de M. G. de Villeneuve.

PRIÈRES DURANT LA MESSE. — Pet. in-8, maroq. bleu, doublé de maroq. rouge, dent. int., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier de 74 feuillets écrits en lettres rondes avec

frontispice peint sur fond d'or, en-têtes, culs-de-lampe et lettres ornées en or et en couleurs.

Il n'est pas signé de Rousselet mais est bien dans sa manière habituelle.

Provient du Palais de Versailles.

Bibliothèque Nationale. (Manuscrit lat. 10574.)

LES VESPRES DU DIMANCHE. — In-12, maroq. bleu jans., doublé de maroq. rouge, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier de 32 feuillets écrit en lettres romaines et signé ainsi à la fin du volume : *Scripsit tribus in diebus Joan. Rousselet, an. Domini 1694.*

Le frontispice peint représente des génies soutenant les armoiries accolées de Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, et de sa femme, Henriette-Louise Colbert, fille du ministre Colbert, pour laquelle ce manuscrit a été exécuté.

Lettres ornées, titre courant écrit en vermillon, encadrements de filets d'or.

Bibliothèque Mazarine. (Manuscrit Nos 393.)

(*A suivre*). BARON ROGER PORTALIS.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Les Le Rouge, de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs. Étude sur les débuts de l'illustration du livre au XV[e] siècle avec 200 facsimilés dans le texte ou hors texte, par Henri Monceaux, conservateur du Musée d'Auxerre, correspondant du Ministère pour les travaux historiques.** *Paris, A. Claudin, libraire, 16, rue Dauphine, 16,* 1896, 2 vol. gr. in-8 de VII-308 pp., 1 f. n. ch. et 1 f. blanc ; et de 2 ff. et 332 pp. (40 fr.).

Depuis plusieurs années, M. Henri Monceaux réunit les matériaux pour dresser une bibliographie historique de la contrée qui a formé le département de l'Yonne ; on connaît l'important travail qu'il a déja publié sur la Révolution dans ce département (1). Aujourd'hui c'est une grande famille d'imprimeurs du quinzième siècle, originaire de la Basse-Bourgogne et de la ville de Chablis, la famille des Le Rouge qui fait l'objet des deux gros volumes que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a dernièrement récompensés en leur attribuant le second prix Brunet. Cet ouvrage tout à fait remarquable apporte une précieuse contribution à l'histoire des débuts de la gravure sur bois et de l'illustration des livres en France, en même temps qu'il abonde en renseignements sur l'existence et la parenté des nombreux Le Rouge, calligraphes, enlumineurs, miniaturistes, graveurs et imprimeurs, qui ont exercé leur art en Italie, à Chablis, à Troyes et à Paris.

Avant M. Monceaux, différents bibliographes ont eu, au cours de leurs travaux, à s'occuper des Le Rouge : Corrard de Breban, Assier, Thierry-Poux, le regretté conservateur des imprimés à la Bibliothèque nationale, M. Ribière, et plus récemment, M. Émile Picot qui a donné une liste sommaire des Le Rouge de France, de ceux de Venise, de Valence. de Ferrare et de Verceil (2) ; mais, en

(1) Documents sur la Révolution française. — La Révolution dans le département de l'Yonne, 1788-1800. Essai bibliographique par Henri Monceaux. *Paris, A. Claudin*, 1890, gr. in-8.

(2) Revue critique d'histoire et de littérature. Novembre 1883, pages 405 et suivantes.

réalité, le sujet n'avait jusqu'à présent été qu'effleuré. Le savant conservateur du Musée d'Auxerre l'a approfondi et probablement épuisé ; il s'est livré à de minutieuses investigations à travers les collections particulières, les dépôts publics, archives ou bibliothèques qui l'ont mis en mesure de faire maintes découvertes plus instructives les unes que les autres.

Je ne puis, dans ces quelques pages, avoir la prétention d'analyser par le menu les deux volumes de M. Monceaux, si fournis de documents de toute sorte ; aussi bien laisserai-je l'auteur nous dire lui-même sur quels points ont porté ses recherches :

Nos recherches, écrit-il, porteront sur les imprimeurs suivants :

1° *Jacques Le Rouge*, successivement imprimeur à Venise, Pignerol, Milan et Embrun, de 1471 à 1490.

2° Les Le Rouge de Venise : *Nicolas Le Rouge*, imprimeur à Venise en 1479, qui pourrait être le père de Nicolas Le Rouge, de Troyes ; *Aloïs et François Le Rouge*, imprimeurs associés à Venise en 1499 et sur lesquels nous aurons peu de choses à dire, ainsi que sur les autres Le Rouge qui ne nous paraissent pas originaires de France.

3° *Pierre Le Rouge*, calligraphe et miniaturiste, imprimeur et graveur à Paris, avant 1478 ; à Chablis, en 1478 ; à Paris, de 1479 à 1493.

4° *Jehan Le Rouge*, imprimeur et miniaturiste à Chablis en 1483 ; à Troyes, de 1483 à 1486 ; à Paris après 1486, dans l'atelier de Pierre Le Rouge.

5° *Guillaume Le Rouge*, imprimeur et graveur à *Paris*, chez son père et chez Guy Marchand avant 1489 ; à Chablis en 1489 ; à Troyes, de 1491 à 1493 ; à Paris de 1493 à 1517.

6° *Nicolas Le Rouge*, imprimeur et graveur à Paris vers 1490, puis à Troyes après le départ de G. Le Rouge, de 1494 à 1531.

Le champ d'études de M. Monceaux est vaste, comme on voit, et pour se reconnaître au milieu de tous ces Le Rouge, il fallait l'expérience consommée de l'auteur jointe à une patience sans limites. L'ouvrage ne comporte pas moins de treize chapitres, sans compter les chapitres préliminaires. Les chapitre VII et VIII relatifs à Pierre Le Rouge nous fournissent de très curieux détails sur les premiers livres illustrés de gravures sur bois à Paris, sur la collaboration de Pierrre Le Rouge, soit comme illustrateur, soit comme imprimeur, aux éditions données par Guy Marchand et Anthoine Vérard, ainsi que sur les ouvrages édités pour son compte personnel. Chacun des autres chapitres dont l'intérêt n'est pas moindre que ceux que nous avons signalés est, du reste, suivi de pièces justificatives concernant celui des Lerouge auquel il a trait, ainsi que d'une liste des ouvrages imprimés par lui et d'une description bibliographique de ces livres qui peut, à bon droit, par sa rigoureuse exactitude, passer pour le modèle du genre.

M. Monceaux n'a pas oublié que les tables ont, dans un livre, une importance capitale ; aussi ne les a-t-il pas épargnées. Voici d'abord une table, commune aux deux volumes, des nombreuses planches, soit hors texte, soit intercalées dans le texte, qui se rencontrent presqu'à chaque page de l'ouvrage ; puis une table des chapitres (une dans chaque volume) et enfin une table générale des matières contenues dans les tomes I et II.

Il est à souhaiter que l'exemple donné par M. Monceaux, comme aussi par MM. Claudin, Ducourtieux, Baudrier et autres, soit suivi par les travailleurs de province et nous aurions bientôt, à l'aide de telles monographies ou bibliographies locales, une importante histoire de la typographie en France.

GEORGES VICAIRE.

Bibliographie lyonnaise. — Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le Président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. Deuxième série. Ornée de 127 reproductions en fac-similé. *Lyon, Louis Brun, librairie ancienne, 13, rue du Plat. Paris, Alphonse Picard et fils, libraires de la Société de l'École des Chartes, 82, rue Bonaparte,* 1896, gr. in-8 de 2 ff., 450 pp. et 1 f. blanc (20 fr.)

Nous avons déjà consacré, dans le *Bulletin du Bibliophile* (1), un article à l'excellente *Bibliographie lyonnaise* de M. le Président Baudrier, publiée et continée par son fils M. Julien Baudrier ; à cette époque, la première série seulement de ce gigantesque travail avait paru, mais elle suffisait pour constater que nous étions en présence d'une œuvre de tout premier ordre. La deuxième série, parue il y a quelque temps et dont des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché de rendre compte plus tôt, confirme amplement notre opinion.

Le premier volume de la *Bibliographie lyonnaise* contient une liste générale des imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres ayant exercé leur art à Lyon aux XVe et XVIe siècles ; mais cette liste, par ordre alphabétique, ne contient, suivant l'expression de l'auteur, que les documents relatifs aux *petits* imprimeurs et libraires et la nomenclature de leurs productions. Pour

(1) Livraison de septembre-octobre 1895.

les autres, de plus d'importance, il a fait précéder leurs noms d'astérisques indiquant ainsi que les documents qui les concernent comme la description bibliographique de leurs impressions, seront publiés dans des séries ultérieures de la *Bibliographie lyonnaise*.

La deuxième série renferme donc un certain nombre de monographies relatives à des artisans lyonnais déjà cités dans la première, parmi lesquels se trouvent les suivants : Pierre Bailly, Étienne de Basignana, Louis Berthaud, Simon Berthelot, Simon Bevilaqua ou Boileau, Jean Bozon ou Bonzon, Jean Citoys, Antoine Constantin, Claude et Michel Despréaulx, Jean de Ferrariis (ou de Jolitis), Simon Gorlier, Robert Granjon, Laurent Hyllaire, Michel Jouve, Barthélemy Lamy, Louis Lanchard, Bernard Lescuyer, Guido Malignan (ou Malinian), Alexandre Marsilii, Pierre Mérant, Barthélemy Molin, Jean Patrasson, Adrian Périer, Antoine, Charles et Jehan Pillehotte, Germain Rose, Corneille et Sébastien de Septgranges, Jean Stratius, Louis Tantillon et Guillaume Testefort. D'autres fondeurs de lettres ou libraires, Claude et Sébastien Bouillian, Mathurin Breuille, Jean Dallier, Catherin Fontanel, Jean Holier le jeune, Jacques et Nicolas Pillehotte, et Claude Volet, non cités dans la première, figurent dans cette deuxième série.

Nous avons déjà dit, et il est bon de le répéter, que tous les documents recueillis par MM. Baudrier émanaient de sources absolument authentiques. Les archives municipales, les minutiers de notaires ont été minutieusement explorés par ces consciencieux travailleurs et c'est grâce à ces dernières et précieuses recherches que nous pourrons désormais compléter ou rectifier les renseignements que nous avaient déjà fournis les prédécesseurs de MM. Baudrier dans l'histoire de la typographie lyonnaise.

M. Julien Baudrier, comme dans la première série, a procédé par ordre alphabétique ; il donne d'abord tous les documents ou actes qui nous font pénétrer dans la vie de tel ou tel libraire et de sa famille, et cela fait, il a soigneusement dressé, dans l'ordre chronologique, en commençant par ceux non datés, la nomenclature détaillée de tous les ouvrages sortis de ses presses. On conçoit sans peine l'utilité d'une telle bibliographie ainsi établie par noms d'imprimeurs.

M. Julien Baudrier a fait reproduire en fac-simile une grande quantité de marques typographiques, de titres de livres, de spécimens de caractères, de fleurons, de bandeaux, de signatures, etc. ; ces documents graphiques, joints aux autres, sont d'un précieux secours pour les travailleurs.

G. V.

— **Les Barbou, imprimeurs. Lyon-Limoges-Paris (1524-1820), par Paul Ducourtieux, imprimeur, membre de la Société archéologique et historique du Limousin, correspondant du Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements, sous-conservateur du musée national Adrien Dubouché.** ***Limoges, imprimerie-librairie limousine Ve H. Ducourtieux, libraire de la Société archéologique et historique du Limousin, 7, rue des Arênes, 7,*** **1896, in-8 de 2 ff. et 411 pp.**

Les Barbou tiennent une place importante dans l'histoire de la typographie en France. Pendant près de trois siècles, de 1524 à 1820, ils ont exercé leur art dans différentes villes, à Lyon, à Limoges et à Paris.

Un érudit limousin, M. Pierre Poyet, avait recueilli sur cette grande famille d'imprimeurs un certain nombre de documents qu'il se proposait de publier comme suite à son *Essai de bibliographie limousine ;* la vie des Barbou devait former la troisième partie de ce travail, que la mort est venue interrompre. Grâce à M. Paul Ducourtieux, imprimeur et directeur du *Bibliophile limousin,* à qui Mme Poyet a bien voulu communiquer les notes de son mari, ce travail, non-seulement n'a pas été perdu, mais a encore été mené à bonne fin. En 1861, M. Poyet avait eu la bonne fortune de trouver au château des Monimes, près de Bessines (Haute-Vienne), habité par les Barbou de 1734 à 1788, d'importants documents parmi lesquels était un livre de raison de cette famille, commencé, en 1567, par Hugues Barbou et continué jusqu'en 1786 par ses successeurs.

Les documents que M. Ducourtieux avait ainsi entre les mains étaient évidemment très précieux pour écrire la vie des Barbou ; mais il a pensé avec raison que l'histoire des différents ateliers typographiques créés par ces imprimeurs formaient le complément indispensable de leur biographie. Aussi bien, avec l'ardeur qu'il met dans ses enquêtes et avec la conscience scrupuleuse qu'il apporte dans tous ses travaux, s'est-il mis à rechercher tous les livres sortis des presses des Barbou tant à Lyon qu'à Limoges et à Paris ; ce n'était pas une tâche aisée, car les Barbou ont beaucoup imprimé ; la table de leurs impressions que M. Ducourtieux a dressée à la fin de l'ouvrage le prouve surabondamment, puisqu'elle n'occupe pas moins de dix pages imprimées à deux colonnes et en petit texte.

Le livre est divisé en quatre parties ; la première est consacrée à la famille Barbou, dont l'auteur nous donne, en un tableau, la généalogie, et à son livre de raison ; la seconde s'occupe des Barbou de Lyon, la troisième des Barbou de Limoges et la quatrième enfin de ceux de Paris. Chacune de ces trois dernières parties est suivie d'une liste chronologique des ouvrages imprimés dans leurs ateliers. Çà et là, M. Ducourtieux a reproduit en fac-similé des lettres ornées, des marques typographiques, des titres de livres, etc., qui ajoutent un réel intérêt à ses excellentes monographies. G. V.

— Die Bücherliebhaberei (Bibliophilie-Bibliomanie) an Ende des 19. Jahrunderts. Von Otto Mühlbrecht. *Berlin, Puttkammer & Mühlbrecht,* 1896, in-8 de VIII-216 pp.

Sous ce titre *les Amis des livres,* M. Otto Mühlbrecht a écrit une sorte de manuel à la fois historique et pratique à l'usage des bibliophiles. Après avoir résumé les principes généraux de la bibliophilie, il consacre d'intéressantes études aux amateurs de livres en Allemagne, en Angleterre, en France et en Hollande. Pour la France, il est des noms de bibliophiles et non des moins fameux que je ne vois pas figurer dans l'ouvrage de M. Mühlbrecht et qui, pourtant, auraient dû y tenir une place même importante. Le chapitre relatif aux amateurs anglais est suivi d'une liste des sociétés de bibliophiles et de bibliographes en Angleterre. Nous trouvons aussi une liste des ouvrages de bibliographie que doivent consulter les amateurs et dans cette partie encore nous constaterons de très regrettables lacunes.

Le livre de M. Mühlbrecht se termine par trois tables : l'une contient, par ordre alphabétique, les noms des imprimeurs du XVe siècle ; l'autre, dressée par ordre chronologique, les noms de villes où on a imprimé depuis 1457 jusqu'à 1830, la troisième enfin est l'index alphabétique des noms et livres cités dans l'ouvrage.

G. V.

CHRONIQUE

A l'Institut. — L'Institut de France — toutes sections assemblées — a élu, dans sa séance du 7 juillet, pour trois ans, conservateurs du domaine de Chantilly, MM. Mézières, de l'Académie française, Gruyer, de l'Académie des Beaux-Arts, et Léopold Delisle, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Société des Amis de l'eau-forte. — Nous apprenons que cette Société, de formation récente, vient d'entrer dans la période active. C'est ainsi que, pour l'année 1897, le Comité a déjà commandé trois eaux-fortes à MM. François Flameng, Roybet et Toussaint.

Rappelons que les statuts définitifs sont imprimés et que les adhésions doivent être adressées à M. Adolphe Lalauze, vice-président de la Société, 24, quai de Béthune, ou à M. Émile Collet, trésorier, 25, rue Thérèse.

Conférence bibliographique. — Le 2 août prochain s'ouvrira à Bruxelles, sous le patronage du gouvernement belge, une deuxième conférence bibliographique ; cette assemblée continuera ses travaux jusqu'au 4 août. Le programme comprendra : 1° État général en travaux bibliographiques; 2° Organisation générale du répertoire bibliographique universel ; 3° Coopération internationale apportée au répertoire; 4° Classification bibliographique internationale; 5° Bibliographie des diverses espèces de documents ; 6° Bibliographie des diverses sciences ; 7° Rédaction des titres bibliographiques ; 8° Publications bibliographiques ; 9° Accessoires bibliographiques.

Le deuxième Congrès des éditeurs qui s'est tenu, le 23 juin, à Bruxelles, a adopté à l'unanimité le rapport présenté par M. H. Le Soudier, l'éditeur bien connu, auteur de la *Bibliographie française*, sur « la classification méthodique dans les catalogues de librairie ».

Vente de livres. — On a vendu, le 1er juillet, à Bourbonne-les-Bains, la bibliothèque de feu M. le Dr Bougard, auteur de la *Bibliotheca Borvoniensis,* de la *Bibliographie des contes rémois* et d'autres travaux d'histoire locale fort estimés. Cette bibliothèque se composait de livres modernes, d'ouvrages relatifs à l'histoire locale et à la médecine.

Nouvelles de l'étranger. — La Société des *Cambridge Press* prépare la publication en fac-similés du célèbre manuscrit, connu sous le titre de *Codex Bezae,* des Évangiles et des Actes des Apôtres, et composé de plus de 800 pages.

— Le poète anglais Prior se révèle aujourd'hui sous un nouvel aspect, celui du bibliophile. On trouva en effet à sa mort, dans l'appartement qu'il occupait chez son ami lord Oxford, à Wimpole, une grande quantité de livres, dont une partie fut léguée par lui au collège Saint-John, Cambridge, et l'autre à lord Oxford lui-même. L'*Athenæum* contient sur ce sujet un intéressant article, dans son n° du 19 juin dernier.

Livres Nouveaux

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.**

— Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXVI. Lille — Dunkerque — Bergues — Roye — Péronne — Ham — La Chatre. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (18 fr.).

— Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXXII. Besançon, par Auguste Castan, correspondant de l'Institut. Tome I. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (24 fr.).

— Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXIX. Avignon, par M. L.-H. Labande. Tome III. Première partie. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8.

Ces trois vol. sont publiés sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

— Claudio Jannet et son œuvre, par Gabriel Alix, professeur à la Faculté libre de droit et à l'École des sciences politiques. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie* (1 fr. 50).

— Bibliographie des chansons de geste (cinquième et dernier volume des Épopées françaises) par Léon Gautier, membre de l'Institut. *Paris, H. Welter*, in-8 (15 fr. pour les souscripteurs, 20 fr. après la mise en vente).

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatalogiques, satyriques, etc., par le M. Cte d'I***. 4e édition entièrement refondue augmentée et mise à jour par J. Lemonnyer. *Lille, Stephane Becour* gr. in-8.

Le 5e fascicule du tome II vient de paraître. Avec ce fascicule sont remis les couverture et titre du tome II que ce fascicule termine. Il comprend *Labyrinthe (Le) de récréation* jusqu'à *Magdeleine (La) au désert de la Sainte-Baume*. Publié à 6 fr. le fascicule sur pap. vélin; il a été tiré, en outre, 60 ex. sur pap. de Hollande (10 fr. le fasc.).

— Œuvre inédite de Bossuet. Instruction sur les états d'oraison. Second traité: Les Principes communs de l'oraison chrétienne, précédé d'une instruction par E. Levesque, bibliothécaire-directeur au Séminaire Saint-Sulpice. *Paris, Firmin-Didot et A. Roger et E. Chernoviz*, in-8 (6 fr.).

Publications de luxe.

Chez Conquet.

— Henri Béraldi. — La Reliure du XIXe siècle. (Quatrième partie) avec 101 héliogravures et 2 planches de portraits, Pet. in-4.

Cette dernière partie est relative à la reliure actuelle depuis 1885. Tiré à 295 ex. dont 200 seulement sont mis dans le commerce. (*Souscrits*).

Chez Armand Magnier :

— Guy de Maupassant. — Boule de Suif. Compositions de François Thévenot. In-8.

Tiré à 300 ex., savoir : N°° 1 à 12, ex. sur pap. du Japon ancien, contenant un tirage à part des illustrations du texte fait à la main par le graveur sur pap. Japon pelure et une triple suite des hors texte (400 fr.); n°° 13 à 50, ex. sur pap. Chine extra fort, contenant un tirage à part des illustrations du texte et une triple suite des hors texte (350 fr.); n°° 51 à 90, ex. sur pap. vélin de cuve contenant un tirage à part sur Chine des illustrations du texte et une triple suite des hors texte (250 fr.); n°° 91 à 140, ex. sur pap. vélin de cuve contenant une double suite des hors texte (125 fr.); n°° 141 à 300, ex. sur pap. vélin de cuve contenant une suite des hors texte (50 fr.).

Chez H. Piazza et Cie.

— Robert de Flers. — Ilsée, princesse de Tripoli. Lithographies en couleurs de A. Mucha. In 4.

Tiré à 1 ex. sur parchemin (1000 fr.); 1 ex. sur satin (800 fr.); 10 ex. sur pap. du Japon (n°° 1 à 10) contenant une aquarelle originale de Mucha sur le faux-titre, un état en couleurs, un état en noir sur Chine et une suite justificative de toutes les pierres rayées (650 fr.); 10 ex. (n°° 11 à 20) sur pap. de Chine, avec un état en couleurs et un état en noir sur Chine (500 fr); 25 ex. (n°° 21 à 45), sur pap. du Japon, avec un état en noir des planches sur Chine (450 fr.); 25 ex. (n°° 46 à 70) sur pap. de Chine, avec un état en noir des planches sur Chine (350 fr.); et 180 ex. (n°° 71 à 250) sur pap. de Hollande (200 fr.).

Publications diverses.

— Gabriel Vicaire. — Le Clos des Fées. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-18 (3 fr.).

— George Sand. — Lettres à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve. Introduction de S. Rocheblave. *Paris, Calmann Lévy* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré 30 ex. sur pap. de Hollande (souscrits par la librairie Floury).

— Henri Doniol. — M. Thiers, le Cte de Saint-Vallier, le Gal de Manteuffel, la libération du territoire (1871-1873). Documents inédits. *Paris, A. Colin et Cie,* in-18 (4 fr.)

— Armand Silvestre. — Le Petit art d'aimer en quatorze chapitres. Vignettes en rouge et noir par Lucien Métivet. *Paris, Paul Ollendorff,* in-16 (3 fr. 50).

— Georges Beaume. — Perrette. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel, directeur Édouard Guillaume* (Collection « Lotus bleu ») (1 fr.)

19e vol. de la collection. Il a été tiré, on outre, un ex. sur Chine, conte-

nant toutes les aquarelles originales de A. Calbet; 25 ex. sur Japon et 25 ex. sur Chine.

— JEAN VIOLLIS. — L'Émoi. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel, directeur Édouard Guillaume.* (Collection « Lotus bleu ») (1 fr.).

20e vol. de la collection. Même tirage que pour l'ouvrage précédent.

— GASTON DESCHAMPS. — Marivaux. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Hachette et Cie,* in-16 (2 fr.).

De la collection des *Grands Écrivains français*. Il a été tiré quelques ex. sur pap. du Japon.

— La Vie et les Livres. 4e série. *Paris, Armand Colin et Cie,* in-18 (3 fr. 50).

— Mis PHILIPPE DE MASSA. — Souvenirs et impressions 1840-1871. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 20e livraison : JULES CHÉRET: Affiche pour le « *Vin Mariani* » (Imp. Chaix). — GABRIEL IBELS: Affiche pour « *Mévisto* » (Imp. Édouard Delanchy et Cie). — MORROW: Affiche anglaise pour le Comedy Théâtre: « *The New Woman* » (Belfast, imp. David Allen et Sons) — FERNAND TOUSSAINT: Affiche pour le Cercle de peinture « *Le Sillon* » (Bruxelles, imp. O. de Rycker et Cie).

— Un Homme de lettres au XIXe siècle. Arsène Houssaye. 1814-1896, [par G. VAUDAN]. Clermont-L'Hérault, imprimerie Saturnin Léotard. In-8.

Tiré à 30 ex. (1 fr. 50).

— JULES CLARETIE. — L'Accusateur, roman. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Livres sous presse

— *Chez A. Lemerre :* PAUL BOURGET. — Voyageuses. In-18 (3 fr. 50).

Il sera tiré, en outre, 60 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.), 15 ex. sur pap. de Chine (15 fr.), 15 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).
Pour paraître le 19 juillet.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897
SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

15 AOUT

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

SOMMAIRE DU 15 AOUT

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LE MIROIR D'ORIGNY

ET

L'ABBAYE ROYALE

D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE

(SUITE)

Le plan de l'abbaye, telle qu'elle fut reconstruite en 1647, a été publié par M. Charles Gomart (1). Voici, d'après lui, quelle était la distribution des bâtiments. Nous nous contenterons d'en donner les lignes générales :

« L'entrée du monastère d'Origny était située sur la place publique ; on arrivait par un double rang de tilleuls à une belle grille placée entre deux pavillons ; cette grille donnait accès dans la cour d'honneur. Là, s'élevait au fond, en face de l'entrée, le magnifique logement de l'abbesse, bâtiment moderne décoré de vastes balcons, contenant salon de compagnie, salle à manger, chapelle particulière, chambre à coucher, etc.; de ce logement il était facile de surveiller toutes les parties de la maison.

(1) *Essai historique sur la ville de Ribemont*..... page 338.

A l'Orient de la cour d'honneur, s'élevait l'église, primitivement d'une construction ancienne, mais qui avait été tant de fois brûlée et reconstruite qu'on y trouvait des parties de toutes les époques. Son vaisseau dominait l'ensemble des bâtiments. Le chœur était vaste et garni de deux rangs de stalles : celles du haut pour les dames religieuses, et celles du bas pour les sœurs converses ; une grille avec rideau séparait le chœur de la nef ; le rideau était tiré les jours de fête.

« A l'Occident, un vaste bâtiment servant de logement tant aux étrangers qu'aux officiers de la Maison, contenait au moins huit appartements. A la suite de l'église était placé le cloître, composé de quatre galeries symétriquement disposées autour d'un préau, servant de cimetière pour les religieuses. C'était dans ces galeries que se trouvaient les portes communiquant à l'église, à la sacristie, à une vaste chambre où les dames de chœur tenaient leurs assemblées capitulaires, aux cuisines, à la dépense et à un magnifique dortoir où, sous le même comble, se trouvaient quarante-deux chambres de plein-pied.

« A la suite du cloître, se groupaient toutes les dépendances, placées de manière à faciliter les divers services, à ne pas nuire à la circulation générale et à rapprocher entre elles les constructions élevées pour la même destination : l'infirmerie avec l'apothicairerie, la chapelle des malades, le logement des domestiques. Plus loin, on trouvait la boulangerie, la blanchisserie, la brasserie, la boucherie, une glacière ; enfin du côté de la rivière, une ferme avec basse-cour, colombier, écuries, bergeries, hangards, granges, etc. Au delà des bâtiments, un jardin d'agrément avec charmilles, orné de plusieurs pavillons, de vastes potagers, de vergers plantés d'arbres à fruits, complétaient l'enclos du monastère fermé de hautes murailles et contenant environ six hectares ».

Nous compléterons cette description en ajoutant que l'abbaye eut longtemps un corps de logis appelé la *Chambre du Roi* et le *logis de M. le Dauphin,* preuve évidente que les rois vinrent souvent la visiter. On y exerçait, du reste, largement les devoirs de l'hospitalité et il y avait toujours de nombreux visiteurs reçus et logés avec magnificence dans l'hôtellerie du couvent.

L'abbesse ne sortait jamais que dans un carrosse attelé de quatre chevaux, même pour aller faire des collations dans un jardin superbe nommé le *Jardin de la Folie,* situé à une très courte distance de l'abbaye. Elle était très sévère pour les mœurs et avait fait établir sur la place du bourg, vis-à-vis la porte du couvent, deux poteaux « au haut desquels étaient peintes, sur feuille de fer blanc, ses armoiries, et auxquels étaient attachées avec un collier de fer, à l'issue de la messe, pendant quatre heures, les jeunes filles qui se conduisaient mal. » L'abbaye avait « dans une grosse tour dite le *Chapeau-bleu,* une prison bonne et seure pour les criminels. »

Des différends étant survenus entre Madame de Montluc et le chapître de Saint-Waast, Anselme, évêque de Laon, et P. André, chanoine d'Origny, furent, d'un commun accord, désignés pour arbitres et décidèrent que les droits de l'abbesse seraient de nouveau reconnus dans un acte authentique qui fut dressé, le 3 septembre 1627, par Antoine Bocher, notaire royal à Ribemont, et signé des parties, en présence de F. Nyet, prêtre chanoine de Laon, et Michel Bruneau, curé d'Origny « témoins sur ce appelez, faute d'autres notaires. »

Catherine de Montluc mourut en 1666 et fut enterrée sous la tribune de l'église du monastère, ayant à son doigt une bague d'or et, dans le cercueil, une crosse de bois peinte en noir.

Elle était alors âgée de soixante-quinze ans et avait

gouverné l'abbaye durant cinquante-sept ans. Son oraison funèbre, que nous avons retrouvée dans un volume in-4 de la bibliothèque de Saint-Quentin, intitulé *Mélanges,* fut prononcée par Marc Doufrère, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

III

Le *Miroir* finit avec Marie-Catherine de Montluc ; mais si le lecteur tient à savoir ce que devint après elle l'abbaye qui lui devait, en quelque sorte, sa résurrection, des documents puisés, pour la plupart, dans les archives de l'Aisne, nous permettront de le lui apprendre.

Après la dame de Montluc, nous voyons le gouvernement de l'abbaye passer entre les mains de Marie-Madeleine d'Escoubleau de Sourdis, qui ne resta que deux ans et devint abbesse de Beaulieu, par suite d'un échange intervenu entre elle et Marguerite-Henriette Gouffier de Rouanes, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen.

Henriette de Rouanes était sœur de Charlotte, duchesse de Rouanes, mariée, en 1667, à François d'Aubusson, duc de La Feuillade, et d'Arthur Gouffier, duc de Rouanes et gouverneur du Poitou.

Elle signala son administration par de nombreuses libéralités, donna à l'église de l'abbaye un magnifique lustre en cristal de roche, enrichi d'agathes et de pierres précieuses, qui fut posé au milieu du chœur, devant le Saint-Sacrement, un grand antiphonier pour la paroisse du Mont et un autre pour celle de Neuvillette, et l'église du village de Beaurieux, possède encore un très beau tableau du martyre de sainte Eutropie (1), qu'elle voulut

(1) L'église de Beaurieux avait reçu du pape Innocent XI, par l'entremise du cardinal d'Estrée, évêque de Laon, les reliques de sainte Eutropie), martyrisée à Palmyre, en Syrie, environ trois cents ans après Jésus-Chrit.

présenter elle-même, en témoignage de sa dévotion et de sa piété.

Madame de Rouanes, après s'être défendue, avec beaucoup d'énergie et d'habileté, contre certains empiètements des chanoines du chapître de Saint-Waast (1), abandonna le monastère d'Origny en 1698, pour se retirer à Paris dans l'abbaye de Port-Royal, où elle mourut en 1702. Elle avait conservé, dans sa retraite, une pension annuelle et viagère de 2000 livres sur le revenu de son ancienne abbaye, pension que lui avait assignée le roi Louis XIV, par un brevet du 17 mai 1698, qui désignait en même temps Madame de Brissac pour lui succéder (2).

AGNÈS-CATHERINE DE GRILLET DE BRISSAC, était fille d'Albert de Grillet de Brissac, vaillant compagnon d'Henri IV, et de Catherine de Tardieu, fille d'honneur de la reine. Longtemps simple religieuse à l'abbaye d'Origny Sainte-Benoîte, elle y resta ainsi, sans titre, pendant un certain nombre d'années, puisqu'elle était âgée de soixante-douze ans, quand elle fut nommée abbesse le 19 janvier 1699.

(1) V. pour les détails de cette querelle, le livre de M. J. Poissonnier, sur l'*Abbaye Royale d'Origny Sainte-Benoîte*, page 99.

(2) Une pièce fort curieuse trouvée dans les archives de l'étude de M• Briet, actuellement notaire à Origny, donne une idée de l'ordre qui régnait dans l'administration de cette grande maison dont les charges dépassèrent très souvent les revenus.

Il y est dit que par acte du 22 décembre 1688, passé devant M• Godart, notaire à Origny, Madame Gouffier de Rouanes fait avec le sieur François Dufour, maître cordonnier à Ribemont, une convention par laquelle le s' Dufour s'oblige à fournir et livrer par chaque année, à la communauté des dames Religieuses et sœurs converses de l'abbaye, la quantité de quatre-vingts et six paires de souliers, qui font à chacune des dites sœurs deux paires par chacun an, et quatre paires pour les deux laquais, à livrer moitié à Pâques, moitié à la Saint-Remy, et aussi à entretenir et racommoder les dits souliers pendant l'année, ainsi que ceux qui sont à racommoder à l'abbaye.

Ce marché est fait moyennant 200 livres par an, payables, moitié à la première livraison, moitié à la seconde. :

Le peu d'actes que nous avons découverts de son administration nous autorisent à conclure que l'auteur de son oraison funèbre, le chanoine Vitry, a fait de cette abbesse un éloge sincère :

« Quelque mérite de réputation qu'elle apportât, dit-il, on jugea qu'elle ne la soutiendrait pas longtemps; soixante-douze ans qui terminent d'ordinaire la vie de l'homme, parurent lui promettre peu de jours au-delà. Mais Mme de Brissac n'était pas comprise dans l'ordre commun. Dieu la rajeunit en quelque sorte, jusqu'à ce qu'elle eut renouvelé la face de sa Maison.

« Vous ne supputerez pas ses années par aucune faiblesse de raison, ni par aucune défaillance de jugement. Son âge montrera la solidité de son esprit, la puissance de sa conduite, la maturité de ses conseils. Considérez-la de plus près, point de petitesse dans ses pensées ; point de travers dans ses vues ; point de puérilités dans ses desseins. Dans le décroissement de l'âge, on ne remarque qu'une perfection des différentes qualités d'une supérieure... (1) »

Mme de Brissac mourut, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le 2 décembre 1722, après avoir fait reconstruire le cloître et l'imfirmerie de l'abbaye, qui tombaient en ruines.

Elle avait pris pour coadjutrice MARIE-ANNE-ÉLÉONORE DE ROHAN-SOUBISE qui devint abbesse à son tour. Née le 25 août 1697, elle était le onzième enfant de François de Rohan, prince de Soubise, et de Anne Chabot de Rohan, et sœur de Anne-Marguerite de Rohan, abbesse de Jouarre.

Les détails de son administration sont peu connus ; nous savons seulement par le *Gallia-Christiana,* qu'elle mit fin aux réclamations continuelles des chanoines de

1) Bibliothèque de Saint-Quentin : *Oraisons funèbres,* A. I. n° 1823.

Saint-Waast, en obligeant Philippe Deslandes à rétracter le livre ou plutôt le réquisitoire qu'il avait fait imprimer sous ce titre : *Dissertation sur la fondation de l'Église royale de Saint-Vaast d'Origny.*

Un conflit survenu entre elle et M. de La Fare, évêque de Laon, à l'occasion de la nomination d'un chanoine, nous apprend encore que si l'abbesse s'attribuait le droit de procéder par elle-même, au choix de ses subordonnés, ce droit lui fut quelquefois contesté.

Le fait remonte à 1728. Madame de Rohan-Soubise avait nommé chanoine d'Origny, un prêtre du pays, *Jean Bauchart* (1). De son côté, M. de La Fare avait pourvu du même bénéfice Claude Colliette, chapelain de la collégiale de Saint-Quentin. L'abbesse voulut soutenir son droit ; elle y mit une certaine ardeur et toute conciliation étant devenue impossible, l'affaire fut portée devant le bailliage de Ribemont qui donna raison à l'évêque. L'abbesse dut céder et Jean Bauchart abandonna sa prébende qu'il retrouva, d'ailleurs, à la première vacance et garda pendant 26 ans (2).

Nous ignorons la date précise de la mort de Mme de Rohan-Soubise. Cette abbesse paraît avoir gouverné le monastère d'Origny jusqu'à la fin de l'année 1752.

Son oraison fut prononcée, le 24 janvier 1754, par M. Duhénois, théologal de l'église de Saint-Quentin.

(*A suivre*). ERNEST QUENTIN-BAUCHART.

(1) Arrière grand-oncle de l'auteur de cette notice.

(2) On voit encore dans la chapelle de Sainte-Benoite de l'Église d'Origny, une pierre tombale portant l'inscription suivante : D. O. M. ICI GIT LE SIEUR JEAN BAUCHART, ANCIEN CURÉ ET CHANOINE DE CETTE ÉGLISE, AGÉ DE 58 ANS, AYANT RESTÉ 26 ANS CHANOINE ; DÉCÉDÉ LE 13 FÉVRIER 1755. PRIEZ DIEU POUR SON AME.

UNE ÉPAVE DE CHARLES NODIER

Depuis la mort de Charles Nodier, l'un des premiers fondateurs du *Bulletin du Bibliophile*, ses directeurs ont toujours pieusement recueilli les lettres de l'auteur d'*Inez de las Sierras*, et ses écrits dispersés un peu partout.

Voici l'une de ces épaves, et non la moins curieuse. Elle a été imprimée pour la première fois dans le numéro du 10 janvier 1834 de l'introuvable *Vert-Vert*, ce journal fondé le 1er septembre 1832 par Anténor Joly, avec la collaboration, — malheureusement presque toujours anonyme, — de MM. Victor Hugo, Alfred de Vigny, Jules Sand, etc., etc. Le numéro du 14 avril 1833 contient une liste curieuse de ses collaborateurs.

Le seul exemplaire connu du *Vert-Vert*, où nous avons retrouvé les lignes suivantes, appartient à M. Charles Malherbe, l'érudit et aimable blibliothécaire de l'Opéra.

Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul..

JEAN DE BRY

Jean de Bry, né à Vervins en 1760, ancien député à la Convention Nationale, ancien préfet du Doubs et du Bas-Rhin, est mort à Paris le 6 janvier (1834).

Au moment où j'écris ces lignes, on l'emporte à sa dernière demeure où je ne me sens pas la force d'accompagner ses amis ; mais je ne dévorerai pas toutes mes larmes, j'en mouillerai une de vos pages.

L'histoire impartiale jugera le jeune député de Vervins ; elle fera la part de l'âge et des circonstances.

Besançon se souviendra du plus sage et du plus tolérant de ses administrateurs.

L'exil racontera de quelles utiles leçons il a nourri sa saine et virile vieillesse.

Il ne m'appartient, à moi, que de pleurer.

La fougue, les écarts peut-être, d'une adolescence orageuse, avaient attiré sur moi les violences du pouvoir. Je fus placé pendant trois ans sous la surveillance de Jean de Bry, et je trouvai en lui un protecteur.

Je perdis mon père, et je trouvai en lui la tendresse et les soins d'un père.

Nous fûmes séparés depuis par l'espace comme nous l'étions par l'opinion, et jamais le moindre nuage ne troubla notre amitié.

Le 26 décembre dernier, j'étais heureux d'un bonheur inespéré. Mon bonheur fut aussi celui de Jean de Bry ; le respectable vieillard m'attendait sur mon passage pour m'embrasser et je ne savais pas qu'il m'embrassait pour la dernière fois !

Je le verrai cependant encore. Jean de Bry croyait au Dieu que je crois, et jamais voix humaine, peut-être, n'a exprimé la foi du sage avec une onction plus pénétrante.

Jean de Bry, conventionnel, plénipotentiaire, administrateur pendant vingt ans, Jean de Bry est mort pauvre. Voilà pour sa philosophie pratique.

Jean de Bry, éclairé par l'expérience et par la raison sur toutes les vérités de la vie, n'avait rapporté de la proscription que des idées de modération politique, de pitié bienveillante pour tous les malheurs, d'indulgence pour toutes les fautes. Voilà pour ses théories philosophiques.

Doué au plus haut degré du talent d'écrire et d'exprimer éloquemment les plus nobles pensées, Jean de Bry n'a point laissé pourtant d'ouvrage suivi, parceque dans sa modeste sagesse, il se défiait encore de son impartialité ; mais il a laissé des pages sublimes de style et de sentiment, et la femme incomparable qui portait si dignement son nom ne peut en faire tort à l'avenir.

On trouvera là Jean de Bry tout entier, c'est-à-dire, une âme désabusée de tout ce qui était mal, et perfectionnée en

tout ce qui était bien, qui joignait dans l'énonciation de ses idées, une forme toujours heureuse, et une conception toujours élevée, et qui revêtait les leçons de Marc Aurèle et d'Epictète, des couleurs de Fénelon.

Cet excellent homme est mort ; que toutes les haines se désarment sur sa tombe ! Il n'en avait point à redouter dans son séjour futur. Depuis longtemps celles-là étaient désarmées par ses vertus.

Qu'il repose en paix !

Ch. Nodier.

L'ÉVANGÉLIAIRE

DE

SAINTE AURE

(FIN)

Il est fort probable que ce beau livre était depuis bien longtemps dans la vieille abbaye ; mais la première mention que j'en ai pu découvrir se trouve dans un inventaire de 1541, dans lequel on lit :

« Item, libvre de evangile, couvert des deux costez d'argent doré enrichy autour de pierrerie, qui n'est de grande vallue ; et y a d'un des costez une déité d'yvoire » (1).

Un autre inventaire, du 20 avril 1545 [avant Pâques], contient cette mention :

« Item, ung livre escript en parchemyn, couvert d'argent doré, servant à dire les evangilles » (2).

En 1576, un nouvel inventaire fut fait par « Jacques Crosnier, prebstre secretain de l'eglise dudict Saint Eloy » (3). Notre Évangéliaire de sainte Aure y figure encore :

« Item, un livre de parchemin, couvert d'argent et de yvoire, servant à dire les evangiles. Prisé deux marcs. »

Puis, l'inventaire ajoute :

« En livres : Un messel sur l'autel ;

« Cinq processionnaires ;

(1) *Inventoire des ornementz, linge et autres choses de l'église Sainct Éloy, faict le XVIIe jour de juing mil cinq cens quarente et ung.* Archives nationales, L. 925.

(2) Arch. nat. L. 925.

(3) *Inventaire de touttes les reliques, ornementz, livres et aultres choses appartenantes à l'eglise dudict Sainct Éloy* (26 août 1576). Arch. nat. L. 925.

« Deux antiphoniers de parchemin, du temps passé, tels quels;

« Le reste des aultres livres ne vault guère. »

Un État des reliques et argenterie, du XVIe siècle, mentionne notre volume de la façon suivante :

« Un livre ancien des evangiles couvert d'argent et garny de pierreries, poisant un marc ou environ » (1).

Enfin, dans un « Mémoire du pois de l'argenterie de S. Éloy », du XVIe siècle aussi, mais sans date, on lit :

« Restent à peser des anciennes pièces d'argent où sont reliques des SS. :

« La chasse de S. Aure;

« Le chef de S. Aure;

« Le livre des evangiles de S. Aure;

« Les pincettes de S. Éloy, dans une boyte d'argent;

« La petite croix avec des reliques;

« Le bras de S. Éloy » (2).

Au moment où les Barnabites vinrent prendre possession du prieuré de Saint-Éloi, un nouvel inventaire fut dressé : celui-ci porte la date du 9 juin 1631, et là encore on retrouve la mention de notre bel Évangéliaire.

« Item, ung livre garny d'argent, avec pières, doubletz et amalistes, poisant ung marc ou environ » (3).

Vers la fin du XVIIe siècle, le P. François Giry, écrivant la vie de sainte Aure, constate en ces termes la présence chez les Barnabites de l'Évangéliaire de la sainte :

« On void aussi dans la même église [de Saint-Éloi], dit-il, son sacré chef enfermé dans un reliquaire de vermeil-doré, avec sa crosse d'yvoire et le livre des Évangiles dont elle se servoit pour sa lecture spirituelle » (4).

(1) Arch. nat. L. 925.
(2) Arch. nat. L. 925.
(3) Arch. nat. L. 925.
(4) *Les Vies des Saints, par le R. P. François Giry* (Paris, 1685), t. II, p. 1196.

C'est dans le livre de Piganiol de La Force que le Psautier de sainte Aure me semble avoir été signalé pour la première fois au XVIII[e] siècle.

Après avoir parlé du prieuré de Saint-Éloi, cet écrivain ajoute :

« On garde dans la sacristie le Pseautier manuscrit de sainte Aure, et c'est un livre admirable pour l'écriture et pour être bien conservé » (1).

Piganiol avait sans doute vu le manuscrit ; mais il commit une erreur et prit pour un psautier ce qui était un livre des quatre évangiles. Il semble bien, du reste, que dans le peuple le vieux livre portait le nom de Bréviaire de sainte Aure, et non ceux de Psautier ou d'Évangéliaire.

Quelques années après Piganiol de La Force, l'abbé Lebeuf examina à son tour le précieux volume, et n'eut pas de peine à reconnaître l'erreur de son devancier.

« On y conserve [chez les Barnabites], dit Lebeuf (2), beaucoup de reliques, dont les principales sont celles de sainte Aure, avec quelques-unes de saint Éloy. M. Piganiol s'est trompé quand il a écrit qu'on y montroit dans la sacristie le Pseautier de sainte Aure. Le volume à qui l'on donne ce nom est un livre des quatre Évangiles, écrit environ le règne de Charles-le-Simple, avec une liste des stations des églises de Rome. Ce qui y reste de plus ancien dans la bibliothèque sont plusieurs livres d'office à l'usage des moines du lieu, écrits aux XIII[e] et XIV[e] siècles. »

Le savant abbé, tout en relevant l'erreur de Piganiol, ne s'est pas aperçu qu'il se trompait lui-même. Ce qu'il a pris, en effet, pour « une liste des stations des églises de Rome » est simplement l'indication des évangiles pour

(1) *Description de Paris*, t. I[er] (1742), p. 521.

(2) *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par M. l'abbé Lebeuf, t. I[er], 2[e] partie (1754), pp. 499-500.

les fêtes de l'année. Le titre est le suivant : « Incipiunt capitula evangeliorum de circulo anni sanctæ Romanæ Ecclesiæ. » Ce sont sans doute ces derniers mots qui ont trompé la sagacité de l'abbé Lebeuf.

Malgré ces quelques erreurs assez excusables, il est facile de reconnaître notre volume dans les diverses descriptions qui en ont été faites aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il en sera de même de celle qu'on lit dans la déclaration faite au moment de la Révolution. A cette époque, le prieur des Barnabites fut invité à déclarer tout ce que possédait l'établissement religieux à la tête duquel il était placé. La déclaration fut faite à la date du 26 janvier 1790. Je citerai le paragraphe dans lequel sont décrits les objets précieux conservés dans la sacristie.

« Meubles. Sacristie. Reliques (1).

« La châsse de sainte Aure en argent, renfermant son corps. Aux mois de janvier et de mars 1741, elle fut dépouillée et volée en grande partie (2). Les Barnabites l'ont fait rétablir à leurs frais en 1755.

« La châsse de saint Eloy de bois doré : elle renferme plusieurs reliques du saint.

« Deux reliquaires : l'un représente un bras de saint Eloy en argent, l'autre un petit chef en argent.

« Le haut de la crosse de sainte Aure.

« Un Nouveau Testament fort ancien, écrit sur parchemin. Il est in-4o, relié d'un côté avec une plaque d'argent représentant N. S., et de l'autre en ivoire représentant la Sainte Vierge.

« Ces reliques ont été confiées aux Barnabites lors de leur établissement.

« Un ancien reliquaire, contenant un morceau de la

(1) Archives nationales, S. 3647.

(2) Les pièces relatives à ce vol sont aux Archives nationales. L. 925.

vraie croix, et au bas une épine de N. S., et un ossement du doigt de saint Fiacre.

« Deux, de bois d'ébène, garnis en argent.

« Un, idem, garni d'agréments d'argent fort mince.

« Six, de bois doré, fort anciens. »

On remarquera que même à cette époque de la déclaration, c'est-à-dire en 1790, notre manuscrit est toujours considéré non pas seulement comme un volume précieux (1), mais comme une relique, et qu'il est bien encore conservé avec les autres reliques, au milieu des crosses, des reliquaires et des châsses.

Cependant, le mouvement révolutionnaire s'accentuait. Les Barnabites, comme les autres religieux, étaient dispersés, et les scellés étaient apposés dans l'ancien prieuré de Saint-Éloi.

Dans le « Procès-verbal d'apposition des scellés sur le mobilier du couvent des Barnabites, place du Palais », du 12 janvier 1791, procès-verbal conservé aux Archives nationales (2), on trouve encore, mais pour la dernière fois, le bel Évangéliaire mentionné comme il suit :

« Un volume manuscrit sur velin, fort ancien, garni de plaques d'argent sur bois. »

L'Évangéliaire de sainte Aure ne devait plus rester longtemps dans la sacristie, où, depuis plusieurs siècles, il était un objet de vénération. Tous les livres des Barnabites furent transportés au dépôt national littéraire de Louis-la-Culture, aujourd'hui l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine. L'antique manuscrit avait fait déjà plus qu'à demi le chemin le séparant du lieu qui

(1) Les Barnabites avaient une bibliothèque composée de livres assez nombreux, sinon précieux. Dans l'inventaire fait en 1790, on trouva 11.049 volumes (Arch. nat. S. 3647) ; mais au dépôt de Louis-la-Culture, où les livres furent portés, on constata la présence de 15.321 volumes (*Archives des dépôts littéraires*, Manuscrit de l'Arsenal n° 6487, fol. 97).

(2) S. 3647.

devait lui servir de refuge. Du dépôt de Louis-la-Culture il vint directement à l'Arsenal, par les soins sans doute de Hubert-Pascal Ameilhon, ancien administrateur du dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine, placé depuis à la tête de la Bibliothèque publique et nationale de l'Arsenal. C'est en l'an VI que le transport de notre volume, de Louis-la-Culture à l'Arsenal, eut lieu.

Je ne saurais affirmer qu'Ameilhon sut jusqu'à quel point était précieux le volume qu'il faisait passer dans la bibliothèque confiée à ses soins. Mais s'il ignora la valeur de cet Évangéliaire, il est hors de doute que son collègue dom Poirier, ancien bénédictin, et bibliothécaire de l'Arsenal, connaissait parfaitement l'histoire de ce beau livre. Aussi, le plaça-t-il à part, dans une sorte de réserve, à côté du Psautier de saint Louis, considérant ces deux volumes comme le don le plus important que les dépôts littéraires eussent fait aux collections du marquis de Paulmy et du comte d'Artois.

Depuis cette époque, le Psautier de saint Louis et l'Évangéliaire de sainte Aure ont toujours été conservés côte à côte, comme l'avait réglé dom Poirier il y a bien près de cent ans.

Dom Germain Poirier mourut le 2 février 1803. Il emportait avec lui le secret de l'état-civil de ce beau volume; et depuis lors, l'Évangéliaire de sainte Aure put être considéré comme définitivement perdu. Personne, je crois, ne soupçonnait que cette intéressante relique du moyen-âge était soigneusement conservée à l'Arsenal, où le volume est inscrit sous le n° 1171.

Depuis bien des années, je cherchais sans succès à découvrir l'origine de ce manuscrit, et ne pouvais me résoudre à croire qu'un aussi remarquable volume ait pu passer inaperçu avant que la Révolution le conduisît à la Bibliothèque de l'Arsenal.

D'autres avaient dû faire probablement les mêmes

recherches. Le comte de Bastard, qui, dans le tome V, livraison 4e, de ses *Peintures et ornements des manuscrits* (nos 208, 209), a reproduit deux grandes peintures de ce volume, avait cru reconnaître dans ce livre un évangéliaire des Célestins de Paris ; et c'est sous ce titre qu'il le mentionne. Dans la description que j'ai dû donner moi-même de ce manuscrit dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal* (1), je n'ai point adopté l'opinion de M. de Bastard ; mais j'ai été forcé d'avouer, au moins tacitement, que l'origine de cet évangéliaire m'était inconnue.

Aujourd'hui j'ai acquis la certitude absolue que M. de Bastard avait été induit en erreur ; mais je ne sais encore quel prétexte a servi pour dénommer « Évangéliaire des Célestins » un volume qui manifestement n'a pu faire partie à aucun moment de la bibliothèque de ces religieux.

M. de Bastard lui-même n'avait pas toujours considéré ce manuscrit comme venant des Célestins. En effet, dans les notes qu'il avait prises à l'Arsenal au moment où il préparait sa publication, notes que M. Léopold Delisle a bien voulu me remettre il y a déjà de longues années, il n'est nullement question des « Évangiles des Célestins ». M. de Bastard a pris simplement sa note de la façon suivante : « Réserve. ? (2). Évangiles, in-4o. Enceintes fortifiées. IXe [siècle] fin. 1 pl[anche]. »

A un moment, j'avais pensé que ce manuscrit no 1171 pouvait avoir appartenu au marquis de Paulmy ; et je le rapprochais des manuscrits nos 592 et 599 de l'Arsenal, qui ont certainement figuré dans la collection de ce bibliophile. Mais, en 1886, au moment où je fis la notice de ce volume dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, j'avais reconnu que cette hypothèse était tout aussi fausse que celle de M. de Bastard.

(1) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. II, pp. 322-324.
(2) C'est-à-dire sans no.

Cependant, j'avais dû précédemment faire part verbalement de cette conjecture à M. Léopold Delisle, puisque, dans un ouvrage paru en 1885, le savant administrateur général de la Bibliothèque nationale imprimait cette note : « L'attribution du manuscrit 1171 de l'Arsenal au couvent des Célestins est fort douteuse. M. Henry Martin, bibliothécaire, m'a fait observer que les manuscrits 599 et 1171 doivent avoir une origine commune ; il conjecture que M. de Paulmy les a tirés tous deux d'Italie » (1).

C'était une nouvelle erreur que j'ajoutais à celle du comte de Bastard ; pourtant, je la reconnus assez vite, et dès 1886. C'est, en effet, cette année-là que je publiai une notice assez détaillée de ce beau volume dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal.* Il me semble utile de reproduire ici cette notice, telle que je la publiai alors.

1171 (35 *A*. T. L.). Les quatre Évangiles, dits Évangiles des Célestins.

Fol. 1. Préface de S. Jérôme au pape Damase, qui commence par les mots : « Novum opus facere me cogis... » ; mais le commencement manque, environ trois lignes, et le texte débute par ces mots : « et quia inter se variant, quae sint illa... » — Au fol. A, cette phrase a été recopiée, au temps même du manuscrit : « Et quia inter se variant quae sint illam (*sic*). » — Fol. 2 v°. « Damaso papae Hieronimus. — Sciendum tamen ne quem ignarum... » — Fol. 3. « Incipit prologus quattuor evangeliorum. — Plures fuisse qui evangelia scripserunt... » — Fol. 5. « [A]mmonius quidem Alexandrinus... » — Le feuillet 6 est blanc. — Fol. 7-12. Canons des Évangiles.

Fol. 13. « Argumentum evangelii secundum Mattheum. — Mattheus ex Judea... » — Fol. 13 v°. « Breviarium evangelii ejusdem. » 28 chapitres. — Fol. 18. Évangile de S. Matthieu.

Fol. 69. « Argumentum evangelii secundum Marcum. » — Fol. 69 v°. « Breviarium ejusdem. » 12 chapitres. — Fol. 73. Évangile de S. Marc.

(1) *Les Collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale ; Catalogue analytique, par Léopold Delisle* (1885), p. 337.

Fol. 71. Passage de l'Évangile de S. Luc, et extrait du livre de la Sagesse, d'une écriture du XVe siècle.

Fol. 105 v°. « Lucas Sirus Antiocensis... » — Fol. 106. « Breviarium ejusdem ». 20 chapitres. — Fol. 108 v°. Évangile de S. Luc.

Fol. 162 v°. « Argumentum secundum Johannem. » — Fol. 163. « Breviarium. » 14 chapitres. — Fol. 165. Évangile de S. Jean.

Fol. 203-212. « Incipiunt capitula evangeliorum de circulo anni sanctae Romane Ecclesiae. »

Parchemin. 214 feuillets, plus le feuillet A. 269 sur 218 millim. Écriture du IXe siècle, à longues lignes. Réglures à la pointe sèche. 26 lignes à la page, aux fol. 1-5; 20 ou 21 lignes à la page, aux fol. 13-202 ; 26 lignes à la page, aux fol. 203-312. Les préliminaires des évangiles sont copiés dans l'écriture semionciale carolingienne en usage au milieu du IXe siècle dans l'école de Tours (Voyez : L. Delisle, *Mémoires Acad. Inscript.*, t. XXXII, 1re partie). Au fol. 214, on lit, d'une écriture contemporaine du manuscrit : « Erluinus peccator. »

Fol. 7-12. Colonnades pour les canons des évangiles, à 4 ou 5 colonnes. Aux angles, arbre ou fleur, sauf aux fol. 10 v° et 11, qui contiennent des coqs. — Fol. 17 v°. Grande peinture : S. Matthieu, au milieu d'une enceinte fortifiée; il trempe sa plume dans l'écritoire et est assis sur un trône avec coussin. De chaque côté de lui, deux caisses pleines de parchemins; au-dessus, l'ange. — Au dos (fol. 17), ces vers écrits en or sur fond pourpre :

« Ex quibus est ortus patribus homo Christus Jhesus
In prima facie dat Mattheus esse legendum ;
Inde ea quae fecit miracula plura retexit :
Unde hominis formam sibi digne traxit habendam.
Hic evangelium primus descripsit hebraeis. »

Fol. 18. Riche encadrement. Au centre, les lettres LI et les premiers mots de l'évangile de S. Matthieu.

Fol. 72 v°. Grande peinture : S. Marc, dans une enceinte fortifiée, assis sur un trône avec coussin et trempant sa plume dans l'écritoire : au-dessus, le lion ailé. — Au dos (fol. 72), ces vers écrits en or sur fond pourpre :

« Auditor Petri simul interpresque peditus
Marcus in effigiem formatur rite leonis,
Qui velut in heremo narrat rugire Johannem,
Quaeque prius didicit, Petro monstrante magistro,
Italicam scripto docuit cognoscere plebem. »

Fol. 73. Encadrement. Au centre, la lettre I et les premiers mots de l'évangile de S. Marc.

Fol. 108. Grande peinture : S. Luc, dans une enceinte fortifiée, écrivant son évangile, assis sur un siège couvert d'une draperie, les pieds posés sur un tabouret. Au-dessus de lui, le bœuf ailé. Derrière lui, une caisse pleine de parchemin. — Fol. 108 v°. Encadrement. Au centre, les lettres QM [Quoniam], et l'incipit de l'évangile de S. Luc. — Au-dessus et au-dessous de l'encadrement, ces vers écrits en or sur fond pourpre :

« Lucas, apostolico prius alto dogmate clarus,
Post peregrinantem Paulum per multa secutus,
Quae tantis sollers doctoribus audiit ipse
Achaicis scribit, vitulique est scemate pictus,
Jura sacerdotis quia ponit themate primo. »

Fol. 109. Premiers mots de l'évangile de S. Luc, écrits en or sur fond pourpre.

Fol. 164 v°. Grande peinture : S. Jean, dans une enceinte fortifiée, écrivant, assis sur un trône avec coussin et draperie. Au-dessus de lui, l'aigle. Derrière lui, une caisse pleine de parchemin. — Au dos (fol. 164), ces vers écrits en or sur fond pourpre :

« Longevus vita, divino dogmate plenus,
Ecclesiae precibus pulsatus ad ista Johannes
Sacra theoloici depromit verba fluenti,
Ut plenae fidei monstretur normula cunctis :
Unde aquilae formae merito conformis habetur. »

Fol. 165. Encadrement. Au centre, la lettre I et les premiers mots de l'évangile de S. Jean.

Le comte de Bastard a reproduit plusieurs peintures de ce manuscrit.

Ce volume ne porte aucune note indiquant sa provenance. — Je ne sais ce qui a déterminé M. de Bastard à lui donner le nom d'Évangiles des Célestins. — Les ornements de ce manuscrit sont à rapprocher de ceux des autres manuscrits de l'Arsenal, n°s 592 et 599.

Reliure en bois recouvert de vermeil, avec incrustations de pierres précieuses. Plusieurs de ces pierres ont disparu. Il en reste encore sur le premier plat, 5 grosses et 18 petites;





sur le dernier plat, 9 grosses et 18 petites. Encadrement ciselé et gravé. Sur le premier plat, plaque d'ivoire : la Vierge et l'enfant Jésus; aux angles, en haut, deux anges. — Sur le dernier plat, nielle représentant le Christ assis et bénissant, sur un fond vermeil semé de fleurs de lys ; aux quatre angles, les attributs des évangélistes (1).

Je n'aurais aujourd'hui que peu de chose à changer à cette notice publiée il y a onze ans. J'y ajouterais simplement que le volume est venu des Barnabites du prieuré de Saint-Éloi de Paris, chez lesquels il était conservé dans la sacristie comme une relique, sous le nom de Bréviaire ou Psautier de sainte Aure.

La reliure, dont la reproduction accompagne cette notice, est loin d'être homogène. La plaque d'ivoire représentant la Vierge et l'enfant Jésus, de date assez indécise, semble être d'origine byzantine; elle a été ajoutée après coup. Quant au nielle donnant la figure du Christ bénissant, dans un ovale semé de fleurs de lys, c'est un travail français du XIIIe siècle, époque de S. Louis.

On me permettra d'expliquer maintenant comment je suis arrivé à acquérir la certitude que le manuscrit 1171 de l'Arsenal est bien le volume connu avant la Révolution sous le nom de Bréviaire de sainte Aure. Il suffirait assurément, pour ne conserver presque aucun doute, de comparer les descriptions des divers inventaires que j'ai cités, et notamment celle de 1790, qui fournit plus de détails que les autres, avec celle que j'en donnai en 1886, pour voir que toutes ces descriptions ne peuvent viser qu'un seul et même volume. Mais encore fallait-il comparer ces diverses descriptions; et si j'ai été amené à faire cette comparaison, c'est au savant dom Poirier que je le dois.

(1) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. II (1886), p. 322-324.

Dom Poirier, qui passa ses dernières années à la Bibliothèque de l'Arsenal, y apporta les habitudes de travail acharné qu'il avait montrées pendant tout le cours de sa longue existence. Dès qu'il fut entré à l'Arsenal, en 1796, il entreprit un inventaire des diverses collections composant cette bibliothèque. Les notices qu'il fit des manuscrits venus des dépôts littéraires sont sans doute fort sommaires; mais elles offrent cependant un certain intérêt en ce qu'elles donnent ordinairement l'indication de l'établissement religieux d'où provient le volume. C'est ainsi que, pour les Barnabites notamment, les notes de dom Poirier montrent que ces religieux devaient posséder beaucoup plus de manuscrits qu'on ne le croyait. L'Arsenal en recueillit un assez grand nombre qui ne portent sur leurs gardes aucune indication de provenance.

Dom Poirier, travailleur infatigable, rédigea souvent plusieurs notices sur chacun des manuscrits, notices qui se complètent l'une l'autre.

Pour l'Évangéliaire de sainte Aure, je n'ai pas trouvé moins de six notices différentes de la main du savant bénédictin (1).

J'en transcrirai quelques-unes.

« Liber IV Evangeliorum. Couverture cuivre émaillé. Figure d'ivoire d'un côté; figure de cuivre dans un champ de fleurs de lys. — Olim sacristiæ S. Eligii Barnabitarum. — C'est le Ms. que le vulgaire appelloit le Bréviaire de S[te] Aure ».

Autre notice :

« Cabinet de la 3[e] pièce. IV Evangelia cum canonibus, et in fine Capitula Evangeliorum totius anni. Velin. Couverture antique. IX s. — S. Eligii Barnabitar. (*malè* le Bréviaire de S[te] Aure). »

(1) Toutes ces notices se trouvent dans le manuscrit 6610 de l'Arsenal.

Dans ces deux notices, dom Poirier ne décrit pas longuement la reliure ; mais il indique, comme on le voit, quelle légende s'attachait au manuscrit de l'Arsenal. On pourra remarquer que dom Poirier, né en 1724, devait très probablement avoir vu le Bréviaire de sainte Aure, lorsqu'il était chez les Barnabites, c'est-à-dire en un temps où ce volume était encore considéré comme une relique. Et à ce titre, le témoignage de dom Poirier nous est précieux.

Voici maintenant une autre description, due au même érudit, qui donne plus de détails sur la reliure et l'exécution matérielle du volume :

« Cabinet de la 3e pièce. Quatuor Evangelia cum canonibus, et in fine Capitula Evangeliorum de circulo anni sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Velin. 4 miniatures des 4 Évangélistes. Relié en bois ; couverture émaillée à filigrane et pierres précieuses; d'un côté, figure de la Vierge et de l'Enfant Jésus en ivoire; de l'autre, figure de J.-C. émaillée sur un fond de fleurs de lys. — Manque le 1er feuillet et les premières lignes de la Lettre de S. Jérôme au pape Damase, *Novum opus me facere cogis,* etc. IXe s. »

Enfin, je citerai encore cette quatrième notice, plus précise que la précédente pour ce qui regarde la reliure :

« Cabinet de la 3e pièce des Mss. Quatuor Evangelia. In fine, Capitula Evangeliorum de circulo anni sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Velin. Figure d'ivoire et filigrane avec pierres précieuses d'un côté de la couverture ; sur l'autre, un Jésus-Christ, gravé dans un ovale, les symboles des Évangélistes aux 4 coins, le fonds semé de fleurs de lys. Grandes miniatures des 4 Évangélistes. IX s. — Sti Eligii Barnabitarum. »

Le rapprochement de toutes les descriptions faites de ce beau volume depuis l'année 1541 jusqu'à nos jours ne laisse subsister aucun doute. Le manuscrit 1171 de

l'Arsenal est donc bien le Psautier, Bréviaire ou Évangéliaire de sainte Aure; mais s'ensuit-il que la légende qui attribuait à sainte Aure elle-même la possession de ce volume ait une apparence de vérité? Assurément non; et il n'est point besoin de nombreux arguments pour démontrer que la croyance populaire ne reposait sur rien de sérieux. Pour détruire cette légende, il suffit de constater que sainte Aure, d'après la tradition, serait morte le 4 octobre 666, tandis que l'Évangéliaire qui passait pour lui avoir appartenu ne peut avoir été exécuté avant le milieu du IXe siècle.

Ce n'est donc point l'Évangéliaire de sainte Aure que possède l'Arsenal, mais simplement un très beau manuscrit ancien qu'une tradition lointaine a attribué à la sainte abbesse. Pour lui avoir appartenu, notre manuscrit eut dû remonter à l'époque mérovingienne : il n'est que carolingien. Mais c'est un des beaux spécimens des livres du IXe siècle. Les grandes peintures, les ornements en sont fort remarquables; la reliure mérite aussi d'être étudiée; le nielle surtout qui en décore le dernier plat suffirait à le rendre précieux. Enfin, il n'est pas jusqu'à la légende elle-même qui ne donne à ce beau volume une valeur toute de sentiment. A certains jours de l'année, la population parisienne venait dans l'antique prieuré vénérer le Bréviaire de sainte Aure aussi bien que sa châsse. De nombreuses générations ont passé dévotement devant ce vieux livre; des hommes disparus depuis longtemps l'ont touché avec respect; ils se trompaient assurément; l'Évangéliaire de sainte Aure n'était point une relique. Mais tant d'êtres humains l'ont autrefois vénéré, que par cela seul ils nous l'ont rendu vénérable.

HENRY MARTIN.

UN AUTRE ABBÉ PRÉVOST

(SUITE)

III

La Chenaye, résigné en apparence, demandait instamment à continuer dans sa cellule de Saint-Lazare les travaux littéraires qu'il avait entrepris pendant le cours de sa vie mondaine. Il avait à cœur, disait-il, — et ce double desideratum revient dans chacune de ses lettres — de payer ses dettes et de subvenir aux besoins de sa famille. Il donne à Marville, avec la mesure de ses appréhensions, cet aperçu bibliographique de ses ouvrages parus ou à paraître :

..... J'ai encore besoin de l'autorité de Votre Grandeur pour avoir les livres nécessaires que j'aurais tirés des Bibliothèques de St Victor et de Ste Geneviève et que l'on me prêtait. M. Gillet de Ste Geneviève devait me remettre les *Mémoires du Chevalier de Beaulieu* pour faire l'histoire des évènements brillants du siècle de Louis XIV, depuis la bataille de Rocroi jusqu'à la paix de Ryswick. Et je dois faire cet ouvrage pour MM. Durey d'Harnoncourt, fermier général, et Deslandes, avocat au Conseil, qui doivent accompagner cet ouvrage de 137 planches, qui représentent les plans, profils, vues de batailles, camps, sièges, qui se sont faits depuis la bataille de Rocroi jusqu'à la paix de Ryswick.

Ces messieurs, peut-être sachant ma détention, voudront rompre le traité que j'ai fait avec eux par écrit et donner cet ouvrage à un autre. Mais, Monseigneur, engagez-les à me laisser cet ouvrage et à me fournir les secours pour le mettre dans sa perfection...

... Je travaillerai après à la seconde et dernière édition de mon *Dictionnaire militaire*. Je prie encore V. G. que mes libraires Gissey, Bordelet, David le jeune ne m'enlèvent pas la gloire d'y mettre la dernière main et qu'ils ne fassent pas faire cet ouvrage par un autre.

« Je suis encore chargé par Mme Vincent de faire des jeux à l'imitation de celui de l'*Oie*, sur le manège, la chasse et toutes les parties du militaire. Je demande encore votre protection pour cette sorte d'ouvrage.

Cet écrivain si occupé, n'était pas en effet le premier venu dans le monde des lettres. Depuis tantôt dix ans, il avait publié un certain nombre de livres qui avaient appelé l'attention sur ses qualités d'érudit et de critique. Il cultivait un genre fort à la mode, la « réponse », ou le « supplément » à tel ou tel ouvrage d'auteur en vogue : tremplin littéraire pouvant servir aux exercices les plus variés. Un virtuose, bien exercé, devait successivement louer, blâmer, réfuter, confirmer, argumenter et conclure avec la même solidité d'allures et la même légèreté de main.

C'est ainsi qu'en 1737, La Chenaye répondait aux *Lettres Juives* de d'Argens, par sa *Correspondance historique*, où nous trouvons cette phrase qui n'a pas lieu de nous surprendre : « Il y a des moines véritablement honnêtes gens ; j'avoue qu'ils sont fort rares. »

En 1739, notre auteur publiait, toujours dans le même ordre d'idées, les *Lettres à Mme la comtesse D*** pour servir de supplément à l'Amusement philosophique sur le langage des bêtes du Père Bougeant*.

Les *Lettres amusantes et critiques* de La Chenaye sur les romans contemporains (Paris, Gissey 1743) exaltaient, entr'autres ouvrages, la *Marianne* de Marivaux et la *Paméla* de Richardson.

La première édition du *Dictionnaire militaire* datait de 1745-1746 et la seconde ne devait pas être la dernière,

comme le supposait l'auteur. L'ouvrage eut un tel succès qu'il en parut une quatrième édition vers 1759.

Quant au *Siècle militaire de Louis XIV,* rédigé d'après les *Mémoires du Chevalier deBeaulieu* (1), il ne paraît pas que l'avocat Deslandes et le financier d'Harnoncourt aient donné suite à une entreprise, qui devait être considérable, s'il faut en croire La Chenaye. Mais les matériaux que l'écrivain avait déjà réunis pour la mener à bonne fin ne durent pas rester sans emploi ; et nous ne serions pas autrement étonné qu'il les eût utilisés dans la confection de tous les *Dictionnaires* sortis depuis de sa plume.

IV

Comme diraient nos modernes psychologues, La Chenaye était une nature *très compliquée.* L'amour de l'étude, le détachement absolu des affections terrestres, le regret des erreurs passées n'avaient pas étouffé chez lui la pire des rancunes, celle du moine défroqué contre son couvent. C'est précisément ce sentiment de haine qui domine dans une sorte d'autobiographie envoyée par la Chenaye au lieutenant de police. Le prisonnier y puise les éléments de sa justification : car, s'il passe condamnation sur un mariage que l'Église taxe de sacrilège, il trouve à sa fuite d'Évreux les excuses les plus légitimes. Nous reprodui-

(1) Sébastien de Ponteau, sieur de Beaulieu, premier ingénieur du Roi, est considéré comme le créateur de la topographie militaire. Après sa mort, parut, d'après ses plans, le magnifique ouvrage qui a pour titre : *Les Glorieuses conquêtes de Louis le Grand où sont représentés les cartes, profils, places, plans des villes avec leurs attaques, etc.* Paris, 1676-1694 ; 2 vol. in-fol., comprenant toutes les opérations militaires depuis la bataille de Rocroi jusqu'à la prise de Namur (1640-1692). — Est-ce à cette publication, connue encore sous le nom de *Grand Beaulieu,* que La Chenaye fait allusion ? Ou bien veut-il désigner les mémoires originaux qui servirent à la composition de cet ouvrage ?

sons intégralement cette pièce capitale du dossier de La Chenaye : car elle est écrite dans une langue pleine de force, de chaleur et de sentiment : il semble qu'il y passe comme le souffle de l'abbé Prévost et que ce réquisitoire passionné contre la vie monastique ait inspiré les pages les plus déclamatoires, mais aussi les plus enflammées de la *Religieuse* de Diderot :

Monseigneur,

Il n'y a point eu de siècle qui n'ait fourni des hommes extraordinaires et distingués par leurs talents ou leurs vertus. Mais ces mêmes siècles en ont encore produit de bien remarquables par leurs infortunes ; et sans en faire le triste détail à Votre Grandeur, je crois que le nôtre, si fertile d'ailleurs en grands hommes, n'a point vu naître de mortel plus malheureux que je le suis.

Lui dirai-je, pour exciter sa compassion, que je suis sorti de parents qui, du côté paternel, ont servi leur prince avec zèle et avec honneur, et qu'un de La Chenaye, gentilhomme de Normandie, fut envoyé par la Cour pour porter de nouvelles instructions à notre ambassadeur en Angleterre, lors de la funeste détention de la malheureuse Marie Stuart, reine d'Écosse, comme il paraît dans les mémoires de ce temps ? L'informerai-je que, du côté maternel, je n'ai eu, dans une bonne et ancienne famille, que des vertus à copier et une belle route à suivre pour me distinguer, ou dans la robe, ou dans l'épée. Je sais que le mérite de mes ancêtres n'est pour moi qu'un mérite emprunté. Mais voici le détail de ma vie en abrégé ; par la peinture simple et naïve que j'en vais faire, je compte la toucher davantage.

Les revers, Monseigneur, dans le bouleversement du système arrivés à feu mon père, dont les plus belles années s'étaient passées au service du Roi, me furent dès lors un présage de ceux qui devaient composer le tissu de mes malheureux jours.

La Providence me conduisit à Caen pour y perfectionner des études où je devais faire quelque progrès. Là, ne devant guère profiter d'une succession délabrée, qui pouvait à peine faire subsister une mère et deux sœurs, après la mort d'un

père, sur lequel ses grandes infirmités m'annonçaient que je ne devais plus compter et voyant que sans bien je ne pouvais servir avec agrément, dans un âge encore fort tendre, le chagrin, le désespoir, l'appât d'une vie tranquille et oisive, et les séductions d'un enchanteur, qui ne m'étala que les douceurs du cloître, sans m'en montrer les désagréments, me firent chercher un asile à l'abri de toutes les infortunes. Ceux qui me reçurent, enchantés d'une sorte d'esprit qu'ils me trouvaient, ne s'attachèrent pas à examiner si j'avais les dispositions requises du côté du cœur. Mes épreuves furent des amusements qui, loin de me rebuter, ne firent que m'attacher, et ne connaissant pas encore le prix de la liberté, j'en fis sans le consentement de mes proches, cependant nécessaire, j'en fis, sans y réfléchir, un aveugle sacrifice plutôt à l'amour-propre qu'à Dieu même.

Cependant, Monseigneur, les premières années de ma retraite n'eurent rien de désagréable. Mon goût décidé pour les belles-lettres m'attira les égards des supérieurs en faveur de quelques talents précoces. L'étudiant, par l'indulgence qu'on avait pour lui, donnait tout à l'esprit, pendant que le religieux n'avait que de très petits moments pour former son cœur à la vertu. Dans ce séjour, retiré seul avec moi-même, n'y trouvant presque personne digne de ma confiance et de mon amitié, je goûtais les douceurs qu'un homme qui sait s'occuper, peut y trouver. Sans vocation, la solitude me paraissait charmante. Tout y convenait à mon caractère ; j'y vivais comme un philosophe, avec tous les airs de la décence religieuse ; j'étais enchanté d'avoir la liberté d'occuper agréablement mon esprit.

Cette façon de vivre, jointe à la politesse que l'on porte partout, quand on la tient de l'éducation, m'attira quelques amis dans le cloître et beaucoup dans le monde entre les plus distingués. Mais le croirez-vous ? Ces amis du cloître n'étaient que de fades adulateurs, dont le ver de la jalousie déchirait le cœur ; et ces amis du monde, pour me donner trop de preuves de leur estime et de leur amitié, me suscitèrent, sans le vouloir, une troupe d'envieux qui, persuadés que je les effaçais (non par le mérite, mais il est vrai par la probité et par quelques bonnes qualités du cœur et de l'esprit que le sang et l'éducation n'avaient pas données à quelqu'un d'eux) devinrent pour moi des ennemis plus cruels que n'en eût le fameux Abélard dans sa retraite de St Gildas.

En butte à leurs traits empoisonnés, on me déplaça plusieurs fois. Ayant, pour m'amuser et pour m'occuper, des livres, du papier et de l'encre, je trouvai partout ma consolation ; partout je méprisai leurs vains efforts ; et insensible à leurs attaques, je les bravai en voyant d'un œil stoïque leur fureur venir se briser à mes pieds. Cependant, ma santé s'altérait et les persécutions redoublaient. De nouveaux intrus dans les charges, où la cabale et non les vertus les avaient élevés, prirent *l'esprit d'indifférence* dont je m'étais armé pour un *esprit de révolte,* pour un esprit dangereux, capable de leur faire perdre leurs amis et leurs protecteurs et de m'en acquérir à leurs dépens.

Alors tout commerce me fut interdit. Ne pouvant trouver prise sur mes mœurs, ils me cherchèrent des défauts : « Je manquais de soumission » disaient les uns. « J'avais trop d'amis dans le monde » disaient les autres. « Je les méprisais » avançaient ceux-ci. (Ce n'était pas sans raison). « Je cherchais à passer dans un ordre mitigé » s'écriaient ceux-là avec plus de fondement, — car j'y travaillais en effet ; et sur ces prétendus crimes qu'ils m'imputaient, ils firent tenir un ordre pour m'enfermer. Heureusement qu'un ami fidèle, chez qui ce noir dessein transpira, indigné de leur cruauté et convaincu de mon innocence, pût avec toute la précaution possible me le communiquer. Je n'eus que le temps de choisir, ou de ma liberté, ou d'une obscure prison. La première que j'avais donnée sans réflexion m'était trop précieuse pour ne pas la recouvrer, puisque la tyrannie m'y forçait.

J'ai joui, Monseigneur, pendant plusieurs années, de cette liberté, pour cacher mes malheurs à toute la terre. J'en ai joui, pour me faire sous le déguisement laïque, une réputation de probité, d'honnête homme et d'homme de lettres. Et je ne m'en suis servi qu'à dessein de commencer et de finir d'illustres éducations, dont la dernière m'aurait encore plus fait d'honneur que les premières. C'est cette liberté dont j'ai fait usage, qui m'a permis de donner mes loisirs à des ouvrages curieux et utiles. Si, au milieu de ces occupations, la faiblesse humaine m'a fait oublier qui j'étais, c'est que mon cœur qui, dans mille occasions, a su se défendre contre la beauté, n'a pu tenir contre l'esprit, le mérite et la vertu. Ah ! quel beau choix, s'il n'avait pas été criminel ! le nœud, tout imparfait qu'il était, me retenait, et je ne savais com-

ment le rompre, sans manquer à l'honneur et à la reconnaissance.

Le ciel, Monseigneur, s'est servi de votre puissant ministère pour lever mes respects humains et me rendre à moi-même. Quelle douce violence ! Elle est bien plus d'un père que d'un juge sévère. Je vois dans Votre Grandeur un magistrat compatissant qui donne volontiers son estime à l'innocence opprimée et qui daigne encore honorer de sa protection un malheureux qui, loin de se plaindre, n'a qu'à le remercier de ses bontés.

Mais, quelque content que je sois d'être séparé du commerce des hommes, cependant comme j'ai besoin de leur secours pour mes travaux littéraires et que ces travaux me sont indispensables pour secourir une sœur que ma détention prive de toutes les consolations qu'elle pouvait attendre de ma reconnaissance et de mon amitié, j'ose vous prier, Monseigneur, de ne plus faire de ma retraite une prison d'où je n'entends autour de moi que des malheureux se plaindre du matin jusqu'au soir, mais une solitude où le religieux, se prosternant aux pieds des autels, puisse reprendre l'esprit de sa vocation, et où l'homme de lettres, avec le secours des bibliothèques et de ses amis, s'occupe utilement pour soutenir la veuve et l'orphelin qui, du milieu du monde, lui tendent leurs bras, et l'attendrissent par leurs cris et par leurs larmes.

Je n'abuserai pas de cette douce liberté. Elle me mettra en état de remplir mieux mes devoirs envers Dieu et de répondre chrétiennement aux pieux sentiments de la nature. Je me flatte que la conduite que je tiendrai dans cette solitude, en m'attirant votre compassion, me fera obtenir aussi dans la suite votre estime et l'honneur de votre protection auprès de Monseigneur l'évêque de Mirepoix pour passer dans le grand ordre mitigé de S[t] Benoit ou celui de Cluny. Mes premiers soins dans cette nouvelle retraite seront, comme ils le sont aujourd'hui dans ma captivité, de prier le Seigneur pour la santé, pour la prospérité de votre illustre famille.

En attendant tout de Dieu et de votre piété, j'ai l'honneur, etc.

De la Chenaye.

A S[t]-Lazare, le 16 juin 1746.

(*A suivre*).

Paul d'Estrée.

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

NOTES

SUR LES

ANCIENS IMPRIMEURS NANTAIS

(XVe à XVIIIe siècles)

(SUITE)

---

35. Gaudin (*Jean*), imprimeur, rue de la Clavurerie.

Nous n'avons pas rencontré son nom sur les registres paroissiaux de la ville de Nantes.

Il nous est néanmoins connu par quelques impressions. On a cité une « Copie d'édit... », plaquette in-4, de 8 ff. chiffrés, sur le titre de laquelle nous relevons l'adresse de notre imprimeur : *A Nantes, par Jean Gaudin Imprimeur, demourant en la ruë de la Claueurerie, pres le Carrefour Sainct Nicolas, 1578* (1).

Nous trouvons aussi Jean Gaudin, imprimeur demourant en ceste ville de Nantes, recevant 7 liv. tourn. « pour avoir imprimé, fourny et moullé plusieurs coppies et vidimus des Ordonnances du Roy, pour le faict, reiglement et police des gens de guerre tenans les champs », 1577-1578 (2).

(1) Cette plaquette rarissime appartient à la Bibliothèque de la ville de Nantes. Le savant bibliographe Émile Péhant en a le premier donné la description dans son excellent catalogue (n° 49,844).

(2) Arch. municip. de la ville de Nantes, CC. 125.

Enfin, nous connaissons l'impression suivante qui, croyons-nous, n'a pas encore été décrite : Oraison fvnebre | prononcee avx fvnerail- | les de deffvnct noble et venera- | ble homme Messire Anthoine de Saint MARSAL, | Licencié es Droitz, Doien de l'Eglise Cathedrale | de Nantes, le vingt deuxiéme jour d'Aoust, 1579 (Marque : une main tenant une sorte de balustre) | A NANTES, par Iean Gaudin Imprimeur. | 1579. In-12, de 7 ff. non chiffrés, le dernier imprimé au recto seulement. (Signatures : A-Bij.) (1).

36. GOBERT (*Luc*), imprimeur, époux de Françoise Le Roy, dont 1° Nicolas, baptisé le 25 novembre 1607, ayant pour parrain Nicolas de Heuqueville, libraire ; à ce baptême signent plusieurs autres imprimeurs, notamment Huet, Nicolas le Peigneux et Jean Debourgues (Saint-Denis); 2° Jan, baptisé le 3 mars 1613 et mort en bas âge (Saint-Denis); 3° autre Jan, baptisé le 6 novembre 1615. (Saint-Denis.)

37. GRAEFF (*Henry* DE), « imprimeur du Roy en la ville et Université de Nantes », épouse, le 4 mars 1680 (2) Thérèse Marpaud, veuve de Sébastien Doriou, comme nous l'avons déjà vu à ce nom. (Saint-Denis.)

Les impressions connues de Henry de Graeff sont peu nombreuses. Elles appartiennent aux années 1680 et 1681 (3).

38. HÉRAULT (*Charles*), imprimeur, époux de Jeanne Gilbert, dont il eut : 1° Charles, baptisé le 21 avril 1650,

(1) Cette impression, non moins rare que la première, appartient à M. Boismen, architecte et bibliophile à Nantes.

(2) « Le quatriesme iour de mars mil six cent quatre uingt ont espousé solennellement dans cette paroisse après une bannie... honorable homme Henry de Graeff, imprimeur du Roy en la ville et Université de Nantes, maieur, et honorable femme Therese Marpaud, veufue de feu Sebastien Doriou, aussi imprimeur du Roy, tous deux de cette paroisse, et le tout fait sans aucune opposition par moy prestre soubsigné, du consentement et auec la permission de mon dit sieur le grand vicaire, recteur de cette paroisse et en présence des soubsignés. (Signé :) H. de Graeff; Thérèse Marpaud; P. Riuiere; L. Legrand; Pallu; F. Vaugour; M. G. Cousin, ptre. »

(3) Cf. Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Nantes, par E. Péhant, nos 1.368 et 51.295.

ayant pour parrain Guillaume Le Monnier, marchant libraire et imprimeur du Roy (Saint-Denis); 2° Anthoinnette, baptisée le 20 août 1651, tenue sur les fonts par Anthoinette de Heuqueville, femme de Michel Maréchal, marchant libraire. (Saint-Denis.)

39. HÉRAULT (*Pierre-Firmin*), imprimeur, époux de Jeanne-Jacquette Bruneau. Il eut pour fils Alexandre, dont nous trouvons l'acte de sépulture en date du 9 janvier 1789. Il imprima, avec Pierre-Jean Brun, la plus grande partie des pièces de l'époque révolutionnaire à Nantes. Cette imprimerie s'est prolongée jusque dans ce siècle.

HEUQUEVILLE (DE), famille d'imprimeurs exerçant à Nantes et à Vannes. Parmi ceux établis à Nantes, nous citerons :

40. HEUQUEVILLE (*François* DE), marchant libraire, imprimeur présumé, époux de Marguerite Garnier, dont Jeanne, baptisée le 25 février 1637, ayant pour parrain Sébastien de Heuqueville, Me libraire et imprimeur. (Voyez ci-après.) (Sainte-Croix.)

Nous ne connaissons pas d'impressions de François de Heuqueville.

41. HEUQUEVILLE (*Guillaume*), « Me libraire juré » et probablement aussi imprimeur, est parrain, le 28 avril 1616, de Robert, fils de Nicolas de Heuqueville, Me libraire juré, et de Ollive Martin. (Saint-Denis.)

42. HEUQUEVILLE (*Joseph* DE), marchand libraire imprimeur, époux de Marguerite Bahuau, dont : 1° Joseph, baptisé le 30 août 1666, mort jeune; 2° Pierre, baptisé le 19 septembre 1667; 3° autre Joseph, baptisé le 26 juillet 1672, mort en bas âge; 4° Marguerite, baptisée le 5 septembre 1673; 5° autre Joseph, baptisé le 7 avril 1684. Veuf à une époque que nous n'avons pu déterminer, Joseph

de Heuqueville se remaria le 31 août 1705, à Marie Debourgues, veuve de l'imprimeur Michel Maréchal (1), laquelle mourut le 5 mai 1709. Dans l'acte de sépulture, Joseph de Heuqueville est qualifié « marchand libraire imprimeur et libraire ordinaire juré de l'Université de Nantes » (2).

43. HEUQUEVILLE (*Sire Nicolas* DE), « Me librayre juré en l'Université de Nantes », époux de Madeleine Boucher, dont 1° Jacques, baptisé le 3 février 1596, ayant pour parrain François Boucher, libraire juré en l'Université de Nantes; et 2° Jeanne, baptisée le 12 mars 1598. (Saint-Denis.) Veuf et remarié à Ollive Martin, — nous ne saurions dire à quelle époque, — il en eut : 1° Élisabeth, baptisée le 5 septembre 1603, ayant pour parrain Sire Pierre Doriou, imprimeur du Roy et librayre juré à Nantes (Sainte-Croix); 2° Ollive, baptisée le 2 mars 1607 (Sainte-Croix); et 3° Robert, baptisé le 28 avril 1616. (Sainte-Croix.) Nicolas de Heuqueville mourut le 13 juillet 1627. (Saint-Denis.) (3).

Nous ne savons quelles sont les impressions dues à Nicolas de Heuqueville, si tant est qu'il ait été imprimeur, ce que nous ne pourrions affirmer, malgré nos présomptions.

(1) « Le trente et unieme jour d'aoust 1705 a esté par moy soubsigne prestre célébré mariage en nostre église de S. Denys de Nantes....., entre h• h• Joseph de Hucqueville, imprimeur et marchant libraire, veuf de deffuncte Marguerite Bahuaud et damoiselle Marie Debourgues, veufue de h• h• Michel Maréchal, en son vivant aussi imprimeur et marchant libraire, tous deux maieurs de cette paroisse..... et ont assisté au susdit mariage pour tesmoins à ce requis les soussignez et plusieurs parents et amys. (Signé :) J Noblet, ptre; J. de Heuqueville; Marie de Bourgues; P. de Heuqueville; J. de Heuqueville; L. Gallon; De Bourgues; Mollon; Pierre Anjubaud; P. Anjubaud. »

(2) Tous ces actes sont extraits des registres de la paroisse Saint-Denis.

(3) « Le mardy treziesme jour de juillet mil six cens vingt sept, deffunct Nicollas de Heuqueville, M• libraire à Nantes, a esté inhumé et ensepulturé en l'eglise parochialle de Sainct Denys dud. Nantes. (Signé :) P. Grenet. »

44. HEUQUEVILLE (*Pierre* DE), marchant libraire et imprimeur, époux de Anne Jouneaux, dont René, né le 16 septembre 1711, ondoyé le même jour et baptisé le 27 avril 1712, tenu sur les fonts par Jacques Maréchal, libraire et imprimeur, syndic des libraires de Nantes. (Saint-Denis.) Il mourut le 12 juin 1719 (1). (Saint-Vincent.)

On connaît plusieurs impressions de Pierre de Heuqueville. Les plus anciennes remontent au moins à l'année 1685.

45. HEUQUEVILLE (*Sébastien* DE), imprimeur et marchand libraire, époux de Jeanne Mallet, dont Anthoinette, baptisée le 3 juin 1623. (Sainte-Croix.) Le 29 mars 1634, il est parrain de Sébastien Licquet. (Saint-Saturnin.) Le 25 février 1637, il est parrain de Jeanne, fille de François de Heuqueville, comme nous l'avons vu ci-dessus. Passé cette date, nous perdons sa trace sur les registres de l'état civil.

Sébastien de Heuqueville a imprimé un certain nombre de volumes, dont le plus connu est l'*Episemasie* (1637).

46. HUCET (*Vincent*), « libraire juré en l'Université de Nantes », époux de Martine Tabone, dont 1° Pierre, baptisé le 3 février 1580; 2° Perrine, baptisée le 18 juin 1597; et 3° François, baptisé le 1er novembre 1598. Nous avions déjà rencontré le nom de Vincent Hucet, parrain de Jehan Perrouin, le 17 août 1578 (2).

Il semble qu'on ne connaisse qu'une seule impression du « libraire » V. Hucet, un missel de 1588. Sur le titre se lisent

(1) « Le dousieme jour de juin 1719, je soubsigné prestre de l'eglise de S. Vincent de Nantes et uicaire auoir ce jour fait la sepulture de feu Monsieur Pierre de Heuqueville, marchand libraire, demeurant dans la grande rue, décédé du jour précédent âgée (*sic*) de soixante et dix ans ou enuiron, le corps dud. sieur d'Heuqueville a esté inhumé devant l'hostel de Nostre Dame de Uictoire en cette église, en présence de Mrs les pretres de cette église et des soubsignés. (Signé :) Brunel pretre et vicaire. »

(1) Tous ces actes ont été relevés sur les registres de la paroisse St Denis.

ses nom et qualité : *Nannetis. Apud Vincentium Hucet, bibliopolam Academiæ Nanetensis. Cum priuilegio Regis. 1588.*

47. Kingland (*Thomas*), imprimeur et libraire, demeurant à la Fosse, époux de Marguerite Carol. Cette dernière meurt, âgée de 30 ans, le 6 mars 1696, et est inhumée le lendemain. (Saint-Nicolas.) Kingland se remarie le 4 mai 1697 à Marguerite Filsmaurice (1).

On ne paraît pas avoir jamais signalé de livre imprimé par l'irlandais Thomas Kingland.

48. Larcher, *aliàs* Larchier (*Estienne*), imprimeur et libraire à la fin du XVe siècle. Nous n'avons pas rencontré son nom sur les registres paroissiaux de Nantes.

Étienne Larcher est le premier imprimeur connu à Nantes et très probablement, en effet, le premier qui ait exercé en cette ville. Il imprima les fameuses *Lunettes des Princes* de Jehan Meschinot, dont il donna une première édition en 1493, in-4o. de deux parties. La souscription des deux parties nous donne son adresse : « en la rue des Carmes près des Changes ». Il en donna une seconde édition l'année suivante et continua à imprimer jusqu'en l'année 1499. Ses livres sont vraiment dans le berceau de l'imprimerie : ce sont des incunables nantais.

49. Larcher (*Guillaume*), fils du précédent, imprimeur comme lui. Les registres paroissiaux ne nous ont malheureusement rien révélé sur lui et sa famille.

Il est connu comme éditeur d'un missel en 1501.

(1) « Le quatriesme jour de may 1697 ont esté reçeus à la benediction nuptiale dans la chapelle de la Communauté de Mrs les prestres hibernois size au boys de la Touche, paroisse de S. Nicolas de Nantes,.... Thomas Kingland, imprimeur et libraire, maieur, dnt rue de Guerande et veuf de Margueritte Carol, et Margueritte Filsmaurice, fille de deffunts Maurice Filsmaurice et Hélène O Conor, dnte rue de Guerande, tous irlandois et demeurants depuis plus de quatres ans en cette paroisse... (Signé :) Thomas Kingland; Jacques Lehy; Chr. Martin, prestre; Richard Ambroise, prestre; Tho. Jehan, prestre; Daniel Leaughy. »

50. Lasnier (*Pierre*), imprimeur et libraire, fils de Pierre Lasnier et de Léonarde Granger, de la paroisse de Saint-Pierre de Limoges, épouse le 5 novembre 1696 Renée Potelle, fille de deffunts Julien Potelle et de Renée Auger. (Saint-Nicolas.)

51. Le Mercier (*Nicolas*), demeurant au carrefour Saint-Yves. Sa fille Marie est baptisée le 28 janvier 1674. (Saint-Nicolas.)

52. Le Monnier (*Guillaume*), imprimeur et libraire, que nous rencontrons dès le 25 juillet 1639, qualifié « marchant imprimeur », signant à l'acte de baptême de Françoise Poulard, dont il est le parrain. (Saint-Denis.) Le 21 avril 1650, il est, ainsi que nous l'avons vu, parrain de Charles, fils de l'imprimeur Charles Hérault. Dans cet acte, il est qualifié « marchant libraire et imprimeur du Roy ».

On connaît un certain nombre de livres imprimés par Guillaume Le Monnier. Nous n'avons pas à en dresser le catalogue. Disons seulement que sa dernière impression nous parait être les « *Entretiens catholiques de Théodose avec Didyme..... par le P. Lezin*. Nantes, 1669 ». In-8.

Nous relevons aussi dans les comptes des miseurs de la ville de Nantes qu'il est payé à Guillaume Le Monnier, imprimeur libraire à Nantes, 150 liv. tourn. par ordonnance du 11 octobre 1646, pour l'impression d'ung livre faisant mention de l'establissement et conservation du commerce de ceste ville et plusieurs imprimés dudit livre (1).

53. Le Paigneux (*Guillaume*), d'abord marchand libraire, paroisse Saint-Laurent, est parrain de Jacquette Bois, le 15 octobre 1637; dans cet acte, il est qualifié de « marchand maistre libraire ». (Saint-Nicolas.) Époux de Perrine Angebault, il est père de Guillaume, baptisé le 22 mars 1639. (Saint-Denis.)

(1) Arch. municip. de la ville de Nantes, CC. 170

De libraire, Le Paigneux voulut devenir et devint très probablement Me imprimeur, témoin un contrat d'apprentissage, reçu par Me Baudouin, notaire à Nantes, le 17 avril 1647, aux termes duquel Georges Griveau, imprimeur ordinaire du Roy et de son collège royal de la Flèche, résidant d'ordinaire en ladite ville de la Flèche, paroisse de Saint-Thomas, s'engage à montrer à Guillaume Le Paigneux, marchand libraire à Nantes, paroisse Saint-Laurans, son art et mestier d'imprimeur et libraire, le temps de trois ans entiers et consécutifs, à commencer du 1er mai prochain, pour et moyennant la somme de 100 liv.

Revint-il s'établir imprimeur à Nantes ? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que nous trouvons, le 13 mars 1659, sur les registres de la paroisse Saint-Denis, l'acte de baptême de Perrine, fille de autre Guillaume Le Paigneux, marchant libraire et de Charlotte Cerizier, tenue sur les fonts par Claude Le Paigneux, aussi marchand libraire et Perrine Angebaud, femme de notre Guillaume Le Paigneux, après le nom duquel se trouve seulement la mention « aussi marchand libraire ».

Nous devons à la vérité d'ajouter que nous ne connaissons aucun livre imprimé par Guillaume Le Paigneux. Mais, fût-il resté libraire, ce qui paraît peu probable, puisqu'il avait pris la peine d'apprendre le métier d'imprimeur, nous pensons que le contrat d'apprentissage dont nous venons d'indiquer les conditions n'est pas déplacé dans cette étude.

Ajoutons que, pendant le XVIIe siècle, plusieurs autres membres de la famille Le Paigneux exercèrent à Nantes le métier de libraire.

(*A suivre*) LE Mis DE GRANGES DE SURGÈRES.

NICOLAS JARRY

ET

LA CALLIGRAPHIE AU XVIIe SIÈCLE

(FIN)

RUFFIN (Claude)

MISSALE. — In-fol., maroq. rouge, couvert de fleurs de lys, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 126 feuillets, écrit en lettres rondes, rouges et noires, avec musique notée. A la fin, dans un cartouche à fond d'or, on lit : *M. Claudius Ruffin parisiensis, presbiter, Vicarius S^ti Aniani etc... hoc Missale conscripsit et digressit ætatis suæ anno octuagesimo, anno salutis, 1634.*

Calligraphie et ornementation lourdes.

Bibliothèque de l'Arsenal, (n° 202).

OFFICIUM BEATÆ MARIÆ, *ex decreto sacrosancti consilii restitutum et Claudii Ruffini cantoris regii manu exaratum, anno Domini 1603 regnante Henrico IV Fra. et Nav. Rex.* — In-8, maroq. vert, dent., doublé de maroq. olive, dent., tr. dor. (*Boyet.*)

Manuscrit sur vélin, portant sur le titre les armes du roi Henri IV, écrit par Claude Ruffin, célèbre calligraphe du temps.

Il est orné de 12 vignettes et de 21 figures de Léonard Gaultier, miniaturées avec soin.

Catal. Fontaine, 1.500 fr. — Catal. Morgand, 1.000 fr.

Vente du Bon J. Pichon (1897). — 710 fr. — Collection de M. le Bon Vitta.

PRECES PIÆ. — In-fol. maroq. rouge, fleurdelysé, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin écrit en rouge et noir avec musique notée encadrement d'or et lettres ornées. Il est enrichi de six grandes miniatures et une plus petite entourées de fleurs. Au dernier feuillet sur un fond d'or est calligraphié ce qui suit :

M. Claudius Ruffin parisiensis presbiter vicarius S^ti^ Aniani in ecclesia parisiensi a Septuaginta duob. annis in divino ejus de ecclesie officio persolvendo diu noctuque jugiter perseverans hoc missale conscripsit et digessit etatis sue anno octuagesimo ac venerabilibus D. D. decano et canonicis ejusdem ecclesiæ Parisiensis in sui propensionis erga eos animi monimentum obtulit atque dedicavit. anno salutis 1634.

Bibliothèque de l'Arsenal, n° 202.

SALLÉ

LITANIŒ SACRATISSIMŒ VIRGINIS MARIŒ... *autore patre Claudio Sallé, religioso regii Cœnobii Celestinorum Parisiis, anno domini 1693.* — Pet. in-8, maroq. rouge, compart., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin dans le genre de Jarry de 22 pages avec titres en or et initiales en couleur.

Vente Potier (1872).

SILVESTRE

BRÉVIAIRE DE TABLE, rédigé par Cupidon et Comus, etc.... pour être usité dans le diocèse de Cythère. *A Cocagne, chez les frères Joyeux, rue de la Sensualité, sous les piliers des plaisirs, au Temple du gout. Écrit, notté et dessiné à Paris par Sylvestre en janvier 1770.* — In-4, maroq. rouge, fil., dent. doublé de moire, tr. dor.

Curieux manuscrit écrit sur papier avec une certaine recherche et décoré de vignettes et de fleurs.

Il a été exécuté pour Mme du Barry dont le chiffre composé de

lettres formées par des fleurs se trouve au centre de rayons de soleil.

Vente du comte *** (Le Hon, 1854), 486 fr. — Vente du comte O. de Béhague, 2.800 fr. — Vente Noilly.

COLLECTION DE CHANSONS, vaudevilles, brunettes, parodies, airs, rondes et romances à voix seule ; mis en ordre, noté et dessiné par Silvestre, rue des Tournelles, au Cerceau d'Or, à Paris. — 10 vol. grand in-4, maroq. rouge, ornem., dent., doublé de tab. vert, tr. dor. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur papier calligraphié avec art, encadré de filets d'or et orné de fleurons dessinés à la plume.

Les initiales C. D. sur le titre du premier volume.

Vente Van der Helle, 385 fr.

RECUEIL DE DUOS CHOISIS. — 3 vol. in-4, maroq. rouge, compart., dent., doublé de tabis vert, tr. dor. (*Padeloup.*)

Manuscrit sur papier du XVIII[e] siècle calligraphié avec soin et avec musique notée, par Silvestre.

Vente Van de Helle, 170 fr.

SOURDON DU MESNIL

LA VÉRITÉ CRUCIFIÉE PAR LA BULLE UNIGENITUS DE CLÉMENT XI, donnée aux cris meurtriers : *Crucifige* des Jésuites à Rome le VIII septembre 1713. — In-8, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin de 58 feuillets, orné d'une grande miniature, de deux petites et de lettres ornées, écrit à Versailles, à la date du 6 novembre 1799, par F. C. Sourdon du Mesnil, descendant du fameux N. Jarry et professeur d'écriture des Enfants de France. (Note du catalogue Cigongne.)

Collection de S. A. R. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

STRADA

SYMBOLA ROMANORUM PONTIFICUM, IMPERATORUM, REGUM, DUCUM, etc., *per Octavianum de Strada delineata.* — 2 vol. in-fol. maroq. noir, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur papier avec figures très bien dessinées à la

plume. Il est dédié et fut présenté à Henri IV, roi de France, par l'auteur.

La dédicace est datée de Prague le 1er janvier 1600.

Vente Duquesnoy (1803), 67 fr.

VAUBAN (Le Prestre de).

LES VUES ET APPARENCES DES FORTS ET CHATEAUX DES PAYS DE FLANDRES ET PAYS D'ARTOIS, *mis en évidence pour la satisfaction de Monseigr le Duc de Bourgogne par son très humble serviteur Sébastien Le Prestre de Vauban.* — In-18, oblong, maroq. rouge, fermoirs.

Manuscrit très précieux, écrit et supérieurement dessiné au crayon en 1662 par le maréchal de Vauban.

Vente Duquesnoy (1803), 284 fr.

VERTRON (Guyonnet de)

« Vertron, a écrit M. Paulin Paris, était un courtisan qui faisait écrire par un très habile calligraphe, les fades métaphores laudatives qu'il adressait fréquemment au roi Louis XIV et à ses ministres. Il était chancelier de l'Académie d'Arles et mourut à Paris en 1715, couvert de ridicules et de bonnes pensions dues à ceux qu'il avait poursuivi de ses flagorneries. »

Nous nous inclinons devant l'autorité de M. P. Paris disant que de Vertron n'était pas son propre calligraphe ; mais devant certaines inexpériences, surtout dans l'ornementation des frontispices et des lettres ornées, un doute subsiste pour nous, et nous en profitons pour cataloguer sous son nom les manuscrits dont il a signé la dédicace.

AU ROY. LES TABLEAUX DES VERTUS ROYALES par C. C. Guyonnet de Vertron. — Pet. in-fol., maroq. rouge, tr. dor. (*Anc. rel. aux armes du roi Louis XIV.*)

Manuscrit sur vélin de 22 pages très bien calligraphiées.

Le titre est écrit dans un encadrement à l'aquarelle orné d'une lyre et de dauphins.

Bibliothèque Nationale. (Manuscrit franç. n° 890.)

LE DAVID MODERNE, ou Traduction en vers des Sept Pseaumes de Dom Antoine roy de Portugal, dédié au Roy par Mr de Vertron, historiographe de Sa Majesté, 1703. — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel. aux armes du roi Louis XIV.*)

Manuscrit sur vélin de 79 pages ou 40 ff. entourés de filets d'or, écrits avec des encres de diverses couleurs et enrichi de lettres ornées, vignettes et culs-de-lampe peints en miniature.

Catalogue Tross.

HYMNE NOUVELLE A L'HONNEUR DE St LOUIS avec ses maximes adressées à son auguste fils, etc..., dédiées et présentées au Roi par M. de Vertron. — In-4, maroq. rouge, doublé de tab., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Manuscrit sur vélin décoré d'ornements peints en or et en couleurs et d'initiales dorées.

Vente Duquesnoy (1803), 50 fr.

LA MORALE OU LE TABLEAU DE LA SAGESSE, par Guyonnet de Vertron. — Gr. in-4, maroq. rouge. (*Anc. rel. aux armes et aux chiffres de Colbert.*)

Manuscrit sur vélin de 223 feuillets.

Bibliothèque Nationale.

SIÈGE ET PLAN DE COURTRAY, VIIIe table chronologique.

Feuille de vélin très grand in-fol. avec l'explication du plan de Courtray très bien calligraphié et un entourage composé de fleurs et de cartouches contenant le nom des officiers assistant au siège.

Signé dans un cartouche : *C. G. de Vertron, historiographe du Roy.*

Bibliothèque Nationale. (Cartes et Plans, no 17701.)

WILMART (George-Herman)

L'EXERCICE ET PRATIQUE JOURNALIÈRE DU CHRESTIEN. *A Bruxelles, escrit par George-Herman Wilmart, 1660.* — Pet. in-12, chagr. noir, fermoirs d'argent.

Manuscrit sur vélin écrit en lettres rondes, encadré de filets d'or, orné de fleurons en grisaille et or et de trois miniatures.

« Ce manuscrit de Wilmart peut rivaliser avec ceux de Jarry,

« surtout pour les miniatures qui sont d'une exécution hors « ligne. »

Vente Yemeniz, 215 fr.

LIVRE DE PRIÈRES, contenant plusieurs dévotes oraisons, etc... *Bruxelles, escrit par George-Herman Wilmart, l'an 1658.* — Pet. in-12, chagr. noir, tr. dor.

Manuscrit sur vélin de 46 feuillets écrit en lettres rondes et bâtardes, et dont chaque page est entourée d'un filet d'or. Lettres ornées et six jolies miniatures.

Bibliothèque Nationale. (f. lat. 10569.)

BARON ROGER PORTALIS.

CHRONIQUE

Le psautier de Jeanne de Navarre. — Dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Léopold Delisle a entretenu ses collègues d'un psautier du XIII[e] siècle qui appartient à M. le comte de Crawford.

Le savant administrateur général de la Bibliothèque Nationale a établi que ce précieux manuscrit, orné de magnifiques miniatures, qui porte sur un des feuillets de garde ces mots : *Jahanne regne*, avait appartenu à Jeanne de Navarre, fille de Charles le Mauvais, qui avait épousé d'abord Jean de Montfort, duc de Bretagne, puis Henri IV, roi d'Angleterre.

La signature « Jahanne », en traits identiques à ceux que nous offre le manuscrit, se retrouve, ajoute le *Temps*, au bas de trois actes émanant de la reine Jeanne de Navarre en 1403, 1418 et 1437. De plus, un bel exemplaire de la *Bible historiale*, que possède notre Bibliothèque Nationale, et qui a authentiquement appartenu à la reine Jeanne de Navarre, porte également, en traits semblables, la signature : « La R. Jahanne. » Il reste donc à retrouver un troisième manuscrit que cette même reine a possédé. C'est un bréviaire qui lui avait été légué, en 1395, par sa tante, Blanche de Navarre, veuve du roi Philippe de Valois.

Un roman de Jehan Froissart. — M. Auguste Longnon, membre de l'Institut, vient de commencer, pour la Société des anciens textes français, la publication du roman de Jehan Froissart, intitulé *Meliador*.

Les deux premiers volumes, qui contiennent 21,821 vers, précédés d'une savante introduction, ont paru.

Archives municipales de Corbeil. — M. R. Goubaux, archiviste-paléographe, vient d'être chargé, sur la demande de M. A. Dufour, bibliothécaire de la ville de Corbeil, par la municipalité, de dresser l'inventaire-sommaire des documents antérieurs à 1790 : registres de comptes remontant au XV[e] siècle, délibérations du Conseil de ville, relations d'entrées royales, etc., etc. Les Archives municipales de Corbeil sont fort riches en documents de ce genre et jusqu'ici, dit la *Correspondance historique*, ce précieux chartrier était insuffisamment classé et n'avait jamais été inventorié.

Une nouvelle Société bibliographique. — Au mois de septembre prochain, se réunira à Milan la première assemblée générale d'une nouvelle société de bibliographie qui vient de se fonder en Italie, la « Societa bibliografica italiana », et dont le président est l'éminent professeur M. Fumagalli. Le but de cette société est de propager le goût des études bibliographiques et de développer l'amour des livres; elle se propose de provoquer des réunions périodiques dans diverses villes d'Italie où seront discutées les questions

qui intéressent les bibliothécaires, les bibliographes et les bibliophiles.

Bibliothèque Vittorio Emanuele. — On annonce, pour le mois de novembre prochain, la vente des doubles de la Bibliothèque Vittorio Emanuele. Douze mille volumes (théologie, philosophie, histoire, sciences, lettres, arts, bibliographie) seront mis en vente dans la galerie San Giorgi, Palais Borghèse, à Rome.

EXTRAIT

D'UN

DISCOURS DE M. GUSTAVE FAGNIEZ

M. Gustave Fagniez, président de la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* a prononcé, à l'assemblée générale, tenue le 11 mai dernier, un discours fort applaudi dans lequel il a rendu un éloquent hommage aux membres de cette société décédés pendant l'exercice 1896-1897.

Nous croyons devoir extraire de ce discours quelques lignes parmi celles que M. Fagniez a consacrées à notre bien regretté collaborateur, M. le baron J. Pichon :

..... Chez le baron Pichon, la passion du collectionneur se confondait avec celle de l'érudit. Ces documents auxquels la plupart d'entre nous ne demandent que des informations historiques, il aspirait à les posséder, à pouvoir les relire et les manier à son aise pour y trouver ce qu'un premier examen ne livre pas toujours, il y aspirait surtout quand ils consistaient dans une coupe d'or ciselée et émaillée, aussi belle que mystérieuse, dans un livre relié par Le Gascon ou Padeloup, dont les pages avaient fait rire, pleurer ou rêver quelque possesseur illustre, dont la provenance était attestée par les armes étincelant sur les plats, quand, en un mot, la séduction extérieure venait s'ajouter à l'enseignement qui en découlait, au prestige du temps. C'est que ce collectionneur, c'est que cet érudit était en même temps un artiste, s'il suffit pour l'être de savoir discerner les belles choses et de savoir en jouir. Chez le baron Pichon, la curiosité ne dégénéra jamais en manie du bric-à-brac. Pas de disparate dans ses collections, aucun intrus d'état-civil douteux dans la noble compagnie à laquelle il ouvrait son cabinet. Si, pour lui comme pour la plupart de ses pareils, le plaisir de chercher et d'acquérir était encore plus grand que celui de posséder, s'il céda à la faiblesse, commune à presque tous, de se séparer de vieux amis pour s'entourer de figures nouvelles, — encore ceux qui l'ont personnellement connu pourraient-ils nous dire qu'il y fut conduit non par l'inconstance et le caprice, mais par les motifs les plus respectables, — la patience et le flair du collectionneur servirent et stimulèrent toujours avec lui le goût très vif de l'histoire, soit qu'il la

fit profiter lui-même de ses trésors, soit qu'il les communiquât libéralement à d'autres travailleurs comme lui..... On remarque chez l'érudit autant de souci de l'exactitude et du détail, autant de répugnance pour la production facile que de goût chez le collectionneur pour l'achevé et l'exquis.

Nous arrêterons là cet extrait de l'intéressant discours (1) dans lequel M. Fagniez a tracé un portrait si ressemblant de notre savant collaborateur; qu'il nous permette cependant d'ajouter que ses paroles émues nous ont profondément touché et que nous lui en témoignons personnellement notre bien vive gratitude.

G. V.

(1) Ce discours a paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*. Il en a été fait un tirage à part qui, suivant les usages de la Société, n'est pas mis dans le commerce.

Signalons aussi à nos lecteurs une très intéressante étude de M. Léon Galle, intitulée : *Les Livres lyonnais de la bibliothèque du baron Pichon*, publiée dans la *Revue du Lyonnais* et tirée à part. Cette élégante plaquette est accompagnée de fac-similés.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Table générale des documents contenus dans les Archives de l'Art français et leurs annexes (1851-1896), par MAURICE TOURNEUX. *Paris, Charavay frères, libraires de la Société de l'histoire de l'Art français, 3, rue de Furstenberg,* 1897, in-8 de 184 pp. (1).

Quiconque veut étudier l'histoire de l'art en France a recours tout naturellement en premier lieu aux *Archives de l'art français* qui, fondées en 1851 par Ph. de Chennevières, dirigées ensuite par Anatole de Montaiglon, paraissent aujourd'hui sous le titre de *Revue de l'art français ancien et moderne.* Ces Archives, indispensables à consulter, sont, en effet, avec leurs annexes, la source la plus féconde en documents sur les artistes qui font la gloire de notre pays ; mais jusqu'à présent, faute de tables, sauf pour quelques parties, les recherches, à travers la soixantaine de volumes qui composent cette précieuse collection étaient longues, difficiles et ardues.

M. Maurice Tourneux, que l'on trouve toujours au premier rang quand il s'agit de venir en aide à ses confrères les travailleurs, frappé de ce grave inconvénient, a dressé une table générale de tous les documents contenus dans les Archives et les publications annexes depuis leur origine jusqu'à nos jours. Trois publications cependant « qui forment chacune un « tout » isolé et sont complétées par des tables spéciales » ont été écartées du plan de l'auteur (2).

(1) Extrait à 100 exemplaires du tome XIII (1896) de la *Revue de l'art français.*

(2) État-civil d'artistes français, billets d'enterrement ou de décès depuis 1823 jusqu'à nos jours, réunis et publiés par M. Hubert Lavigne. *Paris, J. Baur*, 1881, in-8.

— État-civil des peintres et sculpteurs de l'Académie royale. Billets d'enterrement de 1648 à 1712, publiés d'après les registres conservés à l'École des Beaux-arts, par Octave Fidière. *Paris, Charavay frères*, 1883, in-8.

— Artistes français du XVIIe et du XVIIIe siècles (1681-1787). Extraits de comptes des États de Bretagne, réunis et annotés par le marquis de Granges de Surgères. *Paris, Charavay frères*, 1893, in-8.

Dans l'avertissement, qui est en même temps un historique des publications de la Société de l'histoire de l'art francais, M. Tourneux explique le maniement de son travail auquel il eût souhaité donner plus d'extension.

J'aurais voulu, écrit-il, — je voudrais encore — réunir en une seule série alphabétique les mentions, groupées suivant l'ordre chronologique adopté ici, de tous les documents originaux de même nature épars dans les divers périodiques spéciaux aussi bien que dans les revues d'érudition générale ou locale et intituler ce répertoire : *Les Sources de l'histoire des artistes français.*

L'idée est excellente et peut-être un jour M. Tourneux trouvera-t-il le temps de la mettre en pratique, mais il ne faut pas non plus être trop exigeant et nous devons déjà nous estimer heureux de posséder la table, même limitée aux *Archives de l'art français,* qu'il met aujourd'hui à notre disposition. Quelques mots me paraissent utiles pour indiquer de quelle façon a procédé l'auteur dans son consciencieux dépouillement et je lui laisse le soin de nous renseigner lui-même :

Le point de départ de ce dépouillement, écrit-il, a été le nom de l'artiste sous lequel sont venus se grouper les renseignements biographiques généraux contenus dans l'*Abecedario* [de Mariette] ou les *Mémoires inédits* [sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture], les divers actes de son état-civil, les notes, devis, mémoires, etc., qu'il a rédigés ou signés, les lettres qu'il a écrites ou reçues et les appréciations dont il a été l'objet de la part de ses contemporains. Mon effort a donc porté sur les documents eux-mêmes, sans que j'indique ni à quelles sources ils sont puisés, ni de qui sont les commentaires qui les encadrent.

Les homonymes ont été rangés dans l'ordre alphabétique de leurs prénoms et les artistes appartenant à la même famille suivant le degré connu de leur parenté..... A côté de ces articles individuels, il en est d'autres que je ne pouvais négliger, comme les listes des membres des anciennes Académies, des prix de Rome ou des lauréats des concours fondés par La Tour et Caylus.... Les inventaires d'amateurs ou de galeries particulières figurent aux noms de leurs propriétaires. Enfin, et pour favoriser les recherches, j'ai reporté sous le nom de la ville où un monument a existé ou existe encore le nom de l'artiste qui y a travaillé ; et, à l'exemple de M. de Montaiglon, j'ai, aux articles *Paris, Trianon, Versailles,* etc., divisé catégoriquement ces renvois afin de les rendre plus clairs.....

Je n'ai signalé, bien entendu, que les grandes lignes du plan de l'auteur, renvoyant pour le surplus à son avertissement. M. Maurice Tourneux, examinant les sources qui peuvent fournir des renseignements utiles ou curieux sur les artistes parisiens, ne pense pas

sans un profond regret, partagé avec lui par tous les amis de l'histoire, aux vieux registres des paroisses de Paris qui ont disparu dans les incendies allumés par la Commune de 1871 ; et « à défaut de ces registres, que rien ne saurait remplacer, c'est aux minutiers des notaires, écrit-il, qu'il faudrait pouvoir demander des éléments biographiques indiscutables ; mais on sait que, sur ce point, l'opinion publique n'a pas encore obtenu gain de cause ». C'est, en effet, une mine précieuse à explorer ; et j'espère, dans un temps assez rapproché, apporter une modeste contribution à l'histoire de l'art français en mettant au jour les nombreuses notes sur les artistes du XVI[e] siècle recueillies par le baron Jérôme Pichon dans des minutiers de notaires, que nous devions publier ensemble, comme nous l'avons déjà fait pour les artisans du livre à la même époque (1), et que je me verrai hélas ! contraint de publier seul, mais, suivant un vœu de mon regretté collaborateur et ami « avec nos deux noms qu'a réunis Taillevent ».

GEORGES VICAIRE.

— VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL. — La Véritable histoire de « Elle et Lui ». Notes et documents. *Paris, Calmann Lévy, ancienne maison Michel Lévy frères, 3, rue Auber, 3,* 1897, in-18 de 2 ff., IV-291 pp., 1 f. n. ch. et 1 f. blanc (3 fr. 50).

— VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL. — Études balzaciennes. Autour de Honoré de Balzac. *Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, 3, rue Auber, 3,* 1897, in-18 de 3 ff., XIV-294 pp. et 1 f. (3 fr. 50) (2).

Depuis la publication de *Elle et Lui,* le roman autobiographique que George Sand écrivit en 1858 pour répondre à la *Confession d'un enfant du siècle,* publiée par Alfred de Musset en 1836, le

(1) Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris 1486-1600, publiés par le baron Jérôme Pichon et Georges Vicaire. *Paris, Leclerc et Cornuau,* 1895, in-8.

(2) Il a été tiré de ces deux volumes, en outre du tirage ordinaire, 55 ex. de format in-8, sur pap. de Hollande, souscrits par la librairie Deman, à Bruxelles.

drame d'amour dont les deux célèbres écrivains furent le héros et l'héroïne, a donné matière à bien des articles de revues ou de journaux, voire même à des brochures et à des livres. Parmi les hommes et les femmes de lettres qui se sont mêlés au débat, les uns, ardents défenseurs du poète, se sont livrés contre George Sand aux attaques les plus vives; les autres, partisans résolus de l'auteur de *La Mare au diable,* au premier rang desquels M. le V[te] Spoelberch de Lovenjoul, ont pris à tâche de réhabiliter la grande romancière et de la laver des accusations répétées dont elle a été et dont elle sera probablement encore l'objet, tant que les pièces du procès, j'entends la correspondance des deux amants, ne seront pas intégralement publiées, permettant ainsi de déterminer irréfutablement le rôle de chacun dans cette amoureuse aventure.

George Sand, dans une lettre adressée à Dumas fils, le 15 mars 1864, a nettement exprimé le désir de voir cette correspondance se produire; son vœu sera-t-il exaucé? M. de Spoelberch, comme tous les amis des lettres et de l'histoire, en réclament à cor et à cri la publication; et en attendant qu'elle voie le jour, si jamais elle le voit, l'éminent bibliographe à qui nous serons, espérons-le, bientôt redevables d'une histoire des œuvres de George Sand, comme nous lui devons déjà celle des œuvres de Balzac et de Gautier, publie un certain nombre de lettres de l'auteur de *François le Champi* ou à lui adressées qui éclairent d'un jour nouveau sa liaison avec Musset. Qu'on ne s'attende pas à trouver dans la *Véritable histoire de « Elle et Lui »* un nouveau récit de faits connus depuis longtemps déjà dans leurs grandes lignes; le but qu'il se propose d'atteindre aujourd'hui est de remettre les choses au point et « de prouver la sincérité et la droiture du *parfait honnête homme* que fut toujours George Sand ». Grâce aux documents aussi nombreux qu'authentiques que M. de Spoelberch a réunis dans ses incomparables archives du Boulevard du Régent, il a pu, dès maintenant et preuves en mains, réduire à néant certaines attaques injustifiées lancées contre George Sand. Rien n'est, en effet, plus attachant ni plus instructif que la lecture des lettres adressées par elle à Musset lui-même, à Sainte-Beuve, à Buloz et à M. Aucante, dont la plupart étaient jusqu'à présent demeurées inédites. Les lettres à Sainte-Beuve sont autant de pages émues où l'on chercherait vainement, dans les confidences qu'elles renferment, la moindre parole de haine à l'adresse de l'auteur de *Rolla.*

A peine la *Véritable histoire de « Elle et Lui »* avait-elle paru aux vitrines des librairies que déjà son infatigable auteur livrait à

la publicité un nouvel ouvrage d'histoire littéraire : *Autour de Honoré de Balzac.*

On pouvait croire que tout avait été écrit sur l'illustre écrivain. « Il n'en est rien pourtant, dit M. le Vte de Spoelberch, et de nos jours encore, l'homme dans Balzac demeure en grande partie inconnu ». Le savant historiographe de Balzac le sait évidemment mieux que personne; documenté comme il est, il connaît l'état de ses volumineux et précieux dossiers et par conséquent toutes les richesses bio-bibliographiques qu'il est à même de nous montrer. Dans ces nouvelles études balzaciennes, M. de Spoelberch de Lovenjoul nous révèle la grande intimité littéraire qui s'établit entre Théophile Gautier et Balzac, intimité que la mort seule vint briser; il nous raconte aussi comment, à un moment donné, l'auteur de la *Comédie humaine* appelait quelquefois à son aide pour ses travaux littéraires celui de la *Comédie de la mort;* le second chapitre est consacré aux aventures de *L'Ecole des ménages,* la première œuvre dramatique de Balzac qui n'a jamais été représentée; deux autres chapitres sont intitulés : « Un portrait » et « Trois lettres ». Le cinquième et dernier chapitre contient un « Essai de bibliographie des lettres d'Honoré de Balzac parues, jusqu'au 31 décembre 1895, dans les journaux, les recueils et les volumes ».

Il est inutile d'ajouter que tous les documents contenus dans ces deux ouvrages, tous deux d'un très réel intérêt pour l'histoire littéraire du XIXe siècle, sont fort agréablement présentés et mis en œuvre avec la méthode rigoureuse et le soin scrupuleux qu'apporte toujours dans ses travaux bibliographiques M. le Vte de Spoelberch de Lovenjoul.

G. V.

— Catalogue of books selected from the library of an English Amateur. Part. I [et II]. For private circulation only. *London,* 1893 [et 1897], gr. in-8 de 1 f. et 50 pp. et 1 de f. et 57 pp. (1).

Il y a d'autant moins d'indiscrétion à nommer ici l'amateur anglais qui a rédigé ces luxueux catalogues que les bibliophiles ont reconnu, dans la modeste initiale placée au bas de l'avertissement de la première partie, le nom de lord Carnarvon. Je ne sais si considérable est le nombre des livres qui composent la bibliothèque de ce bibliophile distingué, mais la description de ceux qui figurent dans

ces catalogues atteste qu'un goût délicat a présidé à leur choix. La plupart, en effet, sont de qualité tout à fait exceptionnelle, soit par leur rareté, soit par les états des gravures ou les dessins originaux qu'ils contiennent, soit par la condition de leur reliure. Lord Carnarvon ne s'est pas attaché à collectionner les productions d'un siècle plutôt que d'un autre ; éclectique sur ce point, comme doit être tout vrai bibliophile, il a recueilli de majestueux incunables, d'élégantes impressions du seizième siècle, de coquets almanachs illustrés du dix-huitième et des curiosités bibliographiques ou historiques d'ordre divers. Souvent, du reste, les livres admis sur les rayons de la bibliothèque de lord Carnarvon offrent le double intérêt de la rareté de l'édition et de la beauté de la reliure. Les reliures anciennes s'y rencontrent avec celles de nos grands relieurs modernes ; Boyet, Padeloup, Derôme et Bozérian, s'y coudoient avec Trautz, Lortic, Mercier et Chambolle.

Lord Carnarvon a dressé ses catalogues en suivant l'ordre alphabétique : il a fait suivre les titres des livres qui y sont inscrits d'intéressantes notes écrites en anglais et de citations en français ; il a même, la plupart du temps, indiqué, outre la provenance des exemplaires armoriés, à quelles ventes d'amateurs modernes ils ont figuré.

Quant à l'illustration de l'ouvrage : reproductions de reliures, dont plusieurs en couleur, de titres, de gravures ou de dessins, rien n'a été négligé pour qu'elle fût irréprochable. La première partie renferme onze planches ; la seconde en contient dix. L'exécution typographique est également très soignée.

Ces deux volumes sont tirés à cent cinquante trois exemplaires, plus trois sur vélin ; non mis dans le commerce, ils ont été généreusement distribués par leur auteur.

Lord Carnarvon, dans son avertissement de 1893, manifestait l'espoir que son premier catalogue serait suivi de plusieurs autres ; un second vient de paraître, et nous ne pouvons que souhaiter vivement voir son espoir devenir une réalité.

G. V.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— VICOMTE A. DE BIZEMONT. — Bibliographie nobiliaire de la Lorraine. *Nancy, A. Crépin-Leblond,* in-8.

Extrait du Congrès provincial de la *Société Bibliographique et des publications modernes*, Nancy, 1896.

— Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France le 11 mai 1897, par M. GUSTAVE FAGNIEZ, président. *Paris, H. Champion,* in-8.

Tirage à part de la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, non mis dans le commerce.

— LÉON GALLE. — Les Livres lyonnais de la bibliothèque du baron Pichon. *Lyon, imprimerie Mougin-Rusand,* in-8 (avec des fac-simile).

Extrait de la *Revue du Lyonnais*, livraison de mai 1897.

— Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle (1801-1893). Éditions originales. — Ouvrages et périodiques illustrés. — Romantiques. — Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques. — Bibliothèques et collections diverses. — Publications des Sociétés de Bibliophiles de Paris et des départements. — Curiosités bibliographiques, etc., etc., par GEORGES VICAIRE, préface de MAURICE TOURNEUX. *Paris, Alexis Rouquette,* gr. in-8.

Le fascicule 8 vient de paraître ; il termine le tome III du *Manuel*.

Parmi les principaux articles que contient ce fascicule, citons ceux relatifs à : de Fourcaud, Victor Fournel, Édouard Fournier, aux Français peints par eux-mêmes, à Anatole France, à la France littéraire, à Saint François de Sales, Alfred Franklin, Édouard Frère, J. Froissart, Eugène Fromentin, Fustel de Coulanges, Frédéric Gaillardet, à la Galerie de la Presse, à la Galerie des Artistes dramatiques, à Émile Galichon, A. Galland, à Gamiani, à Édouard Garnier, Judith Gautier, Léon Gautier, Théophile Gautier, Gavard, Gavarni, Mme Sophie Gay, à la Gazette des Beaux-Arts, à Jules Gérard, André Gill, Philippe Gille, Paul Ginisty, Émile de Girardin, Girart de Rossillon, Albert Glatigny, Goethe, Olivier Goldsmith, Edmond et Jules de Goncourt, Louis Gonse, Émile Goudeau, Jules Gourdault, Léon Gozlan, Cte de Gramont, J. Grand-Carteret, à la Grande ville, aux Grands écrivains de la France, aux Grands Écrivains français, à Gresset, Grimm, Eugénie et Maurice de Guérin, Léon Guérin, Charles Gueullette, Théodore Guiard, Georges et Jules Guiffrey, Joannis Guigard, Guillaumet, Adolphe Guillot, Guilmard, Émile Guimet, Eugène Guinot, François et Guillaume Guizot, Ulric Guttinger, etc., etc.

Publié à 10 fr. sur pap. ordinaire et à 20 fr. sur pap. de Hollande.

— I Cataloghi e l'istituto internazionale di bibliografia. Osservazioni di D. CHILOVI, bibliotecario della Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze. I. I Cataloghi delle biblioteche. *Firenze, Fratelli Bocca,* gr. in-8.

— Dernier voyage de la Reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, avec sa fille Jeanne d'Albret aux bains de Cauterets (1549). Épitres en vers inconnues des historiens de ces princesses et des éditeurs de leurs œuvres. Étude critique et historique d'après des textes inédits et des recherches nouvelles suivie

d'un appendice sur le vieux Cauterets, ses thermes et leurs transformations, par Félix Frank, membre de la Société d'histoire littéraire de la France. *Toulouse, Édouard Privat; Paris, Émile Lechevalier,* gr. in-8.

Extrait de la *Revue des Pyrénées*, tome VIII. L'Appendice n'a pas paru dans la Revue.

Publications de luxe.

— L. Roger-Milès. — Art et nature, études brèves sur quelques artistes d'hier et d'aujourd'hui. Avec 35 eaux-fortes, héliogravures et lithographies originales. *Paris, G. Boudet; Ch. Tallandier.* In-4.

Tiré à 525 ex. numérotés, savoir: nos 1 à 25, ex. sur pap. du Japon (80 fr.); et nos 26 à 525, ex. sur pap. vélin du Marais (50 fr.)

Publications diverses.

— Gustave Geffroy. — Pays d'ouest. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 3 ex. sur pap. du Japon (15 fr.)

— Léon Lecestre. — Lettres inédites de Napoléon Ier (An VIII-1815). *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8 (15 fr.)

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 21e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le journal « *Pan* » (Impr. J. Chéret.) — Toulouse-Lautrec : Affiche pour « *La Revue blanche* » (Impr. Ancourt). — H. Gerbault : Affiche pour le « *Chocolat Carpentier* » (Impr. Courmont frères). — Paul Fischer : Affiche danoise pour les « *Affiches artistiques Wilh. Soeborg* » (Copenhague, établissement Wichelm Soeborg).

— Missel. Nouvelle édition préparée au trait pour l'enluminure. 80 compositions inédites dans le style égyptien par P.-R. Raparlier, officier d'Académie (médaille d'or à l'Exposition du Livre). *Paris, librairie A. Vaton, Vve Leullier, successeur,* in-8.

Tiré à 550 ex. numérotés, savoir : 25 exemplaires (nos 1 à 25) sur papier des manufactures impériales du Japon, contenant une suite des vignettes religieuses, sans texte, tirées à part en sanguine (40 fr.) ; 5 exemplaires ont été réservés pour être enluminés de la main de l'artiste au prix de 300 fr.; 25 exemplaires (nos 26 à 50) sur papier des manufactures impériales du Japon (30 fr.) ; 5 exemplaires ont été réservés pour être enluminés de la main de l'artiste au prix de 275 fr. ; 500 exemplaires (nos 51 550) sur simili-japon (15 fr.)

— Camille Lemonnier. — L'Aumône d'amour. Illustrations de Marold et Mitis. *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus bleu ») (1 fr.)

17e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, des ex. sur pap. de Chine (6 fr.) et des ex. sur pap. du Japon (6 fr.)

LE DUC D'AUMALE

ET LA

BIBLIOTHÈQUE DE CHANTILLY

PAR

M. ÉMILE PICOT

Membre de l'Institut

Brochure gr. in-8, tirée à petit nombre. . . . . 4 fr.

LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

GONCOURT

Étude suivie d'un

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

L'ŒUVRE DES DEUX FRÈRES

PAR

MAURICE TOURNEUX

Brochure in-8, tirée à petit nombre. . . . . . 3 fr.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres : Jean Berleux ; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois ; A. Claudin, Lauréat de l'Institut ; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois ; Comte G. de Contades : Ernest Courbet ; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen ; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale ; Joseph Denais ; Victor Déséglise ; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin ; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale ; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; Charles Ephrussi ; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée ; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine ; Pierre Gauthiez ; Tony Genty ; Marquis de Granges de Surgères ; Vicomte de Grouchy ; Léon Gruel ; Henry Houssaye, de l'Académie française ; Paul Lacombe, des Amis des livres ; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France ; Ch. Malherbe ; Marais, de la Bibliothèque Mazarine ; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts ; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe ; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble ; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes ; Louis Morin, typographe à Troyes ; Gaston Paris, membre de l'Académie française ; Léon-Gabriel Pélissier ; Émile Picot, membre de l'Institut ; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois ; Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques ; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois ; Ph. Renouard ; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois ; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut ; Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois ; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois ; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; le R. P. Sommervogel ; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul ; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales ; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut ; abbé Tougard ; Maurice Tourneux ; abbé Ch. Urbain ; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine ; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 SEPTEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1897

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*



LE MIROIR D'ORIGNY

ET

L'ABBAYE ROYALE

D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE

(FIN)

Catherine-Hélène de Sabran, de la maison des comtes de Forcalquier, est chargée du gouvernement de l'abbaye en 1754. La communauté possédait, alors, de vastes domaines, (dont les revenus, en argent et en nature, s'élevaient à plus de 80.000 livres), et plusieurs villages; aussi l'abbesse prenait-elle le titre de Dame d'Origny, Mont-d'Origny, Neuvillette, Pleineselve, Bernoville, Lerzy, Froidestrées, Verly, Beaurieux, Craonnette, etc.

Hélène de Sabran rétablit, en lui donnant une splendeur presque royale, le cérémonial des fêtes de sainte Benoîte, tel qu'il existait du temps de l'abbesse de Montluc. En voici la description que nous trouvons dans les *Mémoires manuscrits sur Saint-Quentin et les environs* (1).

(1) Bibliothèque de Saint-Quentin.

« Tout le pays sait que tous les gentilhommes qui possèdent quelques fiefs d'Origny sont obligés de se trouver à la procession solennelle qui se fait tous les ans, le mercredy d'après la Pentecôte, et d'accompagner la châsse de sainte Benoîte, que l'on porte jusqu'aux arbres du Thil... L'on y fait son panégyrique auquel se trouve une grande affluence de monde, tant de la Picardie que des Pays-Bas et autres voisins. De là, tous ces nobles reviennent très bien montés, et leurs chevaux bien enharnachés par obligation, rendre leur foy et hommage à Madame qui les reçoit assise dans un fauteuil sur une estrade, à la grande porte de clôture de la grande cour, où se trouve la communauté de la dite abbaye, et où le bailly d'Origny, à la tête des officiers de la Justice, harangue Madame l'Abbesse, et après que les fieffés lui ont rendu les hommages, les dits sieurs bailly et officiers de justice en dressent l'acte et reçoivent les excuses des absents ; que s'il manquoit quelque chose notable à l'équipage de ces M.M., on les mettroit à une amende arbitrale, et chacun retourne aussitôt rejoindre la Procession, selon son ordre. Messieurs les chanoines, les curés, les chapelains revêtus portant les S.S. Reliques, le prêtre officiant, la clochette de sainte Benoîte (1), et le prédicateur, la hache qui acheva le glorieux martyre de cette illustre vierge... L'on vient, ensuite, à la messe solennelle que Messieurs les chanoines doivent tous, en corps, chanter et y fournir la musique, et toute la cérémonie achevée, l'on traite la compagnie et Madame donne à tous ces messieurs une paire de gants pour marque de sa considération.

(1) « La clochette qu'on nomme ordinairement de S. B. passe pour relique de cette grande sainte, puisque par ses mérites en la prenant en main et la sonnant, on a fait souventes fois dissiper les orages, les vents, gresles et tempestes, fait cesser les bruits du tonnerre, escarter ses feux et ses foudres » (*Miroir*, page 328).

« Le jeudi d'après le dimanche de la Quasimodo, on fait l'ouverture des grands jours d'Origny, c'est-à-dire les Plaids généraux, dans la grande cour et la grande salle de l'abbaye. L'on y appelle, au son de la grosse cloche de la paroisse tous les sujets de l'abbaye.

« Pour achever cette matière, l'on doit dire que chaque chanoine et chapelain, le jour de la prise de possession de son bénéfice, doit venir accompagné de tout le corps revêtu, en l'église de l'abbaye, et là, à genoux devant la grille, faire serment de fidélité à Madame, comme à la doyenne de son corps, l'assurant de son obéissance et du soin qu'il aura de conserver ses droits. Il donne le même jour à la communauté de la dite abbaye, un escu d'or. »

Les *Mémoires sur Saint-Quentin* ne parlent que de la grande procession du Thil et de l'ouverture des Plaids ; mais nous voyons dans le *Miroir* (page 331) que d'autres fêtes étaient encore célébrées en l'honneur de Sainte Benoîte. La première avait lieu le 8 septembre en mémoire de son avénement à Origny ; la seconde le 8 octobre, jour de son martyre. Le chef de la sainte était exposé pendant la grand'messe.

La châsse de sainte Benoîte ayant subi quelques détériorations, Mme de Sabran fit venir, dans le cours de l'année 1769, « un ouvrier habile qui répara tous les dômages que ce trésor précieux avoit essuyés pendant cent ans. Toute la châsse fut raccomodée, redorée et argentée de neuf, ainsi que tout le .Trésor de l'Abbaye. Ce fut un ouvrage immence qui ne fut achevé que pour le jour de la feste de cette grande Sainte au 8e d'octobre. La surveille de ce jour, elle fut reportée de l'endroit où on l'avoit raccomodée, en triomphe et processionnellement ; toute la communauté assemblée dans sa chapelle du chœur, qu'on voit depuis peu avoir reçu une brillante décoration par le zèle qu'a pour ce lieu Sainte Dame Thé-

rèse Demoniot d'Hestroy, de Namur, thrésorière de cette abbaye, et qui voulant, au nom de la communauté, témoigner sa reconnaissance à la digne Abbesse, a fait faire une plaque d'argent doré où est gravé l'écusson de Madame Catherine-Hélène de Sabran, que l'on voit au pignon gauche de la châsse, à côté de la statue de la Vierge ; au pignon droit est aussi l'écusson de Madame Catherine de Montluc (1). »

Madame de Sabran mourut à la fin de l'année 1778 et son oraison funèbre fut prononcée le 13 décembre par le R. P. Mezurolle.

Jeanne-Marie de Narbonne-Lara est la dernière abbesse d'Origny. Elle était proche parente du comte de Narbonne qui fut ministre de la guerre en 1791, plénipotentiaire au congrès de Prague, à la fin du premier Empire, et mourut en 1813. Nommée par Louis XVI, en janvier 1779 (2), ce fut Mme de Macquerel de Pleineselve, première prieure de l'abbaye d'Origny, qui en prit possession au nom de la nouvelle abbesse et en vertu de sa procuration, par acte notarié du 12 février 1780 (3).

(1) Ces détails peu connus ont été consignés sur un feuillet couvert d'une grosse écriture du XVIIIe siècle, introduit à dessein dans un manuscrit intitulé : *La Vie de Sainte Benoîte, Vierge et Martyre*, que Madame Éléonore de Rohan-Soubise donna à sa communauté en 1747, et qui appartient aujourd'hui à Mme Fierret-Desumeur, d'Origny.

« Ce supplément, dit l'auteur de la note, est pour ne pas laisser dans l'oubli d'aussi belles œuvres, et pour donner idée de le faire faire par une meilleure plume que la mienne. »

(2) Le roi hésitant à la nommer, en raison de ses infirmités : « Que Votre Majesté se rassure, dit l'évêque, si elle n'a pas bon pied, elle a bonne tête. »

(3) Madame de Macquerel de Pleineselve était entrée en religion sous l'administration d'une des précédentes abbesses, Madame de Rohan-Soubise, ainsi qu'il résulte d'un acte passé, le 27 octobre 1732, devant Me Godart, notaire royal. Cet acte porte que Mre Jean de Macquerel, chevalier, seigneur de Pleineselve, tant en son nom qu'en celui de Catherine-Julie de la Chaussée de Boiville, son épouse, « après avoir longtemps examiné le dessein formé par Marie-Catherine-Armande de Macquerel, sa fille », de se retirer dans un monastère pour y employer le reste de ses jours à chanter les louan-

Madame de Narbonne administra la communauté jusqu'au jour où elle fut expulsée par la Révolution. La paralysie dont elle était atteinte depuis quelques années, l'empêchant de marcher, on la portait en chaise partout où sa présence était réclamée. Femme d'un mérite exceptionnel et d'une haute vertu, elle gouvernait sa Maison avec une sagesse à laquelle chacun rendait hommage, et après les fureurs du vandalisme révolutionnaire, après plus d'un siècle passé, son souvenir est encore, aujourd'hui, vivant et respecté.

On raconte que redoutant un avenir plein de menaces, Madame de Narbonne avait confié au brasseur du couvent, nommé Leroux, l'argenterie de la communauté, pour la porter à Saint-Quentin et la mettre en sûreté. Forcé par le mauvais temps de s'arrêter dans une auberge isolée qu'il trouva sur sa route, cet homme dévoué avait été reconnu par l'aubergiste, dépouillé malgré sa résistance et menacé d'être dénoncé et livré au tribunal du district, s'il disait un seul mot de l'aventure.

Leroux revint à Origny et comme il déplorait, en pleurant, le triste résultat de son voyage : « Ne vous désolez pas, mon pauvre Leroux, dit l'abbesse, l'argent volé ne porte pas bonheur et ces misérables seront punis jusque dans leurs descendants. »

La prédiction devait se réaliser. L'auberge, trois fois détruite par le feu et trois fois reconstruite, ne put, en effet, se maintenir debout et échapper à la justice divine qu'en changeant de propriétaires. Elle avait reçu des

ges du Seigneur, constitue à sa fille une rente annuelle et viagère de cinquante livres, à compter du jour de sa profession.

La famille de Macquerel est encore représentée, aujourd'hui, par un de ses descendants, M. Aymar de Chauvenet, de Parpeville, dont le grand-père, Charles-Pierre-François de Chauvenet, épousa Louise-Charlotte-Alexandrine de Macquerel, fille aînée de M. Alexandre de Macquerel de Parpeville.

gens du pays le nom de *La Désolation*, qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

Réfugiée à Ribemont, dans la maison du marquis de Condorcet, où elle vivait cachée avec dix religieuses qui avaient voulu la suivre dans sa retraite, Madame de Narbonne-Lara fut arrêtée le 26 frimaire an II, transférée à Saint-Quentin, et jetée sur la paille, avec ses compagnes, dans une salle basse, au fond de la cour de la maison des *Dames de la Croix*, qui renfermait alors toutes les victimes de la Terreur. Elle y mourut le 7 janvier 1794 (1).

Pendant que ces évènements se passaient, l'abbaye était envahie par la populace et livrée au pillage. On cassait ses cloches, on démolissait ses quatre clochers qui, *par leur domination sur les autres édifices, semblaient contrarier les principes d'égalité* (2) ; on vendait ses riches boiseries sculptées, ses portes, ses fenêtres, ses plombs,... pour la somme de trois mille cinq cent quatre-vingt-quatre livres dix sols en assignats ; on livrait son orgue avec son superbe buffet pour trois cent soixante livres ; on brisait les pierres tombales, on fouillait les sépultures, et le corps d'Hélène de Sabran, arraché de son cercueil, était traîné par les cheveux à travers les rues et jeté, tout mutilé, dans un trou du cimetière !

Les châsses étaient dépouillées de leurs riches métaux et pierres précieuses ; les bois en étaient brisés et les reliques dispersées ; les meubles, les tableaux, les livres, les manuscrits, les ornements d'église, tout était détruit, et les restes de ce riche et précieux mobilier, chargés sur trente-huit voitures, étaient conduits à Saint-Quentin et

(1) Le portrait à l'huile de Madame de Narbonne-Lara existe chez M. l'abbé Piot, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Laon. Il a été reproduit par la gravure et figure dans l'ouvrage de M. J. Poissonnier.

(2) *Histoire parlementaire de la Révolution*, par Buchez et Roux, tome XXX, page 143.

brûlés sur la place (1), à quelques pas de cette imposante collégiale dont Claude-Maure d'Aubigné, 93e évêque de Noyon, avait loué les magnifiques proportions, en disant « qu'elle paraissait avoir été construite plutôt pour commander aux autres que pour obéir à aucune. »

Les actes de vandalisme dont Origny fut le théâtre ne s'arrêtèrent pas au sac de l'abbaye et à la démolition de la chapelle qui avait été élevée aux *Arbres du Thil*, les maisons des chanoines reçurent également de rudes atteintes. Quelques-unes furent, cependant, miraculeusement préservées. Celle de l'abbé Hanquet, habitée depuis par les notaires de la localité, MM. Legrand et Poissonnier, est devenue la propriété de leur successeur, Me Briet, qui a mérité l'approbation des hommes de goût, en lui conservant son caractère primitif.

Une des pièces de cette maison, la principale, — aujourd'hui le salon, — est particulièrement intéressante :

Les grands panneaux qui s'étendent de chaque côté de la porte d'entrée sont encore entièrement tapissés de peintures sur toile, d'une conservation parfaite, et fort curieuses au double point de vue des costumes du temps et des coutumes locales.

Celui de droite nous montre un bateleur faisant danser un ours, au son du tambourin, tandis que son camarade fait la quête et tend son chapeau aux paysans qui l'entourent.

Dans celui de gauche, nous assistons à la fête du pays

(1) Deux voituriers dont les noms méritent d'être conservés, *Moret* et *Paris*, arrachèrent aux flammes, au risque de leur vie, deux morceaux des reliques de sainte Benoîte, mêlés à ce lamentable fouillis, et les rapportèrent furtivement à Origny, où ils furent gardés secrètement jusqu'au moment où la paix fut rendue à l'église. « En 1810, l'authenticité de ces reliques fut attestée par le serment des deux hommes et d'autres témoins, et solennellement reconnue par l'autorité épiscopale. Elles sont aujourd'hui, contenues dans deux modestes reliquaires en bois doré auxquels on a fixé quelques émaux et d'autres petits ornements, tristes débris d'une splendeur passée. » (Voir *La Semaine du Vermandois*, par l'abbé Gourmain. 3e année, page 469.)

et à ses joies expansives. On danse auprès d'une auberge, autour d'une table abondamment servie. Un dragon, dans le joli costume que *Gentil Bernard* a popularisé, poursuit une jeune fille dont la défense est molle, et la scène deviendrait, peut-être, un peu vive, pour les yeux d'un chanoine, si la mère n'intervenait pas.....

Indépendamment de ces panneaux, deux trumeaux placés, l'un au-dessus de la porte, l'autre au-dessus de la cheminée, dans son vieux cadre de bois sculpté, représentent des scènes champêtres. Enfin, un devant de cheminée, où des soldats et des paysans attablés boivent ensemble, complète cette amusante série de sujets pris sur le vif.

Ces peintures, qui datent de la fin du siècle dernier, ne sont pas d'un maître ; les personnages n'ont pas toujours les proportions voulues ; mais les physionomies sont expressives, et les paysages, où les règles de la perspective sont très exactement observées, sont charmants de composition et de couleur.

La clochette de Sainte Benoîte, à la quelle s'attachaient tant de pieux souvenirs, avait pu être sauvée ; quelques objets précieux échappèrent également au pillage et servirent, plus tard, à constituer ce qu'on appelle, aujourd'hui, le *Trésor* de l'église d'Origny. Le plus intéressant est un dyptique, en forme de livre, dont la valeur artistique est considérable.

Revêtu d'un maroquin dont la couleur a malheureusement disparu sous l'influence de la lumière, il porte, autour des plats et du dos, une guirlande de feuillage en or couvert d'un émail blanc, veiné de noir, du plus délicat travail. Aux quatre angles du volume et sur les fermoirs, sont appliqués en relief et également émaillés, un A et un V entrelacés, surmontés d'une couronne ducale fleurdelisée. Au milieu de chaque plat, le même chiffre est répété en plus grand, enlacé à deux branches de laurier et accompagné de deux S fermés.

Vu de biais, avec son dos à charnières, légèrement creusé par le milieu, et sa tranche dorée, admirablement simulée, il offre l'aspect de deux petits volumes, de format in-16, qu'on aurait appliqués l'un contre l'autre.

L'intérieur est divisé en 36 compartiments ou casiers d'un centimère carré, fermés par une petite glace, qui gardent autant de reliques, chacune munie d'une étiquette indiquant son nom et sa provenance. Sur chaque cloison séparative des casiers, on lit alternativement ces mots ciselés en relief : IESUS | MARIA.

Un état dressé en 1688 et conservé dans les archives de l'Aisne, porte que ce précieux bijou fut donné à la communauté par une de ses abbesses, Marguerite-Henriette de Rouanes (1), mais il est de toute évidence qu'il n'a pas été fait pour elle.

Le monogramme A. V., sommé d'une couronne ducale, et l' S fermé (2), dont on fit un si fréquent usage au temps

(1) « Un reliquaire d'or émaillé, fait en *Livre*, contenant des reliques très rares et très précieuses, lequel est soutenu d'un piedestal rempli dans toutes ses dimensions de reliques considérables et fort assurées, avec une couronne portée par deux anges ».

(2) Quelle est la signification de cette lettre dont l'usage était très répandu à la fin du XVI• siècle et au commencement du XVII• ?

D'après MM. Vatout et Édouard Fournier, l' S barré ne serait qu'une sorte de *rebus* que Henri IV, non moins ardent que Henri II à arborer les insignes de sa passion, aurait inventé en faveur de Gabrielle d'Estrées *(S trait)*; mais cette explication a été complètement réfutée par M. Adrien de Longpérier qui cite des exemples de l' S barré, employé par Jeanne d'Albret et Catherine de Navarre, bien avant la naissance de Gabrielle.

La seule explication plausible nous paraît être celle d'Étienne Tabourot, sieur des Accords, qui vivait du temps de Marguerite de Valois, et qui dit au chapitre des *Bigarrures* intitulé : *Des Rebus de Picardie*, que cet S fermé d'un trait signifiait *fermesse* pour fermeté.

Nous avons vu cette lettre dans des manuscrits, sur des coffrets, sur des reliures; nous la retrouvons constamment dans la correspondance de la reine Marguerite, et nous ne pensons pas qu'elle puisse recevoir une autre interprétation. Ce chiffre symbolique veut donc dire simplemement : à vous toujours, *fermement*.

des derniers Valois, nous paraissent indiquer, au contraire, que ce délicieux travail d'orfévrerie a du être exécuté dans la seconde moitié du XVIe Siècle, sur l'ordre d'Antoinette de Vendôme, femme de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, pour être offert à sa fille, Renée de Lorraine, qui fut nommée, comme on l'a vu plus haut, abbesse d'Origny en 1555.

Maintenant, pourquoi et comment ce reliquaire se trouvait-il, en 1688, entre les mains de Madame de Rouanes ? Le problème est à résoudre ; mais on reconnaitra qu'il n'a pas une importance capitale.

Le *Livre de la Trésorerie,* que nous avons décrit dans le cours de cette étude, était également renfermé dans la grande châsse de Sainte Benoite. Le hasard a voulu qu'il fût épargné dans la destruction des objets mobiliers de l'abbaye et de la châsse elle-même. Il se trouve actuellement à la Bibliothèque de Saint-Quentin.

Ces épaves sont les seules qui aient été recueillies dans ce grand désastre. Si intéressantes qu'elles soient, elles ne peuvent nous consoler de la perte de tant de richesses accumulées depuis dix siècles.

Tout disparut dans ce lamentable naufrage : l'Abbaye, saisie par la Nation, fut adjugée dès 1791, à un nommé Ménard, de Soissons, entrepreneur de bâtiments, qui de 1791 à 1808, fit démolir successivement l'église, le cloître, le logement des prieurs, l'abbatiale et ses dépendances, pour en vendre les matériaux, de sorte que de cette somptueuse demeure où les rois avaient leur logis, il ne reste plus que poussière.

ERNEST QUENTIN-BAUCHART.

UNE

FACTURE D'IMPRESSION

EN 1795

« IMPRIMÉ POUR MONSIEUR RENOUARD, PAR CRAPELET.
2 NIVOSE AN IV [23 décembre 1795].

« *Eutropii,* huit feuilles in-18 en petit romain, tirées à 10 mains carré vélin, une main carré d'Hollande, une feuille vélin, 3 feuilles papier bleu et 2 mains carré commun :

« Les deux premières feuilles à raison de 900 l.	1.800
« Les trois suivantes à 1.100 l.	3.300
« Les trois dernières à 1.250 l.	3.750
« Corrections extraordinaires.	1.150
« *Histoire universelle de Bossuet* [1er volume], même format, avec notes et additions, même tirage.	
« Deux feuilles à 1.020 l.	2.040
« Deux feuilles à 1.500 l.	3.000
« Cinq autres feuilles à 2.580 l.	12.900
« Six feuilles sur *Apulée* [1er volume], y compris la fin de l'*Eutrope* qui tient à la première feuille, à raison de 2.480 l. la feuille.	14.880
	42.820

« Séchage et étendage compris. »

Ce relevé de fin d'année du célèbre Crapelet nous a semblé tirer quelque intérêt des prix extraordinairement élevés auxquels sont comptés la composition et le tirage à peu d'exemplaires de ces trois petits volumes. Il offre un autre intérêt par l'accroissement successif du prix de la même feuille pendant le cours de l'année : la feuille

d'*Eutrope* ou d'*Apulée* passe de 900 livres à 1.100, 1.250 et 2.480 livres, celle de l'*Histoire universelle,* qui contient des manchettes et quelques lignes de notes, passe de 1.020 livres à 1.500 et à 2.580. Il s'agit évidemment de sommes à payer en assignats ; leur valeur sans cesse décroissante est la cause de ces augmentations successives.

Le trouble que de telles fluctuations devaient jeter dans l'industrie et le commerce est ici flagrant. Ainsi, entre le moment où Crapelet établit à 900 livres le prix de ses premières feuilles et celui où il en fut payé, l'assignat ayant perdu près des deux tiers de sa valeur, il ne toucha qu'un tiers du prix sur lequel il était en droit de compter ; A.-A. Renouard, d'autre part, paya les dernières feuilles tirées trois fois plus cher qu'il n'avait dû le prévoir au moment de leur mise en main.

On se demande comment il pouvait se trouver encore des bibliophiles pour consacrer ce qui subsistait de leurs revenus à la publication d'ouvrages de luxe dont le débit devait être particulièrement difficile en des époques aussi troublées. Antoine-Augustin Renouard était du nombre. Fabricant de gazes à Guise, dirigeant une usine que son père avait fondée, il s'était épris de l'amour des livres, et tout jeune, il venait à Paris suivre les ventes publiques dans lesquelles il forma le premier noyau de sa bibliothèque, En 1793, les événements politiques lui donnèrent, dans son industrie, des loisirs forcés et il les occupa à faire publier quelques volumes. Il s'adressa d'abord au célèbre Bodoni, de Parme, auquel il confia l'exécution des *Faerni fabulæ* dont il signa le bon à tirer à 110 exemplaires ; il constata plus tard que l'imprimeur avait triplé ce nombre à son profit. En 1794 il confia à P. Causse, de Dijon, l'impression des *Entretiens sur la pluralité des Mondes,* de Fontenelle, et à Pierre Didot, l'aîné, les *Joannis Audoeni epigrammata* (2 vol.) ; en 1795,

au même imprimeur, les *Carmina ethica ex diversis auctoribus collecta,* la *Lucani Pharsalia,* superbe in-folio, etc. En 1795 et 1796, le manque de bras autant que l'arrêt des transactions commerciales, occasionnant dans son usine un chômage presque complet, il put multiplier ses éditions et entreprit la petite collection de classiques dont l'Eutrope, l'Apulée et l'Histoire universelle font partie.

Cette collection, composée de 20 volumes presque inconnus et excessivement difficiles à réunir (l'un d'eux n'a été tiré qu'à 92 exemplaires), se recommande par sa belle exécution et le soin apporté à la correction des textes. Rappelons, pour en donner une idée, que quelques corrections ayant été oubliées (1) avant le tirage du volume des *Catilinaires* de Cicéron, par le manque de soin, paraît-il, de Bailly, prote de Didot le jeune, l'édition entière en fut vendue à vil prix, sous le couvert d'un nouveau titre : *Amstelodami,* 1794, et que le volume fut recommencé ; pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre les deux éditions, la mise en pages fut remaniée et A.-A. Renouard ajouta à la seconde le discours de Porcius Latro (2).

Six de ces volumes furent confiés à Didot le jeune, et quatorze à Crapelet. Les volumes imprimés par Didot sont : *Taciti de moribus Germanorum libellus,* 1795, (250 ex. papier vélin, 17 ex. papier de Hollande, 4 ex. peau de vélin) ; *Sallustii Catilina ; Jugurtha,* 1795, 2 vol. dont les signatures suivent, portrait par St-Aubin (250 ex. vélin, 20 Hollande, 2 peau de vélin) ; *Ciceronis et Porcii Latronis in Catilinam orationes,* 1796, portrait par St-Aubin (1er état), même tirage ; *Cornelii Nepotis vitæ excellentium*

(1) En tout, six fautes typographiques.

(2) Il existe cependant quelques exemplaires de la première édition avec le titre au nom d'A.-A. Renouard, 1796 ; la Bibliothèque Nationale possède de chacune des deux éditions un exemplaire sur peau de vélin.

imperatorum ; Aristomenis vita, latine, ex Pausania, 1796, 2 vol. (250 ex. vélin, 30 ex. grand vélin, 20 Hollande, 3 peau de vélin). Les volumes exécutés par Crapelet sont : *Eutropii historiæ romanæ epitome : Sexti Rufi Breviarium,* 1796, (250 ex. vélin, 17 Hollande, 1 peau de vélin) ; *Apuleii Metamorphoseon,* 1796, 3 vol., même tirage (la main de Hollande a fourni ici 20 ex. au lieu de 17) ; *Psyches et Cupidinis amores ex Apuleii Metamorphoseon excerptis ; Petronii Arbitri Matrona ephesiaca,* 1796, (90 Hollande, 1 grand vélin, 1 peau de vélin) ; *Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet,* 1796, 4 vol., portrait par Rigaud (1797), gravé par D'Elvaux, (250 ex. vélin, 20 Hollande, pas de peau de vélin bien que la facture indique qu'il en a été tiré un exemplaire sur le premier volume) ; *Plinii secundi Panegyricus Trajano Augusto dictus,* 1796, (même tirage, plus 1 ex. peau de vélin) ; *Ciceronis Cato major, seu de Senectute dialogus ; Somnium Scipionis,* 1796, portrait par St-Aubin (2e état), (250 vélin, 20 grand vélin, 20 Hollande, pas d'ex. sur peau de vélin) ; *Ciceronis Lælius seu de Amicitia dialogus. Paradoxa,* 1796, même tirage ; *Petronii Arbitri Satyricon,* 1797, 2 vol. (250 ex. vélin, 20 Hollande, 3 peau de vélin). De tous ces volumes il a été tiré en plus quelques exemplaires sur papier bleu ou rose.

La collection s'arrête là ; en 1797 les affaires industrielles semblant se réveiller un peu, A.-A. Renouard résolut de s'y consacrer tout entier et retourna à Guise, non sans promettre, dans un avis inséré à la fin du *Pétrone,* de revenir dans un âge plus avancé — il avait alors 32 ans — à des occupations conformes à ses « inclinations les plus chères ». Mais dans son exil la nostalgie du livre le prit bientôt, et sollicité par un libraire étranger d'accepter ses commissions, il céda à la tentation et revint à Paris en 1798 pour s'établir définitivement libraire. Il quitta la maison familiale de la rue Sainte-

Apolline pour s'installer rue Saint-André-des-Arts, puis rue de Tournon.

Bien que son projet fût alors de continuer sa petite collection de classiques, pour laquelle il eut toujours une grande prédilection, il y renonça devant les belles éditions que semblait promettre la découverte d'Herhan. Le premier livre imprimé par le procédé d'Herhan, en 1801, *Sallustii conjuratio Catilinaria,* aujourd'hui introuvable, est, pour un volume d'essai, presque un chef-d'œuvre typographique. Mais dans la suite les éditions stéréotypes furent de moins en moins soignées et leur valeur est maintenant à peu près nulle.

PH. RENOUARD.

UN AUTRE ABBÉ PRÉVOST

(FIN)

V

Cette translation dans un « ordre mitigé », qui était peut-être un acheminement à la pleine liberté, mais qui écartait certainement l'éventualité d'un retour au couvent détesté d'Évreux, cette translation, La Chenaye l'appelait pour le moment de tous ses vœux. Il eût voulu que chacun appuyât sa requête : il invitait même sa femme à solliciter le concours de ses amis et la protection de Marville, pour déterminer l'évêque de Mirepoix à présenter la demande en cour de Rome. Lui, La Chenaye, se renfermerait dans sa nouvelle retraite, pour « y vivre et mourir en paix », pendant que la rémunération de ses travaux littéraires reviendrait de droit à sa famille. Ce billet fut encore retenu par Marville ; les termes en étaient cependant bien mesurés, comme on peut le voir. Il portait cette suscription :

Madame De la Chenaye, rue des Francs-Bourgeois, place Saint-Michel.

« Madame et très honorée sœur (c'est le nom que je dois vous donner désormais) que Dieu soit votre unique consolation dans le fâcheux état où vous vous trouvez ! M. Ménard vous a remis une médaille d'argent que je vous avais autre-

fois donnée pour marque de la plus parfaite union. Cette union, quoique innocente de votre côté, était criminelle du mien. Je vous ai renvoyé cette médaille, pour qu'elle vous serve à présent de symbole d'une amitié vraiment chrétienne. Vous perdez un époux qui vous aimait tendrement ; vous retrouverez en la place un frère et ami qui ne vous manquera jamais. Ayez aussi pour moi, je vous prie, les égards d'une sœur vraiment chrétienne. Pardonnez-moi les torts que je vous ai faits afin que Dieu me pardonne. J'attribue, ma chère sœur, ma conversion à l'effet de vos prières. La femme fidèle convertit l'homme infidèle..... »

D'accord avec son mari, qui avait sans doute trouvé la formule convenable pour lui faire parvenir ses lettres, Mme De la Chenaye demandait, le 17 juin, la translation du captif dans un ordre mitigé. Maurepas, le ministre de la maison du Roi et le chef hiérarchique de Marville, donnait son consentement à cette transaction. Mais Boyer se refusait obstinément à l'accepter : cet ami zélé des Jésuites voulait que le renégat retournât au couvent d'Évreux.

Il fallait cependant en finir. Le conflit de l'abbé Prévost était encore dans toutes les mémoires ; et chaque jour se produisaient de nouvelles rébellions : des religieux, victimes de leur propre entraînement ou de convenances familiales, déclaraient s'être mépris sur leur vocation et réclamaient l'abolition de leurs vœux, encouragés dans leurs revendications par la sentimentalité de l'école philosophique. Puis, l'heure approchait — Marville ne l'ignorait pas — de la visite annuelle du Parlement dans les prisons. Or, les délégués de la Cour suprême se faisaient représenter l'état des pensionnaires de Saint-Lazare ; et le lieutenant de police avait défendu au Procureur de la Maison d'inscrire sur son registre d'entrée le nom de l'apostat : autrement, il eût fallu y rappeler la lettre de cachet qui mentionnait la qualité du Père Athanase. Et quel scandale, si l'on apprenait que ce capucin s'était

« marié en face d'église ! » Les parlementaires ne manqueraient pas de l'ébruiter, eux les ennemis-nés des Jésuites et les adversaires perpétuels du gouvernement.

Alors, Marville proposa à Maurepas un expédient qui ne préjugeait en rien du fonds de la question et que le ministre s'empressa d'accepter. Un ordre du Roi relégua La Chenaye à l'étranger, c'est-à-dire le bannit de France jusqu'à nouvel ordre.

Le détenu recouvrait donc sa liberté ; mais sa joie n'était pas sans mélange. Sa femme ne le suivait pas en exil ; la séparation consentie par les deux époux n'eût été qu'un vain mot, si la lettre de cachet les avait réunis par delà les frontières. Encore fallait-il sauver les apparences. Mme de La Chenaye dut rester à Paris comme la correspondante de son mari qui habitait Amsterdam. Là, l'infatigable travailleur que nous connaissons continua sans relâche cette lutte pour la vie qui était alors si dure à l'homme de lettres sans ressources et loin de sa patrie. Sa correspondance dit assez par quelles épreuves et par quelles misères il traîna sa douloureuse existence. Marville, dont nous avons étudié ailleurs les aptitudes de journaliste, avait autorisé l'exilé à lui adresser les feuilles politiques de Hollande et lui payait en échange une légère rétribution, encaissée par Mme de La Chenaye. Mais il ne voulait pas de gazettes manuscrites ; il avait appris depuis peu à se méfier des nouvellistes.

VI

Lorsque, dans le cours de cette même année 1747, Berryer eût succédé à Marville comme lieutenant de police, le couple, toujours séparé, s'empressa de lui faire ses offres de service. Mme de La Chenaye prépara le terrain ; et son mari poursuivit la négociation dans cette lettre partie d'Amsterdam le 10 août :

Monsieur,

Madame de La Chenaye me mande que vous serez charmé d'avoir ce qui paraît de nouveau en Hollande. J'envoyais à M. de Marville tous les lundis les feuilles périodiques et au commencement du mois le *Journal Universel* (1).

Si le même envoi vous fait plaisir, vous aurez la bonté de me le faire savoir. J'y joindrai même le *Mercure historique et politique* de Rousset (2), et un autre journal beaucoup meilleur, parceque l'auteur me paraît n'être pas un de ces français réfugiés, ingrats avec leur patrie et sans sentiments, et sans honneur. Je n'envoyais pas à M. de Marville ces deux derniers ouvrages. J'y en joindrai d'autres qui me paraîtront les plus dignes de votre curiosité, soit en politique ou en littérature. Mais ces sortes de brochures sont rares depuis quelque temps, du moins en français ; car, en hollandais, on en imprime tous les jours contre la France, bons seulement à amuser la populace.

A ces imprimés, voulez-vous, Monsieur, que j'ajoute des nouvelles écrites à la main que je ramasserai avec soin ? Ces nouvelles seront écrites de façon qu'elles pourront plaire à tout le monde ; et si vous trouviez bon de les donner à quelqu'un que vous protègeriez pour les faire transcrire et les rendre publiques, comme ce quelqu'un en tirerait du profit, il serait juste qu'il me payât ma peine et mon travail.

La missive était accompagnée en effet de nouvelles à la main, portant la date du 3 août et pouvant présenter un certain intérêt pour le fonctionnaire que devait être un lieutenant de police. Le comte de Lowendahl assiégeait alors Berg-op-Zoom ; et cet évènement militaire était l'objet de toutes les préoccupations. Or, La Chenaye

(1) Le *Journal Universel* ou Mémoires pour servir à l'histoire civile, politique, ecclésiastique et littéraire du XVIII[e] siècle. La Haye, Utrecht et Amsterdam, 1743-1747 (Bibliothèque de l'Arsenal). — Consulter à cet égard, comme sur la presse périodique française des Pays-Bas, l'opuscule d'Hatin : *Les Gazettes de Hollande et la Presse clandestine aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*. Paris, 1865.

(2) Le *Mercure historique et politique* avait eu pour premier rédacteur Sandraz de Courtilz. Publié à la Haye, il comprend 200 volumes de 1686 à 1782.

se trouvait jeté par les hasards de la vie dans un milieu essentiellement hostile à la France, où sa perspicacité pouvait peut-être découvrir des indications utiles à sa patrie. Il laissait à Berryer le soin d'en apprécier la valeur dans une série de bulletins dont nous donnons divers extraits. Ces gazettes à la main ne manquent pas d'une certaine originalité. Elles dénotent chez leur auteur le sentiment du pittoresque, la vision assez nette de la rue, de ses mouvements tumultueux et de ses agitations contradictoires, enfin ce perpétuel enjouement de l'esprit français en voyage, versant volontiers dans le chauvinisme, et d'autant plus vibrant qu'il espère tirer profit de ses expansions patriotiques.

3 août.

Si l'armée du comte de Lowendhal n'est pas beaucoup diminuée par le nombre des morts et des blessés, elle s'affaiblit toujours par celui des déserteurs qui se rendent en foule dans les villes de Hollande. Ce sont ces lâches français qui font courir le bruit que les assiégeants manquent de tout et que les assiégés, qui ne manquent de rien, ont pour servir leur artillerie des canonniers déserteurs français qui sont payés à 2 florins par heure pour faire un feu terrible et continuel.

..... Les déserteurs français ne trouvant à servir sur mer ni sur terre, sont fort embarrassés. On dit cependant que, pour en purger le pays, on enverra les mieux faits et les plus robustes à Surinam. Le nombre n'en est pas très grand. Presque tous ceux qui sont ici sont de petits hommes mal faits, d'une mauvaise physionomie et qui cherchent en Hollande la corde qu'ils ont évitée en France.

26 août.

Il vient de paraître un édit qui taxe chaque sujet de la République à payer 2 pour 100 de son capital. Cet impôt paraît si exorbitant qu'on croit qu'il ne passera pas et que les États-Généraux seront obligés de le réduire à 1 pour 100.

4 septembre.

Vendredi, 1 de ce mois, un prétendu courrier, venu de La Haye, a apporté, sur les 5 heures du soir, la nouvelle de

la levée du siège de Berg-op-Zoom, celle des Français battus et poursuivis pendant 3 lieues et la perte de toute leur artillerie.

..... En moins d'une heure, la place du Dam s'est trouvée remplie du peuple et de la populace. Chacun a arboré à ses fenêtres l'étendard d'Orange. Les hommes ont repris la cocarde de cette couleur et les femmes des rubans en signe de joie.

Le bruit de quelques coups de canon du port s'est fait entendre. Des coups de fusils, tirés çà et là, ont étourdi les passants. Les amis, au profit des cabaretiers, traiteurs, marchands de bière et de café, se sont assemblés pour se congratuler et célébrer ce brillant évènement. Les femmes, comme les filles, ont voulu prendre part à cette fête inopinée ; et les plus distinguées se sont montrées avec leurs appas au milieu du peuple et ont fait du moins les curieuses ; jusqu'aux enfants qui se sont signalés par des danses. Voilà sans hyperbole ce que j'ai vu....

..... Mais, à leur réveil, ils ont vu que ce n'était qu'un rêve, et ont su comment on avait bâti la nouvelle de la levée du siège..... Par un courrier dépêché d'un café de La Haye, elle avait été apportée à Amsterdam au maître du café français qui a généreusement donné, dit-on, 25 florins à ce postillon pour une si bonne nouvelle.

Notez que, dans ces temps critiques, pour satisfaire à l'avidité du public hollandais, affamé de ces sortes de fables, les cafés, à l'imitation des puissances et des généraux, ont leurs courriers qu'ils s'envoient des principales villes pour se communiquer les nouvelles qu'ils enfantent ou qu'ils forgent à l'envi les uns des autres, mais toujours de façon qu'elles tournent à leur avantage. Celle-ci a bien valu à ce marchand politique 200 florins de profit, pour le débit de ses liqueurs et de son eau chaude.

Telle est la source d'une allégresse publique, qui, avec le retour du soleil, s'est changée en tristesse. Le marchand en reste les bras abattus ; et, honteux d'avoir cru aveuglément aux dictons de café, a fait serment de n'ajouter foi qu'à ce qui sera signé, du moins publié par le Prince d'Orange, les États-Généraux et les magistrats de ville. Les femmes, qui n'aiment point les Français parcequ'elles ne les connaissent pas, se cachent de douleur d'avoir été trompées et perdu leur sommeil pour un mensonge. L'ouvrier regrette l'argent

qu'il a dépensé pendant cette folle nuit ; et la populace qui a brûlé des bottes de paille sur le Dam, en l'honneur du Roi de France, enrage qu'il vive encore et qu'il soit toujours parlé de Sa Majesté devant Berg-op-Zoom. »

Malheureusement pour notre nouvelliste improvisé, Berryer ne goûtait guère les gazettes à la main ; et il avait fait prévenir Mme de La Chenaye par un de ses agents qu'il ne tenait nullement à les recevoir. Il avait, comme tous les chefs de la police, des fonds secrets dont il pouvait disposer librement, mais qu'il ménageait sans doute avec plus de parcimonie que n'avait accoutumé de le faire son prédécesseur ; car Mme de La Chenaye le lui laisse entendre dans la lettre où elle lui accuse réception des ordres transmis par l'exempt de police.

Paris, 29 août 1747 (1).

J'ai l'honneur de répondre à la demande que vous m'avez fait faire au sujet des 4 imprimés que vous demandez. J'écrirai à M. de La Chenaye de vous les envoyer avec les journaux, mais de faire exemption des nouvelles à la main.

Pour vous satisfaire sur le prix, cela ira à 10 pistoles par mois, tant pour les déboursés que pour le temps et les peines de M. de La Chenaye. Je crois que vous aurez lieu d'être content de moi, puisque M. de Marville payait le tout beaucoup plus. Il est vrai qu'il avait égard à ma situation, et que, sans compter, ensemble il me donnait par mois 7 ou 8 louis. Je me flatte que, comme lui, vous voudrez bien vous prêter à mes infortunes, puisque ce sont de ces bienfaits que vous pouvez faire, sans qu'il vous en coûte et que le choix seul décide.

Si j'ose me flatter de cette bonté de votre part, ce n'est que parce que je vous sais plein de tendresse pour les malheureux, et surtout pour ceux qui ne méritent pas de l'être. Comme j'en suis du nombre, j'espère vous toucher plus que les autres et qu'à cela vous voudrez bien y joindre l'honneur de votre protection qui, pour moi, est quelque chose de très précieux.

(1) Cette lettre a été imprimée dans la publication Ravaisson.

Et, à quelques jours de distance, la signataire de cette humble lettre donnait ce reçu d'une somme bien modeste en raison de ses prétentions antérieures : « Reçu de M. Berryer, par les mains de M. Duval, la somme de 15 livres pour les ouvrages périodiques de Hollande et manuscrits à la main fournis jusqu'à ce jour.

« Fait à Paris, le 3 septembre 1747.

« DE LA CHENAYE. »

Bientôt, cette aumône déguisée parut encore trop lourde au lieutenant de police, puisqu'il refusa de continuer son abonnement. Et le pauvre La Chenaye n'en dissimulait pas sa déception dans la dernière de ses lettres à Berryer :

Amsterdam, 28 septembre 1747 (1).

J'ai reçu une lettre par laquelle on me mande que vous ne voulez plus recevoir les feuilles périodiques qui paraissent ici, je finis donc aujourd'hui. Mme de La Chenaye vous remettra le mémoire de ces envois du mois d'août et de septembre. Je mets en ligne de compte les 2 nouvelles écrites à la main.

Je laisse à votre générosité d'y mettre le prix qu'il lui plaira et à faire attention au déplorable état d'un Français relégué dans un pays ennemi et qui n'y peut faire usage de sa plume, parcequ'on y goûte seulement ce qui s'imprime contre la France, à qui je saurai toujours devoir par ma naissance, mon éducation et les sentiments d'honneur et de probité qui ne m'abandonneront jamais.

Si la continuation de ce qui se passe ici de nouveau vous fait plaisir vous aurez la bonté de me le faire savoir : si un léger intérêt, qui est un soulagement pour un malheureux dénué d'amis et de protection dans ce pays-ci, m'engage à vous offrir mes services, j'aurais aussi un grand plaisir à vous assurer souvent du profond respect avec lequel etc.

LA CHENAYE.

(1) Cette lettre a été imprimée dans la publication Ravaisson.

Et comme si Berryer n'eût pas dit son dernier mot, le nouvelliste ajoutait aussitôt, en guise de post-scriptum, comptant sans doute aguicher par cette manœuvre la curiosité du lecteur :

Voici une brochure qui paraît d'aujourd'hui, je la joins à votre envoi. Je ne la crois pas indigne de votre curiosité, ainsi que l'*Avocat pour et contre* du s[r] Rousset qui, pour réparer toutes les sottises qu'il a débitées contre M. le C[te] de Lowendalh, commence à chanter la palinodie. Toute réflexion faite, quoique vous m'ayez fait dire de ne vous rien envoyer, permettez-moi de continuer encore jusqu'à ce que vous vouliez bien me faire donner de vos nouvelles.

Pour l'*Avocat,* le *Sauvage civilisé* et le *Papillon,* (car les *Lettres hollandaises* vont finir) et même pour les trois journaux des mois, qui sont très curieux, et mes nouvelles, vous mettrez, si vous voulez, un prix fixe que vous me ferez payer tous les trois mois. Pourvu qu'avec mes déboursés vous me donniez la récompense que vous jugerez pour mes peines, je serai très satisfait et fort flatté de pouvoir vous être utile. J'attends de vos nouvelles à ce sujet.

Évidemment, La Chenaye s'y prenait le mieux du monde pour démontrer l'opportunité de ses services. La plupart des publications dont il citait le titre ne pouvaient rester indifférentes à un lieutenant de police, d'autant qu'elles émanaient de Français relégués ou réfugiés en Hollande, et partant hostiles au gouvernement de Louis XV.

Rousset, l'auteur de l'*Avocat pour et contre* — suite du *Magasin des évènements de tout genre* — était fils d'un protestant qui s'était expatrié après la révocation de l'édit de Nantes. Il avait voué une haine féroce à la France ; et ses nombreux écrits n'en témoignent que trop. Le *Papillon,* sorte de chronique parisienne écrite à La Haye, était rédigé par le chevalier de Mouhy, policier prévaricateur, qui était allé chercher fortune aux Pays-Bas. Les *Lettres Hollandaises,* loin d'obéir au même esprit

de dénigrement, étaient plutôt favorables au parti français : c'était une publication de La Chenaye, qui ne manquait ni de sens critique, ni d'allure, et qui, par une ingénieuse fiction de noms supposés, permettait à l'auteur de correspondre librement avec sa femme.

Le *Sauvage civilisé* était un pamphlet périodique sous forme de lettres, plein de fiel contre la France, d'un style très âpre et d'une dialectique très serrée. Il sortait de la plume d'un certain Joubert de la Rue, qui en était également le libraire-éditeur, et le débitait tous les jeudis dans sa boutique d'Amsterdam. Depuis le grand et légitime succès des *Lettres Persanes,* ce genre littéraire était fort à la mode.

L'exemplaire, envoyé par La Chenaye à Berryer, exemplaire que nous avons en ce moment sous les yeux, porte le titre suivant :

Lettres d'un sauvage civilisé à son correspondant en Amérique pour servir de continuation aux lettres du Sauvage dépaysé.

LETTRE XXV.

Celle-ci s'efforce de démontrer que l'alliance de la France est un leurre et son amitié une duperie :

Les infortunes du roi Stanislas ne doivent-elles pas suffire pour convaincre tous les princes de la terre qu'il n'y a rien de si fragile que la protection de la France ?

..... Le fils aîné du *Prétendant* savait ce qui était arrivé à son frère pour avoir compté sur la faveur de la France, mais cela ne l'empêcha point de tenter l'aventure... Enfin, après avoir été longtemps fugitif, il arrive en France, pauvre comme un rat d'église ; et comme il s'était fait proclamer roi, on lui fit la faveur de lui donner le nom d'Altesse Royale, des équipages qui servirent à le faire briller à la Comédie et à l'Opéra, pour le préparer à garder l'incognito toute sa vie.....

..... Un ennemi quel qu'il soit n'est jamais si dangereux qu'un faux ami. Quand le roi de France était ami des Hollan-

dais, il les a battus à Raucoux et leur a enlevé rapidement leurs villes des Flandres. Il n'en a pas été de même, quand cette nation s'est imaginée d'avoir affaire à des ennemis. On a empêché les Français de toucher à Maëstricht. On les fait morfondre devant Berg-op-Zoom.

Berryer eut-il un remords d'avoir remercié aussi lestement un pauvre diable qui se débattait désespérément contre la misère, ou bien pensa-t-il qu'il avait encore d'autres services à lui demander ? Qui pourrait le dire ? On lit difficilement dans l'âme d'un policier. Toujours est-il que, sans revenir sur une décision immuable, il imagina des compensations pour son malheureux fournisseur. S'il ne lui rendit pas ses anciennes commandes, sous prétexte que le *reporter* arrivait trop souvent en retard, il lui en consentit de nouvelles, mais à quelles conditions ? Duval, son secrétaire, va nous l'apprendre dans ce billet au journaliste déconfit :

11 octobre 1747 (1).

M. Berryer a reçu la lettre que vous lui avez écrite et me charge de vous mander en réponse qu'il est bien vrai qu'il vous a fait dire de ne plus rien lui envoyer quelque chose que ce pût être, étant instruit par des voies antérieures auxquelles il ne peut s'empêcher de donner la préférence, à cause de la date. Cependant il m'ordonne de vous dire qu'il serait bien aise que vous continuassiez à lui adresser seulement l'*Avocat pour et contre* du s[r] Rousset et le *Sauvage civilisé,* ne voulant rien, absolument rien que ces deux seuls ouvrages, par conséquent abandonnant toutes autres choses que vous puissiez lui proposer comme journaux, nouvelles manuscrites, etc. ; cela est précis.

Auparavant même de le faire, je vous mande d'avance et très positivement que si chacune des deux feuilles ci-dessus coûte par ordinaire plus de cinq sols par feuille, vous n'en enverrez point, sans quoi la dépense retomberait sur vous.

(1) Ce billet a été imprimé dans les *Archives* de Ravaisson.

VII

Le dossier de La Chenaye s'arrête là ; et nous n'avons trouvé nulle part aucun document qui établisse que Berryer ou ses successeurs aient depuis refusé ou continué à l'exilé le bénéfice de leur protection.

Mais comment se termina le roman conjugal de « l'apostat ? » Les *Lettres Hollandaises* démontrent que l'affection des deux époux était restée très vivace. Aussi hésitons-nous à croire que leur séparation fut définitive. Ils durent se rejoindre, d'autant que l'administration commençait à fermer les yeux sur des unions réprouvées par l'Église comme illégitimes et criminelles. Elle sévissait encore en France, quand l'autorité ecclésiastique l'exigeait ; mais elle s'abstenait le plus possible de toute intervention diplomatique, le jour où les coupables franchissaient la frontière. Si elle réclamait résolûment l'extradition d'escrocs, de faussaires, d'assassins, de libellistes et même de comédiens en rupture d'engagement, elle déployait moins de rigueur contre les victimes de l'amour et des convenances religieuses ou sociales.

Quoiqu'il en soit, La Chenaye passa dès lors une partie de sa vie à l'étranger ; et ses charges devaient être bien lourdes, car nous lui voyons entreprendre, avec l'ardeur et la ténacité que nous lui connaissons, des tâches difficiles, ingrates, presque rebutantes et mal rétribuées. Il y perdit cet entrain, cette ingéniosité et comme cette fleur d'esprit qu'un travail plus méthodique et moins hâtif eût peut-être développés en un terrain aussi propice.

Les nécessités toujours instantes de la vie conduisirent fatalement La Chenaye aux pires compromissions. Son *Dictionnaire de la Noblesse* en dit assez les ingénieux *truquages*. Il est vrai que ce maître généalogiste a fait depuis pas mal d'élèves. Mais si ces derniers se sont enri-

chis à travailler dans le faux, La Chenaye fut loin d'y réaliser une fortune. Il mourut à l'hôpital, en 1784, âgé de 85 ans. Il laissait pour tous biens des piles de manuscrits, cet héritage traditionnel de l'homme de lettres, et plus particulièrement une foule de notes qui servirent à l'édition définitive du *Dictionnaire de la Noblesse* de LA CHENAYE-DESBOIS.

PAUL D'ESTRÉE.

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

NOTES

SUR LES

ANCIENS IMPRIMEURS NANTAIS

(XVe à XVIIIe siècles)

(SUITE)

---

54. LE PLAT (Sire *Gabriel)*, Me libraire de l'Université de Nantes, époux de Marie de Tours, dont il eut Nouelle, de laquelle nous n'avons pas trouvé le baptistaire, mais que nous voyons, dès le 12 août 1556, marraine de Renée Bertho. (Saint-Denis.) Nouelle Le Plat deviendra, commme nous l'avons vu, la femme de Sire Gratien Certain. La seconde fille de Le Plat fut Françoise, baptisée le 15 septembre 1556. (Saint-Denis.) Il est lui-même parrain, même paroisse, de Mathurin Legendre, le 16 novembre 1558, et enfin, le 31 mai 1575, date extrême à laquelle nous le rencontrons sur les registres, de sa petite-fille, Gabrielle Certain (1).

(1) Dans tous ces actes, Le Plat ne prend jamais que la qualité de Me libraire de l'Université de Nantes.

En 1555, Gabriel Le Plat et Mathurin Papolin, l'un et l'autre « libraires jurez en l'Uniuersité de Nantes », obtiennent conjointement un privilège pour réimprimer ou faire réimprimer les livres liturgiques du diocèse de Nantes.

Le Plat usa-t-il de ce privilège et fit-il acte d'imprimeur ? La chose est fort probable, cependant on ne saurait le décider jusqu'à ce jour d'une façon définitive, car le seul livre liturgique imprimé en vertu de ce privilège qui soit connu et qui ait été décrit a bien été imprimé aux dépens de Mathurin Papolin et de Gabriel Le Plat, « *impensis honestorum virorum Mathurini Papolin et Gabrielis le Plat bibliopolarum Iuratorum Vniversitatis Nanetensis et ibidem commorantium* », mais sort, en réalité, des presses de Jean Le Blanc, imprimeur, étranger même à la ville de Nantes.

Ce volume n'est pas daté ; publié avec l'autorisation de Antoine de Créqui, évêque de Nantes, il ne peut être antérieur à 1555, ni postérieur à 1564. Nous avons vu qu'à cette dernière date Le Plat vivait encore.

55. Malassis (*Augustin-Jean*), imprimeur-libraire, demeurant place du Pilori. Époux de Anne-Antoinette Marie, fille de l'imprimeur Antoine Marie, que nous trouverons plus loin, il fut père de Rosalie-Marie, baptisée le 27 février 1775. (Saint-Vincent.)

Ses nombreuses impressions, dont nous n'avons pas à faire le détail et que l'on peut relever, en grande partie, sur le Catalogue de la bibliothèque de Nantes, ne paraissent pas remonter avant l'année 1772 ; par contre, elles se continuent jusqu'à la Révolution. A ce moment, Malassis prend le titre de « imprimeur-libraire de la ville et de la police de Nantes ».

Maréchal ou Mareschal, nom d'une nombreuse famille de libraires et imprimeurs de Nantes des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Nous citerons :

56. Maréchal (*Jacques*), imprimeur du Roy et marchand libraire, fils de Michel, que nous trouverons ci-après, né le 10 octobre 1654. (Saint-Denis.) Le 25 juin 1693

(Saint-Saturnin), il épousa Charlotte Rajalu (1) dont il eut : 1° Charlotte, baptisée le 1er février 1694, tenue sur les fonts par Me Michel Mareschal, imprimeur du Roy et « marchand liberaire », et Anne Saulnier, femme d'he he Sébastien Mareschal, aussi imprimeur et libraire (Sainte-Croix) ; 2° Michel, baptisé le 18 janvier 1695 (Saint-Vincent) ; et 3° Charles-Marie, baptisé le 7 janvier 1697. (Saint-Vincent.) Le 10 octobre 1697, il est parrain de Jacques, fils de Yves Ruault, imprimeur et de Perrine-Edmée Souty (Saint-Denis), et le 27 avril 1712, il tient sur les fonts René, fils de Pierre de Heucqueville, comme nous l'avons vu plus haut, et prend, dans l'acte, la qualité de « Me libraire et imprimeur et sindic des libraires de Nantes ». (Saint-Denis.) Il meurt le 5 juillet 1723. (Saint-Vincent.) (2).

Jacques Maréchal a imprimé surtout des livres de jurisprudence. Ses premières impressions ne semblent pas remonter plus haut que l'année 1682 environ. Peu de temps avant sa mort, son nom figure encore sur le compte des

(1) Le vingtcinquième de juin 1693,ont été reçües à la benediction nuptiale dans cette église par moy recteur soussigné honorables personnes Jacques Mareschal, imprimeur du Roy et marchand libraire de cette ville, fils d'h• h• Michel Mareschal, aussi imprimeur et libraire et défunte h• f• Antoinette de Heucqueville, sa compagne, demeurant dans la paroisse de Ste Croix, et Charlotte Rajalu, fille de défunt h• h• Heruè Rajalu, marchand et de Marie Pichery, de cette paroisse.... Ont assisté à cette cérémonie, lesd. Michel Mareschal et Marie Pichery, et honorables personnes Jean Dabon, marchand, Louis Foulon, pannereux et Jean-Baptiste Veschard, lesquels ont signé, hors ladite Pichery et Foulon qui ont déclaré ne scauoir. (Signé :) Dumas ; Charlotte Rajalu ; J. Mareschal ; Jean-Baptiste Veschard ; M. Mareschal ; Isaac Carguain ; J. Litoust, recteur ». Extrait des registres de la paroisse Saint-Saturnin.)

(2) « Le cinquième juillet 1723, a esté par moy pretre vicaire soussigné inhumé dans cette ville le corps de Monsieur Jacques Maréchal, marchand libraire imprimeur, âgé de 78 ans ou environ, compagne Charlotte Rajallu, demeurant dans la grande rue vis à vis le puy Lory ; la cérémonie de la sépulture faite en présence des soubsignés. (Signé :) Sebastien Mareschal ; P. de Heuqueville ; Charlotte Marechal ; N. Marechal ; Jeanne Joly ; Guénel ptre vic. ». (Extrait des registres de la paroisse Saint-Vincent.)

miseurs de la ville de Nantes et il reçoit 364 liv., pour l'impression de 300 exemplaires du recueil des *Arrests, ordonnances, réglemens et déliberations de toutes les polices généralles tant anciennes que nouvelles de la ville, fauxbourgs, banlieue et comté de Nantes* (1).

57. Maréchal (*Julien*), sieur de la Noë, marchand libraire et imprimeur à la fin du XVII[e] siècle. Son nom nous est révélé d'abord par un acte de subrogation de constitut d'une rente de 33 liv. 6 sols 8 den., due par Marie Geraud, dame de la Houssaye et à lui consentie par escuyer Paul Cassard, s[gr] du Broussay, maire de Nantes, acte du 6 octobre 1688, au rapport de M[e] Alexandre, notaire à Nantes. Il mourut le 14 août 1696, conseiller du Roy, vérificateur des rolles des fouages, imprimeur et marchand libraire. (Sainte-Croix.) (2).

58. Maréchal (*Michel*), M[e] libraire et imprimeur du Roy, époux de Antoinette de Heuqueville, dès avant le 20 août 1651, date à laquelle cette dernière, déjà mariée, est marraine de Antoinette, fille de Charles Hérault (Voyez ce nom), dont il eut : 1° Michel, dont nous n'avons pas trouvé le baptistaire, mais qui nous est connu par son acte de sépulture du 3 septembre 1657 (Saint-Denis) ; 2° Sébastien (3) et 3° Jeanne, nés à une date que nous n'avons pu fixer, mais que nous trouvons tenant sur les fonts leur frère Pierre, le 7 janvier 1657 (Saint-Denis) ; 4° Jacques, à qui nous avons consacré un article ci-dessus, baptisé le 10 octobre 1654 (Saint-Denis) ; 5° Pierre, baptisé même paroisse, le 7 janvier 1657, comme nous venons de

(1) Arch. municip. de la ville de Nantes, CC. 202.

(2) « Le 14[e] aoust 1696 a esté inhumé dans cette église le corps [de] Julien Mareschal, conseiller du Roy, vérificateur des Rolles des Fouages, imprimeur et marchant libraire ; ont assisté au convoi les soussignés : Sébastien Mareschal, Jacques Mareschal, M. de Heuqueville, J. de Heuqueville, Jayer ».

(3) Un article sera consacré plus loin à Sébastien Maréchal.

le dire ; et 6° autre Michel, baptisé le 6 janvier 1660. (Saint-Denis.)

Antoinette de Heuqueville meurt le 16 février 1664 (Saint-Denis) et Michel Maréchal convole avec Renée Germon, à une époque que nous n'avons pu déterminer, mais, dans tous les cas, avant le 15 septembre 1678, date à laquelle, déjà mariée, elle est marraine de Anne Briou, déclarant à l'acte ne sçavoir signer. (Sainte-Croix.) Elle décède le 5 octobre 1691 et Michel Maréchal se marie pour la troisième fois à Marie Debourgues.

Il ne vivait plus lui-même le 31 août 1705, date à laquelle Marie Debourgues, sa veuve, se remarie à Joseph de Heuqueville, comme nous l'avons dit à ce nom.

On connaît un assez grand nombre de volumes sortis des presses de Michel Maréchal. Ce ne sont, en général, que des ouvrages de jurisprudence.

59. Maréchal (*Pierre*), imprimeur du Roy, époux de Renée Boissin, dont il eut : 1° Anne-Jeanne, baptisée le 30 mars 1728 (Saint-Vincent) ; et 2° Pierre-François, né le 28 juillet 1734 et baptisé le lendemain. (Saint-Vincent.) Il mourut le 26 mars 1735. (Saint-Vincent) (1).

Pierre Maréchal, qui avait été reçu imprimeur le 30 octobre 1723, est qualifié dans un des actes que nous venons de citer : « licentié ès loix, imprimeur du Roy ».

Il imprimait des arrêts du Conseil, des édits et déclarations du Roy et débitait chaque semaine un numéro de la *Gazette de France,* « sur copie et du consentement du bureau

(1) « Le uingt sixieme jour de mars 1735, a été inhumé dans cette eglise le noble homme Pierre Mareschal, marchand libraire, imprimeur du Roy, décédé d'hier âgé d'environ trente quatre ans, vivant époux d'honorable femme Renée Boissin. Ont assistez au convoy les soussignez et autres qui ne signent (Signé :) L. Hory ; N. Charier, prestre ; Dorvault ».

d'adresse ». De ses presses sont aussi sortis une bible, des ouvrages de droit canonique, une édition, sans date, du *Livre doré*, etc.

60. Maréchal (La *Vve Pierre*), continua l'exercice de l'imprimerie après la mort de son mari. On a publié un *État des imprimeurs et imprimeries de Bretagne en 1758. Ville de Nantes,* d'après lequel elle avait encore, à cette époque, deux enfants et faisait fonctionner deux presses dans ses ateliers (1). En 1768, les veuves Pierre Maréchal et Nicolas-Joseph Vatar étaient les deux seuls imprimeurs du Roy à Nantes (2). On sait, du reste, qu'il n'y avait en Bretagne que quatre imprimeurs à jouir de ce titre, dont deux exerçaient à Nantes.

Elle publia de nombreux édits du Roi, jusqu'en l'année 1776 au moins.

61. Maréchal (*Sébastien*), sieur de la Veillarderie, deuxième fils de Michel Maréchal, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, libraire-imprimeur comme son père. Époux de Anne Saunier, il est veuf le 26 septembre 1708. L'acte de sépulture en date du lendemain est signé : Jacques Maréchal, frère ; M. de Heuqueville et P. de Heuqueville. (Saint-Denis.) Sébastien Maréchal se remarie à Anne Douette, le 19 novembre 1708. (Saint-Denis.) (3) Il en eut Michel, baptisé le 28 juillet 1712. (Saint-Denis.) Il ne vivait plus le 14 février 1748, date de la sépulture de sa veuve, âgée de 60 ans.

(1) Ce document a été extrait des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse C. 1463.

(2) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C. 1465.

(3) « Le 19e de novembre 1708, j'ay recteur de S. Denis, célébré le mariage entre Sébastien Maréchal, sieur de la Veillarderie, doyen des marchands libraires de Nantes et imprimeur, veuf de dlle Anne Saunier, et dlle Anne Douette, fille de h. h. Michel Douette, sieur du Pavillon, Me boulanger, et de Louyse Rousseau, tous deux de cette paroisse......, en présence du père et de la mère de la mariée, et frères et sœurs et plusieurs parents et amis des

Dans ces actes, Sébastien Maréchal a le titre de « doyen des marchands libraires et imprimeurs de la ville de Nantes ».

62. MARIE (*Antoine*), imprimeur et marchand libraire, époux de Anne-Hyacinthe Piou, dont : 1° Anne-Françoise, baptisée le 17 mars 1737 ; 2° Rose, baptisée le 7 avril 1738 ; 3° Anne-Antoinette, baptisée le 5 février 1742 ; laquelle, ainsi qu'on l'a vu plus haut, devint épouse de Augustin-Jean Malassis ; et 4° Jeanne-Rose, baptisée le 24 juin 1743 (1). Il dut avoir un cinquième enfant, comme nous le verrons ci-après; mais nous n'avons pas trouvé de trace de son baptistaire. De même, nous n'avons pas rencontré l'acte de sépulture d'Antoine Marie. Toutefois, on peut être assuré qu'il ne vivait plus en 1754, date à laquelle sa veuve, qui lui avait succédé, commence à imprimer.

Il existe aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine un arrêt du Conseil d'État, du 12 mars 1736, ordonnant qu'Antoine Marie sera reçu imprimeur à Nantes, en remplacement de Pierre Maréchal, décédé (2). En l'année 1750, il fut nommé imprimeur de la ville de Nantes.

Nous trouvons dans notre collection de *Nantaiseries* l'adresse inédite d'Antoine Marie, petit papillon (H. 0m520, L. 0m700, y compris la grecque entourant le texte), destiné sans doute à être collé, — au moins la première partie, — sur le titre des livres qu'il avait en vente dans sa boutique de bibliopole.

deux côtés. (Signé:) Anne Douette ; Sébastien Maréchal ; M. Douette ; Louis Rousso ; Michel Douette ; Pierre Douette ; M. Ariel ; Louis Douette ; Pierre Douette ; Fleurance Douette ; Jacquet Dustout ; Babin ; Marie Medard ; J. Noblet ; J. Besson ; De Cicóngne ; Thereau ; M. Guitton ; G. Devau ; Etienne Chauveau ».

(1) Tous ces actes sont extraits des registres de la paroisse Saint-Denis.

(1) Intendance de Bretagne, C. 1461.

Nous reproduisons ci-dessous cette adresse, en lui conservant, autant que possible, son aspect général, tant à cause de la rareté des pièces de cette nature, que par ce qu'elle nous donne, avec l'indication du domicile de Marie, des notions exactes sur son commerce et sur son industrie.

ET SE VEND A NANTES,

Chez ANTOINE MARIE Imprimeur-Libraire, Grande-Ruë, au-deſſus du Puits-Lory, vis-à-vis la Ruë des Jeſuites, à l'ASSOMPTION.

On trouve chez MARIE *des Livres anciens & nouveaux ſur toutes ſortes de Matieres, imprimés tant à Paris, qu'autres Villes du Royaume, & dans les Pays Etrangers.*

Il imprime Mémoires, Requêtes, & tous autres Ouvrages permis, en bon Papier & beaux Caractères.

63. MARIE (La *Vve Antoine*), imprimeur, succéda à son mari. L'*État des imprimeurs,* dressé en 1758, que nous avons déjà eu l'occasion de citer (1), porte que, à cette date, elle avait cinq enfants et était à la tête de trois presses.

Un arrêt du Conseil d'État, du 8 octobre 1757, la maintient, avec la veuve Vatar, les sieurs Brun et Querro, dans le droit d'exercer l'imprimerie à Nantes.

Imprimeur de la ville et de la police, elle reçoit, en 1760, du miseur de la ville, la somme de 358 liv. pour ouvrages et fournitures, du 20 juin 1758 au 29 mai 1760 (2). Nous ignorons la date de sa mort.

(1) Voyez l'article consacré à la v^ve Pierre Maréchal.

(2) Arch. municip. de la ville de Nantes, CC. 225.

La veuve Marie continua à imprimer, comme son mari, pour la ville et l'amirauté. On note des volumes imprimés par elle dès l'année 1754.

64. MAUCLERC (*Hilaire*), imprimeur, épouse, le 10 juin 1623, Catherine Doriou. (Saint-Denis.) Nous ne connaissons pas d'enfants issus de cette union. Hilaire Mauclerc meurt le 1er décembre 1637 (1). (Saint-Denis.)

Les archives de la ville de Nantes renferment une pièce portant défense d'imprimer les privilèges de la ville sans permission, l'imprimeur Mauclerc l'ayant fait sans autorisation, 1630 (2).

On ne connaît que de très rares volumes sortis des presses de Mauclerc. Le dernier qu'il ait imprimé parait être l'élucubration de Noble homme Albert Padioleau, sieur de Launay, traitant *De l'antiquité, fondation, nomination, splendeur et estat présent de la ville de Iérusalem, où est incidemment traitée cette ancienne difficulté, qui estoit Melchisedec.* Un exemplaire de ce très rare petit in-4, imprimé en 1635, est conservé dans la bibliothèque publique de Nantes. (No 53,756.)

65. MENARD (*Mathurin*), libraire et relieur, et peut-être aussi imprimeur, suivant les principes que nous avons exposés ci-dessus, époux de Louise Ledies, dont le vrai nom devait être Dies, et qui devait être parente, peut-être même sœur, de Jullian Dies, que nous avons vu plus haut. De cette union, naquit Jehanne, dont fut marraine Nouelle, fille de Me Gabriel Leplat, libraire. (Saint-Denis.) En 1573, le 16 mai, Mathurin Ménard est lui-même parrain de Pierre Boucher. (Saint-Denis.)

(*A suivre*) LE Mis DE GRANGES DE SURGÈRES.

(1) « Le premier jour de décembre mil six cent trente et sept, Hylaire Mauclerc, maistre-imprimeur, deceda de cette vie apres la reception du St-Sacrement de l'Eglise, lequel fut le jour suivant ensepulturé en l'Eglise des peres Cordeliers de ceste ville de Nantes. (Signé:) Chesneau, recteur ».

(2) Arch. com., BB. 38.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Vicomte A. de Bizemont. — Bibliographie nobiliaire de la Lorraine.** *Nancy, A. Crépin-Leblond, imprimeur-éditeur, 21, rue Saint-Dizier, (passage du Casino),* **1897, in-8 de 2 ff. et 86 pp.**

Les ouvrages sur la noblesse ont été publiés en très grand nombre, mais M. le vicomte de Bizemont fait très judicieusement remarquer que leur consultation doit être soumise à une certaine réserve en raison des erreurs qui se glissent inévitablement dans des travaux embrassant un champ trop vaste ; la vérification des titres est, en pareil cas, presque impossible et les auteurs se sont trop souvent contentés de renseignements communiqués par les familles intéressées, renseignements qui ne présentent pas toujours des garanties suffisantes.

Lorsque l'on tente une recherche sur un personnage que l'on sait être originaire de telle ou telle province, de tel ou tel département ou de telle ou telle ville, le nobiliaire spécial à cette province, ce département, cette ville sera certainement consulté avec plus de fruit qu'un autre ouvrage plus général ; mais ces nobiliaires spéciaux sont souvent peu connus des étrangers à la région et quelquefois même de ceux qui en sont originaires ; de plus, tous n'ont pas une valeur égale, beaucoup ne fournissent que des renseignements erronés ou douteux et c'est pour ce motif que M. le vicomte de Bizemont a entrepris de donner, pour la noblesse lorraine, une bibliographie des ouvrages l'intéressant, en ayant bien soin de désigner l'ivraie qui doit être séparée du bon grain.

Avant d'entrer dans son sujet, l'auteur fournit quelques explications nécessaires à l'intelligence de son travail ; il s'agit d'un petit aperçu historique sur la noblesse lorraine et sur les particularités qui la distinguent de celle des pays voisins. Ces préliminaires sont ainsi divisés : 1° *De l'ancienne Chevalerie ;* 2° *des Écuyers ;* 3° *De certains Gentilshommes ;* 4° *des Anoblis ;* 5° *Noblesse lorraine en dehors du Duché ;* 6° *Des chapitres nobles* et 7° *Des titres de noblesse.*

Quant à la bibliographie qui vient après et qui comprend 363 numéros sans compter les numéros bis, elle est également divisée en trois sections : *Section A :* Ouvrages généraux imprimés classés par ordre de date de la publication. *Section B :* Monographies imprimées suivant l'ordre alphabétique des noms de famille. *Section C :* Manuscrits classés par collections.

L'érudit héraldiste a écarté volontairement de son travail toutes les généalogies concernant la maison ducale de Lorraine ; « leur nombre, écrit-il, est si considérable qu'elles suffiraient à faire l'objet d'une bibliographie spéciale. La politique a inspiré leur établissement plus que la science héraldique ; elles sont donc plutôt du domaine de l'histoire ».

L'exemple donné par M. le vicomte de Bizemont mérite d'être suivi par les bibliographes-héraldistes provinciaux ; car ce n'est qu'avec ces bibliographies spéciales, jointes les unes aux autres, que nous finirons par avoir une bibliographie complète et sérieuse de tous les ouvrages relatifs au blason et à la noblesse.

GEORGES VICAIRE.

— PAUL BERGMANS. — Les Imprimeurs belges à l'Étranger. — Liste géographique des imprimeurs et libraires belges établis à l'Étranger, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, accompagnée d'une carte et de fac-similés. *Gand, Camille Vyt, libraire, 1, rue des Régnesses,* 1897, in-8 de 78 pp. et 1 f. (4 fr.).

Dans ce nouveau travail qui fait suite aux *Analectes belgiques* et qui les complète, M. Paul Bergmans a dressé une liste des typographes ou des libraires belges qui se sont établis à l'étranger depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Cette liste est dressée par ordre alphabétique des noms de ville où se sônt installés ces artisans du livre ; elle permet de constater que les Belges ont largement contribué à la diffusion de l'art typographique en Europe.

En ce qui concerne la France, voici la liste sommaire des imprimeurs ou libraires qui sont venus des provinces méridionales des Pays-Bas pour y exercer leur art ou leur métier :

Arras : Guillaume Rivière ou de la Rivière (1591-1634).

Bordeaux : Gille Beys (1618).

Douai : Jacques Boscard (1563-1578); Louis de Winde (1564-1576); Louis Elzevier (1575-1579); Balthazar Bellère père et fils (1590-1694); Jean Bogard (1600-1634); Pierre Borremans (1604-1606); Denis Hudsebaut (1640).

Lille : Antoine Tack (1595); Guillaume Stroobant (1596-1598); Simon de Neufville (1623-1625); Jean-Chrysostome Malte (1677-1710).

Lyon : Guillaume Le Roy (1473-1494); Thomas Guerin (1553); Jean-François de Los Rios (1766-1794).

Paris : Pierre de Keysere (1473-1509); Josse Badius (1500-1534); Josse Horenweghe (1505); Jean Meganc (1505); Jean Waterloes (1505-1519); Georges Biermant (1511); Robert de Keysere (1512); Jean Badius (frère de Josse) (1517-1533); Louis Cyaneus (1526-1546); Chrétien Wechel (1528-1550); Jean Loys, dit Tiletan (1535-1547); Jacques Bogard (1541-1548); Christophe Plantin (1567-1616); Michel van Lochem (1625-1643); Philippe-Joseph de Neny (1789-1807).

Saint-Omer : François Bellet (1602-1609); Charles Boscard (1610-1619).

Tours : Jehan de Liège (1496).

Valenciennes : Jehan de Liège (vers 1500); Jehan Vervliet (1610-1634).

M. Paul Bergmans a fait suivre les noms des typographes qu'il cite de notices qu'il a voulues très brèves, mais qui néanmoins nous fournissent d'intéressants et utiles renseignements. Il a aussi reproduit çà et là des marques typographiques et des spécimens de caractères, de même qu'une carte des établissements des imprimeurs belges à l'étranger. Deux tables des noms d'imprimeurs, l'une alphabétique, l'autre chronologique, terminent la publication.

La contribution que notre savant confrère vient d'apporter à l'histoire de la typographie en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Espagne, en France, en Italie, etc., est extraite du tome LXX du *Messager des sciences historiques de Belgique* et forme un tirage à part d'une exécution très soignée.

G. V.

— Les Entrées solennelles à Paris des Rois et Reines de France, des Souverains et Princes étrangers, ambassadeurs, etc. Bibliographie sommaire par Paul Le Vayer, conservateur du Musée Carnavalet. *Paris, imprimerie nationale,* MDCCCXCVI, pet. in-fol. de 1 f. blanc, 47 pp. et 1 f. blanc.

Les « Entrées » et les « Fêtes » sont actuellement fort en honneur parmi les bibliophiles, qui n'avaient jusqu'à présent à leur

disposition, pour les renseigner, que des catalogues de collections publiques ou particulières, comme le catalogue de l'histoire, à la Bibliothèque nationale, ou celui du cabinet de M. Ruggieri.

La bibliographie sommaire dressée par M. Paul Le Vayer leur sera désormais un guide fort utile, pour Paris bien entendu, malgré certaines lacunes que l'on y constate et dont il ne serait pas juste, je crois, de rendre l'auteur tout à fait responsable. Je me suis laissé dire, en effet, que l'érudit conservateur du Musée Carnavalet n'avait pas eu ses coudées franches pour la rédaction de son travail, qu'un cadre lui avait été imposé et que même, pressé par le temps, il avait dû, quoiqu'à regret, renoncer à pousser son œuvre au point où il aurait souhaité la conduire.

Le travail de M. Le Vayer comporte deux divisions principales : l'auteur a cité d'abord les documents manuscrits, et ensuite les documents imprimés ; chacune de ces deux divisions est, elle-même, subdivisée en généralités et en entrées particulières; le tout est rédigé suivant l'ordre chronologique, siècle par siècle pour les imprimés.

Les documents relatifs au XIXe siècle me paraissent en nombre restreint, surtout en ce qui concerne le second Empire, qui n'est représenté que par trois articles relatifs au voyage de la Reine d'Angleterre en France, en 1855.

L'entrée de Napoléon III au palais des Tuileries, le 2 décembre 1852, son mariage, la naissance et le baptême du Prince Impérial ont donné lieu à des cérémonies et à des fêtes officielles qui devaient nécessairement figurer dans une bibliographie des entrées de souverains à Paris, alors même que la relation de ces cérémonies n'auraient fait l'objet que de placards ; ce sont des faits que chacun peut juger à sa manière, mais qui n'en demeurent pas moins des faits historiques. Cette abstention à l'égard d'une époque pourrait sembler un parti pris que le bibliographe — homme paisible et calme, généralement indifférent ou étranger à la politique — doit toujours ignorer, son rôle étant, en somme, d'enregistrer et son seul souci, de traiter le plus complètement possible le sujet qu'il s'est imposé.

M. Le Vayer n'a pas seulement mentionné dans son intéressante bibliographie les entrées ou fêtes formant des publications isolées ; il a fait mieux, il a dépouillé des ouvrages comme le *Cérémonial françois* de Godefroy, Froissart, la *Chronique* de Charles VII, le *Journal d'un bourgeois de Paris,* d'autres recueils encore contenant des relations d'entrées, de fêtes, de tournois, de joutes, etc. En fait de documents manuscrits, il a relevé 11 articles pour les

Généralités, 38 pour les *Entrées particulières ;* pour les imprimés, le nombre des *Généralités* citées est de 11 et celui des *Entrées particulières* de 363. Ce sont, on le voit, des chiffres respectables.

G. V.

— André Le Glay. — Les Origines historiques de l'alliance franco-russe. Première série depuis les origines jusqu'au traité d'Amsterdam (1717). *Paris, Honoré Champion, libraire, 9, quai Voltaire,* 1897, pet. in-8 carré de 302 pp. et 1 f.

Je me reprocherais d'être en retard comme je le suis avec M. André Le Glay si ce retard ne m'avait amené à parler de son livre au moment même où la France vient de consacrer par la signature d'un traité son alliance avec la Russie.

L'étude de M. Le Glay, quoique rétrospective, est aujourd'hui toute d'actualité ; elle n'est, du reste, que la première série d'un ouvrage qui doit en comporter plusieurs, et dans laquelle on verra résumé « comme en une *Genèse de l'Alliance franco-russe,* l'ensemble des notions d'histoire diplomatique puisées aux sources les plus sûres et les plus autorisées. »

Les relations historiques de nos deux pays remontent au mariage d'Henri Ier, Roi de France, avec Anne de Russie, célébré à Reims le 14 mai 1049. Puis, quatre siècles plus tard, s'établirent les premières relations commerciales entre la France et la Russie. Ce fut un armateur dieppois, Jehan Sauvage, qui, en 1586, équipa un navire, fit voile vers la Mer Blanche et aborda à Arkhangel. Le gouverneur de cette ville qui venait de se fonder leur offrit une cordiale hospitalité. Le voyage de Jehan Sauvage, nous dit M. Le Glay, devait porter des fruits, car l'année suivante, le Tsar Féodor Ivanovitch consentait à ouvrir le havre de Kholmogory au commerce français par un traité qu'il fit avec des marchands parisiens.

Sous Henri IV, qui s'intéressait beaucoup aux choses de la Moscovie, les rapports entre les deux royaumes deviennent plus étroits et le Roi ordonne à l'un de ses anciens compagnons d'armes, le capitaine Jacques Margeret, qui s'était rendu en Russie, d'écrire et de publier la relation de son voyage. Le livre parut en 1607, chez Mathieu Guillemot, sous le titre de : *Estat de l'Empire de Russie et Grand Duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de mémorable et tragique depuis l'an 1590 jusques en septembre 1606.* « Cet ouvrage, écrit M. Le Glay, était une nouveauté. Jus-

qu'alors on n'avait presque rien publié en France sur la Moscovie et, comme on commençait à tourner les yeux vers ce pays inconnu, le livre de Margeret était une intéressante actualité. »

Sous Louis XIII, le Tsar Michel Romanof envoyait un ambassadeur au Roi de France lui faisant « prières ne ne pas souffrir que les Français assistent les rois de Suède et de Pologne » dans leurs entreprises contre sa couronne. En 1629, le Roi donnait une mission à Deshayes-Courmenin, conseiller et maître d'hôtel de Sa Majesté, gouverneur de Montargis, auprès du Tsar et les paroles suivantes furent prononcées par l'envoyé français au début des conférences : « Puisque l'Empereur ne fait qu'un avec le roi de Pologne, il faut que le Tsar ne fasse qu'un avec le Roi de France. Ces deux princes sont partout glorieux; ils n'ont pas leur égal en force et en puissance ; leurs sujets leur obéissent aveuglément, tandis que les Anglais et les Brabançons n'en font qu'à leur tête. Ceux-ci achètent les marchandises en Espagne et les revendent aux Russes à très haut prix ; les Français leur fourniront tout à bon marché. » Il y avait dans ces quelques mots, ajoute l'érudit historien « tout le programme d'une alliance politique et économique entre les deux pays », mais les choses en restèrent là.

Néanmoins, à dater de cette époque, les relations de la France et de la Russie devinrent plus suivies ; plusieurs ambassades sont envoyées auprès de Louis XIV dont la plus importante fut celle de Pierre Ivanovitch Potemkine, qui a laissé un curieux récit de son voyage en Occident. Enfin, les quatre derniers chapitres du livre de M. Le Glay sont consacrés à Pierre le Grand, à son voyage en France et au traité d'Amsterdam qui donna à la Russie l'entrée du monde occidental. Dans un *appendice* l'auteur a imprimé une liste des ouvrages consultés par lui.

La lecture de l'excellent livre de M. André Le Glay est des plus attachantes et l'on peut se demander parfois si ce ne sont pas des pages d'histoire contemporaine que l'on a sous les yeux.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèques publiques. — Le Président de la République vient de signer, sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, un décret relatif à l'organisation des bibliothèques publiques dont nous reproduisons ici les principaux articles :

ARTICLE I[er] : Sont et demeurent maintenues les dispositions réglementaires qui, en plaçant les collections de l'État sous la surveillance des municipalités, leur en ont permis l'usage et en ont mis la conservation à leur charge.

Les dites collections peuvent être retirées par le Ministre pour cause d'insuffisance de soins ou pour abus dans l'usage de la part des villes.

ART. 2 : Les catalogues des bibliothèques auxquelles sont affectés les ouvrages dont dispose le ministère doivent être adressés au ministère de l'Instruction publique.

Les villes envoient, en outre, au ministère un rapport annuel sur la situation et le fonctionnement des dites bibliothèques, ainsi qu'une liste des acquisitions faites pendant l'année écoulée.

ART. 3 : Un comité d'inspection et d'achats de livres est établi par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans toutes les villes qui possèdent une bibliothèque publique municipale.

Ce comité est renouvelable par moitié tous les cinq ans. Présidé par le Maire, il se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre, exerce son contrôle sur l'état de la bibliothèque, fixe l'emploi des fonds affectés tant à la conservation et à l'entretien des collections qu'aux acquisitions, donne son avis sur les propositions d'échanges. Le bibliothécaire, sous la surveillance du comité, procède à la confection des catalogues, exécute tous les travaux d'ordre et les prescriptions réglementaires.

Le Ministre s'assure, par des inspections, de la situation et de la tenue des bibliothèques.

ART. 4 : Toute aliénation des livres, manuscrits, chartes, diplômes, médailles, estampes et objets quelconques contenus dans les bibliothèques publiques des villes est et demeure interdite.

S'il se produit des incendies, sinistres, soustractions, détournements dans une bibliothèque, la ville doit, sous sa responsabilité, en prévenir immédiatement le Ministre.

Pour les fonds d'État, c'est-à-dire les fonds déposés dans les bibliothèques à la suite des lois et décrets de la Révolution ou ajoutés par des concessions ministérielles, il ne peut être opéré d'échanges entre les diverses bibliothèques qu'en vertu d'arrêtés du Ministre.

Une simple autorisation de ce dernier suffit pour les échanges que les villes pourraient faire des objets leur appartenant.

Art. 5 : Les communications au dehors des manuscrits et des imprimés sont consenties par le maire sous la responsabilité des villes. Le Ministre peut ordonner ces communications en ce qui concerne les fonds d'État.

Art. 6 : Les Bibliothèques sont confiées à un bibliothécaire et, suivant leur importance, à plusieurs sous-bibliothécaires, employés ou surnuméraires.

Pour les bibliothèques municipales classées, dont l'importance aura été signalée au Ministre par une délibération de la commission des bibliothèques nationales et municipales, les maires doivent choisir les conservateurs ou bibliothécaires parmi les élèves diplômés de l'École des Chartes ou les candidats dont l'aptitude à ces fonctions aura été constatée après examen.

Le classement des bibliothèques municipales est établi par arrêté ministériel.

Les dépenses de personnel et de matériel demeurent à la charge des villes.

Art. 7 : Tous règlements des autorités locales sur le service public, l'établissement du service de nuit et les fonds affectés aux dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions sont adressés au ministère de l'instruction publique et y sont déposés.

Art. 8 : Le titre III de l'ordonnance royale du 22 février 1839 est abrogé.

Au Musée Carnavalet. — On sait que le musée Carnavalet ou musée historique de la ville de Paris, comprend deux séries de collections : la bibliothèque, à laquelle se rattache le service des travaux historiques, et les objets de toute nature relatifs à l'histoire de la ville, mais dont le caractère documentaire se relève plus particulièrement d'une note d'art. Dans cette seconde série, les tableaux, les estampes et les monuments lapidaires jouent le grand rôle.

L'acquisition récente, par la Ville, de l'hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau, qui communique avec l'hôtel Carnavalet, a permis de séparer les deux séries. On vient d'affecter le premier à la bibliothèque et aux travaux historiques, et les collections d'art et d'histoire se développeront à l'aise désormais dans le second.

Le préfet de la Seine, par un arrêté en date du 18 août 1897, vient de compléter cette mesure en décidant que le conservateur et le conservateur adjoint du musée, conjointement chargés jusqu'à ce jour du double service de la bibliothèque et des collections historiques, seraient dorénavant chargés de diriger, le premier le service des travaux historiques et de la bibliothèque ; le second celui du musée.

Au Passage des Panoramas. — Voici une nouvelle qui va faire sensation dans le monde des bibliophiles. M. Damascène Morgand, le libraire bien connu du passage des Panoramas, se retire

des affaires et cède sa librairie à son érudit et fidèle collaborateur, M. Édouard Rahir.

Des raisons de santé ont obligé M. Morgand à prendre cette grosse détermination; qu'il nous soit donc permis de formuler ici des vœux bien sincères pour le prompt rétablissement de sa santé, momentanément chancelante, et d'exprimer à son digne successeur, M. Édouard Rahir nos bien vives et cordiales félicitations.

Conférences bibliographiques à Oxford. — Les Universités d'Oxford et de Cambridge organisent depuis plusieurs années des sessions extraordinaires appelées *Extension University* et qui ont lieu durant les vacances officielles. La huitième de ces sessions, ou *summer meeting,* se tenait cette année à Oxford. Notre savant collaborateur et ami, M. Maurice Tourneux, y a pris part, sur l'invitation des organisateurs, en y donnant, du 16 au 21 août, six « lectures » ou conférences sur les sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution. M. Maurice Tourneux a successivement examiné les sources proprement dites (manuscrits et imprimés) de cette histoire et l'indication des principaux dépôts qui les renferment ; les histoires générales, le rôle des assemblées, des clubs et de la presse ; les événements dont Paris et les autres grandes villes ont été le théâtre ; les institutions renouvelées et créées par la Convention ; les répertoires, mémoires et documents biographiques les plus essentiels. Ces «lectures», faites en français, ont été suivies avec assiduité par un public très attentif, appartenant à toutes les nationalités, et a qui fait à notre collaborateur l'accueil chaleureux bien dû à sa science et à son talent.

Histoire militaire de Belgique. — Un prix de 25.000 francs est offert par le Roi des Belges pour le meilleur ouvrage d'histoire militaire de la Belgique depuis l'invasion romaine jusqu'à nos jours. L'auteur, dit le *Mémorial de la librairie française,* auquel nous empruntons ces renseignements, devra donner un bref aperçu des guerres dont la Belgique a été le théâtre et indiquer leur influence sur les destinées du pays. Il devra relater les faits d'armes des troupes belges au service des pays étrangers, et indiquer les droits et charges des milices locales, de même que l'état des armements et fortifications à diverses époques. L'ouvrage sera complété par une notice sur le développement de l'armée belge, et du système de défense de la Belgique depuis 1830. Les travaux pourront être écrits en allemand, anglais, espagnol, flamand, français et italien. Les candidats étrangers devront avoir envoyé leur manuscrit au Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique, à Bruxelles, avant le 1er janvier 1901.

Publication bibliographique. — M. Émile Bonnet, qui a publié, il y a quelque temps, un excellent ouvrage sur les origines de l'imprimerie à Montpellier, vient de dresser le *Catalogue des manuscrits*

faisant partie des collections de la Société archéologique de cette ville (Montpellier, Jean Martel aîné, 1897, in-8 de 2 ff.-44 pp.). Ce catalogue décrit 106 articles et se termine par une table alphabétique des noms d'auteurs ; rédigé avec beaucoup de soin, il fait honneur à la science bibliographique de M. Émile Bonnet.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Auguste Lacaussade, bibliothécaire au Sénat, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Auguste Lacaussade était né à l'île Bourbon, le 17 février 1817. On lui doit plusieurs volumes de poésies estimés.

— M. Albance Chaix, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire du Conseil d'administration de l'imprimerie et de la librairie centrale des chemins de fer, est décédé le 27 août, à l'âge de 65 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 29 août, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Dans une prochaine livraison M. Émile J.-B. Baillière, consacrera un article à cet homme de bien qui laisse de si profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

— Le 28 août, ont été célébrées, en l'église Notre-Dame-des-Champs, les obsèques de M. Léon Gautier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, chef de la section historique aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes. Parmi les principaux ouvrages qu'il a publiés, nous citerons : *Quelques mots sur l'étude de la paléographie* (Paris, 1858, in-8); *Études historiques pour la défense de l'Église* (Paris, Blériot, 1864, in-12); *Études littéraires pour la défense de l'Église* (Paris, Ve Poussielgue et fils, 1865, in-12); *Portraits littéraires* (Paris, Gaume frères, 1868, in-12); *Portraits contemporains et questions actuelles* (Paris, Palmé, 1873, in-12); *Les Épopées françaises* (Paris, Palmé, 1878-1882, 4 vol. in-8); *La Chevalerie* (Paris, Palmé, etc., etc., une traduction de *La Chanson de Roland,* 1884, gr. in-8).

Nouvelles de l'Étranger. — Le British Museum a organisé une très curieuse exposition relative exclusivement à l'Histoire de l'Église en Angleterre : chartes, manuscrits, livres imprimés, etc., à l'occasion du 1300e anniversaire de la venue de saint Augustin en Angleterre. Le plus ancien manuscrit exposé est le Psautier d'après la version de saint Jérôme, écrit vers l'an 700, et ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Augustin, à Cantorbéry.

— Balzac, qui, jusqu'ici, n'avait presque pas été traduit en Angleterre, vient de l'être, pour ses plus importantes œuvres, par M. Georges Saintsbury (London, Dent & Co).

— Le P. Gasquet a découvert, à la Bibliothèque du Vatican, un fragment considérable inédit de Roger Bacon, qu'il suppose être une partie de l'introduction de l'*Opus Majus.*

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— Collections de la Société archéologique de Montpellier. — Catalogue des manuscrits, par ÉMILE BONNET, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Montpellier. *Montpellier, Jean Martel aîné,* in-8.

— Le Poète Félix Arvers, par CHARLES GLINEL. 2e édition, revue et augmentée. *Reims, F. Michaud ; Paris, A. Rouquette,* in-8.

Tiré à 150 ex. num. sur pap. vergé de Hollande (6 fr.) et à 50 ex. sur pap. vélin non mis dans le commerce.

Publications diverses.

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 22e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour la « *Redoute des étudiants* » Closerie des Lilas (salle Bullier) (Impr. Chaix). — MISTI : Affiche pour les « *Cycles Gladiator* » (Impr. F. Appel). — FRANZ HAZENPLUG : Affiche américaine pour les « *Living Posters* » (Affiches vivantes) (Impr. Stone et Kimball). — PRIVAT-LIVEMONT : Affiche belge pour le « *Casino de Cabourg* » (Asnières, impr. P. Leménil).

— FRÉDÉRIC MASSON. — Les Maîtresses de Napoléon. Marie Walewska. Illustrations de Marold et Mittis. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (collection « Lotus bleu ») (1 fr.).

22e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. du Japon et 25 ex. sur pap. de Chine.

Ouvrages sous presse.

— *Société d'édition et de librairie* (ancienne librairie Furne) :

— La Garde (1854-1870), par le Capitaine RICHARD, illustré de 8 aquarelles, 15 grandes compositions hors texte par Charles Morel et 250 gravures dans le texte. In-4 jésus.

Sera tiré à 1000 ex. sur pap. couché (70 fr.) et à 12 ex. sur pap. du Japon (souscrits).

Annoncé pour paraître le 1er novembre.

— THÉODORE CAHU. — Histoire de Bayard racontée à mes enfants, illustrée de 41 dessins en couleurs d'après les aquarelles de Paul de Sémant (10 fr.).

De la série des *Héros de France.*

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Jean Berleux; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, Lauréat de l'Institut: Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais; Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel; Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot, membre de l'Institut; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois; Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 OCTOBRE

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1897

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

MINIATURISTES

ET

CALLIGRAPHES

DES

ORDRES DE SAINT-MICHEL & DU SAINT-ESPRIT

Le document le plus intéressant parmi ceux que nous publions, concerne les miniatures qui décoraient l'évangéliaire de l'ordre du Saint-Esprit. Guillaume Richardière, me enlumineur parisien, fut chargé de faire les cartons de miniatures représentant le roi Henri III entouré des officiers de l'ordre et recevant les chevaliers, et des sujets tirés des Évangiles. Ce précieux manuscrit a disparu, mais Clairambault nous en a conservé une aquarelle copiée sur l'original (Ms. Cl. 1111, fol. 171 r°). Nous donnons la reproduction de cette copie.

Guillaume Richardière est déjà connu comme enlumimineur. M. E. Picot a signalé une de ses œuvres (1). Il était beau-frère de Philippe Danfrie dont nous avons parlé précédemment. Philippe Danfrie, avait gravé les fers destinés aux reliures des statuts et de l'évangeliaire du Saint-Esprit.

(1) *Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Richardière et sur son beau-frère Philippe Danfrie*, dans le *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris*, 1889, p. 35 à 42.

Signalons un document du 30 mai 1580, analysé dans la *Revue des Autographes* (1), relatif au payement de 100 écus soleil fait au hérault d'armes pour « les fraiz par lui « faitz à faire enluminer le livre armorial des armes et « blason des chevaliers commandeurs de l'ordre et milice « du Saint-Esprit ». Il s'agit du manuscrit que Clairambault a vu, en 1711, chez Guyon de Sardière (2), et qui est actuellement conservé à la Bibliothèque Nationale (Ms. fr. 8203) ; il avait été composé par *Martin* Courtiger, *sieur de la Fontaine ;* les miniatures sont d'une exécution médiocre et paraissent être de plusieurs mains.

F. MAZEROLLE.

1522

100. — *Pierre Le Jay, marchand de Paris, et Étienne Coland, enlumineur, couvertures et enluminures de statuts de Saint-Michel.*

Honnorable homme Pierre Le Jay, marchand, bourgeois de Paris, confesse avoir eu et receu de noble homme Mre Antoine Tavart, chevalier, Roy d'armes de l'ordre et valet de Chambre du Roy notre sire, la somme de 13 livres tournois, qui due luy estoit pour 2 aulnes de veloux tanné, au prix de 6 livres 10 sols tournois l'aulne, que ledit Le Jay a baillé et livré audit chevalier pour couvrir 6 livres contenants les chapitres, statuts et ordonnances de l'ordre du Roy notre sire ; de laquelle somme de 13 livres tournois iceluy Le Jay s'est tenu pour contant, quittant etc., promettant etc., obligeant etc.

Fait et passé l'an 1522, le vendredy 9e jour de janvier.

Signé : A. LE FEVRE et LE HEURE, avec paraphes.

(1) Charavay éd.; n° 160 (novembre 1893).

(2) Bibl. Nat., Ms. Cl. 1111, fol. 85 r°.

101. — Estienne Coland, enlumineur, demeurant à Paris, confesse avoir eu et receu de Mre Antoine Tavart, chevalier, Roy d'armes de l'ordre et valet de Chambre du Roy, la somme de 72 livres tournois, pour avoir fait par ledit Colland et livré 6 livres contenans les chapitres, statuts et ordonnances de l'ordre du Roy notre sire; dont quittant etc., promettant etc., obligeant etc., renonceant etc.

Fait l'an 1522, le vendredi 9e jour de janvier.

Signé : MARTIN et A. LE FEVRE, avec paraphes.

102. — Je, Antoine Tavart, chevalier, Roy d'armes de l'ordre du Roy notre sire, confesse avoir receu de Mre Nicolas de Neuville, aussy chevalier, conseiller du Roy notre sire, secrétaire de ses Finances et trésorier dudit ordre, la somme de 86 escus d'or soleil, pour icelle somme estre baillée aux écrivains, enlumineurs et relieurs qui feront 12 livres en parchemin, esquels seront declurez, contenus et écrits les articles, statuts et ordonnances dudit ordre; lesquels 12 livres qui seront ecrits, enluminez, reliez et couverts de veloux, le Roi notre sire a ordonné estre baillez et deslivrez à aucuns de Mrs les chevaliers dudit ordre, ce que je promets faire et en raporter certiffication bonne et suffisante desdits chevaliers, ausquels lesdits livres auront esté par moy baillez et presentez à mondit sieur le trésorier de l'ordre. En tesmoin de ce, j'ay signé la presente de ma main, le 22e jour de janvier 1522.

Signé : A. TAVART.

(Copie du XVIIe siècle. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1242, p. 1629 à 1631).

1586

103. — *Renoult, calligraphie pour l'évangeliaire du Saint-Esprit.*

Je, soubzsigné, confesse avoir receu de Monsieur Lhoste, secretaire de la Chambre du Roy, la somme

de huict escuz soleil pour trois feuilletz que j'ay escripts en parchemin pour Sa Majesté, pour l'ordre et milice du Saint-Esprit ; de laquelle somme je me tiens pour content et bien payé et en quicte ledit sieur Lhoste et tous autres.

Fait le XVI[me] jour de décembre 1586.

(*Signé*) : RENOULT.

(Original. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1119, fol. 74).

104. — A Renoult, ecrivain de Sa Majesté, la somme de 8 ecus soleil pour avoir par lui ecrit à la main en lettre grosse romaine et italienne, les trois Evangiles des figures representées par ledit enlumineur.

Pour cecy, par vertu de la quittance (*sic*) dudit Arnoult, signée de sa main le 16[e] jour de décembre 1586, ladite somme de VIII ecus.

(Compte de l'ordre du Saint-Esprit pour 1586. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1191, fol. 63 v[o] et 64 r[o]. — Voir aussi copie du XVII[e] siècle, Ms. Cl. 1119, fol. 114 v[o]).

1586-1587

105. — *Guillaume Richardière, enluminure de l'évangéliaire du Saint-Esprit.*

En la presence de moy ....., notaire et secretaire du Roy, M[e] Guillaume Richardière, m[e] enlumyneur, demeurant à Paris, a confessé avoir eu et receu contant de Messire Nicolas de Neufville, chevalier, sieur de Villeroy, grand trésorier de ses ordres, la somme de cinquante escus soleil, à luy ordonnée par Monseigneur le chancellier, pour avoir par luy faict d'enlumyneure ung carton de la représentation de Sadite Majesté et des visaiges de Messieurs les cardinaulx, prelatz et officiers assistans à la reception des chevaliers dudit ordre, et trois autres cartons aussi d'enlumyneure des figures et

histoires de trois Evangilles, estans dedans l'evangillier que Sadite Majesté a faict faire pour ledit ordre ; de laquelle somme de L escus soleil ledit Richardière s'est tenu pour contant par la presente, que j'ay, pour ce, signée de ma main à sa requeste.

A Paris, le trentiesme jour de decembre mil cinq cens quatre-vingtz-six.

(Original. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1119, fol. 73. — La mention de cette dépense se trouve dans le Compte du Saint-Esprit pour 1586. — Original, Ms. Cl. 1191, fol. 63 v°, et copie du XVIIe siècle, Ms. Cl. 1119, fol. 114 r° et v°).

106. — Faictes aussy paier à l'enlumyneur la somme de cinquante escus soleil, pour avoir luy faict d'enlumyneure la representation entière du grand tableau de la reception des chevaliers dudit ordre, qui est en l'eglise des Augustins, avecques trois cartons d'enlumyneure en lieu d'un Crucifiement de Notre Seigneur acompaigné d'une Vierge Marye et d'un Saint Jehan ; en l'autre, une figure de Pentecoste, et l'autre une Nativité Notre Seigneur ; et en rapportant la presente et quictance dudit enlumyneur sur ce suffisante, ladite somme de cinquante escus vous sera passée sans difficulté.

Fait le IIIIe jour de janvier 1587.

(Signé) : HURAULT.

(Original. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1119, fol. 71.

1622

107. — *Dupont-Martineau, livre des armoiries, noms et qualités des chevaliers des ordres.*

Au sr Dupont-Martineau, hérault, Roy d'armes desdits ordres, la somme de huict cens livres à luy ordonnée, pour un grand livre dans lequel son deppeintes toutes les armoiryes, noms, qualitez et seigneuries de tous les cheval-

liers desdits ordres ; ledit livre ayant esté fait par commandement de Sa Majesté, par estre mis dans le trésor desdits ordres, comme appert par ordonnance de mondit sieur le chancelier en datte du dix-neufième febvrier MVI^c vingt-deux et quictance dudit Dupont-Martineau, du vingt-quatrième desdits mois et an.

Cy, VIII^c livres.

(Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1621. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1247, fol. 48 r° et v°).

1709

108. — *Rochefort, dessin de la réception du collier du Saint-Esprit par Louis XIII.*

Comme aussy fait dépense ledit sieur Chamillart de la somme de quarante livres payée au sieur Rochefort, pour avoir lavé et mis au net au château de Berny, le dessein de la cérémomie de la réception du collier de l'ordre du Saint-Esprit par le Roy Louis XIII, suivant l'ordonnance de mondit sieur Chamillart, du XXVI juillet 1709, cy raportée avec quittance dudit Rochefort.

Cy, XL livres.

(Compte de la Grande Trésorerie des ordres pour 1709. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1255, fol. 26 v°).

1733-1734

109. — *Constantin et Tiger, enluminure et reliure du catalogue des chevaliers du Saint-Esprit.*

De la somme de cent trente-une livres dix-huit sols payée au sieur Constantin, dessinateur, tant pour luy que pour le sieur Tiger, relieur, pour l'enlumineure et relieure du catalogue de Messieurs les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, déposé à la chancellerie des ordres du Roy, suivant le

mandement de M. l'abbé de Pomponne et quittance dudit sieur Constantin cy raportés.

Cy, CXXXI livres XVIII sols.

(Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1733. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1265, fol. 15 r° et v°. — La quittance originale est dans le même Ms., fol. 175 r° et v°).

110. — Mémoire du prix que l'on demande pour avoir peint les armes des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, qui composent le dernier volume des grands officiers de la couronne.

Sçavoir.

Pour 746 écussons, compris 18 qui étoient contenus en trois feuilles de suplément, à raison de 3 sols pièce, l'un portant l'autre.

Cy, 111 livres 18 sols.

(*A la suite*). Si on veut les rendre plus parfaits que ceux qui ont été peints, en ombrant toutes les pièces qui doivent l'estre et en retouchant ou redessinant les pièces manquées dans la graveure, on ne peut les faire à moins de cinq sols la pièce.

(*A la suite*). Ordre de paiement de l'abbé de Pomponne, du 2 février 1733, et quittance de l'enlumineur Constantin du 7 février suivant.

(Original. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1266, fol. 277 r° et v°. — La mention de cette dépense se trouve dans le Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1734, Ms. Cl. 1265, fol. 205 r°).

1736

111. — *Constantin, dessins d'armoiries pour les volumes du catalogue des chevaliers du Saint-Esprit.*

Mémoire.

Pour avoir dessigné à la plume quarante-quatre armes

dans quatre volumes du catalogue des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit.

Cy, 50 livres.

Ces volumes envoyez en Espagne au Roy Catholique et aux princes, ses fils.

[(*A la suite*). Ordre de paiement de l'abbé de Pomponne du 31 août 1736; bon à payer du grand trésorier des ordres, Maurepas, du 7 septembre ; reçu du dessinateur Constantin, du 29 octobre].

(Original. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1267, fol. 304 r°. — La mention de cette dépense se trouve dans le Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1736, même Ms., fol. 69 r°).

1742-1743

112. — *Monelle ou Monel, enluminure des armoiries du catalogue des chevaliers du Saint-Esprit.*

De la somme de cent douze livres dix-neuf sols payée au sieur Monelle, pour avoir enluminé 753 écussons des armes du catalogue des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, pour Monseigneur le Dauphin, suivant son mémoire, mandement et quittance cy raportés.

Cy, CXII livres XIX sols.

(Compte la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1742. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1271, fol. 188 v°. — Voir aussi, le reçu, même Ms., fol. 358 r°).

113. — De la somme de cent douze livres dix-neuf sols paiée au sieur Monel pour l'enluminure des armes d'un catalogue des chevalliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, contenant sept cens cinquante-trois écussons, qui a été donné au prince des Asturies, suivant le mémoire dudit Monel, mandement de M. l'abbé de Pomponne et quittance cy rapportez.

Cy, CXII livres XIX sols.

(Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1743. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1272, fol. 39 r°. — Voir aussi le reçu, même Ms., fol. 213 r°).

1745

114. — *Morel, enluminure des armoiries d'un catalogue des chevaliers du Saint-Esprit.*

De la somme de cent treize livres deux sols, payée au sieur Morel pour enlumineure des armes d'un exemplaire du catalogue des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, donné à M. le duc de Modène, suivant les mémoire, mandement et quittance cy rapportés.

Cy, CXIII livres II sols

(Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1745. — Bibl. Nat., Ms. Cl. 1273, fol. 15 v° et reçu, même Ms., fol. 181 r° et v°).

1751

115. — *Mauroy, enluminure des armoiries d'un catalogue des chevaliers du Saint-Esprit.*

De la somme de vingt-quatre livres quinze sols payée au nommé Mauroy, peintre, pour trente-trois écussons dessinés et enluminés à l'addition du catalogue de Messieurs les chevaliers et commandeurs des ordres du Roy, suivant le mémoire, mandement de M. l'abbé de Pomponne du 22 avril 1751 et quittance raportés.

Cy, XXIIII livres XV sols.

(Compte de la Grande Trésorerie des ordres du Roi pour 1751. — Bibl. Nat., Ms. Cl., 1276, fol. 199 r°).

ESSAI

SUR LES

DOMINOTIERS TROYENS

Il doit être bien pénible à une femme de s'entendre dire qu'elle a été belle, alors que les outrages du temps ne laissent plus deviner sur son visage les restes de sa beauté d'antan. Avoir été et n'être plus, quelle plus douloureuse situation !

Notre ville se trouve un peu dans ces conditions au point de vue de la renommée qui lui a été faite de centre important et fort ancien de dominoterie. Elle en a conservé si peu de souvenirs palpables, il lui en reste si peu de témoignages contemporains, que l'affirmation des auteurs dont nous en tenons la mémoire n'apparaît guère que comme une légende entretenue à grand'peine par des fils respectueux quand même de la gloire apocryphe de leur cité natale.

Une rude déception nous attendait, en effet, lorsque, alléché par ces mots gros de promesses : *la dominoterie troyenne,* nous avons voulu en retrouver les vestiges, essayer d'en écrire l'histoire et d'en faire connaître les ouvriers. Si ce champ de recherches est vaste sous le rapport des siècles qu'il embrasse, bien rares et bien mesquins sont les épis que nous a laissés à glaner l'éternel Faucheur !

Cette constatation ne saurait d'ailleurs nous décourager. Nous utiliserons tous les matériaux que nous avons pu rassembler sur le sujet qui nous occupe : l'historien n'est pas responsable des lacunes sur lesquelles rien ne peut l'éclairer ; il a fait sa tâche quand il a consciencieusement cherché et laisse seulement à glaner derrière lui ce que le hasard y pourra ramener.

* * *

Rappelons auparavant, pour fixer et réunir quelques documents, que la grande similitude d'occupations entre le métier de dominotier et celui d'imprimeur avait donné lieu à des empiètements que des lettres patentes de Henri III (12 octobre 1586) combattent en ces termes (1) :

« Faisons deffenses aux dominotiers de tenir en leur maison ny ailleurs autres presses que de grandes, accommodées de grands timpans pour imprimer l'histoire et d'avoir grosses ny petites lettres, et s'ils en ont à faire se retireront par devant les maîtres qui ont des lettres, en convenant du prix avec eux pour leur imprimer ce qu'ils auront à faire.

« Les tapissiers ne pourront tenir en leur maison ni ailleurs aucuns chassis, timpans, fresquette, cornières ny couplets à leurs presses, et leur platine seront d'un pied et demi de long et de dix pouces de large, seront de bois et ne pourront en avoir de fer, ny tenir aucunes lettres en leur possession directement ny indirectement, de même deffendons aux libraires et imprimeurs d'imprimer histoires. »

Un arrêt du Parlement de Rouen, du 26 avril 1614, fait de même « inhibition et deffense aux maîtres cartiers d'avoir presses en leurs maisons semblables à celles des imprimeurs (2) ».

(1) Bibl. nat., manuscrit 22.065, pièce 1. Copie manuscrite de 3 pp.
(2) Bibl. nat., man. 22.129, fol. 27.

Plus tard, en 1715, des *Articles nouveaux* (1) proposés par les Syndic et Adjoints de la communauté parisienne des imprimeurs et libraires reviennent sur la même question :

« XLVIII. Les Syndic et Adjoints visiteront les Dominotiers, Imagers et Tapissiers, à ce qu'ils n'ayent à imprimer ny vendre aucuns placarts ou Peintures dissoluës, et s'ils ont des Presses en leurs Maisons, qu'elles soient seulement propres à imprimer des Planches gravées en bois ou en cuivre... et pas de caractères. »

Cet article était présenté pour suppléer à l'article 61 du règlement de 1686.

Les dominotiers troyens ne possédaient généralement pas de presses ; ils faisaient tirer leurs productions chez les maîtres imprimeurs.

Un contrat passé, les 14 et 15 septembre 1644, entre treize des maîtres imprimeurs de Troyes (2), essayant de réagir contre les prétentions des imprimeurs-libraires pour lesquels ils imprimaient des ouvrages (3), et qui désiraient, paraît-il, les avoir à moitié du prix qu'ils coûtaient à imprimer, stipule, entre autres clauses, qu'à l'avenir « le papier qui s'imprimera pour les colporteurs vendeurs de coppies et nouveautez, *soit en planches taillées de figures d'images en bois* ou aultrement, en quelque sorte que ce puisse estre, pour lesdictz colporteurs, n'en sera imprimé aulcune chose à moings de cent solz la rame ».

* * *

(1) Bibl. de la Ville de Paris, n° 6350.

(2) Un procès-verbal d'assemblée du 18 novembre 1644 nous a donné les noms de quarante-quatre maîtres, tant imprimeurs, libraires que relieurs, dont la communauté se composait alors.

(3) Nous avons recueilli de nombreux marchés d'ouvrage passés entre des imprimeurs-éditeurs ou des libraires et des imprimeurs en chambre.

Les deux professions de cartier (fabricant de cartes à jouer) et de dominotier allaient souvent de pair entre les mains d'un même artisan. Ainsi que le dit M. Auguste Vitu (1), « les cartiers, possédant le moyen d'imprimer les figures du roi, de la reine, du valet, etc., ne tardèrent pas à étendre leur industrie à la production d'images de toutes natures. Ils commencèrent par la figure des saints les plus renommés et y joignirent bientôt des légendes plus ou moins étendues, gravées et imprimées de la même manière. »

Toutefois, nous ne nous occuperons aujourd'hui que des dominotiers ; les cartiers, dont l'histoire est beaucoup plus importante, feront bientôt l'objet d'une étude spéciale.

* * *

M. Théophile Boutiot (2) signale ainsi l'existence à Troyes de l'industrie des dominotiers :

« Comme industrie importante, il faut compter, à Troyes, la fabrique des tarots et cartes à jouer, aujourd'hui complètement disparue, comme la dominoterie ou fabrique d'images, genre d'Épinal, et dont les maisons principales étaient placées dans la rue du Temple. Cette industrie, suivant Grosley, disparut de Troyes, ruinée par les impôts. »

Champfleury, dans son *Histoire de l'Imagerie populaire,* après avoir dit (p. XIII) que « ce fut à Troyes, Chartres et Orléans que l'imagerie populaire fonda ses premiers ateliers ; Paris ne vint qu'ensuite », détermine comme suit (p. XVII) les occupations des dominotiers :

(1) *Histoire de la Typographie,* p. 12.
(2) *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale,* t. IV, p. 552.

« Du dix-septième à la fin du dix-huitième siècle, les imprimeurs d'images, qu'on appelait *dominotiers*, fabriquaient des jeux de cartes, des jeux d'oie, des estampes de toute nature, des couvertures pour la brochure des livres. C'est à l'art des imagiers qu'on doit les papiers de tenture ; le procédé d'impression, les dessins employés pour les papiers de brochage fabriqués plus spécialement à Orléans, à Chartres et au Mans, furent appliqués vers 1780 à la décoration des appartements. »

Comment se fait-il qu'il reste si peu, à Troyes, des produits si variés d'une industrie à ce point florissante? Sans doute, le caractère tout populaire des images tirées par nos dominotiers était une cause de prompte destruction ; mais qu'il n'en soit pas resté une seule épreuve ancienne, cela passe l'imagination et rend soucieux le chercheur.

En effet, la bibliographie locale est tout à fait dépourvue de spécimens de dominoterie ; les images de charité, comme on les appelait, les gravures de confréries paraissent avoir été très rares chez nous. On ne connaît que quelques grands bois pouvant provenir de cette source.

En voici la trop courte liste :

1. — *Notre-Dame-de-Liesse* (312×232) ; reproduit par M. Alexis Socard dans son ouvrage *Livres populaires, Hagiographie, Ascétisme* (p. 54).

2. — *Saint Fiacre* (313×232) ; reproduit dans le même travail (p. 94). La légende suivante est taillée dans le bois :

SAINCT FIACRE fils du Roy dEcoffe de l'Ordre S Benoift Patron de Brye la faifte se celebre le 10e Aouft

Ces deux bois faisaient partie de la belle collection d'objets religieux formée par M. le chanoine Coffinet,

de Troyes ; ils paraissent avoir quitté la ville lors de la vente qui en fut faite les 14 et 15 juin 1882.

3. — *Saint Jacques de Compostelle* (380×250) ; inséré dans le *Supplément à la Xylographie et à l'Illustration de l'Imprimerie troyenne,* publié par M. Émile Socard.

4. — *Saint Jean-Baptiste* (380-253) ; une épreuve à la Bibliothèque de Troyes, Catalogue local, n° 2057, 29°. Légende : ST JEAN BAPTISTE PRIEZ POUR NOUS.

5. — *Louis XIV,* portrait équestre (270×204) ; une épreuve à la Bibliothèque de Troyes, Catalogue local, n° 2057, 29°.

Ces deux épreuves données par M. Alexis Socard.

6. — *Le Mariage de la Vierge* (341-258). Six personnages ; au-dessus, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, accompagné de deux anges jouant d'instruments à cordes. L'encadrement est formé d'un double filet agrémenté, aux angles et au milieu des quatre côtés, d'ornements en damier. Ce bois, acquis par le Musée de Troyes, en 1889, de M. Mazurier, antiquaire, appartient à peu près sûrement à la dominoterie locale.

Toutes ces images datent du XVII[e] siècle ; aucune d'elles ne porte de signature, ni même de monogramme pouvant en faire connaître l'auteur.

(A suivre.) LOUIS MORIN.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LE

RECUEIL GÉNÉRAL

D'EUSÈBE RENAUDOT

Leber, dans son intéressant catalogue (Paris, Techener et Jannet, 1839-1852 ; 4 vol. in-8), emploie près de deux pages (I, 406-408) à décrire le nº 2575, dont voici le titre : « *Recueil général des Questions traitées ès conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de matières, par les plus beaux esprits de ce temps.* Paris, Jean Promès, 1655-1660 ; 5 vol. in-8, vélin, d'environ 900 pp. »

Après avoir expliqué que « l'éditeur et, suivant toute apparence, le principal rédacteur de l'ouvrage est Eusèbe Renaudot, fils puîné de Théophraste, » Leber ajoute : « Ce livre n'est plus guère connu que de nom... ; on le voit rarement figurer dans les catalogues modernes ; on ne le trouve plus dans les ventes. »

Cette rareté, qui ne doit pas avoir cessé un demi-siècle après Leber, est d'autant plus surprenante qu'on peut citer au moins quatre éditions.

1º L'édition originale était de format in-4, comme le dit Leber. On ne sait pourquoi cette indication a été biffée sur l'exemplaire de la bibliothèque de Rouen, sans avoir été néanmoins remplacée par quoi que ce soit. Elle est également donnée par le catalogue Bulteau (nº 2305). L'ouvrage parut non en 1654 comme le dit Leber, mais en 1634, et années suivantes, c'est-à-dire à peu près au fur et à mesure que les travaux du Bureau d'adresse fournissaient la matière d'un volume. On sait positivement, par le privilège de 1653, que le *Recueil* n'avait d'abord que quatre volumes.

2º La première réimpression doit être de 1655. Le tome premier de l'exemplaire de Leber, qui est celui de Grosley, porte au-dessous d'une belle vignette, comme sur le volume qui est entre nos mains : « A Paris, chez J.-BAPTISTE

LOYSON, au Palais, à l'entrée de la salle des Merciers, proche la Saincte Chapelle, à la Croix d'or ; MDCLVI. AVEC PRIVILEGE DU ROY. » L'achevé d'imprimer est du « dernier de mars 1656 », mais le privilège remonte au 24 novembre 1653. C'est vraisemblablement une réédition de ce premier tome. Ici le Ve tome, « non encore mis au jour, » porte un achevé d'imprimer du 31 mars 1655.

Le second volume ajoute au titre après le mot *adresse* « ès années 1633, 1634, 1635, iusques à présent. » Plus de nom de libraire, et date 1655. On peut craindre un rajeunissement du titre, car la dédicace de Renaudot à Séguier est du 24 mars 1636. Cependant la disposition matérielle des feuillets ne le révèle pas. D'autres exemplaires n'ont plus l'addition « ès années... » et se débitaient « à Paris, chez CARDIN BESONGNE, au Palais, en la Galerie des Prisonniers, aux Rose Vermeilles. MDCLX. Avec Privilege du Roy. »

3° Dès 1666, Lyon en fit une édition en 7 vol. in-12 (*Catalogue de l'Œuvre des Vieux-Papiers,* CIV, 160).

4° « Ce livre, dit une note anonyme qui se lit au feuillet de garde du tome II de Leber, a été réimprimé à Paris, en 1716, en 5 vol. in-12. »

Chaque volume contient cent questions traitées en cinquante conférences, lesquelles duraient ordinairement trois heures. Par un usage emprunté au siècle précédent, ce nombre de mémoires était considéré comme sacramentel, et figure même au titre de la table du tome II, « ... matières contenues en la seconde centurie des questions... » Mais cela n'est applicable qu'aux deux premiers volumes ; les trois suivants ensemble en ont inséré deux cent soixante.

Le 19 février 1635, on s'occupa de « la cure magnétique des maladies (II, 289-297). » S'agirait-il de quelque application anticipée de l'électricité ? Nullement, et moins encore d'une formule plus ou moins approchante du codex. Mais l'onguent appelé *armarium,* minutieusement décrit, et dont la base est « l'unctuosité du crâne d'un pendu » guérit une blessure « par sa seule application *sur l'instrument ou arme offensive qui l'avait faite* ». Nous laisserons les curieux de loisir discuter le témoignage de Goclenius et de « plusieurs auteurs », qui rapportent cette merveille.

L'Abbé A. TOUGARD.

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

NOTES

SUR LES

ANCIENS IMPRIMEURS NANTAIS

(XVe à XVIIIe siècle)

(Fin.)

66. MONNYER (*Guillaume*), imprimeur, épouse, ainsi que nous l'avons vu, Catherine Doriou, fille de Pierre Doriou, le 10 juin 1623. (Saint-Denis). Cette dernière meurt le 7 novembre 1669 (Saint-Denis), et Guillaume Monnyer décède lui-même, même paroisse, le 23 décembre suivant (1).

67. MOREL (*Claude*), imprimeur, décède le 11 février 1715. (Saint-Denis.) (2)

(1) « Le vingtroisiesme jour de décembre 1669 est décédé en sa maison en la grande rue M. Guillaume Monnier, imprimeur, mari de defuncte Catherine Doriou ; son corps a esté par moy soubsigné, recteur de ceste eglise,inhumé dans lad. eglise. Ont assisté au conuoy honorable homme Sebastien Doriou, marchand libraire et imprimeur, beau-frère du defunt, Laurent de Martain, aussi beau-frère. (Signé :) S. Doriou ; Demartain ; M. Marechal Terrier. »

(2) « Le dousiesme jour de feurier 1715 a esté inhumé dans la chapelle de S. Gildas, le corps de Claude Morel, imprimeur, décédé dans sa demeure ordinaire de la grande rue le jour précédent ; la cérémonie des obsèques a esté faitte par moy sousigné, recteur de S. Denys, en présence des parans, amis et autres. (Signé :) P. Breche, H. de Tanoarn, v. deS. Denis. »

PAPOLIN (*Antoine et Michel Les*), libraires jurés de l'Université de Nantes, demeurant à la grande rue, au carrefour Saint-Denis. (XVIe siècle.)

Les registres de l'état civil ne nous fournissent que peu de renseignements à leur sujet.

68. PAPOLIN (*Antoine*), était époux de Catherine Tacher, qui était déjà sa veuve le 2 juin 1546, date à laquelle elle est marraine de Catherine, fille de Mathurin Papolin, comme nous le verrons ci-dessous. (Saint-Saturnin.)

69. PAPOLIN (*Michel*), est parrain le 15 septembre 1540, et signe à l'acte de baptême de Michel Lerat. (Saint-Clément.)

Malgré le titre de libraires jurés de l'Université de Nantes, uniquement porté par les Papolin, il est constant aujourd'hui qu'ils firent très certainement acte d'imprimeurs. La chose a été mise en évidence de la façon la plus claire et la plus formelle dans le dernier des ouvrages que nous avons cités en tête de cette étude. Nous ne nous attarderons pas à le redire ici, estimant plus sage de renvoyer nos lecteurs à cet ouvrage, où ils trouveront toutes les considérations et preuves de nature à éclairer leur religion.

Leurs impressions, extrêmement rares, — il est à peine besoin de le dire, — débutent en 1516, par une *Ordonnance de Vannes,* pour se terminer par une *Ordonnance sur la gabelle,* sortie de leurs presses en 1541. Toutes ces impressions sont en gothique.

70. PAPOLIN (*Mathurin*), Me libraire juré en l'Université de Nantes, probablement fils de l'un des deux Papolin qui précèdent et, dans tous les cas, leur héritier. Le 25 juin 1544, nous trouvons, sur les registres de la paroisse Saint-Clément, l'acte de baptême de Marguerite, fille naturelle de Mathurin Papolin et de Marthe Le Rat, dite « sa concubine ». Le 12 août 1544, il appose sa belle signature au pied de l'acte de baptême de Mathurin, fils de Jehan Buort et de Françoise Papolin, dont il est le parrain.

(Saint-Clément.) Il épouse Jacquette Mocart ou Mocquart, à une date que nous ne connaissons pas, et le 30 juin 1545, il présente au baptême Jehan, né de cette union (Saint-Saturnin), ainsi que Catherine, le 2 juin 1546 (même paroisse). A ce dernier baptême est marraine Catherine Tacher, veuve d'Antoine Papolin, comme nous l'avons dit ci-dessus, et peut-être bien la grand'mère de l'enfant. Malgré ces actes de catholicisme, il est avéré que Mathurin Papolin donna dans la Réforme. Plusieurs documents produits par les auteurs qui ont parlé de lui ne permettent pas d'en douter. Il fut même, en 1560, élu ancien par les protestants de Nantes et, le 18 juillet de cette même année, il assistait, en cette qualité, à une assemblée de ses coreligionnaires (1).

Pour connaître et apprécier la carrière typographique de Mathurin Papolin, il convient de se reporter à l'article Le Plat, qui précède. Mathurin Papolin et Le Plat, dont les noms se trouvent associés comme éditeurs, furent, sans doute, également imprimeurs, tout comme Antoine et Michau Les Papolin.

71. PETRAIL (*Blaise*), imprimeur de la fin du XVI[e] siècle, sur lequel les registres de l'état civil ne nous apprennent malheureusement rien.

Blaise Petrail, qui quitta Nantes pour Rennes, est connu, comme imprimeur nantais, par la *Cosmopée*, du frère Jacques de Sainte-Marie, cordelier d'Ancenis, qu'il imprima en 1585. Dans la souscription de ce livre, il prend le titre d'imprimeur juré de l'Université de Nantes,

72. PICARD (*Hélie*), imprimeur, époux de Yvonne Roco, dont Pierre, baptisé le 27 août 1666. (Saint-Denis.)

73. PIOU (*Pierre*), marchand imprimeur, époux de

(1) Cf Vaurigaud, *Histoire de l'Église réformée de Nantes*, pp. 19 et 26.

Florence Imbert, dont Pierre-François, baptisé le 9 février 1745. (Saint-Denis.)

74. POULLARD (*Philippe*), imprimeur du commencement du XVII[e] siècle, sur lequel les registres paroissiaux sont malheureusement complètement muets à Nantes.

Cet imprimeur, qui demeurait rue des Carmes, a imprimé quelques édits du Roy en 1623, notamment ceux qui figurent sous les n[os] 12,412, 51,298 et 51,299 du Catalogue de la bibliothèque de Nantes de M. Émile Péhant.

QUERRO, nom d'une famille d'imprimeurs libraires de Nantes aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Parmi les imprimeurs, nous citerons :

75. QUERRO (*André I*), imprimeur et marchand libraire, fils de Pierre Querro, également imprimeur et marchand libraire, épouse Marie Figureau (1), le 14 février 1695 (Saint-Nicolas), dont il a : 1° Julien, baptisé le 6 janvier 1696 ; 2° André, qui suit ; 3° François, baptisé le 31 juillet 1701 ; 4° Julienne, baptisée le 4 avril 1704 ; 5° Rolland, baptisé le 27 août 1705 ; 6° Brice, baptisé le 8 mai 1708. André Querro mourut le 21 novembre 1709, paroisse Saint-Vincent, où étaient nés tous ses enfants (2).

(1) « Le 14[e] feuvrier 1695,ont été reçeus à la bénédiction nuptialle en la chapelle de M[rs] les prestres hibernois, sise en la rue du Chapeau rouge..., h. h. André Quero, imprimeur et marchand libraire ordinaire du Roy, fils d'h. h. Pierre Quero, imprimeur et marchand libraire, et de Jeanne Moreau, demeurants à la Fosse, d'une part, et Marie Figureau, fille de h. h. Julien Figureau, marchand, et de feue Gabriel Blanchet, d'autre part. Présents au mariage, le père de la mariée, h. h. Bertrand Montigny, M[e] Chapelier, son gendre, h. h. Nicolas Bailly et Mathurine Quero, sa femme, parents des mariés. (Signé:) Marie Figureau ; Philoche ; A. Querro ; J. Figureau; N. Baily; B. Montiguet ; Mathurine Querro ; Édouard Tonnery, prestre ».

(2) « Le 22[e] jour de novembre 1709, le corps d'h. h. André Querro, vivant imprimeur et libraire, décédé le jour d'hyer, en sa demeurance, en cette paroisse, a esté inhumé en l'église de S. Vincent de Nantes...., en présence de André Querro, son fils, accompagné de Pierre Querro, son oncle, Mathurine et Anne Querro, ses sœurs et leurs marys qui ont signé et aultres, leurs parents et amis. (Signé :) Anne Querro ; André Querro ; Bizeul, prestre et recteur ».

76. QUERRO (*Veuve André I.*) A la mort d'André Querro, sa veuve, Marie Figureau, dut continuer à diriger l'imprimerie, en attendant que son fils André fût en âge de succéder à son père.

Nous trouvons jusqu'en l'année 1721 des impressions portant l'adresse de la veuve Querro.

77. QUERRO (*André II*), libraire et imprimeur du Roy, fils des précédents, né le 5 décembre 1696 (1). (Saint-Vincent.) Marié d'abord à Marie Turpin il en eut (Sainte-Croix) : 1° André-Bernard, baptisé le 20 juillet 1623 ; et 2° Magdeleine, baptisée le 2 octobre 1727. Veuf et remarié, en 1740, à Marie-Jeanne Pain, il en eût (Saint-Denis) : 1° Baptiste-André, baptisé le 9 juin 1741, mort le 10 juin 1743 ; 2° Pierre-François, baptisé le 27 avril 1742 ; 3° Antoine, baptisé le 7 avril 1743 ; 4° André, baptisé le 23 mars 1744 ; 5° Anne, baptisée le 16 janvier 1745 ; 6° Jeanne-Joseph, baptisée le 20 février 1746 ; 7° André-Julien, baptisé le 24 janvier 1747, mort le 31 du même mois ; 8° André-Antoine, qui suit ; 9° Magdeleine-Claude, baptisée le 8 octobre 1749 ; et 10° Pierre-François, baptisé le 30 mars 1753. Nous ignorons à quelle date mourut André Querro, mais on rencontre des publications sorties de son imprimerie jusqu'en l'année 1766.

André II Querro habitait en la grande rue. Il avait été reçu imprimeur en vertu d'un arrêt du Conseil du 20 juillet

(1) « Le 5e jour de décembre 1696, le batesme d'André, fils d'honorables personnes André Querro, libraire et imprimeur du Roy, et de Marie Figureau, sa femme, demeurants en cette paroisse de S. Vincent, a été administré par nous, Mathurin Bizeul, prestre, recteur de cette paroisse soubzigné ; ont estés parain honn. homme Pierre Bouc, rafineur, et maraine damlle Jeanne Berthelot, compagne de noble homme François Guillard, receveur des consignations de Nantes, qui ont déclaré que le dit enfant était né le jour d'hyer et ont signé : Jean Veuilhard ; Jean Bertellot ; B. Montigné ; A. Querro ; Bizeul, prestre, recteur ».

1720 et avait obtenu le titre d'imprimeur de l'Université. L'*État des imprimeurs de la province de Bretagne,* en 1758, le note comme ayant six enfants et employant deux presses. Les livres sortis de son officine ne sont pas bien rares.

78. QUERRO (*André-Antoine*), imprimeur de l'Université, fils du précédent, né le 21 janvier 1748 et baptisé le lendemain. (Saint-Denis.) Il épousa Catherine-Anne Biron, dont il eut Anne-Marie, baptisée le 17 juillet 1780. (Saint-Vincent.) Il mourut au plus tard en 1783, date à laquelle le nom de sa veuve est substitué au sien sur les livres sortis de son officine.

79. QUERRO (*Vve André-Antoine*), continua à diriger l'imprimerie après la mort de son mari, jusque pendant la période révolutionnaire.

80. QUERRO (*Pierre*), imprimeur, le chef de la dynastie des Querro à Nantes. Époux de Jeanne Moreau, à une date qui nous est inconnue, il en eut : 1° Françoise, dont nous ne connaissons pas le baptistaire, mais que nous trouvons marraine le 7 décembre 1674 (Saint-Nicolas) ; 2° André, Ier du nom, auquel nous avons consacré ci-dessus un article ; 3° Jeanne, baptisée le 10 octobre 1655 (Saint-Denis) ; 4° Pierre, baptisé le 15 mai 1663 (Saint-Denis) ; 5° Jean-Baptiste, baptisé le 21 novembre 1668 (Saint-Denis) ; 6° Étienne, dont nous n'avons pas trouvé le baptistaire, mais qui dut naître vers 1673, puisqu'il meurt, « âgé de trente ans », le 26 juillet 1703, marchand libraire, à la Fosse (Saint-Nicolas) ; 7° Mathurine, dont le baptistaire nous est inconnu, mais que nous avons vue épouser l'imprimeur Nicolas Bailly, le 15 juillet 1681, et que nous retrouvons présente à la sépulture de son frère André, le 22 novembre 1709 ; et 8° Anne, dont nous ne connaissons pas non plus l'acte de baptême, mais que nous voyons le

15 janvier 1704 épouser Roland des Rues. (Sainte-Radégonde).

Pierre Querro fut reçu en 1683 imprimeur de la ville. Ses impressions ne sont pas communes.

81. ROUSSEAU ou ROUXEAU (*Jacques*), imprimeur de la seconde moitié du XVI° siècle. Les registres paroissiaux de Nantes ne nous ont rien appris sur lui et sa famille.

Imprimeur de la ville, Jacques Rousseau adresse une requête à Messieurs les Maire et échevins (1570-1571), pour obtenir l'avance de quelque argent qui lui permette d'augmenter ses caractères. A cette requête sont joints, en épreuves, comme spécimens, deux fragments de l'Évangile selon Saint-Jean (1).

82. SOUTIL ou SOUTY (*Edme*), imprimeur, époux de Perrine Bourdin, dont : 1° Pierre, qui suit ; et 2° Edme, baptisé le 14 janvier 1691. (Saint-Denis.) Il meurt le 7 septembre 1691 et est inhumé le lendemain. (Saint-Denis.)

83. SOUTIL ou SOUTY (*Pierre*), imprimeur, fils du précédent, époux de Guyonne Mainguy, dont il eut Renée, baptisée le 19 février 1686. (Saint-Denis.) Sa femme étant morte le 13 février 1688, il se remarie à Agnès Bourdeille et est père de Anne, baptisée le 5 mars 1692. (Saint-Nicolas.)

Pierre Soutil, qui signait de preférence Souty, prenait la double qualité d'imprimeur et de relieur de livres. Nous ne saurions dire ce que lui et son père ont bien pu imprimer.

84. TONILLON (*Jehan*), libraire, est, avec Symon Lebreton, menuizier, parrain de Jehan Ferré, le 25 septembre 1559 (Saint-Denis).

85. TOURQUETIL (*Guillaume*), imprimeur, l'un des successeurs d'Étienne Larcher, sur lequel les registres

(1) Arch. municip., BB, 48.

paroissiaux ne nous ont, à notre grand regret, rien appris.

Guillaume Tourquetil, qui demeurait rue des Carmes, est connu par les *Statuts synodaux de l'insigne église de Dol,* qu'il imprima en 1507, petit in-4° gothique.

Vatar, nom d'une famille d'imprimeurs et de libraires Nantais du XVIIIe siècle. Parmi les premiers, nous citerons rapidement :

86. Vatar (*Joseph-Mathurin*), marchand-libraire et imprimeur, époux de Anne Verger, dont : 1° Joseph-Nicolas, baptisé le 1er août 1739 (Sainte-Croix); 2° Anne-Thérèse, baptisée le 14 avril 1741 (Sainte-Croix) ; 3° Pierre-René, baptisé le 15 février 1747 (Sainte-Croix) ; 4° Marie-Anne-Jacquette, baptisée le 16 décembre 1750 (Sainte-Croix) ; 5° Nicolas-Pierre, baptisé le 6 novembre 1752 (Saint-Denis) ; 6° Pélagie-Anne-Pauline, baptisée le 16 janvier 1754 (Saint-Denis) ; 7° Marie-Élisabeth-Yvonne, baptisée le 6 juillet 1756 (Saint-Denis) ; et 8° Pélagie-Modeste, fille posthume, baptisée le 20 octobre 1757. Joseph-Mathurin Vatar mourut le 15 septembre 1757 (1) (Saint-Denis).

Il était imprimeur du Roy et de l'Évêché. Ses impressions, que nous n'avons pas à décrire ici, se rencontrent encore assez facilement.

87. Vatar (La *Vve Joseph-Mathurin*), continua l'exercice de la typographie après la mort de son mari. Un arrêt du Conseil d'État du 8 octobre 1759 la maintient comme imprimeur à Nantes, avec Brun, Querro et la Vve Marie.

(1) « Le 16e jour de septembre 1757, le corps de noble homme Joseph-Mathurin Vatar, imprimeur du Roy et de Mgr l'Évêque, et libraire juré de l'Université de cette ville, époux de dlle Anne Verger, âgé d'environ quarante ans, décédé hier en sa maison sur cette paroisse, a été inhumé dans l'église de S. Denis..., en présence de ses parents et amis soussignés : P. Rabu, François Allaric de Kermabon, R. Maugar, Pascher, recteur de S. Denis ».

Elle a imprimé, soit seule, soit avec son fils aîné, un assez grand nombre de volumes, dont on rencontre de temps en temps des exemplaires. Elle s'intitulait *seul imprimeur de Mgr l'Évêque,* et demeurait haute grande-rue.

88. VATAR (*Joseph-Nicolas*), dit VATAR *fils aîné,* fils des précédents et leur successeur, né, ainsi que nous l'avons vu, en 1739. Il prenait le titre de *seul imprimeur-libraire ordinaire du Roi,* et demeurait place du Pilori.

89. VERGER (*Nicolas*), libraire-imprimeur, époux de Françoise Rabut, dont il eut : 1° Anne, baptisée le 24 novembre 1717 (Sainte-Croix) ; 2° Anne-Françoise, baptisée le 10 juin 1735. (Saint-Denis.) Antérieurement à ces dates, les registres de la paroisse Sainte-Croix nous montrent, le 15 octobre 1709, Nicolas Verger, imprimeur, signant à l'acte de baptême de Charlotte, fille d'Yves Ruaux, imprimeur (1), et de Perrine-Edmée Souty.

Nicolas Verger, qui était imprimeur de l'Évêché, avait été nommé imprimeur de la ville le 11 août 1720 (2).

Imprimant tous les ouvrages nécessaires pour le diocèse et approuvés, il fit sortir de ses presses nombre d'ouvrages variés et ne dédaignait pas de suivre l'impression des périodiques, témoin les *Étrennes nantaises,* qu'il publia de 1728 à 1753, et qui furent continuées jusqu'à la fin du siècle, par les Brun et les Vatar.

(1) Sans doute ouvrier typographe.
(2) Arch. municip., BB. 73.

LE Mis DE GRANGES DE SURGÈRES.

ALBANS CHAIX

Le *Bulletin du Bibliophile* a annoncé, dans sa dernière livraison, la mort de M. Albans Chaix, directeur de l'Imprimerie et Librairie des Chemins de fer. Nous publions aujourd'hui l'article que M. Émile Baillière, le sympathique éditeur, a consacré au regretté défunt qu'il a particulièrement connu et aimé :

En 1845, l'imprimeur *Napoléon Chaix,* comprenant l'importance que la création des chemins de fer devait avoir pour l'industrie typographique, fondait l'*Imprimerie et Librairie des Chemins de fer,* qu'il dirigea jusqu'au jour où il succomba à l'excès de travail, en 1865, à peine âgé de cinquante-huit ans.

Albans Chaix, son fils, le digne continuateur de son œuvre, est mort le 26 août 1897. Tous deux sont entourés de vifs regrets.

Parmi les hommes qui s'honorent d'exercer notre noble profession, je suis un des rares qui ont connu Napoléon Chaix, qui ont pu apprécier cette belle intelligence, cette activité, cette énergie jointes à une grande bonté. Il s'efforça d'améliorer par l'épargne et par l'instruction les conditions d'existence des ouvriers, ses collaborateurs. Aussi le succès vint-il couronner ses entreprises et son nom est-il béni.

Avant d'honorer la mémoire de son fils, auquel m'unis-

sait une longue amitié entre nos deux familles, j'ai voulu rappeler le souvenir de Napoléon Chaix et lui payer le juste tribut de mon admiration pour son œuvre.

Chaix (Edmond-Albans) était né à Châteauroux (Indre), le 27 mars 1832. Il a donné, de 1865 à 1887, un grand développement aux affaires et à la notoriété de l'Imprimerie et Librairie centrale des Chemins de fer. Cet établissement était arrivé au moment où les Compagnies naissantes de chemins de fer avaient besoin d'un centre de production pour les impressions de tous genres que l'emploi des voies ferrées faisait naître. M. Chaix avait créé, pour ainsi dire, la fabrication typographique des actions, obligations et titres de toute sorte, émis par les grandes Compagnies industrielles ou financières.

Le *Livret Chaix* avait été créé en septembre 1846 (1), l'*Indicateur* en juillet 1849, l'*Annuaire officiel des Chemins de fer* en 1847, le *Recueil général des tarifs* en 1858, le *Code annoté des Chemins de fer* en 1862. Un succès rapide était venu saluer chacune de ces utiles publications qui, sous la direction d'Albans Chaix, reçurent des améliorations considérables.

Des modifications de toute nature nécessitées par les progrès de cet établissement typographique, par des besoins nouveaux, amenèrent, en 1881, sinon un changement dans les grandes lignes de l'organisation primitive, la transformation de l'imprimerie Chaix en Société anonyme. Elle comprend, outre l'établissement principal de la rue Bergère, les ateliers de Saint-Ouen (succursale A), l'imprimerie administrative de la Sainte-Chapelle (succursale B) [ancienne imprimerie Boucquin],

(1) Ce petit volume, le plus ancien recueil de ce genre qui ait été publié sur le continent, formait, à l'origine, 96 pages in-18. Aujourd'hui, il paraît divisé en deux volumes : les chemins de fer français, 600 pages ; les chemins de fer étrangers, 500 pages.

enfin l'imprimerie artistique de la rue Brunel (succursale C) [impressions de luxe, affiches illustrées, etc.], dont M. Jules Chéret dirige les ateliers. C'est en 1881 que l'imprimerie Chaix a fait l'acquisition de ces deux dernières succursales.

Parmi les publications de la librairie dont il faut faire honneur à M. Albans Chaix, je citerai l'*Indicateur des expéditions par grande et petite vitesse sur les chemins de fer*, le *Bulletin annoté des chemins de fer en exploitation*, le grand *Atlas des chemins de fer*, la *Carte générale des chemins de fer de l'Europe*, la *Carte générale des chemins de fer de la France*, les *Cartes commerciales*, la *Série officielle des prix de la ville de Paris*, la *Série des prix de la Société centrale des Architectes*, les *Livrets spéciaux pour les voyages circulaires* sur chacun des réseaux de chemins de fer français.

Je ne puis essayer de donner une idée complète de l'importance des publications de cette librairie. J'ai hâte de mentionner l'organisation économique et les institutions ouvrières fondées en vue d'améliorer les conditions d'existence du personnel qui, par les développements et les perfectionnements qu'elles ont reçus, font le plus grand honneur à Albans Chaix. Je citerai :

1° Une *Société de secours mutuels ;* une *Caisse de retraite spéciale aux apprentis ;* la constitution d'un *capital d'épargne des apprentis ;* une *Caisse d'épargne scolaire ;* une *Caisse d'assurance contre les accidents ;* une *Caisse d'assurance en cas de décès ;*

2° Une *Caisse de participation aux bénéfices ;* une *Caisse de répartition pour les apprentis, destinée à allouer aux jeunes compositeurs une part dans les bénéfices réalisés sur les travaux* qu'ils exécutent ;

3° L'enseignement professionnel (1) : un *enseignement*

(1) Dirigé jusqu'en novembre 1893 par M. Gustave Berger et depuis par M. Pramondon.

technique donné par des contremaîtres spéciaux aux apprentis compositeurs, margeurs, lithographes et graveurs et un *enseignement primaire.*

Pour de plus amples renseignements, je renvoie le lecteur à l'*Historique de la Librairie et de l'Imprimerie centrale des chemins de fer,* publié par Albans Chaix en 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle.

J'ai assisté maintes fois à la distribution annuelle des récompenses de l'École professionnelle ; ce sont de véritables fêtes de famille. Je ne saurais dire qui était le plus heureux, Albans Chaix ou les élèves récompensés.

Membre du Cercle de la Librairie, Albans Chaix en a été vice-président pendant les années 1872, 1873, 1874.

Quelques collègues du Cercle avaient pensé que l'imprimeur distingué dont le nom est attaché à un ensemble d'institutions patronales de prévoyance, d'épargne et d'enseignement professionnel deviendrait utilement notre Président en 1875 et pourrait faire bénéficier le commerce de la librairie de son esprit d'initiative. A cette époque l'un de nous qui avait séjourné longtemps en Allemagne et connaissait l'école d'apprentissage de la librairie à Leipzig avait demandé au Cercle d'encourager la création de cours du soir où auraient été enseignées aux commis libraires les langues vivantes avec application spéciale à notre commerce et la comptabilité ; cette proposition fut écartée. De préférence à Albans Chaix, Basset fut élu président en 1875. Je serais heureux de voir reprise par le Conseil du Cercle l'idée de cours du soir pour les commis libraires.

Albans Chaix avait été décoré de la Légion d'honneur en 1873.

En 1887, désireux d'un peu de repos, il céda la direction de l'imprimerie à son fils aîné, M. Alban Chaix, et devint président honoraire du Conseil d'administration ; il continua cependant à suivre avec intérêt les progrès de

l'imprimerie et le développement de la librairie qu'il avait amenés à une si grande prospérité.

Ce sera justice de dire que M. Alban Chaix, secondé par un frère plus jeune, M. Edmond Chaix, sous-chef du service de la librairie, et par M. Frédéric Dubois, depuis qnarante ans attaché à la maison dont il est aujourd'hui administrateur, sous-directeur, a su maintenir à l'imprimerie Chaix le rang élevé que son grand-père et son père lui avaient conquis. Pendant les dix années qui viennent de s'écouler (1887-1897), le succès et les plus flatteuses distinctions (en particulier la croix de la Légion d'honneur) sont venus récompenser les efforts de M. Alban Chaix. Je veux tout particulièrement le complimenter d'avoir entrepris la publication des *Maîtres de l'Affiche*. L'affiche illustrée, depuis que Jules Chéret en a popularisé le genre en France, est devenue une véritable œuvre d'art ; elle est le musée de la rue, la galerie populaire qui charme le passant. Une pléiade d'artistes de tous les pays forme dans cette collection d'affiches un joyeux ensemble autour de Jules Chéret. La France est représentée par Willette, Grasset, Bac, Métivet, Boutet de Monvel, Puvis de Chavannes, Forain, Hugo d'Alesi et vingt autres maîtres dans ce genre. La Belgique, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, l'Amérique fournissent à cette publication mensuelle, du format de l'*Illustration*, les œuvres de leurs plus grands artistes ; leurs productions vouées à la destruction sous le vent et la pluie sont ainsi fixées, conservées et transmises à d'heureux collectionneurs.

M. Henri Chaix, troisième fils de notre ami, est devenu successivement le gendre et l'associé de M. Turlot. Seul aujourd'hui, il dirige cette importante fonderie de caractères.

Albans Chaix a vu venir la mort avec sérénité. Les soins affectueux d'une compagne distinguée et d'une fille

tendrement aimée avaient adouci pour lui les années pendant lesquelles il dut se résigner au repos. Il s'est éteint doucement après une longue maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le 29 août, au milieu d'une grande affluence d'amis et d'anciens collaborateurs dont M. Frédéric Dubois s'est fait l'interprète ému en lui disant le dernier adieu. Des discours ont été également prononcés par MM. Charles Robert, Guernier et S. Perissé.

EMILE BAILLIÈRE.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— CHARLES NODIER. — Inès de las Sierras. Compositions dessinées et gravées à l'eau-forte, en couleurs, par Paul Avril. Préface de A. de Claye. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127,* 1897, gr. in-8 de 3 ff., XXIX-108 pp. et 2 ff. (300 fr.).

M. André Ferroud n'avait jusqu'à présent accueilli dans sa luxueuse collection, si recherchée des amis des beaux livres, que Gautier, Flaubert et les deux Musset. Ce choix, quoique un peu restreint, était certainement de premier ordre et pouvait satisfaire les plus délicats; le sympathique éditeur du boulevard Saint-Germain ouvre aujourd'hui les portes de son sanctuaire à Charles Nodier. Les bibliophiles ne se plaindront pas de voir honorer ainsi l'inimitable conteur qui fut leur grand confrère en bibliophilie. Aussi, M. le Baron de Claye, chargé de présenter *Inès de las Sierras* aux amateurs, a-t-il bien raison d'écrire dans sa préface :

« Quelle joie il [Nodier] eut éprouvée et comme il eut été remué dans tout son être de bibliophile, d'artiste, d'auteur, s'il lui avait été donné de contempler cette splendide édition d'*Inès de las Sierras*... »

C'est, en effet, une splendide édition que met en vente la librairie des Amateurs, et tout à fait digne de figurer à côté de ses publications antérieures. Tous les éléments qui constituent un beau livre s'y trouvent réunis : texte excellent, puisqu'il est pris dans le meilleur Nodier, illustration charmante, n'est-elle pas signée Paul Avril ? papier d'une grande pureté, mise en page correcte et impression soignée.

Qui de nous ne s'est pas apitoyé sur le sort tragique de l'infortunée Inès, qui n'a frémi un instant au récit macabre de l'*arriero* Estevan, et suivi, à travers les salles délabrées du vieux château de

Ghismondo, hanté suivant la légende par des revenants, les trois officiers incrédules qui s'y étaient hardiment aventurés, entraînant dans leur équipée nocturne l'impresario Bascara, tremblant et apeuré? Tous, nous l'avons lue cette fantastique nouvelle, mais quel nouveau plaisir n'éprouve-t-on pas à la relire sous la forme élégante où elle nous est aujourd'hui présentée.

L'illustration d'Inès n'était pas d'une exécution facile, les principales scènes de la nouvelle se déroulant en pleine nuit, dans un manoir presque en ruines où quelques torches apportées par les aventureux visiteurs suppléent, sans trop d'avantage, aux bougies ou aux lampes absentes. M. Paul Avril, avec la souplesse de son talent, a triomphé de ces difficultés. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il soit exempt de certaines critiques de détail, assez peu importantes, du reste, et je ne veux considérer ici que l'ensemble de ses compositions qui sont d'une bonne tenue. L'art de la gravure en couleurs, personne ne l'ignore, est un art très périlleux et, depuis la fin du siècle dernier où il était arrivé à son apogée, peu d'artistes ont, de nos jours, osé se risquer à le pratiquer. M. Paul Avril a, dit-on, un procédé à lui; il ne me l'a point révélé, mais quel qu'il soit, on peut en reconnaître la valeur; les dix-sept gravures dont il a orné *Inès* sont là pour prouver ce que j'avance. Le petit fleuron de titre est tout à fait charmant, de même que le cul-de-lampe de la page 72 représentant Sergy, l'un des trois officiers, frappé d'une balle à la bataille de Lutzen; je n'ai pas l'intention de citer ici, l'une après l'autre, les gravures d'*Inès*, tantôt sombres et tenant du surnaturel comme le vieux château qui dresse ses murailles brunâtres dans la profondeur de la nuit et devant lequel apparaît le spectre blanc de l'héroïne, tantôt vivantes et colorées, comme celle où la Pedrina exécute, au son des castagnettes, un pas gracieux et léger.

La gravure en couleurs nécessite des tirages multiples; M. Wittman, le maître imprimeur en taille-douce qui a tiré les planches de M. Avril, pourrait dire quel temps cette opération demande et quels soins minutieux elle réclame. Pour que les amateurs puissent s'en faire une idée, M. Ferroud a pensé, avec juste raison, qu'il était nécessaire de donner à la fin du volume la décomposition de chacune des planches qu'il comporte. Cela n'a rien de beau assurément, mais c'est une intéressante et instructive curiosité.

Il faut aussi savoir gré à l'éditeur d'avoir reproduit la dédicace de Nodier à Buloz qui figure dans l'édition originale et a été, on ne sait trop pourquoi, supprimée dans les éditions subséquentes. C'eût été grand dommage de nous priver de ces pages fines et déli-

cates où l'auteur d'*Inès de las Sierras* a esquissé, de main de maître, les destinées des gens de lettres depuis l'antiquité jusqu'à son époque. Mais avant cette dédicace qui est un véritable petit chef-d'œuvre de style et d'esprit, il est d'autres pages que je serais inexcusable de ne pas mentionner de façon spéciale, car elles sont fort jolies et remplies d'intérêt, je veux parler de la préface que M. le baron de Claye a écrite pour présenter aux amateurs la nouvelle publication de Ferroud. Notre aimable confrère y a tracé, d'une plume légère et vive, un délicat portrait de Nodier, sous son double aspect d'écrivain et de bibliophile, portrait qu'il accompagne de piquantes anecdotes sur le célèbre auteur. Et, chemin faisant, sous le couvert du bon Nodier, il adresse malicieusement quelques remontrances, très méritées, ma foi ! à ceux des bibliophiles modernes, nouveaux moutons de Panurge, qui achètent tel ou tel livre parce qu'il est de bon ton de l'acheter, mais qui s'empressent de ne point le lire, parce que, pour le lire, il faudrait le couper et qu'un livre coupé est, à les en croire, un livre déshonoré ! M. de Claye est un bibliophile de la bonne école, de cette école dont Nodier fut l'un des grands maîtres, et le petit cours de saine bibliophilie qu'il a résumé en quelques pages, portera peut-être un jour ses fruits ; du moins, voulons-nous l'espérer.

Il ne me reste plus maintenant, avant de signer cet article, qu'à rendre hommage à l'éditeur d'*Inès de las Sierras* qui a présidé, avec son goût habituel, à la mise en œuvre de l'ouvrage, et à associer à ces éloges l'imprimeur, M. Hérissey, d'Évreux. *Inès de las Sierras*, tirée à 200 exemplaires seulement, sera mise en vente le jour où paraîtront ces lignes, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de lui prédire un succès que les amateurs se chargeront bien de lui assurer.

GEORGES VICAIRE.

— BRACQUEMOND. — Étude sur la gravure sur bois et la lithographie. *Paris, imprimé pour Henri Beraldi*, 1897, in-8 de VII-94 pp. et 1 f.

M. Bracquemond, l'éminent aquafortiste, avait publié, l'année dernière, dans le *Journal des Arts*, sous le titre de : *Trois livres* une étude critique qui avait fait sensation parmi les amateurs de gravures et les bibliophiles. L'éditeur des éditions d'art, M. Édouard Pelletan, partisan résolu de l'emploi, pour l'illustration des livres, de la gravure en *fac-simile* concurremment avec la gravure *en tons*,

se mit de la partie et riposta dans une lettre très documentée adressée aux bibliophiles.

Si excellents qu'ils soient, les articles de journaux se lisent au moment où ils paraissent, mais les numéros se succèdent rapidement et les pauvres articles tombent la plupart du temps dans l'oubli. L'étude de M. Bracquemond était trop importante pour mériter un pareil sort ; M. Henri Beraldi l'en a préservée en la faisant réimprimer, à ses frais, en une élégante plaquette très joliment exécutée par Lahure et tirée seulement à cent trente-huit exemplaires numérotés.

Le but de M. Bracquemond, en publiant ses articles du *Journal des Arts,* a été d'examiner « la situation funeste faite à l'estampe en général (à la gravure sur bois en particulier) par l'abandon des principes qui devraient la diriger, par son déraillement dans cette idée fixe : de rendre ce qu'elle n'est pas faite pour exprimer ». Je ne saurais mieux faire pour donner un aperçu du travail de M. Bracquemond que de citer, d'après l'auteur lui-même, les points qu'il a visés dans les dix paragraphes suivants :

I. — Un bois doit être un bois et non une imitation de taille-douce ou de photographie.

II. — La lithographie n'a pas de technique spéciale.

III. — L'encombrement, par les teintes, de la totalité des blancs du papier, est la plaie de l'estampe actuelle.

IV. — Technique du bois : le dégagement du *trait.* Comment le dessin doit être posé sur le bois.

V. — Examen critique de quelques bois pris pour exemples.

VI. — Suite. Nécessité, pour le dessinateur, de faire le « morceau ».

VII. — Rôle possible de l'amateur dans la confection du livre illustré.

VIII. — Rôle décisif de l'éditeur. La néfaste chimère du bois « d'interprétation ».

IX. — L'unité de matière dans la page imprimée. Intrusion funeste de la *teinte.*

X. — Conclusion. Retour au *vrai* bois.

Les trois livres qui ont donné lieu à la remarquable étude du maître aquafortiste sont trois magnifiques publications éditées par M. Henri Beraldi, soit pour son compte personnel, soit pour la Société des Amis des livres : *Paysages parisiens, Paris au hasard* et *Zouaves et Chasseurs à pied.* M. Bracquemond a, en somme, rédigé là un véritable cours sur la technique de la gravure sur bois ; ses arguments sont nets, serrés, précis ; exposés avec clarté et sous une forme qui n'a pas l'aridité ordinaire de

semblables dissertations, ils sont d'une lecture agréable en même temps que fort instructive.

Les anecdotes viennent de temps à autre égayer la critique savante de M. Bracquemond, tel ce souvenir de jeunesse qu'il évoque à propos de Daumier et de ses « irrévérences » vis-à-vis de M. Ingres. A côté de détails purement techniques sur la gravure et sur son mode d'emploi, M. Bracquemond se livre à de fort intéressantes appréciations sur quelques artistes de son temps, Gavarni, Gigoux, Tony Johannot, Daumier, Edmond Morin, Charles Keene, pour ne citer que ceux-là ; et ces appréciations judicieuses nous prouvent une fois de plus que, si l'auteur de l'*Étude sur la gravure sur bois et la lithographie* excelle à manier la pointe, il est également un maître lorsqu'il tient entre ses doigts la plume du critique d'art.

Il est un chapitre du travail qui nous occupe, le chapitre VIII, sur lequel je tiens à m'étendre davantage, car il répare une injustice qui ne se commet que trop souvent, à l'égard des éditeurs et de leur rôle dans la mise en œuvre d'un livre illustré. On a une tendance très marquée à vouloir toujours diminuer leur mérite et à les reléguer au dernier plan. M. Bracquemond remet les choses en leur place lorsqu'il écrit qu'« en matière de fabrication de livre illustré, il y a quelqu'un qui joue le principal rôle, le rôle capital et que ce quelqu'un n'est ni l'écrivain qui a écrit le livre, ni le dessinateur qui l'illustre, ni le ou les graveurs, ni l'imprimeur, mais bien l'éditeur. C'est de l'éditeur, ajoute-t-il, que dépendent l'aspect et la consistance que le livre aura par la suite. Il y a, dans la formation du *plan*, dans ce premier acte de toute direction, il y a à mettre une cohésion entre toutes les parties qui concourront à l'œuvre commune. *L'éditeur est l'architecte du livre. Avant que le livre soit mis par lui sur le chantier, il doit être terminé dans son esprit.* »

Entre les mains d'un « mauvais maître de l'œuvre, des matériaux de premier ordre, même incomparables, sont gaspillés et perdent de leur qualité ». Le raisonnement est fort juste et méritait d'être cité.

M. Bracquemond s'élève aussi contre les divers procédés employés trop souvent aujourd'hui pour l'illustration des livres. « Car, il n'y a pas à se le dissimuler, la camelote photographique, gillotage (procédé Gillot, gravure photographique en relief) et goupillage (procédé Goupil, gravure photographique en creux) nous envahit de plus en plus et à bref délai va complètement supprimer les divers systèmes de gravure ».

Ces procédés ont leur utilité incontestable lorsqu'il s'agit de

reproduction de documents anciens, mais il est non moins incontestable qu'employés pour l'illustration d'un livre de luxe, ils sont d'un effet extrêmement fâcheux.

Et M. Bracquemond se résume ainsi dans le dixième chapitre de son travail : « Quand on voudra de beaux livres, ornés de beaux dessins en accord typographique avec le texte, il faudra les demander encore et encore, à la gravure sur bois, à la vraie gravure sur bois ».

Maintenant, que M. Henri Beraldi nous laisse le féliciter de l'initiative qu'il a prise d'exhumer du *Journal des Arts* cette étude qui restera comme un petit chef-d'œuvre du genre ; en la réimprimant, il n'a fait que manifester une fois de plus son goût pour les belles choses et son amour de tout ce qui touche à la bibliophilie.

G. V.

— L. Roger-Milès. — Art et Nature, études brèves sur quelques artistes d'hier et d'aujourd'hui. Avec 35 eaux-fortes, héliogravures et lithographies originales. *Librairie artistique G. Boudet, éditeur, 197, boulevard Saint-Germain ; vente exclusive librairie Ch. Taillandier, boulevard Saint-Germain, 197, Paris*, s. d. (1897), in-4 de 1 f. blanc, XIII-113 pp. et 4 ff. (1).

Le bibliophile ne se cantonne pas exclusivement dans sa chère passion des livres ; il est la plupart du temps doublé d'un collectionneur et presque toujours il réserve un petit coin de son cabinet aux portefeuilles de gravures et d'estampes ; en un mot, les choses d'art ne le laissent pas indifférent et c'est pourquoi je leur signale aujourd'hui un beau livre, digne de figurer dans une bibliothèque à côté des plus luxueuses éditions modernes.

Art et Nature réunit le double avantage de contenir un texte dû à la plume d'un de nos critiques d'art les plus compétents, M. Roger-Milès et d'être illustré de planches signées d'artistes de notre époque les plus en renom, sans compter qu'au point de vue purement matériel l'ouvrage a été très soigneusement établi par l'éditeur M. G. Boudet.

(1) Il a été tiré 25 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 25) à 80 fr. et 500 ex. sur pap. vélin du Marais (nos 26 à 525) à 50 fr.

Les trente-cinq illustrations hors texte qui ornent cette belle publication artistique offrent une grande variété ; vous y trouverez les signatures d'excellents aquafortistes et de lithographes distingués ; citerai-je les eaux-fortes de Bracquemond, Courtry, Desmoulins, Mongin, Boulard fils, Duvivier, Rajon, A. Masson, Veyrassat, Kratké, etc., etc., d'après Corot, Daubigny, Th. Rousseau, Eugène Delacroix, Diaz, Troyon, Jules Dupré, Decamps, Meissonier, Th. Ribot, Ch. Jacque, Gustave Moreau, Roybet et Ziem ; d'autres eaux-fortes originales d'A. Besnard, de Cazin, Roll et P. Renouard ; une pointe-sèche originale de Camille Pissarro ; un vernis mou original de Renoir ; des lithographies de Puvis de Chavannes, E. Boudin, Roll, Raffaelli, Sisley, A. Lebourg et Forain. L'ouvrage comporte également deux héliogravures de Georges Petit reproduisant des œuvres de Barye et de Rodin.

M. Roger-Milès a fait, on le voit, une sélection des plus choisies ; les maîtres universellement reconnus y coudoient des artistes, encore discutés aujourd'hui, mais que l'auteur déclare « devoir dès maintenant être admirés sans réserve ». Le mot *admirés* est peut-être un peu gros ; bornons-nous à constater qu'aucune des œuvres qu'il a admises dans son livre n'est inférieure et que toutes présentent un réel intérêt d'art. M. Roger-Milès nous a fait grâce de spécimens d'œuvres de *pointillistes ;* il a aussi sagement écarté de son livre ces folles excentricités que certains de nos jeunes peintres exhibent annuellement et même plusieurs fois par an, bien plutôt, pensons-nous, pour « épater le bourgeois » que par sincère conviction artistique.

Les études qui accompagnent les illustrations, pour être brèves, selon l'expression même de l'auteur, n'en sont pas moins très serrées, très condensées, pleines d'aperçus originaux et de vues bien personnelles, et traduites en un style chaud, clair et coloré, Une jolie lettre de M. Roger-Milès à un amateur de Philadelphie, placée en tête de l'ouvrage, sert de préface ou d'introduction. L'élégante couverture du livre mérite aussi de n'être point oubliée ici ; dessinée et lithographiée par M. Georges Callot, elle est tirée en sanguine et en vert. J'ajouterai que la maison Georges Petit a imprimé le texte et l'imprimerie Chaix les lithographies.

G. V.

— ANTOINE GUILLOIS. — La Marquise de Condorcet. Sa famille, son salon, ses amis, 1764-1822. *Paris, Paul*

Ollendorff, éditeur, 28 bis, rue de Richelieu, 28 bis, 1897, in-8 de 1 f. blanc, 2 ff. et v-255 pp. (7 fr. 50) (1).

M. Antoine Guillois, dans son précédent ouvrage, *Le Salon de Madame Helvétius*, avait déjà esquissé un tableau de cette société de la fin du XVIIIe siècle qui, mêlant aux grâces délicates les pensées les plus sérieuses, agitait, sous des apparences légères, les questions les plus graves. *Cabanis et les Idéologues*, tel était le sous-titre du livre. L'auteur, continuant cette très intéressante étude, consacre cette fois tout un volume à Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet. M. Guillois, pour écrire cette biographie, a largement puisé dans les archives familiales libéralement mises à sa disposition par notre collaborateur M. le vicomte de Grouchy, ainsi que par MM. le Marquis du Paty de Clam et le baron Freteau de Pény. M. Fernand d'Orval a, de son côté, communiqué l'agréable portrait de sa grand'tante, jolie miniature peinte par elle-même, qui se trouve reproduite en tête du volume.

Sophie de Grouchy, fille du marquis de Grouchy et de Marie-Gilberte-Henriette Fréteau, naquit, au printemps de 1764, au château de Villette, près Meulan ; elle eut pour frère Emmanuel de Grouchy, le futur maréchal de l'Empire, et le chevalier de Grouchy, et pour sœur, Félicité-Charlotte, qui devint plus tard Mme Cabanis. L'enfance de Sophie se passa entièrement à Villette, au milieu de la vie patriarchale qu'on y menait. La « jolie petite nymphe aux yeux noirs », comme l'appelait le Président du Paty, s'y adonnait avec passion à l'étude ; et plus d'une fois il lui arriva d'aider, de remplacer même dans ses leçons, l'abbé du Puisié, précepteur de ses frères.

Cette partie de la vie de Sophie de Grouchy fut sans doute la plus heureuse de son existence que traversa tant de douloureux événements. M. Guillois la raconte en de jolies pages au cours desquelles il donne de nombreux extraits de lettres de famille. Puis, la famille de Grouchy va bientôt se disperser ; en 1784, Sophie est envoyée au prieuré de Neuville-les-Dames, où elle fut reçue chanoinesse. Mais elle ne rapporta point de ce séjour la foi religieuse qu'elle avait en partant. Voltaire et Jean-Jacques dont, livrée à elle-même, elle avait dévoré les œuvres, passant des nuits à les lire, remplaçaient dès lors Fénelon et Marc Aurèle, ses anciennes lectures de Villette. La marquise de Grouchy brûla les livres rapportés

(1) Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande, numérotés à la presse.

de Neuville ; peine inutile, Sophie en connaissait à fond le contenu. Elle n'avait plus la foi. Seule, nous dit l'historien, « la charité survécut jusqu'à son dernier jour aux sentiments pieux à jamais disparus ». La chanoinesse était rentrée à Villette en 1786 ; le 28 décembre de la même année, âgée de vingt-deux ans, elle épousait le marquis de Condorcet qui, lui, en avait quarante-trois. On sait que Lamartine et Michelet ont réédité certaines calomnies qui avaient été répandues sur Sophie de Grouchy au moment de son mariage avec l'illustre philosophe ; M. A. Guillois, muni de documents qui ne laissent aucun doute sur ce point, n'a pas eu de peine à démontrer combien fausses étaient ces insinuations calomnieuses et à en faire justice.

Condorcet était, quand il se maria, inspecteur des monnaies ; il habitait l'hôtel du quai Conti et son salon devint bientôt le rendez-vous des philosophes, des savants et des littérateurs. Morellet, Cabanis, La Fayette, Volney, Chênier, Roucher, Suard, en étaient les hôtes assidus. « Les étrangers de passage à Paris, écrit M. Guillois, sollicitaient l'honneur d'être présentés à Condorcet et à la femme qui savait si bien faire les honneurs de sa maison. C'est ainsi que la marquise fut saluée, pendant ces années, par le souverains et les hommes d'État de toute l'Europe et de l'Amérique ». Christian VII, roi de Danemark, Adam Smith, dont M[me] de Condorcet devait plus tard traduire la *Théorie des sentiments moraux,* Grimm, Mackintosh, Beccaria, Thomas Payne, lord Stanhope, Bache-Franklin, Jefferson, bien d'autres personnalités encore, défilèrent tour à tour dans le salon de l'Hôtel des monnaies.

Au commencement de 1786, s'était fondé le *Lycée* où professaient La Harpe, Condorcet, Fourcroy, Garat, Marmontel. Ce fut bientôt une mode d'en suivre les cours et la marquise qui y retrouvait les hôtes de son salon en devint une des auditrices les plus assidues si bien qu'un de ses admirateurs, Anacharsis Clootz, la surnomma la *Vénus Lycéenne*.

Au début de la Révolution, la maison de Condorcet ne tarda pas à être un foyer politique. Le célèbre savant, dont un décret royal avait supprimé, en 1790, la place d'inspecteur des monnaies, se fit nommer membre de la municipalité parisienne, fonctions qu'il résigna, en 1791, pour occuper celles de commissaire de la Trésorerie. Puis, après la fuite de Varennes, il se prononça nettement pour la République, se dégagea de toute fonction officielle, quitta l'Hôtel des Monnaies et alla s'installer au n° 50 de la rue de Lille. Dès cette époque, il commença à être en butte aux attaques des pamphlétaires ; le 1[er] octobre 1791, les Parisiens l'élirent comme

député à l'Assemblée législative ; envoyé plus tard à la Convention par cinq départements dont celui de l'Aisne pour lequel il opta, il fut, dès septembre 1892, personnellement menacé et le 8 juillet 1793, le malheureux Condorcet était décrété d'accusation.

Ce n'est pas un des chapitres les moins émouvants que celui où M. Guillois raconte les évènements qui ont précédé la fin tragique du philosophe : le dévouement de Mme de Condorcet, venant deux fois par semaine, déguisée en paysanne, voir son infortuné mari que cachait, au péril de sa vie, dans sa maison meublée de la rue des Fossoyeurs « la bonne maman Vernet », la trahison de Suard, l'arrestation du proscrit à Bourg-la-Reine et son suicide dans sa prison.

Sophie, ruinée par la confiscation de ses biens, restait seule pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa fille Élisa, alors âgée de trois ans, de sa sœur Charlotte et de Mme Beauvais, sa vieille gouvernante. Avec le peu d'argent qu'elle avait pu sauver, elle acheta rue Saint-Honoré un petit magasin de lingerie où elle établit le jeune frère du secrétaire de son mari, Auguste Cardot, et loua un atelier où, pour gagner sa vie, elle peignit des miniatures et des tableaux.

Enfin, une fois la tourmente révolutionnaire passée, Mme de Condorcet recouvre ses biens ; elle achète une maison près de Meulan, *la Maisonnette,* où fréquenteront plus tard Guizot, Sismondi, Manzoni, Benjamin Constant et d'autres personnages illustres ; à Paris, elle avait rouvert son salon, plus intime que celui de l'Hôtel des Monnaies ou de la rue de Lille ; la politique y tint encore une grande place et les adversaires de Napoléon aimaient à s'y retrouver. A partir de 1817, Mme de Condorcet vécut très retirée, consacrant tout son temps aux œuvres charitables, et le 8 septembre 1822, elle rendait le dernier soupir.

C'est une analyse bien rapide, partant bien incomplète, que nous venons de donner du livre de M. A. Guillois. Ce que je tiens à ajouter, c'est que sa lecture est fort attachante et apporte bien des détails inédits sur la vie de Condorcet et de la marquise sa femme.

L'érudit historien a fait suivre son ouvrage d'un index alphabétique des noms qui y sont cités, et de pièces annexes relatives à la justification de la conduite du maréchal de Grouchy en mars 1815.

G. V.

CHRONIQUE

Le Roi de Siam à la Bibliothèque Nationale. — Pendant son séjour à Paris, Chulalongkorn qui a, paraît-il, la passion des livres, a visité la Bibliothèque Nationale. Le roi de Siam, accompagné de MM. Gabriel Hanotaux et Alfred Rambaud, y a été reçu par M. Léopold Delisle et les conservateurs des différents départements de la Bibliothèque. On a mis sous les yeux du souverain des manuscrits siamois, écrits en caractères anciens et qu'il déchiffre avec peine, dit le *Temps* auquel nous empruntons ces renseignements ; puis le ministre des affaires étrangères lui montre le traité d'alliance conclu entre Louis XIV et le roi de Siam. Cet instrument diplomatique fait grand plaisir au roi qui voudrait en avoir une copie. Mais il n'en existe qu'une aux archives du ministère et M. Rambaud promet, pour satisfaire à ce désir, d'en faire faire des épreuves photographiques qui seront remises au souverain asiatique. Le roi a fait l'observation que le traité n'était pas revêtu de la signature de Louis XIV qu'il avait vainement cherchée ; on la lui fait voir sur une lettre autographe du grand roi.

La galerie Mazarine possède quelques spécimens de sanscrit. Or Chulalongkorn est un sanscritiste distingué. Il monte à cette galerie où l'attend d'abord une surprise. On lui remet, en effet, un parchemin qui porte sa signature et dont la teneur était un mystère pour nos savants. Le roi le lit et nous apprend que c'est un simple contrat d'assurances.

Les documents indiens occupent une vitrine tout au fond de la galerie, en face des autographes de M[me] de Sévigné, de Turenne, de Napoléon I[er] et de Louis XIV. Le roi s'assied, déroule des tablettes de laque reliées par des cordelettes de soie : c'est une prière rythmée comme une longue litanie, que le roi lit à haute voix. Les tablettes de cire, les antiques papyrus retiennent, captivent Chulalongkorn, qui promet de revenir, à son retour d'Angleterre.

Société normande du livre illustré. — Fondée en 1894, par un ardent bibliophile, le regretté M. Paul Reveilhac, cette société est aujourd'hui présidée par un passionné du livre, M. de la Germonière. *Le Lit,* de Guy de Maupassant, fut sa première publication ; la seconde, *Le Bonheur dans le crime,* l'une des *Diaboliques* de J.

Barbey d'Aurevilly, vient de paraître et déjà voici deux nouveaux livres sur le chantier.

Le premier paraîtra, selon toutes probabilités, au printemps prochain ; il a pour auteur l'un des membres de la Société, M. Joseph L'Hopital, qui, sous le titre de *Foires et Marchés,* a écrit la monographie des cinq foires normandes les plus pittoresques (le marché aux poissons de Port-en-Bessin, le Neubourg, la Saint-Nicolas, à Évreux, les marchés aux bestiaux de Montibourg, et la Saint-Romain, foire de Rouen). Ce volume de format gr. in-8, illustré par Lepère d'eaux-fortes tirées dans le texte et de frontispices gravés sur bois, sera imprimé chez Chamerot et Renouard.

Melœnis, de Louis Bouilhet, viendra l'année suivante. Chacun des cinq chants de ce poème sera orné d'une grande planche, d'un en-tête et d'un cul-de-lampe (aquarelles de Paul Gervais, gravées en couleurs par Bertrand). Le texte, imprimé par Hérissey, d'Évreux, qui fait partie de la Société, sera encadré d'ornements typographiques en couleurs. L'une et l'autre de ces deux publications sera tirée, comme les précédentes, à 85 exemplaires numérotés.

Les XX. — Une nouvelle Société de bibliophiles, la Société des XX, vient de se fonder à Paris. Les vingt membres qui la composent sont : MMmes Juliette Adam et Armand de Caillavet, Mgr le Prince Roland Bonaparte, MM. d'Anfreville, Léon Bourgeois, ancien ministre, G. Cahen, Canape, Claude-Lafontaine, le baron de Claye, Courtot, Pierre Dauze, Dr Goubert, Hartog, Ch. Hemour, Georges Hugo, A. Lachenal, Roger Marx, F. Raisin, Léon Schuck et Victor Souchon.

La *Revue des arts graphiques* nous apprend que le but de cette Société est de faire tirer sur un grand papier spécial, Wathman, grand vélin d'Arches ou de Rives, vieux Japon feutré, vingt exemplaires destinés aux sociétaires, des livres ou albums édités en librairie, choisis parmi ceux offrant un intérêt de curiosité, d'originalité ou de valeur intellectuelle.

Un article des statuts, ajoute notre confrère, exclue de la Société tout éditeur ou libraire. Le président est M. Pierre Dauze, le vice-président M. Georges Hugo et le trésorier M. d'Anfreville.

Ventes de livres. — Voici venir, avec l'automne, la saison des ventes, à l'Hôtel Drouot et à la salle Silvestre.

C'est ainsi que nous pouvons annoncer déjà pour le 8 novembre, la vente de la bibliothèque de M. le comte de Mas-Latrie *(Porquet)*; pour les 15 et 16 novembre, une autre vente de livres anciens et modernes *(Porquet)*.

A la fin de novembre ou au commencement de décembre, à l'Hôtel Drouot, aura lieu, par les soins de MM. *Leclerc et Cornuau,* la vente d'une partie de la bibliothèque de M. Alfred Bégis (livres illustrés du XVIIIe siècle, publications de la Société des Amis des livres,

écrits, pamphlets relatifs à Marie-Antoinette, à Louis XVI, à la famille royale, etc., etc.)

Dans la première quinzaine de décembre également, autre vente par MM. *Leclerc et Cornuau*, de livres relatifs à la Normandie provenant d'une bibliothèque de province.

Puis, à la fin de janvier ou au commencement de février, à la salle Silvestre, MM. *Leclerc et Cornuau* procèderont à la vente de la dernière partie de la bibliothèque de feu M. le baron J. Pichon.

Le catalogue comprendra environ 4.000 numéros, parmi lesquels un grand nombre d'ouvrages relatifs à Paris, aux provinces, à la généalogie, au blason, à la noblesse, à la bibliographie, d'importantes collections historiques et une intéressante réunion de catalogues du XVIIIe siècle sur les beaux-arts, etc., etc.

Enfin, à une époque encore indéterminée, mais dans les premiers mois de l'année 1898, M. *Porquet* mettra sur table à l'Hôtel Drouot un très beau choix de livres (110 numéros) provenant de la bibliothèque de M. le comte de Sauvage. Voilà pour les ventes parisiennes.

En province, on annonce la vente prochaine, à Grenoble, de la bibliothèque du château de Sassenage, appartenant à M. le marquis de Bérenger. Cette bibliothèque (ancienne bibliothèque de Salvaing de Boissière) est composée de manuscrits sur vélin, d'incunables français et italiens, de livres à gravures sur bois des XVe et XVIe siècles, de romans de chevalerie, d'éditions des XVIe et XVIIe siècles, d'ouvrages sur le Dauphiné, etc., etc.

Nouvelles de l'étranger. — Les manuscrits du poète Giacomo Leopardi viennent d'être placés à la Bibliothèque royale de Naples, par ordre du gouvernement italien, qui a dû intervenir auprès des deux vieilles savantes entre les mains de qui ces manuscrits étaient passés, et qui, par des scrupules religieux, refusaient de s'en dessaisir.

—— On annonce que Jacob Burckhardt, le célèbre érudit de Bâle, a laissé un nombre considérable de manuscrits prêts pour l'impression. Ses exécuteurs testamentaires annoncent la publication prochaine de plusieurs études sur l'*Histoire de la Renaissance en Italie* et sur le *Peuple Hellène et son développement.*

—— Les orientalistes et en particulier les savants versés dans la littérature persane, sont maintenant en possession de deux publications bibliographiques d'une importance capitale pour la connaissance de cette littérature : *Supplement to the Catalogue of the Persian MSS of the British Museum,* by Ch. Rieu, publié par l'ordre des conservateurs du British ; et *A Catalogue of the Persian MSS of the University of Cambridge,* by E. G. Browne, sur lesquels l'*Athenœum* du 18 septembre dernier, contient un intéressant article. Sur les 425 articles, objets du premier de ces deux catalogues, 240 ont trait à des acquisitions faites de 1884 à 1894.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— L'Imprimerie à Béziers au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, par Émile Bonnet, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Montpellier. *Béziers, Imprimerie générale, J. Sapte*, in-8.

— La Bibliothèque de Gilles Perrin, official de l'archidiacre de Josas, [10] avril 1528, par E. Coyecque. Extrait du Bulletin historique et philologique, 1896. (*Paris, Imprimerie nationale*, 1897). In-8,

— Histoire générale de Paris. Les Métiers et Corporations de la ville de Paris. III. XIV[e]-XVIII[e] siècle. Tissus, étoffes, vêtements, cuirs et peaux, métiers divers, par René de Lespinasse. *Paris, imprimerie Nationale*, in-4°.

— Bibliografia della Campania. Volume primo. — Bibliografia del Vesuvio, compilata e corredata di note critiche estratte dai più autorevoli scrittori Vesuviani, da Federico Furchheim, autore della Bibliografia di Pompei, con un copioso indice metodico. *Napoli*, in-8 (15 fr.).

Publications de luxe.

Librairie des Amateurs (André Ferroud) :

— Charles Nodier. — Inès de las Sierras. Compositions dessinées et gravées à l'eau-forte, en couleurs, par Paul Avril. Préface de A. de Claye. In-8.

Tiré à 200 exemplaires (300 fr.).

Librairie des éditions d'art (Édouard Pelletan) :

— Alfred de Vigny. — Servitude et grandeur militaires. 1[er] volume. 83 illustrations de Dunki, gravées par Clément Bellenger. In-4 et in-8 jésus.

Tiré à 350 exemplaires numérotés, savoir : *Format in-4* : 1 ex. sur pap. Whatman contenant tous les dessins originaux et une double suite des fumées du graveur (*à souscrire*) ; 1 ex. sur pap. Whatman, contenant un croquis de Dunki sur chacun des 20 faux-titres et une double suite des fumées du graveur (*souscrit*); 15 ex. sur pap. du Japon ancien, contenant un dessin de Dunki, une double suite des fumées signés de toutes les gravures (500 fr.); 13 ex. sur pap. gr. vélin du Marais, contenant une suite sur Chine des 83 fumées (*à souscrire*). *Format in-8* : 15 ex. sur pap. du Japon avec un tirage à part des 83 gravures (250 fr.); 55 ex. sur pap. de Chine fort, avec un tirage à part des 83 gravures (225 fr.); 100 ex. sur pap.

vélin du Marais, avec un tirage à part des 83 gravures (150 fr.); et 150 ex. sur pap. vélin du Marais (60 fr.)

Le 2e volume paraîtra le 30 novembre.

Société normande du livre illustré :

— J. BARBEY D'AUREVILLY. — Le Bonheur dans le crime. Préface par Paul Festugière. *Aux dépens de la Société normande du livre illustré.* In-8.

Illustré d'un portrait de l'auteur, gravé au burin par Burney, d'après Émile Lévy, de 12 eaux-fortes de Monziès d'après F. Régamey, et de 2 fac-simile d'autographes. Il a été tiré 25 ex. pour les membres de la Société (nos 1 à 25); 10 ex. offerts aux collaborateurs (nos 26 à 35); et 50 ex. (nos 36 à 85) mis dans le commerce à 300 fr., en vente à la librairie Alexis Rouquette.

Chaque ex. contient 3 états des gravures : eau-forte pure, avant la lettre avec remarque et avec la lettre.

Publications diverses.

— ENACRYOS. — La Flûte de Pan. Peintures et aquarelles de A. Calbet, Marold et Mittis. *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus alba ») (1 fr. 50).

2e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.) et 50 ex. sur pap. du Japon (10 fr.).

— ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. — Lilia. Illustrations de Marold et Mittis. *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus bleu ») (1 fr.).

24e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, des ex. sur pap. de Chine (6 fr.) et sur pap. du Japon (6 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 23e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour une fête de charité au bénéfice de la *Société de secours aux familles des marins naufragés* (Impr. Chaix). — LUCIEN LEFÈVRE : Affiche pour le *« Cirage Jacquot et Cie »* (Impr. Chaix). — A. CRESPIN : Affiche belge pour *« M. Paul Hankar, architecte »* (Bruxelles, impr. Ad. Mertens). — DUDLEY HARDY : Affiche anglaise pour la fabrique de chaussures *« Abbotts Phit-Eesi »* (Bottes et souliers). (Londres, impr. Waterlow and sons).

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Histoire contemporaine. — Le Mannequin d'osier. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. du Japon (20 fr.) et 50 ex. sur pap. de Hollande, souscrits par la librairie Conquet. Cet ouvrage fait suite à l'*Orme du Mail.*

Ouvrages sous presse.

Chez Théophile Belin :

— GEORGES MONTORGUEIL. — Paris dansant. Illustré de 12 grandes compositions du format du livre par A. Willette, gravées au burin et imprimées en couleurs, sans retouche au pinceau, à la façon des estampes de Janinet et de Debucourt, par Vigna et Vigneron. In-8 jésus.

Tirage unique à 200 ex. (300 fr.).

Chaque ex. aura une double suite des figures hors texte tirées en bistre, 12 médaillons en tête des chapitres et 12 culs-de-lampe tirés en camaïeu. Les planches seront détruites après le tirage.

En souscription. Pour paraître à la fin de l'année.

Chez Firmin Didot et Cie :

— Saint-Cyr et l'École spéciale militaire en France. — Fontainebleau — Saint-Germain. Texte, dessins, plans et aquarelles, par EUGÈNE TITEUX, lieutenant-colonel bréveté de l'ex-corps d'état-major, ancien professeur de topographie et de géodésie à l'École supérieure de guerre, lauréat de l'Académie française. In-4.

Sera publié à 45 fr. pour les souscripteurs ; à partir du 15 octobre le prix de l'ouvrage sera porté à 60 fr. Il sera tiré, en outre, 100 ex., contenant chacun une aquarelle originale de l'auteur, avec reliure spéciale (150 fr.).

Pour paraître en novembre.

Chez L.-H. May (ancienne maison Quantin) :

— OCTAVE UZANNE. — L'Art dans la décoration extérieure des livres en France et à l'Étranger. La Reliure d'art — Les Cartonnages d'éditeurs — Les Couvertures illustrées. 130 illustrations hors texte en phototypie et en typographie de différents tons. 230 illustrations dans le texte. Frontispice en deux tons de Richard Wallace. Couverture en photochromie de Louis Rhead. In-8 petit colombier.

Sera tiré à 1000 ex. numér. à la presse sur pap. vélin glacé (30 fr.) et à 60 ex. sur pap. du Japon (numérotés de I à LX) à 60 fr..

— OCTAVE UZANNE. — Monument esthématique du XIXe siècle. — Les Modes de Paris, variations du goût et de l'esthétique de la femme de 1797 à 1897. Cent illustrations hors texte et deux cent vingt-cinq dans le texte par François Courboin. Couverture en couleurs de George Auriol. Pet. in-8 carré.

Sera tiré à 1000 ex. numér. à la presse sur pap. vélin (40 fr.) ; à 90 ex. sur pap. du Japon, avec double suite des 100 planches hors texte, avant le coloris, numér. de I à XC (80 fr.); et à 10 ex. sur pap. du Japon, avec une aquarelle originale de François Courboin, dix des dessins originaux hors texte et vingt-deux des croquis originaux du texte, dans chaque ex. (500 fr.).

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Jean Berleux; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, Lauréat de l'Institut; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais: Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel: Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot, membre de l'Institut: Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois: Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 NOVEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LES

PETITS ROMANTIQUES

L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

ET

LES POÈTES DE LA RESTAURATION

L'époque de la Restauration, si agitée par les partis aussi bien dans les lettres — classiques, romantiques — que dans la politique — royalistes, libéraux, bonapartistes, — a offert cependant sur un point le rare spectacle de l'union la plus édifiante : ce fut quand il s'agit de l'Indépendance Hellénique, de l'insurrection de la Grèce contre la domination oppressive, cruelle des Turcs. De 1820 à 1829, on peut dire que, sur cette question, il n'y eut qu'une opinion en France, et que royalistes, modérés ou ultra, libéraux et bonapartistes, dévots et libre-penseurs, se montrèrent toujours d'accord à cet égard, ou à peu près, car il y eut bien quelques petites nuances dans cet hellénisme français. Là, la distinction des écoles littéraires ne se fait plus sentir, du moins dans la faveur du public, et c'est pourquoi, en parlant de ce grand courant d'inspiration poétique, que d'ailleurs on ne saurait négliger dans une étude des lettres françaises à cette époque, nous devons

confondre les unes et les autres dans le bel enthousiasme qui les animait toutes.

Les origines de l'insurrection hellène remontent à 1814, année qui, sous l'impulsion des deux Ypsilanti et de Capo d'Istria, vit se fonder l'Hétairie, cette sorte de franc-maçonnerie qui avait pour objet de délivrer le peuple grec du joug ottoman : on pourrait même remonter plus haut encore. Mais ce mouvement, d'abord obscur, quoique déjà surveillé avec défiance par la Sainte Alliance, par l'Autriche et l'Angleterre en particulier, puis manifesté en 1819 par le soulèvement des Iles Ionniennes travaillées par Alexandre Ypsilanti, devenu en cette année chef de l'Hétairie, ne commença vraiment à attirer l'attention de l'opinion publique européenne qu'en 1821, quand la Grèce prit les armes, que les citadelles de Navarin, de Menembasie, de Tripoliza, tombèrent aux mains des insurgés, et qu'arrivèrent les nouvelles des audacieuses courses des marins d'Hydra, de Psara, de Spitzia, en même temps, hélas ! que celles du supplice du grand patriarche grec de Constantinople, et des massacres accomplis dans cette capitale.

C'est aussi le moment où se font entendre les premiers chants de la Muse française en faveur des Hellènes.

Deux poètes se sont disputé l'honneur d'avoir devancé tous les autres dans une voie où les émules se pressèrent bientôt : Alexandre Guiraud, le futur auteur des *Machabées* (1822), de l'élégie du *Petit Savoyard* (1823), et le comte Gaspard de Pons, qui resta toujours assez ignoré, bien qu'il ne méritât pas de l'être.

Dans le premier recueil de ses poésies qu'il donna en 1824, Guiraud a daté de 1820 cette pièce, une ode, qui a pour titre, *Aux Grecs,* et qu'il a dédiée à son « ami France.... » C'est de la poésie dans le goût des *Messéniennes,* où il y a de l'élan, parfois de beaux vers, mais beaucoup de banal procédé.

Rentrez dans vos marais, esclaves de Scythie :
Votre servile aspect profane ces tombeaux.
Sous vos lois trop longtemps la Grèce assujettie
Vient de sa gloire enfin ressaisir les lambeaux.
La voyez-vous descendre, au premier cri d'alarmes,
Des rochers de Minerve, où méditait Platon?
Tremblez, ses pas ardents font voler sur ses armes
La poussière de Marathon...

Eh! que fait donc l'Europe, et qu'attendent ses rois ?
Ne veulent-ils sauver que des villes en cendre ?
Et lorsque tant de sang a confimé vos droits,
Ils laissent accuser ceux qu'ils devraient défendre !

Le comte Gaspard de Pons, d'un an plus âgé que Vigny, comme lui officier dans la garde royale, bientôt collaborateur de la *Muse française,* avait déjà publié une ode sur le *Congrès d'Aix-la-Chapelle,* en 1818; *Constante et Discrète,* poème, en 1819, et *Louis XVII au berceau d'Henri V,* en 1820.

C'est sur une pièce, l'*Insurrection des Grecs,* dédiée à Victor Hugo, datée de 1821, et, dit-il, imprimée la même année, qu'il se fonde pour contester à Guiraud la priorité de date dans la croisade poétique qui allait commencer en faveur des Grecs (1). La pièce a reparu plus tard, dans ses *Inspirations poétiques,* Paris, Urbain Canel rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, 1825, in-18.

Nous en citerons ces vers d'un beau mouvement, et d'une forme qui rappelle André Chénier :

J'irois, je volerois sur ces murs de Byzance,
Où fut planté jadis l'étendard de la France.
. . . . Que la mort
Me frappe au même instant, je bénirai mon sort :
Car si j'entends Sophie en son temple invoquée,
Et l'hymen des chrétiens tonnant dans la mosquée :

(1) Gaspard de Pons, *Œuvres complètes.* Paris, Librairie nouvelle, 1860, in-12, t. I, p. 118.

Si les vierges de Thrace, à la clarté des soirs,
Dénouant leur ceinture et leurs beaux cheveux noirs,
Pleurent sur mon tombeau ma gloire et ma jeunesse ;
Si confiés peut-être aux pasteurs de la Grèce,
Mon nom mélodieux frémit sur les roseaux,
Qu'aurois-je à regretter mourant sous leurs drapeaux ?

L'année précédente, il s'était inspiré de l'histoire de l'ancienne Grèce dans un poème, *Othryadas,* dont le héros est ce Lacédémonien, qui échappé seul au carnage des Thermopyles, revint à Sparte, où il fut traité comme un lâche, et se couvrit ensuite de gloire à la bataille de Platée. Voici les vers où l'auteur nous le montre se retrouvant en face de sa mère :

Sa mère, l'œil humide et les bras étendus,
S'élance vers ce fils qu'elle n'attendoit plus ;
Mais tout Lycurgue parle à son âme attendrie ;
Et, repoussant son fils au nom de sa patrie,
Étouffant la nature aux accents du devoir :
« C'est sur ce bouclier qu'il falloit te revoir ».
Elle expire, courbant un front mâle et terrible.

En 1826, parut du même poète, dans *le Mercure du XIXe siècle,* une autre pièce, *Missolonghi,* où il déplore la chute de cette cité que Byron était venu défendre.

Toutefois, comme ces pièces de vers d'A. Guiraud et de Gaspard de Pons n'ont de dates authentiques que celles que leur ont données, en 1824 et en 1825, les recueils poétiques dans lesquels elles ont trouvé place, nous pensons qu'en réalité, parmi les poètes dont le nom est devenu illustre, c'est à Alfred de Vigny qu'appartient cette sorte de priorité d'enthousiasme en faveur de la cause des Hellènes, du droit de son *Héléna,* datée de 1816, et comprise dans les *Poèmes,* dont la publication est du mois de mars 1822.

Dans *Héléna* se trouvent ces vers, que Guiraud prit lui-même pour épigraphe de son ode *Aux Grecs,* ce qui

prouve encore que le poème de Vigny est antérieur à celle-ci.

La Victoire la rendra belle :
Nations, tendez-lui vos secours belliqueux.
Les Dieux combattaient avec elle,
Êtes-vous donc plus grands qu'eux ?
Du moins, contre la Grèce, oh ! n'ayez point de haine !
Encouragez-la dans l'arène,
Par des cris fraternels secondez ses efforts ;
Et comme autrefois Rome, en leur sanglante lutte,
De ses gladiateurs jugeait de loin la chute,
Que vos oisives mains applaudissent nos morts.

Laissant de côté la question de priorité, nous n'oublierons pas *Parga,* poème très étendu de Viennet sur l'exil volontaire auquel les habitants de cette ville se condamnèrent plutôt que de vivre sous la domination des Turcs, à qui l'Angleterre venait de les céder :

O mer, disait ce peuple, ô mer, sois-nous propice,
Sujette des Anglais, ne soit pas leur complice ;
Protège nos destins errants ;
Et s'il faut qu'aujourd'hui ton onde nous dévore,
Ne roule point nos corps flottants
Aux lieux où l'Anglais règne encore :
Il les vendrait à nos tyrans (1).

Viennet, comme beaucoup de classiques, était très conservateur en littérature et fort peu en politique : on le rencontrait à la fois parmi les plus fougueux ennemis des romantiques et parmi les plus avancés des libéraux. Il chanta en 1827 le siège de Missolonghi.

En cette même année 1822, quelques mois plus tard, en décembre, Casimir Delavigne, déjà en possession de la renommée par ses premières *Messéniennes* (1818) et par deux tragédies, les *Vêpres Siciliennes* et le *Paria* (1819-1821), vint au secours de la cause hellénique dans *Trois*

(1) *Parga ; poème, au bénéfice des Parganiotes,* Paris, Delaunay, 1820, in-8.

Nouvelles Messéniennes, où se trouvent à côté de la pièce très connue, le *Jeune Diacre,* celles *Aux Ruines de la Grèce,* et *Tyrtée aux Grecs.*

Tout le monde alors était touché de cette prière du jeune Diacre, dont le chant est interrompu par une belle turque :

O Dieu, la Grèce libre en ses jours glorieux
N'adorait pas encore ta parole éternelle ;
Chrétienne, elle est aux fers, elle invoque les cieux.
Dieu vivant, seul vrai Dieu, feras-tu moins pour elle
Que Jupiter et ses faux dieux ?

Mieux inspiré que plus tard dans sa *Parisienne,* il composait en quelque sorte une Marseillaise des Hellènes dans cette strophe de sa pièce, *Aux Ruines de la Grèce payenne :*

Guerre aux tyrans ! Soldats, le voilà ce clairon
Qui des Perses jadis a glacé le courage !
Sortez par ce portique, il est d'heureux présage :
Pour revenir vainqueur, par là sortit Cimon.
C'est là que de son père on suspendit l'image !
Partez, marchez, courez, vous courez au carnage,
C'est le chemin de Marathon !

Après ces noms et ces citations, il convient, pour être complet, de donner la liste des poésies dont la Grèce fut le sujet dans les deux années 1821 et 1822. Nous l'avons formée d'après le *Journal de la librairie,* avec les dates et les numéros d'ordre :

Année 1821.

9 février, n° 533 : *Les Exilés de Parga,* poème. Par M. le Baron d'Ordre, 2e éd. Paris, L. Janet, in-8.

27 juillet, n° 2976 : *Au Sultan,* par Soubira. Cahors, in-4.

24 août, n° 3372 : *Messénienne sur la liberté de la Grèce.* Paris, Cellot, in-8.

15 sept., n° 3697 : *Aux Grecs, un officier français.* Dithyrambe, par A. Carel. Paris, Dupont, in-8.

15 sept., nº 3719 : *Ode sur la délivrance de la Grèce,* par Bert. Paris, Tardieu, in-8.

21 — nº 3818 : *La Grèce libre,* ode par A. Bignan. Paris, Chamerot, in-8.

21 oct., nº 4325 : *Les Grecs. Ode dédiée à leurs amis,* par G.-J. Calmels. Paris, Cosson, in-8.

— nº 4338 : *Epître aux Grecs,* suivie de Notes sur la situation, les ressources de la Grèce moderne, par X. Boniface de Saintine. Paris, Niogret, in-8.

8 déc., nº 5025 : *Ode sur l'état de la Grèce,* par E. Remcey. Paris, Delaunay, in-8.

15 — nº 5151 : *Epître au Grand Turc,* par P. Mar..., de Nancy. Paris, Delaunay, in-8.

Année 1822.

12 janv., nºs 174 et 1637 : *Ode aux princes chrétiens,* sur la prise de Tripolitza par les Grecs, par Alph. Dupré, le 15 oct. 1821. Paris, Boucher, in-4.

26 — nº 360 : *La Grèce,* ode traduite de lord Byron, par A. Cunyngham. Paris, Didot, in-8.

2 fév., nº 558 : *Le Réveil des Grecs, ode,* par Ch. Huart. Paris, Delaunay, in-8.

23 — nº 906 : *Vers sur la guerre des Grecs avec les Turcs.* Toulouse, Testet, in-8.

2 mars, nº 7096 : *Ypsilanti, ode.* Marseille, Terrasson, in-8.

6 avril, nº 1637 : *Ode en l'honneur des Grecs,* par Alph. Dupré. Paris, Boucher, in-4.

20 — nº 1827 : *Dithyrambe sur les Grecs,* par G. de Félice, étudiant en théologie. Strasbourg, Heitz, in-8.

27 — nº 1921 : *Le Réveil des Grecs.* Epître sur leur indépendance. Lyon, Mistral, in-8.

29 juin, nº 3045 : *Ode sur la Grèce,* par M. Lepeintre. Paris, Delaunay, in-8.

6 juillet, nº 3150 : *Stances sur la guerre entre les Grecs et les Turcs,* par F. M. Dumersan. Paris, Huet, in-12.

— nº 3151 : *Discours pour les Grecs.* Bordeaux, Laguillotière, in-8.

21 sept., nº 4266 : *Ode sur la Grèce,* par J. B. Mesnard. Paris, Setier, in-4.

5 oct., nº 4412 : *Ode sur la Grèce,* par J. V. Hennon-Dubois. Paris, Constant-Chapin, in-8.

12 — nº 4541 : *Aux Grecs. Chant poétique sur les massacres de Scio,* par P. Ch** Paris, Delaunay, in-8.

2 nov., nº 4834 : *Nouvelles Messéniennes,* par C. Delavigne. Paris, Ladvocat, in-8.

— nº 4836 : *Chios, la Grèce et l'Europe,* poème lyrique, par A. P. F. Guerrier de Dumast. Paris, Schesinger, in-8.

2 nov., n° 4837 : *Ode sur les évènements de la Grèce*, par J. B. Coursélles Dumont. Paris, Lebègue, in-12.

21 déc., n° 5678 : *Une Corinthienne*, dédiée à Cas. Delavigne. Paris, Masson, in-8.

II

Ce mouvement de poétique enthousiasme pour la Grèce est trop étroitement lié avec les évènements qui se passaient en Orient, pour que nous n'en rappellions pas ici les principaux. Ils sont comme le commentaire de toutes ces poésies.

En 1821 et 1822, malgré la reprise de Chio par les Turcs et les massacres qui suivirent (avril 1822; le célèbre tableau de Delacroix parut au Salon de 1824), les Grecs semblaient avoir plutôt l'avantage dans cette lutte : ils avaient réussi à chasser deux armées de la Morée. La Russie, où dominait auprès d'Alexandre Ier l'influence de Pozzo di Borgo, de Capo d'Istria, de Strogonoff, ardents philhellènes, avait répondu à une note hautaine du sultan Mahmoud et au hatti-chérif qui excitait les passions religieuses des Musulmans, par l'envoi d'abord d'un ultimatum à Constantinople, puis par le rappel de Strogonoff, son ambassadeur (8 août 1821). Mais l'Autriche et l'Angleterre voyaient avec défiance cette attitude du Czar et une entrevue eut lieu à Hanovre entre Metternich et Castlereagh pour lui susciter des obstacles. Se tournant alors vers la France, Alexandre avait négocié une alliance avec elle, et offert de laisser à sa politique le champ libre entre le détroit de Gibraltar et les Dardanelles : mais une absurde coalition des ultra et des libéraux avait renversé le cabinet Richelieu, qui fut remplacé par celui de Villèle, moins favorable à la Grèce. Alexandre avait été obligé de s'arrêter (22 fév. 1822). Peu après, Dramali reprenait l'offensive,

dévastait la Grèce continentale et pénétrait de nouveau en Morée, dont cependant les Grecs parvinrent à le chasser avant la fin de l'année. La junte insurrectionnelle avait été obligée de se réfugier sur sa flotte. Au congrès de Vérone qui s'ouvrait alors, le représentant des Grecs ne fut pas admis, et cette assemblée se sépara sur une réprobation lancée contre la Grèce révolutionnaire.

L'année 1823 commença sous des auspices plus favorables pour la Grèce. Canning, successeur de Castlereagh, n'avait pas contre elle les mêmes défiances. En France, de nombreux comités philhellènes se formèrent, ultra-royalistes et libéraux n'eurent qu'un même sentiment pour la Grèce : c'est l'époque où la duchesse de Duras l'appelait « la Vendée de la chrétienté ».

De même qu'en 1823, Alfred de Vigny vendait son *Trappiste* au profit des Trappistes espagnols expulsés, Alexandre Guiraud, au mois d'octobre 1824, publiait ses *Chants Hellènes* au profit des Grecs. Dans une des deux pièces de ce recueil, il s'adressait ainsi aux cœurs généreux de tous les partis :

Non, race de nos preux, levez-vous tout entière !
Dieu le veut : déployez l'invincible bannière ;
Vous surtout dont le Nil vit les succès hardis,
Vétérans de Moscou retrouvés à Cadix ;
Preux récens, poursuivez ces esclaves timides
Que vous avez chassés du pied des Pyramides ;
Faites-vous reconnaître à vos terribles coups ;
Le fer des Lusignan sera léger pour vous.
Un long gémissement à l'Orient s'élève ;
De Madrid à Corinthe apportez votre glaive ;
Frappez ; rendez à tous leurs légitimes droits....

Les volontaires étaient nombreux ; Roche, Fabvier mettaient en avant la candidature du duc de Nemours au trône de Grèce. Byron était autorisé, par le gouverneur de Corfou, à y préparer son expédition, et le colonel Stanhope était même envoyé à Missolonghi, où

Byron débarquait au mois de janvier 1824. Aussi en cette année, les succès des Grecs furent-ils plus marqués. Si Ibrahim, qu'un accord du sultan avec Mehemet-Ali avait mis à la tête des troupes turques, parvint à reconquérir Candie, les Grecs le tinrent en échec en Morée et reprirent brillamment l'offensive sur mer. Mais, le 24 avril, Byron, dont les vers et l'exemple avaient si profondément ému l'Europe en faveur des Hellènes, mourut à Missolonghi. Cette mort fut pour les poètes de France le grand événement de l'année : leurs vers ne sont qu'un long cri de douleur. Casimir Delavigne, Ulric Guttinguer, Alexandre Guiraud, Saintine, de Beauchêne, se distinguent dans cette foule. Le plus illustre de la jeune école, Lamartine, lui consacra un poème tout entier. Au mois de mai 1825, annoncé le 14 par la *Bibliographie de la France* sous le n° 2741, parut le DERNIER CHANT *du pélerinage d'Harold*. Paris, Dondey-Dupré fils, Ponthieu ; in-8, de 12 ff.

Sans doute, de très bonne heure, Lamartine avait été attiré par le grand nom de Byron, et la IIe des *Méditations,* parues en 1820, avait été dédiée à l'auteur du *Pélerinage de Child Harold;* nul doute cependant que ce *Dernier Chant* ne lui ait été surtout inspiré par les évènements de Grèce auxquels la mort de Byron se trouvait si glorieusement mêlée. Le poème s'ouvre par cette apostrophe à la Liberté :

Au rivage d'Argos
N'entends-tu pas ce cri qui monte sur les flots ?
C'est ton nom ! il franchit les écueils des Dactyles;
Il éveille en sursaut l'écho des Thermopyles;
Du Pinde et de l'Ithôme il s'élance à la fois;
La voix d'un peuple entier n'est qu'une seule voix
Elle gronde, elle court, elle roule, elle tonne ;
Le sol sacré tressaille à ce bruit qui l'étonne,
Et rouvrant ses tombeaux, enfante des soldats
Des os de Miltiade et de Léonidas !

Beauchène, lui, n'hésitait pas à égaler Byron à Napoléon :

Deux héros, de leur temps, la lumière et la flamme,
Sont venus, ont chanté, vaincu, régné, langui !
Loin du pays natal ils ont porté leur âme.
Sainte-Hélène !... Missolonghi. (1)

Escomptant de futurs succès, Delavigne appelle ainsi la Victoire pour venger la mort du chantre d'Harold.

Les Grecs le vengeront, ils l'ont juré : la gloire
Prépare les funèbres jeux
Qu'ils vont offrir à sa mémoire.
Qu'ils marchent, que son cœur repose au milieu d'eux,
Enseveli par la Victoire.

L'érudition venait en aide à la poésie, en faveur de la Grèce. Fauriel, le 5 juin 1824, avait publié les *Chants populaires de la Grèce moderne,* dont cinq mois plus tard (30 nov.) Népomucène Lemercier, un précurseur des Romantiques, donna une traduction en vers sous ce titre : *Chants héroïques des Montagnards et Matelots Grecs*, Paris, Urbain Canel, 2 vol. in-8, 180 pp. et 140 pp.

« Les âmes généreuses de toutes les contrées de l'Europe, disait-il dans sa préface, s'émeuvent au bruit de la lutte engagée entre les Turcs et les Grecs. Aucune discidence d'opinion vraiment notable ne divise les esprits justes à l'égard de la cause qui mit les armes à la main des Hellènes. Ceux-ci, en réagissant contre l'esclavage abrutissant de l'Asie qui les opprime et les écrase, ne combattent point pour des théories de gouvernement, mais par nécessité absolue et pour leur existence même : la liberté pour eux n'est pas un vain principe, c'est la vie même. Leur religion, par l'enthousiasme qu'elle prête à leur zèle, protège également leur indépendance et leurs têtes. C'est là ce que chacun sait et ce qui réunit tous les vœux pour leurs succès ».

La poésie était conviée aux quêtes, très nombreuses et très fructueuses, en faveur des Hellènes, et Mlle Delphine.

(1). *Souvenirs Poétiques*, Paris, Delangle, 1830 ; in-12 de 105 pp.

Gay, celle qu'on appelait alors la dixième muse, et qui dans cette circonstance se faisait la muse quêteuse, récitait ces vers, le 25 août 1825, dans une nombreuse et brillante assemblée, sur l'invitation de M. Villemain :

Français, dont les beaux jours s'écoulent dans les fêtes,
O vous qui dans le port oubliez les tempêtes,
Aux nobles fils des Grecs, faites la charité :
Donnez-leur un peu d'or pour acheter des armes,
Et secourez enfin dans leurs longues alarmes
Ces martyrs de la Croix et de la Liberté.

Cet enthousiasme pour la cause grecque, aida beaucoup au succès du *Léonidas* de Pichald, dont la première représentation eut lieu le 26 novembre 1825 au Théâtre Français. Le critique théâtral des *Annales de la Littérature* (1) l'atteste ainsi :

« Je commence par vous répéter ce que toutes les feuilles quotidiennes vous ont appris déjà, c'est que la première représentation de *Léonidas* a obtenu un véritable succès d'enthousiasme. L'intérêt du moment a merveilleusement secondé le talent de l'auteur. Quelle circonstance plus favorable, en effet, pour retracer à l'admiration publique les efforts généreux qu'inspirait aux anciens Grecs l'amour de la patrie, que celles où les Grecs modernes font revivre, par leur constance et leur intrépidité, tous les souvenirs de Marathon, des Thermopyles, de Salamine et de Platée ».

La pièce, qui parut chez Ponthieu, Palais-Royal, Galerie de Bois, 1825, in-8, de 75 pp., portait cette dédicace :

HOMMAGE
Aux Hellènes.

La pièce eut pour interprètes : Talma, *Léonidas ;* Desmoussaux, *Xerxès ;* Lafon, *Démarate ;* David et Firmin, *Alcée et Agis*, fils de *Démarate ;* Mlle Duchesnois, *Archidamie*, femme de *Démarate.*

1) Année 1825, t. XI, p. 388.

On peut dire que le sentiment public était au diapason de la pièce. La présence, dans la loge du duc d'Orléans ; des jeunes fils Canaris et de Miaulis, les deux héros de l'Indépendance, ajouta encore à l'enthousiasme des spectateurs. Pichald, ou plutôt Pichat — car tel était le nom véritable de l'auteur, non romantisé par ses amis de la nouvelle école poétique — le reconnaît ainsi dans sa Préface :

« Je ne m'aveugle pas, d'ailleurs, sur le succès beaucoup trop flatteur de mon ouvrage, et sur la vogue qui s'y est attachée. En parlant des Grecs, je parle à tous les Français. Chacun vient chercher l'écho de sa pensée dans les paroles de mes personnages. La Grèce est véritablement pour nous comme une autre patrie. Nous sommes élevés, pour ainsi dire, sous son beau ciel et parmi ses héros ; nous nous associons tout naturellement à ses destins mauvais ou prospères, et, comme par un secret instinct, nous nous croyons citoyens de cette contrée de la liberté et des grands dévouements. Sans doute, ma tragédie a dû, à ce sentiment presque unanime, une grande partie de la faveur du public. On applaudissait, dans l'antique Léonidas, le Léonidas nouveau, ce Marcos Botzaris, dont la mort si héroïquement méditée a ressuscité l'héroïsme des Thermopyles... On applaudissait les fils des braves de nos jours, ces enfants de Miaulis et de Canaris, jeune espérance d'une patrie renaissante, qui dans la loge d'un de nos princes français, semblaient comme les députés des héros vivants à la représentation des glorieuses funérailles des héros morts ».

De tous les héros de l'Indépendance hellénique, le hardi marin, dont les brûlots portaient la dévastation et la terreur parmi les flottes turques, Canaris, était le plus populaire en France. La présence de son fils, envoyé à Paris pour y faire son éducation, et peut-être aussi pour exalter le sentiment populaire, ne pouvait manquer d'inspirer les poètes. Ainsi en fut-il de Mme Tastu, qui, cette même année, publia sa belle pièce, l'*Enfant de Canaris*. Aujourd'hui, tout en rendant hommage au vif amour pour la liberté qui y respire, on trouve que son

auteur était par trop injuste pour le gouvernement de la France, qui bientôt allait envoyer sa flotte à Navarin, et contribuer si puissamment à assurer l'indépendance de la Grèce. Mais on l'accusait volontiers de tergiversations et de tiédeur. Mme Tastu, appartenait au parti libéral, plus étroitement encore au parti bonapartiste, et ses vers s'en ressentent. Le fils de Canaris est surtout pour elle un prétexte à gourmander le gouvernement, et ses vers sont encore plus satiriques qu'enthousiastes :

O malheureuse Grèce !
Tu souffres, mais tu vis. Ici tout dort
De ce sommeil pesant précurseur de la mort.
On dirait que la France en sa morne apathie
Avec ta jeune ardeur n'a plus de sympathie :
Elle applaudit de loin aux droits que tu défends,
Comme une antique aïeule aux jeux de ses enfants :
Impassible témoin de ta brûlante audace,
Des nobles passions elle a perdu la trace ;
Elle en parle aujourd'hui, mais elle n'y croit plus.

Il reste la jeunesse : c'est à son cœur que parlera le jeune hôte de la France, c'est là qu'il suscitera à la Grèce des défenseurs :

Dis-lui les Grecs trahis, tes proches massacrés,
Le Pacha dans tes murs, Psara livrée aux flammes,
Les prêtres, les vieillards, les enfants et les femmes,
Jonchant le sol fumant de leurs sanglants débris,
Sous le fer des vainqueurs....
Espère, jeune Hellène ! à ton pays unie
Tu verras quelque jour la France rajeunie
Se lever tout entière à ta voix, et nos fils
Suivre au-delà des mers le fils de Canaris.

(*A suivre*). EUGÈNE ASSE.

DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DE LA RELIURE

Extraits des Comptes royaux des XIVe et XVe siècles

L'unique prétention des pages qui vont suivre est de grouper, sur l'histoire de la reliure, un certain nombre de textes exclusivement empruntés aux anciens comptes des rois de France. On a bien voulu me dire qu'un recueil de documents de ce genre pourrait offrir quelque intérêt aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile,* en attendant que je songe à coordonner l'ensemble de mes matériaux dans un travail de plus longue haleine où les développements et les commentaires prendront une place qui ne saurait m'être ici accordée, sans de ma part abus d'hospitalité. Le sujet assurément est un peu technique et je m'expose à devoir une compensation au *Bulletin*. Je la lui fournirai, par la suite, au moyen d'une autre série de notes, moins arides, sur les enlumineurs, les écrivains et les libraires mentionnés également dans les comptes royaux antérieurs au XVIe siècle. Mais j'ai à remplir tout d'abord mon premier engagement et à m'occuper, pour cette fois, des textes ayant trait d'une manière spéciale à l'art si complexe et si varié de la reliure au moyen âge, tel que, suivant les cas, y coopéraient alors les orfèvres, les brodeurs, les boursiers, etc., en dehors des libraires, des écrivains et des artisans qualifiés de « relieurs de livres ».

Jusqu'au milieu du XIVe siècle, les épaves des comptes royaux échappés à la destruction sont d'une pauvreté, d'un

laconisme extrême en fait de renseignements relatifs à l'histoire des beaux-arts, y compris la reliure. Je n'y ai guère rencontré que des indications succinctes analogues à celles-ci :

Du temps de saint Louis, dépense de 26 sols, en 1239, « pro duobus paribus fermatoriorum ad *libros regine* » (1), et, en 1245, dans un compte d'Alphonse de Poitiers, de 20 sols « pro quodam *romano* religando et pro *historio* (sic) de *Reccevaux* (sic) » (2) ;

Sous Philippe le Hardi, paiement de 65 livres 9 sols 2 deniers, en 1275, « pro *libris capelle* [regis], scriptoribus notarum, illuminatoribus, ligatoribus librorum », etc. (3) ;

Sous Philippe le Bel, dépense, en 1302-1303, de 6 sols « pro quodam *libro capelle* Petre Pertusie (4) reparando et cohoperiendo » (5); en 1305, de 5 sols « pro *libris regis* reparandis religando », de 3 s. « pro cooperire et illuminare quandam *vitam sancti Ludovici* », et enfin de 25 s. « pro corio ad cooperiendum et ligandum *libros capelle regis* » dans un de ses châteaux de Touraine (6).

A cette époque, l'industrie de la reliure paraît avoir été assez florissante à Paris. Dans le rôle de la taille de cette ville dressé en 1292, figurent 17 « liéeurs de livres », indépendamment des libraires, etc. (7). Un autre rôle de la taille levée à Paris en 1313 n'en comprend plus, il est vrai, que trois, Thomas « le liéeur », Jean d'Arras et Jean de Sèvres, ce dernier à la fois « lieur de livres et tavernier » (8) ; mais il faut observer que le rôle de 1313 ne semble pas avoir le caractère général de celui de 1292 et que la profession des contribuables n'y est pas, à beaucoup près, toujours énoncée. Parmi les autres relieurs établis alors à Paris, je me bornerai à citer Alain de Vitry, vivant en 1313-1314 (9).

Sous Philippe le Long, un compte de l'argenterie de 1316 porte en dépense 12 sols « pour lier les *heures* le roy et pour

(1) Biblioth. nation., ms. latin 9017, f. 45. Cf. aussi *Recueil des historiens de la France*, t. XXII, p. 608.

(2) *Id.*, ms. latin 9019, f. 4.

(3) Biblioth. de Rouen, ms. 5870, Recueil Ménant, t. IV, f. 8 v°.

(4) Ancien château royal de la sénéchaussée de Carcassonne.

(5) Bibl. nat., coll. Clairambault, vol. 228, p. 887.

(6) *Id.*, coll. Baluze, vol. 394, n° 695, f. 7 v° et 45.

(7) *Id.*, ms. fr. 6220, passim. Cf. H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 519.

(8) *Id.*, ms. fr. 6736, passim.

(9) *Id.*, ms. fr. 6736, f. 50.

paindre dehors les armes de France », et 4 livres 8 sols « pour la couverture de son *messel* [le missel du roi], et pour paindre lez dehors des armes de France, pour les fermouers d'argent et pour une pippe d'argent, esmaillée à testes d'apostres » (1). Un autre compte de 1318-1319 constate, à propos de la Sainte Chapelle, le paiement de 8 livres 10 sols à « Nicolaus, ligator librorum, pro tribus magnis *antiphonariis* novis ligandis, et pro aliis *libris* religandis » (2). J'ajouterai en passant que ces antiphonaires avaient été exécutés par les enlumineurs Richard de Verdun et Jean de La Mare et par le noteur Guillaume (3).

Arrivons enfin au roi Jean. A partir de son règne, les documents vont se succéder plus nombreux et, si je ne me trompe, plus intéressants.

Quelque temps avant de monter sur le trône, Jean le Bon avait chargé l'enlumineur Jean de Montmartre de « lui faire faire une *bible* » et « certains *livres* », malheureusement non désignés (4). En 1351, quand ces livres furent terminés, il confia encore au même artiste le soin de leur reliure. Un compte de l'argenterie nous apprend en effet que Jean de Montmartre reçut alors « une aune de velluau ouvré à or », du prix de 8 écus, « pour couvrir les ays de la *bible du roy* »; « deux aunes et demie de fin camocas d'oultre mer et deux aunes et demie de cendal azuré, des larges », coûtant 12 écus, « pour faire chemise à lad. bible »; « une aune de drap d'or pour couvrir un *messel* en françoys pour le roy, et deux aunes et demie d'un fin camocas d'oultre mer et deux aunes et demie d'un cendal azuré, pour faire une chemise audit messel », le tout payé 16 écus; puis, « trois aunes de velluau violet et trois aunes de cendal azuré, des petis », du prix de 13 écus, « pour faire une couverture au *livre* qui fu pris en examplaire à la bible dessusdicte »; et, en dernier lieu, « trois quartiers de velluau ouvré à or », payés 6 écus, « pour couvrir autres certains *livres* pour le roy » (5).

En 1351, l'argentier de la cour fit « rappareiller les char-

(1) Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV*e *siècle*, p. 15.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 23256, f. 5.

(3) *Ibid.*, f. 6.

(4) V. la notice que j'ai publiée à ce sujet dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. II (1890-91), p. 177-179.

(5) Archiv. nation., KK 7, f. 13 r° et v°. — V. la notice citée à la note précédente.

nières et bendes de l'estuy » d'un « *breviaire* » appartenant au dauphin (1).

L'année suivante, Jean Le Braillier, orfèvre du roi, confectionna, à raison de 36 sols parisis, « deux fermouers d'argent et les tissus de soye pour un *livre d'oroisons* », que le souverain offrit à l'évêque de Chalon, et, moyennant 108 sols parisis, « deux paires de fermouers d'argent, esmaillez à fleurs de liz », remis à Jean de Montmartre, qualifié ici d'enlumineur du roi (2) et, sans doute, délégué par lui à veiller, comme précédemment, à la reliure de ses livres.

Un brodeur parisien du nom de Jean de Corbie reçut de l'argentier royal, en 1352, « un quartier de velluau vermeil en graine, une aune de cendal, deux canons d'or de Chippre et demie once de soye azurée », du prix de 6 écus, « pour faire la couverture d'un *livre* pour mons[r] le dauphin ». Il toucha en outre 16 sols « pour sa paine de fourrer et estoffer lad. couverture » (3).

Dans un autre compte de 1352, il est question d'un « Petrus Picardi, ligator librorum » à Paris (4).

Parmi les volumes dont, en 1355, s'enrichit la bibliothèque du roi à la mort de « Charles d'Espaingne, jadis conestable de France », figurent « unes *heures*, couvertes de brouderie et fretées de perles, à un signeau d'un rubi et de deux grosses perles, à deux fermoirs d'or, esquelx a douze perles et deux saphirs », et « unes autres *petites heures* de Nostre Dame, dont les aiz sont d'or, garnies de perles et de pierrerie, à un saintier de perles et un saphir, atout un estuy broudé de menues perles, et en chascun aiz a douze perles » : le premier de ces livres prisé 66 écus, le second 60 (5).

En 1355, « l'en fist un crochet à unes *petites heures* » d'un des fils du roi, « mons[r] Jehan de France », le futur duc de Berry. Ce « crochet » était en argent doré. L'argent, l'or et la « façon » coûtèrent 43 sols 6 deniers (6).

La même année, il fut payé 45 écus à « Nicholas Waquier,

(1) Arch. nat., KK 8, f. 8.

(2) Douët-d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV[e] siècle*, p. 126.

(3) Arch. nat., KK 8, f. 116 v°.

(4) Bibl. nat., nouv. acquis. fr. 184, f. 15 v°.

(5) Arch. nat., KK 8, f. 194 v° et 204 v°.

(6) *Ibid.*, f. 203.

armeurier du roy, pour faire et ouvrer de broudeure la couverture d'un *livre* pour le roy, laquelle couverture est ouvrée à ymages de sainz et de sainctes d'or nuez, pris du vif le mielx que l'en puet, et les chapiteaux faiz de perles. » Sur ces 45 écus, il y en avait 24 « pour la façon, or de Chippre, soye et cendal », et 21 pour une once et demie de perles fournies par Wauquier, outre celles d' « une vieille couverture », qu'on lui avait fait utiliser (1).

Pendant sa captivité en Angleterre, le roi Jean employa « Jaque le relieur de livres » et « Marguerite la relieresse », d'après un compte de l'hôtel, du 25 décembre 1358 au 1er juillet 1359, publié par le duc d'Aumale (2).

Le compte suivant de l'hôtel (juillet-décembre 1359) enregistre parmi les dépenses : 6 deniers « pour une chemise au *breviaire* du roy » ; 15 sols 5 den. « pour cendal à doubler la couverture du *messel* du roy, et pour doubler et broder ycelle avecques la soie qui y convenoit », et 4 den. « pour deux clos d'argent à mettre audit livre (3).

Sous Charles V, « Mathieu Congnée, lieur de livres » à Paris, travailla pour la cour et pour la Chambre des comptes; il toucha, en 1367-68, 20 sols parisis « pour avoir relié et couvert de nuef le *messel* de la grand chapelle du Louvre », et 4 livres 14 sols parisis « pour avoir relié et couvert plusieurs comptes..., comme pour plusieurs autres besognes de son mestier » (4).

« Bernart Bellenati, marchant et bourgois de Paris », vendit au roi, pour 20 fr., en 1370, « une pièce de baudequin d'oultre mer de pluseurs soies en champ vermeil et euvres vers à deux papegaux en un compas, délivrée de nostre commandement — est-il dit par le roi — à Gilet Malet et à Henry Luillier, libraire..., et fu pour faire couvertures et chemises pour nostre beau livre apellé *Gouvernement des princes*, *Boèce de Consolacion* et pluseurs autres ». Trois francs un

(1) Arch. nat., KK 8, f. 207 v°-208.

(2) *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre* (Londres, 1857, in-8°), pp. 97, 107 et 109. V. aussi p. 30.

(3) Douët d'Arc, *Comptes de l'argenterie des rois de France au XIVe siècle*, p. 221-224. Voir aussi p. 240 et 271-72.

(4) *Revue archéologique*, t. VIII, pp. 678, 767; Ad. Berty, *Topographie historique du vieux Paris. Région du Louvre et des Tuileries*, t. II, p. 196. (Comptes des « œuvres du roi », de 1363 à 1372, publiés d'après le recueil Ménant, de la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6362.)

quart furent de plus payés à ce marchand « pour deux alnes de cendail large, pour lesd. chemises » (1).

Le même fournisseur reçut encore 12 fr., en 1371, « pour une pièce de cendal large vermeil en grainne pour couvrir la *bible qui fu mons*r *saint Loys,* jadiz roy de France, et pluseurs autres *livres* » du roi, et 18 fr., en 1372, « pour une piece de baudequin de pluseurs soyes en champ vermeil, pour faire couvertures à pluseurs *livres* » du souverain (2).

« Dyne Rapponde, marchant de Paris », vendit à Charles V, en 1377, deux « baudequins », à 26 fr. pièce, « pour les hez et chemises de quatre granz volumes de *Vincent* (3), pour nous » (je cite les termes mêmes du mandement royal); « une pièce de baudequin », de 26 fr., « pour les hez et chemises des *Croniques de France* et celles que a faictes nostre amé et feal chancelier, pour deux *volumes* pour nous »; deux baudequins », du même prix, « pour les hez et chemises du *livre de Senèque, les Gestes Charlemaine, les Enfances Pepin* et les *Croniques d'oultre mer de Godefroy de Bullon,* pour nostre très cher et ainsné filz Charles, daulphin de Viennois »; plus, 4 « pièces de cendail vermeil en grainne », à 12 fr. pièce, « pour doubler les chemises dessus dictes » (4). Le roi acheta aussi de lui, en 1378, « un drap d'or » de 40 fr. et « un baudequin » de 26 fr. « pour faire couvertures de *livres* » (5).

« En 1378 également, « deux fermouers et une pipe d'or esmailliez à fleur de liz, pour un de noz *livres* » — c'est Charles V qui parle — furent payés 33 fr., « pour or et facon », à « Franchequin de Taget » (6), que d'autres documents désignent comme « marchant à Paris ».

Le « tailleur et vallet de chambre » de Charles le Mauvais, roi de Navarre, gendre de Charles V, toucha 17 sols 4 deniers parisis, en 1377, « pour l'euvre de broderie qu'il a fait faire en la chemise des *heures* dud. mons[r] Charles de Navarre » (7).

(1) L. Delisle, *Mandements et actes divers de Charles V,* p. 361. — Bibl. nat., ms. fr. 20876, n° 16.

(2) *Ibid.*, pp. 423 et 444. — Bibl. nat., ms. fr. 20876, n°° 19 et 20.

(3) Vincent de Beauvais.

(4) *Ibid.*, p. 761. — Bibl. nat., coll. Clairambault. vol. 216, n° 20.

(5) *Ibid.*, p. 822. — Bibl. nat., même ms. Clairambault, n° 19.

(6) *Ibid.*, p. 831. — Bibl. nat., ms. fr. 25704, n° 422.

(7) Bibl. nat., ms. fr. 26016, n°° 2525 et 2530.

L'inventaire de la Bibliothèque du Louvre en 1373, publié par Van Praet (1), et l'*Inventaire du mobilier de Charles V*, édité par Jules Labarte (2), abondent en détails sur la reliure des livres appartenant au roi. Je ne puis ici que renvoyer à ces deux ouvrages ; mais je dois au moins signaler les quatre magnifiques spécimens de couvertures d'or et d'argent, du temps de Charles V, conservés aujourd'hui au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale (3).

Le règne de Charles VI va nous fournir une ample moisson de renseignements.

De 1380 à 1390, les comptes de l'hôtel de ce souverain contiennent plusieurs mentions, — peu importantes, du reste, — de « Pierre Daraines, relieur de livres, demourant en la rue neufve Nostre-Dame, à Paris » (4).

Guillaume Deschamps, « relieur de livres », « libraire et relieur de livres », « libraire en la Chambre des comptes du roy...., à Paris », vivait à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. Il exerça longtemps sa profession. De ses travaux de reliure et de ses fournitures pour la seule Chambre des Comptes, de 1381 à 1421, il existe, à ma connaissance, huit longs mémoires inédits (5), analogues à celui que M. Léon Gruel a donné en fac-similé, d'après l'original faisant partie de sa collection, dans son *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures* (6).

« Martin Lhuillier, relieur du quatorzième siècle, établi dans la ville de Paris, est nommé en 1386 relieur et libraire du roi Charles VI », lit-on dans le *Dictionnaire biographique*

(1) *Inventaire ou Catalogue des livres de l'ancienne Bibliothèque du Louvre, fait, en l'année 1373, par Gilles Mallet, garde de ladite bibliothèque* (Paris, 1836, in-8°), passim.

(2) Paris, 1879, in-4° (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France*), p. XVIII-XIX, 155-59, 225, 226, 231, 232, 254, 279, 301, 317-19, 336-41 et 354.

(3) Mss. latins 8851, 8892, 9455 et 14497.

(4) Arch. nat., KK 30, f. 42, 42 v°, 54, 71, 102, 102 v° et 103. Douët-d'Arcq a publié divers de ces passages dans ses *Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles*, p. 97, 183, 231 et 255. Jal en a cité un également (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, au mot Relieurs de livres), mais il a dénaturé le nom de P. Daraines en P. *Daruières*.

(5) Bibl. nat., mss. fr. 26019, n°s 361 et 361 *bis* ; 26024, n° 1572 ; 26029, n° 2729 ; 26036, n° 4067 ; 26040, n°s 4836 et 4940 ; 26043, n° 5463 ; 27151, dossier 15581, n° 6. — Voir aussi Arch. nat., KK 48, f. 149, et KK 1339, n° 11-2.

(6) Paris, 1887, in-4°, à l'article Guillaume Deschamps.

des artistes français du XII[e] au XVII[e] siècle, par A. Bérard (1). Si cette allégation était exacte, il ne serait pas sans intérêt de constater l'existence dès 1386 d'un relieur en titre du roi. Malheureusement, j'ai tout lieu de croire que l'auteur a commis là une méprise. Il appuie son dire sur les *Archives de l'art français* où j'ai cherché vainement la preuve de ce qu'il avance. D'un autre côté, je n'ai jusqu'à présent trouvé aucun texte authentique permettant d'affirmer que le titre officiel de *relieur du roi* soit antérieur au XVI[e] siècle. Il y a bien eu, depuis le XV[e], des *libraires du roi,* qui, sans doute, étaient en même temps ses relieurs, mais, avant François I[er], ils ne sont jamais, que je sache, qualifiés autrement que de « libraires du roy ». On a souvent aussi, à tort, appelé *relieurs du roi* les relieurs de la Chambre des Comptes, signalés, on vient de le voir, à partir de 1381.

Reprenons, maintenant, la suite des comptes royaux.

En 1387, l'argentier du roi acheta « un quartier et demi de drap d'or de Damas, pour faire deux couvertures à deux des *livres du roy* », et « un quartier de cendal vermeil à les doubler et garnir par dedens », le tout payé 52 sols parisis (2); — une « demie aulne de drap de soie de Luques, des larges, pour couvrir deux autres *livres du roy* », du prix de 48 s. par. (3); — « le quart d'un drap de soie baudequin, pour couvrir *livres* pour madame la royne (4) et pour monseigneur le duc de Thouraine » (5), coûtant 4 livres par. (6); — « une aulne et demi quartier de cendal vermeil tiercelin », de 27 s. par., « pour garnir et estoffer deux paires de couvertures à livres, c'est assavoir pour unes *heures* et un *psaultier* pour mgr de Thouraine », « demie aulne et demi quartier de cendal tiercelin », de 25 s. par., « pour doubler les chemises de un *psaltier,* unes *grans heures et unes petites* » de ce prince, et « une pippe d'argent dorée », de 4 s. par., « pour les *petites heures* » du même duc de Touraine (7).

(1) Paris, 1872, in-8°, col. 527.

(2-3) Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie des rois de France,* p. 142.

(4) Isabeau de Bavière.

(5) Louis de France (frère de Charles VI), plus tard duc d'Orléans.

(6) Douët-d'Arcq, *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie....,* p. 143.

(7) Arch. nat., KK 18, f. 146 v°, 147 v°, 195 v°, 206 v°-207 v°.

Le nom de « Mahiet Coignet, relieur de livres à Paris », apparaît en 1387 (1). C'est, selon toute apparence, le « Mathieu Congnée, lieur de livres », dont il est question précédemment, à la date de 1367-68.

Le 13 janvier 1388 (n. st.), « Anguesot La Martine » donna quittance à l'argentier du roi de 50 s. par. qui lui étaient dus « pour avoir fait et estoffé de broderie les chemises de drap de soye doublés de cendal vermeil de un *phaltier* (sic), unes *heures grans et unes petites*, et y avoir fait deux douzaines de signaulx de soie de plusieurs couleurs et deux tirans d'or et de soye et houppes et frezes d'or de Chippre et de soye » (2).

En 1388, on acheta du « satin azur », du « veloux noir sur filoysel » et du « cendal foible » « pour faire couvertures à *livres* et broderies par la royne » (3). « Huguenin Arrode, brodeur et varlet de chambre de madame la royne », toucha 9 l. 12 s. par. « pour la broderie faitte par lui en et sur les ais des *heures* de lad. dame, lesquelz il a brodez aux armes de lad. dame et semez de perles partout, et sur les fermoirs d'icelles semé les armes de lad. dame, et avec ce pour avoir brodé deux bources de drap de soie à petis cerfs volans et autres divises, lesquelles bourses lad. dame a données au roy » (4). Des « couvertures pour les *livres de la chappelle du roy* » furent faites, alors, en « drap de soye baudequin à champ vermeil ouvré à signes [cygnes] blans et autres oyseaulx sauvages » ; on employa du « cendal tiercelin pour garnir par dedans les couvertures desdiz livres de lad. chappelle », et de la « toille bourgoise pour faire chemises à mectre et envoleper (*sic*) les livres de lad. chappelle, couvers de draps de soye » (5). A mentionner aussi l'acquisition de « drap de soie baudequin » et de « cendal vert », « pour couvrir unes *heures* esquelles led. seigneur [le roi] dit chascun jour ses heures et service de Nostre Dame, et pour couvrir unes

(1) Bibl. nat., nouv. acquis. lat. 184, f. 102 v°.

(2) Arch. nat., KK 18, f. 181.

(3) *Id.*, KK 19, f. 33.

(4) *Ibid.*, f. 70 v°. — Ce passage et plusieurs autres qui figureront au cours de ces notes, de 1389 à 1416, ont déjà été cités par Vallet de Viriville dans son étude sur *la Bibliothèque d'Isabeau de Bavière* (extrait du *Bulletin du Bibliophile*, janvier-avril 1858), p. 16-27, passim, et dans ses « Extraits de comptes authentiques du règne de Charles VI » (*Bulletin de la Société de l'histoire de France*, années 1859-1860, pp. 249, 250, etc.).

(5) Arch. nat., KK 19, f. 94 r° et v°.

autres *grans heures* que led. seigneur a données à mgr de Bourbon, son oncle » ; de « cendal tiercelin azur. pour faire couvertures à *livres* pour le roy... et mgr le duc de Thouraine », de « drap de soye baudequin, pour faire couverture à un *livre de la Chevalerie* pour mgr de Thouraine », etc. (1).

Toujours en 1388, il fut payé à « Raoulet Le Gay, clerc de la chappelle du roy », 16 s. par. « pour avoir fait relier le *livre de l'Appocaliste* (sic) dud. seigneur », 16 s. par. « pour avoir fait relier le *petit messel* de la chambre dud. seigneur », 8 s. par. « pour relier le *Donnast* », 8 s. par. « pour un tissu à faire fermoirs pour le *messel* en quoy led. seigneur dit ses memoires », etc. (2) ; — 61 s. 6 den. par. « à Jehan Vasse, orfèvre, demourant à Paris..., pour deux fermoirs d'argent dorez et esmailliez des armes de France, faiz par lui..., pour fermer le livre du roy... appellé l'*Appocalliste* (sic), et pour trois pippes d'argent dorées pour autres *livres* dud. seigneur » et, de plus, 36 s. par. à Simonnet Le Bec, orfèvre, demourant à Paris..., pour avoir rappareillié et mis à point deux fermoirs d'or du *messel* du roy » (3).

Il faut noter encore que l'on possède la liste des « livres du roy » et du duc de Touraine qu'en 1388 « Katherine la bourcière » a « couvert de drap de soye baudequin, et garny par dedens de cendal azur tiercelin » (4).

En 1389, achat de « drap de soye vert de Dampnas » (*sic*), de « cendal vermeil », etc., « pour faire couvertures aux *livres* et *heures* » de la reine (5) ; puis, de « drap d'or de Chippre pour faire une couverture aux *heures* de mons[r] le duc de Thouraine », qui furent ensuite ornées de « broderie faicte de fil d'or de Chippre autour de lad. couverture » (6) ; enfin, de « drap de soye baudequin sur champ vermeil » et de « cendal azur tiercelin » pour « couvrir un *sautier* et un *journal*, pris en la tour de Meleun, et un *livre d'enseignement*, donné aud. seigneur [le roi] par mons. l'evesque de Senliz » (7).

En 1390, paiement de 18 s. par. « à Guillaume Arode, orfèvre,

(1) *Ibid.*, f. 98.
(2) *Ibid.*, f. 99 v°.
(3) *Ibid.*, f. 95 v°. V. aussi f. 96 v°.
(4) *Ibid.*, f. 99 r° et v°.
(5) Arch. nat., KK 20, f. 51.
(6) *Ibid.*, f. 78.
(7) *Ibid.*, f. 80 v°

pour six petites pipes d'argent dorés, achetées de luy pour mettre es *petites heures* et autres *livres* du roy » (1).

En 1391, acquisition de « drap de soye baudequin à champ vermeil ovré à levriers bleuz, à feulles et roses de pluseurs couleurs, pour couvrir » deux « *livres* » du roi, « c'est assavoir un *messel* et un autre grant *livre du Gouvernement des princes* » (2) ; de « drap vert de Damas, pour faire faire des chemises à *heures* » pour la reine, de « cendail vermeil pour faire doubler lesd. chemises », et « d'or de Chippre pour faire broder lesd. chemises » (3).

Les dépenses de l'argenterie du roi du 1er février 1392 au 31 janvier 1393 (n.st.), comprennent : du « drap de soye baudequin d'oultre mer sur champ vermeil », du « cendal bleu », du « drap de Damas vermeil taint en grainne », du « cendal noir tiercelin », etc., « pour faire couvertures aux *heures* et *livres* » de la reine, de l' « or de Chipre » et de la « soye vermeille ardant », pour broder ces « couvertures » (4) ; — de la « fine toile de Reins, pour faire chemises pour les *heures* et *livres* » de la reine, et de la « toile de Morigny, pour faire faire sacs à mectre et porter lesd. heures et livres » (5) ; — du « drap de soye de Damas vermeil, pour faire une couverture es *petites heures* de monsr le duc de Touraine », avec du « cendal azur tiercelin, pour doubler » cette « couverture », que « Jehanne la Raouline, bourcière, demourant à Paris », fut chargée de « faire, taillier et broder » (6) ; — « deux fermoirs d'argent dorez et esmailliez aux armes de la royne, pour fermer un *messel* de la chapelle de madame Jehanne de France » (7), et « une pipe d'argent dorée à faire tenir les signaulx d'un *messel* de la chapelle » de cette même princesse (8) ; — du « drap de soye baudequin », du « drap de Damas vert », du « cendal azur », etc., « pour couvrir » des *missels*, des *heures*, un *psautier*, un *bréviaire*, etc., apparte-

(1) L. de Laborde, *Glossaire...*, p. 450.

(2) Arch. nat., KK 22, f. 25 v°.

(3) *Ibid.*, f. 29 v°.

(4) Arch. nat., KK 23, f. 47 v°, 48 r° et v°.

(5) *Ibid.*, f. 60 v°.

(6) *Ibid.*, f. 140 v°.

(7) Une des filles du roi, mariée par la suite à Jean, comte de Montfort, puis duc de Bretagne.

(8) Arch. nat., KK 23, f. 142.

nant au roi et à la duchesse de Touraine (1) ; « Katherine la Mareschale, boursière, demourant à Paris », eut charge de « faire, tailler, coudre et broder » les « chemises » de ces volumes (2). Relevons encore l'achat d' « une pipe d'or pour un *livre* de la royne, armoyée aux deux boux aux armes de la royne, esmaillées » (3) ; la réparation des « deux fermoirs » d'or des *heures* du roi (4), et le paiement de 20 s. par. à « Jehan du Vivier, orfèvre et varlet de chambre du roy..., pour avoir rappareillié les gardes d'une petite serreure d'or d'un petit estuy couvert de veloux et semé de fleurs de liz, pour mectre les *heures* », il n'est pas dit de quel personnage de la cour, mais, probablement, celles du roi (5).

En 1393-94, Jean Clerbourc, orfèvre de la reine, reçut 48 s. par., « pour avoir fait es *heures* de la grant maistresse (6) deux fermouers d'argent, du commandement de la royne » (7), et « Huguenin Arrode, brodeur et varlet de chambre de la royne », 6 l. 8 s. par., « pour avoir brodé une grant bourse à mettre le *livre* (8) de lad. dame, sur veluiau vermeil, et iccelle armoiée des armes du roy et de lad. dame, [et avoir] fait entour l'armoierie plusieurs feullettes, et aussi deux autres petites boursettes qui sont avecques lad. grant bourse » (9). En 1393-94 également, l'argentier du roi enregistre l'acquisition de « drap de soye baudequin à champ vermeil », de « cendail azur tiercelin », etc., pour « faire chemises et couvertures pour sept *livres* pour la chappelle de mons[r] le duc d'Orliens » (10), pour divers volumes de la reine, etc. (11).

(*A suivre*). BERNARD PROST.

(1) Valentine Visconti, épouse du duc de Touraine Louis de France, devenu, en 1392, duc d'Orléans.

(2) Arch. nat., KK 23, f. 143-144 v°, 149, 150 r° et v°.

(3) *Ibid.*, f. 148 v°-149.

(4) *Ibid.*, f. 149 v°.

(5) *Ibid.*, f. 148.

(6) Il s'agit là, je pense, de la femme du « grant maistre d'ostel » du roi.

(7) Arch. nat., KK 41, f. 24 v°.

(8) La bible de la reine, sans doute.

(9) Arch. nat.. KK 41, f. 17.

(10) Je ne cite ce passage, comme j'en ai déjà donné et en donnerai encore quelques autres relatifs aux princes et princesses du sang, que parce qu'ils sont empruntés aux comptes royaux, les seuls dont je m'occupe dans le présent travail. Les comptes particuliers des ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne, d'Orléans, etc., sortent, pour le moment, de mon sujet.

(11) Arch. nat., KK 21, f. 160 v°-162, 163.

ESSAI

SUR LES

DOMINOTIERS TROYENS

(Fin.)

Il y a bien encore, à l'imprimerie Paul Nouel, à Troyes, un grand bois (350×265) représentant le Christ en croix, pleuré par les Saintes Femmes, entouré de médaillons renfermant les figures des douze apôtres ; mais sa signature : « chez Fleuret, rue Galande, n° 12 », nous oblige à ne le mentionner que pour mémoire. Fleuret gravait au commencement du XIXe siècle (Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*) ; la facture de notre bois pourrait faire croire à une plus ancienne origine.

On trouvait cependant encore de ces images, chez nous, au temps de Grosley :

« En joignant les dominotiers aux imprimeurs, nous trouverons encore en honneur et en vigueur à Troyes, ce qui fut en Europe le premier essai de l'art d'imprimer ; je veux dire des discours suivis, gravés ou plutôt entaillés dans des planches, suivant la méthode que l'on dit très ancienne à la Chine. Telles sont les images dont nos dominotiers fournissent à vil prix les

chaumières des paysans. Outre la figure d'un saint ou d'une sainte, chacune de ces images, de la grandeur d'une feuille commune, est bordée d'un cantique entaillé dans la même planche en bois. J'ai vu chez Jean Faictot, le dernier de nos dominotiers, de ces planches qui, soit par leur état, soit par le goût du caractère des lettres et de la poésie des cantiques, annonçaient au moins deux siècles d'antiquité... (1) »

A dire vrai, une grande partie des bois taillés qui remplissent les almanachs et les autres impressions populaires locales procèdent plutôt du travail grossier des dominotiers que de l'art du graveur. La plupart furent certainement l'œuvre des mêmes sculpteurs de bois ; mais leur emploi à l'ornementation du livre nous empêche de les revendiquer ici, en dépit des apparences (2).

* * *

Si les productions des dominotiers troyens sont rarissimes, les noms connus des artisans de cette catégorie ne le sont pas moins.

Voici l'historique des quatre seuls que nous connaissions :

JACQUES COCHIN.

En 1549, Jacques Cochin, peintre, dominotier et marchand d'images, est cité par Nicole Pithou au nombre des protestants de cette époque. Il était l'ami de Macé

(1) *Mémoires sur les Troyens célèbres*, t. II, p. 14, écrits entre 1750 et 1780, publiés en 1813.

(2) Les graveurs des planches employées pour l'impression des indiennes, qu'on trouve assez nombreux à Troyes dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et dont le Musée possède un bon nombre de bois, continuèrent chez nous la tradition des graveurs pour livres et pour domino. Tout cela n'était pas du grand art !

Moreau (1) et le parent de peintres et graveurs troyens estimés (2).

C'est à lui que se rapporteraient les planches aperçues chez Jean Faictot par Grosley.

EDME PRÉAU.

Une collection de notes concernant l'imprimerie troyenne, conservée à la Bibliothèque de Reims, renferme la mention d'une requête par laquelle « Supplie humblement Edme Preau, imprimeur et libraire, demeurant dès 1667 à Troyes (3)...., désirerait se faire recevoir me imprimeur, libraire et *Dominoquer* », pourvu qu'il est d'un brevet d'apprentissage de ces trois professions.

Voici maintenant l'acte officiel par lequel il fut fait droit à cette demande, le 15 février 1673 (4) :

« A tous ceulx qui ces présentes lettres verront Jacques Le Febvre escuyer seigneur de la planche lieutenant général au bailliage et présidial de Troyes salut Scavoir faisons que sur la requête a nous présentée par Edme Preau imprimeur et libraire demeurant à Troyes contenant que des lannée mil six cent soixante sept auparavant et depuis il a este exerce en l'imprimerie et a fait son apprentissage suivant le contrat du premier mai 1667 dont il est bien acquité suivant la quittance et certificat estans au bas en telle sorte que le supliant desireroit se faire recevoir me imprimeur libraire et domi-

(1) Brûlé vif à Troyes, le 18 octobre 1549, pour avoir colporté une brochure écrite contre la religion catholique.

(2) Corrard de Breban, *Les graveurs troyens*, p. 50.

(3) Ce détail semble indiquer que Préau avait fait son apprentissage à Troyes. Chez quel maître ?

(4) Arch. de l'Aube, Mandements du Roi, XIII, fo 47.

noquer. A ces causes requerant le supliant veu led. contract et certificat il nous plaise le recevoir aud. art de mᵉ imprimeur libraire et dominoquer, A cet effet prendre de lui le serement. Surquoy veu lad. requête led. contract d'apprentissage et certificat de services conclusions du procureur du Roy Avons le supliant receu a exercer lart dimprimerie librairie et dominoquer conformement aux ordonnances royaulx arrests statuts reglemens et a nos jugemens et a cet effet avons dud. supliant pris et receu le serment en tel cas requis et accoustumé. »

La communauté des imprimeurs-libraires troyens, assemblée le 25 mai, s'opposa à la réception de Préau, qui se prévalait de l'obtention de lettres de maîtrise dont les confrères croyaient leur profession exempte (Min. THEVIGNON).

Quelque temps après, Edme Préau, « mᵈ libraire et imprimeur », a de Marguerite Paynot une fille qu'il fait baptiser sur la paroisse Saint-Jean, le 19 novembre 1673.

Dès le 1ᵉʳ mai 1674, il congédiait son apprenti Edme Prévost (voir ci-dessous) pour « s'absenter » de la ville, où, en effet, on ne le rencontre plus par la suite.

EDME PRÉVOST.

Fils d'Alexandre Prévost, marchand à Troyes, et de Louise Legras, sœur de Jacques, seigneur d'Argentolles, Edme Prévost naquit à Creney (près Troyes) en 1656.

Ses réponses au questionnaire adressé à tous les imprimeurs et libraires du royaume, en exécution de l'arrêt du 6 décembre 1700 (1), nous apprennent qu'il avait été mis en apprentissage chez Edme Préau (vraisemblable-

(1) Rédigé au commencement de 1701. Bibl. nat., man. 22.126, fol. 38 et suiv.

ment en 1673), ensuite chez Pierre Dupont, puis chez Charles Briden, « à cause que les deux premiers se sont absentez de cette ville » (1). Il était chez ce dernier maître en 1676, époque à laquelle il était dû 36 l. pour une année d'apprentissage (2).

Il épousa le 7 octobre 1680, sur Saint-Pantaléon, Blaisine Felizot.

On trouve ensuite Edme Prévost, comme compagnon, dans une pièce de procédure, datée du 4 mars 1685, d'une contestation entre les maîtres et les compagnons imprimeurs de Troyes, relativement à l'enregistrement des brevets des apprentis (3).

Edme Prévost fut reçu comme imprimeur par le lieutenant du bailliage, le 1er février 1686 (4). Nous n'avons pas ici à décrire son œuvre typographique ; disons seulement qu'en vertu d'une convention passée entre lui et l'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils du célèbre directeur du Bureau d'adresses, il donna, à partir du 6 juillet 1686, une réimpression locale de la Gazette de Renaudot, qu'il continua jusqu'à sa mort (5) et que sa veuve après lui conduisit au 28 décembre 1709.

(1) Les quittances que lui délivrèrent ses différents maîtres sont datées des 1er mai 1674, 27 janvier 1675, 8 février 1676, ce qui nous donne les dates de départ des deux « absentez ». L'absence de Dupont ne fut pas de longue durée, car on le trouve « me imprimeur » au baptême de son fils Pierre, le 7 octobre 1675 (paroisse Saint-Jacques-aux-Nonnains) ; il résidait encore à Troyes en 1689, mais n'était plus que compagnon.

(2) *Imprimeurs, libraires et relieurs troyens*, par M. Albert Babeau (*Annuaire de l'Aube* pour l'année 1884, p. 18), d'après l'inventaire après décès de Louise Legras (5 mai 1676), conservé aux Archives judiciaires de l'Aube, n° 1129.

(3) Bibl. de Reims, Don Deullin. In-4, imp. de 3 pp.

(4) Questionnaire de 1700-1701. Cette indication pourrait bien faire reculer de quelques années la date de l'apparition de la première édition troyenne de « *La Grande Bible renouvellée*..., à Troyes, chez Edme Prévost, imprimeur et libraire ruë du Temple », in-8 sans date, de 160 pages, que M. Alexis Socard, dans ses *Livres populaires de Troyes, Noëls et Cantiques* (p. 23), reporte à l'année 1682, sans dire sur quoi se fonde cette présomption.

(5) Il fut inhumé le 28 décembre 1707 (paroisse Saint-Jean).

Il ne délaissa pas pour ces travaux sérieux la pratique de la dominoterie ; témoin la pièce suivante, dont l'original existe à la Bibliothèque de Troyes (1) :

« Je Edme Prevost marchand libraire imprimeur demeurant a Troyes soubsigné, promet a Pierre Bourgoin mon aprentif pour cause a nous connue, et a la priere de personne de nos amis de ne le point faire travailler au domino, a la charge par luy de socuper à tous les autres ouvrages de notre profession et demeure le marche fait entre sa mere et moy en sa force et vertu pour le surplus fait a Troyes ce vingt-septieme juin 1697.

« E. PREVOST. »

Et M. A. Socard fait suivre la pièce qu'il a si heureusement retrouvée du petit commentaire ci-dessous, dans la note qu'il consacre à Edme Prévost :

« Nous ne possédons aucun spécimen de ses produits ; mais si la susdite pièce ne nous en tient pas lieu, elle sert au moins à constater que la dominoterie, bien que s'exerçant dans la même maison, avait peu de rapports avec l'imprimerie, et, de plus, elle fait pressentir par l'éloignement que Pierre Bourgoin met à s'occuper de cette industrie, que les apprentis dominotiers étaient tenus plus proprement que ceux de l'imprimerie (2) ».

JEAN FAICTOT.

Cité par Grosley (3) comme « le dernier de nos dominotiers ».

(1) Inséré dans un recueil formé en 1870, par M. A. Socard, sous le titre : *Recherches sur les cartes à jouer et sur les cartiers de Troyes*, manuscrit in-fol. papier de 26 feuillets, avec spécimens locaux de cartes et d'enveloppes de jeux. Bibl. de Troyes, manuscrit n° 2701.

(2) Une cause non moins probable de la répugnance du jeune homme, c'est que la dominoterie offrait beaucoup moins de ressources que l'imprimerie. Nous n'avons jamais trouvé d'apprentis dominotiers.

(3) Voir page 620.

Les Faictot étaient fabricants de cartes à jouer ; on les trouve à Troyes, en cette qualité, pendant tout le XVIIe siècle et une grande partie du XVIIIe. Nous avouons n'avoir trouvé aucune trace d'un individu de ce nom, portant le prénom de Jean et adonné à l'industrie familiale. Un Jean Faictot est bien indiqué, dans les tables décennales de l'état-civil, comme inhumé sur la paroisse Saint-Jean, le 18 février 1752 ; mais nous l'avons en vain cherché sur le registre correspondant. Il est vraisemblable que, par une étourderie dont il donne quelquefois des preuves, Grosley aura écrit « Jean » pour « Nicolas » Faictot, le dernier des cartiers de cette famille qui nous soit connu, décédé le 25 février 1776, à l'âge de 90 ans.

LOUIS MORIN.

ERRATUM

Les bois originaux des gravures indiquées dans le dernier *Bulletin*, p. 558-559, sous les n° 1 (*Notre-Dame-de-Liesse*) et 2 (*Saint-Fiacre*), comme paraissant avoir quitté Troyes, se trouvent au contraire à la Bibliothèque de cette ville ; ils forment un seul et même morceau, historié sur ses deux faces.

Le n° 3 (*Saint Jacques de Compostelle*) est également conservé dans ce riche dépôt.

L. M.

LA RELIURE

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PENDANT LA RÉVOLUTION

La pièce manuscrite dont nous donnons ici la reproduction intégrale d'après une copie qui se trouve à la Bibliothèque de Rouen (Fonds Montbret, nº 91, fol. 145), est intéressante à plus d'un titre. Elle nous montre, par un petit côté, les préoccupations du Comité d'instruction publique au sujet de la bonne administration des bibliothèques et nous fait connaître les différents moyens proposés par les hommes compétents pour obvier aux inconvénients résultant de la situation générale du pays.

Il est probable, en effet, que ce rapport, dont l'auteur est jusqu'à présent resté inconnu, était adressé au Comité d'instruction publique nommé par la Convention. Pas plus que de signature il ne porte de date qui puisse nous renseigner sur l'époque de sa rédaction. Il n'y est fait aucune allusion à la destruction des anciennes reliures ni à la lacération des armoiries ; sa lecture ne pouvait cependant manquer de nous suggérer le souvenir de certaine brochure signée d'Auguste Renouard, datée du 2 brumaire an II (23 octobre 1793) et intitulée : *Au Comité d'instruction publique. (S. l. n. d.,* in-8, 4 pages). Celle-ci est relative à la destruction proposée des écussons et de l'estampille royale sur les volumes de la Bibliothèque

nationale. Elle ne contient rien non plus qui puisse éclairer nos recherches ; et faute d'une indication précise, nous nous hasardons à supposer que notre rapport anonyme pourrait avoir été rédigé en 1794. Il porte le titre très laconique que nous lui conservons tel quel. Sa publication sera peut-être, pour un de nos confrères en bibliophilie, l'occasion de nous apporter quelques renseignements supplémentaires.

Nous ne devons cependant pas manquer de dire ici que nous avons en vain consulté un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale (Nouv. acquisit. français. 2836) contenant différentes pièces sur les bibliothèques pendant la Révolution, acquis en 1871 à la vente de R. Merlin. Notre *rapport* s'y trouve plus ou moins textuellement inséré, mais sans le moindre commentaire.

P. Lbe.

BIBLIOTHÈQUES

Reliure

RAPPORT

La disette de peaux a rendu la reliure extrêmement difficile ; cette disette peut être cause que l'art du relieur se perd en France au lieu de se perfectionner. La Bibliothèque nationale souffre surtout beaucoup de la suspension de la reliure. Les livres les plus utiles, puisque ce sont ceux qui contiennent les connaissances les plus modernes, y sont empilés ; et la salle qui les renferme offre plutôt l'idée d'une papeterie que celle d'une bibliothèque.

On a proposé de faire venir des peaux du Levant ; ce moyen qui a déjà été exécuté plusieurs fois, n'est point à rejeter, mais nous observerons que les circonstances ne sont plus les mêmes. La hausse du numéraire rendrait cette acquisi-

tion très coûteuse et la guerre maritime rendrait le transport hasardeux. Sans renoncer à ce moyen pour la reliure des ouvrages d'un grand prix, et pour entretenir l'intelligente industrie des successeurs de Derôme, nous pensons qu'il faudrait chercher à remplacer la reliure ancienne par une autre plus économique.

C'est d'ailleurs une question de savoir si la reliure des livres de la Bibliothèque nationale doit être continuée en maroquin. Ce genre de reliure est dans tous les temps très dispendieux ; les livres sont extrêmement lourds, la moindre humidité altère le maroquin, le moindre frottement l'écorche, et les livres reliés ainsi occupent dans les rayons une place bien plus considérable. Nous croyons donc que cette reliure ne devrait être conservée que pour les ouvrages d'un très grand prix, comme on accompagne d'un riche cadre les beaux tableaux, et qu'elle devrait être absolument abandonnée pour les autres.

Le veau et le mouton même sont également devenus rares; ils s'écorchent encore plus facilement, et offrent moins de solidité.

Les Hollandais ont une manière de relier à la fois propre, économique et solide. Tous leurs livres, parfaitement cousus et à dos brisé, sout couverts d'un parchemin d'un beau blanc et extrêmement lisse, qu'on nomme vélin ; les nerfs sont artistement attachés à cette couverture, le titre est écrit à la main sur le dos ; les livres ainsi reliés sont presque inaltérables et surtout moins sujets à être piqués par les larves qui attaquent l'ouvrage d'un philosophe comme celui d'un théologien.

Les Allemands ont une reliure à peu près semblable ; ils accompagnent seulement le dos du livre de légers filets dorés, et ils lui appliquent un titre écrit en lettres d'or sur une pièce de maroquin rouge, si mince et si bien collée, qu'elle semble faire corps avec le vélin.

Les ouvrages ainsi reliés, parsemés dans nos bibliothèques, attirent toujours les regards par la propreté et le fini de l'exécution ; cependant cette reliure est d'un prix très modique ; dans la première année de la Révolution un in-12 coûtait 14 sous.

Nos ouvriers les plus célèbres ont tenté vainement d'imiter cette reliure, et leurs livres en parchemin ont la maussade

figure des livres de nos écoles, ou bien ils sont teints en vert ; mais nos ouvriers sont si peu au fait de la manière de bien relier avec le parchemin, que le dos est toujours plus étroit que la tranche, que le livre s'écarte et qu'il a une difformité et une inégalité désagréables.

Il serait donc nécessaire de rendre ce genre de reliure plus commun en appelant à Paris les ouvriers capables de l'exécuter. On trouverait à Strasbourg des hommes très intelligents dans ce genre d'industrie et il faudrait se hâter de les faire travailler avant que la disette d'ouvrage causée par la rareté du parchemin les forçât à embrasser d'autre profession.

Il nous semblerait utile d'adopter ce genre de reliure pour la Bibliothèque nationale et pour toutes les bibliothèques publiques ; on pourrait ajouter au carton une estampille dorée comme sur les maroquins, mais nous croyons encore qu'elle devrait être supprimée, et que l'estampille à l'huile mise sur le frontispice est seule nécessaire, puisque c'est la seule qui puisse garantir les livres de l'avidité des dilapidateurs des dépôts littéraires.

Nous ne serions plus tributaires des Levantins pour les peaux qui recouvrent nos livres ; nous emploierions le parchemin manufacturé dans la République.

Mais le parchemin lui-même est aujourd'hui très rare, et il faut songer à relier les ouvrages en feuilles ou en brochures accumulés à la Bibliothèque nationale. Ne pourrait-on pas imiter la reliure généralement en usage en Suisse et qui est à la fois solide et économique ? Les livres sont cousus à la manière allemande ; le dos est couvert d'un beau vélin, et, le carton, d'un papier de couleur extrêmement lisse ; les cornes sont garanties par des onglets de vélin de la même qualité que le dos du livre.

En résumant tout ce que nous venons de dire, nous propo sons d'arrêter :

Que la Commission demandera au Comité de Salut Public d'ordonner aux agents de la République dans le Levant, d'acquérir pour la Bibliothèque nationale une certaine quantité de peaux de maroquin ;

Qu'à l'avenir, à l'exception des ouvrages très précieux qui seront reliés avec ces peaux, les autres le seront en vélin ;

Que d'ici à la paix, à cause de la rareté des peaux et du vélin, et de la nécessité de mettre les livres acquis pour les

bibliothèques en état de servir au public, les livres seraient reliés en papier de couleur et lisse, avec un dos et des onglets de vélin ;

Que la Commission fera venir de Strasbourg des ouvriers exercés dans ce genre d'industrie, pour établir un atelier de reliure en vélin, et former des élèves en même temps qu'ils s'occuperont à mettre les ouvrages amassés à la Bibliothèque nationale en état d'être utiles au public sans nuire à leur conservation ;

Jusqu'à ce que cet établissement ait été formé, les livres seront reliés en demi reliure, nommée à la Danoise, avec un dos de veau ou de maroquin.

UNE LETTRE DE CHARLES NODIER

Cette lettre est à coup sûr l'une des plus spirituelles que le charmant humoriste ait laissé tomber de sa plume.

Elle fut adressée à M. C., jeune artiste dramatique, qui s'en servit pour sa défense au cours d'un procès qui lui fut intenté à Paris, en 1840. Nous empruntons cette piquante épître au *Moniteur des théâtres* du mercredi 6 mai 1840.

Vte DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL.

« Il faut que vous soyez tout à fait timbré de cervelle, mon cher C..., pour me demander une recommandation en votre faveur, auprès d'une personne dont je ne suis aucunement connu. Ces sortes de démarches sont toujours ridicules, quand elles ne sont pas impertinentes. Croyez que Monsieur de Canpenne attachera plus d'importance à un mot de Merville, et cela en toute justice, qu'à mille démarches de ce genre, qui peuvent prouver seulement que vous inspirez de l'intérêt à plusieurs personnes, comme tout le monde. Servez-vous de mon nom tant que vous le voudrez dans les occasions où il aura cours, et même auprès de Monsieur de Canpenne, si le hasard fait qu'il ait entendu parler de moi ; mais ne m'exposez pas au désagrément qui m'est arrivé l'autre jour. On m'avait arraché la demande d'une place de comparse au directeur des chœurs de l'Opéra ; ma lettre, probablement mal tournée, lui ayant donné lieu de croire que je sollicitais pour moi, il m'a fait la grâce de m'écrire que le cadre des chœurs étant complet, le sieur Charles Nodier ne pouvait y être admis. La pièce est dans mes mains, et il est probable

que le refus qu'elle m'annonce aura été consigné dans les registres de l'administration, qui démontreront éternellement que j'ai sollicité sur mes vieux jours mon début de figurant dans l'emploi des nymphes et des amours.

« Je ne m'y frotterai plus, mais je vous souhaite de tout cœur les bonnes chances que votre caractère et votre talent méritent.

« Charles Nodier ».

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— GUY DE MAUPASSANT. — Boule de Suif. Compositions de François Thévenot, gravures sur bois par A. Romagnol. *Paris, Armand Magnier, éditeur, 10, rue de Condé, 10,* 1897, in-8 de VII-110 pp. et 1 f. (1).

La « Collection des dix » commencée, en 1894, par le regretté éditeur Émile Testard, continuée aujourd'hui par son collaborateur et ami M. Armand Magnier, doit — comme son titre l'indique — se composer de dix œuvres littéraires de genres divers, écrites et illustrées par dix auteurs et artistes différents. Quatre volumes sont déjà publiés ; le cinquième, *Le Passant,* de François Coppée, orné de compositions par Louis-Édouard Fournier, est annoncé pour voir le jour prochainement. *La Mort du Duc d'Enghien,* de Léon Hennique, illustrée par Julien Le Blant, a paru en premier lieu ; puis sont venues *La Fille Élisa,* d'Edmond de Goncourt, avec compositions de Georges Jeanniot, *Boule de suif,* de Guy de Maupassant, avec illustrations de François Thévenot ; le dernier volume édité dans cette collection de choix si bien accueillie dès le début par les amateurs de beaux livres est *Sapho,* d'Alphonse Daudet, illustrée par Auguste-François Gorguet. Nous nous occuperons aujourd'hui de *Boule de Suif,* l'un des chefs-d'œuvre de Guy de Maupassant.

Boule de Suif n'est pas un être imaginaire ; plus d'un Rouennais pourrait, dit-on, fournir d'intimes détails sur l'héroïne de Maupassant, morte il y a cinq ou six ans à peine ; et de même que l'épisode de l'occupation allemande en Normandie, dans lequel elle joue le rôle principal, n'est pas inventé, de même aussi les personnages mis en scène, sous des noms de convention, par le puissant conteur auraient réellement existé. L'éditeur nous dit même qu'ils sont encore vivants, que « la Normandie entière croit les reconnaître et chuchote leurs noms à l'oreille de ses innombrables visiteurs » ; il ne nous donne pourtant pas la clef, ce n'est point son rôle d'éditeur artistique ; et les noms vrais des acteurs de ce drame héroï-comique nous importent d'ailleurs fort peu, car ils n'ajouteraient pas le plus petit intérêt à cette œuvre éminemment littéraire, d'une observation juste et précise, d'une philosophie cruellement humaine

(1) V. le *Bulletin du Bibliophile,* livraison du 15 juillet 1897, pour les prix et la justification du tirage, qui sont, du reste, les mêmes que ceux de *Sapho* annoncée plus loin.

qu'il est permis de rapprocher des légendes si amèrement vraies de certains dessins de Forain.

Maupassant, comme Flaubert dont il est devenu le rival après avoir été le disciple, travaillait d'après nature, et dans tout ce qu'il a conté, le document humain sert toujours de thème à son inépuisable fantaisie de romancier.

Boule de suif, imprimée pour la première fois dans *Les Soirées de Medan,* n'avait pas jusqu'alors paru séparément ; une telle œuvre méritait cependant les honneurs d'une édition de luxe ; M. Armand Magnier nous l'a donnée et il faut lui savoir gré d'avoir pris l'initiative d'une publication qui est à la fois un hommage rendu au talent du célèbre écrivain et une bonne aubaine pour ses admirateurs, ses amis et les bibliophiles.

Le successeur d'Émile Testard a fait pour illustrer la nouvelle de Maupassant, appel à l'art vif et pénétrant du peintre François Thévenot en qui il a trouvé un collaborateur précieux ; car l'illustration est, comme on eût dit du temps de Molière, très « congruente » au texte. M. Thévenot a, en effet, traduit aussi fidèlement que possible et souvent même avec un rare bonheur d'expression, les scènes si vivantes et si colorées, tantôt comiques, tantôt attristantes de *Boule de Suif ;* ses charmantes compositions (il n'y en a pas moins de cinquante dans le texte et de huit hors texte sans compter celle de la couverture tirée en couleur) attestent toujours une grande conscience artistique. Un autre artiste a bien sa part d'éloges ici, c'est le graveur, M. Romagnol, qui a très heureusement secondé l'illustrateur dans l'interprétation de son œuvre et a obtenu de jolis effets de couleur.

Ce n'est pas non plus un des moindres attraits de la belle édition, si habilement mise en œuvre par M. Armand Magnier, que le portrait de Guy de Maupassant, exécuté à l'époque où il écrivait *Boule de Suif,* et le sonnet inédit, libéralement mis à la disposition de l'éditeur par un des amis du poète. Le portrait est gravé sur bois comme toutes les autres illustrations ; quand au sonnet intitulé : *Sonnet à la façon des penseurs,* il est reproduit en fac-simile tel que l'auteur de *La Maison Tellier,* l'a écrit sur du papier à en-tête du Ministère de la Marine et des Colonies auquel il fut, comme on sait, attaché pendant quelque temps.

Boule de Suif a obtenu, dès son apparition, un très vif succès parmi les amateurs, nous le constatons avec plaisir et il ne nous reste plus qu'à souhaiter la même faveur aux volumes qui compléteront cette originale et intéressante « Collection des dix ».

GEORGES VICAIRE.

— ALFRED DE VIGNY. — **Servitude et grandeur militaires. Souvenirs de servitude militaire. 84 illustrations de L. Dunki, gravées par Clément Bellenger.** *Paris, Édouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125,* MDCCCXCVII, in-8 et in-4 de 4 ff., 286 pp. et 1 f. (1).

M. Édouard Pelletan, qui a pris nettement position, dès son entrée dans le monde du livre, comme éditeur artistique et littéraire, poursuit son œuvre sans relâche. Le dernier ouvrage sorti de son officine, *Souvenirs de servitude militaires,* d'Alfred de Vigny, est ni plus ni moins, à tous égards, qu'un petit chef-d'œuvre. Si la comparaison n'était banale, je dirais volontiers, parceque toutefois elle me paraît juste, que l'on met en pratique « Aux éditions d'art » la devise du fameux Nicolet.

M. Pelletan, on s'en souvient, a débuté dans l'édition par un volume de vers, de vers admirables sans doute et qui demeureront éternellement beaux, les *Nuits et Souvenir* d'Alfred de Musset. Ce début était fort crâne à une époque où la plupart de ceux qui se disent bibliophiles affectent un inexplicable dédain pour la poésie; l'illustration de Gérardin, dans quelques parties tout au moins, n'avait peut-être pas l'élévation que l'on eut pu souhaiter; mais les *Petits contes à ma sœur,* d'Hégésippe Moreau, qui vinrent ensuite, donnèrent à l'éditeur une éclatante revanche que rendit plus éclatante encore la publication de l'*Oarystis*, de Théocrite, et des *Ballades* de maître François Villon. J'ai dit ici même et j'ai plaisir à le répéter à quel point m'a séduit la mise en œuvre de ces pittoresques ballades, collationnées sur le meilleur texte connu, celui du savant membre de l'Institut Auguste Longnon ; il n'y eut du reste qu'une voix dans le monde des bibliophiles érudits pour constater la parfaite maîtrise de ce superbe livre et rendre hommage au goût de l'éditeur qui l'a présenté sous une forme aussi impeccable. On ne se lasse point de les regarder, ces *Ballades*, mais n'est-on pas excusable d'oublier momentanément le passé lorsque le présent vous offre d'irrésistibles séductions ?

Lorsque parut, dans les journaux spéciaux, l'annonce de cette nouvelle édition de *Servitude et grandeur militaires* dont M. Pelletan nous donne aujourd'hui la première partie, il ne manqua pas de gens pour critiquer ce choix de l'éditeur ; et combien de fois ai-

(1) Pour les prix et la justification du tirage, v. le *Bulletin du Bibliophile*, livraison du 15 octobre 1897.

je entendu répéter ce refrain prudhommesque : « Mais quelle idée de refaire *Servitude ?* N'avons-nous pas l'édition Jouaust ? et les *Amis des livres* ne l'ont-ils pas illustrée, eux aussi ? » La réponse à ces bavardages futiles était pourtaint aisée et M. Clément-Janin, directeur de l'*Estampe et l'Affiche,* n'a pas manqué l'occasion de la formuler ; il fait observer, avec juste raison, que si Jouaust (Dieu ait son âme ! mais quel coup fatal le pauvre homme n'a-t-il pas porté au commerce des livres modernes !) a publié une édition illustrée de ce chef-d'œuvre de Vigny, le peu de compositions dont elle est ornée, la qualité de la typographie et du papier, comme le grand nombre d'exemplaires tirés en ont fait un livre de médiocre valeur pour des bibliophiles délicats et friands. Reste l'édition des *Amis des livres,* à laquelle M. Henry Houssaye a donné ses soins éclairés ; mais celle-ci, non mise dans le commerce, a été tirée à un nombre tellement restreint que, si beaucoup la convoitent, peu se la peuvent procurer.

Notre confrère aurait pu faire valoir cette autre raison, c'est que l'édition Jouaust, comme celle des *Amis des livres* sont toutes deux illustrées à l'eau-forte et que l'édition Pelletan, ornée de compositions gravées sur bois, diffère totalement des précédentes. Or il y a place, à mon avis, dans tout cabinet de bibliophile, pour des éditions différentes d'un même ouvrage du moment où elles se recommandent par un mérite quelconque à l'attention. Laissons donc les Messieurs Prudhomme de la bibliophilie à leurs réflexions et, sans nous soucier aucunement d'eux, occupons-nous du vrai beau livre que nous avons sous les yeux.

Je suis de ceux — et ils sont nombreux aujourd'hui — qui professent pour l'œuvre immortelle de Vigny un culte fait d'admiration et de respect et nul ne saurait reprocher à M. Pelletan d'avoir élevé au poète des *Destinées* un monument littéraire et artistique qui demeurera, dans la postérité, plus vivant que la pierre ou le marbre.

On ne s'attend pas, je suppose, à ce que je redise ici l'histoire de *Laurette,* à ce que je conte la *Veillée de Vincennes*, ni à ce que j'analyse les considérations philosophiques sur l'armée qui précèdent ces deux émouvants épisodes ; de même que la loi, nul n'est censé ignorer ces chefs-d'œuvre de l'écrivain-soldat. Vigny est entré dans la gloire ; et les générations futures se transmettront son nom sans que les siècles qui passent puissent ternir l'éclat de cette figure grandiose et puissante.

La situation de M. Pelletan, dans les conditions où il a entrepris cette nouvelle édition de *Servitude et grandeur militaires*, était

assurément délicate ; il y avait là une épreuve assez rude à tenter, une grosse partie à jouer, car il ne fallait pas, refaisant un livre déja fait, prêter le flanc à la critique toujours disposée à montrer ses dents acérées. L'établissement matériel du volume, j'entends par là le choix des caractères, le papier, le format et la mise en page, l'illustration surtout, devaient être à l'abri de tout reproche, et, de fait, ils le sont. La partie est gagnée, bien gagnée, et je ne crois pas que les plus méticuleux, amis de la petite bête, puissent trouver à battre en brèche les quatre-vingt-quatre compositions que M. Dunki a dessinées pour cette première partie de l'œuvre et qui sont tout à fait dignes du texte qu'elles interprètent.

La diversité des scènes qui se succèdent dans *Laurette* et la *Veillée de Vincennes* appelaient nécessairement une grande variété dans l'illustration; cette variété a fourni à M. Dunki l'occasion de nous prouver une fois de plus (on se rappelle que les *Petits contes à ma sœur* sont illustrés par lui) la souplesse de son beau talent, la précision de sa facture et l'originalité de son dessin. Vignettes dans le texte et grandes compositions à pleines pages s'harmonisent très heureusement avec la typographie correcte et pure du livre dont l'ordonnance a été réglée de main de maître. S'il me fallait citer quelques-uns seulement des bois qui ornent l'ouvrage, le choix à faire ne manquerait pas de m'embarrasser, chacun d'eux ayant son intérêt propre ; mais je signalerai cependant le délicieux portrait d'Alfred de Vigny, placé entre le faux-titre et le titre.

M. Clément Bellenger ne saurait, sans injustice, être oublié ici ; nul ne pouvait mieux que ce graveur émérite mettre en valeur les magistrales illustrations de M. Dunki dont je ne serais pas surpris qu'il ait parfois accentué la chaleur et la coloration.

Bracquemond, le maître aqua-fortiste, a écrit récemment (1) qu' « en matière de fabrication de livre illustré, il y a quelqu'un qui joue le principal rôle, le rôle capital, et que ce quelqu'un n'est ni l'écrivain qui a écrit le livre, ni le dessinateur qui l'illustre, ni le ou les graveurs, ni l'imprimeur, mais bien l'éditeur ». Cette citation de l'étude de Bracquemond résume mieux que je ne saurais le faire les éloges que je me proposais d'adresser à M. Pelletan ; il ne me reste donc plus à dire, comme au jeu familial du trente-et-un : Je m'y tiens.

G. V.

(1) Bracquemond. Étude sur la gravure sur bois et la lithographie. *Paris, imprimé pour Henri Béraldi*, 1897, in-8 (tiré à 138 ex.)

CHRONIQUE

A l'Institut. — M. Georges Lafenestre, conservateur au Musée du Louvre, le poète charmant des *Idylles et Chansons*, a fait le 25 octobre dernier, au cours de la séance publique annuelle des cinq Académies, une très intéressante lecture sur *Jean de La Fontaine et les artistes de son temps.*

École des Chartes. — M. Élie Berger, archiviste paléographe, docteur ès-lettres, vient d'être nommé professeur titulaire de la chaire de paléographie, en remplacement de M. Léon Gautier, membre de l'Institut, décédé.

Aux Archives Nationales. — M. Alexandre Bruel, sous-chef de la section judiciaire, est nommé chef de la section historique en remplacement de feu M. Léon Gautier.

Le même arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nomme M. Henri Furgeot sous-chef de la section judiciaire.

M. Léon Mirot, ancien élève de l'École de Rome, a été nommé archiviste.

Sociétés savantes. — D'après un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le 36e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 12 avril 1898. La séance générale de clôture aura lieu le 16 avril.

Les Collections de Chantilly. — Les membres de l'Institut viennent de recevoir un mémoire détaillé sur la donation du domaine de Chantilly qui a été faite à ce corps par Mgr le Duc d'Aumale.

M. Macon, conservateur-adjoint du Musée Condé, a rédigé une note d'après laquelle on peut évaluer à 15 millions la valeur totale des collections de Chantilly. En ce qui concerne la bibliothèque, le rédacteur de la note estime qu'elle peut entrer dans ce chiffre pour 5 millions ; elle se compose de 28.000 volumes, soit 15.000 de lecture et de travail, et de 13.000 volumes précieux parmi lesquels 1.400 manuscrits. Quant aux archives du château, qui sont, comme on sait, très riches, leur évaluation est fort difficile.

A l'index. — La Sacrée Congrégation de l'index a condamné, par décret du 13 septembre dernier, l'*Histoire de France à l'usage des lycées et collèges,* par MM. Aulard, professeur à la Sorbonne, et Debidour, inspecteur général de l'Université.

Vente de livres et d'Estampes. — Le catalogue de la bibliothèque de M. Alfred Bégis, de la Société des amis des livres, vient d'être distribué. Rappelons que la vente, faite par les soins de MM. Leclerc et Cornuau, successeurs de Techener, aura lieu à l'*Hôtel Drouot*, salle n° 10, les lundi 29 et mardi 30 novembre, à deux heures. Nous relevons au catalogue les rubriques suivantes : *Publications de la Société des amis des livres, Livres et almanachs illustrés du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe. Pièces historiques et pamphlets relatifs à la Révolution, à Louis XVI, à Marie-Antoinette et à la Famille Royale, Ouvrages et almanachs relatifs à Paris, Chansons,* etc., etc.

—— Les vendredi 3 et samedi 4 décembre, à l'*Hôtel Drouot,* salle n° 8, à 2 heures, vente d'une collection de gravures anciennes, d'estampes relatives aux courses, costumes militaires, caricatures, etc., et de quelques livres (*Libraire-expert :* M. Léon Sapin).

Les Maîtres de l'affiche. — La vingt-quatrième livraison (novembre 1897) complète la deuxième série de la belle publication entreprise par l'imprimerie Chaix. Avec cette dernière livraison qui vient de paraître, les éditeurs ont remis aux souscripteurs et aux acheteurs des faux-titre, titre, une table numérique des reproductions et une table alphabétique des noms d'artistes. Le numéro de décembre contiendra une prime de Jules Chéret, réservée aux abonnés. Rappelons qu'en plus des livraisons sur papier ordinaire, il est fait un tirage de luxe à 100 exemplaires sur papier du Japon, à 80 fr. les 12 livraisons pour Paris, à 81 fr. pour les départements, l'Algérie et la Tunisie, et à 83 fr. pour l'Étranger et les colonies. A partir de cette année, les abonnés recevront quatre primes par an au lieu de deux.

Dictionnaire des figures héraldiques. — Le tome III de l'excellent ouvrage de M. le comte Théodore de Renesse vient d'être terminé ; l'ouvrage complet comportera au moins quatre volumes, Rappelons en quelques lignes le plan de l'œuvre du savant héraldiste que l'on peut résumer ainsi : *Étant donnée une armoirie, trouver la famille à laquelle elle appartient.*

Lorsqu'il s'agit de connaître les armoiries d'une famille, on sait généralement quel est son pays d'origine, et l'on finit toujours par trouver un ouvrage spécial à ce pays où ces armoiries sont décrites. Mais il n'en est pas de même quand il s'agit d'un objet armorié, qui, depuis son lieu d'origine, a pu franchir de très grandes distances ; rien ne trace ici la voie à suivre pour retrouver le porteur de l'armoirie ; le *Dictionnaire des Figures héraldiques* pourra seul le faire connaître.

Nécrologie. — On annonce la mort, à l'âge de 99 ans, de M. Amable Regnault, ancien bibliothécaire et archiviste du Conseil d'État.

M. Regnault était membre de l'Académie de Lyon.

—— Nous apprenons également la mort de M. Francis Molard, ancien élève de l'École des Chartes, archiviste du département de l'Yonne, décédé à l'âge de 52 ans.

—— M. E. Lemaître, batonnier de l'ordre des avocats du barreau de Laon, vient de mourir, victime d'un terrible accident ; il s'apprêtait à nettoyer son fusil, au retour de la chasse, lorsqu'une cartouche restée dans un des canons de son arme éclata et le tua net.

M. E. Lemaître était un bibliophile distingué ; il avait publié différents ouvrages parmi lesquels nous citerons : Le Livre d'amour. Victor Hugo et Sainte-Beuve. *Laon, imp. Cortilliot,* 1892, in-8 carré ; Arsène Houssaye. Notes et souvenirs, bibliographie. Avec un portrait et un fac-simile d'autographe. *Reims, F. Michaud,* 1897, in-8, etc., etc.

Nouvelles de l'Étranger. — On annonce la mort du Dr Jœrgensen, conservateur des Archives royales de Copenhague, à l'âge de 58 ans, et l'un des meilleurs historiens danois de notre temps.

—— On annonce la mort de Dom Pascal de Gayangos, si connu par ses études sur l'Espagne, et sur les Maures en particulier. Né en Espagne en 1809, mais élevé en France où Silvestre de Sacy lui donna le goût des langues orientales, il débuta par une traduction de l'*Histoire des dynasties mahométanes,* de l'arabe Almakkari, et fut peu après appelé à la chaire d'arabe qui venait d'être fondée à Madrid. Il a publié un excellent catalogue des mss. espagnols du British Museum.

—— On annonce à Genève la publication d'un fragment considérable du poète Ménandre, qui permet de reconstituer toute l'intrigue d'une de ses comédies perdues.

—— La Société des Bibliothécaires (*Library Association*) sous la présidence de M. Tedder, a fêté le 20 octobre le vingtième anniversaire de sa fondation. De 140 membres qu'elle compta d'abord, elle est passée aujourd'hui à 550. Outre le discours du président, qui a donné d'intéressants détails sur les bibliophiles anglais du dernier siècle, le comte de Sunderland, le comte d'Oxford, sir John Fenn, le duc de Roxburghe, lord Spencer, Hiber, etc., on a entendu les discours du Dr Garnett, le savant conservateur du British Muséum, sur Panizzi, de MM. Sidney Webb, sur les Bibliothèques publiques et la Science politique ; M. Ballenger, sur les Bibliothèques publiques et les écoles ; M. Cyrille Davenport, sur les reliures ; M. Mac-Alister, sur le papier des livres modernes et leur durée, etc.

Livres Nouveaux

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.**

— Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique — Royaume des Pays-Bas — Luxembourg — Allemagne — France). Recueil historique et héraldique par J.-Th. de Raadt. Ouvrage orné d'une centaine de sceaux et de blasons dans le texte de l'introduction et d'une quarantaine de planches armoriées, chacune de 30 blasons et d'un grand nombre de sceaux. *Bruxelles, Société belge de librairie*, gr. in-8.

Les deux premiers fascicules de cet ouvrage sont en vente ; l'ouvrage en comportera une quinzaine de 134 pp. environ chacun (6 fr. le fasc.).

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte Théodore de Renesse. *Bruxelles, Société belge de librairie* (Oscar Schepens, directeur). In-8 (24 fr.).

Le tome III, orné de 6 planches, vient de paraître. L'ouvrage complet se composera de quatre volumes au moins.

— Vade-mecum du bibliothécaire ou règles pratiques pour la rédaction des catalogues et le classement des volumes, suivies d'une instruction raisonnée sur le format des livres, par M. le Marquis Daruty de Grandpré. *Paris, Émile Paul et fils*, gr. in-8 (avec tableaux synoptiques). (3 fr.)

— Un Parisien à Rome et à Naples d'après un manuscrit de J.-J. Bouchard, par Lucien Marcheix, sous-bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts. *Paris, Ernest Leroux et aux bureaux de l'Artiste*, gr. in-8.

— Mémoires de Saint-Simon. Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon, au « Journal de Dangeau » et de notes et appendices, par A. de Boislisle, membre de l'Institut, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables [Tome XIII]. *Paris, Hachette et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

De la *Collection des Grands Écrivains*. Il a été tiré, en outre, 200 ex. sur gr. pap. vélin à 20 fr.

— Ministère de l'Instruction publique. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome I. Aachs-Albyville. *Paris, imprimerie nationale*, in-8.

— Notice bibliographique sur les dix éditions des œuvres diverses du sieur R[ousseau], publiées sous la rubrique Soleure, Ursus, Heuberger, 1712, in-12, par P. Darin. *Paris, à la librairie, 23, quai St-Michel*, in-8.

Tiré à 150 exemplaires.

— Palinodz, chants royaulx, ballades, rondeaulx et épigrammes à l'honneur de l'Immaculée Conception, de la toute belle mere de Dieu Marie (Patrone des Normans) presentez au Puy à Rouen. Composez par scientifiques personnaiges desclairez par la table en dedans contenue. *Imprimez a Paris a l'enseigne de lelephant. A Rouen, deuant Saint-Martin. a la rue du grant pont et a Caen a froide rue a l'enseigne Sainct Pierre.* In-12.

Tiré à 80 ex. dont 50 pour les membres de la *Société des Bibliophiles de Normandie.*

15 ex. sont mis en vente à 50 fr.

Publications de luxe.

Chez Conquet.

— F. Nogaret. — L'Aristénète français. Édition illustrée de cinquante compositions originales de Durand (illustrateur du XVIIIe siècle) gravées à l'eau-forte par E. Champollion. Notice par le baron R. Portalis. In-16.

Le deuxième et dernier volume de cet ouvrage vient de paraître.

Il a été tiré : 1 ex. contenant, avec tous les états, les dessins originaux du XVIIIe siècle (*vendu*) ; 30 ex. sur pap. du Japon et vélin du Marais, avec 3 états des planches (nos 1 à 30) ; 50 ex. sur pap. vélin du Marais, avec 2 états des planches (nos 31 à 80) à 180 fr. les 2 vol. ; et 70 ex. sur pap. vélin du Marais avec 1 état des planches (nos 81 à 150) à 120 fr. les 2 vol.

Chez G. Boudet et Ch. Tallandier :

— Albert Cim. — Césarin, histoire d'un vagabond. Illustrations de Heidbrinck. In-16.

Tiré à 10 ex. (nos 1 à 10) sur pap. du Japon (25 fr.), et 100 ex. (nos 11 à 110) sur pap. du Marais (4 fr.).

Chez Floury :

— Émile Goudeau. — Poèmes parisiens (Fleurs du bitume. — Les Romaines. — Ciels de lit. — Vache enragée. — Fins dernières. — La Vie factice. — Poèmes ironiques. Almanach. — Églogue parisiaque). Cent cinquante illustrations de Charles Jouas gravées sur bois par Henri Paillard. In-8.

Cet ouvrage, imprimé pour Henri Beraldi, est tiré en tout à 138 ex. sur pap. de Chine dont 100 seulement mis dans le commerce (200 fr.)

Chez Armand Magnier :

— Alphonse Daudet. — Sapho. Compositions de François-Auguste Gorguet gravées à l'eau-forte par Louis Muller. In-8, raisin.

Tiré à 300 ex. numérotés à la presse, savoir : 12 ex. sur pap. du Japon, avec triple suite de toutes les illustrations dans le texte et une qua-

druple suite des illustrations hors texte (nos 1 à 12) à 400 fr. ; 38 ex. sur pap. de Chine extra-fort, avec les mêmes suites (nos 13 à 50), à 350 fr. ; 40 ex. sur pap. vélin de cuve, avec double suite des illustrations dans le texte et triple suite des illustrations hors texte (nos 51 à 90), à 250 fr. ; 50 ex. sur pap. vélin de cuve contenant une suite de toutes les illustrations dans le texte et une double suite des illustrations hors texte (nos 91 140), à 125 fr. ; et 160 ex. sur pap. vélin de cuve, avec une suite des illustrations avec lettre (nos 141 à 300), à 50 fr. ; plus un ex. unique comprenant tous les dessins originaux et une quadruple suite des eaux-fortes y compris les bons à tirer.

Publications diverses.

— Publications de la Société « La Sabretache ». — Lettres, ordres et décrets de Napoléon Ier en 1812-13-14, non insérés dans la « Correspondance », recueillis et publiés par M. le Vicomte de Grouchy. *Librairie militaire Berger Levrault et Cie, éditeurs du « Carnet de la Sabretache », Paris, Nancy,* in-8. (2 fr. 50).

— Stendhal (Henry Beyle). — Napoléon, fragments inédits recueillis annotés et introduits par Jean de Mitty. *Éditions de la « Revue blanche ».* In-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré à part 10 ex. sur pap. de Hollande (8 fr.).

— Henri de Régnier. — La Canne de jaspe. *Paris, édition du Mercure de France,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (15 fr.) et 21 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Paul Déroulède. — La Mort de Hoche, pièce en cinq actes. *Paris, Calmann Lévy,* in-32 (2 fr.).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Hollande (6 fr.).

— Arthur Chuquet. — La Jeunesse de Napoléon. Avec 3 planches hors texte. *Paris, Armand Colin et Cie,* in-8 (7 fr. 50).

— Maurice Barrès. — Le Roman de l'énergie nationale. Les Déracinés. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 10 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— Théophile Gautier. — Œuvres de Théophile Gautier. Romans et Contes. *Paris, Alphonse Lemerre,* pet. in-12 (6 fr.).

De la *Petite bibliothèque littéraire.*

— Imbert de Saint-Amand. — Napoléon III et sa cour. *Paris, Dentu,* in-18 (3 fr. 50).

— Armand Silvestre. — Tristan de Léonois, drame en 3 actes et 7 tableaux, en vers. *Paris, Eug. Fasquelle,* in-8 (4 fr.).

— Pierre Loti, de l'Académie Française. — Figures et choses qui passaient. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 75 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50) et 25 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— PIERRE LOUYS. — Les Chansons de Bilitis, roman lyrique. *Éditions du Mercure de France*, in-8 carré.

Tiré à 9 ex. sur pap. du Japon (30 fr.) ; 10 ex. sur pap. Whatman (30 fr.) ; 40 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.) ; et 550 ex. sur pap. vélin (10 fr.).
Une édition in-18 du même ouvrage paraîtra le 20 novembre.

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix. (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 24ᵉ livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour Mˡˡᵉ « *Camille Stefani* » (Impr. Chaix). — MUCHA : Affiche pour la « *XXᵉ Exposition du Salon des Cent* » (Impr. Champenois). — STEINLEN : Affiche pour le « *Lait pur stérilisé de la Vingeanne* » (Impr. Ch. Verneau). — HYLAND ELLIS: Affiche anglaise « *The Gay parisienne* » (Londres, impr. Waterlow and sons).

Ouvrages sous presse.

Librairie Calmann Lévy :

— H. DE BALZAC. — La Fille aux yeux d'or. Avec 32 aquarelles d'Henri Gervex, reproduites en couleurs par Hellé. In-8 gr. colombier.

Sera tiré à 300 ex. num. à la presse (200 fr.).

— PIERRE LOTI. — Le Mariage de Loti. Illustrations de l'auteur et de A. Robaudi, gravées sur bois par Clément Bellenger, Romagnol et J. Tinayre. In-8 jésus (25 fr.).

Il sera tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine (*souscrits par la librairie Conquet*) ; et 25 ex. sur pap. du Japon (100 fr.).

— PRINCE HENRI D'ORLÉANS. — Du Tonkin aux Indes. Illustrations de Gaston Vuillier, gravées sur bois par H. Huyot. In-8 colombier (20 fr.).

— LUDOVIC HALÉVY. — Un Mariage d'amour. Illustrations à la plume par Gédé. In-16 (6 fr.).

Petite collection illustrée.

Ces quatre ouvrages sont annoncés pour paraître en novembre.

Librairie des Éditions d'art (Édouard Pelletan) :

— ALFRED DE VIGNY. — Les Destinées, précédées de Moïse, avec 46 illustrations de Georges Bellenger, gravées par Froment.

Pour paraître le 30 novembre en même temps que le deuxième volume de *Servitude et Grandeur militaires.*

Librairie Lahure :

— MARIUS VACHON. — Detaille. Illustré de 236 gravures inédites et de 24 planches hors texte en héliogravure. Gr. in-4 jésus (60 fr.).

Il sera tiré, en outre, 120 ex. numérotés, contenant en plus 8 planches hors texte imprimées en aquarelle, et, sur une planche hors texte, en remarque, un croquis autographe signé de Detaille (200 fr.).
Annoncé pour paraître le 1ᵉʳ décembre.

Les Propriétaires-Gérants :

LECLERC ET CORNUAU.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

1897

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Jean Berleux; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, Lauréat de l'Institut; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachénée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais; Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel; Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot, membre de l'Institut; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois; Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon, etc.

15 DÉCEMBRE

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1897

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire *à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

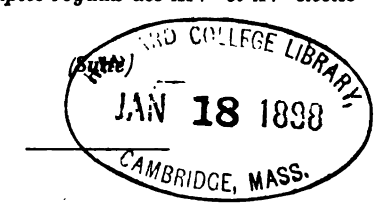
DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DE LA RELIURE

Extraits des Comptes royaux des XIV[e] et XV[e] siècles

(Suite)



Le 4 mars 1394 (n. st.), le roi fit payer 6 fr. et demi « à Pierre Fatieant, changeur » à Paris, « pour quatre vins et dix pelles mises (dit-il) en *noz belles et grans heures* », plus 6 fr. 12 s. par. « pour la façon d'icelles faire asseoir esdictes heures » (1).

« Jehan d'Arras, libraire, demourant à Paris », souscrivit quittance, le 17 septembre 1394, de 72 s. par. à lui dus « pour avoir relié trois des *livres de la chappelle du roy*... dès l'an » 1392, à savoir 24 s. pour « un *messel* », 32 s. pour « un *bréviaire*, lequel a esté relié et recouvert tout de nuef de cuir de cerf », et 16 s. « pour avoir relié un livre de la *Vie saint Loys* » (2). Le même Jean d'Arras, qualifié cette fois de « relieur de livres », toucha de plus 4 l. par., le 18 août 1394, « pour avoir relié tout de nuef un livre appellé le *pontiffical* de la chappelle du roy..., et pour avoir ycelui redoré tout de nuef de fin or, nettoyé, reblanchi et couvert les ais d'icelui de drap de soye vert de Damas » (3). 58 s. par. furent payés, en 1394-95, à l'orfèvre Guillaume Arrode « pour avoir reffait »

(1) Bibl. nat., ms. fr. 20594, n° 18. — L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. III, p. 333.

(2) Arch. nat., KK 24, f. 124.

(3) *Ibid.*, f. 125.

à ce *pontifical* « deux fermouers d'or » où « il a fait trois fleurs de liz d'or neufves, en lieu de trois autres qui avoient esté perdues, deux bourdons et six boutonnès » (1); il lui fut en outre compté 20 s. par. « pour avoir reffait deux autres fermouers d'argent doré pour fermer un autre *livre de la chappelle du roy*..., esquelz il a fait de nuef les annelès, les bourdons et les boutonnès, et yceulx doré tout de nuef » (2). La boursière « Katherine la Mareschalle » reçut alors aussi du « drap de soye baudequin à champ vermeil », du « drap de soye vert de Damas » et du « cendail azur tiercelin », « pour faire chemises pour couvrir les *livres de la chappelle du roy* » et « pour doubler par dedens les chemises ou couvertures des livres de lad. chappelle » (3). L'argentier de Charles VI acheta encore, cette année, moyennant 36 s. *par.*, « six tixus de soye noire, ou milieu desquelz a en chascun une tresche de fil de Chippre », dont « deux, larges, pour fermer » le *pontifical* déjà mentionné, « et les quatre autres, plus estrois, pour faire fermoirs pour un *messel* et un *évangelier* de la chappelle du roy » (4).

En 1395-96, l'orfèvre de la reine, Jean Clerbourc, fit « deux fermoirs et une pipe d'argent dorez, pour les *heures* de Anne » (5), « deux fermoirs et une pipe » d'argent doré, « pour le *messel* de la basse messe de la royne », et « deux fermans à un *messel* que la royne adonné à Senliz » (6). Des « fermouers » furent également mis au « grant *messel* de la grant messe de la chappelle » d'Isabeau de Bavière (7).

En 1396-97, paiement de 17 s. 9 den. par. à l'orfèvre Guillaume Arrode, « pour avoir fait et forgié une pipe d'argent blanc, pour mectre et asseoir en un *messel* de la chappelle de mons^r le duc d'Orliens, et pour avoir fait et forgié deux annelez d'argent, pour mectre et servir oudit messel, pour et en lieu desdiz pippe et annelès, qui avoient esté perduz » (8); — achat de « drap de soye baudequin... pour faire et broder cinq chemises pour cinq des *livres* de mons^r le duc d'Orliens,

(1-2) Arch. nat., KK 24, f. 120 v°.
(3) *Ibid.*, p. 121 v° et 124 v°.
(4) *Ibid.*, p. 124 r° et v°.
(5) Probablement quelque suivante de la reine.
(6) Arch. nat., KK 41, f. 83 v° et 107 v°.
(7) *Ibid.*, f. 116 v°.
(8) Arch. nat., KK 25, f. 107 v°.

pour servir en sa chappelle », de « cendail vermeil tiercelin... pour doubler par dedens lesd. chemises », et d'autres étoffes précieuses pour « les chemises » de divers *livres de la chapelle du roi*, etc. (1).

En 1397, un orfèvre parisien, « Thibaut Gauvichon », fabriqua « uns fermouers d'argent dorez et esmailliez..., par le commandement.... de la royne, pour le livre *messel* de la grant messe de sa chapelle » (2), et « Robin La Niepce, chasublier, demourant à Paris », fit faire « les fermeures d'un *livre de devocions* » de la reine, à raison de 16 s. 10 den. par., pour l'argent, de 23 s. « pour la façon, doreure et esmailleure » et de 6 s. « pour les tissuz » (3).

En 1398, il fut payé à l'orfèvre de la reine, Jean Clerbourc, 4 s. par. « pour avoir mis deux tissuz de soie tous neufz à unes *heures,* pour la royne, et avoir assiz les fermeures sur iceulx tissuz » ; 6 l. 2 s. par. « pour avoir mis en un *psaultier,* pour la royne, deux fermans d'or, armoiez aux armes de lad. dame », et 23 s. par. « pour avoir fait, par l'ordonnance... de la royne, des bourdons d'or et des fermans à clorre les fermouers de ses *heures,* et clouer les tissuz » (4) ; — à « Pierre Le Portier, escripvain de lectre de fourme, demourant à Paris », 54 s. par. « pour avoir nectoyé, blanchy, corrigié, reffourmé, doré, relié et mis à point » des *heures* de la reine (5) ; — 4 l. 10 s. par. « à Jehan Gieffroy, relieur de livres, demourant à Paris, pour avoir nectoyé et mis à point unes *Croniques de France* que mgr de Bourgoingne (6) avoit baillié à la royne, lesqueles avoient esté prestées devers le roy, icelles couvertes, reliées et dorées bien et suffisanment, ainsi comme il appartient, par le commandement... de la royne » (7).

En 1399, paiement de 18 s. par. « à Robin de Fontainnes,

(1) Arch. nat., KK 41, f. 107 v°, 108 v°-109 et 111.

(2) *Ibid.*, f. 136 v°.

(3) *Ibid.*, f. 146.

(4) *Ibid.*, f. 172 v° et 174.

(5) *Ibid.*, f. 185 v°-186. — M. Jules Guiffrey a déjà reproduit cet article et plusieurs des suivants dans ses « Peintres, ymagiers...., enlumineurs, écrivains et libraires du XIV° et du XV° siècle » (*Nouvelles Archives de l'art français*, année 1878, p. 209-218, passim).

(6) Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, oncle du roi.

(7) Arch. nat., KK 41, f. 188.

enlumineur et escripvain, demourant à Paris, pour avoir fait relier, couvrir de cordouan vermeil et ordonné ainsi comme il appartient un *livre de pluseurs dévocions* pour la royne » (1) ; — de 60 s. par. à l'écrivain Pierre Le Portier, savoir 20 s. « pour sa peine, salaire et estoffes d'avoir nettoyé, blanchy et trait, par l'ordonnance de la royne, unes *petites heures de Nostre Dame* » ; 24 s. « pour ycelles relier, empraintes et dorer » ; et 16 s. « pour avoir fait relier bien et proprement unes autres *heures*, escriptes d'or et d'azur, pour lad. dame [et] ycelles couvrir de veluiau noir » (2); — de 12 l. par. « à Huguelin Arrode, brodeur et varlet de chambre de la royne, pour avoir fait et broudé, par l'ordonnance... de lad. dame, sur une chemise de veluiau noir sur soye, doublé de satin noir, contenant demie aulne de long et quartier et demi de lé, pour les *heures* d'icelle dame, cent quarante tiges de moron (3), à la devise de lad. dame, et avoir livré les bizetes des fermouers d'icelles heures, et pour avoir fait estoffer d'or et de soye lad. chemise tout emviron ; pour tout ce avoir fait bien et richement » (4).

La même année, Jean Clerbourc, orfèvre de la reine, toucha 24 s. par. « pour avoir mis uns fermoers d'or en unes *heures de Nostre Dame*, pour la royne, esquelz fermouers d'or il convint faire des cloux touz neufs... [et] une bizete d'or » ; 60 s. par. « pour avoir fait tout de neuf pour les *bonnes heures* de la royne, qui sont toutes d'enlumineure, uns fermouers d'or, garniz chascun fermoer de quatre perles et d'un gros balay » ; et 48 s. par. « pour avoir fait, par l'ordonnance... de lad. dame, uns fermoers d'argent dorez, armoiez aux armes de mgr de Bourgoingne, pour un livre nommé les *Croniques de France* » (5). — « Guiot Greslet, gaynnier, demourant à Paris », livra, moyennant 12 s. par., « un estuy de cuir, couvert de veluiau noir par dehors et par dedens, pour mectre les *heures* de la royne » (6). — « Cinq des *livres de la chappelle du roy*, c'est assavoir un *messel*, deux paires de *granz heures* et deux *granz brevaires* »,

(1) Arch. nat., KK 41, f. 184 v°.

(2) *Ibid.*, f. 256 r° et v°.

(3) Le mouron était un des emblèmes adoptés par Isabeau de Bavière.

(4) Arch. nat., KK 41, f. 219 v°.

(5) *Ibid.*, f. 228, 228 v°-229.

(6) *Ibid.*, f. 240.

furent couverts de « chemises » en « drap de soie vert de Damas », doublées de « satin moien », par « Amelot la Hainceline, boursière, demourant à Paris » (1).

Le libraire relieur Jean d'Arras, dont j'ai déjà parlé à la date de 1394, donna quittance, le 1er septembre 1400, de 8 écus (7 l. 4 s. par.) qui lui étaient dus « pour sa peine et salaire d'avoir corrigié, blanchy et nectoyé le *messel* de la chappelle de madame de Bretaigne (2), et icellui avoir relié, doré et mis à point..., par marchié à lui fait par le chappellain de lad. dame » (3).

Le compte de l'argenterie de la reine du 1er février 1401 au 31 janvier 1402 (n. st.) enregistre le paiement des sommes suivantes à l'orfèvre Jean Clerbourc : 6 s. par. pour avoir réparé « les fermouers d'un *messel* pour madame Michiele de France (4), et acheter les tissuz » et 24 s. par. « pour avoir fait pour madame de Bretaigne et madame Michielle de France deux pippes d'argent dorées et avoir refait une boiste à mettre pain à chanter » (5) ; — 12 s. par. « pour avoir remis uns fermouers d'or en unes *heures* pour lad. dame [la reine] et mis sur une bizette » ; 7 l. 5 s. par. « pour avoir fait pour la royne deux fermouers d'or pour *unes petites heures*, armoyées des armes de lad. dame, pesant xvii esterlins d'or » ; 6 l. 18 s. par. « pour avoir fait deux fermouers d'or pour le *livre des Balades* messire Othes de Grantson, dont l'or poise xiiii esterlins obole..., et pour...les bisettes qui y furent mises » ; 24 s. par. « pour deux estuiz de cuir fauve, poinçonnez et ordonnez, garniz de larges couroyes, pour servir à mettre les *deux bonnes heures* [de] la royne » ; 64 s. par. « pour avoir fait une pipe d'argent pour un *messel* pour madame Michielle de France, et faire une chemise de satin, doublé de sendal, et des seignaulx » ; 26 s. par. « pour avoir fait pour lad. dame [la reine] uns fermouers d'or sur un *nouvel livre,* desquelz les cloux furent faiz tout de neuf » (6) ; — 17 l. 11 s. par. « pour avoir fait

(1) Arch. nat., KK 29, f. 83.

(2) Jeanne, une des filles du roi, mariée au duc de Bretagne.

(3) Arch. nat., KK 41, f. 258 r° et v°.

(4) Une autre des filles de Charles VI, mariée par la suite au duc de Bourgogne Philippe le Bon.

(5) Arch. nat., KK 42, f. 28 v°.

(6) *Ibid.*, f. 30 r° et v°, 31 et 31 v°.

pour la royne quatre pipes d'or pour *heures*, dont les trois estoient garnies de trois grosses perles chascune et la quatriesme estoit toute esmailliée de blanc et de vert, esquelles quatre pipes a petiz besans d'or branlans » ; 24 s. par. « pour avoir fait pour madame de Bretaigne deux escuçons en une pipe à unes *heures*, d'argent dorez » ; 48 s. par. « pour avoir fait deux fermouers, une touche et une pipe, d'argent dorez, pour un *livre* pour madame Michielle de France » ; 12 l. 4 s. par. « pour avoir fait pour la royne deux fermouers d'or pour unes *heures*, armoiez de ses armes », et 4 l. par. « pour avoir fait et livré deux fermouers et une pipe d'argent dorez, pour un *messel* à chanter devant madame Katherine de France » (1).

D'après le même compte, l'argentier de la reine paya : 8 l. 2 s. par. « à Gervaisot de Dueil, escrivain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour avoir nettoyé, collé et rescript sur les colleures et renoté de nouvel deux *breviaires* de la chappelle de la royne, et pour avoir fait recouvrir iceulx de cuir blanc et fait faire à chascun une chemise de cerf et deux fermans de laton » (2) ; — 11 l. 4 s. par. « à Pierre Le Portier, escrivain de lettre de fourme, pour avoir fait en unes *heures* que lad. dame a nagaires fait faire, c'est assavoir icelles avoir nettoyées et blanchies et y avoir fait pluseurs colleures, les avoir ramoiciés, traictes et de rechief reblanchyes, reliées et couvertes à empraintes de bestelettes, et les avoir redorées par dehors à vignettes aux armes d'icelle dame » (3) ; — 79 s. par. à « Jaquette d'Espinoy, boursière, demourant à Paris, « pour sa peine, salaire et estoffes d'avoir fait pour la royne : une couverture de veluyau noir figuré, pour un *psaultier* », de 8 s.; « une couverture de mesmes, pour unes *heures de Nostre Dame* », de 8 s.; « une autre couverture de satin vermeil à chappelletz de brodure, pour unes *grans heures de Nostre Dame* », de 10 s.; « une grant bourse de cendal noir double, pour mectre *heures* et *livres* », de 5 s. ; « une couverture à *livre*, de veluyau figuré », de 12 s.; « et quatre couvertures de veluyau, pour quatre *livres de dévocions* et autres choses, et les lacetz pour

(1) Arch. nat., KK 42, f. 32, 32 v°, 34 et 35. — Catherine, fille de Charles VI, mariée plus tard à Henri V, roi d'Angleterre, puis à Owen Tudor.

(2) *Ibid.*, f. 51.

(3) *Ibid.*, f. 57 r° et v°.

tirer les fermans d'un des livres dessus diz », de 36 s. (1); — à « Guillemete de Tours, boursière, demourant à Paris », 8. s. par. « pour une chemise à un *psaultier* », 12 s. par. « pour une autre chemise à un *messel* », 12 s. par. « pour la chemise d'*une A, b, c et des Sept pseaulmes* », 16 s. par. « pour la bourse dudit *messel* », et 12 s. par. « pour les signetz et tirans dud. *messel* », le tout pour la jeune princesse Michelle de France (2).

Au compte suivant de l'argenterie d'Isabeau de Bavière, du 1er février 1402 au 31 janvier 1403 (n. st.), on voit que l'orfèvre de la reine Jean Clerbourc eut à faire « deux fermouers et une pipe d'or, esmailliez des armes de la royne, pour les *heures* de madame Michielle de France », « uns fermouers d'or à unes *petites heures* pour la royne » et « uns fermouers d'or pour lad. dame, pour mettre à un *psaultier*, armoyés de ses armes » (3). Il fut en outre acheté : « une aulne et demy quartier de satin noir tiercelin, pour faire une couverture à *heures* pour la royne » ; trois « quartiers de veluyau noir », « pour faire une bourse à *heures* pour la royne d'Angleterre » ; trois « quartiers de drap de Dapmas noir », « pour couvrir un *brévidire* » de cette reine, et « une aulne de cendal tiercelin vermeil... pour doubler lad. couverture » ; « deux pièces de cendal tiercelin vermeil, que lad. dame [Isabeau de Bavière] a donné à pluseurs dames et damoiselles de son hostel, pour faire couvertures à *heures* »; « trois quartiers de satin noir renforcié », « pour faire la doubleure d'une bourse à *heures* pour la royne » ; « une aulne de baudequin, de quoy on a fait la couverture d'un *messel* de madame Katherine de France et le coissinnet pour mectre dessoubz », et « deux aulnes un quartier et demi de cendal vermeil, pour doubler lad. couverture » (4). Une partie de ces étoffes fut livrée à la boursière « Jaquette d'Espinoy », chargée de confectionner « une couverture de satin figuré, pour une des *heures* » de la reine ; « une autre couverture de satin vermeil, brodée de perles, pour unes autres *heures* pour lad. dame » ; cinq « couvertures à *heures* » pour la reine et ses filles ; trois « bourses à mettre *heures* » pour

(1) Arch. nat. KK 42, f. 49.
(2) *Ibid.*, f. 56 v°.
(3) *Ibid.*, f. 91 r° et v° et 92 v°.
(4) *Ibid.*, f. 72, 74, 75 v°, 76 et 77 v°.

ces dernières ; « six lacetz à faire signetz et deux autres fermouers à tirer pour le *grant livre* de madame Michiele » ; « une couverture de drap de soye à un *psaultier* pour la royne d'Engleterre » ; « deux couvertures à *heures*, de veluyau figuré », et « une bourse de satin noir figuré, à mettre *heures* », pour la reine ; « une couverture à un *messel* et un oreillier pour mettre soubz le *livre* de mons[r] le dalphin » (1), « neuf lacetz, qui font XVIII signaulx, pour ledit *messel* » ; et, enfin, « pour mons[r] de Touraine (2), une couverture à *messel* et des lacetz pour tirer les fermoirs, avec un oreillier » (3). D'autre part, la boursière « Guillemette de Tours », toucha 48 s. par. « pour avoir fait et brodé une grant couverture de drap de soye baudequin, avec les signetz et les tirans, pour le *messel* de la chappelle madame Katherine de France, avec un coissin garny de quatre belles houppes de soye, qui sont à mettre soubz led. *messel* » (4). « Pierre Le Portier, escripvain de lettre de forme, demourant à Paris », reçut de son côté 18 l. 14 s. par., savoir 8 l. 8 s. « pour sa peine et salaire d'avoir fait ès *heures* de la royne vingt et un cayer[s] en parchemin », 40 s. « pour cinq cens de versez d'or et d'azur », 104 s. « pour les vignetes à un baston », 18 s. « pour les nectoier et blanchir », et 44 s. « pour les dorer et relier par deux foiz » (5).

En 1403, l'argentier de la reine acheta du « satin noir renforcié », dont Isabeau de Bavière fit présent « à une dame pour couvrir ses *heures* », avec du « cendail tiercelin... pour doubler lad. couverture » (6) ; « du drap de Damas à menus ouvraiges », pour faire « deux bourses à mettre les *heures* de madame de Bretaigne et madame Michielle de France », et du « cendail vermeil tiercelin de quoy ont esté doublées lesd. bourses » (7) ; « une aulne de drap de soye baudequin, pour faire couvertures à *heures* pour nosdames de Bretaigne et Michielle », trois « quartiers de veluiau brochié d'or, pour faire une couverture pour le *livre* de mons[r] le daulphin »,

(1) Louis, duc de Guyenne, mort en 1415.
(2) Jean, autre fils de Charles VI, mort en 1417.
(3) Arch. nat., KK 42, f. 104 v°-105.
(4) *Ibid.*, f. 106 v°.
(5) *Ibid.*, f. 113 v°.
(6) Arch. nat., KK 43, f. 12 v°.
(7) *Ibid.*, f. 16 v°.

« une aulne et demi quartier de veluiau gris, pour faire deux couvertures à *heures* pour la royne d'Engleterre », et « quatre aulnes trois quartiers de cendail tiercelin, pour faire les doubleures des couvertures aux *heures* cy dessus escriptes » (1) ; une aune et un « quartier et demi de veluiau gris, pour couvrir deux *livres de la chappelle* de la royne d'Engleterre » avec deux aunes « de cendail tiercelin, pour couvrir lesd. couvertures », et trois quartiers et demi « de veluiau gris, pour faire une grant bourse à mectre le *livre* de la royne d'Engleterre » (2).

La même année, la reine fit faire à l'une de ses boursières habituelles, « Jaquette d'Espinay », « *un A. b. c.* pour mgr le daulphin », « une couverture à unes *heures* pour Mme de Senuhier (?)... et une autre couverture pour la petite de Bacqueville » (3), attachées toutes deux, sans doute, à la maison d'Isabeau de Bavière.

Le 3 octobre 1403, 72 s. par. furent payés « à Haincelin, paintre, demourant à Paris, pour deux estuis de cuir qu'il a bailliez et livrez, pour mectre *livres* pour la royne, et lesquelx il a pains aux armes et à la devise de lad. dame » (4).

En 1403-1404, parmi les travaux confiés à l'orfèvre de la reine, Jean Clerbourc, figurent « deux fermoirs et une pippe d'or, pour les heures de mgr le daulphin » ; « deux fermoirs d'argent doré pour servir à unes *heures* de madame de Bretaigne, et sont armoyées (*sic*) de ses armes » ; « un fermoir à un *livre* pour madame Michielle de France », en argent doré ; « deux fermoirs et une pippe d'or pour un *breviaire* » de la reine d'Angleterre, « esmailliez aux armes de lad. dame » ; et enfin la réparation de « deux petis fermoirs à *heures* pour la royne d'Engleterre, qui estoit (*sic*) tous despeciés et rompuz », et à l'un desquels Clerbourc remit « une petite perle, en lieu d'une autre qui avoit esté perdue » (5).

Achat, en 1404, d'une aune « de veluiau violet cramoisy », que la reine donna à « madamoiselle de Luxembourc (6) »,

(1) Arch. nat., KK 43, f. 48 r° et v°.
(2) *Ibid.*, f. 48 v°-49.
(3) *Ibid.*, f. 40 v°-41.
(4) *Ibid.*, f. 39 v°.
(5) *Ibid.*, f. 73, 73 v°, 75 v° et 76 v°-77.
(6) Jeanne de Luxembourg, sœur du bienheureux Pierre de Luxembourg.

« pour faire une couverture à *heures* », avec une aune « de camelot violet tiercelin, pour doubler lad. couverture » (1).

En 1405, acquisition, moyennant 33 s. 4 d. par., de « un tixu de soye azur, semé de fleur de liz », « délivré à Guillaume Arrode, orfèvre, demourant à Paris, pour faire fermoers aux *livres de la chappelle du roy*, nostre seigneur, [à] un *bréviaire* et à deux *heures* » (2) ; — paiement au même orfèvre de 6 l. 12 s. par. « pour avoir fait et forgié [en 1404] huit paires de fermoers d'argent doré, pesans ensamble v onces x esterlins, lesquelx sont esmaillez aux armes de France, pour servir à fermer les *livres de la chappelle du roy* » (3) ; de 36 s. par. « à Gervaisot de Dueil, libraire, demourant à Paris, pour avoir [en 1404] relié, recouvert et miz à point le livre de la chappelle du roy..., appellé le *livre des Venitez*, et avoir couvert ycellui de cuir de cerf et miz dix cloux larges de laitton, et ycellui livre avoir nettoyé » (4); et de 10 l. 11 s. à l'orfèvre Jean Clerbourc, à savoir : 32 s. « pour avoir fait et forgié deux fermoirs d'argent doré pour les *heures* [de] madame de Guienne (5) ; 54 s. « pour avoir fait et forgié deux fermoirs à *heures* pour Ysabeau d'Alemaigne » (6) ; et 6 l. 5 s. « pour avoir fait pour madame de Guienne deux grans fermoirs et une pippe pour son *messcel* (sic)..., armoyez aux armes d'icelle dame » (7).

Le compte de l'argenterie de la reine du 1er octobre 1405 au 30 septembre 1406 énumère, comme les précédents, parmi les dépenses de « draps d'or et de soye », des achats qui rentrent dans notre sujet : du « drap de Damas noir, dont on a fait une grant bourse à mectre le *brevière*, les *heures* et un *petit livret* de madame Michielle », du « baudequin, dont on a fait une couverture aux *heures* madame de Guienne », et du « cendal vermeil tiercelin, pour doubler

(1) Arch. nat., KK 43, f. 51 v°.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 6746, f. 41 v°.

(3) *Id.*, ms. fr. 6743, f. 40.

(4) *Id.*, ms. fr. 6745, f. 43 v°.

(5) Marguerite de Bourgogne, fille du duc Jean sans Peur, fiancée d'abord au dauphin Charles de France, mort en 1401, puis mariée au dauphin Louis de France, duc de Guyenne, et, en secondes noces, à Artur de Bretagne, comte de Richemont.

(6) Une des suivantes de la reine.

(7) Arch. nat., KK 43, f. 111 v°-112.

lesd. bourse et couverture » ; du « satin figuré à petites fleurectes blanches et vermeilles, pour faire une grant bourse à mectre les *livres* de la royne d'Angleterre » ; du « drap, dont on a fait une couverture à unes *heures* pour mgr de Guienne », et du « cendail dont on a doublé lad. couverture » ; du « damasquin de deux soies sur champ noir, dont on a fait une couverture au *bréviaire* de la royne d'Angleterre », et du « cendail, pour doubler lad. couverture » ; du « baudequin, dont on a fait une couverture au *bréviaire* de madame Michielle », et du « cendail, pour doubler lad. couverture » ; du « satin figuré à fleurectes », livré « à Jaquette d'Espinay, boursière, pour faire une bourse aux *heures* de la royne », et du « satin fort », remis à la même, « pour doubler lad. bourse et faire des petites boursettes de mesmes » ; du « drap de Damas cramoisi et noir, pour couvrir unes *heures* pour madame Michielle », et du « cendail, pour doubler lad. couverture » ; du « cendail, pour doubler deux couvertures de drap de Damas cramoisi, l'une pour le *bréviaire* et l'autre pour les *heures* de la royne d'Angleterre » ; du « drap de Damas noir et cramoisi, pour faire une couverture aux *heures* et une au *bréviaire* de madame de Guienne », et du « cendail tiercelin, pour doubler lesd. couvertures » ; du « satin et veluiau vert, pour faire une bourse à mectre les *heures* de madame de Guienne » ; et du « satin figuré de veluiau noir, pour faire une grant bourse à mectre les *livres* de la royne » (1).

« Jehan le relieur » est cité dans un compte de l'hôtel du roi de l'an 1406, comme ayant « taillé et relié » des comptes (2).

L'argentier du roi acheta, en 1407-1408, du « drap de soye baudequin, des larges, sur champ vermeil..., pour faire une chemise pour le *messel* de la basse de la chappele du roy » (3), et du « cendail vermeil tiercelin... pour doubler lad. chemise » (4). C'est « Amelot la Hainceline, boursière, demourant à Paris », qui fut choisie pour « taillier, coudre et broder » cette « chemise » ; elle fit en outre « douze signaux de soyes de plusieurs couleurs, garniz de frèses d'or, pour servir aud. livre », « deux groz tiranz de soye et d'or de

(1) Arch. nat., KK 43, f. 149 v°-150, 150 v°-151 v° et 152 v°.

(2) *Id.*, KK 31-32, II, f. 22.

(3) *Alias* « le messel de la basse messe que l'on chante devant le roy ».

(4) *Id.*, KK 29, f. 68 v°-69, 69 v°-70.

Chippre, atout frezes et houppes, pour servir à fermer led. livre », et « deux coussinès » de « fort drap de Damas azur alexandrin », destinés « à mectre soubz les livres dessus l'autel de la chappelle du roy » (1).

« Gervaisot de Dueil, libraire, demourant à Paris », donna quittance, le 1er avril 1409 (n. st.), de 40 s. par. à lui dus « pour sa painne et sallaire d'avoir rappareillé et miz à point en 1407] un livre de la chappelle du roy..., appellé *espistollier*, c'est assavoir icelui recolé, nectoié, relié et miz entre deux ays, et icelui recouvert tout de nuef et miz fermoirs » (2); et, le 31 juillet 1410, de 28 s. par., qu'il reçut « pour sa paine et sallaire d'avoir relié et miz entre deux *aiz* un *espistollier* de la chappelle du roy..., icelui recolé, nectoié et miz à point comme il appartient » (3). Il est appelé, *dans* ce second document, « relieur de livres ». On peut donc vraisemblablement l'identifier avec « Gervaisot le *relieur* » qu'on trouve chargé, en 1409 et en 1415, de « relier et tailler », *alias* de « tailler, relier, rigler, poncer et mectre à point les journaulx, comptes et debtes » de la Chambre aux deniers du roi (4).

Le compte des menus plaisirs de la reine pour 1416-17 porte qu'il fut remboursé à « Jehan Petit », les 7 et 10 novembre 1416, 8 écus (7 l. 4 s.) « qu'il avoit paié du sien pour une couverture à *heures*, de velous à bas et hault poil, brodées et doublées de sendal », et 54 s. « qu'il avoit paié du sien pour demie aulne de satin bleu renforcié, pour doubler une couverture à *heures* pour lad. dame, avecques la façon » (5).

D'après les « Extractus thesauri » de 1420, 40 l. par. furent payées, le 27 février de cette année, à « Guenerus de Saint Yon, custos librarie regis..., pro ligaturis, firmaturis et aliis neccessitatibus *librorum* in dicta libraria existencium » (6).

Les « journaulx » de la Chambre aux deniers étaient « taillés, poncés, riglés et reliés », *alias* « taillés, riglés, reliés et couverts », en 1421, par « Regnault de Scove,

(1) Arch. nat., KK 29, f. 68 v°-69, 69 v°-70.
(2) *Ibid.*, f. 68 v°.
(3) *Ibid.*, f. 145 v°.
(4) *Id.*, KK 31-32, III, f. 23. — Bibl. nat., ms. fr. 6748, p. 51 et 130.
(5) *Id.*, KK 49, f. 33 et 34.
(6) *Id.*, KK 17, f. 60.

relieur » (1), en 1421-22, par « Huguelin le relieur » (2), et en 1422 par « Regnault Cardet, relieur » (3). La même année 1422, « Jehan de Cinqfons, sommelier de la Chambre aux deniers du roy », se chargea de « relier », pour cette Chambre, « un papier neuf » destiné à « escrire et enregistrer les comptes des officiers et marchans » (4).

Je rappellerai, avant de quitter le règne de Charles VI, que l'on trouvera de nombreux et curieux renseignements sur les reliures et couvertures des livres appartenant à ce souverain dans l' « Inventaire des joyaux de la couronne » en 1418, publié par L. Douët-d'Arcq (5), et surtout dans l'*Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre, en 1423, par ordre du régent, duc de Bedfort* (6).

Les comptes royaux du temps de Charles VII ne nous fournissent qu'un maigre apport de documents.

« Colin le libraire », de Bourges, toucha 32 s. en 1423, « pour avoir taillé, riglé, relié et couvert les journaulx et contreroulle de la Chambre aux deniers de ceste année » (7).

C'est de même en 1423 que Guillaume d'Ingouville remplaça, comme relieur de la Chambre des comptes, Guillaume Deschamps, dont il a déjà été question à la date de 1381. Le « Mémorial » où est consignée sa nomination constate en outre qu'il prêta « serment [de] tenir les affaires secrettes » (8), ainsi, sans doute, qu'avaient dû le faire ses devanciers. On verra plus loin, quand nous arriverons à l'année 1492, que ce serment comportait l'obligation de ne « savoir lire ne escrire ». Pour en revenir à Guillaume d'Ingouville, il existe

(1) Arch. nat., KK 33, f. 12 v°.

(2) *Id.*, KK 50, f. 61.

(3) *Id.*, KK 33, f. 50 et 83. — Douët-d'Arcq a publié un de ces deux passages dans ses *Comptes de l'hôtel...*, p. 282.

(4) *Id.*, KK 33, f. 83 et 85.

(5) *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. II, p. 323-25, 347 et 351.

(6) Publié également par Douët d'Arcq, Paris, 1867, in-8°, *passim*.

(7) Arch. nat., KK 50, f. 94 v°.

(8) *Id.*, PP 118, mémorial H, p. 132. — Bibl. de Rouen, ms. 5870, Recueil Ménant, t. XIII, f. 140. — A rapprocher de ces sources le passage suivant des *Recherches de la France*, par Etienne Pasquier (livre II, chap. V, à la fin) : « Le 14° septembre 1425 (*sic*), Guillaume d'Ingouville est receu par la Chambre [des comptes], porte le registre, en l'estat de relieur des livres et comptes, et [preste serment] qu'il n'y feroit rien de mal, ny ne permettroit estre fait ».

de lui plusieurs mémoires détaillés de reliures et de fournitures, de 1425 à 1434 (1), dans le genre de ceux de Guillaume Deschamps, son prédécesseur. En 1444, il est encore qualifié de « relieur des livres de la Chambre des comptes » (2). Son nom disparaît alors des documents ; mais, selon toute apparence, il survécut jusqu'en 1455, date à laquelle son parent sinon son fils, Jean d'Ingouville, fut nommé relieur de la Chambre des comptes (3). Ce dernier est connu par divers textes de 1455 à 1483 (4). Lui aussi eut pour successeur, en 1484 (5), un membre de sa famille, Eustache d'Ingouville, qui exerçait encore en 1491 l'office de « relieur des livres et registres de la Chambre des comptes » (6).

Reprenons la suite chronologique de ces notes.

« Messire Renouf Lebrel, prestre, relieur », travaillait à Caen, en 1424, pour la Chambre des comptes de Henri VI, d'après un document original appartenant à M. Léon Gruel, qui en a publié un extrait accompagné d'un fac-similé (7).

M. Gruel possède également et a publié in extenso un autre mémoire détaillé des reliures et fournitures dont « Loys de Bavent, libraire et parcheminier » à Rouen, fut chargé en 1437 par la Chambre des comptes du gouvernement anglais établie dans cette ville (8).

Le compte de l'argenterie de la reine Marie d'Anjou du 1er octobre 1454 au 30 septembre 1455 porte que « Lubin de Queux, orfèvre, de Chinon » reçut 5 s. t. « pour avoir, le VIIIe jour du mois d'octobre [1454], ressouldé et mis à point

(1) Bibl. nat., mss. fr. 26047, n° 398 ; 26054, n° 1600 ; 26055, n° 1667 ; 26058, n°s 2292 et 2424.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 20684, p. 584.

(3) Arch. nat., PP 118, mémorial L, p. 42. — C'est par erreur que dans le Recueil Ménant (Bibl. de Rouen, ms. 5870, t. XIV, f. 16) il est appelé « *Pierre* d'Ingouville ».

(4) Bibl. nat., ms. fr. 6750, f. 12 v°. — Arch. nat., KK 52, f. 177 ; *KK 63*, f. 156 ; KK 65, f. 129 v° ; et KK 67, f. 15 v°. — Trois de ses mémoires détaillés de fournitures et de « reliages », deux de 1460, l'autre de 1462, sont conservés aux Arch. nat. (KK 1339, n° 36) et à la Bibl. nat. (mss. fr. 26066, n° 7417, et 27454, dossier 21457, n° 2). Deux autres, des années 1470 et 1474, font partie de la collection de M. Léon Gruel.

(5) Arch. nat., PP 118, mémorial S, p. 25.

(6) *Id.*, KK 76, f. 211 v°.

(7) *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de livres*, p. 156.

(8) *Ibid.*, p. 49-51.

le fermail des *petites heures* » de Madeleine de France (1), une des filles de Charles VII (2), et qu'en novembre 1454, « Pierre Aleaume, espinglier, suivant la court », fit « deux fermouers de lecton... en ung des *livres* » de la reine, « pour le fermer » (3).

Le même compte nous apprend qu'il fut payé un écu (27 s. 6 den. t.) à « Gillon Quinaude, broderesse » à Bourges, « pour avoir, le X[e] jour du mois de janvier [1455, n. st.], taillié, faicte et doublée de demie aulne de veloux violet à tiers poil et de demie aulne et demy quartier de satin noir plain », qui lui avaient été fournis, « une chemise pour les *grandes heures* » de Charles de France, un des fils du roi (4), « et [pour avoir] icelle brodée tout à l'entour de fil d'or de Chippre, par elle livré, et fait quatre frazes aux quatre boutz » (5); — 20 s. t. « à Symonne de Gaules [*alias* de Gault], autre broderesse, demourant à Bourges, pour avoir, le VII[e] jour du mois de février [1455, n. st.], taillée, doublée et faicte, d'un tiers de veloux noir tiers poil et d'un tiers de satin plain noir », que l'argentier de la reine lui avait livrés, « une autre chemise pour unes *petites heures* de mond. sgr [Charles de France], et icelle garnie et estouffée bien à point de frazes aux boutz et brodée tout à l'entour de fil d'or de Chippre » (6); — 17 s. 6 den. t. « à...... (7), religieux, relieux de livres, demourant à Bourges, pour avoir.... [le 23 juin 1455] reliées les *heures* de lad. dame [la reine] et en avoir osté ung commun des sains qui y estoit adjousté, pour ce qu'elles estoient trop grosses, et les avoir redorées » (8) ; le 26 juin, la brodeuse Simone de Gaules reçut un quartier et demi de « veloux noir à trois poils », du prix de 4 écus et demi l'aune, pour faire une « chemise » à ces *heures,* une demi-aune de « satin noir plain », pour la doubler, et « une canne de fin or de

(1) Arch. nat., KK 55, f. 77.

(2) Fiancée au roi de Hongrie, puis mariée à Gaston de Foix.

(3) Arch. nat,, KK 55, f. 102.

(4) Duc de Berry, puis duc de Guyenne. — Ces « grandes heures » avaient été « achetées dernièrement à Chinon, quand la royne y estoit » Arch. nat., KK 55, f. 32 v°-33.

(5) Arch. nat., KK 55, f. 40.

(6) *Ibid.*, f. 40. — Le Roux de Lincy a cité ce passage dans ses *Femmes célèbres de l'ancienne France*.... (Paris, 1848, in-18), p. 655-56.

(7) Nom laissé en blanc dans le compte.

(8) Arch. nat., KK 55, f. 84.

Venise », coûtant un écu, pour la « broder tout à l'entour et faire quatre fraizes aux quatre boutz »; elle eut 13 s. 9 d. t. « pour ses peine et salaire d'avoir faicte et ouvrée, ledit jour, lad. chemise de *heures* » (1).

(*A suivre*). BERNARD PROST.

(1) Arch. nat., KK 55, f. 31 et 84.

LES

PETITS ROMANTIQUES

L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

ET

LES POÈTES DE LA RESTAURATION

FIN)

III

Quand Mme Tastu donnait en vers cette leçon à la France et aux cabinets européens, la situation de la Grèce était devenue très critique. L'année 1824 vit, après la reprise de Candie par les Turcs, une répétition des massacres de Chio dans la prise de Psara ou Ipsara, cette patrie de Canaris qui, depuis, ne s'est pas relevée de ses ruines (juillet 1824). On évalue à dix-sept mille le nombre des morts ou de ceux qui furent vendus.

En Europe, il y eut comme un long cri de douleur, dont on retrouve l'écho dans les vers que cet événement inspira, parmi beaucoup d'autres poètes, à Alexandre Guiraud, à Saintine, à Pauthier qui n'était pas encore le sinoloque que le monde savant a connu. En 1825, la Morée avait été une troisième fois envahie. Dans son

Chant sur le désastre d'Ipsara, Saintine prêtait ces imprécations à une jeune Grecque captive, que son maître contraint à chanter la mort de son propre père :

O terre à jamais immortelle,
Bois le sang de tes fils, malheureuse Ipsara,
Sous ce sublime engrais, plus brillante et plus belle,
Ta palme encor reverdira.

Ton destructeur dans son délire
Jouit insolemment d'un succès passager.
Seule des tiens, je vis, et c'est pour le maudire !
D'autres viendront pour te venger.

Mais les malheurs héroïquement supportés de la Grèce, la crainte aussi que la Russie ne s'abstînt pas plus longtemps de venir au secours de ses coréligionnaires, avaient modifié enfin l'attitude, jusque-là très circonspecte, de l'Angleterre. Canning, qui avait d'abord décliné l'intervention diplomatique que sollicitait Maurocordato, en offrant à l'Angleterre le protectorat de la Grèce, finit par céder, et, de concert avec la Russie, s'engagea, dans le protocole du 4 avril, à procurer aux Hellènes une demi-indépendance. Presque en même temps, en juillet 1825, M. de Chateaubriant publiait sa fameuse *Note sur la Grèce*, dans laquelle il posait ainsi la question :

« Notre siècle verra-t-il des hordes de sauvages étouffer la civilisation renaissante dans le tombeau d'un peuple qui a civilisé la terre ? La chrétienté laissera-t-elle tranquillement des Turcs égorger des chrétiens? Et la légitimité européenne souffrira-t-elle sans en être indignée, que l'on donne son nom sacré à une tyrannie qui aurait fait rougir Tibère ? » (1)

Dès lors, les destins se précipitent : le 8 octobre 1825, Alexandre I[er] meurt à Taganrog, au moment où, dit-on,

(1) Paris, Lenormant, in-8, de 3 feuilles, prix 3 fr.

il allait se mettre à la tête de son armée. Mais cette mort, loin d'arrêter la dissolution de la Sainte-Alliance, la hâte. Ces événements se reflètent dans la liste suivante des poésies inspirées par la Grèce, de 1823 à 1825 ; elle complète les citations que nous avons déjà faites. On y remarquera les noms d'Emile de Bonnechose, de Damas-Hinard, de Jules Barbey, le futur Barbey d'Aurevilly, dont ce fut là probablement le début ; de Pradel, de René Taillandier, père du Saint-René Taillandier, le professeur de Sorbonne, poète aussi, mais que ses articles de la *Revue des Deux-Mondes* devaient illustrer plus que ses poésies, y compris son long poème de *Béatrix*.

Année 1823.

22 mars, n° 1245. — *Les Grecs et les Turcs*, ode, par L. Laborde. Strasbourg, in-8.

5 avril, n° 1458. — *Seconde Corinthienne. Le Pacha.* Paris, Masson, in-8.

5 avril, n° 1459. — *Le dernier cri des Grecs*, par Alex. B... Paris, Ponthieu, in-8.

4 octobre, n° 4137. — *Corinthe vengée*, dithyrambe, par F.-E. de Bonnechose. Paris, Ladvocat, in-8.

Année 1824.

31 janvier, n° 565. — *Trois Messéniennes nouvelles*, par C. Delavigne, Paris, Ladvocat, in-8.

28 février, n° 1040. — *La Famille grecque*, par Servan de Sugny. Paris, E. Cabin, in-18.

29 mai, n° 2891. — *Stances sur la mort de lord Byron*, traduit de Moore. Paris, Tilliard, in-8.

5 juin, n° 2980. — *Deux Odes sur la Grèce*, par Ch. Masson. Paris, Ponthieu, in-8.

5 juin, n° 2981. — *Poème dithyrambique sur la mort de lord Byron*, par Roch. Paris, Goullet, in-8.

5 juin, n° 3068. — *Aux Grecs ! Sur la mort de lord Byron*, par Henry Simon. Paris, Janet, in-18.

7 juin, n° 3108. — *Dithyrambe sur la mort de lord Byron*, par Armand. Paris, in-8.

7 juin, n° 3109. — *Aux mânes de lord Byron*, par P. Chanin. Paris, Ladvocat, in-4.

26 juin, n° 3309. — *Chant funèbre, au tombeau de lord Byron*, par Mme L.-Evelines D... Paris, Delaunay, in-8.

3 juillet, n° 3461. — *Dithyrambe sur la mort de lord Byron*, par Ulric Guttinguer. Paris, Ladvocat, in-8.

7 août, n° 4175. — *Adieux de lord Byron à la Grèce*, par Charles Brugnot. Paris, Didot, in-8.

21 août, n° 4343. — *Messénienne sur lord Byron*, par Cas. Delavigne. Paris, Ladvocat, in-8.

28 août, n° 4497. — *Sur la mort de lord Byron*, par F. Bareseau. Paris, Dondey-Dupré, in-8.

11 septembre, n° 4665. — *Psara, élégie épique*. Paris, Delaunay, in-8.

18 septembre, n° 4827. — *Chant français sur les désastres d'Ipsara*, par Saintine. Paris, Ladvocat, in-8.

2 octobre, n° 4928. — *Ipsara, chant dithyrambique*, par Cas. Boutereau. Paris, Tournachai, in-8.

2 octobre, n° 4928. — *Ipsara, chant élégiaque*, par J.-E. Gautier. Paris, Le Normand, in-8.

2 octobre, n° 4930. — *Chants hellènes : Byron, Ipsara*, par Alex. Guiraud. Paris, Ladvocat, in-8.

23 octobre, n° 5310. — *Les Grecs*, poème, par J. Pevrieu-Lassalle. Lyon, Boursy, in-8.

23 octobre, n° 5376. — *La Lyre patriotique de la Grèce*, odes traduites de Zalvos, par Saint-Julien. Paris, Peytieux, in-18.

6 novembre, n° 5553. — *Chants héroïques des montagnards et matelots grecs*, traduits par N. P. Lemercier. Paris, Urbain Canel, in-8.

27 novembre, n° 6041. — *Chants sur lord Byron*, par Damas-Hinard. Paris, Delaunay, in-8.

11 décembre, n° 6609. — *Le Réveil de la Grèce*, par F. D.... Paris, Udron, in-8.

25 décembre, n° 6828. — *Épître aux Grecs, sur la protection dont on les menace*. Paris, Didot, in-8.

25 décembre, n° 6953. — *Les Lacédémoniennes*, dédiées aux élèves de l'École polytechnique, par A. Bonjour. Paris, Ponthieu, in-8.

25 décembre, n° 6954. — *Le Réveil de la Grèce, 1re Hellénide*, par Pillot. Paris, Delaunay, in-8.

Année 1825.

22 janvier, n° 478. — *Aux Héros des Thermopyles*, par Jules Barbey. Paris, Sanson, in-8, 1 f.

5 mars, n° 1315.— *Ode sur les évènements de Psara*, par Angélique Paly. Paris, Didot, in-8.

11 juin, n° 3219. — *Helléniennes*, par G. Paultier. Paris, Maurice, in-18.

16 juillet, n° 4074. — *Chant Hellénien*, par M*** aîné. Paris, Castel, in-8.

6 août, n° 4428. — *Les Grecs*, dithyrambe. Paris, Didot, in-8.
6 août, n° 5138. — *La Mort de lord Byron*, par E. de Pradel. Paris, Sanson, in-8.
17 septembre, n° 5243. — *Triomphes du Génie dans la Grèce*. Paris, Delaunay, in-8.
8 octobre, n° 5681. — *Missolonghi*. Paris, in-8.
15 octobre, n° 5838. — *Epître au prince Ypsilanti*, par René Taillandier. Paris, Migneret, in-8.
3 décembre, n° 6765. — *Chant du Philhellène de la montagne*. La Rochelle, Bouyer, in-8.
17 décembre, n° 7146. — *Chant d'un jeune Grec*, par Alex. R***. Paris, Ponthieu, in-8.
28 décembre, n° 7381. — *L'Hirondelle athénienne*, par Mlle d'Horvilly. Paris, Didot, in-8.
18 décembre, n° 7582. — *Trois Eoliennes*. Paris, in-8.

On ne nous pardonnerait pas de ne point citer au moins quelques vers du poème de Barbey d'Aurevilly, dont les exemplaires sont presque introuvables (1). Il est dédié, le croira-t-on ? à Casimir Delavigne, « comme tribut d'admiration » (12 octobre 1824), et la préface contient ces lignes intéressantes sur l'auteur :

« C'est l'état présent de la patrie des Beaux-Arts, qui a inspiré ces essais à une muse de quinze ans et demi. Aimant passionnément la poésie, la cultivant dès l'âge le plus tendre, c'est pour les fils des héros de Marathon que jai fait résonner une lyre qui paraîtra peut-être discordante à ces oreilles accoutumées aux beaux vers de Monsieur Delavigne... »

Les vers sont sans beaucoup d'éclat ; en voici qui ont un accent personnel. Ils indiqueraient des instincts militaires qui n'étonnent pas chez « le Connétable », mais qui ne dépassèrent jamais la sphère littéraire :

Si je ne devais pas mon bras à ma patrie,
A Charles, aux Bourbons, à mes rois,
Grèce, j'irais aussi sur ta terre chérie,

(1) Bibl. Nat. — Invent. Réserve, Ye 3522. M. Georges Vicaire a décrit cette édition dans son savant *Manuel de l'Amateur de Livres du XIXe siècle*.

Essayer mon épée, et défendre tes droits !
Alors, si j'expirais dans ces jours de victoire,
Qui nous rappellent Marathon.
Qui je mourrais heureux ! puisqu'à jamais la gloire
De l'oubli sauverait mon nom.

Mais mon sang tout entier coulera pour la France !...

IV

Cependant, l'Angleterre et la Russie n'étaient pas encore parvenues à s'entendre sur les conséquences d'une intervention qu'elles acceptaient en principe, et pour achever ses malheurs, la Grèce était travaillée par des dissensions intestines. L'Assemblée nationale de Messène se sépara en deux partis, les dissidents allant siéger à Hermione. C'est le moment où, après quinze mois d'une défense admirable, Missolonghi est emporté d'assaut par les Turcs, qui en massacrent la population ou la réduisent en servitude (23 avril 1826). Quelques mois plus tard, ce sera le tour de l'Acropole d'Athènes, emportée d'assaut par l'ennemi, malgré les efforts du colonel Fabvier.

Cette prise de Missolonghi produisit une émotion immense, en France particulièrement. Les comités de secours redoublèrent d'ardeur ; l'Art, sous toutes ses formes, vint au secours de la Grèce : les poètes par leurs vers, les peintres par le pinceau, les musiciens par leurs chants. Au mois de septembre, il s'ouvre rue du Gros-Chenet, n° 4, une *Exposition de Tableaux au profit des Grecs*. L'entrée y est de 1 franc : entre autres œuvres, on y remarquait la *Prise de Missolonghi*, par Scheffer, le *Massacre des Grecs*, par Colin.

Jusque-là, le grand poète romantique, Victor Hugo avait gardé le silence sur la Grèce : il était tout à ses

inspirations royalistes : *Louis XVII, les Funérailles de Louis XVIII, le Sacre,* etc., etc. Ce fut la prise de Missolonghi qui le tira de ce silence : dans les *Orientales,* qui devaient paraître seulement trois ans plus tard (24 janvier 1829), quatre pièces sont consacrées à la Grèce, parmi lesquelles, *Les têtes du Sérail,* dont Missolonghi est le sujet, et qui est datée de juin 1826, c'est-à-dire deux mois après l'événement, avec cette épigraphe empruntée à l'*Hamlet* de Shakespeare : *O horrible! ô horrible! mort horrible!* — Usant déjà du procédé qu'il a souvent employé depuis, il suppose un dialogue entre des morts illustres, Botzaris, Canaris, dont le bruit de la mort avait couru, et le patriarche Joseph, qui apostrophe ainsi l'Europe trop tardive :

Et toi, chrétienne Europe, entends nos voix plaintives.
Jadis, pour nous sauver, saint Louis vers nos rives
Eut de ses chevaliers guidé l'arrière-ban.
Choisis enfin, avant que ton Dieu ne se lève,
De Jésus et d'Omar, de la croix et du glaive,
De l'auréole et du turban.

Du reste, en s'inspirant de l'Orient, Hugo obéissait bien plus aux préoccupations de trouver des formes et des couleurs nouvelles, qu'à des inspirations politiques ou religieuses ; comme Gœthe, du reste, avait fait dans son *Divan oriental et occidental* (1812). « Il me semble, disait-il dans sa préface, que jusqu'ici on a beaucoup trop vu l'épopée moderne dans le siècle de Louis XIV, et l'antiquité dans Rome et dans la Grèce ; ne verrait-on pas plus haut et plus loin, en étudiant l'ère moderne dans le Moyen-Age et l'antiquité dans l'Orient ? » — Aussi, dans les *Orientales,* à part quelques pièces, Victor Hugo est-il aussi Turc qu'il est Grec, peut-être plus.

En cette même année, un écrivain, qui n'était encore connu que par quelques vers sur le *Dévouement de M.*

de Malesherbes, et sur la *Mort du général Foy*, mais qui bientôt allait se faire au théâtre et dans le roman une éclatante réputation, Alexandre Dumas, publia sur un héros de l'Indépendance, que Victor Hugo célébra aussi, mais en 1828, le poème suivant, dont les exemplaires sont aujourd'hui très rares :

Canaris | Dithyrambe ; | par | Alex. Dumas. | Au profit des Grecs. | Paris, | Sanson, libraire | de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier, | Palais-Royal, galerie de Bois, nº 250. | 1826. In-12. Imprimerie de Setier, cour des Fontaines, nº 7, à Paris (1).

10 pp. avec un portrait lithographié de Canaris, par L. Jolly ; et sur le titre une vignette lithographiée du même L. Jolly (Engelmann), représentant un navire en flammes.

Couverture jaune imprimée, encadrée, au revers une lyre.

En voici le début, qui ne manque pas de grandeur :

Scio n'existait plus... Comme au souffle d'orage,
Le courroux du vainqueur sur elle avait passé ;
Un peuple tout entier, dans un jour de carnage,
Du livre des vivants se trouvait effacé...

Et poussé vers Psara par l'onde vengeresse,
Les cadavres fumants des vierges, des soldats,
Députés de la mort, avaient sommé la Grèce
De rassembler ses fils pour venger leur trépas.

Tranquille cependant, et bravant la tempête,
Au sein du port, témoin de ses sanglants exploits,
Dans les airs balancé, l'étendard du prophète
Semblait insulter à la croix.

En 1827, l'Académie Française fit aussi une manifestation en l'honneur de la Grèce, en décernant, dans sa séance du 25 août, le prix de poésie au poème l'*Affranchissement des Grecs*, de M. Auguste Lemaire, professeur

(1) Bibl. Nat. Ye 42546.

au lycée Saint-Louis, frère du célèbre latiniste, éditeur de la *Bibliothèque Latine.* Le poème se terminait ainsi :

O Grèce! poursuis donc tes nobles destinées ;
Recommence le cours de tes grandes années.
Ainsi ton Dieu l'ordonne; et ses desseins secrets,
Au rapide avenir confiant ses décrets,
Comme au temps où Sion soupirait dans les chaînes,
Préparent des tyrans les disgrâces prochaines...
Non : tes maux ont ému les peuples et les rois ;
Tu les verras bientôt, défenseurs de tes droits,
Déployant sur les mers leur volonté puissante,
Porter vers le Bosphore une paix menaçante.
Ah! puissent leurs vaisseaux apparaître à tes yeux,
Tels qu'au sein de l'azur un astre radieux! (1)

La liste des poésies qui nous occupe est particulièrement riche en ces années 1826-1827 :

Année 1826.

28 janvier, n° 436. — *Le Tombeau de lord Byron,* par Max. Gressier. Paris, Béchet, in-8.

25 fév., n° 1185. — *Les Grecs,* par la C^sse de Redern. Paris, in-8.

26 avril, n° 2417. — *Les Grecs,* par Barthélemy. Paris, Beraud, in-8.

17 mai, n° 3096. — *Les Étrangers en Grèce,* par Hosemann. Strasbourg, in-8.

7 juin, n° 3686. — *Canaris,* dithyrambe par Alex. Dumas. Paris, Sanson, in-12 d'une demi-feuille, frontispice gravé et planche.

10 juin, n° 3746. — *Épître au roi en faveur des Grecs,* par Camille Bondu. Paris, Ponthieu, in-8.

17 juin, n° 4054. — *Chant sacré appliqué aux malheurs des Grecs,* par Le Provost d'Iray. Paris, Gosselin, in-8.

21 juin, n° 4018. — *Chant d'une mère grecque,* par Mme Daring. Paris, in-8.

1er juillet, n° 4284. — *Ode à la Nation russe.* Nancy, Bachot, in-8.

12 juillet, n° 4551. — *La Grèce moderne,* par Massas. Lyon, Faverio, in-8.

26 juillet, n° 4846. — *L'Athénien ou le Palikare.* Montpellier, in-8.

29 juillet, n° 4904. — *Fabvier.* Paris, Touquet, in-32.

(1) *Annales de la Littérature et des Arts,* 1827, p. 405.

5 août, n° 5121. — *Ode aux Grecs*, par C. Boisbaron. Paris, Rusand, in-8.

9 août, n° 5138. — *Les Grecs, Épître à Lamartine*, par C. L. Grandperret. Lyon, Perrin, in-8.

26 août, n° 5440. — *Épître à l'Europe en faveur des Grecs*, par X. Progin. Paris, Ponthieu, in-8.

6 septembre, n° 5668. — *Le Philhellène*, par Séb. Pruche. Paris, Didot, in-8.

6 septembre, n° 5669. — *Méditations poétiques sur les ruines de la Grèce*, par Hubert L***. Paris, Touquet, in-8.

14 octobre, n° 6429. — *Les Ottomans et les Grecs*, par Dorion. Paris, Didot, in-8.

21 octobre, n° 6507. — *Aux Grecs et à lord Cochrane*, par Th. Villenave. Paris, Ponthieu, in-8.

1er novembre, n° 6770. — *La Grèce sauvée*, par Adolphe D***. Paris, Béraud, in-8.

29 novembre, n° 7344. — *Appel aux Chrétiens en faveur des Grecs*, par Victorien L***. Paris, Mongie, in-8.

30 décembre, n° 8182. — *Cantate sur les Grecs*, par le comte de Franclieu. Paris, Delaunay, in-8.

Sur Missolonghi.

26 avril, n° 2418. — *Siège de Missolonghi*, par M. Fleury C***. Paris, Gaultier, Laguionie, in-8.

13 mai, n° 3027. — *Hellénide sur le siège de Missolonghi*, par Ch. D. L***. Paris, Fournier, in-8.

17 mai, n° 3095. — *Missolonghi*, poème, par Claudius B***. Paris, Ponthieu, in-8.

3 juin, n° 3558. — *Missolonghi*, par Alphonse L. F**. Paris, Mongie, in-8.

3 juin, n° 3559. — *Les Ruines de Missolonghi*, par Arnal Lafon. Paris, Ponthieu, in-8.

10 juin, n° 3747. — *Chute de Missolonghi*, par Albert Montémont. Paris, Chaumerot, in-32.

21 juin, n° 4097. — *Le Spectre de Missolonghi*, par Ulysse Tencé. Paris, Delaunay, in-8.

22 juillet, n° 4778. — *Siège de Missolonghi*. Paris, Hubert, in-8.

29 juillet, n° 4905. — *Le Siège de Missolonghi*, par M. A. P**. Paris, Ponthieu, in-8.

29 juillet, n° 4931. — *Le Voyageur aux ruines de Missolonghi*. Montpellier, Jullien, in-8.

14 octobre, n° 6428. — *Le Magnanime dévouement de Missolonghi*, par Philarmos. Paris, in-8.

25 octobre, n° 6571. — *Missolonghi*, par Henri Cros. Paris, Delaunay, in-8.

Année 1827.

27 janvier, n° 574. — *La Grèce et l'Europe à M. de Lacretelle,* par Alph. Flayol. Paris, Desauges, in-8.

27 janvier, n° 587. — *Léonidas aux Thermopyles,* par Charles Gouverne. Bordeaux, Tronche, in-16.

17 mars, n° 1930. — *Missolonghi,* par T***. Brioude, Doucet, in-8.

17 mars, n° 1968. — *Vœux pour les Grecs,* par T***. Brioude, Doucet, in-8.

11 avril, n° 2637. — *Byroniennes,* par Eug. Gromier. Paris, Delangle, in-8.

5 mai, n° 3120. — *La Corse, la Grèce, l'île d'Elbe et Sainte-Hélène,* par Th. Féburier, off. au service des Grecs. Paris, Laguionie, in-8.

2 juin, n° 3666. — *L'Appel aux Grecs,* par Félix Carpentier. Paris, Tastu, in-8.

14 juillet, n° 4605. — *Athéniennes,* par Ev. Boulay-Paty. Paris, Chaumerot, in-8.

10 août, n° 5063. — *Stances sur la ruine de Missolonghi,* par J. B. Levée. Paris, Selligue, in-8.

29 août, n° 5470. — *L'Affranchissement des Grecs,* par F.-A. Lemaire. Paris, Didot, in-4.

29 août, n° 5485. — *Discours historique sur les Malheurs de la Grèce,* par le V[te] de Calvimont. Paris, Ponthieu, in-8.

29 août, n° 5498. — *La Guerre sacrée,* par Le Prévost d'Iray. Paris, Gosselin, in-8.

8 septembre, n° 5751. — *L'Ombre de Georges Canning,* par J. C. Lusurier. Paris, Guiraudet, in-8.

15 septembre, n° 5871. — *Athènes assiégée,* par Sylvain Phalantée. Paris, Didot, in-4.

3 octobre, n° 6219. — *Hymnes patriotiques des Hellènes.* Paris, Desauges, in-18.

24 octobre, n° 6509. — *Canning,* par G. H. Greve. Beauvais, in-8.

24 octobre, n° 6678. — *Les Peuples au tombeau de Canning,* par Joigny. Paris, Dondey-Dupré, in-8.

24 novembre, n° 7394. — *Ode sur la victoire de Navarin,* par J. M. Chopin. Paris, Dondey-Dupré, in-8.

1[er] décembre, n° 7496. — *L'Affranchissement de la Grèce,* par Em. Mazens. Paris, Ladvocat, in-8.

26 décembre, n° 8045. — *Le Combat de Navarin,* par E. Michelet. Perpignan, Tastu, in-8.

Lorsque l'Académie Française couronnait les vers de M. Lemaire que nous avons cités, un grand pas venait d'être fait vers l'affranchissement de la Grèce ; le 6 juillet un traité d'alliance avait été signé entre la France,

l'Angleterre et la Russie, et un délai de trois mois donné au Sultan pour accorder à la Grèce son indépendance. Le sultan refusa, et le 20 octobre eut lieu la bataille de Navarin, dans laquelle la flotte ottomane fut anéantie.

L'absence des vaisseaux de l'Autriche et de l'Espagne dans la flotte alliée inspira ces vers à Alfred de Wailly :

Qui pourra réclamer l'honneur de la victoire ?
Trois grands peuples rivaux en partagent la gloire :
A l'envi l'un de l'autre ils ont versé leur sang ;
Pourtant, le Saint-Empire et la pieuse Espagne
N'avaient pas, cette fois, voulu mettre en campagne
Pour un autre Lepante un autre Don Juan.

O fils de Charles-Quint ! S'il est vrai que la tombe
Conserve après la mort au héros qui succombe,
De ce monde d'exil un vivant souvenir,
De quelle mâle ardeur dût tressaillir ta cendre,
Quand des canons chrétiens la voix s'est fait entendre,
Annonçant à la Grèce un nouvel avenir (1).

Il nous serait impossible de citer même seulement quelques vers de toutes les pièces qui parurent sur la bataille de Navarin; rappelons seulement, après les noms d'Eugène de Pradel, de Boulay-Paty, ces vers de la pièce de Victor Hugo, *Navarin,* datée de novembre 1827 :

Ah ! c'est une victoire ! — Oui, l'Afrique défaite,
Le vrai Dieu sous ses pieds foulant le faux prophète,
Les tyrans, les bourreaux criant grâce à leur tour,
Ceux qui meurent enfin sauvés par ceux qui règnent,
Hellé lavant ses flancs qui saignent,
Et six ans vengés dans un jour.

Désormais les destins de la Grèce étaient fixés : son indépendance était assurée. Aussi, en cette même année 1827, Mlle Élisa Mercœur, dans le *Songe, ou les Thermo-*

(1) *La Bataille de Navarin, Annales de la Littérature et des Arts,* 1827, t. XXIX, p. 257.

pyles, pouvait-elle prêter à l'ombre de Léonidas, apparue en rêve, ces paroles prophétiques :

Je vais donc retrouver mon antique patrie :
Je la vois s'élançant, intrépide, aux combats ;
Loin d'elle un lâche effroi, lorsqu'elle se confie
Aux accents de Léonidas

L'esclavage n'est plus : sa gloire qui s'achève
Embellit de lauriers son front victorieux ;
Au temple de la paix elle suspend le glaive,
Et ses vœux, son encens, vont monter vers les cieux.

V

Après la bataille de Navarin, la Grèce ne devait plus connaître que les joies du triomphe et de la sécurité. Il nous suffira d'enregistrer quelques dates, pour clore le résumé des évènements qui devaient aboutir à la constitution du royaume de Grèce : en 1828, l'entrée en campagne des Russes, qui, le 7 mai, passent le Pruth, et le 17 août, le départ de la flotte française portant les troupes de l'expédition de Morée ; en 1829, le passage des Balkans par le général Diebitsch, et le traité d'Andrinople entre la Porte et la Russie (14 septembre) ; le 3 février 1830 enfin le traité qui fondait l'indépendance de la Grèce. Mais, si les malheurs de la Grèce ont pris fin, l'enthousiasme poétique qu'ils avaient inspiré a décru peu à peu, et à part les noms de Pierre Lebrun et de son *Voyage en Grèce,* de Boulay-Paty, de Barthélemy, nous n'avons plus qu'à insérer sur nos listes des poètes aujourd'hui presque inconnus :

Année 1828.

12 janvier, n° 135. — *Les Amours grecques.* Paris, Setier, in-8.

12 janvier, n° 141. — *La Bataille de Navarin,* par J. C. Amy. Paris, Boucher, in-8.

12 janvier, n° 289. — *Le Voyage en Grèce,* par Pierre Lebrun, Paris, Didot, in-8.

19 janvier, n° 361. — *La Bataille de Navarin,* par M***. Colmar, Decker, in-8.

19 janvier, n° 367. — *Chants helléniens,* traduits de l'Allemand de Wilhem Muller. Paris, Dupont, in-32.

23 février, n° 1115. — *La Bataille de Navarin,* par E. de Pradel. Rochefort, Faye, in-8.

23 février, n° 1171. — *Navarin,* satire turque, par M. A.... Perpignan, Tastu, in-8.

8 mars, n° 1439. — *Ode aux Grecs,* par L. G. Boisbaron. Paris, Rusand, in-8.

8 mars, n° 1463. — *Roche à Napoli de Romanie,* par Alp. Viollet. Paris, Ponthieu, in-8.

22 mars, n° 1746. — *Le Grec,* par Mlle Denise Pacault. Paris, Dupont, in-8.

23 avril, n° 2463. — *La Grèce délivrée,* par Hubert de Bercy. Nantes, Mellinet-Malassis, in-8.

3 mai, n° 2635. — *Ode d'un jeune Grec.* Paris, Emler, in-18.

7 juin, n° 3418. — *Épisode de la Grèce moderne,* par F. Hocquart. Nantes, Malassis, in-8.

21 juin, n° 3845. — *Poésies lyriques sur la Grèce,* par Ch. M***. Bordeaux, Lawalle, in-8.

28 juin, n° 3925. — *La Bataille de Navarin,* par Ev. Boulay-Paty. Paris, Ladvocat, in-8.

5 juillet, n° 4098. — *L'Ombre de Léonidas à Fabvier,* par A. Debay. Paris, Decourchant, in-8.

12 juillet, n° 4269. — *Ode, l'héroïsme des femmes grecques, ou Missolonghi,* par J. Pernier. Paris, Sautelet, in-12.

30 août, n° 5275. — *Le Destin de la Grèce,* par Coudret. Paris, Farcy, in-8.

30 août, n° 5916. — *Ode aux Grecs,* par J. Sarazin. Paris, Dentu, in-8.

6 septembre, n° 5401. — *Stances à l'occasion du départ de l'expédition de Morée,* par F. Chatelain. Paris, Sautelet, in-8.

13 septembre, n° 5464. — *L'Expédition de Morée,* par J. de la Montagne. Paris, Everat, in-8.

15 novembre, n° 6687. — *Missolonghi,* par Paul Jouau. Paris, Chassignon, in-8.

29 novembre, n° 6934. — *Hellléniade ou les Français en Morée,* poème en 3 chants, par R. T. Saint-René. Paris, Ladvocat, in-18.

15 décembre, n° 7302. — *Le Réveil religieux de la Grèce triomphante,* imprim. de Georges, à Uzès. Paris, Servier, in-8.

Année 1829.

3 janvier, n° 96. — *Ode sur la guerre d'Orient,* par J. Bijeon. Paris, Setier, in-8.

17 janvier, n° 336. — *La Grèce, chant de départ,* par Pierre Billot. Marseille, Achard, in-4.

14 février, n° 905. — *Missolonghi,* Châteauroux, Migné, in-8.

21 février, n° 1058. — *La Grèce,* par Blondel. Montbrisson, Cheminal, in-12.

28 février, n° 1256. — *L'Expédition de Morée.* Bordeaux, Lawalle, in-8.

14 mars, n° 1563. — *L'Expédition de Morée.* Paris, in-8.

4 avril, n° 2032. — *Dithyrambe sur la Grèce,* par A. Bressonnet. Poitiers, Saurin, in-8.

9 mai, n° 2884. — *La Vierge de Missolonghi,* par J. Fontemoing, Paris, Ladvocat, in-8.

5 septembre, n° 5339. — *Les Grecs,* par Barthélemy. Paris, Denain, in-8.

12 septembre, n° 5373. — *La Bataille de Navarin,* par Melchior Potier. Paris, Lachevardière, in-8.

Année 1830.

10 juillet, n° 3842. — *Le jeune Philhellène,* par Lucien Petiet. Besançon, Montarsolo, in-8.

13 novembre, n° 6019. — *La Grèce à la France,* par Mme D. P. Paris, Delaunay, in-8.

Si grand que soit le nombre de ces poésies, de ces poèmes, que nous venons de passer en revue, beaucoup d'autres encore se retrouvent dans des recueils poétiques, où ils sont confondus avec des pièces toutes différentes : nous avons cité ou signalé les plus importants. Nous y ajouterons une très belle pièce de Gaulmier, *Missolonghi*, dans ses *Œuvres posthumes*, Paris, Delaunay, 1830, in-12 ; et encore cinq pièces remarquables : *A l'Europe, ode, la Jeune Grecque du Harem, la Liberté,* datée de 1819, *le Tombeau du Philhellène,* et *l'Offrande aux Grecs, ou la Mort du Vieux Soldat,* dans les *Poésies politiques et morales,* de Louis Brault, Paris, Moutardier, 1826, in-12, de 300 pp. Né en 1782, mort le 4 mai 1829, Louis Brault, tour-à-tour sous-préfet et journaliste, a écrit, sans souci de classicisme ou de romantisme, des vers fermes, où il y a de hautes et généreuses pensées.

Mais le poète qui, par l'inspiration directe et l'ampleur de ses compositions sur la Grèce, doit peut-être occuper après Casimir Delavigne, Lamartine, Victor Hugo, Alexandre Guiraud, le rang le plus élevé dans cette foule

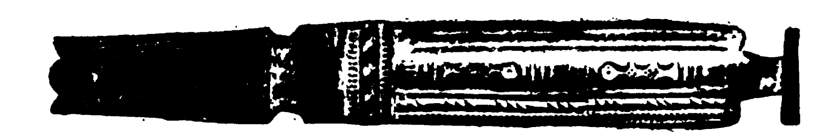
de poètes, c'est Pierre Lebrun, dont le *Voyage en Grèce*, paru sous ce titre en 1828, figure dans ses *Œuvres complètes* sous celui de *Poème de la Grèce*, avec son complément, les *Poésies sur la Grèce*. Parti en 1820 pour visiter la Grèce en voyageur, Pierre Lebrun assista aux premières agitations helléniques, et en rapporta à la fois sur les hommes et sur les paysages de la Grèce des impressions dont ses vers se ressentent très heureusement.

Si Victor Hugo n'avait pas été le premier à chanter les malheurs et l'héroïsme de la Grèce, il fut le dernier qui l'ait célébrée en de magnifiques vers. Après les *Têtes du Sérail* (1826), *Navarin* (1827), il avait encore écrit, en novembre 1828, *Canaris*, consacré aux exploits du hardi et glorieux capitaine de brulots ; et, au mois de juin précédent, l'*Enfant*, qui est certainement la plus belle de toutes ses pièces inspirées par la Grèce, et peut-être de toutes celles qui furent publiées alors. C'est par elle que nous clorons nos citations. En voici la dernière strophe :

Veux-tu, pour me sourire, un bel oiseau des bois,
Qui chante avec un chant plus doux que le hautbois,
Plus éclatant que les cymbales ?
Que veux-tu : fleur, beau fruit ou l'oiseau merveilleux ?
— Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
Je veux de la poudre et des balles.

Cet enfant, que rien ne consolera, tant que sa patrie, la Grèce, ne sera pas libre, libre tout entière, qui, à l'ami qui essuie ses larmes, demande seulement de la poudre et des balles, n'est-il pas la personnification même de la Grèce, de la Grèce de 1828, comme aussi de celle que nous voyons encore aujourd'hui, mais en face d'une Europe bien changée ?

EUGÈNE ASSE.



Un Fermail de Reliure

DE L'ÉPOQUE CARLOVINGIENNE

Trouvé dans le département de l'Aisne en 1897 (1)

Les antiquités qui se rapportent spécialement à la reliure des livres, se rencontrent généralement en nombre fort restreint ; je veux parler de celles qui sont antérieures aux époques gothique et du moyen-âge.

Certaines bibliothèques communales ainsi que la Bibliothèque Nationale de Paris ont des manuscrits de cette époque, et cette dernière possède en plus quelques rares spécimens de plaques de reliures d'une facture très ancienne, véritables joyaux d'orfévrerie de ces temps barbares et de transition, qui en somme ont été très pauvres comme nombre dans les souvenirs qu'ils nous ont transmis. Il s'agit de cette période qui part de la fin de celle qu'on appelle Mérovingienne, et qui se termine avec l'avènement de Hugues Capet, c'est-à-dire de 750 à 987, représentant la seconde race de la monarchie française.

Le département de l'Aisne est un des plus riches en trouvailles archéologiques de toutes sortes ; on y a découvert, et le fin chercheur y découvre encore tous les jours une certaine quantité de vases, d'armes, de bijoux gallo-romains, mérovingiens, carlovingiens ou gothiques, qui sont du plus grand intérêt pour l'histoire de notre pays.

Dans une récente fouille pratiquée sur un petit monticule situé au sud-ouest de Crépy-en-Laonnois, il a été trouvé le fermail de reliure dont nous donnons ici le fac-simile.

Ce petit bronze est composé de deux parties : l'une, qui est celle qui était fixée au plat de la reliure, et sur laquelle se voient encore les deux rivets destinés à la maintenir, se termine à l'autre extrémité par un charnon obtenu à l'aide du métal replié avec évidement au centre pour recevoir l'autre partie.

(1) Collection particulière.

L'autre, qui est la plaque du milieu indiquant par sa longueur l'épaisseur exacte du livre qu'elle renfermait, est accouplée à la première, d'un côté par un charnon plus petit, s'y emboîtant exactement et tournant sur un axe commun. L'autre extrémité se termine par un prolongement du métal, dont le bout est d'abord évidé sur ses bords, mais qui après avoir repris sa largeur générale est roulé et légèrement redressé en hauteur, de façon à faciliter le déclanchement qui devait nécessairement avoir lieu avec le côté correspondant qui nous manque, mais qui sans aucun doute devait présenter à sa sortie du plateau, une petite fourche destinée à recevoir la terminaison roulée que nous venons de décrire.

Le motif décoratif qui orne le centre de la partie du milieu a beaucoup d'analogie avec les ornements employés aux IXe et Xe siècles dans la peinture des manuscrits des Évangéliaires. On retrouve, en effet, dans certains encadrements de miniatures et surtout dans la composition des arcatures qui ornent généralement les pages des calendriers, des arabesques de même forme et des parti-pris semblables. C'est surtout en faisant ce rapprochement que nous avons été amenés à attribuer à notre petit bronze une facture de l'époque carlovingienne. De plus, ce fermail, tout en nous étant parvenu avec une jolie patine verdâtre, telle qu'elle existe sur presque tous les objets en bronze que l'on retrouve des premiers siècles, laisse entrevoir par place que l'objet avait été saucé, ainsi que cela se pratiquait souvent, même pour les pièces de monnaie que l'on voulait falsifier.

LÉON GRUEL.

A L'HOTEL DROUOT

La vente de la deuxième partie de la bibliothèque de M. Alfred Bégis, de la Société des Amis des Livres, qui a été faite à l'Hôtel Drouot, les 29 et 30 novembre, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau, a produit un total de 20.262 fr. 50 environ.

Nous citerons parmi les principales enchères :

1. Chronique de Charles IX, par Prosper Mérimée. *Paris, imprimé pour les Amis des livres,* 1876, 2 vol. in-8, brochés. 600 fr.
2. Scènes de la Bohême, par Henry Murger. *Ibid., id.,* 1879, in-8, broché. 530 fr.
3. Les Orientales, par Victor Hugo. *Ibid., id.,* 1882, in-4, broché. 185 fr.
4. Eugénie Grandet, par H. de Balzac. *Ibid., id.,* 1883, gr. in-8, broché. 631 fr.
5. Jacques le Fataliste et son maître, par Diderot. *Ibid., id.,* 1884, gr. in-8, broché. 305 fr.
6. Servitude et grandeur militaires, par Alfred de Vigny. *Ibid., id.,* 1885, gr. in-8, broché. 290 fr.
7. Aline, reine de Golconde, par le Chr de Boufflers. *Ibid., id.,* 1887, in-8, broché. 470 fr.
8. Les Mariages de Paris, par Edmond About. *Ibid., id.,* pet. in-8, broché. 200 fr.
9. Paris qui crie. *Ibid., id.,* 1890, in-8, broché. 296 fr.
10. La Dot de Suzette, par Fiévée. *Ibid., id.,* 1892, pet. in-8, broché. 221 fr.
11. Zadig, par Voltaire. *Ibid., id.,* 1893, in-8, broché. 975 fr.
12. Lorenzaccio, par A. de Musset. *Ibid., id.,* 1895, in-8, broché. 400 fr.
13. Edgard Poe. Quinze histoires (traduction Baudelaire). *Ibid., id.,* 1897, in-8, broché. 335 fr.
14. Les Zouaves et les Chasseurs à pied, par le duc d'Aumale. *Ibid., id.,* s. d., in-8, broché. 410 fr.
20. Berquin. Pygmalion. *Paris,* 1775, gr. in-8, cart., n. rogné. 159 fr.
23. Billardon de Sauvigny. Les Après-Soupés de la société. *Paris,* 1782-83, 23 part. en 6 vol. in-18, (2e tirage), veau. 170 fr.
56. Galerie des modes. *Paris,* in-fol. en feuilles. 905 fr.
57. Garçon et fille hermaphrodites. *Paris, vers* 1772, dem.-toile. 95 fr.
60. Héro et Léandre. *Paris, P. Didot l'aîné,* 1801, in-4, cart. 210 fr.
68. J.-B. de Junquières. Caquet-Bonbec. *S. l.,* 1764, pet. in-8, mar. rouge, dent. (rel. du Dubuisson). 102 fr.
99. De Piis. Chansons nouvelles. *Paris,* 1785, in-8, mar. rouge (anc. reliure), 401 fr.
107. Restif de la Bretonne. Le Paysan perverti. *Paris,* 1776. — La Paysanne pervertie. *La Haye et Paris,* 1784, 7 vol. in-12, veau. 130 fr

109. Restif de la Bretonne. Le Palais Royal. *Paris*, 1790, 3 vol. in-12, brochés. 110 fr.
110. Restif de la Bretonne. Tableaux de la vie. *Neumied et Strasbourg*, s. d., 2 vol. in-18, brochés. 60 fr.
112. Rowlandson's characteristic sketches of the lower orders... *London*, s. d., in-12, cart. 149 fr.
142. Mis de Sade. Les Crimes de l'amour. *Paris, Massé*, an VIII, 4 vol. in-12, cart., n. rognés (avec une note autogr. du Mis de Sade et un dessin original). 125 fr.
131. Voltaire. Romans et Contes. *Bouillon*, 1778, 3 vol. in-8, veau. 182 fr.
133. Le Tableau de Paris. *S. l. n. d.* (*Paris*, 1785), in-24, mar. rouge (anc. rel.) 305 fr.
163. Histoire des caricatures de la révolte des Français par Boyer de Nîmes. *Paris*, 1792, 2 vol. in-8, demi-bas. 330 fr.
164. Gravures historiques des principaux événements depuis l'ouverture des États-Généraux de 1789. *Paris*, *Janinet*, 1789, in-8, demi bas. 142 fr.
166 bis. Les Fastes du peuple français. *Paris*, 1796, pet. in-4, cart. 145 fr.
180. La Conjuration de Batz. *S. l.*, 1795, pet. in-8, dem. toile. 175 fr.
184. Jugements rendus par le Tribunal révolutionnaire de Paris, 10 vol. in-4, demi chag. rouge, attributs révolutionnaires. 555 fr.
205. Le Dom bougre moderne. *Paris*, 1792, in-18, veau. 50 fr.
256. Les Augustes victimes du Temple, par Mme Guénard. *Paris*, 1818, 3 vol. in-12 (aux armes de la Duchesse de Berry). 98 fr.
272. Vie de Jeanne St-Remy de Valois, ci-devant comtesse de La Motte. *Londres*, 1791, 2 vol. in-8, mar. vert (anc. rel.) seul ex. connu. 141 fr.
274. Les Amours de Charlot et Toinette. *S. l.*, 1799, in-8, veau. 925 fr.
291 B***** national sous les auspices de la Reine. *A Cythère*, 1790, in-12, broché. 48 fr.
295. Fureurs utérines de Marie-Antoinette. *Aux Thuileries*, 1790, in-24. 143 fr.
296. Les Fureurs utérines de Marie-Antoinette. *Paris*, 1790, in-24, demi-mar. vert, non rogné. 111 fr.
299. La Cour de Louis Seize dévoilée. *Paris*, 2 vol. in-18, veau (anc. rel.). 90 fr.
302. La Journée amoureuse. *Au Temple*, in-18, veau. 300 fr.
319. Théâtre de Campagne. *Paris*, 1767, in-8, veau (aux armes de Marie-Antoinette). 1.005 fr.
321. Heures royales, dédiées à la Reine. *Paris*, 1787, pet. in-12, mar. rouge, fleurs en mosaïque sur le plat et le dos. 82 fr.
351. Vues pittoresques des principaux édifices de Paris. *Paris*, 1792, pet. in-4, veau. 416 fr.
353. Vues pittoresques des principaux édifices de Paris. *Paris*, 1815, pet. in-4, dem. bas. 415 fr.

CHRONIQUE

Bibliothèque nationale. — M. Mortreuil, secrétaire-trésorier de la Bibliothèque nationale, conservateur-adjoint hors cadre, est nommé conservateur hors cadre ; M. Richert, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire ; M. de Roux, stagiaire, est nommé sous-bibliothécaire.

Aux Archives nationales. — MM. Coulon et Goubaux sont nommés archivistes aux Archives nationales en remplacement de MM. Élie Berger, nommé professeur de paléographie à l'École des Chartes, et Guillaume, nommé professeur d'histoire à l'Université catholique de Lille.

Le Musée Spinoza. — Le *Mémorial de la librairie française* annonce qu'il s'est formé, en Hollande, une association ayant pour but d'établir un musée consacré à Spinoza, « Hel-Spinoza-Huis ». Ce musée sera établi dans la maison qu'habitait, à Rynsburg, près d'Amsterdam, le célèbre philosophe et dont la nouvelle association s'est rendue acquéreur.

On se propose d'y réunir, notamment, toutes les éditions des œuvres de Spinoza, toutes les traductions auxquelles elles ont donné lieu, ainsi que ses portraits, les fac-similés de ses lettres et les écrits publiés sur lui.

Documents Napoléoniens. — Notre collaborateur, M. le Vicomte de Grouchy, a publié récemment dans le *Carnet de la Sabretache* un certain nombre de « Lettres, ordres et décrets de Napoléon Ier en 1812-13-14 » qui n'ont pas été insérés dans la « Correspondance » de l'Empereur. Ces documents inédits ont trait, en majeure partie, à la reconstitution de la Grande Armée après la retraite de Russie et sont tirés d'archives de famille.

Signalons également deux autres notices de M. le Vte de Grouchy, *Notes sur l'artillerie dictées par Napoléon, à Sainte Hélène, au baron Gourgaud* et *Le Fusil à chargement par la culasse en 1814*, communiqués par lui à la *Revue d'artillerie* et dont il a été fait, comme pour les « Lettres » de Napoléon, un tirage à part restreint.

Contrefaçons. — Un de nos abonnés nous écrit pour nous demander quelques renseignements au sujet de la *Légende des Sexes,* du sire de Chambley [Edmond Haraucourt] et des diverses éditions de ce livre que l'on rencontre en librairie.

Il n'y a jamais eu qu'une seule édition reconnue par l'auteur auprès de qui nous nous sommes informés et qui nous a fait la déclaration suivante :

« Plusieurs éditions de la *Légende des sexes* ont été tirées par des falsificateurs ; les désignations diverses rencontrées dans les catalogues de librairie me font supposer qu'il existe au moins deux ou trois falsifications ; je ne les ai jamais vues ; elles sont, paraît-il, pleines de coquilles et de vers faux ; j'ai lieu de croire que ces volumes ont été composés en Hollande. Toute mention indiquant que j'ai pris part à leur publication est mensongère.

« L'édition véritable, faite par mes soins, exécutée par un petit imprimeur de province (en dépit de la mention « Imprimé à Bruxelles »), commencée en décembre 1881, terminée en avril 1883, brochée en mai de la même année, comporte trois types différents, tous les trois de format in-8, ainsi qu'il est énoncé au verso du faux-titre : 1° une série sur papier vélin ; 2° une série sur papier vergé ; 3° douze exemplaires sur papier du Japon.

« Ces trois types sont *les seuls que je reconnaisse*. Ils ne contiennent aucune illustration. L'ouvrage original n'a jamais été mis dans le commerce ; *tous* les exemplaires sont numérotés de ma main et signés, soit de mon nom, soit du pseudonyme qui figure comme nom d'auteur. »

Cette déclaration est catégorique et de nature à dissiper toute équivoque.

Un Monument à Victor Duruy. — On sait qu'une souscription a été ouverte pour élever un monument à Victor Duruy. La *Bibliographie de la France* annonce que cette souscription s'élève aujourd'hui à 30.000 francs et que, suivant toutes probabilités, ce chiffre sera dépassé.

Le Comité a adressé de derniers appels, et dès qu'il aura reçu les réponses, il se réunira pour aviser aux mesures d'exécution.

Les Papeteries d'Annonay. — M. Germain Martin vient de publier dans le *Bibliographe moderne* une intéressante étude sur les origines de l'industrie du papier dans la ville d'Annonay. Ce furent les deux frères Johannot, Barthélemy et Mathieu, originaires d'Ambert en Auvergne, qui en 1634, transformèrent en moulin à papier un moulin à blé, établi sur la Deone, acheté par eux le 24 avril de cette année. Les Montgolfier ne fondèrent leurs papeteries que 59 ans plus tard, en 1693 ; en 1738, les descendants des Johannot et ceux des Montgolfier possédaient ensemble vingt moulins et douze cuves ; ils employaient soixante ouvriers et quatre-vingts ouvrières. Le travail de M. G. Martin offre un double intérêt ; car, si l'auteur nous montre comment fut importée à Annonay la fabrication du papier, il a aussi traité dans cette étude, dont il a été fait un tirage à part, une question économique fort curieuse.

Bibliothèque de M. le Baron Jérôme Pichon. — La date des deux dernières ventes de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon vient d'être fixée. Ces ventes auront lieu, à la salle

Sylvestre (salle n° 1), par les soins de MM. Leclerc et Cornuau, successeurs de Techener, du lundi 14 février au mardi 1er mars (deuxième partie) et du lundi 7 mars au jeudi 24 mars (troisième partie).

La vente de la première partie de cette importante bibliothèque a eu lieu, on se le rappelle, au mois de mai dernier.

Nouvelles de l'Étranger. — Dans la séance annuelle de la Henry Brudschaw Society, son président, l'Évêque de Bristol, a lu un rapport dans lequel est annoncée la prochaine publication du *Livre du Couronnement* de Charles V, roi de France.

— A Londres, M. F. G. Kenyon vient de faire paraître les fragments de Bacchylides possédés par le British Museum, et l'on annonce qu'ils seront suivis bientôt de la publication du manuscrit en fac-simile.

Nécrologie. — M. A. Bardoux, membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient de mourir dans sa soixante-septième année.

Parmi les principales publications du défunt, nous citerons : Les Légistes au XVIe siècle (*Paris, Durand,* 1856, in-8), Les Légistes au XVIIIe siècle (*Paris, Durand,* 1858, in-8), Les Grands baillis au XVe siècle (*Paris Durand,* 1863, in-8), Les Légistes, leur influence sur la société française (*Paris, G. Baillière et Cie*, 1877, in-8), Études sur la fin du XVIIIe siècle, La Comtesse de Beaumont (*Paris, C. Lévy,* 1884, in-8), La Bourgeoisie française 1789-1848 (*Paris, C. Lévy,* 1886, in-8), Études sociales et littéraires, Madame de Custine (*Paris, C. Lévy,* 1888, in-8), Guizot (dans la Collection des « Grands Écrivains français », *Paris, Hachette,* 1894, in-16), etc., etc.

Sous le pseudonyme d'Agenor Brady, M. Bardoux avait publié, en 1857, chez Michel Lévy frères, un volume de poésies intitulé : *Loin du monde.*

— On annonce la mort de M. A. Lévy, éditeur d'art et fondateur de la *Gazette archéologique.*

M. A. Lévy, à qui son fils, M. Émile Lévy, avait récemment succédé, était âgé de 76 ans.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **L'Imprimerie à Béziers au XVIIe et au XVIIIe siècle, par Emile Bonnet, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Montpellier.** ***Béziers, imprimerie générale J. Sapte, 9, avenue de Pézenas et avenue de Bédarieux, 10,*** **1897, in-8 de 107 pp.**

M. Émile Bonnet continue avec une louable activité ses investigations sur les origines de l'imprimerie ; le *Bulletin du Bibliophile* (1) a déjà rendu compte de son excellent travail sur les *Débuts de l'imprimerie à Montpellier*. L'introduction de l'art typographique à Béziers, Pézenas, Lodève et Saint-Pons de Thomières fait aujourd'hui le sujet de sa nouvelle étude.

L'établissement de l'imprimerie à Béziers date du XVIIe siècle ; ce fut le libraire Jean Pech qui fonda dans cette ville, en 1612, le premier atelier ; en 1623, ce même imprimeur avait installé une autre imprimerie à Montpellier, mais sans abandonner cellé de Béziers qui fonctionna jusqu'en 1644, époque de sa mort. Les successeurs de Jean Pech abandonnèrent l'atelier de Béziers et n'exploitèrent que l'imprimerie Montpellieraine, supprimée par arrêt du Conseil le 31 mars 1739.

Mais Jean Pech ne fut pas seul à exercer son art à Béziers ; M. Émile Bonnet nous apprend qu'en 1625, l'introducteur de l'imprimerie à Béziers trouva dans Jean Martel un concurrent à qui l'on doit notamment un petit livre intitulé : *L'Antiquité du triomphe de Bésiers,* orné de figures en bois, et qui est un des plus rares et des plus intéressants ouvrages de la bibliographie biterroise. M. Bonnet a reproduit. plusieurs de ces figures, d'une facture naïve et grossière, mais néanmoins curieuses. Jean Martel, qui exerça jusqu'en 1659 eut pour successeurs Henry et Jacques Martel.

M. Pierre Deschamps avait avancé que dans la première moitié du XVIe siècle, trois autres imprimeurs avaient établi des presses

(1) Livraison du 15 janvier 1897.

à Béziers : C. Moret, Arnaud Estradier et Pierre Claverie ; M. Bonnet croit pouvoir affirmer que ce dernier seul a réellement imprimé dans cette ville et qu'encore son atelier n'eut-il pas grande importance.

Vers 1665, Jacques Barbut fonda un nouvel établissement typographique qui fut dirigé par ses héritiers jusqu'en 1760 ; Joseph Fuzier, lui, s'installa en 1781. Pendant la période révolutionnaire, l'exercice de l'imprimerie ayant été rendu libre, le successeur de Joseph Fuzier perdit son monopole et plusieurs ateliers, ceux de Joseph-Marie Bousquet, d'Odezenne et de Domergne fils, fonctionnèrent à Béziers.

M. Bonnet a joint à sa consciencieuse étude un appendice dans lequel il s'occupe des origines de l'art typographique à Saint-Pons de Thomières où, nous dit-il, un seul ouvrage y fut imprimé avant la Révolution. Cet ouvrage, les *Problemata* de maitre de Sollioles, a été exécuté en 1516, par un typographe nomade, d'origine allemande, Jean de Guerlins.

Lodève ne vit apparaître l'imprimerie qu'en 1639 ; quant à la ville de Pézenas, un atelier y a été installé, en 1660, par un imprimeur nommé Jean Martel, et M. Bonnet se demande s'il s'agit du Jean Martel, de Béziers, ou de l'un de ses parents.

G. V.

— ALBERT CIM. — Césarin, histoire d'un vagabond. Illustrations de Heidbrinck. *Paris, librairie artistique, G. Boudet, éditeur, 197, boul. St.-Germain. Vente exclusive, libr. Ch. Tallandier, boul. St.-Germain, 197,* s. d. (1897), in-16 de IX-72 pp. et 1 f. (1).

Dans ce petit volume, d'allure coquette, que vient de mettre en vente la librairie G. Boudet et Ch. Tallandier, M. Albert Cim s'est fait le biographe d'un mendiant original. Césarin n'est pas un personnage imaginaire ; il a réellement traîné, pendant près d'un demi-siècle, sa miséreuse existence à travers les rues de Bar-le-Duc, travaillant par occasion, mais préférant surtout liquider dans les bouchons de l'endroit le pécule quotidien que lui constituait la charité publique. Certes, il a plus d'une fois égayé ses concitoyens par ses boutades, ses réparties et ses excentricités et s'il eût cinquante-

(1) Tiré à 10 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 10) à 25 fr. et à 1000 ex. sur pap. du Marais (nos 11 à 1010) à 4 fr.

deux fois maille à partir avec la justice, ce n'est pas qu'il fût un criminel. Ivrogne mais honnête, répétait-il à tout propos, et de fait Césarin n'a jamais fait tort à personne ; mais, quand approchait l'hiver, il éprouvait le besoin de se défendre contre l'intempérie de la saison et il se faisait, en commettant quelque peccadille, envoyer à la prison qu'il appelait sa maison de campagne. Theuriet a consacré dans ses *Enchantements de la forêt* quelques lignes à Césarin le vagabond et les Goncourt n'ont pas dédaigné de lui faire les honneurs de leur *Journal*.

Les exploits de cette *célébrité* locale ont fourni à M. Albert Cim l'occasion de conter un curieux épisode de la vie provinciale et à M. Heidbrinck qui l'a illustré, d'exécuter trente compositions spirituelles et vivantes. C'est, en somme, un petit livre amusant, écrit et illustré avec bonne humeur et qui à ces qualités en joint une autre, celle de nous être présenté par l'éditeur sous une forme élégante et soignée.

G. V.

Livres Nouveaux

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogies, Ex-libris, etc.

— Athènes au XVIIe siècle. Dessins des sculptures du Parthénon attribués à J. Carrey et conservés à la Bibliothèque nationale, accompagnés de vues et plans d'Athènes et de l'Acropole, publiés par Henri Omont (46 planches). *Paris, Ernest Leroux,* in-fol. (50 fr.).

— Le Bibliographe Antoine Du Verdier (1544-1600), par l'abbé Reure, docteur ès-lettres. *Paris, Alphonse Picard et fils,* in-8.

Tirage à part de la *Revue du Lyonnais,* juillet 1897.

— Manuel de l'histoire de la littérature française, par Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. *Paris, Delagrave,* in-8 (5 fr.).

— Nos origines. — La Religion des Gaulois. Les Druides et le Druidisme, par Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, avec 31 planches. *Paris, Ernest Leroux,* in-8 (10 fr.).

— Bibliographie lyonnaise. — Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le Président Baudrier, publiées et continuées par J. Baudrier. Troisième série, ornée de 141 reproductions en fac-similé. *Lyon, Louis Brun ; Paris, A. Picard et fils,* gr. in-8 (20 fr.).

— Chartularium Universitatis parisiensis sub aupiciis consilii Universitatis parisiensis, ex diversis bibliothecis tabulariisque collegit cum authenticis chartis contulit, notisque illustravit Henricus Denifle, O. P..... auxiliante Æmilio Chatelain. Tomus IV. *Paris, Delalain frères,* in-4 (30 fr.).

Ce tome va de l'année 1394 à 1452.

Publications de luxe.

Chez G. Boudet et Tallandier :

— Léon Maillard. — Les Menus & programmes illustrés. Invitations, billets de faire part, cartes d'adresse, petites estampes. Ouvrage orné d'une couverture en couleurs. Lithographie originale par Mucha avec 462 reproductions en noir et en couleurs dans le texte et hors texte. In-8 gr. colombier.

Tiré à 1000 ex. sur pap. vélin du Marais (60 fr.) et à 25 exemplaires sur pap. du Japon, avec suite sur Chine au trait de toutes les planches en couleurs (120 fr., soucrits).

Chez Calmann Lévy :

— H. de Balzac. — La Fille aux yeux d'or, avec 32 aquarelles d'Henri Gervex reproduites en couleur par Hellé. In-8 gr. colombier.

Tiré à 300 ex. (200 fr.).

— Prince Henri d'Orléans. — Du Tonkin aux Indes. Illustrations de Gaston Vuillier, gravées sur bois par Huyot. In-8 jésus (20 fr.).

— Pierre Loti, de l'Académie française. — Le Mariage de Loti. Illustrations de l'auteur et de A. Robaudi, gravées sur bois. In-8 jésus (25 fr.).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine (souscrits par la librairie Conquet) et 25 ex. sur pap. du Japon (100 fr.).

Chez Hachette et Cie :

— Gaston Vuillier. — La Danse à travers les âges. Illustré de 19 planches en taille-douce et de 400 gravures dans le texte. In-8 jésus (30 fr.).

— Mlle M.-A. de Bovet. — L'Écosse, souvenirs et impressions de voyage. Illustré de 160 gravures dont 100 reproduisant les aquarelles exécutées d'après nature par Gaston Vuillier. In-4 (30 fr.).

Chez F. Michaud (*à Reims*) :

— L'Église et l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, par Ch. Givelet, membre de l'Académie nationale de Reims. Avec 36 planches hors texte et 50 dessins dans le texte. In-4 raisin.

100 ex. seulement sont mis en vente (40 fr.).

Chez Édouard Pelletan (*Editions d'art*):

— Chateaubriand. — Les Aventures du dernier Abencerage. 44 illustrations de Daniel Vierge gravées par Florian. In-4 et in-8 jésus.

Il a été tiré dans le *format in-4°* : 15 ex. sur pap. du Japon ancien (600 fr.) ; 13 ex. sur gr. pap. vélin du Marais, contenant une suite des fumés signés (*à souscrire*) ; dans le *format in-8* : 15 ex. sur pap. du Japon (250 fr.) ; 55 ex. sur pap. de Chine (250 fr.) ; 100 ex. sur pap. vélin du Marais, avec suite sur Chine (150 fr.) ; et 150 ex. sur pap. vélin du Marais (75 fr.)

Chez Georges Petit :

— Le Bréviaire d'amour, par H. Rey Roize. Ouvrage contenant 80 reproductions d'après les aquarelles de Lucien

Rossi et le portrait de l'auteur, eau-forte originale de Waltner.

Il a été tiré 10 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 10), avec aquarelle originale de Rossi sur le faux-titre; 80 fac-similés d'aquarelles d'après Rossi, une suite à part de gravures tirées en bistre et le portrait de l'auteur par Waltner (1500 fr.); 40 ex. sur pap. du Japon (nos 11 à 50), contenant 80 fac-similés d'aquarelles et le portrait de l'auteur (1000 fr.); et 200 ex. sur pap. vergé (nos 51 à 250), avec 80 héliogravures en bistre d'après les aquarelles de Rossi et le portrait de l'auteur (150 fr.).

Chez Plon, Nourrit et Cie :

— A. Gruyer, membre de l'Institut. — La Peinture au château de Chantilly. École française. Avec 40 héliogravures (40 fr.).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de cuve (80 fr.).

Publications diverses.

— J. de La Fontaine. — Œuvres. Nouvelle édition revue sur les autographes et les plus anciennes impressions et augmentée de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similés, etc., par M. Henri Régnier. *Album. Paris, Hachette et Cie*, in-8 (5 fr.).

De la Collection des *Grands Écrivains de la France.*

— A. Mézières, de l'Académie française. — Morts et vivants. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Perrault. — Les Contes de Perrault. Illustrations de E. Courboin, Fraipont, Gerbault, Géo, Job, L. Morin, Robida, Vimar, Vogel, Zier. Préface de M. Gustave Larroumet, de l'Institut. *Paris, H. Laurens*, in-4 (6 fr.).

Il a été tiré, en outre, 70 ex. sur pap. du Japon avec réimpression sur Chine des vignettes (*souscrits par la librairie Floury*).

— Jean Lorrain. — Ames d'automne, avec illustrations de Heidbrinck. *Paris, Eug. Fasquelle*, in-16 (2 fr.).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).
De la « Collection parisienne »

— Philippe Gille. — Ceux qu'on lit. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 25e livraison : Jules Chéret. Affiche pour « l'*Exposition de tableaux et dessins de A. Willette* » (Impr. Chaix). — Eugène Grasset. Affiche pour « l'*Exposition E. Grasset* » au Salon des Cent (Impr. G. de

Malherbe). — Miss Ethel Reed. Affiche américaine pour le roman « *Miss Traumerei* » (Boston). — Oliva. Affiche tchèque pour une Exposition au « *Topic Salon* » (Prague, impr. V. Neubert).

Ce n° contient, en outre, comme *prime aux abonnés* un dessin original de Jules Chéret pour les *Maîtres de l'affiche*, épreuve d'amateur, sanguine et teinte, sans texte; il renferme également une préface de M. Roger Marx pour la troisième année de cette publication.

— André Theuriet, de l'Académie française. — Le Secret de Gertrude, illustré de 75 compositions de E. Adan, dont 12 planches hors texte gravées à l'eau-forte. Nouvelle édition. *Paris, Ch. Tallandier*, in-8 colombier (9 fr.).

— Edmond Gondinet. — Théâtre complet. Tome VI° et dernier. Un Parisien — Clara Soleil — Le Roi l'a dit. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50) et 10 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— L. Bourdery et E. Lachenaud. — L'Œuvre des peintres émailleurs de Limoges. — Léonard Limosin, peintre de portraits, d'après les catalogues de ventes, de musées et d'expositions, et les auteurs qui se sont occupés des Émaux de Limoges (25 illustrations hors texte). *Paris, Société française d'éditions d'art*, in-8 raisin (15 fr.).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. du Japon (40 fr.).

— Frédéric Masson. — Napoléon et les Femmes. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)* (Collection « Nymphée »).

Publié à 3 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. de Chine (25 fr.) et 50 ex. sur pap. du Japon (25 fr.).

— J.-H. Rosnay. — Nomaï. Amours lacustres. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel (Édouard Guillaume, directeur)*, (Collection « Lotus alba ») (1 fr. 50).

Nous avons enregistré, au fur et à mesure de leur publication, les volumes parus dans la collection « Lotus bleu ». Cette collection qui comprend 22 volumes, aujourd'hui close (avec *Marie Walewska*), est remplacée par la collection « Lotus alba ».

— Roger Alexandre. — Le Musée de la conversation. Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française (Concours de Jouy, 1895). Troisième édition revue et augmentée. *Paris, Émile Bouillon*, in-8 (7 fr.).

Publications sous presse.

Librairie Armand Magnier :

— François Coppée. — Le Passant. Compositions de Louis-Édouard

Fournier, gravées à l'eau-forte par Léon Boisson ; texte héliogravé par Arents (fac-similé du ms. de F. Coppée). Gr. in-8.

Il sera tiré 15 ex. sur pap. du Japon, avec 4 états des eaux-fortes (n°° 1 à 15), *souscrits ;* 38 ex. sur pap. de Chine ou pap. vélin d'Arches, avec 4 états des eaux-fortes (n°° 16 à 53) à 350 fr. ; 55 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes (n°° 54 à 108) à 250 fr. ; 12 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec 2 états des eaux-fortes (n°° 109 à 120) *souscrits;* et 180 ex. sur pap. vélin d'Arches avec 1 état des eaux-fortes (n°° 121 à 300) *souscrits.*

Un ex. unique comprenant le ms. de Coppée, les dessins originaux de L.-Ed. Fournier et tous les états des eaux-fortes y compris les bons à tirer est à souscrire.

Annoncé pour paraître dans le premier trimestre de 1898.

Librairie Nilsson (Per Lamm, successeur) :

— D. Jordell. — Répertoire bibliographique des principales revues françaises (mensuelles et bi-mensuelles) pour l'année 1897, donnant la nomenclature des articles de fond publiés dans les *Revues* en 1897, 1° par ordre alphabétique des matières, 2° par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Gr. in-8.

Annoncé pour paraître en mars 1898 (prix environ 10 fr.).

TABLE DES MATIÈRES [1]

(1) Une erreur de pagination s'étant produite dans la livraison de mai chiffrée 221 à 268 au lieu de 257 à 304, les pages 221 à 256 se trouvent répétées dans la livraison de juin. Afin qu'il soit possible de se reconnaître plus aisément malgré cette erreur, nous avons indiqué entre parenthèses le numéro des feuilles dont dépendent les pages chiffrées à tort 221 à 256.

TABLE DES PLANCHES

CHATEAUDUN

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Châteaudun. — Imp. de la Société Typographique.

